MÉDECINE
DOMESTIQUE,
OU
TRAITÉ COMPLET
Des moyens de se conserver en santé, de prévenir, ou de guérir les Maladies, par le régime & les remedes simples.

OUVRAGE utile aux personnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde.

Par GUILLAUME BUCHAN, M. D. du College Royal des Médecins d'Edimbourg.

Traduit de l'Anglois par J. D. DUPLANIL, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin ordinaire de Son Altesse Royale Monseigneur le Comte d'Artois.

TOME CINQUIEME,

Contenant des additions au Tome III & la Table des Matieres de tout l'Ouvrage.

ECOLE DE SANTÉ DE PARIS
ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ

A EDIMBOURG, & se trouve A PARIS,

Chez {DESPREZ, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques. / DIDOT, jeune, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVIII.

AVIS AU RELIEUR.

CE Tome V commence par les feuilles a, b, & un carton de huit pages c, avec la ſignature du *Tome V*, enſuite deſquelles ſe trouvent immédiatement les feuilles Q, R, S, T, &c., avec les ſignatures *Tome IV*.

AVERTISSEMENT.

NOus n'avions annoncé que quatre Volumes, & nous en préfentons un cinquieme. Nous devons au Public, à qui nous témoignons fincérement notre reconnoiffance, pour l'accueil qu'il a bien voulu faire aux Tomes précédents, de donner les raifons qui nous ont porté à cette augmentation.

La premiere, & la plus puiffante, eft l'étendue de la Table. Lorfque nous expofames, page 5 & fuivantes de l'*Avertiffement* du Tome II, les motifs qui nous la firent entreprendre, nous fentimes bien qu'il faudroit qu'elle fût volumineufe, pour atteindre au but que nous nous étions propofé, & auquel nos Lecteurs ont daigné applaudir. Mais nous ne pouvions prévoir qu'il nous refteroit encore du

texte, qui n'avoit pu entrer dans les autres Volumes, aſſez pour remplir quinze feuilles, & que par cette raiſon il ne nous falloit plus que ſept à huit feuilles pour compléter le Tome IV.

Dans cette circonſtance, nous n'avions que deux partis à prendre; ou de gagner par la fineſſe du caractere, par la longueur des lignes & des pages, ce que nous perdions par défaut de place; ou de partager le Volume en deux. Ce dernier parti, auquel nous avons enfin été obligés de nous arrêter, fut d'abord rejetté, par la ſeule crainte de fatiguer le Lecteur, en lui offrant un Volume de plus. Nous nous en tinmes donc au premier, qui ſembloit devoir parer à tous les inconvénients. On commença en conſéquence, p. 355, où finiſſoit l'Ouvrage, à imprimer l'Introduction à la Table, & on employa à l'impreſſion de cette Table,

le caractere, appellé *petit-texte ;* on augmenta les pages de plusieurs lignes, & on allongea les lignes de plusieurs lettres : on continua ainsi, en suivant les numéro des pages & les signatures des feuilles. Mais à mesure qu'on imprimoit, on s'appercevoit que la matiere de la Table fournissoit beaucoup ; & on en étoit à peine à la moitié, que les huit feuilles étoient remplies, & que le Tome IV avoit déja plus que la grosseur des précédents. Il ne fut donc plus douteux qu'il falloit faire deux Volumes. On refit en conséquence la feuille P, aux trois quarts de laquelle se trouvoit le commencement de l'*Introduction à la Table ;* on le supprima, & nous profitames de la recomposition de cette feuille, pour y insérer, note 1, p. 349, l'extrait de l'Ouvrage de M. Sage, sur l'utilité de l'*alkali volatil-fluor dans les asphixies*, &c. Qu'on ne soit

donc point étonné si on voit, T. V, l'*Introduction à la Table* commencer à la page 355, & si quatre feuillets après on trouve les feuilles Q, R, S, T, &c. avec la signature du T. IV, puisque la Table entiere devoit être à la suite de ce même Tome IV.

La Table, retranchée du Tome IV, laissoit un vuide que nous avons osé remplir. Nous avions vu, avec étonnement, que M. Buchan n'avoit point traité de la *Courbature*, des *Coups-de-soleil*, de la *Goutte-rose* & des *Cors-aux-pieds*, (V. T. IV, p. 360 & suiv.) Quand nous eumes fini notre travail, nous entreprimes ces quatre petits Traités dans l'intention de les insérer à la suite du texte, s'il se trouvoit de la place. Nous étions bien loin de penser qu'ils n'y entreroient, que parce qu'on feroit un cinquieme Volume. Nous prions instamment de croire que, quoique nous regar-

dions la connoiſſance du traitement de ces maladies comme très-importante, & plus importante qu'elle ne paroît être au premier coup-d'œil; nous aurions réſervé de les publier dans une autre occaſion, s'il n'avoit pas été impoſſible de former un ſeul Volume de ce qui reſtoit du texte & de la Table.

Nous commençons le Tome V par des additions au Tome III. L'excellent Ouvrage dont nous avons tiré ces additions, ne paroît que depuis quelques mois; & nous croyons donner à nos Lecteurs une preuve du zele qui nous anime pour leur utilité, en leur faiſant connoître les *ſpécifiques de poiſons*, dont ils peuvent être à chaque inſtant les victimes.

Quant à la Table, nous prévenons que nous nous ſommes attachés ſcrupuleuſement à ne parler que des objets nommés, ou indi-

qués dans cet Ouvrage, & imprimés en *caracteres italiques ;* notre but, notre unique but étant de rendre la lecture de la *Médecine domestique*, & plus facile, & plus utile, & de sauver la peine de feuilleter une foule d'Auteurs, que nous avons copiés ou extraits.

Nous prévenons encore que nous n'avons cité de ces Auteurs, que ceux qui nous ont fourni des articles longs, & que nous avons été obligés d'abréger. Ces articles sont sur-tout ceux de *chymie* & de quelques *médicaments* très-composés. Aussi le *Dictionnaire de Chymie* de M. MACQUER ; le *Dispensaire* ou *Codex* de Paris, & les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ, sont-ils les Ouvrages auxquels nous renvoyons le plus souvent.

Le plus grand nombre des *formules* de *médicaments* composés, appartiennent à M. BUCHAN, comme on le verra, étant souscrites

par ces deux lettres, (M. B.) ainsi que nous l'avons annoncé dans l'Avertissement du Tome II. Les autres *formules* sont tirées, ou de la *Pharmacopée* d'*Edimbourg*, ou du *Codex* de Paris.

Nous aurions désiré pouvoir décrire un plus grand nombre de ces dernieres, sur-tout les *formules* qui se rapprochent, ou qui ont de l'analogie avec celles désignées & décrites par M. BUCHAN. On auroit été à portée de choisir, &, peut-être quelquefois, de préférer un *remede*, qu'on trouve tout préparé chez les Apothicaires, à celui dont la préparation n'est qu'indiquée & présentée.

Un autre avantage qu'on en eût retiré, c'est qu'on auroit eu le prix de la plupart de ces *remedes officinaux*, (1) comme on a celui des

(1) On donne le nom d'*officinaux* aux *remedes* que les Apothicaires tiennent tout préparés dans leurs boutiques, pour les

médicaments ſimples. (V. p. 363 de ce Vol.) Mais il nous a fallu renoncer à ce projet, parce que la ſeule deſcription des *formules* du *Codex*, auroit elle-même formé un volume. D'ailleurs la compoſition des *remedes* preſcrits par M. BUCHAN, eſt ſi ſimple & ſi facile, qu'il n'eſt perſonne qui ne puiſſe l'entreprendre, à plus forte raiſon la faire exécuter par ceux qui ſont au fait de ces préparations. De plus, connoiſſant le prix de chaque *médicament* ſimple, il ne ſera pas difficile d'évaluer, à peu de choſe près, celui du *remede* qui en eſt compoſé.

Ce n'eſt pas que nous prétendions que les prix, que nous avons donnés à la fin des articles, qui en ſont ſuſçeptibles, quoique d'après

diſtinguer de ceux qu'ils préparent, d'après les ordonnances des Médecins, & qu'on appelle, pour cette raiſon, *remedes magiſtraux*.

un tarif publié par un Apothicaire de cette Capitale; (V. p. 363 de ce Vol.) soient des prix tellement invariables, qu'on doive être assuré d'avoir les mêmes *drogues*, au même taux, chez tous les Apothicaires. Nous sommes tellement éloignés de cette prétention, que nous prévenons, que nous ne regardons & qu'on ne doit regarder ce tarif que comme un point d'où l'on peut partir, pour savoir, à peu près, à quoi s'en tenir sur le cout des *remedes*, & juger de la dépense qu'on doit faire dans la circonstance où l'on se trouve; à moins toutefois qu'on ne s'adresse directement à l'Apothicaire nommé, qui, à ce qu'on assure, vend constamment au taux fixé. Quant à ses Confreres, on sent combien il seroit injuste & ridicule de leur faire la loi, à cet égard. Il en est, sans doute, du commerce des *drogues*, comme de

tous les autres, où la diminution du prix des marchandiſes dépend, en grande partie, des occaſions, ou débouchés dont ſait, ou peut profiter le Marchand.



ADDITIONS
AU TOME TROISIEME.

PAge 294, fin de la note 1, *ajoutez :* (V. T. IV, note, pag. 356, 357 & 358.)

Page 440, *ligne* 5, *apodeldoch liquide*, lisez : *opodeldoc*, & cherchez ce mot selon cette derniere orthographe. On le trouve encore écrit quelquefois par *opodeltoch*, &c.

Page 485, fin de la note, *ajoutez :*

M. NAVIER, Médecin de Châlons-sur-Marne, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, &c., vient de publier un Ouvrage, intitulé : *Contre-poisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du verd-de-gris & du plomb*, 2 volumes *in*-12. A Paris, chez la veuve Méquignon & fils, & Didot, jeune, Libraires, 1777. Cet Ouvrage, inspiré par le pur amour de l'humanité, puisé dans la *Chymie* la plus profonde, éclairé par les lumieres de la pratique la plus sage & la plus consommée, fruit de plus de trente années de travail, manquoit, & à la Médecine Pratique, & à la Méde-

cine *Prophilactique* ; parce qu'indépendamment de la connoiſſance des *contre-poiſons* aux ſubſtances *corroſives* dont il eſt queſtion, indépendamment de la maniere de préparer & adminiſtrer ces *ſpécifiques*, l'Auteur y donne encore les moyens de prévenir & de ſe garantir de ces ſortes d'empoiſonnements, ſi ſouvent mortels.

Nous n'entreprendrons pas de ſuivre M. NAVIER dans les détails nombreux, tous plus intéreſſants les uns que les autres, dans leſquels il eſt entré. Il faudroit le tranſcrire en entier, parce que tout y eſt marqué au coin de l'utilité : auſſi conſeillons-nous puiſſamment à ceux qui ſont dans le pouvoir de le faire, de ſe procurer cet Ouvrage important, utile & néceſſaire. Nous nous bornerons, en faveur de ceux qui ne pourront l'avoir, à décrire ces *contre-poiſons*, & à donner la maniere de les adminiſtrer.

Les loix des *affinités chymiques* ont fixé les yeux de M. NAVIER ſur le *ſoufre*, le *fer*, les *alkalis* & les ſubſtances *calcaires* ; &, après une foule de tentatives & d'expériences, dont il ne rapporte que celles qui tendent directement à prouver la vérité des faits, il eſt parvenu à trouver les *contre-poiſons*, qu'il cherchoit,

dans trois différents *foies de soufre*, ou, comme il les appelle, dans les *hépars alkalin*, *calcaire* & *martial*, (V. ces mots aux additions à la Table,) aidés de l'usage du *lait*, d'une eau *alkalisée*, &c.

M. Navier ne s'est pas contenté du service important qu'il rendoit à l'humanité, par la découverte de ces *contre-poisons*; parce qu'en habile Praticien, il sait que, quelque victorieux que soient ces *spécifiques*, ils ne doivent point être administrés sans méthode, & que leurs effets certains ne peuvent point donner exclusion aux secours déja employés en pareils cas, & dont l'utilité est constatée. Il expose donc, de plus, les méthodes dont il faut user à l'égard de ceux qui ont eu le malheur d'être empoisonnés; & comme il détermine celle qui convient à chaque espece d'empoisonnements, tandis que M. Buchan n'en propose qu'une seule, nous croyons étendre l'utilité de la *Médecine Domestique*, en donnant le résumé de chacune de ces méthodes.

§. I.

Traitement de l'empoisonnement occasionné par l'arsenic, pris intérieurement.

L'examen étant fait avec célérité, &

l'empoisonnement étant bien constaté, (d'après les *symptomes* décrits T. III, p. 482 & suiv. de notre Traduction,) il faut, si l'*arsenic* a été pris en substance, donner promptement du *lait*, afin d'empêcher, ou de ralentir la fonte de la poudre *arsenicale* : car il est certain que plus il s'en fondra, plus les désordres qu'il occasionnera seront funestes. Il est alors important que le malade rende, par le vomissement, le plus qu'il sera possible, de la substance non dissoute de ce *poison*; mais il est inutile, il seroit même dangereux de donner pour cet effet aucun *émétique*. Il se fondra toujours, dans l'*estomac*, de la substance *arsenicale*, qui est le plus violent de tous les *émétiques*, plus qu'il n'en faudra pour produire des vomissements violents, & faire rendre, par cette voie, les parcelles de la poudre *vénéneuse*. Si cependant ils tardoient trop à se déclarer, il seroit bon de faire avaler quelques corps gras, tels que de l'*huile*, du *beurre* frais, de la *crême*, mêlés avec de l'*eau alkalisée* tiede, c'est-à-dire, de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre, à froid, un gros de *sel alkali* de *tartre*, ou de *soude*, par pinte, & on en fera boire abondamment, à mesure que les vomissements surviendront, afin

de commencer à affoiblir l'action *corrosive* de l'*arsenic*, jusqu'à ce qu'on puisse se procurer d'autres secours plus efficaces.

Si l'on ne pouvoit avoir promptement de ce *sel alkali* pur, on jetteroit des cendres communes dans de l'eau chaude. Après les y avoir agitées & laissé précipiter, on feroit boire de cette solution éclaircie, avec l'addition d'un peu de *sucre*, si le malade le désiroit, pour corriger la saveur désagréable de cette boisson.

Un autre moyen très-facile de secourir les empoisonnés, moyen qui se trouve toujours sous la main, est de faire fondre du *savon* rapé dans de l'eau chaude de riviere, ou de pluie, préférablement à l'eau de puits. Cette derniere eau occasionneroit toujours un caillebottage, par la présence de la *sélénite*, & diminueroit l'action du *savon* sur l'*arsenic*: ou si l'on n'avoit point d'autre eau, il faudroit y faire fondre du *savon*, jusqu'à ce qu'il ne s'y fît plus de caillebottage.

Ces premiers secours étant administrés, on se hâtera de se procurer de l'*hépar*, soit *calcaire*, soit *salino-alkalin*, soit *martial*, faits par *infusion*. (V. ces mots aux additions à la Table.) Nous avons eu lieu d'observer, dit M. Navier, que les *hé-*

pars obtenus par *infusion*, étant plus chargés de *soufre*, convenoient mieux, surtout dans les commencements du traitement, lorsque le *poison* est encore dans les *premieres voies.*

On en fera fondre un gros dans chaque pinte d'eau, un peu plus, un peu moins, selon que le malade en pourra boire facilement ; car il faut qu'il en boive abondamment. Il est essentiel qu'il le boive bien chaud. S'il étoit froid, la décomposition de l'*hépar*, & son union avec l'*arsenic*, se feroient plus difficilement : on y ajoutera du *sucre*, ou de la *réglisse*, d'autant plus que cette boisson est d'une odeur & d'une saveur désagréables ; mais il faut que le malade surmonte sa répugnance, ou qu'il se détermine à mourir au milieu des plus cruelles douleurs.

Si cependant les malades ne pouvoient vaincre leur répugnance à boire de ces *hépars* liquides, on leur en prescriroit en substance, soit en *bols*, soit mêlés avec de la *confiture* non *acide* ; on leur fera boire pardessus chaque prise de cinq ou six grains d'*hépar*, un gobelet d'eau bien chaude.

De quelque maniere qu'on prenne ce *contre-poison*, soit sous forme liquide, soit sous forme solide, on doit le réité-

rer à chaque quart-d'heure, même plus souvent, sur-tout si le *poison* excite des vomissements, & continuer jusqu'à la cessation entiere, ou du moins une diminution considérable des grands accidents.

Après avoir donné abondamment aux empoisonnés de l'*hépar*, soit en boisson, soit en *bols*, s'il subsistoit encore des accidents graves, on pourroit avoir recours à des solutions *martiales*, même *acides*; mais il n'y en a pas d'aussi propre à combattre ces accidents, que l'*hépar martial*, & dont on puisse retirer des avantages aussi réels. On conseilleroit donc de le préférer toujours à toute autre *solution*.

Il ne faut pas cependant laisser les personnes empoisonnées sans secours, lorsqu'on ne peut avoir sur le champ de ces *hépars*. C'est alors qu'il faut avoir recours aux autres *solutions*, ou préparations *ferrugineuses*. On donnera donc au malade, après lui avoir fait boire une ou deux pintes d'*eau alkalisée*, (V. ci-dessus p. xvj,) de l'eau dans laquelle on aura fait fondre du *vitriol verd*, à la dose d'un gros par pinte, & le malade en boira abondamment, ou, à son défaut, on étendra une cuillerée d'*encre* dans une pinte d'eau, qu'il boira en aussi grande quantité.

Après avoir calmé les plus violents accidents, soit totalement, soit en partie, par les moyens que je viens d'exposer, il faut alors faire boire du *lait* abondamment. Le *lait* est préférable aux *huiles* & aux graisses dans ce temps & dans les commencements, parce qu'il émousse véritablement la *corrosion* du *poison*, au lieu que les graisses & les *huiles* ne peuvent jamais en devenir le vrai correctif, parce que la chaleur qu'exige l'*arsenic*, pour y être fondu & dissous, est inadmissible dans les corps animés. Le *lait* d'ailleurs produit les mêmes effets que les *huiles*, en garantissant les entrailles, soit en enveloppant la portion des molécules *arsenicales*, qui n'aura point encore pénétré les *intestins*, soit en enduisant le *canal intestinal* de ses parties rameuses.

Les moyens que nous proposons, s'ils sont administrés à propos, pourront procurer du soulagement aux malades qui auront avalé de l'*arsenic*, & même opérer leur guérison : mais on n'aura lieu d'en attendre ces effets salutaires, qu'autant que les *remedes* proposés auront été employés avant que le *poison* ait formé sur les entrailles des *escarres* mortelles ; accident qui seroit inévitable, si les secours

étoient mis en usage trop tard ; si l'*arsenic* avoit été pris en trop grande dose, quoiqu'en boisson ; si on l'avoit avalé en substance. Dans cette derniere circonstance sur-tout, le *poison* forme masse, & se fixant en plus grande quantité dans de certains endroits, il y brûle, il y cautérise, il y détruit la partie vivante sur laquelle il se trouve appliqué. Quel *remede* alors peut-on trouver dans la Nature contre de pareils désordres ? Point d'autres que d'enlever, de corriger & de détruire, par les moyens proposés, le *poison* subsistant, & d'abandonner aux adoucissants *laiteux*, & à la Nature même, la chute des *escarres*. Si elles sont légeres, & que le malade soit vigoureux, il peut échapper à la mort. Si les *escarres* sont profondes, elles forment en tombant, des ouvertures infailliblement mortelles, dans les tuniques de l'*estomac* & des *intestins*.

Les *acides*, contre l'opinion de beaucoup de personnes, qui ont avancé qu'ils étoient de bons *contre-poisons* de l'*arsenic*, ne sont que nuisibles dans le traitement, puisqu'il est démontré que les *alkalis* rendent la dissolution de l'*arsenic* plus douce, & que d'ailleurs M. Macquer a fait voir le rapport & l'*affinité*

de l'*arſenic* avec les *alkalis-ſalins fixes*, d'où réſulte la preuve de l'exiſtence d'un puiſſant *acide* dans ce *poiſon*.

Ainſi le *vinaigre*, la *limonnade*, le *petit-lait*, qui s'*aigrit* ſi facilement, bien loin d'adoucir & de modérer l'action *vénéneuſe* de l'*arſenic*, ne feroient que l'augmenter. Ce ſeroit ſe tromper ſur la véritable *indication*, que d'employer des *rafraîchiſſants* de cette nature, ſous prétexte que le malade reſſent une grande chaleur dans les entrailles : ils ne peuvent devenir utiles, qu'autant que toutes les parties *arſenicales* ſont détruites & emportées. Dans ce cas même, comment leur uſage peut-il devenir avantageux ? C'eſt en corrigeant & en réprimant l'action acrimonieuſe de la *bile cyſtique*, que les énormes vomiſſements ont forcé de ſortir de ſon réſervoir, pour tomber dans le *duodenum*. Il n'eſt pas douteux que l'uſage des *acidules* ne produiſe de bons effets dans cette circonſtance ; & c'eſt ce qui a fait croire trop légérement qu'ils étoient utiles contre l'action de l'*arſenic*.

La *thériaque* y eſt encore plus contraire. Bien loin de diminuer les effets *vénéneux* de l'*arſenic*, ce *remede* les aggrave au point, que les autres ſecours les mieux

indiqués & les plus ſagement appliqués, deviennent de nul effet, & que les malades périſſent plus promptement & dans de plus cruelles douleurs. M. NAVIER donne, en preuve de ce qu'il avance, l'obſervation de ſix perſonnes, à qui on avoit donné, pour premier *remede*, beaucoup de *thériaque*, & qui ſont mortes cruellement, ſans que les autres ſecours, véritablement antivénéneux de ce genre de *poiſon*, aient pu opérer d'autre effet que celui de calmer un peu les douleurs de ces infortunés, & de reculer le terme de leur deſtruction.

Lorſqu'on a émouſſé, décompoſé, détruit en totalité, ou pour la plus grande partie, le *poiſon arſenical*, d'après les moyens indiqués, il faut emporter par dégrés & avec ménagement, tous les *marcs* qui ſe trouvent dans le *canal inteſtinal*. Les moyens qui conviennent ici ſont, les eaux de *caſſe* & de *manne*, unies à de l'*huile d'amandes douces*, dont on variera les doſes proportionnellement aux effets, aux *tempéraments* & aux circonſtances. Si cependant l'impreſſion de l'*arſenic* avoit produit des évacuations ſuffiſantes, comme il arrive ordinairement, alors l'uſage du *lait* & des boiſſons adouciſſantes, chargées légérement de *muci-*

lage de *guimauve* & de *graine de lin*, seroient les seuls *remedes* qui resteroient à faire.

Comme on ne doit négliger aucune espece de secours dans de telles circonstances, on peut, outre les moyens que nous venons de proposer, employer les *fomentations onctueuses* & *mucilagineuses* sur toutes les *régions* du *bas-ventre*, ainsi que sur tout le corps, en faisant prendre des *bains* de même nature.

Lorsque le sujet est fort & vigoureux, il faut pourvoir aux *inflammations*, aux *phlogoses* qui succedent à des *irritations* aussi violentes que celles que cause l'*arsenic* dans un corps animé. Ainsi, après avoir employé les premiers instants où les effets de l'*arsenic* se manifestent, à combattre directement son action *corrosive*, par les *remedes* proposés, modifiés selon les circonstances, les *tempéraments* & l'époque de l'empoisonnement, il faut faire quelques *saignées* du bras, proportionnées à l'intensité des accidents, aux forces du malade & à sa délicatesse.

S'il se joint à l'*inflammation* du *bas-ventre*, des embarras dans le *cerveau*, il n'est pas prudent de pratiquer la *saignée du pied* : celle de la *jugulaire* doit alors remédier à l'affection de la tête. Le *bas-*

ventre

ventre s'en trouvera aussi soulagé, surtout quand on aura déja désempli les *vaisseaux* par une ou deux *saignées* du bras. Il est également nécessaire d'appliquer les *fomentations émollientes*, & de les renouveller souvent, comme nous l'avons observé.

Les *demi-bains* tiedes procurent aussi beaucoup de soulagement aux malades : il faut donc les employer sans délai, y laisser les malades des heures entieres, & y revenir très-fréquemment. On peut leur donner dans le *bain* les autres secours, les y laisser vomir & faire toute espece d'évacuation, en observant de changer d'eau en temps & lieu, & de bien laver la baignoire, pour en enlever les parties *vénéneuses* que les malades auroient pu y rendre.

Un autre genre de *médicament* très-propre à favoriser les bons effets de la méthode curatoire que nous proposons, est l'usage des deux *narcotiques*, de l'*opium* même & de ses préparations, administrés avec prudence : rien de plus propre à faire tomber les *orgasmes*, les *spasmes*, les *irritations*, les ébranlements fougueux des *nerfs* & de tout le *systême* des *solides*, qui ont été mis aux plus violentes épreuves, par l'action *corrosive* de l'*arsenic*.

Il eſt à propos de mettre enſuite les malades à l'uſage du *lait*, pour toute nourriture, pendant un temps ſuffiſant : ce ſera une reſſource propre à remédier aux déſordres que des parcelles *arſenicales*, inſinuées dans le *ſang*, ne peuvent manquer de produire dans toute l'*économie animale*, ſur-tout à réparer la maigreur & le *maraſme* qui ſuivent inévitablement de tels empoiſonnements. Son uſage ne ſera pas moins utile pour modérer les tremblements qui ſuccedent aux autres accidents, & qui affligent toutes les parties du corps.

Il ne faut pas cependant ſe borner à cet unique ſecours, qui n'eſt pas ſuffiſant pour remédier complétement aux déſordres ſubſiſtants, tels que les mouvements *convulſifs*, les *accès épileptiques* & les *tremblements* univerſels qui ſurviennent à ceux qui ont eu le bonheur d'échapper à la premiere action de l'*arſenic* pris intérieurement. On doit, ſans interrompre le *lait*, faire boire fréquemment, & même donner, pour boiſſon ordinaire, de l'eau, imprégnée d'un *hépar* fin & léger, tel que l'*hépar martial* ſimple, fait par *détonnation*, ou l'*hépar martial calcaire*, préparé de la même maniere, ſelon les procédés qu'on trouvera aux

additions à la Table. Ces *hépars* contiennent des parcelles *ſulphureuſes* d'une très-grande fineſſe, & ſous une diviſion telle, qu'elles peuvent pénétrer tous les ordres de *vaiſſeaux*, même les plus petits d'entre les *capillaires*, & agir d'une maniere efficace ſur tous les atomes *arſenicaux* qui s'y ſont inſinués.

Si les malades ſont en état de voyager, il faut les envoyer aux *eaux thermales ſulphureuſes*, telles que celles *de Bourbon-l'Archambault*, & les autres de cette qualité : ils en boiront abondamment ; ils s'y baigneront, & même en recevront la *douche*, dont la propriété eſt de faire pénétrer ces *eaux*, de vaincre les obſtacles qui peuvent ſe rencontrer, & de déplacer les parcelles *hétérogenes*, qui ſe ſont fixées dans les endroits les plus éloignés du centre du mouvement *vital* & de ſes forces auxiliaires.

Lorſque les malades ne pourront aller aux ſources des *eaux thermales*, il ſera facile de leur procurer des ſecours à-peu-près ſemblables, ſoit *bains* domeſtiques, ſoit *douches*, ſoit boiſſons, au moyen des préparations *ſulphureuſes*, dont j'ai démontré l'efficacité. Pour les *bains*, on fera fondre cinq ou ſix onces de bon *hépar calcaire*, fait par *fuſion*, dans un muid d'eau

bien chaude : on placera le malade dans cette eau, après lui en avoir fait tomber sur le corps en forme de *douche*. Cette même eau ne pourra servir que deux ou trois fois, parce que les eaux, soit naturelles, soit factices, qui contiennent de l'*hépar sulphuris*, perdent leur qualité *sulphureuse* à l'air libre; & plus l'*hépar* est fin, plutôt il se détruit. Pour ce qui est de l'usage intérieur, il suffit de faire fondre dans chaque pinte d'eau chaude, un, ou deux gros d'*hépar calcaire martial*, préparé par la *détonnation*, & d'en faire boire le matin à jeun une pinte, ou deux. Les malades ne refuseront pas même d'en boire aux repas, en la rendant plus légere & en la donnant froide : de cette maniere, elle n'aura rien de révoltant.

Nous avons vu jusqu'ici que l'on peut apporter des secours efficaces contre le plus violent & le plus dangereux des *poisons corrosifs*, l'*arsenic*, si les moyens que nous proposons sont employés à temps & avec lumiere. Nous allons examiner ce que l'on peut faire pour remédier aux ravages occasionnés, dans l'intérieur du corps, par le *sublimé corrosif*; ravages qui approchent beaucoup de ceux de l'*arsenic*.

§. II.

Traitement de l'empoiſonnement, occaſionné par le Sublimé corroſif, pris intérieurement.

Le *ſublimé corroſif* eſt un des *poiſons* les plus actifs. Les funeſtes effets qu'il eſt capable d'opérer ſur le corps humain, ne ſont malheureuſement que trop connus. Si ſa mauvaiſe qualité, en ſe manifeſtant plus facilement, le rend moins inſidieux, il agit auſſi avec plus de célérité ſur les *organes* animés, & les douleurs, que ſes pointes *corroſives* occaſionnent, ſont plus *aiguës* que celles que cauſe l'*arſenic*. La cautériſation des chairs en eſt plus rapide, les effets plus effrayants & la mort plus prompte. La découverte du *contre-poiſon* du *ſublimé corroſif*, eſt donc de la plus grande importance, & on ne ſauroit en témoigner trop de reconnoiſſance à M. Navier, ſur-tout dans ce moment-ci, où, d'après l'inſtigation du célebre Baron Van-Swieten, ce *poiſon* ſe trouve tous les jours être manié par des ignorants, dans le traitement des *maladies vénériennes*.

Le *remede* le plus prompt contre le *ſublimé corroſif*, & celui qui ſe trouve

ſous la main de tout le monde, eſt l'eau, parce que ce *ſel métallique* s'y fondant facilement, elle en affoiblit l'action : car ſi un grain de *ſublimé corroſif*, fondu dans une cuillerée d'eau, eſt capable de ronger & de détruire les *organes* vivants, ſon effet ſera preſque nul, s'il eſt étendu dans pluſieurs pintes de ce liquide. Si donc quelqu'un a eu le malheur d'avaler de ce *poiſon*, il faut lui faire boire ſur le champ une grande quantité d'eau : il n'eſt pas moins néceſſaire, à meſure qu'il vomit, de lui en faire prendre de gré, ou de force, ſi on veut lui ſauver la vie, & de continuer juſqu'à ce que les accidents ſoient conſidérablement diminués. On peut donner d'abord l'eau froide, pour ne pas perdre de temps, & la faire tiédir enſuite, afin qu'elle fonde plus exactement toutes les parcelles *corroſives* qui pourroient être en ſubſtance. Mais comme on a remarqué que le *ſublimé*, en ſe fondant dans l'eau, la blanchit, ſur-tout celle de puits, à cauſe des parties terreuſes & ſéléniteuſes qu'elle contient, il eſt à propos d'y ajouter un peu d'*eau-de-vie*, environ une cuillerée ſur une, ou deux pintes d'eau. Par ce moyen, la diſſolution du *ſublimé* s'y fera plus parfaitement, & le peu d'*eau-de-vie*,

qui y entrera, loin de nuire, rendra la boisson *antiseptique*, ou plus propre à résister à la pourriture & aux effets de la cautérisation.

Il faut bien se garder de donner, dans les premiers moments, des substances grasses; ce seroit mettre le malade dans l'impossibilité de guérir : car quoiqu'on émousse un peu, par ce moyen, l'activité de cette substance *corrosive*, ce n'est que pour quelques instants : elle ne tarde pas à reprendre son action; & l'eau ayant alors peu de prise sur elle, à cause des parties grasses dont elle est enduite, on ne pourroit espérer d'en détruire les mauvais effets & de l'emporter.

L'eau, quoique bonne dans les premiers instants, n'est cependant pas sans inconvénients : elle ne fait qu'affoiblir le *poison*, en lui donnant plus d'étendue. D'ailleurs elle en facilite la pénétration dans le *sang*, sur lequel il produit des effets que l'on doit beaucoup redouter. Il faut donc, pendant que l'on fait boire plusieurs pintes d'eau, pour satisfaire à ce qu'il y a de plus urgent, recourir à des secours plus efficaces, si l'on veut détruire l'action *corrosive* du *sublimé*.

Ces secours sont, l'eau *alkalisée* de l'une ou l'autre des manieres proposées

ci-devant, p. xvj. Cette eau cependant n'est pas aussi puissante sur le *sublimé* que sur l'*arsenic*; parce que l'union d'un *alkali salin* avec le *sublimé*, forme un précipité considérable, qui n'est pas entiérement exempt de corrosion : il en est de même des *alkalis terreux*, tels que la *craie de Champagne*, les terres *bolaires*, ou *sigillées*, prises en substance, délayées dans de l'eau : ces moyens soulageront les malades, mais ne suffiront pas pour détruire toute l'activité du *poison*.

Il faut donc recourir aux *hépars*, qui ont une action très-puissante, pour décomposer le *sublimé corrosif*, en s'unissant au *mercure* par leur *soufre*, & à l'*acide marin* par la partie *alkaline*, soit terreuse, soit *saline*, soit enfin *ferrugineuse*. On peut être assuré que par le secours de l'eau, légérement *alkalisée*, & l'usage des *hépars sulphuris*, l'*hépar martial* sur-tout, qui est préférable aux deux autres, on opérera une décomposition complete du *sublimé corrosif*, & qu'on en détruira les effets *vénéneux* dans le corps humain, s'ils sont employés avec célérité. Ils s'administrent de la même maniere & avec les mêmes accessoires que dans le traitement de l'*arsenic*. (V. ci-dessus, p. xvij & suiv.)

On doit ensuite porter ses vues sur l'état de *phlogose* & d'*inflammation*, plus ou moins grande que la premiere action du *corrosif* laisse inévitablement dans les entrailles. On a recours, pour cet effet, aux moyens *antiphlogistiques*, aux *délayants émulsionnés*, *mucilagineux*, *huileux*, *laiteux*, assoupissants de toute espece. On emploie aussi, avec prudence, les *bains*, les *fomentations*, les *embrocations*, &c.

Il n'est pas moins important de placer ensuite les *minoratifs* les plus doux, tels que ceux de *casse*, de *manne*, d'*huile d'amandes douces*, afin d'emporter par les *selles* toutes les matieres nuisibles & *hétérogenes* dont l'*estomac* & le *canal intestinal* sont impregnés. (V. ci-dessus la maniere d'administrer tous ces secours dans le *traitement de l'empoisonnement occasionné par l'arsenic*, p. xxiv & suiv.)

§. III.

Traitement de l'empoisonnement, occasionné par le Verd-de-gris, pris intérieurement.

Le *verd-de-gris*, ou *verdet*, mérite d'autant plus d'attention, que l'on est journellement exposé à en éprouver les

mauvais effets, parce que ce *poison corrosif* se récrée, pour ainsi dire, tous les jours dans les instruments & ustensiles dont on se sert dans les cuisines, pour préparer les *aliments*. Aussi le bien général de l'humanité, relativement à sa conservation, étant le seul but de l'Ouvrage de M. NAVIER, ce Médecin est entré dans les détails les plus circonstanciés, sur les dangers & les inconvénients qui résultent des ustensiles de *cuivre*, employés pour tout ce qui a rapport aux *aliments*.

Il prouve d'abord que l'étamage, outre qu'il ne garantit pas toujours la dissolution du *cuivre*, sur lequel il est appliqué, est lui-même un *poison*, parce qu'il n'y a pas d'*étain*, même celui de Malac, qui passe pour le plus fin, qui ne contienne de l'*arsenic*, dans la proportion d'un gros par livre, de sorte qu'en voulant éviter le danger de la rouille du *cuivre*, on s'expose à un genre d'empoisonnement encore plus funeste. Car le *cuivre* n'est pas mal-faisant par lui-même; on pourroit faire impunément beaucoup de préparations, pour la bouche, dans des vaisseaux non étamés, en prenant les précautions nécessaires, pour ne pas laisser former de *verd-de-gris*. Mais, dit très-bien M. NA-

VIER, on n'est pas moins en danger par l'usage de ces vaisseaux, que ceux qui parcourent témérairement, quoiqu'avec sécurité, un sentier sur le bord d'un précipice, puisque la moindre négligence entraîne des accidents funestes.

De quelque nature que soient les agents qui operent la décomposition du *cuivre*, tout le monde convient que le *verd-de-gris* qui en résulte, est un *poison* violent. Cette vérité, généralement reconnue, n'est que trop confirmée par une infinité d'exemples malheureux qui se renouvellent tous les jours sous les yeux, sans rendre, ni plus prudent, ni plus surveillant à cet égard. N'est-ce pas une témérité d'employer dans les cuisines & dans les offices toutes sortes de vaisseaux de *cuivre*? En vain objecte-t-on que la plupart de ces vaisseaux sont étamés, c'est-à-dire, recouverts d'une couche d'*étain*; l'étamage lui-même n'est pas, à beaucoup près, sans danger, par la nature même de l'*étain*, comme nous venons de le faire voir, & à raison de la facilité avec laquelle il se dissout dans une infinité de substance, & laisse par conséquent le *cuivre* à nud.

Le Roi, par sa Déclaration du mois de Juin 1777, regiſtrée en Parlement,

ſupprime les comptoirs, revêtus de *plomb*, en uſage chez les Marchands de vin; les pots de *cuivre*, dans leſquels les Laitieres conſervent le *lait*, & les balances de *cuivre* qu'emploient les Regratiers de *ſel* & les Débitants de *tabac* : n'eſt-ce pas un avis que notre ſage Monarque donne à chacun de ſes Sujets, ſur la conſervation de ſa ſanté? Les vues bienfaiſantes de ce jeune Prince, pour la claſſe inférieure de ſon peuple, expoſée ſans ceſſe à des maladies d'autant plus redoutables, que les commencements en ſont toujours peu ſenſibles, & rarement ſuivis de preuves manifeſtes d'empoiſonnement; ces vues, dis-je, n'annoncent-elles pas que ſon cœur paternel a été ému, en apprenant les maux ſans nombre que nous puiſons avec les *aliments*, dans les ſources mêmes de la vie? Et indépendamment de l'intérêt perſonnel qui nous porte à éloigner de nous tout ce qui peut altérer notre ſanté, & abréger la durée de nos jours, la reconnoiſſance, qu'excite en nous cette tendre ſollicitude, n'eſt-elle pas un motif aſſez puiſſant pour nous faire exécuter nous-mêmes, en ſubſtituant aux uſtenſiles *vénéneux* de nos cuiſines, des vaiſſeaux exempts de danger, & auſſi commodes?

Les grands Seigneurs & les gens riches peuvent faire fabriquer tous les uſtenſiles poſſibles de cuiſine en *argent* pur, ou au moins en *cuivre*, recouvert d'une lame d'*argent*, le plus pur & ſolidement incruſté, tels qu'on en trouve chez le ſieur *Gournai*, à Paris, rue Popincourt, près la barriere, quartier du Pont-aux-Choux, & qui ont mérité l'approbation & la confiance de l'Académie Royale des Sciences & de la Faculté de Médecine de Paris. Il eſt prouvé, par des calculs exacts, que cette vaiſſelle doublée d'*argent* fin, coûte moins au bout d'un certain temps, que l'étamage que l'on eſt obligé de renouveller ſouvent ſur le *cuivre*. On doit obſerver que les vaiſſeaux d'*argent* polis & ſans aucun ornement, ſont les ſeuls à l'abri des dangers. Tous les ornements dont on décore l'argenrerie, exigent la ſoudure, & cette ſoudure eſt preſque toute de *cuivre*; ce qui eſt prouvé par le *verd-de-gris* que l'on découvre très-ſouvent dans les endroits où la ſoudure eſt expoſée à l'action des ſubſtances qui ont priſe ſur le *cuivre*.

Les vaiſſeaux de faïance, dont il ſeroit à ſouhaiter que l'uſage prévalût, ne ſont point ſujets à tous ces inconvénients.

Les perſonnes qui ne ſont pas en état

de faire la dépense qu'exigent des ustensiles d'*argent*, ou de *cuivre* doublé d'*argent*, peuvent se servir de casseroles de *fer* battu étamé, ou de fer-blanc; en supposant toujours que l'*étain*, qui aura été employé à l'étamage, sera parfaitement pur.

Le peuple se servira d'ustensiles de terre qui résistent au feu. Ces vaisseaux, les plus sains de tous, laissent cependant quelque chose à désirer. Le vernis commun qui les recouvre, fait avec de la *chaux de plomb*, se fond peu à peu dans les graisses, & rend, à cet égard, les *aliments* qu'on y prépare nuisibles à la santé. On devroit y substituer le vernis blanc, qui a pour base la *chaux d'étain* : ce vernis est d'autant moins dangereux, que la *chaux d'étain* ayant éprouvé long-temps l'action d'un grand feu, se trouve par-là dépouillée absolument de toute substance *arsenicale*, parce que l'*arsenic* est extrêmement volatil. Les casseroles de terre ainsi vernissées, doivent donc être préférées à celles qui ne sont que plombées. On observera, en faveur du peuple & de ceux que leur peu de faculté met dans l'impossibilité de renouveller fréquemment leurs vaisseaux, qu'il est possible de faire perdre le gout de vieille

graisse, ou, comme ils disent, de *graillon*, que les ustensiles de terre vernissée prennent ordinairement par l'usage. Il suffit d'exposer le vaisseau de terre à un feu ardent : la graisse qu'il contient dans ses pores, s'enflamme en transudant, & le vaisseau lui-même semble brûler jusqu'à ce que toute la graisse soit consumée : après cette opération, il n'a plus aucune odeur.

M. Navier propose ensuite de substituer des chaudieres de *fer*, ou de fonte de fer, ou de bronze, &c. à celles de *cuivre*, dont on se sert dans les Communautés, dans les Hôpitaux, &c. Il condamne les fontaines de *cuivre*; les canules de *cuivre*, employées pour tirer le *vinaigre* & le *vin*; les vaisseaux de *cuivre*, dans lesquels on distribue le *vin* aux soldats dans leurs routes : il passe en revue les lardoires, les écumoires, les passettes, ou passoires, parce que chacun de ces instruments lui a fourni des observations qu'il faut lire dans son Ouvrage, T. I, p. 293 & suiv. Il en conclut que tous ces vaisseaux & instruments doivent être, ou en grais, ou en terre vernissée, ou en bois, ou en *fer*, ou en *argent*, ou en *or*.

Malgré les facilités qu'on propose ici pour réformer les vaisseaux & ustensiles

de *cuivre*, on ne se flatte pas d'être assez heureux pour voir entiérement proscrire leur usage. On va en conséquence donner le traitement qu'il convient d'employer à l'égard de ceux qui éprouvent les effets dangereux du *verd-de-gris*. Ce traitement doit être relatif à la maniere dont il a été pris, & aux substances dans lesquelles le *poison* étoit dissous avant que d'avoir été pris.

Les *acides* sont les dissolvants les plus puissants du *cuivre :* aussi est-ce un *acide* qu'on emploie pour convertir ce *métail* en *verd-de-gris*. Ainsi dans les cas, où l'on auroit pris du *verd-de-gris* en substance, il faut se comporter de la même maniere que lorsqu'on a pris ce *poison*, formé par le séjour d'un *acide* quelconque sur le *cuivre*.

Or, s'il y a peu de temps que le *verd-de-gris* est avalé, il faut administrer, dans les premiers instants, trois ou quatre grains de *tartre-stibié*, afin d'emporter par de fortes secousses la majeure partie du *poison*. On fait boire, après les premiers vomissements, de l'eau pure, froide & en grande abondance, pour entretenir le *ton* de la *fibre*, & pour éviter toute agitation dans les *liquides*, qu'une boisson chaude occasionneroit. Les malades ren-

dent, par le vomissement, ce liquide à mesure qu'ils l'avalent, ou presqu'aussitôt après, par un effet de la propriété vomitive du *verd-de-gris.*

Quand les vomissements commencent à se ralentir, on passe à l'eau *alkalisée*, de préférence avec l'*alkali volatil*, à cause de la rapidité avec laquelle il dissout le *verd-de-gris* à froid. S'il arrive qu'on ne trouve point sur le champ d'*alkali volatil*, il est facile de s'en procurer promptement, en faisant fondre du *sel ammoniac* dans de l'eau, où l'on ajoutera un *alkali salin fixe*. Cette eau *alkalisée* a l'avantage de rendre les parcelles du *verd-de-gris* plus propres à admettre la combinaison avec le *soufre* des *hépars*. Enfin on administre les *hépars*. L'*hépar calcaire* est celui qu'on doit préférer, sur-tout si on a fait préalablement usage de l'eau *alkalisée* avec l'*alkali volatil*. (V. ci-dessus le *traitement de l'arsenic*, pour la maniere d'administrer les *hépars*, p. xvij & suiv.)

Si l'on est obligé de combattre l'action du *verd-de-gris*, lorsqu'il a séjourné dans le corps, il est indispensable de suivre une autre route. Dans ce dernier cas, il faut faire prendre au malade beaucoup d'*hépar sulphuris*, soit *calcaire*, soit *al-*

kalin ſimple, ſoit *alkalin martial*, fort étendu dans l'eau chaude. La doſe eſt d'environ un gros par pinte : l'on peut y ajouter du *ſucre*, pour en corriger la mauvaiſe ſaveur. Si le malade ne peut prendre les *hépars* en *ſolution*, on le lui donnera en *bol*, &c. (V. ci-deſſus p. xviij :) on fera boire, immédiatement après, un verre d'eau chaude & ſucrée ; ce que l'on continuera juſqu'à la ceſſation des accidents.

Si cependant, dans ce cas, l'on ſoupçonnoit encore quelques parties *cuivreuſes*, non diſſoutes dans les entrailles, & qui n'euſſent point été emportées par les vomiſſements, il faudroit recourir à l'eau *alkaliſée*, avec l'*alkali volatil* : on en donnera abondamment, & on retournera enſuite aux *hépars*.

Lorſque les principaux accidents de l'empoiſonnement ſont diſſipés, il faut s'occuper d'évacuer, par de doux *minoratifs*, les dépôts formés dans les premieres *voies*, par les décompoſitions du *verd-de-gris* & des *hépars*. (V. ci-deſſus, p. xxiij & ſuiv.) On doit mettre enſuite les malades à l'uſage des *aliments* doux, ou *laiteux*, pour toute nourriture, au moins pendant quelque temps. Si les douleurs, occaſionnées par le *poiſon*, ſont conſidé-

rables, & les *spasmes* violents, on ne peut se dispenser d'employer un traitement *antiphlogistique*, dirigé avec prudence, en même-temps qu'on continue à faire usage des *contre-poisons*. Le plan curatif proposé contre l'empoisonnement, causé par l'*arsenic*, offre des moyens qui peuvent aussi trouver ici leur application.

S'il reste des tremblements après la guérison, comme il arrive souvent, on doit faire faire usage aux malades des *eaux thermales sulphureuses*, tant en *bain* & en *douche*, qu'en boisson. J'en ai vu, dit M. Navier, de bons effets, sur un malade que j'avois envoyé à *Bourbonne*. Il avoit été empoisonné en mangeant du poisson cuit dans du *cuivre*. Après la guérison des premiers accidents, il lui étoit resté un tremblement par *paroxismes*, qui succédoit à de violentes douleurs de jambes : ces douleurs lui survenoient de temps à autre, & le rendoient impotent pendant plus, ou moins long-temps. Les *eaux de Bourbonne* ont achevé sa guérison. (Voyez ci-devant, pag. xxvij & xxviij.)

Il arrive fréquemment que le *verd-de-gris* s'insinue dans les *aliments*, & passe dans le corps à la faveur d'un corps gras

qui a ſervi à le diſſoudre : car il eſt d'obſervation que les *huiles* & les graiſſes n'ont pas beſoin de bouillir dans le *cuivre* pour le diſſoudre ; qu'elles en développent au contraire bien davantage, lorſqu'elles ne font qu'y ſéjourner à une chaleur douce. Il eſt donc évident que les Cuiſiniers, qui laiſſent ſéjourner leurs ragouts dans les caſſeroles ſur un feu doux, pour les entretenir chauds juſqu'au moment du ſervice, prennent un moyen aſſuré pour imprégner les *aliments* d'une plus grande quantité de *verd-de-gris*.

Les *baumes de ſoufre* ſont les *contre-poiſons* du *verd-de-gris*, diſſous de cette maniere & pris intérieurement. Celui qu'on trouve chez tous les Apothicaires, ſous le nom de *baume de ſoufre térébenthiné*, peut donc être employé utilement dans ce cas. Mais comme il a une très-mauvaiſe odeur, M. NAVIER donne la compoſition du ſuivant, qui eſt moins déſagréable, & qui peut le remplacer.

Prenez d'*huile d'olive*, demi-once,
de *ſavon rapé*, demi-gros,
de *fleurs de ſoufre*, 10 à 12 grains.

Faites bouillir le tout, en remuant continuellement. Ce mêlange s'épaiſſit en refroidiſſant : mais en y ajoutant de la nouvelle *huile d'olive*, on lui donne tel dé-

gré de fluidité qu'on juge à propos.

Il suffit, dans ce genre d'empoisonnement, de faire avaler de ce *baume de soufre*, en différente quantité & à plusieurs reprises, étendu dans un peu d'*huile d'olive* chaude : on pourroit également le donner en *bol*, & faire boire pardessus de l'*huile d'olive* pure & chaude, qui dissoudroit parfaitement le *baume* dans l'*estomac*, & le mettroit en état d'agir contre les parties *vénéneuses* du *verd-de-gris* uni aux graisses. Ce *remede* attaquera non-seulement les parcelles cuivreuses qui seront dans les *premieres voies*, mais encore celles qui auront pénétré jusques dans les endroits les plus reculés du corps, en s'y insinuant lui-même, & remédiera à une infinité de désordres, occasionnés par les atomes *vénéneux* du *cuivre*, quand même ils y seroient passés depuis long-temps avec les *sucs chyleux* des *aliments*, préparés dans le *cuivre*.

Si cependant le malade avoit encore trop de répugnance à prendre le *baume de soufre* tel qu'on vient de le proposer, il faudroit en venir aux *hépars*, soit liquides, soit en *bols*, en observant de faire boire, pardessus les *bols*, de l'eau bien chaude & très-pure, & de faire, pendant l'action de ces *remedes*, des com-

pressions molles & alternatives avec les mains, sur l'*estomac* & sur le ventre. Ces compressions forceront les liquides, pourvus de rapport entr'eux, à dégager & à décomposer les parties *vénéneuses* qui seroient fixées dans les *pores* des *intestins* : il ne sera plus question ensuite que d'expulser hors du corps les parties *hétérogenes* qui seront flottantes dans les entrailles. L'on mettra ensuite les malades aux nourritures *laiteuses* & *adoucissantes*. (V. ci-devant, pag. xxvj.)

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matiere, je dois, dit toujours M. Navier, dire un mot des moyens d'arrêter les progrès du *verd-de-gris*, dissous par un *alkali*, quoique cela n'arrive que très-rarement : mais ces moyens sont sur-tout nécessaires, après un trop grand usage de l'eau *alkalisée*, pris dans l'intention de corriger l'action du *verd-de-gris* qu'on auroit avalé en substance ; ils doivent être choisis parmi les *hépars* & les *solutions aceto-martiales*. Mais le *remede* qu'il faut préférer, est l'*hépar calcaire*, qui, dans cette circonstance, a plus d'action sur le *cuivre*, que l'*hépar alkalin*.

§. IV.

Traitement de l'empoisonnement occasionné par le plomb, pris intérieurement.

Le *plomb* n'est point une substance *corrosive*, à proprement parler : ce *métal* en masse n'a rien de dangereux ; il peut séjourner dans les chairs, sans incommoder autrement que par son volume. Personne n'ignore que des balles de *plomb* sont restées des années entieres dans différentes parties du corps des Militaires, sans leur causer aucune douleur : il produit cependant tous les jours de pernicieux effets dans le corps humain, lorsqu'il s'y est introduit, soit sous forme de poudre *métallique*, comme il arrive si souvent aux Plombiers d'en avaler ; soit sous une forme à demi-soluble, telle qu'est la *céruse*, qui est un *plomb* seulement divisé par l'*acide* du *vinaigre* ; soit entiérement dissous dans le *vinaigre*, ou dans les vins verds ; &, dans ces cas, il produit ces douleurs affreuses d'entrailles, qui forment une maladie connue sous le nom de *colique de Potier*, de *Poitou*, des *Peintres* ; (V. T. II, p. 424, & note 1 de notre Traduction,) mais ces douleurs ne surviennent ordinairement que long-temps

après qu'on a avalé les parties *métalliques* du *plomb*, & lorsqu'elles se sont fixées dans la texture des *intestins*. Les effets du *plomb* ne sont donc pas aussi délétaires que ceux des autres *poisons corrosifs* dont nous venons de parler : son action est, au contraire, lente & tardive.

Lorsqu'on a bu une *solution* de *plomb*, telle que du vin *lithargiré*, ou adoucie avec la *litharge*, (V. T, I, pag. 191, & note 1 de notre Traduction,) une portion du *métal* se précipite & se dépose sur les tuniques de l'*estomac* & des *intestins*, & l'autre demeure dissoute. Les *hépars* décomposent absolument cette derniere : ils n'ont pas la même action sur la poudre *métallique* précipitée sur le velouté *intestinal*; mais il est facile de la leur concilier. Le *plomb* se dissout aisément : il suffira, par conséquent, de faire boire abondamment aux malades de la *limonnade*, de l'*oxymel*, ou même de l'*oxycrat*. Cette boisson chaude dissoudra la poudre *métallique* du *plomb*, soit qu'elle vienne de ses *solutions* précipitées, soit de la *céruse*, ou de toute autre préparation de *plomb*; & dès-lors on sera certain d'en détruire tout le *vénéneux*, par l'usage des *hépars*.

Quand toutes les parties *métalliques* seront

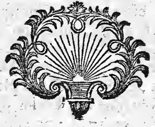
feront parfaitement précipitées & combinées avec une grande quantité de molécules *ſulphureuſes*, elles feront hors d'état de nuire. Il ne ſera plus queſtion que de les expulſer du corps par de doux *purgatifs*, ou de les attirer en en-bas avec des *lavements adouciſſants*, lorſque toutes les fécules *métalliques ſulphureuſes* feront deſcendues juſques dans les gros *inteſtins*. Par les moyens que nous propoſons, on pourroit éviter aux malades, attaqués de *coliques* de *plomb*, l'action des *émétiques* & des *purgatifs* violents que l'on emploie pour les combattre : car on peut dire, ſans vouloir déprimer leur efficacité, qu'ils fatiguent toujours par les fortes ſecouſſes qu'ils occaſionnent, ſurtout aux perſonnes foibles & délicates. L'uſage en eſt cependant indiſpenſable, & le ſuccès heureux, lorſqu'on eſt obligé d'enlever les parties *métalliques* fixées dans les *inteſtins*, ainſi que l'a prouvé M. Dubois, dans une Theſe pleine d'érudition, ſoutenue aux Ecoles de Médecine de Paris, en 1751 : on adminiſtrera les *hépars* comme on l'a preſcrit ci-devant, pag. xvij & ſuiv.

L'importance, dit M. Navier, en terminant ſon Ouvrage ; l'importance de tous les objets que nous avons traités,

exigeoit que l'on insistât sur chacun d'eux, sans craindre de paroître long & minutieux. Puissent les précautions que nous proposons pour éviter les empoisonnements, rendre inutiles les *contre-poisons*, qui ont fait le principal objet de cet Ouvrage! Puissent ces mêmes *contre-poisons*, racheter à la vie ceux que des circonstances fâcheuses & imprévues, mettront dans la nécessité d'y avoir recours!

Page 515, fin de la premiere note, *ajoutez :* (V. aussi T. IV, note, pag. 355 & 356.)

Page 517, fin de la note, *ajoutez :* (V. T. IV, note, pag. 354.



INTRODUCTION A LA TABLE.

Medicamentorum varietas ignorantiæ filia est. BACON.

L'Ignorance & la superstition ont attribué des vertus médicinales extraordinaires à la plupart des productions de la nature ; mais le temps & l'expérience n'ont que trop démontré que souvent ces vertus n'étoient qu'imaginaires. Cependant les Médecins, sans doute par vénération pour l'antiquité, glissent toujours dans leurs *recettes*, quelques-uns de ces *remedes*, qui ne doivent leur réputation qu'à la superstition & à la crédulité de nos prédécesseurs.

Les hommes multiplieront toujours les *remedes*, ou les agents de la Médecine, en proportion de leur ignorance de la nature & des causes des maladies : lorsque les unes & les autres seront parfaitement connues, le traitement des maladies sera simple & à la portée du plus grand nombre.

Une autre raison de la multiplicité excessive des *remedes*, c'est le peu de connoissance qu'on a de la vraie nature & des propriétés constantes des substances qu'on emploie dans la guérison des maladies. Les Médecins ont pensé qu'ils pouvoient faire, avec plusieurs *ingrédients*, ce qu'ils ne pouvoient exécuter avec un seul : de là cette foule monstrueuse de *médicaments pharmaceutiques*, qui ont si long-temps déshonoré l'Art, & dont on estimoit les vertus en proportion du nombre des *simples* qui entroient dans leur composition.

Les formes, variées à l'infini, sous lesquelles on administre presque chaque *remede*, sont encore une preuve de l'imperfection de l'Art. Une *drogue* qui a peut-être le plus d'efficacité, donnée sous la forme la plus simple sous laquelle on puisse la prescrire, a été cependant ordonnée sous tant de formes différentes, qu'on seroit tenté de croire que tout l'Art du Médecin consiste à savoir donner un *médicament* sous le plus de formes possibles.

Les différentes formules des *remedes* ont, sans doute, leur usage; mais on ne doit jamais les multiplier sans raison: il s'en faut de beaucoup qu'elles soient aussi nécessaires qu'on se l'imagine communément. La *rhubarbe*, le *jalap*, ou l'*ipécacuanha*, donnés en poudre à quelques grains, produisent réellement tout ce qu'on peut en attendre, dans quelques différentes formes qu'ils soient présentés, & on peut les prendre de cette maniere, c'est-à-dire, en poudre, avec autant de sûreté & de facilité que sous toute autre forme: on doit dire la même chose du *quinquina*, & de la plupart des autres *simples*, dont les préparations sont si variées.

La multiplicité des *ingrédients* qu'on fait entrer dans une *potion médicinale*, la rend non-seulement plus dispendieuse, mais encore plus incertaine dans sa dose & dans ses effets. Ce n'est pas tout: si ce mélange n'est pas pris sur le champ, & qu'il soit gardé quelque temps, il s'altere, ou acquiert des qualités toutes différentes de celles qu'il avoit d'abord. Lorsqu'un *médicament* est rendu plus certain, plus efficace, ou plus agréable, par l'addition d'une autre *drogue*, il n'est pas douteux qu'on ne doive les allier ensemble; mais, dans tout autre cas, il est beaucoup plus sûr de le prendre seul.

La combinaison des *remedes* embarrasse le Médecin, & met des entraves aux progrès de l'Art de guérir. Il est impossible d'assigner précisément l'effet d'un ingrédient, tant qu'il est combiné avec d'autres, soit qu'ils soient du même genre, soit qu'ils soient différents.

Dans l'administration des *remedes*, il faut avoir égard, non-seulement à leur simplicité, mais encore à leur forme. Il est rare que les malades retirent un grand avantage des *drogues* qui leur répugnent beaucoup : *Cela sent la drogue*, est devenu un proverbe, qui marque la répugnance que quelque chose, qu'on nous présente, nous inspire; &, pour dire la vérité, ce proverbe n'est que trop fondé. Il est vrai qu'il y a certaines *drogues* dont tout l'Art possible ne peut enlever le mauvais goût & la mauvaise odeur, sans leur ôter toutes leurs vertus : il est cependant possible, dans bien des cas, de rendre certains *remedes* moins dégoûtants, & même de faire que d'autres soient agréables; objet qui mérite hautement toute l'attention des Médecins.

Le but de la Table suivante, est de donner un état des *drogues* & des *remedes* dont on peut avoir besoin, & qui sont nécessaires dans la pratique de la *Médecine domestique*. On les trouvera, sans doute, beaucoup plus nombreux que ceux qui sont recommandés dans la premiere partie de cet Ouvrage; cependant ils le sont infiniment moins que ceux qui sont décrits dans les *Dispensaires* les plus abrégés. Le même *remede* est rarement présenté sous plusieurs formes différentes; & lorsque plusieurs *remedes* ont à-peu-près les mêmes vertus, & peuvent répondre à-peu-près à la même *indication*, je n'en prescris qu'un seul. Les différentes *formules* de *remedes*, pour remplir la même

intention, bien loin d'aider le jeune Médecin, ne servent qu'à le dérouter ; & le Praticien expérimenté sait toujours bien varier ses ordonnances, selon les occasions.

J'ai passé sous silence le plus grand nombre des opérations *chymiques* & autres, difficiles à exécuter : toutes celles dont chaque particulier peut faire usage, ne méritent pas la peine qu'on les prépare soi-même ; il aura meilleur marché de les acheter que de les préparer ; cependant on ne sauroit trop recommander d'avoir attention de n'acheter que des *drogues* de bonne qualité : elles sont souvent *sophistiquées ;* on ne doit donc jamais les prendre que chez les Apothicaires, connus pour leur probité.

Nous avons donné, dans la premiere Table, le nom des *drogues* & des *remedes* qui sont d'un usage commun, & on trouvera dans le corps de l'Ouvrage les *doses* de ces *remedes*, & la maniere de les appliquer.

Nous ne parlerons pas des *plantes* & autres *médicaments*, qu'on trouve habituellement dans la plupart des maisons & des jardins des paysans, tels que l'*orge*, les *oignons*, les *œufs*, &c. Il est inutile de grossir infructueusement notre Table d'objets qu'on peut se procurer par-tout, & qui s'alterent à être gardés.

Nous avons encore négligé de parler des préparations que font & que vendent les Distillateurs & les Confiseurs ; outre que ces Artistes réussissent, en général, mieux, parce qu'ils operent en grand, c'est que ce qu'ils vendent est à meilleur compte que ce qu'on feroit chez soi. (Voyez cependant ce que nous avons dit des préparations en grand, T. II, page 23 de l'*Avertissement*.)

Nous avons eu soin de n'ordonner de cha-

que *remede* que ce qu'il en faut pour qu'il soit bien préparé : notre intention étant d'épargner les dépenses inutiles, & d'empêcher que le *remede* ne s'altere, s'il étoit gardé : presque tous les *remedes* s'alterent, quand on les garde, & on doit, autant qu'il est possible, en faire usage aussi-tôt qu'ils sont préparés. Les *drogues*, même les plus simples, sont susceptibles de s'altérer ; on ne peut donc en faire que de petites provisions : tantôt elles se pourrissent, tantôt elles sont dévorées par les insectes, ou perdent tellement de leur gout & de leurs vertus, qu'elles deviennent à la fin absolument sans effet.

Nous avons suivi les *Dispensaires* les plus exacts & les plus approuvés dans la prescription de nos *recettes ;* mais nous n'avons pas hésité de nous en écarter, toutes les fois que nos propres observations, ou celles d'autres Praticiens, sur le jugement desquels nous pouvions compter, nous ont suggéré de les rectifier.

Dans plusieurs *formules* nous avons augmenté l'*ingrédient*, dont dépend principalement le succès ; & nous avons rayé les auxiliaires, qui ne sont, en général, d'aucune importance ; au moins nous n'en avons prescrit que ce qu'il est nécessaire pour donner au *remede* la consistance qu'il doit avoir.

Il en est de même des ingrédients qui ne sont que donner de la couleur au *remede :* nous les avons *omis*, parce qu'ils ne font qu'augmenter le volume & le prix d'un *remede*, sans lui donner la moindre valeur. On feroit bien de ne jamais en faire usage : on gâte souvent un *remede* par le desir qu'on a de lui donner une couleur agréable. Pour parvenir à leur donner cette couleur, on a quelquefois intro-

duit dans ces *remedes*, qui doivent être *adoucissants* & *émollients*, des ſubſtances *âcres* & même dangereuſes. Par exemple, on introduit ſouvent, dans l'*onguent de ſureau*, du *verd-de-gris*, pour lui donner une belle couleur verte; ce qui donne à cet *onguent émollient* une vertu abſolument contraire. Ceux qui veulent avoir les *remedes* naturels, ou tels qu'ils ſont réellement, ne doivent ainſi avoir aucun égard à la couleur.

Nous avons eu également attention aux prix des *remedes*. Tel ingrédient qui augmente conſidérablement le prix d'une préparation, ſans beaucoup ajouter à ſa vertu, n'entre point dans nos *recettes*, ou nous lui en ſubſtituons quelqu'autre de moindre prix. Ce n'eſt en aucune maniere la cherté d'un *remede* qui en fait le mérite : celui qui eſt à plus vil prix eſt ſouvent le meilleur ; il eſt certainement moins expoſé à être *ſophiſtiqué*, & on peut ſe le procurer avec beaucoup plus de facilité & plus promptement.

Quant à la méthode de compoſer les *remedes*, nous avons, en général, ſuivi celle qui nous a paru la plus ſimple & la plus naturelle. Nous avons décrit la marche des procédés, dans le même ordre, dans lequel chaque ingrédient doit y entrer, ſans ſuivre ſtrictement la méthode des autres *Diſpenſaires*.

Je dois la plupart des remarques, concernant les opérations, les préparations, &c. des *remedes*, à l'Auteur du nouveau *Diſpenſaire*. Pour les autres obſervations, ce ſont celles qui ſe ſont rencontrées dans ma pratique, ou que j'ai puiſées dans la lecture d'Auteurs dont les noms m'ont échappé.

J'ai ſuivi l'ordre alphabétique, tant pour les *remedes* ſimples, que pour les *remedes* préparés.

Pluſieurs

Plusieurs personnes auroient, sans doute, desiré une méthode plus recherchée ; mais elle auroit été moins utile au plus grand nombre de mes Lecteurs. Les différentes classes de *remedes* n'ont, en général, aucune relation bien déterminée les uns avec les autres ; & quand ils en ont, il est bien difficile de décider lequel doit précéder & lequel doit suivre ; bien entendu que les *remedes* simples doivent marcher les premiers. Mais tous les avantages qui pourroient résulter de cet ordre, ne peuvent pas équivaloir à l'avantage unique de trouver, à l'ouverture du livre, les *remedes* dont on a besoin, & il n'y a que l'ordre alphabétique qui puisse le donner.

Nous avons prescrit la dose des *remedes* toutes les fois que cela a été nécessaire : quand nous y avons manqué, on doit entendre que c'est qu'on peut user du *remede* à discrétion : les doses prescrites sont toujours censées pour un adulte. Ce n'est pas une chose fort facile que de les proportionner exactement aux différents âges & *tempéraments* des malades ; mais heureusement qu'on n'a nullement besoin ici d'une précision mathématique.

On a fait différentes tentatives pour déterminer les proportions ou les doses exactes des *remedes* propres aux différents âges & aux différents *tempéraments* des malades ; mais, après tout ce que l'on a dit là-dessus, on est forcé de convenir qu'il faut s'en rapporter, en grande partie, au savoir & au jugement de la personne qui prescrit le *remede*. On peut suivre, en général, les proportions suivantes ; cependant elles ne doivent, en aucune façon, être regardées comme des regles certaines. Un malade de quatorze à vingt ans, peut prendre les deux tiers de la dose prescrite pour un adulte ; mais

celui de neuf à quatorze n'en prendra que la moitié ; celui de six à neuf ans, en prendra le tiers ; celui de quatre à six, en prendra le quart ; celui de deux à quatre, un sixieme ; celui d'un à deux ans, un dixieme ; enfin celui d'au-dessous d'un an, n'en prendra qu'un douzieme.

Les *Dispensaires* sont ordinairement écrits en Latin ; & même les Médecins, qui ont donné leurs Ouvrages en langue vulgaire, ont encore donné leurs *recettes* en Latin. Il y en a même qui montrent tant d'attachement pour cette langue, que s'il leur arrive d'écrire leurs formules en Anglois, ce n'est qu'après les avoir d'abord écrites en Latin ; d'autres cependant, pour partager le différend, en écrivent la moitié en Latin & la moitié en Anglois. Je ne prétends pas déterminer quel agrément & quel charme peut avoir une ordonnance de Médecine écrite en Latin ; mais je n'ai pas hésité à écrire les miennes en Anglois, en me servant du langage le plus simple & le plus clair, & je ne crois pas que pour cela elles en soient moins bonnes.

Nous nous sommes servi dans tout le cours de cet Ouvrage, des poids usités chez les Apothicaires, & des mesures d'usage pour le vin. (V. Tome II, p. 78 de l'Avertissement.)

A la suite de cette introduction, M. BUCHAN a placé une Table, ou plutôt une liste qu'il appelle, comme nous l'avons vu, premiere Table, contenant le nom des *drogues*, tant simples que composées, prescrites dans son Ouvrage : mais comme elle n'indique que les noms seuls de ces *remedes*, qui se trouvent décrits & détaillés à leur rang dans notre Table, nous avons cru que dans un Livre où nous nous sommes attachés à ne donner que

ce qui eſt néceſſaire, nous pouvions la retrancher comme une répétition inutile.

Le prix que nous avons mis à la fin de chaque article des *drogues*, eſt tiré d'un tarif, publié en 1775, par M. MARTIN, Apothicaire de Paris, rue & près la Croix des petits champs. Quand nous ne ſerions pas autoriſés par le célebre TISSOT, qui a cru néceſſaire, que les perſonnes peu aiſées ſuſſent à quoi s'en tenir ſur les dépenſes dans leſquelles entraîne le cout des *remedes*, nous le ſerions par le motif qui a porté cet Apothicaire honnête & généreux à publier, le premier, le tarif des *drogues* ſimples & compoſées qui ſe vendent chez lui. Voici comme il s'exprime, à la fin de ſon tarif.

« On a ſenti, depuis long-temps, l'utilité » d'un tarif ſemblable à celui que l'on préſente » au Public. En mettant ainſi tout le monde à » portée de connoître la valeur des *médicaments*, » c'eſt rendre à la Société un ſervice réel, puiſ» que chacun ſe trouve en état de juger de » la dépenſe qu'il peut faire. Les miniſtres de » la ſanté ſe décideront par-là plus volontiers » à ordonner, dans pluſieurs cas, des *remedes* » que certaines perſonnes héſitoient ou refu» ſoient d'employer, en les croyant d'un trop » haut prix. M. MARTIN, ſur leur témoignage » & celui de MM. les Curés des différentes » Paroiſſes de la Capitale, ſe fera une loi ir» révocable, de concourir au ſoulagement des » malheureux, en ſacrifiant même de ſes dé» bourſés. »

NB. Dans les deſcriptions des *plantes*, nous nous ſommes ſervi de quelques termes de *Botanique*, que nous n'avons pas cru néceſſaire d'expliquer dans notre Table, parce que l'étendue que nous avons donnée à ces deſcrip-

tions, n'a été qu'en faveur des amateurs de cette Science, à qui ces termes sont familiers. Pour les autres, ils n'ont besoin de connoître que la partie de la *plante* qui est d'usage, & c'est particuliérement sur ce point que nous avons insisté.

Nous avons omis dans ces descriptions & dans celles des *remedes* simples, ainsi que dans les *recettes* des *remedes* composés, de faire l'énumération de leurs vertus, quoique M. BUCHAN ait suivi cet usage dans les articles qui sont de lui. La principale raison de cette omission, c'est que nous ne décrivons que les *remedes* dont il est parlé dans la *Médecine domestique*, & qu'il n'en est parlé que dans la maladie où ils sont indiqués, & dans l'instant où ils sont indiqués. La maladie qui les exige, annonce donc assez leurs vertus : cette énumération nous auroit donc entraîné dans des répétitions au moins superflues, pour ne pas dire embarrassantes; car, & c'est la seconde raison de notre omission, nous avons observé que le détail des vertus des *remedes*, isolé du traitement des maladies, étoit un dédale d'où tout autre qu'un Médecin ne pouvoit se tirer. En effet, qu'on ouvre un Livre de *Botanique*, de *Pharmacie*, de *Remedes* à l'usage du Peuple, &c.; cette foule de *médicaments* qu'on dit avoir, & qui ont quelquefois des vertus analogues, jettent la plus grande confusion dans l'esprit du Lecteur. J'ai vu des personnes très-sensées, rebutées par ces sortes de Livres, dire qu'elles préféreroient de rester toute leur vie dans leur ignorance, à l'embarras dans lequel les jettoit le choix de ces *remedes*, qui, vantés comme également bons, démentoient tous les jours leurs panégyristes.

TABLE DES MATIERES,

Contenues dans les quatre Volumes de la Médecine domeſtique : *donnant de plus l'explication des termes de l'Art, qui y ſont employés ; la deſcription des* Plantes *& des* Médicaments *ſimples, qui y ſont preſcrits ; enfin, la recette & la préparation des* Remedes *compoſés qui y ſont ordonnés : le tout par ordre alphabétique.*

& la *cire*. Mais, comme si la nature eût voulu qu'on respectât ces insectes si utiles, si intéressants, elle les a armés d'aiguillon, dont ils incommodent souvent beaucoup ceux qui les inquiétent ou les dérangent de leurs travaux. Car il est de fait que ces mouches ne touchent point à ceux au service desquels elles sont accoutumées, même à ceux qui satisfont leur curiosité, sans les chasser, sans les irriter. Voyez le traitement qui convient aux personnes qui ont été piquées par les *abeilles*, T. III, p. 517.

ABSYNTHE (grande) ou *Aluyne*. *Absynthium vulgare majus*, J. BAUHIN. & TURNEF. *Absynthium ponticum*, seu *romanum officinarum*, seu *Dioscoridis*, C. BAUHIN. *Arthemisia absynthium*, *foliis compositis multifidis*, *floribus subglobosis pendulis*, *receptaculo villoso*, LINN. c'est-à-dire, *grande absynthe vulgaire*, selon J. BAUHIN. & TOURNEFORT. *Absynthe romaine des Boutiques ou de Dioscorides*, selon CASPARD BAUHIN. *Armoise Absynthe, dont les feuilles sont composées & très-découpées, dont les fleurs forment un amas de fleurons, portés sur un tube gonflé vers son milieu, & dont le réceptacle de la semence est recouvert d'un léger velouté*, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzieme classe, quatrieme section, premier genre de TOURNEFORT; de la singenésie polygamie superflue de LINNÉ & de la seizieme famille des composées d'*Adanson*. Elle est très-volumineuse : ses tiges sont droites, fortes, cylindriques, cannelées, très-rameuses, couvertes de duvet blanc, & hautes de deux à trois pieds : les feuilles de la base sont grandes, amples, découpées profondément : ces découpures sont opposées par paires & terminées par une impaire. A mesure que les feuilles approchent du sommet de la tige, elles perdent peu-à-peu leurs découpures, de sorte qu'elles finissent par être simplement oblongues, entieres & unies. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles, & les feuilles qui les accompagnent, portent le caractere de celles du sommet de la tige, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas découpées : la couleur des feuilles est d'un verd blanchâtre; celle des fleurs d'un jaune peu foncé. Il faut prendre garde de la confondre avec l'*aurone*, dont cependant elle differe, & par le port, & par la tige qui est ligneuse dans l'*aurone*. (V. ce mot.) L'*absynthe* croît naturellement dans les terreins secs & arides : on la cultive très-facilement dans les jardins; on la cueille à la fin de Juillet, après qu'elle a produit sa graine,

pour la faire sécher. (V. *plante.*) Elle est fortement *amere*; on n'emploie que les feuilles & les sommités de l'*absynthe.* La racine, les fleurs & les tiges ne sont pas d'usage.

ABSYNTHE (petite) ou *Pontique. Absynthium ponticum tenuifolium incanum*, C. B. *Absynthium ponticum vulgare, folio inferius albo*, J. B. *Arthemisia pontica, foliis multipartitis, subtus tomentosis, floribus subrotundis nutantibus, receptaculo nudo*, LINN. c'est-à-dire, *Absynthe pontique, à petites feuilles blanches*, selon CASPARD BAUHIN, *Absynthe pontique vulgaire, dont les feuilles sont blanches en dessous*, selon J. BAUHIN, *Absynthe pontique, dont les feuilles sont très-découpées & velues en dessous, dont les fleurs arrondies sont pendantes, & dont le réceptacle de la graine n'a pas de velouté*, selon LINNÉ. Cette plante differe de la *grande absynthe* en ce qu'elle est plus basse, que les feuilles sont plus petites, plus déliées, & que le verd des feuilles est plus foncé en dessus; car en dessous elles sont comme couvertes d'un duvet blanc : cette espece d'*absynthe* peut suppléer à la *grande.*

ABSORBANT, épithete qu'on donne aux *médicaments* qui ont la propriété de s'imbiber ou de se charger des humeurs surabondantes, soit qu'ils soient appliqués à l'extérieur, soit qu'ils soient pris intérieurement. On donne encore ce nom à des tuyaux qui s'ouvrent sur la surface de différentes tuniques du corps, par où les liqueurs & les humeurs sont pompées pour aller se décharger dans les *veines.* C'est par les *pores absorbants* de l'*épiderme* que passe l'eau des *bains.*

ACCÈS, se dit du retour *périodique* de certaines maladies, qui laissent, de temps en temps, des intervalles de relâche au malade. Ainsi l'on dit un *accès de fievre*, de *folie*, d'*épilepsie*, &c. Il y a cependant des maladies dans lesquelles on lui donne plus communément le nom d'*attaque*, telles que la *goutte*, l'*asthme*, l'*apoplexie*, &c. On confond souvent *accès* avec *paroxisme*, qui different cependant entre eux, en ce que l'*accès* n'est proprement que le commencement, ou le premier effort de l'*attaque* de la maladie, au lieu que le *paroxisme* en est le plus haut dégré.

ACCIDENTELLE. On donne ce nom à la maladie dont est attaqué un sujet, qui a été exposé aux causes qui sont capables de la faire naître. C'est ainsi qu'un homme, jouissant de la meilleure santé, gagne la *peste*, le *scorbut*, la *gale*, &c., s'il communique, s'il habite avec des personnes infectées de ces mêmes maladies.

Les *maladies accidentelles* sont oppofées aux *maladies constitutionnelles*. V. ce mot.

ACCIDENTS, comme caufe de mort apparente ou réelle; moyens d'y remédier. T. IV, p. 277 & fuiv.

ACCOUCHEMENT. T. IV, p. 116.

ACCOUCHEMENT contre nature. Id. n. 1, p. 132.

ACCOUCHEMENT difficile. Id. ibid.

ACCOUCHEMENT laborieux. Id. ibid.

ACCOUCHEMENT naturel. Id. n. 1, p. 121.

ACERBE, efpece de gout mixte, qui confifte en un gout fûr, avec une pointe piquante & *aftringente*. Tel eft le gout des poires, du raifin & de la plupart des autres fruits avant leur maturité; mais, en général, nous entendons, en Médecine, par *acerbe*, une faveur intermédiaire entre l'*acide* & l'*amer*.

ACESCENCE, qualité d'une chofe qui devient *acide*, qui devient *aigre*. Ce mot fignifie encore difpofition à l'*acidité*. On appelle liqueurs & *médicamens acefcents*, tous ceux qui affectent les organes du gout d'une *aigreur* légere. V. *acide*.

ACESCENT. Ce mot eft employé pour fignifier une fubftance qui tourne à l'*aigre*, ou à l'*acide*; mais plus généralement, dans cet Ouvrage, pour défigner une fubftance qui eft légérement *acide*. V. *acidule*.

ACHE. V. *céleri fauvage*.

ACHE D'EAU. V. *berle*.

ACIDE marin dulcifié : c'eft l'*acide marin* qui a digéré avec l'*efprit de vin* : on lui donne encore le nom d'*Eau tempérée de Bafile Valentin*. Il fe vend fix fols l'once.

ACIDE marin, ou *efprit de fel commun*, liqueur *acide*, qui s'obtient par la *diftillation* du *fel de cuifine*, du *fel gemme*, du *fel* des *fontaines* & puits falés. Il fe vend fix fols l'once.

ACIDE nitreux dulcifié, ou *efprit de nitre dulcifié* : mêlange d'une partie d'*acide nitreux* avec deux parties d'*efprit de vin*, qu'on laiffe digérer enfemble. On le vend huit fols l'once.

ACIDE nitreux, ou *efprit de nitre* : c'eft la liqueur *acide* qui réfulte de la *diftillation* du *nitre* & des autres fubftances qui contiennent le *nitre*. Il fe vend fix fols l'once. V. *acides minéraux*.

ACIDE vitriolique, liqueur *acide* qu'on retire, par la *diftillation*, du *vitriol de Mars*, de tous les autres *vitriols*, du *foufre*, des *aluns*, des *bitumes*, des *argiles*, &c. On le vend quatre fols l'once.

ACIDE vitriolique dulcifié : c'eft l'*acide vitriolique* qu'on

a fait digérer avec l'*esprit de vin*. On lui donne encore le nom d'*Essence* ou d'*Eau de Rabel*. On le vend huit sols l'once.

ACIDES. On donne ce nom à celles des substances *salines* qui sont les plus simples. On les a ainsi appellées parce qu'elles ont effectivement une saveur *acide* ou *aigre*. Le caractère distinctif des *acides*, est de changer en rouge la couleur bleue de l'*infusion* des fleurs de *violettes*, & de la *teinture* de *tournesol*; d'avoir une très-grande tendance à s'unir avec presque tous les corps de la nature, & singuliérement avec ceux qui sont, ou simples, ou peu composés, tels que l'eau, les *alkalis salins*, *fixes & volatils*; les *terres*, &c. avec lesquels ils forment des *sels neutres*. Cette derniere qualité fait qu'on ne les trouve point seuls & purs, & qu'on est obligé d'avoir recours à des opérations pour les séparer des corps composés, dont ils font partie; ce qui a donné lieu de les diviser par *regnes*, à raison des substances dont ils sont tirés. On les distingue donc en *acides minéraux*, *acides végétaux* & *acides animaux*. Les *acides*, séparés de toute humidité & autres substances surabondantes à leur essence *saline*, devroient être sous forme *concrete*; cependant on ne les a, la plupart, qu'en forme de liqueurs. La raison de cela, est qu'ils ont avec l'eau une si grande affinité, que lorsqu'ils n'en contiennent que ce qui leur est nécessaire pour être *sels*, ils se saisissent avec avidité de l'eau, aussitôt qu'ils peuvent la toucher; & comme l'*athmosphere* est toujours chargée de vapeurs humides & aqueuses, le seul contact de l'air suffit pour les rendre fluides, parce qu'ils se joignent à cette humidité, s'en imbibent rapidement, & deviennent fluides par son moyen. Les *acides*, pris intérieurement, en dose un peu forte, comme d'une once, ou même beaucoup moins, lorsqu'ils sont susceptibles d'une grande concentration, sont des *corrosifs* & de vrais *poisons*. Leurs meilleurs *contre-poisons* sont les substances *alkalines salines* ou terreuses, les *huiles*, les *savons alkalins*, les grands lavages adoucissants, comme l'eau, les *mucilages*; le tout donné en grande quantité, & le plus promptement qu'il est possible. Mais les *acides* administrés à petite dose, étendus dans beaucoup d'eau jusqu'à une agréable *acidité*, & mariés avec quelques *adoucissants*, capables d'émousser leur saveur *âcre*, par exemple, le *sucre*, sont de très-bons *médicaments*, *rafraîchissants*, *apéritifs*, propres à modérer la soif & l'*âcreté* de la *bile*.

ils conviennent principalement dans la disposition *alkalescente* des humeurs, dans les *fievres putrides*, *inflammatoires*, &c. Les *acides*, dont on fait le plus d'usage en Médecine, sont le *vinaigre*, les *sucs d'oranges*, de *citrons*, d'*épine vinette*; de *tamarins*, qui sont des *acides végétaux*; l'*esprit de vitriol*, l'*esprit de soufre*, &c., qui sont de la classe des *acides minéraux*, &c.

ACIDES *chymiques*. V. ce que c'est, T. III, p. 224.

ACIDES *minéraux*, sont ceux qu'on retire des *minéraux* ou autres substances qui appartiennent à la terre, tels que le *soufre*, les *bitumes*, les *aluns*, les *vitriols*, les *argiles*; toutes matieres qui contiennent l'*acide vitriolique*; les terres *nitreuses*, les *salpêtres*, dont on tire l'*acide nitreux*; le *sel gemme* & le *sel marin*, qui fournissent l'*acide marin*. On compte donc trois *acides minéraux*, savoir, le *vitriolique*, le *nitreux* & le *marin*.

ACIDES *végétaux*. On nomme ainsi tous les *acides* qui sont tirés des matieres que fournit le *regne végétal*; tels sont les *sucs* des fruits *aigres*, comme les *oranges*, les *citrons*, les *tamarins*, &c., le vin *aigre* ou *vinaigre*, le *crystal de tartre*, & tous les *sels essentiels acides concrets*, qu'on tire, par la *distillation*, des *sucs* exprimés des *plantes*.

ACIDITÉ, qualité qui constitue un corps *acide*. On procure de l'*acidité* à une boisson ou liqueur quelconque, en y versant une petite quantité d'un des *acides*, soit *végétaux*, soit *minéraux*.

ACIDITÉS, maladies des enfants. T. IV, p. 166.

ACIDULE, aigret, suret, un peu *acide*. C'est le diminutif d'*acide*. Rendre une boisson *acidule*, c'est lui communiquer un gout un peu *acide*, un peu *aigre* par le moyen de quelques-unes des substances connues sous le nom d'*acide*. Les *acides* qu'on emploie le plus communément en Médecine pour aciduler les *tisanes*, les boissons, &c., sont, l'*acide vitriolique* ou l'*esprit de vitriol*, l'*élixir de vitriol*, l'*esprit de soufre*, le *vinaigre*, les *sucs de citron*, d'*orange*, de *groseilles*, d'*épine vinette*, de *tamarins*, &c. L'*acide vitriolique*, ou l'*esprit de vitriol*, l'*élixir de vitriol*, l'*esprit de soufre* ne s'emploient que par gouttes, qu'on multiplie jusqu'à ce que la boisson ait acquis une *acidité* agréable; ce que les Médecins expriment dans leurs *ordonnances* par cette phrase: *ad gratam aciditatem*: les *acides végétaux*, comme moins actifs, s'emploient par onces, plus ou moins multipliées. Mais pour les uns & les autres, il faut toujours consulter le gout du malade; c'est à lui à dé-

cider quand sa boisson est trop ou trop peu *acidule*. Dans le premier cas on affoiblit l'*acidité* en ajoutant de l'eau ou de la *tisane*, qui n'a point été acidulée ; dans le second, on ajoute de nouveau de l'*acide*.

Acier : ce n'est autre chose que du *fer* mieux purifié que tout autre *fer*, empreint d'une plus grande quantité de principe inflammable & durci par la trempe. Voyez le *Dictionnaire de Chymie*. On emploie en Médecine la *limaille d'acier*. V. ce mot.

Aconit, appellée encore *Anthora*, *Tue-loup*, *Capuchon de moine*, &c. *Aconitum salutiferum*, seu *Anthora*, C. Bauh. *Aconitum cæruleum* seu *Napellus*, Turnef. *Aconitum anthora*. Linn., c'est-à-dire, *Aconit salutaire*, ou *Anthora*, selon Caspar Bauhin ; *Aconit de couleur d'azur*, ou *Napel*, selon Tournefort ; *Aconit anthora*, selon Linné. Cette plante est de la onzieme classe, deuxieme section & second genre de Tournefort, de la polyandrie tétragynie de Linné, & de la cinquante-cinquieme famille des renoncules d'*Adanson*. La tige de cette plante s'éleve d'environ deux pieds ; elle est droite, cylindrique, foible ; les feuilles naissent alternativement le long de la tige : elles sont digitées & découpées très-profondément, vertes en dessus & en dessous, & chaque brin ou digitale des feuilles est étroit, se terminant en pointe : les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles : elles sont quelquefois ensemble, quoique portées par le même pétiole ; mais alors le pétiole se partage vers le milieu de sa longueur ; la fleur est composée de cinq pétales irréguliers : le supérieur est tubulé & a la forme d'un casque ; ce qui a fait donner à toute la plante le nom de *capuchon de moine* : les deux latéraux sont obronds, bombés, opposés l'un à l'autre ; les deux inférieurs sont alongés & légérement repliés en arriere ; les étamines sont sans nombre. On voit cinq pistils rassemblés en faisceau qui deviennent, par la maturité, un fruit, qui est une capsule longue, dans laquelle sont renfermées les semences ; la racine est tubéreuse, composée de deux ou trois tubercules joints ensemble ; elle a un gout *âcre* & *amer*, ainsi que les feuilles : elle est regardée comme le *contre-poison* du *napel* ; aussi croît-elle assez communément aux mêmes lieux que cette dangereuse plante. L'*aconit* croît naturellement dans les Alpes & sur les montagnes du Dauphiné : elle fleurit en Juin & Juillet, & on la cueille en Août ; on n'emploie cette plante que dans des compositions *pharmaceutiques*.

que, malgré les vertus, sur-tout *céphaliques*, qu'on lui attribue, l'expérience semble aujourd'hui l'avoir fait abandonner, pour recourir à des *médicaments* plus sûrs & plus efficaces. L'*agaric de chêne* se vend tout préparé dix sols l'once.

AGGLUTINATIF, épithete qu'on donne aux *remedes* qui contribuent à la reunion des parties séparées ou divisées, & qui entretiennent cette réunion. Les *emplâtres agglutinatifs* servent à réunir les levres des *plaies* sans point de *suture*.

AIGRE. On donne ce nom à tout ce qui a une saveur piquante, & qui agace les *dents*, comme le *vinaigre* : cette saveur est naturelle à tous les *acides minéraux*, *végétaux* & *animaux*. Lorsqu'elle se développe dans quelque substance *végétale* ou *animale*, où on ne l'appercevoit pas auparavant, elle y est toujours le produit de la *fermentation acide*.

AIGRÉMOINE. *Agrimonia* seu *Eupatorium*, J. BAUH. *Eupatorium veterum*, seu *Agrimonia*, C. BAUH. *Agrimonia Eupatoria*, LINN., c'est-à-dire, *Aigrémoine*, ou *Eupatoire* selon J. BAUHIN : *Eupatoire des anciens* ou *Aigrémoine*, selon CASPAR BAUHIN : *Aigrémoine eupatoire*, selon LINNÉ : elle est de la sixieme classe, dixieme section, troisieme genre de TOURNEFORT, de la dodécandrie digynie de LINNÉ, & de la famille des rosiers d'*Adanson*. Cette plante s'éleve d'un pied ou deux ; ses tiges sont cylindriques, rameuses & velues : elles portent des feuilles oblongues, attachées alternativement à la tige, partagées en plusieurs petites feuilles ou folioles, les unes plus grandes, les autres plus petites, dentelées, rangées par paires & terminées par une impaire : ces feuilles sont d'un verd foncé en dessus & blanchâtre en dessous : les branches sortent des aisselles des feuilles, & portent, à leur sommet, des fleurs jaunes, rangées en épi serré : les fleurs ont cinq pétales, de forme ovale, attachés au calice par un onglet, & disposés en rose : elles ont un pistil, entouré de vingt étamines : les semences, au nombre de deux, sont couvertes par le calice, chargé à moitié d'aspérités en forme de petits poils durs ; ce qui fait qu'il s'attache aux étoffes, lorsqu'on s'en approche : il penche vers la terre à cause de la foiblesse du pédicule. L'*aigrémoine* croît dans les fossés, les prairies, les bois, le long des vieilles murailles & des haies : elle fleurit en Juillet ; on la cueille avant la fleur : les feuilles sont seules d'usage.

AIGREUR, rapport d'un gout *aigre* causé par des substances, soit *acides*, soit *acescentes* qui n'ont point bien digéré dans l'*estomac*. Les Médecins se servent ordinairement de ce mot pour désigner ce qu'on appelle *acidité* ou *acrimonie acide* de l'*estomac*.

AIGU, *aiguë*. On donne ce nom à toute maladie, dont les *symptomes*, plus ou moins violents, marchent avec une rapidité qui amene la terminaison de la maladie en peu de temps, de sorte qu'elle ne passe jamais le quarantieme jour. Telles sont la *pleurésie*, la *péripneumonie*, l'*esquinancie*, &c. On distingue une *maladie aiguë* de toute autre, en ce que dès les premiers jours le malade est forcé de se tenir au lit. Le terme *aigu* est opposé à celui de *chronique*. V. ce mot.

AIL. Tout le monde connoît cette plante, dont les bulbes, ou les *gousses*, sont d'un usage si commun dans la cuisine. Nous dirons seulement qu'elle est nommée *Allium sativum*, C. BAUH. *Allium vulgare & sativum*, J. BAUH. & TURNEFORT. *Allium sativum, caule planifolio, radice composita, staminibus tricuspidatis*. LINN., c'est-à-dire, *Ail cultivé* selon C. BAUHIN, *Ail vulgaire & cultivé* selon J. BAUHIN & TOURNEFORT, *Ail cultivé, dont la tige est enveloppée de feuilles, comme de gaines, sur-tout à leur base; dont les racines forment plusieurs tubercules*, nommés *gousses*, & *dont les étamines ont trois pointes*, selon LINNÉ.

AILE, nom que porte une espece de *biere*, très-commune en Angleterre. M. JAMES dit qu'elle est jaunâtre, claire, transparente & fort piquante; qu'elle prend au nez; qu'elle est *apéritive* & agréable au gout; qu'il n'y entre, ni *houblon*, ni autres *plantes ameres*, & que sa grande force vient d'une *fermentation* extraordinaire qu'on y a excitée par quelques ingrédients *âcres* & piquants. On voit qu'elle differe, à bien des égards, de la liqueur que nous connoissons également sous le nom d'*aile*. Nos Brasseurs entendent, à la vérité, par *aile*, une liqueur sans *houblon*; mais ce n'est que la premiere dissolution de la farine dans l'eau chaude, qu'on fait ensuite bouillir, & dont on obtient; sans autre préparation, une liqueur doucereuse, même sucrée, mais jusqu'à la fadeur, & qui n'est pas de garde. V. le mot *biere* & *aile médicamenteuse*.

AILE amere. Prenez de racine de *gentiane*, 4 onces,
d'écorce de *citron*, 3 onces,
de *cannelle blanche*, 2 onces,
d'*aile*, 8 pintes.

Coupez tous ces ingrédients en petits morceaux, & laissez *infuser* à froid : cette *aile* est un *stomachique* très-agréable, supérieur à la *biere d'absynthe* ordinaire, & à la plupart des autres préparations de ce genre. (M. B.)

AILE *antiscorbutique.*

Prenez de racine, fraîche, de *raifort sauvage*, 1 livre,
de racine, coupée & sechée de *grande patience-d'eau*, 2 livres,
de *trefle-d'eau*, sec, 4 onces.

Faites infuser dans quarante pintes d'*aile* : cette *aile*, employée pour boisson, est d'un très-grand avantage dans les maladies *scorbutiques.* (M. B.)

AILE *diurétique.*

Prenez de graine de *moutarde*, } de chaque
de *baies de genievre*, } 8 onces,
de graine de *carotte sauvage*, 6 onces,
de petite *aile* nouvelle, 40 pintes.

Cette boisson est très-convenable dans les douleurs de *gravelle* & dans les dispositions à l'*hydropisie.* (M. B.)

AILE *médicamenteuse.* L'*aile* est susceptible de s'imprégner des vertus *médicamenteuses* des *plantes*, soit par le moyen de la *fermentation*, soit en les faisant *infuser*, après que la *fermentation* est achevée. Le premier procédé passe, en général, pour le meilleur, parce que la *fermentation*, agissant sur les parties fibreuses des *plantes*, les parties *médicamenteuses* en sont extraites plus abondamment. Comme l'intention, lorsqu'on prescrit l'*aile médicamenteuse*, est que le malade en fasse sa seule & unique boisson : il n'est point nécessaire d'être absolument exact sur les doses en général : on peut ordonner une chopine & plus de cette *boisson* par jour, & la faire continuer tant qu'il est nécessaire. Il ne faut cependant pas en faire continuer l'usage trop long-temps de suite, parce que les *plantes ameres*, les seules qu'on mêle à l'*aile*, sont sujettes à affecter la tête, lorsqu'on persiste trop long-temps dans leur usage. (M. B.) V. le mot *aile*, pour la différence qui existe entre celle des Anglois & la nôtre.

AILE *relâchante & laxative.*

Prenez de *séné*, 4 onces,
de sommités de *petite centaurée*, } de chaque
de sommités d'*absynthe*, } 3 onces,
d'*aloës succotrin*, demi-once.

Faites infuser dans quarante pintes d'*aile.* Un demi-setier de cette boisson, pris deux fois par jour, ou plus souvent, s'il est nécessaire, tient le ventre lâche. (M.B.)

rin : c'est une substance *saline alkaline* & *fixe*, qui sert de base à l'*acide* du *sel commun*, & qui forme, avec lui, le *sel neutre* naturel, connu sous le nom de *sel marin*, ou *sel commun*, ou *sel de cuisine*. On tire cet *alkali* par l'incinération des plantes maritimes, sur-tout de la *soude*.

ALKALIS *volatils*. On donne ce nom à des substances *salines*, qu'on retire, par la décomposition, des matieres *animales*, de quelques substances *végétales*, & par la *putréfaction* de toutes ces substances. Ces *alkalis* ont toutes les propriétés des autres *alkalis*, & jouissent, en outre, d'une très-grande volatilité, qu'ils doivent à une portion d'*huile* très-tenue, très-subtile & très-*volatile*, qui entre dans leur composition comme principe. V. le Dict. de Chymie pour cet art. & les quatre précédents.

ALLAITEMENT, action de donner à tetter. V. ses avantages, T. I, p. 5. C'est un *remede* contre un grand nombre de maladies des femmes. T. II, p. 159, & n. 1, & T. IV. p. 142.

ALLÉLUYA, ou *pain de coucou*. *Trifolium acetosum vulgare*, C. B. *Oxys sive Trifolium acidum*, *flore albo*, J. B. *Oxys flore albo*, TURNEFORT. *Acetosella*, *Alleluya officinarum*. *Oxalis acetosella*, *scapo unifloro*, *foliis ternatis*, LINN., c'est-à-dire, *Trefle-oseille vulgaire*, selon CASP. BAUHIN, *Alleluya* ou *trefle-oseille à fleur blanche*, selon JEAN BAUHIN, *Alleluya à fleur blanche*, selon TOURNEFORT, *Petite oseille*, *Alleluya* des Boutiques. *Alleluya*, *petite oseille*, *dont la tige ne porte qu'une fleur*, *dont les feuilles sont rangées par trois*, selon LINNÉ. Cette plante est de la premiere classe, section troisieme, genre septieme de TOURNEFORT, & de la décandrie pentagynie de LINNÉ. Elle est rampante, foible; ses tiges sont d'un brun foncé; ses feuilles sont très-vertes, petites, formées en cœur bien caractérisé, & rangées trois par trois, comme celles du *trefle*. Nous n'en dirons pas davantage sur les caracteres de cette plante, très-facile à distinguer de toute autre : nous ajouterons seulement que, mâchée, elle a, à un très-haut dégré, le gout *acide* de l'*oseille* ; ce qui l'a fait nommer *petite oseille*. C'est de l'*alleluya* qu'on tire le *sel essentiel d'oseille* : elle croît dans les bois, les forêts, les prés, les jardins, &c. ; elle fleurit en Juin.

ALOËS, suc épaissi & concret, dont on trouve trois especes chez les Apothicaires : ils different par leur dégré de pureté, & par les plantes dont ils sont tirés

par incision ou par expression. La premiere espece est appellée *aloès succotrin*, parce qu'il vient de l'isle Succorora, sur la Mer rouge : c'est le plus pur & le plus en usage : il est en masse un peu volumineuse, d'un roux tirant sur le rouge, ou jaunâtre; friable, à moins qu'il ne fasse chaud : alors il s'amollit, & n'est plus cassant; lorsqu'on le casse entre les doigts, ou de toute autre maniere, les petits morceaux sont d'un rouge brillant & transparent, comme du verre; & si on le pile dans un mortier, il donne une poudre d'un jaune de *cire*, terne, excepté les petites particules qui n'ont pas été bien broyées qui sont restées brillantes & rougeâtres : son gout est *amer*, *astringent* & *aromatique*; son odeur est forte & non désagréable. Il coute deux sols le gros. La seconde espece s'appelle *aloès hépatique*, parce que sa couleur approche de celle du *foie*: il est opaque, d'un rouge plus obscur, d'une substance moins pure, d'un gout plus *amer*, plus *astringent*, & d'une odeur plus forte que l'*aloès succotrin*. Il coute un sol le gros. Enfin la troisieme espece s'appelle *aloès caballin*, parce qu'il n'est d'usage que pour les chevaux : il est pesant, compacte, noir, plein de terre & de sable, très-*amer*, d'un gout qui excite des nausées, puant, & qu'on doit laisser pour les animaux. L'*aloès succotrin* se tire d'une plante appellée *Aloès americana ananiæ folio, floribus suave rubentibus*; PLUK c'est-à-dire, *Aloës d'Amérique, à feuilles d'ananas, dont les fleurs sont rouges & odorantes* selon LÉONARD PLUKENET, dans sa Phytographie, Londres, 1661, 1692 & 1696, in-fol. L'*aloès hépatique* se tire d'une plante appellée *aloe vulgaris*, C. B. c. à. d. *Aloës commun*, selon C. BAUHIN. L'*aloës caballin* est tiré de la même plante, selon M. GEOFFROI : il dit que ce n'est que la lie de l'*aloës hépatique* séchée.

ALTÉRANT, épithete qu'on donne aux *remedes* qui apporrent un changement avantageux dans le *sang* & les humeurs, sans aucune évacuation apparente.

ALVÉOLE, nom que portent les cavités des deux *mâchoires*, dans lesquelles les racines des *dents* sont implantées.

ALUN, espece de *sel* naturel, ou fait par l'Art. Ce dernier est le seul dont on fasse actuellement usage en Médecine; l'*alun naturel* nous étant presqu'inconnu. Ce sel est formé d'une terre *argilleuse*, unie à l'*acide vitriolique* : il a une saveur *styptique* ou *astringente*. On trouve chez les Apothicaires deux especes d'*alun* :

l'*alun de roche*, & l'*alun de plume*. Le premier porte ce nom, parce qu'on nous l'apporte en grosse masse, comme des fragments de rochers : il est transparent, & a assez l'apparence de *sucre candi*, lorsqu'il est réduit en petits morceaux. L'*alun de plume* n'est point transparent : il est mat, bleuâtre, composé de petits filaments soyeux qu'on a comparés à de petites plumes : il ressemble beaucoup à la pierre nommée *amiante*, que quelques Auteurs nomment également *alun de plume*, mais par erreur, puisque cette pierre n'est pas *astringente*, qu'elle ne se dissout pas dans l'eau, & qu'elle ne se fond pas au feu comme l'*alun*. L'*alun de roche* se vend un sol l'once : L'*alun de plume* six sols.

ALUN calciné ou *brûlé*, c'est l'*alun*, (V. ce mot) dépouillé de *plegme* par la *distillation* : c'est une substance très-légere, très-poreuse, qui est très-friable ; elle est de couleur blanche, assez belle dans le centre, mais cendrée à sa circonférence. L'*alun calciné* coute quatre sols l'once.

ALUYNE. V. *absynthe*.

AMAUROSIS. V. *goutte sereine*.

AMBRE, substance *bitumineuse*, dont on connoît plusieurs especes. Il y en a de *gris*, de *blanc*, de *noir* & de *jaune*. Ce dernier s'appelle *succin* ou *karabé*. V. *succin*.

AMBRE blanc : ce n'est, à proprement parler, qu'une variété de l'*ambre gris*, dont il differe en ce qu'il est d'une couleur blanchâtre ; & qu'il n'en a, ni l'odeur, ni la vertu.

AMBRE gris, la plus précieuse des especes d'*ambres*, est gras, léger, de couleur cendrée, parsemée de petites taches blanches, & comme marbré. Lorsqu'on le brûle, il répand une odeur très-agréable & très-pénétrante. Comme il est susceptible d'être *sophistiqué*, lorsqu'il est mou, les Marchands ne manquent pas de le mêler à de la *poix*, de la *résine*, de la *cire*, du *storax* & autres *drogues* qui alterent sa substance. Le moyen de n'être pas trompé, c'est de le percer avec une aiguille qu'on a fait chauffer ; s'il est naturel & de bonne qualité, il en sort un suc gras & très-odoriférant : ou d'en jetter un morceau sur des charbons ardents, & s'il est pur, il doit exhaler une odeur très-pénétrante & très-agréable.

AMBRE noir, appellé aussi *ambre renardé* : il differe des deux précédents en ce que sa couleur est noirâtre & quelquefois absolument noire ; c'est l'espece la moins bonne & la moins pure. On ne sait encore rien de cer-

tain sur la nature de l'*ambre.* Le sentiment de M. GEOFFROI paroît être le plus suivi. Ce Savant dit, que l'*ambre* est une substance *bitumineuse* qui se forme dans les entrailles de la terre, & coule ensuite dans la mer où elle se condense. On trouve l'*ambre* sur les côtes de la mer des Indes, près des Moluques; on en trouve en Asie, sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, de Norwege, &c. L'*ambre gris* coute vingt-quatre livres l'once.

AMERS stomachiques. Les plus usités de cette classe sont, le *quinquina*, la *rhubarbe*, la *serpentaire de virginie*, le *gingembre*, le *calamus aromaticus*, le *galanga*, l'écorce d'*orange*, de *citron*, &c., l'*absynthe*, la *petite centaurée*, la *gentiane*, &c.

AMIDON. On donne ce nom à une fécule *mucilagineuse*, tirée des graines farineuses, & privée, par le lavage, de toute matiere *extractive.*

AMNIOS, nom que porte la *membrane* qui enveloppe immédiatement le *fœtus* dans la *matrice*, & qui est la plus intérieure : elle est contiguë au *chorion*; elle fait partie de l'*arriere-faix*, & sort après l'accouchement avec le *placenta* & le *chorion.*

AMOUR, comme cause de maladie, T. I, p. 344.

AMPUTATION, opération de Chirurgie, qui consiste à couper ou retrancher, avec le fer, un membre, comme le doigt, le bras, la jambe, &c.

AMYGDALES, *glandes*, ainsi nommées à cause de leur ressemblance avec une amande, en Latin *amygdala* : ce sont deux corps *glanduleux*, rougeâtres, qui occupent chacun l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du *palais*, l'un à droite & l'autre à gauche de la base de la langue, & qui sont recouvertes de la *membrane* commune du gosier.

ANALEPTIQUE, épithete qu'on donne aux *aliments* destinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues.

ANASARQUE, espece d'*hydropisie.* T. III, p. 156.

ANATOMIE, Science qui donne la connoissance des parties du corps humain, & même des autres animaux, par le moyen de la dissection.

ANATOMISTE, celui qui possede l'*anatomie*, qui l'enseigne, ou qui écrit sur cette Science.

ANCHYLOSE, on prononce *ankilose.* On nomme ainsi l'union de deux *os*, articulés & soudés ensemble par le suc *osseux*, les tumeurs des *jointures*, le gonflement des *os*, &c., de façon qu'ils ne font plus qu'une seule piece : cette soudure, contre nature, empêche le mou-

vement de la partie qu'elle affecte : cette *anchylose* est nommée vraie pour la distinguer d'une autre qu'on nomme fausse, qui peut être occasionnée par le gonflement des *ligaments*, l'épanchement de la *synovie* & autres maladies qui empêchent le mouvement des *articulations*, & qui souvent dégénerent en vraies *anchyloses*, lorsque la soudure devient parfaite, & qu'il n'y a plus aucun mouvement : cette maladie est très-rebelle, & exige tout le savoir du Chirurgien le plus expérimenté. Il n'y a que lui qui puisse entreprendre de la guérir.

Angélique de Bohême ou de jardin, nommée aussi Archangélique. Angelica sativa, C. Bauh. & J. Bauh. *Imperatoria sativa*, Turnef. *Archangelica quorumdam*, c. à d., *angélique cultivée*, selon Casp. & J. Bauhin, *impératoire cultivée*, selon Tournefort, classe septieme, section deuxieme, genre quatrieme. *Archangélique*, selon quelques Auteurs. Nous ne décrivons pas les caracteres de cette plante, très-connue, étant cultivée dans presque tous nos jardins, & sur-tout par l'odeur musquée, très-*aromatique* & très-agréable de ses feuilles & de sa racine. Il n'est d'ailleurs personne qui n'ait une idée plus ou moins complete de la saveur de cette plante, soit pour en avoir mangé en confitures seches qui nous viennent de Niort, soit pour avoir bu d'un ratafia qui porte son nom. Il est impossible qu'on se laisse tromper, si on prend la peine, soit de fleurer, soit de gouter celle qu'on achetera chez les Apothicaires. Nos prés, nos haies fournissent une espece d'*angélique appellée sauvage*; mais ce n'est pas de cette derniere que parle M. Buchan.

Angine. V. *esquinancie*.

Animal, *animaux*. On donne ce nom à tout corps organisé & doné de vie & d'un mouvement volontaire. Ainsi l'homme, les quadrupedes, les oiseaux, les poissons, les insectes, &c. sont tous des animaux qui forment entr'eux ce qu'on entend par le *regne animal*.

Animal, *animale*, adjectif ou épithete qu'on donne à tout ce qui concerne l'animal. Ainsi on dit, facultés animales, *fonctions animales*, &c.

Anneaux des muscles du bas-ventre, nom qu'on donne à l'écartement des *fibres* du *muscle oblique externe*, de chaque côté, vers sa partie inférieure, pour le passage du *cordon spermatique* dans les hommes, & du *ligament rond* dans les femmes. L'*intestin*, l'*épiploon* & le *péritoine* s'engagent quelquefois dans l'un ou l'autre de ces

anneaux, & forment des *descentes* ou *hernies inguinales*, V. T. IV, p. 269.

ANODYN, épithete qu'on donne aux *remedes* qui calment & adoucissent les douleurs.

ANOMAL, *anomale*; inégal, irrégulier, qui ne suit point la regle ordinaire : épithete qu'on donne aux *maladies* & sur-tout aux douleurs qui ne suivent point un cours régulier, dans leurs *périodes*.

ANTAGONISTE, épithete qu'on donne à certains *muscles* qui agissent dans une direction contraire à d'autres : par exemple, les *muscles fléchisseurs*, & les *muscles extenseurs* du bras, de la cuisse, &c. sont *antagonistes*, parce que les uns raccourcissent le membre, & que les autres l'étendent ; tels sont encore les *muscles abducteurs* & *adducteurs*.

ANTHELMINTHIQUE, épithete qu'on donne aux *remedes* qui ont la propriété de chasser les *vers* ; c'est la même chose que *vermifuges*.

ANTIDOTE, épithete qu'on donne aux *remedes* qu'on suppose être capables de résister à l'action des *poisons*, des *venins*, même de la *peste* ; mais il en est des *antidotes*, comme des *alexipharmaques*. V. ce mot.

ANTIÉMÉTIQUE de riviere. Pr. de sel d'*absynthe*, 24 grains, de suc de *citron*, 1 cuillerée.

Mêlez & donnez sur le champ au malade, parce qu'il faut qu'il avale ce *remede*, dans le moment de l'*effervescence*. Le *sel d'absynthe* coute 1 sol le gros.

ANTIMOINE : c'est un *demi-métal*, composé de *soufre* & de *régule*. V. le *Dictionnaire de Chymie*, pour connoître plus particuliérement cette substance & ses préparations. Les plus usitées en Médecine, sont le *tartre stibié*, ou l'*émétique* proprement dit ; le *kermès minéral* ; l'*antimoine diaphorétique*, ou le *diaphorétique minéral* ; les *fleurs d'antimoine* ; le *cinabre d'antimoine* ; le *beurre d'antimoine*, &c. V. tous ces mots. L'*antimoine* crud se vend un sol l'once.

ANTIMOINE diaphorétique. V. *diaphorétique minéral*.

ANTIPÉRISTALTIQUE, mouvement des *intestins* qui se fait de bas en haut : il est opposé au mouvement *péristaltique*. V. ce mot.

ANTIPUTRIDE, épithete qu'on donne aux *remedes* contre la *putridité* ou pourriture des humeurs.

ANTISCORBUTIQUE, nom que portent les *remedes* propres à guérir le *scorbut*. V. cette maladie.

ANTISCORBUTIQUES acides & âcres. V. ce que c'est, T. III, p. 228.

ANTISEPTIQUE,

ANTISEPTIQUE, épithete qu'on donne aux *remedes* qui s'opposent ou préviennent la *putréfaction* des humeurs, la *gangrene*, &c.

ANTISPASMODIQUE. On donne cette épithete aux *remedes* propres à appaiser les *convulsions*, les mouvements *convulsifs*, & la disposition des parties aux *convulsions*, disposition qu'on appelle particuliérement *spasme*.

ANTIVÉNÉRIEN, épithete par laquelle on désigne les *remedes* qu'on emploie contre les *maladies vénériennes*.

ANUS: c'est le nom qu'on donne à l'orifice de l'*intestin rectum*, par lequel se déchargent les *excréments* hors du corps.

ANXIÉTÉ, terme dont se servent les Médecins, pour exprimer cette inquiétude intérieure & cruelle qui oblige le malade à s'agiter sans cesse, à changer, à chaque instant, de position, & dont le siege paroît être dans les *régions épigastrique* & *précordiale*. L'*anxiété* est un *symptome* familier à un grand nombre de maladies, sur-tout de *maladies aiguës*. On l'éprouve cependant dans de simples *indigestions*: elle n'est pas alors à craindre; elle cesse dès que l'*estomac* est débarrassé, soit par les secours de l'Art, soit par ceux de la nature: elle est plus dangereuse dans les *maladies vermineuses*, dans celles causées par des *poisons*, introduits dans l'*estomac*, ou par des amas de matiere *bilieuse*; mais elle est redoutable & d'un très-mauvais présage, à la fin des maladies graves, & elle annonce ordinairement une mort prochaine, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée d'un *pouls* très-*petit*, très-*foible*; du froid permanent des *extrémités*, de *sueurs* froides, d'une foiblesse excessive, d'insensibilité, &c.

AORTE, ou *artere-aorte*, ou grande *artere*; nom que porte le gros *vaisseau sanguin* qui s'éleve directement du *ventricule gauche* du *cœur*, & de-là se partage dans toutes les parties du corps: on lui donne le nom de grande *artere*, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres *arteres* comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le *sang* est porté dans tout le corps.

APATHIE. On entend, en Médecine, par ce mot, une insensibilité, une privation de tout sentiment, soit de douleur, soit de plaisir.

APÉRITIF. On donne cette épithete aux *remedes* qui, considérés relativement aux parties *solides* du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les *vaisseaux* qui les renferment, en détruisant les obs-

tacles qui s'y opposent par les ocillations qu'ils y excitent. Ce sont des *médicaments* qui enlevent les *obstructions* & atténuent les humeurs, & qui les ayant atténuées, les évacuent ordinairement par les *urines*.

APHTHES, petits *ulceres* superficiels qui se manifestent sur les levres, les gencives, le *palais*, la langue, le gosier, la *luette*, & quelquefois dans l'*estomac* & dans les *intestins* : cette maladie est familiere aux enfants; (V. T. IV, p. 163); les vieillards y sont aussi sujets; mais lorsqu'on les apperçoit chez les adultes, ils annoncent, pour l'ordinaire, une *maladie* de *mauvais caractere*.

APONÉVROSE. On entend par ce mot, la partie *tendineuse* d'un *muscle* qui, au lieu d'être ramassée en rond, comme dans les *tendons* ordinaires, est étendue en forme de *membrane*.

APONÉVROTIQUE, se dit de tout ce qui a rapport à l'*aponévrose*.

APOPLECTIQUE, épithete qu'on donne à ceux qui sont attaqués d'*apoplexie*; aux *symptomes* qui accompagnent l'*apoplexie*, & à certains *remedes* propres dans cette maladie.

APOPLEXIE. T. III, p. 280.

APOPLEXIE *sanguine*. Id. p. 286.

APOPLEXIE *séreuse*. Id. p. 290.

APOSEME ou *apozeme* : c'est une *décoction* ou une *infusion* de différentes plantes, racines, feuilles, fleurs, fruits, semences, bois, &c. souvent édulcorée avec du *sirop*, du *sucre* ou du *miel*; quelquefois clarifiée & *aromatisée* : c'est une vraie *tisane*. Il y a des *aposemes altérants*, *purgatifs*, *amers*, *apéritifs*, *fébrifuges*, *béchiques*, *céphaliques*, *hystériques*, &c., selon l'*indication* de la maladie & les vertus des *ingrédients* qui entrent dans leur composition.

APPAREIL, apprêt, préparatif, préparation : terme de Chirurgie qui a plusieurs significations. Tantôt on entend par ce mot, l'assemblage des *plumaceaux*, des *bourdonnets*, des compresses, des bandes, des linges, des *onguents*, des *emplâtres*, des instruments & autres choses nécessaires pour faire une opération & panser les *tumeurs*; les *plaies*, les *ulceres*, les *fractures*, &c.; & tantôt il signifie l'opération elle-même & le pansement : c'est ainsi qu'on dit le grand & le petit *appareil*; le haut *appareil* & le *latéral*, qui sont autant de manieres différentes de faire l'opération de la *taille*; & qu'on dit encore lever le premier *appareil*, pour

signifier le second pansement d'une *plaie*, d'une *fracture*, &c.

APPLICATION *externe*, terme synonyme avec celui de *topique*. V. ce mot.

AQUILA-*alba*. V. *mercure doux*.

ARACK. V. *Rack*.

ARCANUM *duplicatum*. V. *tartre vitriolé*.

ARDENT, *ardente*. Les Chymistes appellent *esprits ardents* les liqueurs qui, étant tirées par la *distillation* d'un *végétal* fermenté, peuvent prendre feu & brûler : telles sont l'*eau-de-vie*, l'*esprit de vin*, l'*éther*, &c.

ARÉOLE, est le nom que porte le cercle coloré qui entoure le *mamelon*.

ARGENT, *métal* parfait : blanc quand il est travaillé, fin, pur, ductile, qui se fixe au feu comme l'*or*, & n'en differe que par le poids & la couleur. On l'appelle aussi *Lune*.

ARGILLE. On donne ce nom à toute terre pesante, compacte & grasse : elle a de la ténacité & de la ductilité lorsqu'elle est humectée ; mais elle devient dure en séchant, & ce changement de consistance n'en désunit point les parties. Aussi fait-on avec cette espece de terre, des vases de toutes sortes ; des tuiles, des briques, des carreaux, des modeles de sculpture, &c. Il y a des *argilles* de toute couleur ; des blanches, des jaunes, des grises, des rouges, &c. Les caracteres particuliers de l'*argille* sont, 1°. d'être essentiellement délayable dans l'eau ; ce qui fait qu'elle est plus ou moins mélangée de matieres *hétérogenes* : 2°. de ne faire, lorsqu'elle est en masse, aucune *effervescence* sensible avec les *acides*, quoiqu'elle soit très-susceptible d'être dissoute par ces mêmes *acides* : 3°. de se durcir au feu, &c.

ARGILLEUX, nom qu'on donne aux substances terreuses qui tiennent de l'*argille*. V. ce mot.

AROMATE, nom générique sous lequel on comprend tous les *végétaux* pourvus d'une *huile* & d'un *sel âcre*, qui, par leur union, forment une substance *savonneuse*, qui est le principe de l'odeur & du gout *âcre* & échauffant qu'on y découvre : tels sont le *poivre*, le *girofle*, la *cannelle*, la *muscade*, le *gingembre*, &c.

AROMATIQUE, épithete qu'on donne à tout ce qui est odorant & *âcre*, soit *épices*, soit herbes, fleurs, semences, graines ou racines. On appelle herbes *aromatiques*, les herbes fines qui sentent fort, comme le *thym*, la *lavande*, le *romarin*, la *marjolaine*, &c. : on donne encore le nom d'*aromatique* à certaines *gommes*,

telles que le *benjoin*, la *myrrhe*, l'*encens*, l'*ambregris*, &c.; à certains *baumes*, tels que ceux du *Pérou*, de *Gilead*, &c.

Aromatiser : c'est ajouter quelques *aromates* à des liqueurs, ou des *médicaments* qui ne sont point *aromatiques* de leur nature. V. *aromate*.

Arrête de poisson, retenue dans le gosier. Moyens de s'en retirer. T. IV, p. 283 & suiv.

Arriere-faix. On donne ce nom à tout ce qui enveloppe l'enfant dans le sein de sa mere, parce que c'est comme un second faix ou fardeau, dont la femme ne se délivre qu'après que l'enfant est hors de la *matrice*; c'est la même chose que *délivre*. V. ce mot & *placenta*.

Arrieres-narines. Tout le monde sait qu'on appelle *narines* les ouvertures extérieures du nez, par lesquelles on flaire les odeurs, & sur-tout par lesquelles on respire. Pour que l'air respiré par le nez, pût entrer dans les *poumons*, (V. ce mot,) il falloit que les *narines* fussent prolongées jusques dans le fond de la bouche : c'est cette prolongation qui descend effectivement jusques dans le gosier, qu'on appelle *arrieres-narines*.

Arsenic : c'est une substance *minérale* pesante, *volatile*, extrêmement *caustique* & *corrosive* : c'est un *poison* des plus violents, qu'on ne doit jamais employer en Médecine; quoiqu'un Charlatan vient tout récemment de le vanter, comme un *spécifique*, contre une maladie des plus opiniâtres. Les meilleurs *contre-poisons* de cette substance, sont les grands lavages *délayants*, *adoucissants*, comme les *mucilages*, les *huiles*, le *lait*, &c. On reconnoît qu'il est entré de l'*arsenic* dans un *remede*, en ce que jetté sur des charbons, ou sur une pelle rougie au feu, il exhale une odeur d'*ail*. V. le traitement qu'il convient de faire à ceux qui ont été empoisonnés par l'*arsenic*, T. III, p. 482.

Artere, nom que portent de longs canaux *membraneux élastiques* qui ont la figure d'un cône très-alongé, lisse & poli intérieurement, sans *valvules*, si ce n'est dans le cœur; qui décroissent à mesure qu'ils se divisent en un plus grand nombre de rameaux, & qui sont destinés à recevoir le sang du *cœur*, pour le distribuer dans les *poumons* & dans toutes les parties du corps. V. T. I, n. 1, p. 68, 69 & 70, & le mot *aorte*.

Artere-aorte, ou simplement *aorte*. V. *aorte*.

Arteres temporales : ce sont les *arteres* qui se trouvent situées sous la peau qui recouvre les *tempes* ; comme

de l'*atrabile*. Il se dit aussi des *mélancoliques*, & de ceux qui sont d'un *tempérament* où la *bile noire* domine.

ATRABILE, *bile noire*, caractere que prend la *bile* par le séjour qu'elle fait dans ses *couloirs*. Voyez *maladie noire*.

ATROPHIE, amaigrissement & consomption de tout le corps, & plus souvent de quelques-uns de ses membres. On voit qu'elle est *universelle* ou *particuliere*. Dans la premiere tout le corps ne prend pas de nourriture, & tombe dans une extrême maigreur; c'est ce qu'on appelle proprement *atrophie* : elle est une compagne inséparable de la *fievre hectique*, de la *phthisie*, du *tabès*, de la *chartre*, &c. : le *marasme* est le dernier dégré de l'*atrophie* : l'*atrophie* est rarement maladie *essentielle*, & plus rarement encore cause d'une autre maladie, excepté chez les jeunes gens livrés aux femmes & à la malheureuse habitude de la *masturbation*, qui les conduit ordinairement à la *consomption*, de-là à la mort. V. T. II, p. 157, n. 1.

ATTAQUE, espece d'*accès*. (V. ce mot) *Attaque* se dit particuliérement de la *goutte*, de l'*apoplexie*, de la *paralysie*, de la *folie*, &c.

ATTELLES : ce sont des morceaux de bois minces ou d'écorce d'arbre, ou de carton, ou des lames de fer blanc, &c. légeres, fermes, mais un peu flexibles, qu'on applique avec les bandes & les compresses, sur les parties *fracturées* ou *luxées*, pour maintenir les *os* dans leur situation naturelle, après qu'ils ont été *réduits* : on les attache avec des rubans. V. *fracture*, *luxation*, &c.

AVEUGLEMENT. V. *cécité*.

AUNÉE ou *Enule-Campane*. *Helenium vulgare*, C. B. *Helenium sive Enula Campana*, J. B. *Aster omnium maximus*, *Helenium dictus*, TOURNEF. *Inula Helenium*, *foliis amplexicaulibus*, *ovatis*, *rugosis*, *subtus tomentosis*, *calycum squamis ovatis*, LINN. c. à d., *Aunée vulgaire*, selon CASP. BAUHIN. *Aunée* ou *Enule-Campane*, selon JEAN BAUHIN. *Le plus grand des Asters*, *appellé Aunée*, selon TOURNEFORT. *Enule-Aunée à feuilles qui embrassent la tige*, *ovales*, *rudes*, *velues en dessous*, & *dont le calice est couvert d'écailles ovales*, selon LINNÉ. Cette plante est des plus volumineuses : ses feuilles, qui sortent la plupart de terre, ont trois à quatre pieds de hauteur : elles sont larges en proportion & sont en cœur : les fleurs sont grandes, jaunes, & à l'extrémité de la tige : sa racine, la partie de cette plante le plus en

usage, est grande, contournée, noire en dehors, blanche en dedans, amere & piquante. Elle croît dans les lieux humides, & fleurit en Juillet.

AVOINE. Tout le monde connoît le grain de cette plante, que les Botanistes appellent : *Avena vulgaris* seu *alba*, C. B. & TURNEF. *Avena alba*, J. B. *Avena*, DODON. *Avena sativa*, LINN., c'est-à-dire, *Avoine vulgaire* ou *blanche*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Avoine blanche*, selon J. BAUHIN. *Avoine de* DODONEUS. *Avoine cultivée*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 15e. classe, 3e. section, 5e. genre de TOURNEFORT : de la triandrie digynie de LINNÉ : de la famille des graminées d'*Alanson*.

AVORTEMENT. On donne ce nom à la sortie prématurée de l'enfant, hors de la matrice, avant le terme marqué par la nature : cependant ce terme ne convient, à strictement parler, qu'à la sortie de l'enfant, qui a lieu avant le septieme mois, parce que jusqu'à cette époque les enfants sortent morts, ou périssent peu de temps après leur naissance. Mais comme à sept mois & par-delà, on a plusieurs exemples de *fœtus* qui, non-seulement ont survécu, mais même sont parvenus à une assez grande vieillesse, on n'appelle plus ces *accouchements*, *avortements*, mais seulement *prématurés*. V. T. IV, p. 110, & *accouchement*, Id. p. 116.

AURIFIQUE minéral. V. *kermès minéral.*

AURONE mâle, *Citronnelle.* *Abrotanum mas angustifolium majus*, C. B. *Abrotanum vulgare*, J. B. *Abrotanum mas*, DOD. *Arthemisia Abrotanum*, *foliis racemosis setaceis*, *caule recto*, LINN. c. à d., grande *Aurone mâle à petites feuilles*, selon CASP. BAUHIN. *Aurone vulgaire*, selon J. BAUHIN. *Aurone mâle*, selon DODONEUS. *Armoise Aurone*, *dont les feuilles de la tige sont longues & étroites*, *en soies*, *& dont la tige est droite*, selon LINNÉ. Cette plante est fort touffue ; ses tiges sont lignées, mais foibles & peu droites : ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du *fenouil*, mais beaucoup moins longues & plus nombreuses ; d'une odeur particuliere qui lui fait donner le nom de *citronnelle* : ses vertus sont assez semblables à celles de l'*absynthe*, que l'on préfere communément.

AUSTERE, espece de saveur qui ne differe de l'*acerbe* que par son excès.

AXONGE : c'est proprement de la graisse condensée, ramassée dans les follicules *adipeux* ; mais on donne ce nom particuliérement au vieux *sain-doux*, ou à du

vieux *lard*, ou au *suif* de tel autre animal que ce soit. V. *sain-doux*.

BAIE, fruit mou, charnu, succulent qui renferme des pepins ou des noyaux : tels sont les fruits du *laurier*, du *myrte*, du *genievre*, &c. Lorsque de pareils fruits sont disposés en grappe, on leur donne le nom de grains, au lieu de celui de *baie* : ainsi on dit un grain de *raisin*, un grain de *sureau*.

BAIN. Comme tout le monde sait ce qu'on entend par *bain*, nous dirons seulement qu'il y en a de trois especes : le *bain entier*, le *demi-bain*, & le *bain partiel*. Le *bain entier* se prend, en se plongeant tout entier dans l'eau ; le *demi-bain*, en ne s'y mettant que jusqu'au *nombril* ; le *bain partiel*, en ne plongeant qu'une ou plusieurs parties dans l'eau. Lorsque ce sont les jambes & les pieds qu'on met dans l'eau, on appelle ce *bain*, *pédiluve*.

BAIN *de cendres* : c'est une quantité plus ou moins grande de cendres, chauffées au dégré de chaleur nécessaire, pour échauffer des liqueurs ou toute autre substance : il n'est guere d'usage que chez les *Apothicaires* & les *Chymistes* ; encore emploient-ils plus souvent le *bain de sable*. Cependant quelques Auteurs le conseillent pour échauffer les *noyés*. V. T. IV, p. 300, 301 & n. 1.

BAIN *entier*. V. *bain*.

BAIN *froid*. V. T. I, n. 1, p. 83.

BAIN-*marie*. On donne ce nom à de l'eau, chaude à un certain dégré, dans laquelle on plonge un vase, rempli de liquide : ce *bain* est sur-tout usité pour faire tiédir les *médecines*, &, en général, les boissons des malades, parce qu'on évite, par ce moyen, le gout de feu que prennent les *médicaments* qu'on chauffe à feu nud.

BAIN *partiel*. V. *bain*.

BAIN *de pied*, qu'on appelle encore vulgairement *saignée blanche* : c'est un *bain partiel*, dans lequel on plonge les pieds & quelquefois les jambes entieres : dans l'usage ordinaire, il est composé d'eau simple : dans les *maladies inflammatoires*, avec affection au *cerveau*, on le rend, selon l'*indication*, *rafraîchissant*, *émollient* ou *relâchant*. Voyez l'utilité de ce *bain*, composé de *vinaigre* & d'eau, T. II, n. 1, p. 75 & n. 1, p. 337.

BAIN *de sable*. On donne ce nom à une quantité plus ou moins grande de sable, très-fin, chauffé au dégré de chaleur requise, dans lequel on plonge les liqueurs

ou les substances qu'on veut chauffer. Il est en usage sur-tout chez les *Apothicaires*, les *Chymistes* & les *Distillateurs*.

BAIN de vapeurs : c'est la vapeur de quelque liqueur, soit simple, soit composée, à laquelle on expose pendant quelque temps, ou tout le corps, ou seulement quelques parties.

BALAUSTES : ce sont les fleurs du *grenadier domestique à fleur simple* : on doit les choisir nouvelles, bien fleuries & d'un rouge vif. Elles se vendent douze sols l'once. (V. *grenadier domestique*.

BALSAMIQUE, épithete qu'on donne aux *remedes* doux, tempérés, qui n'ont rien d'*âcre*, de *salé*, d'*acide*, ni d'*amer*; qui ne sont, ni trop forts, ni trop violents: ces sortes de *remedes* sont composés de principes aqueux, onctueux & *sulphureux*, propres à adoucir l'*acrimonie* des humeurs, à incarner & consolider les *plaies*, étant analogues au suc nourricier qui fait la régénération des chairs. V. *baume*.

BANDAGE, circonvolution de bandes autour de quelque partie du corps, blessée, *luxée* ou *fracturée*, pour la maintenir dans son état naturel, ou pour contenir les compresses ou les *médicaments* qu'on applique dessus. On donne encore ce nom à un instrument d'acier, élastique, & garni de peau douce, qu'on applique autour de la ceinture, pour contenir les parties molles déplacées, telles que les *intestins*, l'*épiploon*, le *péritoine*; déplacement qu'on appelle communément *descente*. V. T. IV, p. 269.

BARDANE ou *Glouteron*. *Lappa major arctium*, DIOSC. C. B. *Personnata sive lappa major aut Bardana*, J. B. & TOURNEF. *Arctium lappa*, *foliis cordatis*, *petiolatis*, LINN., c. à d., *grande Bardane de Dioscoride*, selon CASPARD BAUHIN. *Grande Bardane appellée masque*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bardane à feuilles en cœur*, *portées sur des pétioles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 11e. classe, 2e. section, 7e. genre de TOURNEFORT : de la syngénésie polygamie égale de LINNÉ, & de la famille des composées d'*Adanson*. La *Bardane* est une plante des plus fortes & des plus volumineuses : sa racine s'étend profondément en terre : elle pousse au printemps un amas de feuilles caulinaires qui ont un pied & plus de long, soutenues par de longs pétioles : ses feuilles sont ondulées & en cœur, vertes en dessus & blanches en dessous : la tige sort du centre de ce supérbe groupe de feuilles ; elle s'é-

leve de deux ou trois pieds, & porte alternativement des feuilles légérement velues, attachées à des pétioles courts, & qui diminuent de grandeur en approchant du sommet de la tige : les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, portées par de longs & forts pédicules garnis, ainsi que la tige, de feuilles alternes, mais plus petites : la fleur est composée d'un amas de fleurons hermaphrodites, dont l'extrêmité est partagée en cinq segments : la couleur est d'un violet pâle ; le calice est hérissé d'une quantité infinie de petites feuilles qui sont terminées chacune par une épine crochue ; ce qui fait qu'ils s'attachent aux vêtements des passants & à la laine des moutons : elle fleurit en Juillet & en Août. Toutes les parties de la *Bardane* sont d'usage ; mais sur-tout la racine, qui a une saveur *douceâtre*, un peu *austere* : elle donne une teinture verte à sa *décoction*.

BAROMETRE, nom d'un instrument de physique, qui sert à mesurer la pesanteur ou la légéreté de l'air, & qui marque les changements de temps.

BASILICUM. V. *onguent basilicum*.

BASSIN, est la partie la plus inférieure du *bas-ventre* : son nom lui vient de sa figure, qu'on ne peut guere mieux comparer qu'à un bassin à barbe : le *bassin* est formé par la réunion des *os* des hanches, de l'*os sacrum*, du *coccix* & du *pubis* ; il sert à contenir une partie des *intestins*, & la *vessie*, dans les hommes. Dans les femmes, il contient de plus la *matrice*, les *ovaires* & leur dépendance : il est toujours plus large & plus évasé dans les femmes, pour que le *fœtus* ne soit point gêné dans son accroissement. On appelle la partie supérieure du bassin, *grand bassin*, & la partie inférieure, *petit bassin* : l'ouverture du *grand* au *petit bassin*, est appellée, par les accoucheurs, *isthme*.

BAS-VENTRE, cavité du corps qu'on appelle vulgairement ventre, & qui s'étend depuis le *diaphragme*, jusqu'au fond du *bassin*. Le *bas-ventre* renferme tous les *intestins*, le *foie*, la *rate*, les *reins*, la *vessie*, le *mésentere*, l'*épiploon*, &c.

BATTEMENT de cœur. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 68 & 69.

BAUME. On donne ce nom à des matieres *huileuses*, *odoriférantes* & *aromatiques*, d'une consistance liquide, un peu épaisse, qui découlent d'elles-mêmes de certains arbres, ou par des incisions qu'on y fait à dessein d'en obtenir une plus grande quantité. On voit

que ces substances ne doivent point être miscibles à l'eau, ni avec les boissons aqueuses ; il faut qu'auparavant elles soient étendues dans un jaune d'œuf, ou mêlées exactement avec du *sucre*. " Je n'entreprendrai point, dit M. Buchan, de parler des *baumes* „ *naturels* ; il ne s'agit ici que de certaines compositions auxquelles on a donné le nom de *baume*, parce „ qu'on les suppose posséder les vertus *balsamiques*, „ qui caractérisent les *baumes naturels*. Cette classe de „ remedes, (ajoute-t-il) étoit jadis très-nombreuse, & „ jouissoit de la plus grande faveur ; mais les praticiens modernes l'ont, avec raison, circonscrite dans „ de justes bornes „ (M. B.) Cependant comme nous nous sommes engagés (V. l'avertissement du T. II.) à fixer les idées de nos Lecteurs, sur chacune des substances dénommées dans cet Ouvrage, nous sommes obligés de nous écarter un peu du plan de M. Buchan : nous décrirons donc les quatre *baumes naturels*, nommés dans la *Médecine domestique*.

Baume anodyn de Bates.

Prenez de *savon blanc d'Espagne*, 1 once,
d'*opium crud*, 2 gros,
d'*esprit de vin rectifié*, 9 onces.

Mêlez le tout ensemble ; laissez digéter sur un feu doux, pendant trois jours ; passez la liqueur ; ajoutez trois gros de *camphre*. Ce *baume*, comme son épithete le porte, s'emploie pour appaiser les douleurs : il est singuliérement utile dans les *constrictions*, dans les *rhumatismes*, &c., lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'*inflammation*. La maniere d'en faire usage est de frotter la partie affectée avec la main chauffée, ou d'y appliquer une *compresse*, trempée dans ce *baume*, & de la renouveller toutes les trois heures, jusqu'à ce que les douleurs soient disparues. (M. B.) Au défaut de ce *baume*, on peut employer le *baume nerval* de la *Pharmacopée* de Paris.

Baume de *Copahu*. Ce *baume* nous vient du Brésil dans des bouteilles de terre : il découle, par incision, d'un arbre, dont Pison & Margrave ont parlé : il y en a de deux sortes ; l'un est clair & liquide ; l'autre est épais & d'une couleur plus sombre. Le premier est blanc, d'une couleur *résineuse* ; l'autre tire un peu plus sur le jaune. On falsifie ce *baume*, dit M. Baumé, avec une espece de *térébenthine* qui est très-fluide : cette fraude est difficile à reconnoître, sur-tout lorsqu'on n'en a mêlé qu'une petite quantité, parce que l'odeur forte

& particuliere de ce *baume* masque entiérement celle de la *térébenthine*, qui est beaucoup plus foible. Il se vend six sols l'once.

BAUME de Gilead. Ce *baume* se tire, par incision, d'un arbre du même nom, qui croît en Egypte & dans la Judée, mais principalement dans l'Arabie-Heureuse, & qui est d'une si grande valeur, qu'il fait partie du revenu du Grand-Seigneur, sans la permission duquel il n'est point permis d'en planter ou cultiver aucun. Le suc qui coule, par l'incision, est d'abord d'une couleur sombre; il devient ensuite blanc, enfin verd, & peu à peu d'une couleur d'or; & quand il est vieux, de la couleur du *miel*: il est de la consistance de la *térébenthine*: son odeur est agréable & très-vive; son gout *amer*, piquant & *astringent*: il se dissout aisément dans la bouche, & ne laisse point de tache sur le drap. Il est à remarquer que le suc qui nous est apporté pour du *baume*, n'est pas proprement la *gomme*, ou les pleurs de l'arbre, extraites par incision, parce qu'il n'en rend que peu de cette façon; mais il est préparé du bois & des branches vertes de l'arbre distillés: il se trouve même souvent *sophistiqué* avec de la *térébenthine* de Chypre & d'autres *résines* & *huiles*, ainsi qu'avec du *miel*, de la *cire*, &c. Outre cela, il y a pareillement une liqueur extraite de la semence de la plante, qu'on fait passer souvent pour ce véritable *baume*, quoique son odeur soit beaucoup plus foible, & son gout plus amer. Le *baume de Gilead* n'est autre chose que celui que nous connoissons sous le nom de *baume de la Mecque*, *de Judée*, *d'Egypte*, *de Constantinople*; *baume vrai* ou *blanc*.

BAUME de Lucatelle.

Prenez d'*huile d'olive*,	1 chopine,
de *térébenthine*, } de *cire jaune*, }	de chaque 1 livre,
de *bois de sental rouge*,	6 gros.

Mêlez la *cire* avec une petite quantité d'*huile d'olive*, sur un feu doux; quand le tout sera fondu, ajoutez le reste de l'*huile d'olive* & la *térébenthine*; ensuite mêlez-y le *bois de sental rouge*, après que vous l'aurez réduit en poudre; retirez du feu, en remuant & continuant de remuer jusqu'à ce que le *baume* soit froid. Ce *baume* est recommandé dans les *érosions* des *intestins*, la *dysenterie*, les *hémorrhagies*, les *contusions* internes, & dans quelques affections & douleurs de *poitrine*: on l'emploie encore pour consolider & déterger les *plaies*

& les *ulceres.* La dose est depuis deux scrupules, jusqu'à deux gros. [M. B.] Il se vend dix sols l'once.

BAUME *du Pérou.* On trouve dans le commerce trois especes de ce *baume :* le *baume du Pérou brun ou noir*, le *baume du Pérou blanc*, & le *baume du Pérou sec.* Le premier est celui qu'on emploie le plus souvent ; il approche de la *térébenthine* pour la consistance ; & quand on l'approche du feu, il répand une vapeur très-gracieuse. On l'obtient, en faisant bouillir dans l'eau les rameaux & les feuilles d'un arbre de l'Amérique, dont PISON & MARGRAVE font mention. Le *baume du Pérou blanc* a la même consistance que le précédent : son odeur est très-agréable. On dit qu'il est fourni par le même arbre, & qu'il coule par des incisions qu'on fait au tronc. Le *baume du Pérou sec* est une *résine* ferme, rousseâtre & transparente, que l'on retire peut-être du même arbre que les précédents, & qu'on nous apporte dans l'enveloppe de noix, fort grosses, ou de fruits qu'on nomme *coccos.* Ces trois sortes de *baume du Pérou* paroissent posséder les mêmes vertus ; mais on ne fait guere usage du *baume blanc*, parce qu'il est très-rare. On falsifie le *baume du Pérou noir* avec la seconde *huile de benjoin*, qui passe, en distillant cette *résine*, dans une cornue ; on la fait digérer sur des germes de peuplier qui sont très-*résineux*, & qui ont une odeur à-peu-près semblable à celle du *baume du Pérou :* on mêle ensuite cette *huile* avec une certaine quantité de *baume noir du Pérou.* Cette fraude est difficile à reconnoître, si ce n'est à l'odeur, qui est beaucoup moins suave & moins forte que celle du *baume du Pérou* très-pur. Il se vend six sols le gros.

BAUME *de Tolu.* C'est une *térébenthine visqueuse*, dont l'odeur est gracieuse & le gout douceâtre *aromatique*, qui découle naturellement d'une petite espece de *pin*, qui croît à Tolu, Ville d'Amérique : cette *térébenthine* se durcit en vieillissant : ce *baume* est très-rare ; M. BAUMÉ le regarde comme le même que le *baume du Pérou*, avec cette différence, que le *baume de Tolu* est liquide, & que le *baume du Pérou* est presque sec. Il se vend six sols le gros.

BAUME *vulnéraire.*

Pr. de *benjoin* en poudre,	3 onces,
de *baume du Pérou*,	2 onces,
d'*aloës hépatique* en poudre,	demi-once,
d'*esprit-de-vin rectifié*,	1 pinte.

Laissez digérer, sur un feu doux, pendant trois jours ;

passez. Ce *baume*, ou plutôt cette *teinture* s'applique extérieurement pour guérir les *plaies* récentes & les *contusions* : on l'emploie encore intérieurement contre la *toux*, l'*asthme* & les autres affections ou *maladies de poitrine*. On dit qu'il calme les *coliques*, les douleurs de *reins*, qu'il guérit les *ulceres* internes, &c. La dose est depuis vingt jusqu'à soixante gouttes. Ce *remede*, bon, à certains égards, ne mérite cependant pas les éloges extravagants qu'on a débités sur son compte. On l'a célébré sous une multitude de noms différents; tels que le *baume du Commandeur*, le *baume de Perse*, le *baume de Berne*, le *baume de Wade*, le *baume des Freres*, les *gouttes Jésuitiques*, les *gouttes de Tourtington*, &c. (M. B.) Il se vend dix sols l'once.

Bdellium : c'est une substance en partie *gommeuse* & en partie *résineuse*, transparente, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur agréable, d'un gout *âcre* & *amer*, s'amollissant entre les doigts & dans la bouche, qui s'enflamme & qui approche beaucoup de la *myrrhe* par sa nature. Le *bdellium* découle naturellement d'un arbre épineux qui croît dans l'Inde ou l'Arabie, mais sur lequel nous n'avons aucune connoissance certaines. Le *bdellium* que vendent les Apothicaires, vaut douze sols l'once.

Becabunga. *Becabunga major officinarum*, C. B. *Veronica aquatica*, *folio subrotundo*, Moriss. & Turnef. *Veronica Becabunga*, *caule repente*, Linn., c. à d., *grand Becabunga des Boutiques*, selon Casp. Bauhin. *Véronique aquatique à feuilles un peu rondes*, selon Morisson & Tournefort. *Véronique Becabunga*, *dont les tiges rampent sur terre*, selon Linné. Cette plante est de la 2e. classe, 5e. section, 5e. genre de Tournefort : de la diandrie monogynie de Linné, & de la famille des personnées d'*Adanson*. Le *Becabunga* croît abondamment dans les fontaines & sur le bord des ruisseaux : sa racine est noueuse & fibreuse ; ses tiges s'élevent d'environ un pied, le plus ordinairement rampantes, & quelquefois droites : elles sont quadrangulaires, articulées comme la racine, par des nœuds de distance en distance ; ces nœuds rejettent de nouvelles racines, & la plante trace & se multiplie par leur secours : c'est aussi à chacun de ces nœuds que s'attachent les feuilles, opposées deux à deux, ovales, lisses, légérement dentellées, un peu charnues & approchant un peu de celles du *cochléaria* : les branches sont nombreuses : elles naissent à chaque nœud dans les aisselles des feuil-

les, & portent les mêmes caracteres que celles de la tige : les fleurs naissent ainsi que les branches dans les aisselles des feuilles au sommet de la plante, arrangées en épis sur des rameaux cylindriques, où elles sont soutenues alternativement par des pédicules foibles, accompagnées à leur base d'une feuille florale oblongue, terminée en pointe sans dentelure : elle fleurit en Juin & Juillet.

BÉCHIQUE. On donne ce nom à tous les *remedes* qui calment la *toux*, facilitent l'*expectoration*, adoucissent l'*acrimonie* des humeurs, & relâchent les *fibres* de la gorge : on appelle encore ces *remedes pectoraux*, parce qu'ils conviennent aux *maladies* de la *poitrine*.

BENIN, *benigne* : épithete qu'on donne aux *fievres*, &, en général, aux *maladies* dont les *symptomes* & la marche n'annoncent rien de fâcheux : cette épithete est en opposition avec celle de *maligne*, qu'on donne aux *fievres* & aux maladies de *mauvais caractere* & dangereuses : on donne encore l'épithete de *benin* aux *remedes* qui agissent doucement.

BENJOIN en larmes : *résine* seche, dure, fragile, inflammable, formée de différentes miettes ou petits morceaux brillants, tantôt jaunes, tantôt blanchâtres, réunis ensemble, & qui font une masse, d'un gout *résineux* & gras, d'une odeur suave & pénétrante, surtout lorsqu'on la brûle au feu : on en trouve de deux sortes dans les boutiques. La premiere est appellée *benjoin en larmes*, en Latin *benzoinum amygdaloïdes* : cette espece, la meilleure, est pâle, ou d'un rouge brun, & comme formée de fragments d'amandes. La seconde est noirâtre, & ne doit point être employée en médecine : le *benjoin* se tire d'un arbre des Indes que LINNÉ met dans la classe des *lauriers*. Il coute douze sols l'once.

BERCEMENT des enfants, action de bercer les enfants : inconvénients dans lesquels entraîne cet usage, commun aux nourrices, aux sevreuses & à quelques meres. V. T. I, n. 1, p. 94.

BERLE ou *Ache d'eau*. *Sion sive apium palustre, foliis oblongis*, C. B. & TOURNEFORT. *Sion umbelliferum*, J. B. *Berula officinarum quorumdam. Sium nodiflorum, foliis pinnatis, umbellis axillaribus, sessilibus*, LINN., c. à d., *Berle* ou *Ache des marais à feuilles oblongues*, selon CASPARD BAUHIN & TOURNEFORT. *Berle en ombelle*, selon J. BAUHIN. *Berle des Boutiques*, selon quelques Auteurs. *Berle, dont les fleurs ont des articulations, dont les feuilles sont pinnées, & dont les ombelles sortent de*

taiſſelle des feuilles, ſelon LINNÉ. Cette plante vient communément dans l'eau; elle eſt alors haute & forte: ſur terre elle eſt baſſe & peu volumineuſe; les feuilles, les ſeules parties qui ſoient d'uſage, ſont alternes, pinnées, terminées par une impaire, & découpées finement; elles reſſemblent aſſez aux feuilles de l'*Ache* ou *céléri ſauvage* : les fleurs ſont infiniment petites, blanches, ſemblables à celles du *creſſon de fontaine* : on trouve ordinairement la *berle* avec le *creſſon*, ſur le bord des fontaines & des ruiſſeaux : elle fleurit en Juillet & Août; on la cueille en Septembre.

BEURRE, ſubſtance graſſe, onctueuſe, préparée ou ſéparée du *lait* par le battement. Pour faire le beurre, nos payſans commencent par enlever la *crême* du *lait*, auſſitôt qu'il eſt refroidi; ils mettent cette *crême* dans un vaiſſeau allongé, plus évaſé par l'ouverture que par le fond, nommé baratte; & ils battent fortement cette *crême* avec un inſtrument qu'ils appellent *batte-beurre*. Bientôt le *beurre* ſe ſépare du fluide qui l'enveloppoit, & forme une maſſe plus ou moins conſiſtante. On donne le nom de *lait de beurre* au liquide ſéreux qui s'en eſt ſéparé. Quand le *beurre* eſt bien fait & bien lavé, il a une odeur & une ſaveur douce, & une couleur jaune, mais d'un jaune peu foncé.

BEURRE d'antimoine. On donne ce nom à une ſubſtance compoſée d'*acide marin* & de *régule d'antimoine* : elle eſt épaiſſe, onctueuſe & peſante : elle monte & ſe congele autour du balon, dans lequel on fait ſublimer du *ſublimé corroſif* & du *régule d'antimoine* pulvériſé. Le *cinabre d'antimoine*, qui s'obtient par la même opération, monte après le *beurre d'antimoine*. (V. *cinabre d'antimoine*.) Le *beurre d'antimoine* ſolide coute quatre ſols le gros. Le liquide eſt du même prix.

BIERE. V. la maniere de la faire. T. I, n. 1, p. 205.

BILE. Ce que c'eſt, T. I. n. 1, p. 148.

BILIAIRE, ſe dit des différentes parties dans leſquelles ſe fait la ſecrétion de la *bile* : tels ſont les *vaiſſeaux* & les *pores biliaires* : ce mot ſe dit encore des *concrétions* qui ſe forment dans la *véſicule du fiel*, qu'on appelle *calculs biliaires*.

BILIEUX, épithete qu'on donne au *tempérament* & aux malades, chez leſquels la *bile* domine.

BISCUIT. Tout le monde connoît cette ſorte de pâtiſſerie friande, ſi commune dans les Villes, qu'il eſt inutile d'en donner la compoſition.

BISCUIT de mer : c'eſt un pain qu'on cuit deux fois

pour les petits voyages, & quelquefois pour les voyages de long cours, afin qu'il se conserve mieux: on le fait un mois avant l'embarquement; & sur les vaisseaux du Roi, il est de farine de *froment*, épurée de son, & de pâte bien levée. Le *biscuit* écrasé & en miettes s'appelle *mâchemoure*. Pour conserver le *biscuit*, il faut, de temps en temps, le faire sécher, & lui faire prendre l'air.

BISTORTE. *Bistorta major, radice minus intorta*, C. B. & TURNEF. *Bistorta rugosioribus foliis*, J. B. *Polygonum Bistorta, caule simplicissimo, foliis ovatis in petiolum decurrentibus*, LINN., c. à d., *grande Bistorte, dont la racine est peu tordue*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bistorte, dont les feuilles sont pleines de rugosités*, selon JEAN BAUHIN. *Bistorte poligone, dont la tige est très-simple, dont les feuilles sont ovales & courant le long du pétiole*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 15e. classe, 2e. section, 13e. genre de TOURNEFORT: de l'octandrie trigynie de LINNÉ, & de la 39e. famille des persicaires d'*Adanson*. La *Bistorte* est peu volumineuse: ses feuilles sont longues, plicées, assez semblables à celles de l'oseille, très-vertes en dessus & blanchâtres en dessous: les tiges sont hautes de deux pieds, droites, cylindriques, noueuses, greles & lisses: les fleurs naissent au sommet de la tige, rangées en épi serré, d'un rouge pâle: la racine, qui donne le nom à la plante à cause de sa configuration, est ordinairement contournée, torse & repliée sur elle-même comme un serpent. Comme la racine de cette plante est la seule partie qui soit d'usage en médecine, & que la plante ne croît pas dans nos climats, on nous l'apporte, des Alpes & autres grandes montagnes, où la plante se plaît, en petits morceaux de deux ou trois pouces de long; ressemblant assez, pour la forme, à des *sangsues* repliées sur elles-mêmes ou ratatinées: ces morceaux de racine sont durs, de couleur brune dorée, séchés également, de substance compacte, & d'un gout *âcre*.

BLANC *de baleine*, qu'on nomme improprement *spermaceti*: c'est une substance blanche, solide, qui a l'aspect & le gout de la *cire* bien blanche, d'un tissu moins compacte, & disposée par écailles; qu'on retire du crâne & des autres parties d'une espece de *baleine*, & peut-être des autres gros poissons: on s'en sert, en médecine, aux usages internes & externes: on la recommande dans beaucoup de maladies, sur-tout dans

celles qui sont dues à la *transpiration* supprimée ; mais est-ce d'après le succès qu'on en a éprouvé ? A la maniere dont on le prescrit, on diroit que c'est un *remede* très-actif. La dose ordinaire est depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans un véhicule convenable ; & M. THOUVENEL, mon ami, dont le courage & les travaux pour l'avancement de la Médecine, méritent des éloges, a éprouvé, sur lui-même, qu'à plusieurs onces, il ne produisoit aucun effet. Dans un *rhume* considérable, qu'il eut à la fin de 1775, il voulut s'assurer si le *blanc de baleine* répondoit aux éloges qu'on lui donne dans cette maladie : il commença par les doses ordinaires, qui, ne produisant aucun changement dans son état, le porterent à les augmenter successivement. Le lendemain il en prit deux gros, trois fois par jour ; le surlendemain quatre gros ; enfin le quatrieme jour une once, toujours trois fois par jour, & toujours sans que la *transpiration* en parût le moins du monde rétablie. Mais, comme d'un autre côté, il n'en a éprouvé aucun mauvais effet, si ce *remede* n'a pas de vertu, on doit convenir qu'il est abusif, & qu'on doit le regarder comme nul en Médecine. Le *blanc de baleine* coute huit sols l'once.

BLANC de plomb. V. *céruse*.

BLESSURE. T. IV, p. 227.

BOIS, fragments de bois arrêtés dans le gosier. Moyen de les en retirer. T. IV, p. 283 & suiv.

BOIS de campêche : bois de teinture que fournit un arbre qui croît dans la nouvelle Espagne, sur la côte de la Baie appellée Campêche. Il croît un arbre à-peu-près semblable à Siam.

BOIS sudorifiques. On entend par cette dénomination, 1°. le *gaïac*, 2°. le *sassafras*, 3°. la *squine*, 4°. la *salsepareille* ; mais de ces quatre substances, il n'y a que le *gaïac* & le *sassafras* qui soient véritablement du bois ; encore emploie-t-on l'*écorce de sassafras* de préférence au bois de ce végétal ; des deux autres on n'emploie que les racines.

BOL. Le mot *bol*, qui signifie encore bouchée, se donne à une préparation médicinale, molle, plus consistante que le *miel*, & qui a, plus ou moins, le volume d'une bouchée. „ Comme le *bol* est fait pour être pris sur le „ champ, les *sels volatils* & les autres ingrédients, qui „ ne peuvent être gardés, entrent dans sa composition : „ les *bols* sont, en général, composés de poudres, hu„ mectées avec une quantité convenable de *sirop*, de

„ *conserve* ou de *mucilage* : on emploie ordinairement le „ *sirop* pour les poudres les plus légeres, & les conserves pour celles qui sont plus pesantes, comme les „ poudres *mercurielles*, &c.; mais pour les poudres qui „ sont très-légeres, il convient mieux de les humecter „ avec du *mucilage*, parce qu'il augmente moins le volume du *bol* que les autres récipiens ; & qu'il les „ tend plus faciles à avaler. „ (M. B.) Le malade prend le *bol* en une seule prise, ou il le partage en plusieurs pour l'avaler plus facilement ; mais il faut qu'il prenne ces divisions successivement, parce qu'ordinairement on n'en prescrit que la dose convenable.

Bol *astringent*.

Prenez d'*alun* en poudre, 15 grains,
de *gomme de quinquina*, 5 grains,
de *conserve de rose*, 24 grains,
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un *bol*. Le *bol astringent* convient dans les *pertes*, ou le *flux* excessif des *regles* ; dans les autres *hémorrhagies* causées par relâchement. On peut le réitérer quatre ou cinq fois par jour, jusqu'à ce que l'*hémorrhagie* soit arrêtée. [M. B.] V. T. III, p. 45, 46 & n. 1. Pour faire ce *bol* & tous les *bols* en général, il ne s'agit que de mêler ensemble l'*alun*, la *gomme de quinquina* & la *conserve de rose* ; ensuite on les humecte avec le *sirop*, jusqu'à ce que le tout forme une masse consistante, mais molle.

Bol *diaphorétique*.

Prenez de *gomme de gaïac* en poudre, 10 grains,
de *fleurs de soufre*, } de chaque
de *crême de tartre*, } 1 scrupule,
de *sirop commun*, quantité suffisante. On peut prendre ce *bol*, deux fois par jour, dans les douleurs de *rhumatisme* & dans les *maladies* de la peau : il peut être encore d'un grand avantage dans l'*esquinancie inflammatoire*. [M. B.] V. pour la maniere de le faire, *bol astringent*.

Bol *mercuriel*. Pr. de *calomelas*, 6 grains,
de *conserve de rose*, demi-gros.

Faites un *bol*. On peut prendre ce *bol* deux ou trois fois par semaine, dans les maladies où il est nécessaire d'administrer du *mercure* : on le prend le soir, & lorsqu'il n'évacue point, on prend le lendemain matin quelques grains de *jalap* en poudre, qui ne manquent point d'évacuer. [M. B.] V. pour la maniere de le faire, *bol astringent*.

BOL *de rhubarbe & de mercure.*

Pr. de la meilleure *rhubarbe* en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros,
de *calomelas*, de 4 à 6 grains;
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un *bol.*
Ce *bol* est un bon *purgatif* dans les *affections hypocondriaques*; mais son principal usage est pour chasser les *vers.* Lorsqu'il est nécessaire qu'il purge davantage, on substitue du *jalap* à la *rhubarbe.* [M. B.] V. pour la maniere de le faire, *bol astringent.*

BOL *pectoral.*

Pr. de *blanc de baleine*, 1 scrupule,
de *gomme ammoniac*, 10 grains,
de *sel de corne de cerf*, 6 grains,
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un *bol.* On prescrit ce *bol* dans les *rhumes* & dans les *toux* opiniâtres; dans l'*asthme*, & dans la *consomption* commençante des *poumons.* Il est, en général, nécessaire de saigner le malade, avant que de lui faire commencer l'usage de ce *remede.* [M. B.] V. pour la maniere de le faire, *bol astringent.*

BOL *purgatif.*

Prenez de *jalap* en poudre, 1 scrupule,
de *crême de tartre*, 2 scrupules.
Broyez le tout ensemble, & faites un *bol* avec quantité suffisante de *sirop commun.* Ce *bol* est un très-bon *purgatif*, lorsqu'il est nécessaire de purger doucement. Lorsqu'il est besoin de purger fortement, on peut porter le *jalap* jusqu'à la dose d'un demi-gros & plus. [M. B.]

BONBONS: ce terme est pris pour tout ce qu'on appelle sucreries: pourquoi ils sont nuisibles aux enfants, V. T. I, n. 1, p. 54.

BORAX, *sel neutre*, sur lequel on ne sait encore rien de positif, qui nous vient, par les Hollandois, du Mogol & de la Perse, sous la forme de petites pierres grosses comme une aveline, ou comme une noix, & couverte d'une espece de graisse. On l'appelle brut ou naturel pour le distinguer de celui qu'on purifie pour l'usage de la Médecine, & qui est alors en petits crystaux blancs, luisants & transparents, semblables à ceux de l'*alun*: ils en ont aussi la saveur, & se dissolvent dans l'eau très-chaude: la propriété qu'il possede de faciliter infiniment la fusion des *métaux*, le rend très-important dans les Arts. Il coute, purifié, deux sols le gros.

BORBORYGMES. V. ce que c'est, T. II, p. 416, & T. III, p. 317.

Botanique, connoiſſance ou ſcience des *plantes* : elle traite des plantes, tant médicinales que potageres, & de curioſité. Ainſi l'Agriculture & le Jardinage ſont des parties de la *Botanique*.

Botaniste, celui qui s'applique à l'hiſtoire naturelle des *plantes*, & à la connoiſſance de leurs vertus; car celui qui n'en connoît que les noms, & qui ne ſait que les cultiver, n'eſt qu'un Jardinier.

Bougies. On donne ce nom à de petits cylindres en forme de cône très-alongé, dont on ſe ſert, en Chirurgie, pour dilater le *canal de l'uretre* qui s'eſt rétrécie, ou pour y porter des *médicaments* capables de détruire l'obſtacle que l'urine trouve quelquefois dans ſon cours. On voit qu'il doit y avoir deux ſortes de *bougies* : les unes *ſimples* formées ſeulement d'une languette de toile ou de brins de coton, enduits de *cire*, & roulés; les autres compoſées de *médicaments*, ſuivant l'*indication* à laquelle on veut ſatisfaire. V. *bougie ſimple*.

Bougies adouciſſantes.

Prenez de *cire* jaune, 10 onces,
d'*huile roſat*, } de chaque
de *blanc de baleine*, } 2 onces.

Faites fondre ; trempez-y enſuite des languettes de toile, ou des brins de coton ; procédez comme pour les *bougies ſimples*. V. ce mot.

Bougies compoſées. Lorſque nous avons annoncé [T. IV, p. 35, n. 1.] que nous donnerions la compoſition des *bougies* dont on fait le plus d'uſage, nous nous imaginions qu'à force de recherches, nous aurions pu parvenir à avoir quelque choſe de certain ſur les *formules* de ces *remedes*, très-multipliés; mais ces recherches n'ont fait que nous prouver davantage que chaque praticien a les ſiennes. Ainſi donc, quand nous donnerions une longue liſte de *bougies*, nous ne donnerions que celles des Auteurs que nous aurions conſultés, & on feroit toujours dans l'incertitude ſur celles que le Chirurgien preſcrit. Nous devons donc nous borner à dire qu'on ne doit pas entendre par *bougie* un *remede* particulier, devant toujours être compoſé avec les mêmes *ingrédients*, & que les *plaies* de l'*uretre*, auxquelles elles ſont abſolument deſtinées, devant être comparées aux *plaies* externes, les *bougies*, qui en ſont les *remedes*, doivent être compoſées d'*onguents* & d'*emplâtres* qui ſont indiqués par la nature & le caractere de ces *plaies*. Il y a donc autant d'eſpeces de

bougies que d'*indications* à remplir : aussi y en a-t-il de *fondantes*, de *résolutives*, de *suppuratives*, de *cicatrisantes*, de *dessicatives*, &c., parce qu'il y a des *onguents*, des *emplâtres fondants*, *résolutifs*, *suppuratifs*, &c. : on a dans la composition des *bougies adoucissantes* & *simples* le modele de toutes les especes de *bougies*.

BOUGIES *simples*. Rien d'aussi facile à faire que cette espece de *bougies*. On prend des languettes de linge fin, un peu plus large, dans un de leurs bouts, que dans l'autre ; ou des brins de coton, plus gros d'un bout que de l'autre : on les trempe dans de la *cire* fondue, & à plusieurs reprises ; on laisse refroidir : alors on roule ces corps sur une table bien unie, ou de marbre, imprégnée d'une petite quantité d'*huile*, avec la paume de la main, ou mieux encore avec une planche très-unie, semblable à celles dont se servent les Ciriers pour rouler leurs cierges : lorsque les *bougies* sont bien rondes & biens unies, on coupe les deux extrêmités qui ne se trouvent point garnies de coton ou de linge, parce que la *cire* s'est étendue. Pour s'en servir, on les trempe dans de l'*huile*, & on les introduit, dans le *canal de l'uretre*, doucement & par gradation. Lorsqu'on ne sent plus de résistance, on s'arrête, parce qu'on est sûr que l'extrêmité est pénétrée jusque dans la *vessie*. On sent que les *bougies* doivent être de différentes grosseurs & longueurs ; que celles qui doivent servir aux enfants & aux femmes doivent être plus courtes, &c.

BOUILLIE, nourriture extrêmement grossiere & des plus indigestes. Maladies auxquelles elle donne lieu : elle n'est pas meilleure quand on fait torréfier la farine. [V. T. I, p. 51, 52, & n. 1.] *Aliments* qu'il faut suppléer à la *bouillie*. Id. ibid.

BOULE *de mars* : c'est un mêlange d'une partie de *limailles de fer*, & de deux parties de *crême de tartre* bien mêlées ensemble, & liées par le moyen de l'eau. V. le *Dictionnaire de Chymie*.

BOUILLON *d'escargots*, *de limaçons*, ou *de colimaçons des jardins*. Prenez de 18 à 24 escargots, selon leur grosseur ; brisez les coquilles pour en retirer l'insecte ; mettez dans de l'eau bouillante ; agitez fortement pour qu'ils déposent l'humeur *visqueuse* & tenace dont leur peau est imprégnée ; jettez cette eau ; metrez les *colimaçons* dans 3 chopines d'eau nouvelle ; faites bouillir jusqu'à réduction de pinte ; passez. On en donne un demi-setier le matin à jeun, & un le soir, avant le

souper. J'ai vu des malades les prendre purs; mais le plus grand nombre les trouvent trop fades; alors on les coupe avec partie égale, ou un tiers de lait, auquel on peut ajouter un peu de *sucre*. Au lieu de *sucre*, j'ai souvent fait prendre la *conserve de roses*, à grandes doses. V. T. II, p. 378.

Bouillons gélatineux. V. ce que c'est, & la maniere de les faire, T. III. n. *a*, p. 94.

Bourdonnet : c'est un petit rouleau de *charpie* de figure oblongue, mais plus épais que large, destiné à remplir une *plaie* ou un *ulcere*.

Bourgeons de sapin. Maniere de faire la *décoction* des *bourgeons de sapin*, prescrite par M. Buchan dans le *scorbut*. Prenez de *bourgeons de sapin*, cueillis au printemps & séchés à l'ombre, 3 poignées. Faites bouillir dans 3 demi-setiers d'eau pendant 4 heures; laissez refroidir; ajoutez autant de bon vin vieux; laissez reposer pendant 24 heures; exprimez. La dose est depuis 2 onces jusqu'à 4. Les *bourgeons de sapin* de Russie coutent seize sols l'once.

Bourses, enveloppe extérieure des *testicules*; c'est la même chose que *scrotum*.

Boursette ou *bourse à berger*. V. *tabouret*.

Boutons de petite-vérole. Nécessité de les ouvrir. T. II, p. 252. Exemple des Bramines, Id. n. 1, p. 253.

Boyau; c'est la même chose qu'*intestin*. V. ce mot.

Bréchet. V. *creux de l'estomac*.

Briqueté, épithete qu'on donne aux *urines*, qui, dans les *fievres intermittentes* sur-tout, ont la couleur de brique délayée, & déposent un *sédiment* de même couleur.

Bronches. V. ce que c'est, T. I. n. 1, p. 104.

Bronchiale, épithete qu'on donne aux *vaisseaux* des *bronches*, tels que les *veines*, les *arteres*, &c.

Bronchotomie : c'est une incision ou une ouverture qu'on fait à la *trachée artere*, lorsque dans une violente *esquinancie*, &c. l'*inflammation* empêche le malade de respirer, & le met dans le danger d'être suffoqué. T. II, p. 275.

Brosses pour la peau. Nous ne donnerons pas la description de cet instrument, qui ne differe des brosses ordinaires que parce qu'on leur a donné une forme ronde, &, qu'en général, les crins sont plus souples, &, par conséquent, plus doux. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles devroient être d'un usage plus commun.

CABARET, *Oreille-d'homme*, *Oreillette*, *Rondelle*, *Girard-roussin*, *Nard-sauvage*, &c. *Asarum*, C. B., J. B. & TURNEF. *Asarum Europæum*, *foliis reniformibus*, *obtusis*, *binis*, LINN, c. à d. *Cabaret*, selon CASP. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEF. *Cabaret d'Europe*, *à feuilles en forme de rein*, *obtuses & rangées deux par deux*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 15e. classe, 1ere. section, 1er. genre de TOURNEF.; de la dodécandrie monogynie de LINN., & de la 11e. famille des *aristoloches d'Adanson*. Le *cabaret* croît sur les Alpes, dans quelques endroits de la Lorraine, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Languedoc, des environs de Paris, &c.: sa racine est menue, fibreuse, rampante, grisâtre, d'une odeur forte & agréable: sa tige est basse & donne naissance à des feuilles larges, de la forme, à peu près, d'un rein coupé transversalement, ou d'une oreille d'homme; elles font le creux, ses deux extrêmités se repliant quelquefois sur elles-mêmes: elles sont très-vertes en dessus, moins en dessous: elles sont portées sur de longs pétioles ou de longues queues, creusées dans toute leur longueur; ces pétioles sortent deux par deux de la tige. Les fleurs naissent dans la section de ce double pétiole, portées par des pédicules courts, qui se courbent après la floraison: ces fleurs n'ont point de corolle, par conséquent de pétales ou de feuilles: la racine, dont on fait quelqu'usage en Médecine, nous est apportée des Provinces où cette plante est familiere. Il faut la choisir belle, entiere, bien nourrie, grosse comme une plume d'oie médiocre, nettoyée de ses fibres, récemment séchée, grise, d'une odeur agréable & pénétrante: les feuilles purgent violemment; aussi ne les emploie-t-on pas, excepté pour les chevaux.

CACHECTIQUE, qui est attaqué de *cachexie*. Il y en a qui donnent encore cette épithete aux *remedes* qui sont propres à prévenir & à guérir la *cachexie*.

CACHEXIE. On entend par *cachexie* la mauvaise *constitution*, le mauvais état du corps, dans toute son étendue. Cette maladie est, en général, l'effet d'un *régime* contraire ou mal-entendu; souvent elle est la suite d'une maladie *chronique*, ou de quelqu'*évacuation* forcée & considérable, comme de *diarrhées*, de *dysenteries*, de grandes *hémorrhagies*, de *pertes* chez les fem-

mes, &c. : elle n'est pas rare parmi les filles qui n'ont pas eu leurs *regles*, ou qui les ont trop abondamment ; la pâleur de leur teint & le mauvais état de leurs *organes* en sont les avant-coureurs ; elle peut conduire à l'*hydropisie*, au *scorbut*, &c.

CACHOU ou *terre du Japon*. Ce *médicament* est une substance composée de parties *résineuses* & *gommeuses*. On nous l'apporte de l'Inde en morceaux, gros comme des œufs de poule, d'une consistance solide, seche & pesante, d'un roux noirâtre extérieurement, & d'un brun clair intérieurement ; d'une saveur *acerbe* & un peu *amere*, mais cette amertume n'a rien de rebutant ; il est même des gens qui la trouvent agréable. Le *cachou* le plus pur est celui qui se fond le plus aisément dans la bouche. On a long-temps regardé le *cachou* comme une terre. M. BOULDUC commença à détruire ce préjugé, & M. DE JUSSIEU fit voir, dans un excellent Mémoire, qu'il donna à l'Académie des Sciences, en 1720, que cette substance étoit le suc épaissi d'un fruit nommé *Arec*, qui croît sur une espece de *palmier*, à la côte de Coromandel. On n'emploie pas le *cachou* tel qu'il nous vient des Indes. On le purifie, en le réduisant en poudre, & en le dissolvant dans de l'eau chaude ; ensuite on passe & on le fait évaporer jusqu'à siccité. Les Apothicaires tiennent un grand nombre de préparations de *cachou*. Ils le vendent *brut*, douze sols l'once ; *à la fleur d'orange*, vingt-quatre sols ; *à la violette*, vingt sols ; *à la bergamotte*, vingt sols ; *à la cannelle*, vingt sols ; *à l'ambre*, quarante sols ; *sans odeur*, trente sols, &c.

CÆCUM : nom que porte le premier des gros *intestins*, parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui sert d'entrée & de sortie ; c'est le plus court des *intestins* ; il tient à l'*iléon* & au *colon*.

CAFÉ : amande dont on fait tant d'abus, & que porte un arbre appellé, par LINNÉ, *Coffea Arabica*, c. à d., *Café d'Arabie*. V. quelles sont les qualités du *café*, T. I, n. 1, p. 210 & suiv.

CAILLELAIT *à fleurs jaunes*, ou *petit Muguet*. *Gallium luteum*, C. B. & TOURNEF. *Gallium verum*, J. B. *Gallium verum*, *foliis octonis*, *linearibus*, *racemis floriferis brevibus*, LINN., c. à d., *Caillelait jaune*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Vrai caillelait*, selon J. BAUHIN. *Vrai caillelait*, *dont les feuilles*, *rassemblées au nombre de huit*, *sont étroites*, *& dont les tiges*, *qui portent les fleurs*, *sont courtes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 1ere. classe, 8e. section, 3e. genre de TOUR-

REPORT ; de la tétrandrie monogynie de LINNÉ : elle croît communément le long des haies, dans les fossés & sur le bord des chemins : la racine du *caillelait* est ligneuse, longue, traçante, garnie de beaucoup de fibres rameuses & ligneuses. Les tiges s'élevent à la hauteur d'un pied environ : elles sont droites, grêles, quadrangulaires, légérement velues & noueuses. Les feuilles sont rassemblées autour de chaque nœud des tiges, ordinairement au nombre de huit, & quelquefois davantage, disposées sur un rang, comme un collier : elles sont entieres, étroites, unies & longues à peu près d'un pouce : les rameaux sortent des nœuds de la tige, opposés deux à deux ; ils portent les mêmes caracteres que la tige, & donnent eux-mêmes de nouveaux rameaux. Les fleurs naissent au sommet de la tige & des rameaux, ramassées en bouquet, soutenues par des pédicules cylindriques & courts ; ces fleurs sont très-petites, d'un seul pétale, divisé en quatre parties ovales & terminées en pointe : le *caillelait* fleurit en Juin & Juillet ; sa fleur est très-peu odorante.

CAL : durillon qui vient aux pieds, aux mains & aux genoux, à la suite de la compression, exercée sur ces parties. *Cal* ou *calus* est aussi le nom d'une substance osseuse, qui, s'épanchant entre les deux extrêmités des *os fracturés*, en forme la réunion.

CALAMUS aromaticus, *Roseau-odorant* : c'est le nom que porte la tige d'une plante arondinacée, qu'on nous apporte du Levant, par Marseille, ordinairement en bottes ou especes de fagots, composés de roseaux de la grosseur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, ainsi que la moëlle qu'ils contiennent : son odeur est agréable & *aromatique* : sa saveur est de même, mais *amere* & *âcre*. Il faut prendre garde que sa moëlle ne soit pas jaune & réduite en poussiere ; car c'est une marque qu'il a été attaqué par les vers. Mais comme le *calamus aromaticus* est très-rare, on lui substitue, dans ce pays & dans toute l'Europe, la racine, appellée *Acorus verus*, qu'un grand nombre de *Botanistes* appellent également *calamus aromaticus*. L'*acorus verus*, ou le *vrai acorus* est une racine assez longue, noueuse, grosse comme le petit doigt, un peu applatie, de couleur blanche, verdâtre extérieurement, lorsqu'elle est récente, & rousseâtre quand elle est desséchée ; blanche intérieurement, spongieuse, d'une saveur *amere*, *âcre* & *aromatique*. Il faut

la choisir mondée de ses filaments, difficile à rompre, & prendre garde qu'elle ne soit point moisie, ni vermoulue : elle nous vient de Tartarie, de Pologne, &c.

Calcaire, nom que portent les terres & pierres qui, exposées à l'action d'un feu convenable, se réduisent en *chaux*, ou qui sont disposées, par le feu, à prendre cette forme; qui se dissolvent dans les acides, & qui, comme les substances *alkalines*, font *effervescence* avec ces mêmes *acides*, & en sont précipitées par les *sels alkalis*.

Calcination : c'est l'action de réduire les corps solides en *chaux*, soit par le feu ordinaire, soit par celui du soleil.

Calciné, épithete qu'on donne aux corps qui ont éprouvé l'opération, appellée *calcination* : les corps *calcinés* sont donc de vraies *chaux* ; la plupart en poudre, d'autres en petites portions, & d'autres simplement friables, parce que le feu ou la chaleur a détruit la liaison & le tissu qui unissoit les particules de ces corps : le feu a aussi détruit la couleur, l'odeur, le gout & les autres qualités de cette nature qui dépendoient du tissu du corps entier.

Calcul, c'est la même chose, en Médecine, que *Pierre*, qu'elle soit formée dans la *vessie*, ou dans les *reins*, ou dans la *vésicule du fiel*, ou dans toute autre partie du corps. V. T. III, n. 1, p. 34.

Calcul biliaire, nom qu'on donne aux substances pierreuses qui se sont formées dans la *vésicule du fiel*.

Calleux, *calleuse* ; se dit, en général, de toutes sortes de duretés de la peau, de la chair & des *os* ; mais on donne plus particuliérement cette épithete aux levres ou bords durs d'une *plaie* & d'un *ulcere*.

Callosité, chair blanche, dure, seche & sans douleur, qui couvre les bords & les parois des anciennes *plaies* & des vieux *ulceres*, au lieu d'une bonne chair.

Calmant. On donne ce nom aux *remedes* qui calment les douleurs, qui dissipent les sensations fâcheuses, causées par des humeurs ou par des *remedes* trop *âcres* : ces *remedes* sont particuliérement ceux dans lesquels entre l'*opium* ; ce sont ceux auxquels les anciens donnoient le nom d'*opiat*.

Calomélas, nom qu'on donne au *mercure doux*, sublimé jusqu'à quatre fois & même davantage. V. *mercure doux*.

Camomille romaine. Chamæmelum nobile, flore multi-

plici, C. B. & Turnef. *Chamæmelum repens, odoratissimum, perenne, flore multiplici*, J. B. *Anthemis nobile*, Linn. c. à d., *Camomille noble, à fleur double*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Camomille rampante, très-odorante, vivace, à fleur double*, selon J. Bauhin. *Camomille noble*, selon Linné : elle est de la 14e. classe, 3e. section, 5e. genre de Tournefort ; de la syngénésie poligamie de Linné, & de la 16e. famille des composées d'*Adanson*. La *camomille romaine* croît naturellement dans les campagnes d'Italie : on la cultive dans nos jardins : sa racine est menue, fibreuse & rameuse : ses tiges sont nombreuses, foibles ; elles s'élevent peu de terre, & se soutiennent rarement droites. Les feuilles sont alternatives à la tige, ailées, découpées profondément en un grand nombre de parties minces, inégales & aiguës : les rameaux sortent des aisselles des feuilles, & sont garnis de feuilles qui ont les mêmes caracteres : ces feuilles ont une odeur forte, ainsi que les fleurs qui naissent aux extrêmités des branches, & qui sont composées d'un amas de fleurons dans le centre, & de plusieurs demi-fleurons à la circonférence : ces fleurs sont d'un jaune pâle, très-*aromatiques* ; ce sont les seules parties de la plante qui soient d'usage en Médecine. Elles coutent, mondées, huit sols l'once.

Campêche. V. *bois de Campêche*.

Camphre : substance *végétale*, concrete, très-légere, blanchâtre, transparente ; d'une odeur très-forte ; d'une saveur piquante, un peu *amere*, mêlée d'une sensation de fraîcheur ; inflammable à la maniere des *huiles essentielles* ; très-*volatile* ; qui se dissout facilement par l'*esprit de vin*, & qui brûle même dans l'eau. Par toutes ces propriétés le *camphre* ressemble parfaitement aux *résines* ; mais il en differe essentiellement en ce qu'étant exposé au feu, dans des vaisseaux clos, il se sublime en entier, sans éprouver de décomposition, sans laisser aucun résidu charbonneux, ni d'aucune autre espece. Tout le *camphre*, qui est dans le commerce, nous vient des Indes & du Japon. On le retire d'une espece de *laurier* qui croît abondamment dans l'Isle Borneo. Le *camphre*, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, est chargé de plusieurs impuretés qui le salissent ; on le nomme en cet état *camphre brut*. Les Hollandois, qui en font le principal commerce, le purifiént chez eux, en le sublimant dans des especes de matras de verre. Le *camphre*

s'emploie, ou pur, ou dissous dans des liqueurs, telles que l'*eau-de-vie*, l'*esprit de vin*, &c. V. *eau-de-vie camphrée*, *esprit de vin camphré*. Le *camphre* purifié coute quinze sols l'once.

CAMPHRÉ, *camphrée* : épithete qu'on donne aux *médicaments*, aux liqueurs, dans lesquels on a fait entrer du *camphre*, ou auxquels on a communiqué l'odeur du *camphre*.

CANAL. Ce mot signifie, en général, un instrument long & creux qui sert à conduire les *fluides* : c'est dans ce sens qu'on donne le nom de *canaux* à tous les *vaisseaux* du corps humain, ainsi qu'à quelques conduits particuliers, tels que les suivants.

CANAL *cholédoque*, nom que porte le *canal* commun de la *bile* qui communique avec le *duodenum*.

CANAL *hépatique*. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 150.

CANAL, ou conduit *intestinal*, nom qu'on donne quelquefois à toute la longueur des *boyaux* ou *intestins*, renfermés dans le *bas-ventre*.

CANAL *thorachique*. V. ce que c'est, T. I, dans le courant de la note, p. 119.

CANAL *de l'uretre*, ou simplement *uretre*. V. ce dernier mot.

CANCER. T. III, p. 465.

CANCER *occulte*, Id. p. 466.

CANCER *ouvert*. Id. ibid.

CANNELLE, écorce, d'une odeur très-agréable, connue de tout le monde pour l'usage qu'on en fait dans la cuisine. On la tire d'un arbre que LINNÉ appelle *laurus, foliis ovato-oblongis, trinervis, basi nervos unientibus*, c. à d., *laurier, à feuilles d'un ovale allongé, qui ont trois nervures ou côtes qui se réunissent à la base de chaque feuille* : il croît dans l'Isle de Ceylan, &c. Selon M. VAN-SWIETEN, la *cannelle* est le plus excellent des *aromates*. On doit préférer la poudre de cette écorce à toutes les autres préparations qu'on en peut faire, telles que l'*huile essentielle de cannelle*, l'*eau distillée* ou l'*esprit de cannelle*, *remedes* qui, quoique très-odorants, sont cependant très-inférieurs, parce que la vertu corroborative reste, après la *distillation*, dans le résidu de la *cannelle*, & ne monte pas dans l'alambic, avec la partie odorante. V. *Aphorismes de Chirurgie*, traduits par M. LOUIS, T. IV, p. 87. La *cannelle* fine coute vingt-quatre sols l'once ; & lorsqu'elle est en poudre, trente sols.

CANNELLE *blanche*, ou *écorce de Winter*. Nous donnons

la même dénomination à ces deux écorces, quoiqu'elles viennent d'arbres différents, pour nous conformer au langage des Apothicaires, qui, ne pouvant se fournir que difficilement d'*écorce de Winter*, appellent de ce nom la *cannelle blanche*, qui paroît être plus commune. Heureusement que la méprise ne peut être fort dangereuse; ces deux écorces étant *aromatiques*, à un dégré à peu près égal, & possédant, à peu près, les mêmes vertus. La *cannelle blanche*, celle qu'on trouve chez nos Apothicaires, est roulée en tuyaux, plus gros que la *cannelle fine ordinaire*, oblongs, dépouillés de leurs écorces extérieures, d'un jaune un peu brun au dehors, & blanchâtre en dedans, d'un gout qui tient un peu de la *cannelle*, du *gingembre*, & du *clou de girofle*, d'une odeur un peu pénétrante : on la tire du tronc & des branches d'un arbre que Sloane, dans les *Transactions philosophiques*, appelle, *arbor baccifera, lauri folia, aromatica, fructu viridi*, c. à d., *arbre qui porte des baies, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier, & dont le fruit est verd* : cet arbre naît dans les lieux humides, dans les forêts; on le trouve à la Jamaïque & dans plusieurs autres Isles de l'Amérique.

Cantharides, ou *mouches cantharides*; insectes du genre des scarabés, dont la couleur est d'un beau verd doré, tirant quelquefois sur l'azur : leurs ailes sont très-éclatantes; leur saveur paroît d'abord légere, mais bientôt elle devient *âcre* & *caustique* : leur odeur est très-désagréable lorsqu'elles sont récentes; elles la perdent lorsqu'on les garde quelque temps. On voit de ces mouches, qui ont un pouce de longueur; d'autres sont plus petites & n'ont que sept à huit lignes : on préfere ordinairement ces dernieres, parce qu'elles passent pour être plus *âcres*. On trouve des *cantharides* dans les environs de Paris; mais moins que dans les pays chauds, tels que l'Italie & l'Espagne : elles se plaisent sur les *frênes*, les *troënes*, les *peupliers*, & sur plusieurs plantes, telle que la *cynoglosse*, &c. On doit les choisir entieres, nouvelles, & qui ne commencent pas à se réduire en poussiere. On les met en poudre avant de les employer, & les Apothicaires les vendent, dans cet état, quinze sols l'once.

Capillaire commun ou noir. Adiantum, foliis longioribus, pulverulentis, pediculo nigro, C. B. *Adiantum nigrum*, J. B. *Filicula, quæ adiantum nigrum officin.* Tournef. *Asplenium adiantum nigrum, frondibus subtripennatis, foliis alternis, pinnis lanceolatis, inciso-serratis*,

LINN., c'est-à-dire, *Capillaire à feuilles longues, couvertes de poussiere, dont le pédicule est noir*, selon CASP. BAUHIN. *Capillaire noir*, selon J. BAUHIN. *Petite fougere, appellée Capillaire noir des Boutiques*, selon TOURNEFORT. *Cétérac-Capillaire noir, dont les feuilles sont à trois ailes, ayant des folioles alternes, également ailées, lancéolées, découpées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 16e. classe, 1ere. section, 7e. genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ, & de la 5e. famille des fougeres d'*Adanson*. Cette espece de *Capillaire* croît dans les lieux humides & ombrageux, dans les terreins pierreux, contre les murailles, au bord des fontaines, & dans l'intérieur des vieux puits : sa racine est un amas confus de fibres rameuses & déliées. La plante n'a point de tige; son port consiste en plusieurs feuilles radicales, qui s'élevent à la hauteur d'environ un pied, portées par de longues queues, sillonnées dans toute leur longueur : ces feuilles sont vertes en dessus, marquées en dessous d'une ligne rougeâtre, qui s'étend depuis la base de la queue, jusque vers le milieu de la feuille. Les fleurs sont rangées par paquets sur le dos des folioles : elles ressemblent à une poussiere rousse : les feuilles sont d'usage.

CAPILLAIRE de Canada. *Adiantum fruticosum Brasilianum*, C. B. *Adiantum Americanum*, TURNEF., c. à d., *Capillaire, arbrisseau du Brésil*, selon CASP. BAUHIN. *Capillaire d'Amérique*, selon TOURNEFORT. Les feuilles de ce *Capillaire* ressemblent beaucoup à celles du *Capillaire commun*. On nous en envoie quelquefois du Canada & du Brésil, où il est si commun, qu'on s'en sert, au lieu de foin, pour emballer les marchandises. Mais nous conseillons d'employer le *Capillaire commun*, crainte d'être trompé.

CAPILLAIRE de *Montpellier*, ou *vrai Capillaire*, ou *Cheveux de Vénus*. *Adiantum, foliis coriandri*, C. B. *Adiantum, sive Capillus Veneris*, J. B. *Adiantum Capillus Veneris, frondibus decompositis, foliis alternis pinnis, lobatis, pediculatis*, LINN., c. à d., *Capillaire à feuilles de coriandre*, selon C. BAUHIN. *Capillaire* ou *Cheveux de Vénus*, selon J. BAUHIN. *Capillaire, Cheveux de Vénus, dont les feuilles radicales sont irrégulieres, ayant des folioles alternes, ailées, découpées en lobes & portées sur des pétioles*, selon LINNÉ. Cette espece de *Capillaire*, qui croît, sur-tout, en Languedoc & en Provence, est très-basse, rampante : ses folioles sont très-petites : la fructification, qui est en dessous, représente, vue au

microscope, des coquilles : les côtes des feuilles sont longues, minces, d'un noir rougeâtre, luisant, & ne ressemblent pas mal à des cheveux lorsqu'elles sont dépouillées de leurs petites feuilles. C'est de cette espece de *Capillaire* qu'on prépare le *sirop*, qui porte ce nom.

CAPSULE, bourse, étui, poche : c'est ainsi qu'on appelle l'enveloppe *membraneuse* des *articulations*, nommée, pour cette raison, *capsule articulaire*. L'enveloppe de la *veine-porte* se nomme *capsule de Glisson*. L'enveloppe des *vésicules séminales* s'appelle *capsule séminale*, &c.

CAPUCINE. (grande) *Cardamindum, ampliori folio & majori flore*, TURNEF. *Tropæolum majus, foliis sub quinque lobis, petalis obtusis*, LINN., c. à d., *Capucine à feuilles larges & à grandes fleurs*, selon TOURNEFORT. *Grande Capucine, dont les feuilles paroissent composées de cinq lobes, & dont les pétales sont obtus*, selon LINNÉ. En connoissant la petite *Capucine*, qu'on mange assez communément en salade, on connoît celle dont nous parlons, parce qu'elle n'en differe que par la grandeur de ses feuilles & de ses fleurs.

CARDAMOME. (petit) C'est un fruit desséché, ou une gousse *membraneuse*, longue d'environ cinq lignes, triangulaire, plus pointue vers son pédicule, cannelée, dont l'écorce est mince, s'ouvrant par ses trois angles dans sa maturité ; partagée le plus souvent en trois loges, par le moyen de petites *membranes* qui se déchirent facilement : chaque loge contient deux rangs de graines angulaires, ridées, d'un jaune roussêatre, blanches en dedans, *âcres*, *ameres*, *aromatiques*, & tenant de l'odeur du *camphre*. On nous apporte le *cardamome* des Indes Orientales. On lui donne l'épithete de *petit* pour le distinguer de deux autres especes, dont l'une s'appelle *grand cardamome*, & l'autre *moyen cardamome* : mais comme ils ne sont d'usage que dans quelques compositions officinales, nous n'en dirons rien. Le *petit cardamome* coute trois sols le gros.

CARDIA : nom que porte l'orifice supérieur de l'*estomac*. V. T. III, n. 1, p. 308.

CARDIALGIE. T. III, n. 1, p. 308.

CARIE. La *carie* est aux *os*, ce que l'*ulcere* est aux parties molles : c'est une solution de continuité dans un *os*, avec perte de substance, causée par une matiere *âcre* & *corrosive*.

CARMINATIFS. D'après leur étymologie, les *carminatifs* seroient des *remedes* qui dissiperoient les douleurs, comme par enchantement ; mais on n'en rencontre pas

fouvent de cette efpece ; & s'il y en a qui, quelquefois, réuffiffent de cette maniere, ils ne peuvent être que de la claffe des *antifpafmodiques*. (V. ce mot.) Cependant on n'appelle point ces derniers *carminatifs* ; on a affecté cette épithete à des *remedes* proprement *ftomachiques*, qu'on emploie contre les *vents* de l'*eftomac* & des *inteftins*. V. T. III, p. 312 & 387.

CARNOSITÉ : nom qu'on donne à une excroiffance charnue, qu'on croit s'engendrer dans le *canal de l'uretre*.

CARONCULE. Ce mot fignifie une petite portion de chair ; mais il s'applique d'une maniere plus fpéciale à quelque petite partie du corps, fur-tout à deux petites éminences, fituées, l'une à droite, l'autre à gauche, au grand angle de l'œil, & qui fépare les deux *points lacrymaux* : ces deux petites éminences s'appellent *caroncules lacrymales*.

CAROTIDES, nom que portent deux *arteres* du *cou*, placées l'une à droite, l'autre à gauche ; dont l'office eft de porter le *fang* de l'*aorte* au *cerveau* & aux parties externes de la tête.

CAROTTE fauvage, *paftenade*. *Daucus vulgaris*, TURNEF. *Paftinaca*, *tenui folia*, *fylveftris Diofc. vel Daucus officinar.* C. B. *Paftinaca fylveftris*, J. B., c. à. d., *Carotte commune*, felon TOURNEFORT. *Panais fauvage*, *à petites feuilles de Diofcoride*, ou *Carotte des Boutiques*, felon C. BAUHIN. *Panais fauvage*, felon J. BAUHIN. Cette plante, qui fe trouve dans les prés & le long des chemins en abondance, reffemble au *panais* ; mais fa racine eft plus petite, plus *âcre* : fes tiges font égales pour la hauteur, cannelées, velues, remplies de moëlles, branchues : fes feuilles font très-découpées, d'un verd foncé, velues en deffous : fes fleurs font difpofées en parafol, blanches : quelquefois, & même affez fouvent, la petite fleur du milieu eft rouge ; à ces fleurs fuccedent des fruits arrondis, compofés de deux femences cendrées, cannelées, garnies & environnées de poils, d'une odeur pénétrante : les femences font les parties de cette plante qui font d'ufage.

CARREAU, maladie à laquelle les enfants font fujets. T. IV, p. 204.

CARTAME. V. *fafran batard*.

CARTILAGE : partie folide du corps, blanche, polie, uniforme, flexible & *élaftique* ; moins compacte que les *os*, mais plus dure. La plupart des *cartilages* s'offifient & deviennent des *os*, avec l'âge : il y en a

d'autres, qui restent toujours *cartilages*; tels sont ceux du nez, &c. V. T. I, n. 1, p. 89.

CARVI, *Cumin des prés. Carvi*, TURNEF. *Cuminum pratense*, *Carvi officinar.* C. B. *Carum Carvi*, LINN., c. à d., *Carvi*, selon TOURNEFORT. *Cumin des prés* ou *Carvi des Boutiques*, selon C. BAUHIN. *Carum Carvi*, selon LINNÉ. Cette plante est basse, foible, ayant le port de la *tanaisie* : sa racine est longue, de la grosseur du pouce, *âcre*, *aromatique*, garnie de quelques fibres : ses tiges sont cannelées, lisses, branchues : ses feuilles naissent des aisselles des rameaux ; elles sont composées de lobes conjugués, très-finement découpés, lisses, & d'un verd foncé : ses fleurs sont en parasol, petites, odorantes : le calice se charge en un fruit, composé de deux petites graines longuettes, convexes & cannelées, un peu noirâtres, *âcres* & *aromatiques* : cette plante vient dans les Alpes, les Pyrénées, & dans quelques endroits des environs de Paris : ses graines sont d'usage.

CASCARILLE, *chacrille* : nom que porte une écorce, roulée sur elle-même, de l'épaisseur d'une ou deux lignes : elle est d'une couleur blanchâtre & cendrée à l'extérieur ; mais intérieurement elle est d'une couleur semblable à la rouille de *fer* : son odeur est aromatique & assez agréable : sa saveur est également *aromatique* & *amere* ; on nous l'apporte de l'Amérique Méridionale, sur-tout du Pataguay & du Pérou. On en trouve aussi dans la nouvelle Espagne, & dans les Isles de Bahama. On ne connoît pas bien certainement quelle est l'espece d'arbre dont on la tire. Quelques Auteurs pensent que la *cascarille* est l'écorce d'un arbre décrit par CATESBY, dans son *Histoire naturelle de la Caroline*, &c. & nommé *Ricinoides*, *elæagni folio*.

CASSE, *ou casse solutive* : c'est un fruit, ou une gousse cylindrique, longue d'un pied & demi, & grosse environ d'un pouce : elle est couverte d'une écorce ligneuse, mince & assez dure, dont la couleur est à l'extérieur d'un brun tirant sur le noir, & jaune en dedans : elle est partagée en petites loges par des membranes placées transversalement, & paralleles les unes aux autres, dures comme du bois & minces : elles contiennent une moëlle noire, molle, miélense, d'un gout douceâtre, jointe à un peu d'âcreté, qui cache une graine ovalaire, applatie, dure, jaune & luisante. Il faut préférer la *casse* d'Alexandrie ou d'Egypte à celle qui vient d'Amérique, parce que cette derniere est

âcre & désagréable au gout. Il faut choisir les gousses qui sont pesantes, nouvelles, pleines, qui ne résonnent point, ou dont les graines ne font point de bruit lorsqu'on les agite; exemptes d'odeur aigre, lorsqu'on les casse, & qui ne sentent, ni le chanci, ni la cave, parce que certains Marchands ont coutume de les conserver à la cave, où ils les couvrent de sable, & les arrosent avec de l'eau, afin qu'elles paroissent plus pleines & plus nouvelles; mais elles s'y aigrissent bientôt, & s'y moisissent. On ne fait usage que de la moëlle qu'on appelle encore *pulpe* : on jette les pepins, l'écorce & tout ce qui est solide. L'arbre qui fournit la *casse* & qui ressemble assez à notre noyer, est originaire de l'Egypte & des Indes Orientales, d'où il a été porté en Amérique; mais, comme nous l'avons déja dit, la *casse d'Amérique*, quoique les bâtons ou gousses soient plus gros, n'est pas aussi bonne.

CASSIA-LIGNEA, *Casse en bois* : écorce roulée en tuyau, qui, à l'extérieur, ressemble entiérement à la *cannelle*, soit par la couleur, soit par l'odeur, qui est cependant plus foible : quant au gout elle est légérement sucrée, piquante, ayant quelque chose de désagréable. On tire cette écorce d'un arbre qui croît dans l'Isle Java & dans le Malabar : cet arbre s'appelle *Cinnamomum*, seu *Cannella Malabarica & Javanensis*, C. B., c. à d., *Cannellier du Malabar & de l'Isle de Java*, selon CASP. BAUHIN. On dit qu'il ne differe point du *Cannellier* de Ceylan, qui donne la vraie *Cannelle*. Le *Cassia-lignea* se vend dix sols l'once.

CASSIS, *Cassier des Poitevins*, *Groseillier noir*. *Grossularia olens; ribes nigrum dicta, officinarum. Grossularia non spinosa, fructu nigro majore*, C. B. & TURNEF. *Ribes nigrum folio olente*, J. B. *Ribes nigrum, inerme*, LINN., c. à d., *Groseillier odorant, dit Groseillier noir des Boutiques. Groseillier sans épines, à gros fruit noir*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Groseillier noir, dont la feuille est odorante*, selon J. BAUHIN. *Groseillier noir sans épines*, selon LINNÉ. Tout le monde connoît le *Cassis*; nous sommes dispensés d'en donner la description : d'ailleurs, M. BUCHAN n'en conseille que le fruit, qu'on connoît encore mieux.

CASSONADE, *sucre terré* : *sucre* qu'on obtient en purifiant le *sucre brut*, ou la *moscouade*, & en la dépouillant des parties parenchimateuses & grossieres qui peuvent être restées après le premier travail qu'a essuyé le suc des cannes. La *Cassonade* a une apparence saline : elle est

blanche; sa saveur est douce & même davantage que celle du *sucre* plus raffiné : son odeur approche un peu de celle de la *violette* : le nom de *cassonade* lui vient de ce que les Portugais qui, les premiers, l'ont apportée en Europe, la mettoient dans des caisses qu'ils appellent casses.

CASSONADE *rouge* : cette *cassonade*, qui se prend quelquefois en *lavement*, est l'eau mere, ou la mariere sirupeuse qu'on sépare, en purifiant la *cassonade* : elle est pulvérulente, grasse, humide, d'un brun noir, jamais rouge : aussi ne peut-on deviner pourquoi on lui a donné cette épithete. Elle coute deux sols l'once.

CASTOREUM, *castor* : c'est une substance dure, friable, *résineuse* & inflammable; d'une couleur brune; d'une saveur *âcre*, & d'une odeur désagréable. Tandis qu'elle est encore fluide, elle est contenue dans des poches *membraneuses* qui se trouvent dans le ventre du *castor* : c'est en la tenant long-temps exposée à la fumée, qu'on lui fait acquérir la dureté qu'elle a : c'est un puissant *antispasmodique*. Je ne dois manquer, dit M. LIEUTAUD, d'observer que le *castoreum* passe, avec fondement, pour le meilleur correctif de l'*opium*. Le *castoreum* en poudre coute dix-huit sols le gros.

CATAPLASME. On donne ce nom à une espece de *remedes* externes, de consistance molle, semblable à la bouillie, qui est, elle-même, un excellent *cataplasme* : ils sont composés de farine, de feuilles, de racines, &c., d'*onguents*, d'*emplâtres*, d'*infusions*, de *décoctions*, de *lait*, d'eau, &c. " Les *cataplasmes* possedent peu ou point de vertus supérieures à la bouillie, qui peut les remplacer dans la plupart des cas : leurs principales vertus sont d'être *résolutifs* & *suppuratifs* ; & comme, à cet égard, ils peuvent être utiles, dans quelques circonstances, nous allons en décrire de chaque espece. " (M. B.)

CATAPLASME *adoucissant*. V. T. II, p. 99.

CATAPLASME *maturatif ou suppuratif*.

Prenez de racine de *lis blanc*, 4 onces,
de *figues grasses*, } de chaque
d'*oignons* cruds écrasés, } 1 once,
d'*onguent basilicum jaune*, 2 onces,
de *galbanum*, demi-once,
de farine de graine de *lin*, quantité suffisante.

Faites bouillir la racine, les oignons & les figues dans une quantité d'eau suffisante; alors triturez & ajoutez les autres ingrédients; formez, avec le tout, un

cataplasme mollet. On peut dissoudre le *galbanum* dans un jaune d'œuf, avant de le joindre aux autres ingrédients. Lorsqu'il est nécessaire de faciliter la *suppuration*, ceux qui peuvent faire les frais de ce *cataplasme* & prendre la peine de le composer, peuvent en faire usage. Mais, moi, je puis assurer que, dans ce cas, je n'ai jamais rien trouvé de supérieur à la bouillie ou au *cataplasme de mie de pain & de lait*, auxquels on ajoute une quantité suffisante d'oignons, soit cuits, soit cruds, & qu'on adoucit avec un peu d'*huile* ou de *beurre* frais. (M. B.)

CATAPLASME *de moutarde & de raifort*. V. *synapisme*.

CATAPLASME *d'oignon*. V. *cataplasme maturatif*.

CATAPLASME *résolutif*.

Prenez de farine d'*orge*, 6 onces,
de feuilles fraîches écrasées de *ciguë*, 2 onces,
de *vinaigre*, quantité suffisante.

Faites bouillir la farine & les feuilles de *ciguë* dans le *vinaigre* pendant quelques minutes; ajoutez 2 gros de *sucre de plomb*. (M. B.)

CATAPLASME *de thériaque*.

Prenez de *thériaque de Venise*, 6 gros,
de *cannelle* en poudre, } de chaque
de *clous de girofle* en poudre, } 2 gros,
d'*huile de menthe*, 6 gouttes,
de *vinaigre*, autant qu'il sera nécessaire pour

mêler toutes ces substances: ce *cataplasme* se fait sans feu, & il est préparé aussi-tôt que toutes ces substances sont mêlées.

CATARACTE. T. III, p. 427.

CATARRE, *fluxion* & écoulement d'humeurs sur la gorge ou sur quelqu'autre partie: c'est la même chose que *rhume*. V. T. II, p. 372.

CATARRALE, épithete qu'on donne aux maladies, accompagnées de *catarre*, ou qui tiennent du *catarre*.

CATHARCTIQUE. Les *cathartiques* ne sont autre chose que les *purgatifs*. (V. ce mot.)

CATHÉRÉTIQUE, épithete qu'on donne aux *médicaments* qui ont la propriété de consumer les chairs baveuses & les excroissances fongueuses, qui s'élevent du fond des *plaies* ou des *ulceres*; tels sont l'*alun brûlé*, le *précipité rouge*, &c.

CATHÉTER, instrument de Chirurgie, qui n'est autre chose qu'une *sonde* creuse & recourbée, qu'on introduit dans la *vessie*, pour en faire sortir l'*urine*, connoître ses maladies, y faire des *injections*, examiner s'il

y a une ou plusieurs *pierres*, & distinguer leur solidité & leur figure : c'est la même chose qu'*algalie*.

CATHOLICUM *double*.

Prenez de *polipode de chêne*,		8 onces,
de racine de *chicorée*,		2 onces,
de *réglisse*,		1 once,
de feuilles d'*aigrémoine*,	}	de chaque
de *scolopendre*,	}	3 onces,
de semences de *violette*,		2 onces,
d'eau,		7 livres.

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure; passez; ajoutez de *sucre*, 2 livres & demie.

Alors cuisez en consistance de *sirop*; ajoutez encore de *pulpe de tamarins*,

d'*extrait de casse*,	}	de chaque
de *rhubarbe* en poudre,	}	4 onces.
de *séné* en poudre,		
de *réglisse* en poudre,		1 once,
de semences de *fenouil*,		1 once & demie,
des *quatre semences froides* en pâte,		3 gros.

Délayez la *pulpe de tamarins*, l'*extrait de casse*, & les 4 *semences froides*, en ajoutant le *sirop* ci-dessus, peu à peu; mêlez ensuite les poudres, pour faire du tout un *électuaire*. Ce *remede* se vend tout préparé quatre sols l'once.

CAUSTIQUE. On donne ce nom aux substances *âcres*, *corrosives* & brûlantes; tels sont le feu, ou le fer chaud, qu'on appelle *cautere actuel*, la *pierre à cautere*, la *pierre infernale*, le *sublimé corrosif*, l'*eau-forte*, le *beurre d'antimoine*, &c.

CAUSUS. V. T. II, n. p. 65.

CAUTERE. On donne indifféremment le nom de *cautere* aux *ulceres* artificiels, que l'on fait pour procurer l'écoulement d'une matiere *morbifique* quelconque, & aux instruments avec lesquels on forme ces *ulceres*. Il importe cependant de les distinguer, les uns n'étant que les effets des autres. Le *cautere*, instrument, n'est autre chose que ce que nous avons appellé *caustique*. (V. ce mot.) Le *cautere*, fonticule ou écoulement, est un petit *ulcere* artificiel qu'on fait, ou avec la lancette, ou avec la *pierre à cautere*, ou avec la *pierre infernale*, ou avec le fer chauffé : la voie la plus sûre est la lancette; la plus usitée est la *pierre à cautere*; mais la plus courte seroit le fer chaud, dont les personnes timides craignent la brûlure : néanmoins il mérite la préférence sur les autres, pour ses effets, sur-tout,

dans les cas où il faut une *révulsion* prompte & momentanée. Toutes les parties du corps ne sont pas également propres à l'ouverture d'un *cautere* : le cou, les bras, les cuisses, les jambes en sont les sieges les plus ordinaires. Nous ne décrirons pas la maniere de faire le *cautere*. Elle exige des connoissances *anatomiques*, qu'il n'est pas dans notre plan de communiquer. Dès qu'on l'aura jugé nécessaire, il faut appeller un Chirurgien ou toute autre personne, exercée dans ces sortes d'opérations, qui prescrira la maniere de le panser & de l'entretenir. Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est qu'un *cautere* exige une grande propreté, qu'il faut changer de linge toutes les fois qu'on le panse, & qu'il faut le panser réguliérement deux fois par jour, à moins que quelque raison ne borne les pansements à nn seul, comme il arrive quelquefois, & dont un homme de l'Art peut seul décider. Il ne faut jamais se presser de fermer un *cautere*. Les personnes, d'un certain âge, doivent le garder toute leur vie. Il n'y a guères que les enfants chez lesquels on puisse laisser sécher les *cauteres*; encore ce ne peut-il être qu'une couple d'années après qu'ils sont guéris de la maladie pour laquelle on les avoit ouverts. Il est cependant des cas où on peut & on doit les fermer, même chez les adultes ; c'est lorsque l'effet n'a pas répondu à l'intention ; qu'ils n'ont pas guéri la maladie, ni même soulagé, comme il arrive quelquefois, sur-tout lorsqu'ils sont faits inconsidérément.

CAUTERE *actuel*. V. *caustique*.

CÉCITÉ. V. *goutte sereine*.

CEINTURE *mercurielle* : c'est un morceau de cuir, de linge, de drap, de coton, ou d'autre étoffe, qui enveloppe du *mercure*, & qu'on attache en forme de *topique* autour des *reins*, souvent au préjudice des malades. V. T. III, p. 251.

CÉLERI. Tout le monde connoît cette plante, qu'on cultive dans les jardins, & qu'on mange en salade & de plusieurs autres manieres : le *céleri* n'est autre chose que la plante suivante, blanchie par la culture.

CÉLERI *sauvage*, ou *Ache. Apium palustre & Apium officinarum*, C. B. & TOURNEF. *Apium vulgare*, *ingratius*, J. B. *Apium graveolens*, LINN., c. à d., *Ache des Marais & des Boutiques*, selon C. BAUH. & TOURNEF. *Ache commun*, *désagréable*, selon J. BAUH. *Ache qui sent fort*, selon LINNÉ. La racine de cette plante est blanchâtre,

droite, plongée profondément dans la terre, chargée quelquefois de plusieurs têtes : elle est fibrée, d'une saveur désagréable, *âcre* & un peu *amere*, d'une odeur forte, *aromatique :* les feuilles qui s'élevent de la racine sont nombreuses, cannelées, creuses, & de neuf pouces de longueur : elles sont découpées & comme composées de deux ou trois paires de petites feuilles, rangées sur une côte, terminées par une feuille impaire : ces petites feuilles sont larges, dentelées sur leurs bords, partagées en trois découpures profondes, d'un beau verd, lisses, luisantes, succulentes, d'une odeur forte, lorsqu'on les presse entre les doigts, d'une saveur *âcre* & désagréable. Ses tiges sortent en grand nombre de la même racine : elles sont épaisses, cannelées profondément, creuses, hautes, garnies & entourées, de loin en loin, de feuilles semblables à celles qui sortent immédiatement de la racine : ses fleurs viennent, ou des aisselles des branches, ou à l'extrêmité des rameaux ; elles sont disposées en parasols, petites, & en rose blanche : le calice se change en un fruit, formé de deux petites graines, plates d'un côté, & convexes de l'autre, striées, grisâtres, *âcres* & *aromatiques.* L'*Ache* se plaît dans les terreins humides & marécageux, d'où on le tire pour le cultiver dans les jardins & en faire le *Céleri :* ses graines sont sur-tout d'usage.

CELLULAIRE. V. *Tissu cellulaire.*

CENDRES *de Genêt.* V. *Genêt.*

CENDRES *gravelées.* On donne ce nom au résidu de la *lie* & du marc de vin, desséchés & brûlés : c'est un *alkali* très-fort ; & lorsque les matieres qui le fournissent, sont brûlées promptement & avec l'attention requise, il est le plus doux de tous ceux qui sont dans le commerce. V. le *Dictionn. de Chymie.*

CENTAURÉE. (petite) *Centaurium minus*, C. B. & TOURNEF. *Centaurium minus, flore purpureo*, J. B. *Gentiana Centaurium*, LINN., c. à d., *petite Centaurée*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Centaurée à fleurs pourpres*, selon J. BAUHIN. *Gentiane centaurée*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 2e. classe, 2e. section, 3e. genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie digynie de LINNÉ. Elle croît communément dans les bois, le long des avenues, dans les terres seches & sablonneuses : sa racine est menue, blanche, ligneuse, fibrée, insipide : elle pousse des tiges depuis six pouces de

hauteur jusqu'à un pied & plus : les feuilles sont opposées, deux à deux, petites, étroites, lisses, veinées & d'un verd gai, mais à de grandes distances les unes des autres : les branches sortent des aisselles des feuilles : les fleurs naissent au sommet des rameaux, en forme de bouquet, d'une belle couleur pourpre, d'une seule piece, en entonnoir, partagée en cinq parties : le pistile se change en un fruit long d'un demi-pouce, cylindrique, membraneux, à deux loges, qui s'ouvrent en deux portions, & qui contiennent des graines très-menues : elle fleurit en Juillet, & donne des fleurs jusque vers la fin de l'automne. On observera que ces fleurs ressemblent assez à celles de l'*œillet de poëte*, pour l'aspect & la couleur, qui est cependant moins foncée. Les sommités fleuries de la *petite centaurée*, sont d'un grand usage en Médecine.

CÉPHALALGIE. T. III, p. 107.

CÉPHALÉE. Id. ibid.

CÉPHALIQUE, épithete qu'on donne aux *remedes* dont on fait usage dans les maladies de la tête. On donne encore ce nom à une *veine* du bras, parce qu'on croyoit que la *saignée*, faite à cette *veine*, enlevoit les douleurs de la tête.

CÉRAT de Galien. Pr. d'*huile d'olive*, demi-livre,
de *cire blanche*, 2 onces,
d'eau, 6 onces.

Faites fondre la *cire* dans l'*huile*, sur des cendres chaudes, ou au *bain-marie*; coulez dans un mortier de marbre, ou un vaisseau de terre vernissé; agitez avec un pilon, jusqu'à ce que le tout soit refroidi; ajoutez l'eau peu à peu, en continuant d'agiter jusqu'à ce qu'elle soit bien incorporée.

CÉRAT de Saturne. Pr. de *cire jaune*, 4 onces,
d'*huile d'olive*, 1 livre.

Faites fondre l'une & l'autre à feu lent; après qu'elles seront refroidies, ajoutez d'*extrait de Saturne*, 4 onces; mêlez le tout avec une spatule de bois; agitez ce mêlange, en y versant peu à peu six livres d'eau, & ne cessez de remuer jusqu'à ce que toute l'eau soit intimement mêlée avec les premiers ingrédients, & fasse corps avec eux.

CÉRAT de Turner. V. *onguent de calamine*.

CÉRÉBRALES : (*affections*) nom générique des maladies qui affectent le *cerveau*.

CERFEUIL, plante potagere, trop connue pour avoir

besoin d'une description. Les *Botanistes* l'appellent *Chærophyllum sativum*, C. B. & TURNEF. *Chærophyllon*, J. B., c. à d., *Cerfeuil cultivé*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cerfeuil*; selon J. BAUHIN.

CERVEAU, nom que porte toute la masse médullaire, qui remplit le *crâne*, parce qu'en général elle paroît blanche comme de la *cire*.

CERVELET, ou petit *cerveau* : c'est le nom de la masse qui occupe la région postérieure & inférieure du *crâne*.

CERVELLE, terme peu usité par les Médecins; il signifie la même chose que *cerveau*.

CÉRUMEN, *cire*, ou *humeur cérumineuse de l'oreille*. Tout le monde connoît cette matiere qui suinte dans l'oreille, & qu'on est forcé de retirer de temps en temps, parce que, si elle étoit trop abondante, elle empêcheroit d'entendre. V. T. III, p. 436.

CÉRUSE, *blanc de plomb* : c'est une espece de rouille blanche ou de *chaux* de *plomb*, qu'on obtient, par le moyen du *vinaigre*. Préparée pour l'usage de la Médecine, la *céruse* est en masse blanche, ressemblante à des morceaux de blanc d'Espagne, ou de *craie*, avec laquelle on la *falsifie* quelquefois : elle marque comme la *craie*; mais elle est beaucoup plus pesante, & son poids seul suffit pour la faire reconnoître.

CESSATION des regles. T. IV, p. 103.

CÉTÉRAC, *herbe dorée*, *Daurade*, *Dauradille*, &c. *Asplenium* sive *Ceterach*, J. B. & TURNEF. *Ceterach officin.*, C. B. *Asplenium Ceterach*, *frondibus pinnatifidis*, *lobis alternis confluentibus*, LINN., c. à d., *Asplenium Cétérac*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cétérac des Boutiques*, selon J. BAUHIN. *Asplenium Cétérac à feuilles découpées en ailes*, *& dont les lobes sont alternes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 7e. classe, 1ere. section, 8e. genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ; de la 5e. famille des fougeres, section 1ere. d'*Adanson*. Le *Cétérac* aime les climats chauds : il se trouve, sur-tout, en Languedoc, en Italie & en Espagne; on en voit cependant aux environs de Paris. Sa racine, très-touffue & filamenteuse, pousse un grand nombre de feuilles en rond, longues de trois pouces, sinueuses & ondées presque jusqu'à la côte, qui est ronde & dure : ses feuilles sont lisses & vertes en dessus, couvertes en dessous de petites écailles, entre lesquelles s'élevent des amas de capsules sphériques, qui contiennent une poussiere semblable à celle des *fougeres*, mais plus foncée, & qui,

mille des composées d'*Adanson*. Le *Chardon béni* croît naturellement en Espagne, dans les Provinces Méridionales de France; & on le cultive dans nos jardins: ses tiges s'élevent d'un pied & demi : elles sont cannelées, velues, rameuses : les feuilles sont alternes, oblongues, entieres, découpées, presque comme celles du *pissenlit*, mais moins profondément; fort *ameres*, velues, armées d'épines courtes & molles : les branches sortent des aisselles des feuilles, qui se rassemblent circulairement à l'extrêmité des branches, & forment une espece de chapiteau, au centre duquel repose la fleur, qui est grande, composée de plusieurs fleurons jaunes; le calice est en forme de poire, écailleux, fort velu, garni d'épines branchues: les semences sont longues, cannelées, jaunâtres & aigrettées : les sommités du *chardon béni*, étant coupées avant que la fleur se soit développée, répandent un peu de suc rougeâtre; les feuilles & les semences sont d'usage. L'*eau distillée* de cette plante, qu'on trouve chez les Apothicaires, n'a pas plus de vertu, dit M. VENEL, que l'eau de riviere.

CHARPENTIERS : maladies & accidents où leur état les expose; moyens de les prévenir. T. I, p. 112.

CHARPIE : amas de filets de toile fine ou usée, sur lesquels les Chirurgiens mettent leurs poudres, ou étendent leurs *onguents*, pour les appliquer sur les parties malades; ou dont ils se servent, pour absorber les humeurs superflues des *ulceres*.

CHARTRE. V. *rachitis*.

CHASSIE, *humide & seche*. T. III, p. 434.

CHAUDE-PISSE. V. *gonorrhée virulente*.

CHAUDE-PISSE cordée. T. IV, p. 51.

CHAUDE PISSE tombée dans les bourses. V. *gonflement & inflammation des testicules*.

CHAUX. On donne, en général, le nom de *chaux* au produit de la *calcination* des pierres & terres *calcaires*; des parties dures des animaux, tels que les *os*, les arrêtes, les cornes, les coquilles, &c.; des *métaux* & *minéraux*. V. *chaux vive* & *eau de chaux*.

CHAUX éteinte. On donne ce nom à la *chaux* qui ne peut plus s'échauffer avec l'eau, soit pour avoir été exposée à l'humidité de l'air, soit pour avoir déja éprouvé l'action de l'eau.

CHAUX de plomb : c'est ainsi qu'on appelle la substance qui reste du *plomb*, après qu'on lui a fait perdre son éclat & la liaison de ses parties, soit par la *calcina-*

tion, soit par l'action des différents *menstrues*. C'est, à proprement parler, du *plomb* privé totalement de son *phlogistique*, ou dépouillé d'une partie de ce principe. Cette *chaux* est sous forme de cendres, rougeâtres, plus ou moins fines, mêlée de grumelots, dont les uns ressemblent à de petites pierres, & d'autres à des fragments de *métal*.

CHAUX *vive* : c'est une substance solide, seche, tenant de la nature des pierres & de celle de la terre : sa couleur est blanche ; quelques endroits sont cependant jaunâtres : elle est friable, légere, d'un gout *âcre* & *caustique* ; d'une odeur qu'on pourroit appeller de feu. Une des principales propriétés physiques, communes à toutes les *chaux*, par conséquent à celle dont il est question, est d'être singuliérement pénétrables à l'eau, qui agit sur les *chaux* avec une violence, un bruit & une chaleur considérables ; qui écarte, divise leurs parties & les réduit en une pâte très-fine, si l'on n'a pas mis une trop grande quantité d'eau, & qui, lorsqu'il y en a assez, tient en *dissolution* une matiere qui se sépare & fait qu'elle a un gout *âcre* & *urineux*. V. *eau de chaux*.

CHÊNE, [écorce de Chêne] *Quercus latifolia mas, quæ brevi pediculo est*, C. B. & TURNEF. *Quercus vulgaris, brevibus ac longis pediculis*, J. B. *Quercus robur, foliis annuis oblongis, superne latioribus, angulis obtusis*, LINN., c. à d., *Chêne mâle, à larges feuilles, qui ont des pédicules courts*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chêne commun, qui a des pédicules courts & longs*, selon JEAN BAUHIN. *Chêne à feuilles annuelles, oblongues, dont les supérieures sont plus larges, & dont les angles sont obtus*, selon LINNÉ. Tout le monde connoît cette arbre, remarquable par sa hauteur, son ampleur & sa durée : il se plaît dans les bois, les forêts, les montagnes, &c. Le *Chêne* fournit à la Médecine son *écorce* sur-tout, ses feuilles, les *noix de galle*, le *gui*, &c.

CHÊNE, [petit] V. *germandrée*.

CHENEVIS, graine produite par le *chanvre*. V. ce mot.

CHICORÉE *sauvage*. *Cichorium sylvestre, sive officin.*, C. B. & TURNEF. *Cichorium sylvestre*, J. B., c. à d., *Chicorée sauvage ou des Boutiques*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chicorée sauvage*, selon J. BAUHIN. La racine de cette plante est longue, épaisse, fibreuse, remplie d'un suc *laiteux* : la tige est ferme, velue, tortueuse, longue de deux pieds, branchue,

FORT. *Chou pommé*, légume à tête & à feuilles rouges, selon LINNÉ. Cependant tous les *choux* peuvent se suppléer les uns aux autres; leur différence essentielle ne gît que dans la couleur.

CHRONIQUE. On appelle *maladie chronique* celles dont les *symptomes* infiniment moins violents, que ceux des *maladies aiguës*, marchent avec une lenteur, qui conduit ces maladies au-delà de quarante jours, qui les fait durer plusieurs mois, des années entieres, quelquefois toute la vie; telles sont la *pulmonie*, la *paralysie*, les *maladies nerveuses*, &c. Les *maladies chroniques* sont opposées aux *maladies aiguës*. V. ce mot.

CHYLE; suc blanchâtre, produit de la *digestion* des *aliments*, ou plutôt de la *Chylification*, qui est la premiere partie de la *digestion*. V. T. I, n. 1, p. 119.

CHYLIFICATION: opération de la nature, par laquelle les *aliments* sont convertis en *chyle*.

CHYME, ou *chymus*. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 119.

CHYMIE: science, dont l'objet est de connoître la nature & la propriété de tous les corps, par leurs analyses & leurs combinaisons.

CHYMIQUE; épithete qu'on donne aux *médicaments* préparés par les secours de la *Chymie*. On donne encore ce nom aux opérations par lesquelles on procede à la confection de ces *médicaments*.

CHYMISTES. Ceux qui savent la Chymie. Maladies auxquelles l'air, qu'ils sont obligés de respirer, les expose; moyens qu'ils doivent employer pour s'en garantir. T. I, p. 103 & suiv.

CICATRICE, nom que porte la marque qui indique qu'il y a eu un *ulcere* ou une *plaie* sur telle ou telle partie du corps : cette marque est formée par une nouvelle *peau* plus dure, plus blanche, moins réguliere, moins sensible & moins poreuse que la *peau* des autres parties.

CIGUË. *Cicuta major*, C. B. & TURNEF. *Cicuta*, J. B. *Conium maculatum, seminibus striatis*, LINN., c. à d., *grande Ciguë*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ciguë*, selon J. BAUHIN. *Ciguë tachetée, dont les semences sont striées*, selon LINNÉ. Elle est de la 7e. classe, 1ere. section, 3e. genre de TOURNEFORT; de la pentendrie digynie de LINNÉ; & de la 15e. famille des ombelliferes d'*Adanson*. La racine de *ciguë* est longue d'un pied, grosse comme le doigt, partagée en plusieurs branches, solides avant que de pousser sa tige; couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanche intérieurement, fongueuse; d'une odeur forte; d'une saveur

saveur douceâtre, & elle est creuse en dedans, quand elle pousse sa tige : sa tige est fistuleuse, cannelée, haute de trois pieds, lisse, d'un verd gai, parsemée cependant de quelques taches rougeâtres, comme la peau des serpents : ses feuilles sont ailées, partagées en plusieurs lobes, lisses, d'un verd noirâtre, approchant de celles du *persil*, d'une odeur puante : ses fleurs sont en parasol, au sommet des tiges, blanches, portées sur un calice, qui se change en un fruit, qui est presque sphérique, composé de deux petites graines convexes & cannelées d'un côté, applaties de l'autre, d'un verd pâle : toute la plante répand une odeur désagréable, forte, puante. Elle est très-commune : les feuilles & la racine sont d'usage : avec les feuilles on prépare des *fomentations* & des *décoctions* : on en obtient un suc en les pilant ; ce suc est laiteux ; on le laisse évaporer, & il fournit un *extrait*, dont on fait des *pilules* d'un ou deux grains, en le mêlant & l'épaississant avec de la racine seche de cette même plante réduite en poudre : cette poudre s'ordonne aussi seule : on prépare une *huile*, avec les feuilles pilées & l'*huile d'olive* ; enfin on compose un *emplâtre* avec les feuilles de *ciguë*, l'*huile de ciguë*, la *poix-résine*, la *poix blanche*, la *cire jaune*, & la *gomme ammoniac* en poudre.

CILS, nom que portent les petits poils, recourbés en arc, situés sur le bord des paupieres, & qui servent à garantir les yeux des ordures & autres corps qui voltigent dans l'air.

CINABRE, substance *minérale*, vraie *mine du mercure*, qu'on appelle, pour cette raison, *cinabre natif* ou *naturel*, pour le distinguer de celui que l'on imite, en faisant sublimer ensemble du *mercure* & du *soufre*, & qui est nommé *cinabre artificiel* ou *factice* : l'un & l'autre *cinabre* est un composé de *mercure* & de *soufre* : le *naturel* est pesant, rouge, plus ou moins compact. Il coute quatre sols le gros. L'*artificiel* doit être d'un beau rouge violet, composé d'aiguilles ou de stries luisantes. Il ne faut jamais acheter ce dernier en poudre, parce qu'on le falcifie quelquefois avec le *minium* ; ce qui le rend dangereux : il faut l'acheter en morceaux. On le préfere généralement au *cinabre naturel*. Il coute trois sols le gros.

CINABRE *d'antimoine*, substance composée de *mercure* & de *soufre*, qui se sublime du *sublimé corrosif* & de l'*antimoine*, distillés ensemble, après que le *beurre d'anti-*

Coagulation, épaissiſſement. On emploie cette expreſſion pour ſignifier un certain changement dans l'état d'une liqueur, par le moyen duquel, au lieu de conſerver ſa fluidité, elle devient plus ou moins épaiſſe, ferme & ſolide, ſuivant le dégré de cette *coagulation*. La *coagulation* de la *lymphe* & des autres humeurs du corps, donne lieu à des *obſtructions* dans les *vaiſſeaux* & dans les cavités qui doivent demeurer ouvertes.

Coaguler, ſe dit des humeurs qui tournent à l'*épaiſſiſſement*.

Cobalt. Pluſieurs *minéraux*, fort différents entr'eux, portent ce nom; mais il ne convient qu'à l'eſpece de *cobalt*, qui contient la matiere *métallique*, dont la terre fournit le bleu de la vitrification : c'eſt un *minéral* fort peſant, qui n'a point de figure déterminée; d'une couleur griſe, aſſez brillante, fin, compact & ſerré, dont la ſurface eſt couverte d'une pouſſiere ou efflo-reſcence de couleur de fleurs de *pêcher*, quand il a été expoſé à l'air pendant quelque temps : il contient du *ſoufre* & de l'*arſenic*.

Coccix : aſſemblage de quatre ou cinq petits *os*, qui, réunis, forment une eſpece de pyramide renverſée & courbée vers le *baſſin* : le *coccix* eſt placé à l'extrêmité de l'*os-ſacrum*, dont il eſt comme l'appendice.

Cochemare. T. III, p. 375.

Cochenille, inſecte, qui vit ſur les feuilles d'une plante graſſe, connue ſous le nom de *raquette* ou *figue d'Inde*. On le trouve principalement au Mexique & dans l'Amérique Méridionale. On détache la *cochenille* des feuilles ſur leſquelles elle eſt fixée, au moyen de la fumée, qui lui fait quitter priſe : elle tombe, & on la fait ſécher au ſoleil. Ces petits animaux ſont d'un gris noirâtre à l'extérieur, & d'un rouge pourpre foncé en dedans : ils ne ſont que peu uſités en Médecine, excepté dans quelques compoſitions pharmaceutiques. Mais on ſait que la *cochenille* eſt la matiere qui ſert à la teinture de l'écarlate & du pourpre. Elle coute huit ſols le gros.

Cochléaria, *Herbe aux cuillers*, ou *Cran. Cochlearia*, *folio ſubrotundo*, C. B. & Turnef. *Cochlearia*, J. B. *Cochlearia officinalis*, *foliis radicalibus ſubrotundis*, *caulinis oblongis*, Linn., c. à d., *Cochléaria à feuilles preſque rondes*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Cochléaria*, ſelon J. Bauhin. *Cochléaria d'uſage*, *dont les feuilles radicales ſont preſque rondes*, *& celles des tiges*

oblongues, selon LINNÉ. Cette plante est de la 5e. classe, 2e. section, 4e. genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie siliqueuse de LINNÉ; de la 52e. famille des cruciferes, 3e. section des thlaspi d'*Adanson*. La racine du *Cochléaria* est un peu épaisse, droite, fibrée & chevelue : ses feuilles, portées sur de longues queues, sont arrondies en oreilles, façonnées en maniere de cuillers, succulentes, épaisses, *âcres* : les tiges sont branchues, couchées, longues d'un pied, lisses, chargées de feuilles découpées, longues & sans queues : les fleurs sont composées de quatre pétales blancs, disposés en croix; le pistil se change en un fruit membraneux, sphérique, long de deux lignes, à deux loges, qui renferment de petites graines arrondies & rousses. Le *Cochléaria* vient naturellement dans les Pyrénées, sur les côtes de Flandres, &c., & très-facilement dans nos jardins.

COCTION, terme dont se servent les Médecins pour exprimer le changement qui s'opere dans la matiere *morbifique*; laquelle, par le moyen de la chaleur naturelle, par le mouvement, l'agitation des parties, & par les *remedes* convenables, est élaborée, atténuée & disposée à être évacuée naturellement ou artificiellement : c'est l'opération de la nature qui prépare les *évacuations critiques*. V. *crise*.

CŒUR, *muscle* creux, situé dans la cavité de la *poitrine* : c'est au *cœur* qu'aboutissent toutes les *veines*, & d'où toutes les *arteres* sortent : sa *contraction* & sa *dilatation* alternatives sont les principaux instruments de la *circulation du sang*. V. T. I, n. 1, p. 31, & n. 1, p. 134.

COING, *Coignassier à gros fruit*. Il n'est guere de personnes qui ne connoissent ce fruit, à peu près de la forme d'une *poire*, mais beaucoup plus gros; dont la peau est couverte d'un duvet cotonneux, dont la chair est jaune, ferme, d'une saveur *acerbe*, & d'une odeur forte; qui renferme cinq semences de couleur de châtaigne en dehors, & blanches en dedans, *visqueuses*, *gluantes*, &c. L'arbre qui porte ce fruit, est appellé *Cydonia, fructu oblongo*, TURNEFORT. *Mala Cotonea, majora*, C. BAUHIN. *Cotonea malus*, J. BAUHIN. *Pyrus Cydonia, foliis integerrimis, floribus solitariis*, LINN., c. à d., *Coignassier dont le fruit est oblong*, selon TOURNEFORT. *Coignassier cotonneux, à gros fruit*, selon C. BAUHIN. *Coignassier cotonneux*, selon J. BAUHIN. *Poirier Coignassier, à feuilles très-entieres, & dont les fleurs sont solitaires*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la 21e.

„ sont également inutiles dans la composition des „ *collyres.* „ (M. B.)

COLLYRE *d'alun.* Prenez d'*alun*, demi-gros. Battez fortement avec un blanc d'œuf : ce *collyre* est celui de *Riviere* : on l'emploie dans l'*inflammation des yeux*, pour éteindre la chaleur & tarir l'écoulement des humeurs : on l'étend sur un linge, & on l'applique sur les yeux ; mais il ne faut pas qu'il reste de suite plus de trois ou quatre heures. (M. B.)

COLLYRE *de Lanfranc.*

Prenez de *vin blanc*,		1 chopine,
d'*eau de plantin*,	}	de chaque
d'*eau rose*,	}	trois onces,
d'*orpin* préparé,		2 gros,
de *verd-de-gris*,		1 gros,
de *myrrhe*,	}	de chaque
d'*aloès*,	}	48 grains.

Triturez, dans un mortier, l'*orpin*, le *verd-de-gris*, la *myrrhe* & l'*aloès* ; délayez ces poudres dans le vin blanc ; ajoutez l'*eau de plantin* & l'*eau rose* : ce *collyre* n'est pas d'usage pour les yeux ; aussi est-il mal dénommé : on s'en sert pour toucher les *ulceres* & les *chancres vénériens* de la bouche. On prendra garde que le malade n'en avale. Il se vend quatre sols l'once.

COLLYRE *de plomb.*

Prenez de *sucre de plomb*,	}	de chaque
de *sel ammoniac* brut,	}	4 grains.

Faites dissoudre dans 8 onces d'eau commune. On peut y ajouter, selon les circonstances, 40 ou 50 gouttes de *laudanum liquide.* Ceux qui sont dans le cas de pouvoir choisir, peuvent, au lieu de ce *collyre*, employer celui de GOULARD, qui est fait de la maniere suivante.

Prenez d'*extrait de Saturne*, 25 gouttes.

Versez dans 8 onces d'eau ; ajoutez une cuiller à café d'*eau-de-vie.* Il faut convenir que l'eau commune & l'*eau-de-vie*, sans autre addition, peuvent, dans la plupart des cas, tenir lieu de tout autre *collyre.* La dose de ces deux substances est d'une partie d'*eau-de-vie*, sur six d'eau commune. Lorsque les yeux sont foibles, on les baigne dans cette *mixture*, soir & matin. (M. B.)

COLLYRE *de Riviere.* V. *collyre d'alun.*

COLLYRE *de vitriol* ou *vitriolique.*

Prenez de *vitriol blanc*,	demi-gros,
d'*eau rose*,	6 onces.

Faites dissoudre le *vitriol*, & filtrez la liqueur. Ce *remede*, quoique des plus simples, est peut-être égal

en vertus aux *collyres* les plus vantés : il est d'un usage commun contre la foiblesse des yeux, contre les *sérosités* & l'*inflammation* de ces *organes* : quoiqu'en général il soulage dans les *inflammations* très-légeres, cependant lorsqu'elles sont opiniâtres, il est souvent nécessaire d'en aider l'effet par la *saignée* & le *vésicatoire*. Lorsqu'on juge à propos de rendre ce *collyre* plus *astringent*, on emploie le double & même le triple de *vitriol*. J'en ai vu user au quadruple, avec un succès marqué. (M. B.)

COLOMBO. (racine de) Cette racine est grosse comme le pouce & plus : elle est d'un jaune brun à l'extérieur, & intérieurement d'un jaune *citron*, tirant un peu sur le verd : sa substance, même celle de l'écorce, qui est épaisse de quelques lignes, est fongueuse, tendre, facile à se couper & à se réduire en poudre : elle est légere, d'une odeur très-légérement aromatique, & d'une saveur *amere*. V. T. III, n. 1, p. 105, pour ses usages & quelques détails historiques.

COLON, nom du second des gros *intestins*. Il est contigu d'une part au *cæcum*, de l'autre au *rectum* : il est très-long ; c'est dans son étendue & ses replis que s'amassent & se figurent les *excréments* ; c'est de lui que la *colique* a pris son nom, parce qu'il est le siege le plus ordinaire des *tranchées* & des douleurs cruelles du *bas-ventre*.

COLOQUINTE, *Pomme de Coloquinte* : ce fruit est produit par une plante nommée : *Colocynthis, fructu rotundo, minor*, C. B. & TOURNEF. *Cucumis Colocynthis, foliis multifidis, pronis*, LINN., c. à d., *petite Coloquinte à fruit rond*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Concombre Coloquinte à feuilles découpées, rampantes*, selon LINNÉ. Cette plante rampe sur la terre : ses tiges sont rudes & cannelées : les feuilles naissent, seule à seule, éloignées les unes des autres, attachées à de longues queues : elles sont rudes, blanchâtres, velues, découpées, comme celles du *Melon d'eau*, mais plus petites : aux aisselles de ces feuilles naissent des vrilles : les fleurs sont jaunes, évasées en cloche, découpées en cinq parties ; le calice se change en un fruit sphérique, de la grosseur d'une pomme de reinette, mais plus ronde, verd d'abord, & jaune lorsqu'il est mûr : on trouve dans l'intérieur une substance *pulpeuse*, blanche, qui, desséchée, paroît fongueuse : ce fruit renferme de petites semences, solides, applaties, d'une couleur légérement rousseâtre : la saveur de la

pulpe de *Coloquinte* est très-âcre, d'une *amertume* très-désagréable, & qui excite des *nausées*. On nous apporte ordinairement ce fruit dépouillé de son écorce citrine : il faut qu'il soit sec, spongieux, fort *amer* & léger. Il vient des Isles de l'Archipel, & des côtes Maritimes de l'Orient. La *Coloquinte* coute dix sols l'once.

COLOSTRUM. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 44.

COMA. Ce mot Grec, conservé en François, signifie sommeil profond : c'est une maladie, dans laquelle le malade plongé dans un assoupissement profond & contre nature, sans *fievre*, parle quand on l'éveille, & ouvre les yeux ; mais il les referme aussi-tôt qu'on cesse de le questionner, & retombe dans son assoupissement. On appelle ce *coma*, *somnolentum* pour le distinguer d'un autre dans lequel le malade a une grande envie de dormir, accompagnée de délire & de *fievre continue*, mais sans sommeil & sans perte de mémoire. On lui donne, pour cette raison, le nom de *coma vigil* : mais ces deux especes de *coma*, sont plutôt *symptomes* de maladies, que *maladies essentielles*.

COMATEUX, épithete qu'on donne aux *symptomes*, aux *affections* qui participent du *coma*, ou qui en sont la cause, le signe ou l'effet.

COMMISSURE, se dit, en anatomie, de la ligne selon laquelle deux corps appliqués sont unis ensemble. Ainsi les *commissures* des levres, des paupieres, &c. sont les lignes selon lesquelles les extrêmités de ces parties sont rapprochées & jointes entr'elles.

COMPLEXION, habitude, disposition naturelle du corps. V. *constitution.*

COMPRESSE, morceau de linge plié en plusieurs doubles, qu'on applique sur les *saignées*, les *plaies*, les *contusions*, les *ulceres*, les *fractures*, les *luxations*, &c., & qu'on assujettit avec des bandes : elles servent à arrêter le sang, à contenir les *remedes*, à comprimer les parties ou à les rendre égales.

CONCOMBRE *commun*. Nous ne parlerons des *Concombres*, que tout le monde connoît, que relativement aux *Cornichons*, qui sont les fruits avortés de la plante qui produit le *Concombre*. On sait qu'on confit les *Cornichons* dans le *vinaigre*, assaisonné de *poivre*, de *sel*, &c. On sait encore qu'on aime qu'ils soient très-verds. Nous devons donc prévenir, avec M. LIEUTAUD, qu'il y a des frippons qui les trempent dans du *verd-de-gris*, pour leur donner cette belle couleur verte, & qu'ils

emploient le même moyen à l'égard des *Capres*; ce qui rend les uns & les autres de vrais *poisons*.

CONCOMBRE *sauvage*. *Cucumis sylvestris*, *Asininus dictus*, C. B. & TURNEF. *Cucumis sylvestris*, sive *Asininus*, J. B., c. à d., *Concombre sauvage*, dit *Concombre d'âne*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Concombre sauvage* ou *d'âne*, selon J. BAUHIN. La racine de cette plante est épaisse de deux ou trois pouces, longue d'un pied, partagée en plusieurs fibres, blanche, charnue, *amere* & cause des *nausées* : elle produit des tiges épaisses, un peu rudes, couchées sur terre, sur lesquelles naissent des feuilles arrondies & pointues, oreillées à leur base : les fleurs viennent des aisselles des feuilles : elles sont d'une seule piece, en cloche évasée, longues d'un demi-pouce & plus, découpées profondément en cinq parties, jaunâtres, & parsemées de veines verdâtres : le fruit est long d'un pouce & demi, deux pouces, cylindrique, hérissé, rude, partagé en quatre loges, pleines d'un suc *amer*, qui, épaissi, porte le nom d'*Elatérium*. V. ce mot.

CONCRÉTIONS. On donne ce nom à des duretés, formées par l'épaississement, la *coagulation* & l'endurcissement des liquides : c'est la condensation d'une substance fluide en une masse plus solide. Les *concrétions* sont plus ou moins dures : il y en a qui semblent composées de matiere qui a les caracteres du *suif*; d'autres ceux de la *craie* ou de la *chaux*. On a vu des malades qui rendoient, avec les *crachats*, des corps qui paroissoient osseux, pierreux, &c.

CONDUIT *intestinal*. V. *canal intestinal* ou *intestins*.

CONDUIT *lacrymal*, tuyau, par lequel les larmes coulent des yeux, dans le nez.

CONDYLE, nom que porte une petite éminence ronde, située à l'extrêmité de chaque *os* : telles sont celles de la mâchoire inférieure. Lorsque cette éminence est large, on la nomme *tête*.

CONDYLOMES. On donne ce nom à des excroissances, qui viennent dans la *maladie vénérienne*, sur-tout à l'*anus*, aux parties naturelles des femmes, &c. V. T. IV, n. 1, p. 45.

CONFECTION, nom que porte une espece de *remede*, composé d'un grand nombre de substances, pour la plupart *stomachiques*. " On trouve encore, dans les „ *Dispensaires* les plus abrégés, des *confections* qui con„ tiennent plus de soixante ingrédients. Or, comme „ quelques verres de bon vin, ou quelques grains d'or

„ *pium* peuvent certainement suppléer à ces *remedes* em-
„ phatiques, nous les passerons sous silence : nous don-
„ nerons simplement la *recette* de la *confection Japon-*
„ *noise*, ou de *cachou*, comme la moins compliquée.

CONFECTION *Japonnoise ou de cachou.*

Prenez de *cachou*, 3 onces,
de *racine de tormentille*,
de *muscade*, } de chaque 2 onces,
d'*encens*,
d'*opium*, dissous dans quantité suffisante de vin de Portugal, 1 gros & demi,
de *sirop commun*, } de chaque
de *conserve de rose*, 4 onces.

Mêlez le tout ; faites un *électuaire.* La dose de ce *remede* est depuis 24 grains jusqu'à un gros ; il peut suppléer au *diascordium.* [M. B.]

CONFITURE. V. *conserve.*

CONFLUENT, *confluente* ; épithete qu'on donne aux boutons, aux *pustules*, que présentent certaines maladies, telle que la *petite vérole*, lorsqu'ils sont très-nombreux, & qu'ils se joignent entr'eux, de sorte que plusieurs semblent n'en faire qu'un seul. V. T. II, n. 1, p. 225.

CONJONCTIVE, nom que porte la tunique extérieure de l'œil : on l'appelle encore *albuginée* : elle couvre tout le globe de l'œil, excepté la partie antérieure, qu'on nomme *cornée transparente.* La *conjonctive* forme ce qu'on appelle, blanc de l'œil.

CONSERVE, *confiture.* Les boutiques des Apothicaires étoient autrefois tellement fournies de ces especes de préparations, qu'elles pouvoient alors passer pour des magasins de *confitures.* Cependant ces préparations ne possedent que peu de vertus, & on doit les regarder plutôt comme des mêts agréables, que comme des *médicamens.* On se sert pourtant quelquefois de *conserve* pour mettre en *bols* & en *pilules* quelques-unes des poudres les plus pesantes ; telles que celles que produisent les préparations de *fer*, de *mercure*, d'*étain*, &c. Les *conserves* sont composées de *végétaux* frais & de *sucre*, jusqu'à ce que le tout forme une masse uniforme. Avant que de procéder, il faut dépouiller les feuilles de leurs tiges, & les fleurs de leurs calices. Quant à la partie jaune de l'écorce d'*orange*, de *citron*, &c., on l'enleve avec une rape. On pile ces substances dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois : quand on en a fait une pâte molle, on ajoute trois fois autant de *sucre* en poudre, qu'on répand peu à peu, en

pilant toujours, jusqu'à ce que le mélange soit uniforme : mais la *conserve* la meilleure, est celle dans laquelle il n'y a que deux fois autant de *sucre*. Ceux qui préparent à la fois de grandes quantités de *conserves*, emploient ordinairement un moulin, pour réduire les *végétaux* en *pulpe* ; ils pilent ensuite cette *pulpe* avec du *sucre*. Les *confitures* se préparent en faisant *infuser* ou bouillir des *végétaux* frais, d'abord dans de l'eau, ensuite dans du *sirop*, ou une *dissolution* de *sucre*. Le but est de conserver les fruits, ou liquides, ou secs : on les a liquides, lorsqu'on les laisse dans le *sirop* ; on les a secs, lorsqu'on les retire du *sirop* & qu'on laisse candir le suc autour. Cette derniere maniere est la plus usitée. [M. B.] V. *écorce d'orange confite*.

CONSERVE *de rose*. Prenez une livre de fleurs de *roses* rouges en boutons ; ôtez les onglets de chacun des pétales ou feuilles ; pilez dans un mortier ; ajoutez, par dégré, deux livres de *sucre fin* en poudre ; vous aurez une *conserve* : on prépare de la même maniere les *conserves* de fleurs de *romarin*, d'*absinthe*, &c. La *conserve de rose* est une des préparations, de cette espece, la plus agréable & la plus utile. Un gros ou deux dissous dans du lait tiede, peut être regardé comme un *astringent* très-doux, dans les foiblesses d'*estomac*, ainsi que dans les toux des *pulmoniques* & dans le *crachement de sang*. Cependant pour qu'elle produise de grands effets, il faut qu'elle soit prise à plus grande dose. [M. B.] V. T. II, p. 150.

CONSOLIDANT, épithete qu'on donne aux *remedes* qui réunissent les chairs & procurent la *cicatrice* des *blessures* & des *plaies*.

CONSOMPTION. V. *phthisie*.

CONSOMPTION *nerveuse*. T. II, p. 155.

CONSOUDE, [grande] ou *Oreille d'âne*. *Symphitum*, *Consolida major*, C. B. & TURNEF. *Symphitum magnum*, J. B. *Symphitum officinale*, *foliis ovato-lanceolatis*, *decurrentibus*, LINN., c. à d., *grande Consoude*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Consoude*, selon J. BAUHIN. *Consoude d'usage à feuilles ovales lancéolées*, *dont la base court sur la tige*, selon LINNÉ. Elle est de la 2e. classe, 4e. section, 7e. genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie monogynie de LINNÉ ; de la 24e. famille des bourraches d'*Adanson*. Ses racines sont épaisses, peu fibreuses, faciles à rompre : les tiges s'élevent d'un pied & demi : les feuilles sont entieres,

oblongues, terminées en pointe, rudes au toucher: elles naissent alternativement le long de la tige: celles d'en bas sont beaucoup plus grandes que les autres: elles sont d'un verd très-foncé: les fleurs naissent au sommet des tiges & dans les aisselles des feuilles supérieures: elles sont rangées en bouquets, pendantes, d'une seule piece, purpurines, en cloche alongée, découpées en cinq parties: le fruit contient quatre graines; on se sert, sur-tout, de la racine de cette plante, qui croît communément dans les prés, dans les lieux humides & le long des ruisseaux. On en rencontre beaucoup aux environs de Paris.

CONSTIPATION, rétention des *excréments* dans le *canal intestinal*; au-delà du terme où la nature a coutume de s'en débarrasser. Difficulté d'aller à la selle. V. T. III, p. 295.

CONSTITUTION: l'ensemble de toutes les parties du corps humain. On dit qu'un homme est d'une bonne *constitution*, lorsque toutes les parties de son corps sont bien conformées, saines & robustes; qu'il endure le froid, le chaud, la fatigue, &c. au degré qui ne constitue pas l'excès, sans en être incommodé.

CONSTITUTIONNELLE, épithète qu'on donne à une maladie qui se développe par le seul vice de la *constitution*, sans que le sujet ait été exposé à l'influence d'aucune des causes qui pourroient la faire naître. C'est ainsi qu'on voit des personnes attaquées de *pulmonie*, de *maladies hypocondriaques*, *nerveuses*, &c. sans qu'on en puisse soupçonner d'autre cause que la disposition particuliere de leur *constitution* originaire, ou transmise par leurs pere & mere. Les *maladies constitutionnelles* sont opposées aux *maladies accidentelles*. V. ce mot

CONSTRICTION, rigidité, roideur, resserrement; action par laquelle une chose se serre, se retrécit, &c.

CONTAGION, qualité d'une maladie, par laquelle elle peut passer d'un sujet affecté, à un sujet sain, & produire, chez ce dernier, une maladie de la même espece. V. T. I, p. 302 & suiv.

CONTRACTION, action par laquelle une chose se retrécit, se retire, se resserre. On dit la *contraction* du *cœur* & des *arteres*, pour signifier leur retrécissement, ou la diminution de leur volume; la *contraction* des *muscles*, pour exprimer leur retirement ou la diminution de leur longueur.

CONTRAYERVA: c'est la racine d'une plante qui croît naturellement en Amérique, & que les Espagnols nous

apportent : elle est noueuse, compacte, inégale : on y remarque plusieurs rejetons fibreux & déliés : elle est d'un brun foncé extérieurement & comme écailleuse : son odeur est foible, un peu *aromatique* : sa saveur est un peu *astringente*, avec une *acrimonie* légere qui est agréable. On doit choisir la partie tubéreuse de cette racine, & jetter la partie fibreuse, qui est presqu'insipide & sans odeur. La plante, qui la produit, est nommée *Dorstenia, dentariæ radice, sphondilii folio, placenta ovali.* Transact. philosop. ann. 1731, n°. 421., p. 196, fig.

CONTRE-OUVERTURE, terme de Chirurgie, par lequel on entend l'*incision* qu'on fait à une distance plus ou moins rapprochée d'une *plaie*, ou d'un *ulcere*, pour servir de dégorgement.

CONTUSION, *blessure* sans perte de substance, sans solution de continuité, sans division de la *peau*, causée par une chute, un choc, ou par l'impulsion subite de quelque corps étranger. V. T. IV, p. 240.

CONVALESCENCE, recouvrement insensible de la santé, après une maladie. Maniere de diriger les *convalescents*. V. T. II, n. 1, p. 35.

CONVULSIF, épithete qu'on donne aux mouvements irréguliers & successifs, qui s'observent dans certaines maladies. Ces *affections* doivent faire craindre les *convulsions*. V. ce mot.

CONVULSION, contraction violente & involontaire de tout le corps, ou de quelques-unes de ses parties. Lorsque la *contraction* est inégale, irréguliere & successive, on l'appelle mouvement *convulsif*. Lorsque la *contraction* des *muscles* est continue & permanente, en sorte que tout le corps, ou l'un ou l'autre des membres se tient involontairement roide & immobile, on la nomme *convulsion*.

CONVULSIONS, considérées comme cause de mort subite : moyens de rappeller à la vie ceux qui y ont succombé. T. IV, p. 343 & suiv.

COQUELICOT, *Pavot rouge ou sauvage des champs, Ponceau, Mallon de certaines Provinces*, &c. *Papaver erraticum majus, Rhæas Diosc. Theophr. Plin.*, C. B. & TOURNEF. *Papaver erraticum rubrum, campestre*, J. B. *Papaver rhæas, caule piloso, multifloro, foliis pinnatifidis incisis*, LINN., c. à d., *grand Pavot sauvage, Pavot rhæas de Diosc. Théophraste & Pline*, selon C. BAUHIN & TOURNEF. *Pavot sauvage, rouge, des champs*, selon J. BAUHIN. *Pavot rhæas, dont la tige est hérissée*

de poils, qui porte beaucoup de fleurs, & dont les feuilles sont pinnées & découpées, selon LINNÉ. Il n'est personne qui n'ait vu cette plante, remarquable par la belle couleur cramoisie de ses fleurs, dont les champs ensemencés paroissent quelquefois tout couverts vers le mois de Mai & Juin. Il est assez ordinairement accompagné du *barbeau* ou *bluet* ou *casse-lunette* : les fleurs du *coquelicot* sont les seules parties de la plante qui soient d'usage.

COQUELUCHE. T. II, p. 390.

COR, durillon ou tubercule dur & *calleux* qui vient aux pieds, & dont la cause la plus fréquente est la compression des souliers.

CORAIL *des jardins*. V. *piment*.

CORDIAL, *cordiaux*; épithete qu'on donne aux *remedes* qui augmentent l'action des *fibres* des *organes*, qui accélerent la *circulation*, qui raniment le *genre nerveux*, & qui mettent les forces *vitales*, engourdies, en état d'agir. Il y a deux especes de *cordiaux* : les forts, qui presque tous agissent par inhalation, par pénétration ; aussi leurs effets sont-il très-prompts & presque soudains, lorsque les forces, qui semblent épuisées, ne sont qu'étouffées : mais ces effets ne sont, la plupart du temps, que passagers, & le plus souvent que momentanés. Les *cordiaux* de cette classe sont, le *lilium de Paracelse*, l'*eau de luce*, l'*esprit de sel ammoniac*, la *liqueur minérale anodyne* d'*Hoffmann*, les *gouttes anodynes d'Angleterre*, &c., les *eaux de fleurs d'orange*, de *menthe*, de *cannelle*, de la *Reine de Hongrie*, &c. Les *cordiaux* de la 2e. classe, sont plus foibles, mais ils sont plus sûrs, & leurs effets sont plus durables ; tels sont, à la fin des maladies, après de fortes *évacuations*, les bons *aliments*, le bon vin vieux, le *quinquina*, &c.

CORDON *ombilical*. On donne ce nom à un paquet de *vaisseaux*, composé d'une *artere* & de deux *veines* appellées aussi *ombilicales*, unies entr'elles par un *tissu cellulaire* : ce *cordon* part du *nombril* de l'enfant, & va se perdre dans la substance du *placenta*, attaché au fond de la *matrice* : il a quelquefois une aune & plus de long ; on le coupe ordinairement aussi-tôt que l'enfant est né. V. pour les usages du *cordon ombilical*, T. IV, n. p. 126 & suiv.

CORDONS *spermatiques*, nom qu'on donne à deux faisceaux de *vaisseaux*, un de chaque côté, composés d'une *artere* & d'une *veine*, aussi appellées *spermatiques* : ces *cordons* passent par les *anneaux des muscles du bas-ventre*, pour se rendre aux *testicules*, &c.

lioles en forme de cœur, selon LINNÉ. La racine de cette plante est filamenteuse, blanche, & de chaque jointure ou nœud sortent plusieurs fibres capillaires qui s'enfoncent dans l'eau : elle pousse des tiges longues, courbées, creuses, cannelées, lisses, rameuses, d'un verd, tirant quelquefois sur le rouge : ses feuilles sont presque rondes, rangées plusieurs sur une côte, qui est terminée par une seule feuille : ces feuilles sont toujours vertes, d'un verd brun, succulentes, odorantes, d'un gout un peu piquant & assez agréable: les fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux, petites, blanches, composées chacune de quatre feuilles, rangées en croix : il succede aux fleurs des siliques, portées sur des pédicules longs, un peu courbés, qui se divisent en deux loges, remplies de semences, presque rondes, menues, rougeâtres, âcres au gout. On trouve le *Cresson de fontaine* dans les petits ruisseaux & sur le bord des fontaines les plus pures & les plus limpides : il fleurit au mois d'Août.

CRESSON *des jardins*, *Cresson alénois*, ou *cultivé*, *Nastor*, &c. *Nasturtium hortense vulgatum*, C. B. & TURNEF. *Nasturtium vulgare*, J. B., c. à d., *Cresson des jardins*, *commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cresson commun*, selon J. BAUHIN. Sa racine est simple, ligneuse, blanche, garnie de fibres menues, moins *âcre* que les feuilles : elle pousse une ou plusieurs tiges d'un pied & demi de hauteur, rondes, solides, rameuses, lisses, couvertes d'une espece de poussiere bleuâtre, qui s'en détache facilement : les feuilles naissent alternativement le long de la tige : elles sont découpées profondément & irréguliérement, ailées à un ou deux rangs ; quelquefois elles sont entieres, étroites & pointues : elles ont un gout *âcre*, qui n'est point désagréable : ses fleurs naissent au sommet des tiges & des branches, en forme de croix, blanches, purpurines, portées sur de courts pédicules ; à ces fleurs succedent des fruits orbiculaires, applatis, échancrés au sommet, divisés en deux loges, qui ne contiennent que deux semences, une dans chaque cellule, rondelette, rougeâtre, d'un gout brûlant. On cultive le *Cresson alénois* dans les potagers : il entre dans la fourniture des salades : il fleurit en Mai & Juin.

CRÊTE, excroissance qui vient à l'*anus* & aux parties naturelles : c'est un *symptome* assez ordinaire de la *maladie vénérienne*. V. T. IV, n. 1, p. 46.

CREUX *de l'estomac*, ou *bréchet*. On donne vulgairement

l'un ou l'autre de ces noms, à cette partie, située entre les *cartilages* des *fausses côtes*, à l'extrêmité du *sternum*.

CRISE : ce mot Grec signifie jugement & combat. Les Médecins ne pouvoient trouver de terme plus énergique pour exprimer ces efforts tumultueux de la nature, ce combat plus ou moins violent, qu'elle livre à la maladie, dans les instants qui précedent celui où le sort du malade se décide, soit pour la guérison, soit pour la mort, soit pour une maladie plus fâcheuse que la premiere : car on reconnoît trois especes de *crises* ; celle qui procure une guérison parfaite ; celle qui se termine par la mort, & celle qui rend la maladie plus fâcheuse. On en rencontre même quelquefois une quatrieme qui laisse la maladie indécise ; ce qui lui a fait donner le nom d'*imparfaite*. On appelle *bonne* & *parfaite* la premiere des trois autres ; la seconde se nomme *mauvaise*, & la troisieme *dangereuse*. Toutes les *crises*, dit GALLIEN, sont précédées de dérangements singuliers dans les *fonctions*. La *respiration* devient difficile, les yeux étincelants ; le malade tombe dans le *délire* : il croit voir des objets lumineux ; il pleure ; il se plaint de douleurs derriere le cou, & d'une oppression fâcheuse à l'orifice de l'*estomac* : sa levre inférieure tremble : tout son corps est vivement secoué : les malades se plaignent d'un feu qui les brûle dans l'intérieur du corps : ils sont altérés : il y en a qui dorment ou qui s'assoupissent ; &, à la suite de tous ces changements, se montre, ou une *sueur*, ou un *saignement de nez*, ou un *vomissement*, ou des *crachats*, ou des *urines* abondantes, épaisses, ou un *dévoiement*, ou des *tumeurs*, des *dépôts*, &c. HIPPOCRATE a observé que les jours *critiques*, c'est-à-dire, les jours où arrivent les *crises*, sont, le quatrieme de la maladie, le septieme, le neuvieme, le onzieme, le quatorzieme, le dix-septieme, le vingtieme, le quarantieme, &c. Tout le monde sera en état de reconnoître la justesse des observations du Pere de la Médecine, s'il suit, avec attention, la marche des maladies. On verra que les *fievres tierces* ne vont guere au-delà du septieme *accès* ; que les *fievres inflammatoires* se terminent ordinairement le quatrieme ou le septieme jour ; que la *péripneumonie* ou *fluxion de poitrine*, finit quelquefois par résolution le quatrieme jour, ou la *suppuration* s'établit, & la maladie se termine le septieme par les *crachats*, ou se prolonge jusqu'au quator-

zieme & même jusqu'au vingtieme ; que la *fievre scarlatine*, la *fievre* accompagnée d'*éréſipelle*, la *fievre* de la *rougeole* ne vont pas ordinairement au-delà du ſeptieme jour ; que la *petite-vérole* ſe manifeſte le plus ſouvent du troiſieme au quatrieme, & ſuppure le ſeptieme. On a, dit M. LIEUTAUD, mille exemples de *fievres épidémiques* qui ſe ſont terminées le ſeptieme par les *ſueurs* : on a enfin remarqué que l'*épilepſie* des enfants duroit ſept mois ou ſept ans. Il paroît donc évident que la nature ſuit une eſpece de regles, dans la marche, dans les périodes des maladies, ſur-tout des *maladies aiguës* ; c. à d., qu'il lui faut un certain nombre de jours, pour dompter la cauſe d'une maladie. Les anciens ont donné, à cet ouvrage de la nature, le nom de *coction* ; mais il ne faut pas croire, continue M. LIEUTAUD, que dans toutes les maladies, même dans celles que nous venons de nommer, les *jours critiques* ſoient invariablement les mêmes. Le climat, la ſaiſon, l'âge, le *tempérament*, une infinité d'autres circonſtances, & ſur-tout le traitement peuvent les éloigner ou les rapprocher. Il peut même arriver qu'on attende vainement la *criſe*, ſoit qu'elle ſe faſſe d'une maniere imperceptible, ſoit qu'elle manque abſolument, comme il arrive quelquefois, dans les *fievres aiguës bénignes*, dont nous avons parlé, T. II, n. 1, p. 83 & ſuiv.

CRISPATION, *contraction*, reſſerrement : ce mot s'emploie, en Médecine, pour ſignifier le *ſpaſme* des *nerfs*, qui eſt accompagné ou ſuivi du reſſerrement des *fibres* charnues & des membres.

CRITIQUE, mot qui ſe dit de tout ce qui appartient aux *criſes*. V. ce mot & *jours critiques*.

CROCHETEURS ; maladies auxquelles ils ſont expoſés. T. I, p. 111.

CRYSTAL minéral, ou *ſel de prunelle*. On donne ce nom à du *nitre* fondu, avec lequel on a fait détonner du *ſoufre*, & qu'on a enſuite coulé & laiſſé figer en forme de tablette. On l'appelle encore quelquefois *anodyn minéral*. On le vend quatre ſols l'once.

CRYSTALLIN, nom que porte une partie de l'œil : c'eſt une eſpece de lentille, ſolide, ſphérique devant & derriere, & d'une tranſparence à peu près ſemblable à celle du *cryſtal* : il eſt placé à la partie antérieure de l'*humeur vitrée*, comme un diamant dans ſon chaton, & il y eſt retenu par le moyen d'une *membrane* tranſparente appellée *capſule* du *cryſtallin* : il eſt deſ-

ébullition & qui même quelquefois est préparée à froid. (V. *infusion.*) " L'eau a, par excellence, la propriété „ d'extraire les parties *gommeuses* & *salines* des *végétaux :* mais son action ne se borne point à cette simple opération ; car si les parties *résineuses* & *huileuses* „ de ces mêmes *végétaux* sont intimement mêlées, par „ le moyen de la trituration, avec celles qui sont *gommeuses* & *salines*, elles peuvent être encore suspendues en grande partie dans l'eau : aussi les *décoctions* „ & les *infusions* aqueuses des *végétaux* forment-elles „ une classe de *médicaments* aussi nombreuse qu'utile. „ Quoique la plupart des *végétaux* communiquent à „ l'eau leurs vertus, aussi-bien par *infusion* que par *décoction*, cependant on est souvent nécessité d'employer cette derniere préparation, pour gagner du „ temps, parce qu'une *décoction* peut se faire en quelques minutes, tandis qu'une *infusion* demande plusieurs heures & quelquefois plusieurs jours. Les *décoctions* ne sont pas de garde ; elles doivent être prises dans les vingt-quatre heures. „ (M. B.)

DÉCOCTION *blanche.*

Prenez de *craie*, bien pure, en poudre, 2 onces,
de *gomme arabique*, demi-once,
d'*eau commune*, 3 chopines.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte: cette *décoction* convient dans les *maladies aiguës*, compliquées de *cours de ventre*, ou qui menacent de *dévoiement ;* dans les *acidités* de l'*estomac* & des *intestins :* elle convient sur-tout aux enfants, qui ont des *aigreurs* dans l'*estomac*, & aux personnes qui sont sujettes à éprouver des chaleurs brûlantes dans ce *viscere :* il est d'usage d'édulcorer cette boisson avec du *sucre*, & de l'*aromatiser* avec deux ou trois onces d'*eau de cannelle simple.* Une once de *craie* en poudre, dissoute dans une pinte d'eau, peut, selon les circonstances, tenir lieu de cette *décoction*, ainsi que du *julep de craie.* (M. B.)

DÉCOCTION des bois, ou *décoction des bois sudorifiques.*

Prenez de *gaïac* rapé, 3 onces,
de *raisins* secs, 2 onces,
de *bois de sassafras* en petits copeaux, 1 once,
de *réglisse*, demi-once.

Faites bouillir le *gaïac* & les *raisins*, à petit feu, dans 4 pintes d'eau, jusqu'à réduction de deux pintes ; alors ajoutez le *sassafras* & la *réglisse* ; laissez infuser pendant quelque temps ; passez & laissez reposer jusqu'à ce qu'il se soit fait un précipité au fond du vase ; tirez à

clair. Le malade en boira une chopine par jour. [M. B.]

DÉCOCTION de bois de campêche.

Pr. de copeaux ou raclures de *bois de campêche*, 3 onces. Faites bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à réduction de moitié; on peut ajouter à cette *décoction* 2 ou 3 onces d'*eau de cannelle simple*: elle convient dans les *cours de ventre*, contre lesquels on ne peut employer de forts *astringents*; on en prend 3 ou 4 verres par jour. [M. B.] Il est bon de prévenir que cette *tisane* donne aux selles une teinte rouge; ce qui pourroit effrayer le malade & les gardes: mais cette teinte n'étant qu'accidentelle, est absolument sans conséquence.

DÉCOCTION commune.

Prenez de fleurs de *camomille*, 1 once,
de fleurs de *sureau*, } de chaque
de graines de *fenouil*, } demi-once,
d'eau, environ deux pintes.

Faites bouillir quelques minutes, & passez la *décoction*: cette *tisane* sera également bonne, si on la prépare en faisant simplement infuser, pendant une couple d'heures, ces mêmes ingrédients, dans la même quantité d'eau, mais bouillante. Le principal usage de cette *décoction* est d'être employé en *lavement*; on y ajoute d'autres substances, s'il est nécessaire & suivant les *indications*: elle peut encore servir de *fomentation* simple; & dans ce cas, on y ajoute de l'*esprit de vin* ou d'autres ingrédients de ce genre, dans la quantité qu'exigent les circonstances. [M. B.]

DÉCOCTION de guimauve.

Prenez de racine de *guimauve* un peu seche, 3 onces,
de *raisins* secs, 1 once,
d'eau, 3 chopines.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers; passez la liqueur, & laissez reposer pendant quelque temps: si la racine de *guimauve* est entiérement seche, il faut faire bouillir jusqu'à réduction de moitié: elle s'ordonne dans les *toux* & dans les congestions d'humeurs *âcres* sur les *poumons*. Le malade en fait sa boisson ordinaire. [M. B.]

DÉCOCTION pectorale. Pr. d'*orge mondé* & lavé, 1 once. Faites bouillir dans quantité suffisante d'eau, jusqu'à ce qu'il soit crevé, & que l'eau soit réduite à 4 pintes; retirez du feu; ajoutez aussi-tôt

de *réglisse*, ratissée & coupée menue, } de chaque
de racine de *guimauve*, dont vous aurez } demi-
ôté le cœur ligneux, & coupée menue, } once.

de feuilles de *capillaire de Canada*, 2 gros,
de fleurs de *coquelicot*, 1 gros,
de fleurs de *tussilage*, 2 gros.

Laissez infuser pendant quatre heures ; passez [codex de Paris.]

DÉCOCTION de quinquina simple.

Prenez de *quinquina*, grossiérement pulvérisé, 1 once. Faites bouillir dans 3 demi-setiers d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une chopine ; passez : si on ajoute à cette *décoction* une cuiller à café d'*esprit de vitriol*, on la rendra, & plus agréable, & plus efficace. [M. B.]

DÉCOCTION de quinquina, composée.

Prenez de *quinquina*, } de chaque
de racine de *serpentaire de Virginie*, } 3 gros.

Pulvérisez grossiérement ces substances ; faites bouillir dans une chopine d'eau, jusqu'à réduction de moitié ; passez ; ajoutez une once & demie d'*eau aromatique*. L'Illustre Chevalier PRINGLE recommande cette *tisane* comme excellent *remede*, dans le déclin des *fievres malignes*, lorsque le *pouls* est *bas*, la voix foible, & la tête affectée de stupeur, accompagnée d'un peu de *délire*. La dose de cette *décoction* est de quatre cuillerées, toutes les 4 ou 6 heures.

DÉCOCTION de salsepareille.

Prenez de racine fraîche de *salsepareille*, épluchée & coupée menue, 3 onces,
de raclures de bois de *gaïac*, 1 once.

Faites bouillir, à petit feu, dans 3 pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à une ; ajoutez, sur la fin,
de bois de *sassafras*, demi-once,
de *réglisse*, 3 gros.

Passez. On fait usage de cette *décoction* alternativement avec les préparations de *mercure*, dans les *maladies vénériennes*, pour en aider l'effet ; ou après qu'on a fait usage du *mercure*, pendant quelque temps : elle fortifie l'*estomac* : elle restaure & donne de la vigueur à la *constitution*, affoiblie par le *vice vénérien* : elle est encore d'usage dans le *rhumatisme* & dans les *maladies de la peau*, qui procedent de quelque *vice* dans le *sang* & dans les autres humeurs. Dans tous ces cas, elle est préférable à la *décoction des bois*. La *décoction de salsepareille* se prend depuis 3 chopines jusqu'à deux pintes par jour. KENNEDY prétend que la *décoction* suivante a le même avantage dans la *maladie vénérienne*.

Prenez de *salsepareille*, 2 onces,
de

de *réglisse*, } de chaque
de racine de *mézéréon*, } 1 once,
d'*antimoine crud* en poudre, 1 once & demie.

Faites infuser le tout dans 4 pintes d'eau bouillante, pendant 24 heures; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez. On emploie cette *décoction*, comme la précédente. (M. B.)

DÉCOCTION *de sénéka*.

Prenez de racine de *sénéka*, 1 once,
d'eau, 3 demi-setiers.

Faites bouillir, jusqu'à réduction de chopine; passez. On recommande cette *décoction* dans la *pleurésie*, l'*hydropisie*, le *rhumatisme*, & les maladies opiniâtres de la peau. La dose est de 2 onces, 3 ou 4 fois par jour, ou plus souvent, si l'*estomac* peut la supporter. (M. B.) V. T. II, p. 131.

DÉCOCTION *vulnéraire*. V. T. II, p. 187.

DÉCOURAGEMENT. T. III, p. 391.

DÉFAILLANCE. V. T. IV, n. 1, p. 323.

DÉGLUTITION, opération de la nature, par le moyen de laquelle les *aliments* sont avalés & portés de la bouche dans l'*œsophage* & de l'*œsophage* dans l'*estomac*.

DÉJECTION, se dit en Médecine de l'évacuation des *excréments* par l'*anus* : c'est également le nom que portent les matieres évacuées; ainsi ce mot est, dans cette derniere acceptation, synonyme avec *selle*, *excréments*, &c.

DÉJECTIONS *crues*. On donne ce nom aux *selles* qui sont formées de matieres qui ne sont pas digérées; qui ne sont que peu ou point changées, comme il arrive dans la *lienterie*, où le malade rend la nourriture telle qu'il l'a prise, ou à peu près. V. T. III, n. 1, p. 104.

DÉLAYANT, épithete qu'on donne à un fluide qui a la propriété de diminuer la consistance d'un autre : ce mot a la même signification en Médecine. Les *remedes délayants* tirent leur principale vertu de l'eau, qui, lorsqu'elle est pure & naturelle, est le plus grand *délayant*, le plus grand *relâchant*, le plus grand *humectant*, le plus grand *émollient* connu. V. le mot *eau*.

DÉLIRE : c'est, en général, une aliénation d'esprit, causée par maladie; une imagination & une raison dépravées, avec *fievre*, ou sans *fievre*. La *folie*, la *phrénésie*, la *fureur utérine*, la *rage*, &c. sont de vrais *délires*.

DÉLIVRE, nom que portent le *placenta* & les *membranes* qui enveloppoient l'enfant dans le sein de sa mere : on les appelle ainsi, parce que, quand la femme les a rendus, elle est quitte & délivrée de l'*accouchement*.

DENTS. Tout le monde sait que les *dents* sont de petits *os*, les plus durs & les plus compacts de tous ceux du corps humain : elles sont enchassées, par leurs racines, dans de petits trous, appellés *alvéoles.* On divise les *dents* en *incisives*, en *canines* ou *œilleres*, & en *molaires.* On a, pour l'ordinaire, huit *dents incisives*, quatre *canines* ou *œilleres*, & vingt *molaires.* On donne vulgairement le nom de *dents de sagesse* aux dernieres *dents molaires*, qui sortent ordinairement à l'âge de dix-huit à vingt ans.
DENTITION : c'est la pousse des *dents* ; c'est leur sortie hors des *alvéoles.* V. T. IV, p. 186.
DÉPÔT, amas d'humeurs qui se jettent sur quelque partie, & qui forment des *tumeurs*, des *abcès*, &c. *Dépôt* se dit aussi du marc, qu'on trouve au fond du vase, dans lequel séjournent des liquides qui s'y sont épurées.
DÉPURATIF, épithete qu'on donne aux *médicaments* qui purifient la masse du *sang.*

DESSICATIF. On donne ce nom à des *remedes* qui ont la propriété de dessécher les patties sur lesquelles on les applique.
DÉSOBSTRUANT ou *désobstructif*, *remede* qui ôte ou qui guérit les *obstructions*, V. les plus importants, T. III, n. 1, p. 152.
DÉTERSIF, épithete qu'on donne à des *médicaments* externes qui ont la vertu de mondifier, de nettoyer, de purger une *plaie*, un *ulcere*, & d'enlever tout ce qui pourroit faire obstacle à la guérison.

DIAGNOSTIC, discernement, jugement, décision : connoissance de l'état présent & de la nature des maladies ou de la santé, par les signes ou les *symptomes* qui les représentent & caractérisent.

DIAPHANÉITÉ ; transparence : propriété dont jouissent certains corps de transmettre la lumiere, de façon que d'autres corps peuvent être distingués & vus à travers ; tels sont l'air, l'eau, le verre, la corne, &c.

dilatation ne se fait pas avec un instrument tranchant, comme l'*incision* : elle se fait avec de la *charpie*, avec des tenettes, &c., comme dans l'opération de la *taille*, &c.

DISCRET, *discrete*, épithete qu'on donne aux boutons, aux *pustules* de quelque maladie, sur-tout de la *petite-vérole*, lorsqu'ils sont distincts & séparés les uns des autres. [V. T. II, n. 1, p. 225.] Ce terme est opposé à celui de *confluent*. V. ce mot.

DISLOCATION. V. *luxation*.

DISPENSAIRE, nom que portent les livres de *Pharmacie*, dans lesquels sont décrites les *recettes*, les *formules*, ou la maniere de composer les *médicaments*, avoués par une Faculté de Médecine : tels sont les *Dispensaires de Londres*, d'*Edimbourg*, d'un Hôpital, &c. Le *Dispensaire de Paris* est nommé particuliérement *Codex medicamentarius*.

DISSOLVANT, épithete qu'on donne aux *remedes*, qui résolvent les épaississements, les *concrétions*, &c. [V. *résolutif*.] En *Chymie* & en *Pharmacie*, on entend par *dissolvant* tout ce qui divise les corps durs, solides, épais, &c. & les réduit, soit en poudre, soit en forme liquide : c'est la même chose que *menstrue*. V. ce mot.

DISSOLUTION. On doit entendre par ce mot l'action par laquelle les parties intégrantes d'un corps s'unissent avec les parties intégrantes d'un autre corps. On donne aussi le nom de *dissolution* au nouveau composé qui résulte de l'union de ces corps; c'est ainsi qu'on dit une *dissolution* de *savon*, de *sucre*, &c. par l'eau. Enfin les Médecins emploient ce terme pour signifier la décomposition des humeurs.

DISSOLUTION de *gomme ammoniac*, V. T. II, p. 102.

DISSOLUTION du *sang* : changement qui s'opere dans le sang par une cause *morbifique* ; qui le rend plus liquide, & fait qu'il a moins de consistance que dans l'état de santé.

DISTILLATION, opération de *Chymie*, faite par le moyen de la chaleur & de vaisseaux appropriés, tels que l'alambic, le serpentin, &c. C'est par la *distillation* qu'on extrait les parties *aqueuses*, *spiritueuses*, *huileuses* ou *salines*, séparées des parties grossieres des corps élevées en vapeurs par l'action du feu, & condensées dans le chapiteau de l'alambic, par le froid, soit de l'*air*, soit de l'*eau*.

DISTILLÉE, épithete qu'on donne à une liqueur obtenue par le moyen de la *distillation*.

on fait tomber l'eau sur la partie affectée, que l'on *douche*, dans toute son étendue, jusqu'à l'origine du *nerf*, dont cette partie est pourvue : ainsi si c'est le bras ou l'épaule, qui soient malades, ou *douchera* d'abord le bras ou l'épaule, & on finira par le cou & la partie supérieure de l'*épine du dos* : si c'est la jambe ou la cuisse, on *douchera* ces parties & l'*épine du dos*, depuis son milieu jusqu'à son extrêmité inférieure, ayant soin de faire frotter légérement & continuellement, comme nous l'avons dit. On observera qu'il faut que la partie que l'on *douche*, soit posée sur un corps solide, sur une pierre, une planche, &c., & que la hauteur qu'il faut donner à la chute de l'eau, doit être proportionnée à l'intensité de la maladie. Dans la *paraplégie* ou *paralysie universelle*, d'ailleurs assez rare, il faut sur-tout *doucher* la tête & toute l'*épine du dos*. Voici la maniere dont on se conduit à *Balaruc*, dont les *eaux* sont particuliérement célebres pour la guérison de la *paralysie*, & elles méritent, à cet égard, leur réputation. Dans l'*hémiplégie*, espece de *paralysie* la plus commune, nous prescrivons, dit M. LE ROY, pour l'ordinaire, aux malades de prendre intérieurement les eaux trois ou quatre matins consécutifs ; ensuite cinq ou six *bains*, & chaque jour de *bain*, vers les cinq heures du soir, une *douche* à la tête & à la nuque du cou, principalement à l'origine des *nerfs* du bras affecté. Le matin, avant d'entrer dans le *bain*, on leur *douche* la jambe *paralysée*. Avant d'en sortir, on leur *douche* toute l'*épine du dos*, avec de l'eau de la source, d'abord tempérée, & ensuite toute pure ; & ce traitement réussit quelquefois comme par une espece de prodige. (V. *Mémoire sur l'usage des eaux de Balaruc*, T. I, des *mélanges de Physique & de Médecine*.) Dans les douleurs *rhumatismales*, dans les gonflements *œdémateux*, &c. les *douches* d'eau commune peuvent suppléer à celles d'*eaux minérales*, &, dans ces cas, on peut les prendre chez soi, en observant les regles que nous avons prescrites ci-dessus.

DOULEUR *d'estomac*. T. III, p. 125.

DOULEUR *gravative*. On donne ce nom à la douleur qui est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, & qui occasionne la distention des *fibres* de la partie souffrante ; telles sont les douleurs causées par la *pierre*, dans les *reins* ou dans la *vessie* ; par l'eau, dans le *bas-ventre*, la *poitrine*, &c.

DOULEUR *lancinante* : c'est une *douleur pulsative*, au-

gmentée au point de faire craindre, à chaque *pulsation*, que la partie ne s'entre-ouvre. V. *douleur pulsative*.

Douleur pulsative. Douleur produite par une distention des *nerfs*, augmentée par un barrement qui répond à la *pulsation* des *arteres*.

Douleur pungitive : douleur accompagnée d'un sentiment *aigu*, paroissant occasionné par un corps dur & pointu, qui pénetre la partie souffrante ; telle est celle qu'on peut éprouver dans la *pleurésie*, &c.

Drastique, épithete qu'on donne aux *purgatifs*, qui agissent violemment & promptement.

Drogues, terme de commerce : il se dit généralement des *épices* & autres marchandises, qui viennent des pays éloignés, & qui servent en médecine, dans les Arts, la teinture, &c.

Duodénum, nom que porte le premier des *intestins grêles*, parce qu'il a environ douze travers de doigt de longueur : il commence à l'orifice inférieur de l'*estomac*, & se termine au *jéjunum*.

Dure-mere, nom d'une des *membranes* du *cerveau*, V. T. II, n. 1, p. 88.

Dysenterie. T. III, p. 87.

Dysenterie blanche. V. Id. n. 1, p. 91.

Dysurie. V. T. IV, n. 2, p. 47.

Eau commune : qualité qu'elle doit avoir pour être bonne, V. T. I, n. 1, p. 187. Importance de l'eau comme *remede*, V. T. II, n. 1, p. 22. L'*eau* est en même-temps, & *remede*, & *préservatif* des *suffocations*, causées par les vapeurs du charbon allumé, &c. V. T. IV, n. 1, p. 314 & suiv.

Eau aromatique. V. *eau de poivre de la Jamaïque spiritueuse*.

Eau blanche. V. *décoction blanche*.

Eau de boule de Mars. Prenez une *boule de Mars* de telle grosseur qu'il vous plaira ; mettez dans telle quantité d'eau tiede que vous voudrez ; remuez cette *boule* dans l'eau, jusqu'à ce que cette eau ait pris une teinte jaune citronnée ; retirez la *boule* & enveloppez-la dans un linge, qui puisse en pomper toute l'humidité & empêcher qu'elle ne se dissolve : cette eau convient dans les foiblesses d'*estomac* accompagnées de manque d'appétit ; dans le relâchement des *intestins* ; dans les *fleurs blanches*, dans les *suppressions*, &c. Le malade en fait sa boisson ordinaire : il peut même en prendre à ses repas, en la mêlant à son vin, &c.

Eau de Bourrache : *eau distillée inodore*. V. *eaux distillées*.

EAU de cannelle simple. Prenez de *cannelle*, 1 livre. Concassez; versez par-dessus 6 pintes d'eau & une chopine d'*eau-de-vie*; laissez *infuser* pendant deux jours; distillez jusqu'à concurrence de 4 pintes : c'est une *eau aromatique* très-agréable, qui possede à un dégré imminent le parfum & les vertus *cordiales* de la *cannelle*. (M. B.) On trouve chez les Apothicaires 3 especes d'*eaux de cannelle*; savoir : l'*eau de cannelle simple*, dont il est ici question; l'*eau de cannelle spiritueuse*, dont nous allons parler; & l'*eau de cannelle orgée* : mais cette derniere doit être absolument la même que l'*eau de cannelle simple*, parce que l'*orge*, qu'on y ajoute dans la *distillation*, n'étant en aucune maniere *volatil*, ne peut absolument corriger la qualité *caustique* de l'*huile essentielle* de la *cannelle* : elle ne mérite donc aucune préférence, quoiqu'elle se vende davantage. On observera que c'est toujours de l'*eau de cannelle simple*, dont M. BUCHAN entend parler, quand il n'ajoute pas l'épithete de *spiritueuse*. L'*eau de cannelle simple* se vend cinq sols l'once.

EAU de cannelle spiritueuse.

Prenez de *cannelle*, 1 livre,
d'*esprit-de-vin rectifié*, } de chaque
d'eau commune, } 4 pintes.

Laissez infuser la *cannelle*, pendant deux jours; distillez jusqu'à concurrence de 4 pintes. (M. B.)

EAU de chaux simple. Prenez d'eau commune, 8 pintes. Versez peu à peu sur 1 livre de *chaux vive*, nouvellement calcinée : lorsque l'*effervescence* sera cessée, remuez bien le tout; laissez en repos, jusqu'à ce que la *chaux* soit déposée; filtrez ensuite à travers le papier; conservez dans des bouteilles bien bouchées : l'*eau de chaux*, faite avec les écailles d'huîtres calcinées, se prépare de la même maniere. Le principal usage de l'*eau de chaux* est contre la *gravelle* : dans ce cas on en prend depuis une pinte, jusqu'à 2, & même plus, par jour : on l'emploie encore à l'extérieur pour laver les *ulceres sordides*; contre la *gale* & les autres *maladies de la peau*. (M. B.) Il faut qu'on sache que l'*eau de chaux* ne peut se conserver plus de trois mois.

EAU de chaux, avec les huîtres ou les pétoncles. Pour faire cette *eau de chaux*, on prend des écailles d'huîtres ou de *pétoncles*, qu'on fait calciner, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement blanches & friables; ensuite on procede comme pour l'*eau de chaux simple*. Il est d'observation que l'*eau de chaux faite avec les écailles*

d'huîtres ou *de pétoncles* eſt plus active, que celle qui eſt faite avec la *chaux*.

EAU de chaux compoſée.

Prenez de copeaux de bois de *gaïac*, demi-livre,
de racine de *régliſſe*, 1 once,
d'écorce de *ſaſſafras*, demi-once,
de graine de *coriandre*, 3 gros,
d'*eau de chaux ſimple*, 3 pintes.

Faites *infuſer* le tout, à froid, pendant 2 jours; paſſez. On peut, de cette maniere, communiquer à l'*eau de chaux* les vertus de toute autre ſubſtance *végétale*; ce qui rend l'*eau de chaux*, non-ſeulement plus agréable, mais encore plus efficace, ſur-tout dans les *maladies de la peau*, & dans celles cauſées par le vice du *ſang* & des autres humeurs : on la prend comme l'*eau de chaux ſimple*. [M. B.]

EAU de chaux ſeconde, V. T. III, n. 1, p. 41.

EAU de chaux troiſieme. V. Id. ibid.

EAU ferrée : ce n'eſt autre choſe que l'*eau commune*, dans laquelle on a éteint une plus ou moins grande quantité de clous, rougis au feu, ou tout autre morceau de fer.

EAU de fleurs d'orange.

Prenez de fleurs d'*orange*, 1 livre,
d'eau commune, 3 livres.

Diſtillez au *bain-marie*, juſqu'à concurrence d'une chopine. [Codex] Elle ſe vend deux ſols l'once.

EAU de genievre compoſée.

Prenez de baies de *genievre*, bien écraſées, 1 livre,
de ſemences de *carvi*, } de chaq. 1 onc.
de ſemences de *fenouil doux*, } & demie.
d'*eſprit-de-vin rectifié*, 4 pintes.

Laiſſez *infuſer*, pendant deux jours; ajoutez une quantité d'eau ſuffiſante, pour que, dans la *diſtillation* que vous allez faire, la liqueur que vous obtiendrez ne ſente point l'*empyrume*; diſtillez juſqu'à concurrence de 4 pintes. [*Pharmacopée d'Edimbourg.*]

EAU de genievre de Hollande. Nous croyons que cette eau eſt un *eſprit ardent*, ou une *eau-de-vie*, tirée, par la *diſtillation*, d'une liqueur qui eſt le produit de la *fermentation* des *baies de genievre* cultivé dans les pays chauds, du *miel* & de l'eau.

EAU de goudron.

Pr. de *goudron* de Norwege ou des Barbades, 2 livres,
d'eau commune, 3 pintes,

Mettez le *goudron* dans un vaiſſeau de terre verniſſé;

versez par-dessus, l'eau froide; remuez fortement, avec un bâton, ou une spatule, pendant 7 à 8 minutes; couvrez le vaisseau, & collez du papier en plusieurs doubles, autour du couvercle; laissez digérer pendant 2 fois 24 heures; au bout de ce temps, découvrez, écumez & mettez dans des bouteilles bien bouchées. Le *goudron*, qui a servi une fois, peut servir une 2e., même une 3e. fois, observant de diminuer la quantité d'eau à la 2e. fois, & encore davantage à la 3e.; de remuer plus long-temps & de laisser digérer un plus grand nombre de jours : mais il faut que le *goudron*, qu'on veut faire servir plusieurs fois, soit employé sur le champ; c'est-à-dire, que quand on aura tiré à clair la 1ere. eau, il faut en verser de nouvelle sur le *goudron*, sans aucun intervalle, & observer la même diligence pour la 3e. eau : l'*eau de goudron*, mise dans des bouteilles bien bouchées, peut se conserver très-long-temps & même des années entieres. " Quoique ,, l'*eau de goudron* soit bien loin de mériter les éloges ,, qu'on lui a donnés, cependant elle possede quelques ,, vertus : elle éleve sensiblement le *pouls*, augmente ,, les *secrétions* & lâche quelquefois le ventre, ou ex- ,, cite le *vomissement*. On en peut boire une chopine ,, par jour & plus, si l'*estomac* peut la supporter. On ,, la prend ordinairement à jeun, ou lorsque l'*estomac* ,, est vuide; par exemple 4 onces soir & matin, & la ,, même quantité un quart d'heure avant le déjeûner & ,, le dîner. ,, (M. B.)

EAU *de gruau* : c'est la même chose que *décoction de gruau*. V. les mots *décoction* & *gruau*.

EAU *de Luce*; espece de *savon volatil* & en liqueur, composé d'*alkali volatil* liquide, de *sel ammoniac*, fait par la chaux & d'*huile de succin*, qu'on mêle ensemble; il en résulte une eau, d'un blanc laiteux. Elle coute trente sols l'once. V. T. III, n. 1, p. 516, & le *Dictionn. de Chymie*.

EAU *de mélisse composée*.

Pr. de *mélisse citronnée* en fleurs, récente,	1 liv. & demie,
de *zestes de citrons*, récents,	4 onces,
de *noix muscades*,	2 onces,
de *coriandre*,	8 onces,
de *girofle*, }	de chaque
de *cannelle*, }	2 onces,
de racine seche d'*angélique*,	1 once,
d'*esprit-de-vin*,	4 pintes.

Mondez la *mélisse* de ses tiges; enlevez avec un canif

l'écorce jaune externe des *citrons*, que vous jetterez dans une portion de l'*esprit-de-vin* ; concassez toutes les autres substances, & mettez le tout avec les zestes de *citrons*, *infuser* dans la totalité de l'*esprit-de-vin*, pendant 24 heures ; alors distillez au *bain-marie* ; mettez la liqueur que vous aurez obtenue par la *distillation* sur un *bain-marie* à une douce chaleur ; laissez réduire jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que 3 pintes & chopine ; conservez dans des flacons bien bouchés. Elle se vend huit sols l'once. On prépare de cette maniere toutes les *eaux spiritueuses aromatiques composées*.

EAU de menthe à épi, ou romaine : elle se prépare comme l'*eau de pouillot*. [V. ce mot.] Cette eau & l'*eau de menthe poivrée* sont des *eaux stomachiques* très-usitées : elles arrêtent souvent le *vomissement*, sur-tout celui qui est occasionné par l'*indigestion*, ou par des *phlegmes visqueux* : on les donne encore dans quelques douleurs de *coliques* ; dans les cas où la *goutte* est *remontée* dans l'*estomac*, & dans cette derniere circonstance on préfere l'*eau de menthe poivrée*. On trouve dans l'*infusion* de ces plantes fraîches, les mêmes vertus que dans leurs *eaux distillées*, [M. B.]

EAU de menthe poivrée : elle se prépare comme l'*eau de pouillot*. [M. B.] V. ce mot & *eau de menthe à épi, ou romaine*.

EAU d'orge : c'est la même chose que *décoction d'orge*. V. les mots *décoction* & *orge*.

EAU pannée. Maniere de faire cette boisson, T. III, p. 5.

EAU phagédénique. Pr. d'*eau de chaux*, 1 chopine,
de *sublimé corrosif*, 30 grains.
Mêlez ; agitez dans un mortier de marbre. Elle coute toute préparée deux sols l'once.

EAU de poivre de la Jamaïque, simple.
Prenez de *poivre de la Jamaïque*, demi-livre,
d'eau, six pintes.
Distillez, jusqu'à concurrence de 4 pintes : cette eau est très-agréable, & peut, dans la plupart des cas, être donnée à la place des *eaux distillées* avec les *épices* les plus dispendieuses. [M. B.]

EAU de poivre de la Jamaïque, spiritueuse.
Prenez de *poivre de la Jamaïque*, demi-livre,
d'*esprit-de-vin rectifié*, 12 pintes,
d'eau commune, 8 pintes.
Distillez jusqu'à concurrence de 12 pintes : cette *eau* est un *cordial* assez puissant, & peut tenir lieu de l'*eau aromatique*. [M. B.]

EAU de pouillot.

Prenez de *feuilles de pouillot*, séchées, 1 livre & demie.
d'eau, depuis 6 jusqu'à 8 pintes.

Distillez jusqu'à concurrence de 4 pintes : cette eau possede, à un dégré très-haut, l'odeur, le gout & les propriétés du *pouillot* : elle sert d'excipient aux *mixtures* & aux *juleps*, qu'on administre aux personnes *hystériques*. Mais l'*infusion* des feuilles de cette plante, dans de l'eau bouillante, remplit à-peu-près les mêmes vues. [M. B.]

EAU de Rabel. V. *essence de Rabel.*

EAU de la Reine de Hongrie : ce n'est autre chose que l'*esprit de romarin* : on prend les fleurs, les calices, ou indifféremment les feuilles vertes de *romarin*, mondées de leurs tiges : on verse par-dessus de l'*esprit-de-vin*, de maniere qu'il surnage d'un bon travers de doigt : on procede à la *distillation*, pour en tirer tout l'*esprit-de-vin*, qu'on a employé. Lorsqu'on veut rendre cette eau plus agréable, il faut la distiller au *bain-marie*, & n'en tirer que les cinq sixiemes environ. On fait ainsi toutes les *eaux spiritueuses simples*, auxquelles on donne le nom des plantes qui servent à les composer. Elle coute six sols l'once.

EAU rose. Pr. de *roses*, nouvellement cueillies, 6 livres,
d'eau, 8 pintes.

Distillez jusqu'à concurrence de 4 pintes : cette eau n'est gueres recommandable que par son parfum. [M. B.] Elle coute un sol l'once.

EAU styptique. Pr. de *vitriol bleu*, d'*alun*, } de chaque 1 once & demie.
d'eau, chopine.

Faites bouillir jusqu'à ce que les *sels* soient dissous. Filtrez & ajoutez, d'*huile de vitriol*, 1 gros.
On se sert de cette eau pour arrêter les *saignements de nez* & les autres *hémorrhagies*. On y trempe des tampons ou des tentes de charpie, qu'on applique sur le *vaisseau* ouvert. [M. B.]

EAU de sublimé corrosif : faites dissoudre 8 grains de *sublimé corrosif*, dans une chopine d'eau commune : si l'on a besoin d'une *dissolution* plus forte, on met le double ou le triple de *sublimé corrosif*. Le principal usage de cette *eau* est pour nettoyer les *ulceres* sordides & consumer les chairs fongueuses des *ulceres*. [M. B.]

EAU végéto-minérale de Goulard, ou eau de Saturne.

Prenez d'*extrait de Saturne*, une cuiller à café,
d'*eau-de-vie*, deux cuillers à café,

Versez le tout dans une pinte d'eau commune; remuez : cette eau a la blancheur du *lait*. Elle coute douze sols la pinte.

EAU-de-vie. On donne ce nom à une liqueur *spiritueuse*, retirée, par une premiere *distillation*, du vin ou de toute autre liqueur, qui a subi la *fermentation spiritueuse*. Il peut donc y avoir autant d'especes d'*eau-de-vie* qu'il y a de liqueurs qui ont éprouvé cette *fermentation*: mais les principales sont celles de *vin*, de *sucre*, de grains, de *cerises*, &c.

EAU-de-vie camphrée. Pr. d'*eau-de-vie*, 1 pinte,
de *camphre*, demi-once.

Faites dissoudre le *camphre* dans l'*eau-de-vie*; conservez dans un vaisseau bien bouché. [Codex] Elle coute deux sols l'once.

EAU-de-vie camphrée, animée avec l'esprit volatil de sel ammoniac. Prenez d'*eau-de-vie de vin*, 1 pinte,
de *camphre*, demi-once,
d'*esprit volatil de sel ammoniac, préparé par la chaux éteinte*, 1 once.

Laissez digérer le tout ensemble.

EAUX d'Aix-la-Chapelle. Eaux minérales sulphureuses, [V. ces mots] qui prennent leur nom de la Ville d'Aix-la-Chapelle, située dans la basse Allemagne, à quatre-vingt lieues de Paris : elles contiennent une si grande quantité de *soufre*, qu'elles noircissent l'*argent*, & que dans les *bains* même on trouve du *soufre* qui s'est sublimé.

EAUX de Bagnieres. Eaux minérales chaudes, d'une petite Ville de ce nom, à cinq lieues de Barege, & à douze de Pau : elles sont presqu'insipides, ayant cependant quelque chose d'*astringent*.

EAUX de Bagnols. Eaux minérales sulphureuses tiedes, d'un bourg de Normandie, près d'Argentan.

EAUX de Balaruc. Eaux minérales chaudes, un peu salées, qui se trouvent dans un petit bourg de ce nom, en Languedoc, à quatre lieues de Montpellier : elles ont une chaleur considérable, qui est moins forte dans la canicule.

EAUX de Barege. Eaux minérales, d'une nature presque *savonneuse*, qui ont une saveur douce, & une odeur *bitumineuse* : elles prennent leur nom d'un petit village, situé dans les montagnes des Pyrénées, à quatorze lieues de Pau.

EAUX de Bonne. Eaux minérales, qui tirent leur nom d'un petit village du Béarn, à sept lieues de Pau.

EAUX de Bourbon-l'Archambault. Eaux minérales très-chaudes, d'une ſaveur *bitumineuſe* & légérement *acide* lorſqu'elles ſont refroidies : elles prennent leur nom d'un bourg du Bourbonnois, ſitué à ſept lieues de Moulins & à ſoixante-cinq de Paris.

EAUX de Bourbon-Lancy. Eaux minérales très-chaudes, ſans odeur, ni ſaveur, quoiqu'on les juge *bitumineuſes* & *ſulphureuſes* : elles prennent leur nom d'une petite Ville, à ſept lieues de Moulins & à ſoixante-neuf de Paris.

EAUX de Bourbonne. Eaux minérales très-chaudes, d'une ſaveur ſalée, d'une odeur *ſulphureuſe* & déſagréable : elles prennent leur nom d'une petite Ville en Champagne, dans le Baſſigny, à ſept lieues de Langres & à ſoixante-neuf de Paris.

EAUX de Briſtol. V. T. III, n. 1, p. 25.

EAUX de Cauterets. Eaux minérales chaudes de nature *ſulphureuſe* & *ſavonneuſe*. Quelques-uns croient qu'elles ſont un peu *ferrugineuſes* : on les trouve dans un village de la Province de Bigorre, à ſept lieues de Barege.

EAUX-chaudes. V. *eaux minérales*.

EAUX de Contrexeville. V. T. III, n. 1, p. 39.

EAUX cordiales. Les vraies *eaux cordiales* ſont celles de *cannelle*, de *fleurs d'orange*, de *romarin* ou de la *Reine de Hongrie*, de *ſauge*, &c.

EAUX de Cranſac. Eaux minérales froides, contenant du *fer*, du *vitriol* & un peu de *ſoufre* ; ce qui les rapproche tellement de celles de Paſſy, qu'elles peuvent être ſuppléées les unes aux autres. Cranſac, où ſe trouvent ces eaux, eſt un bourg de la Province de Rouergue, à cinq lieues de Rodez.

EAUX de Digne. Eaux minérales très-chaudes, dont la ſaveur eſt ſalée & l'odeur *ſulphureuſe* : elles portent le nom de Digne, auprès de laquelle elles ſe trouvent ; c'eſt une petite Ville de Provence, à cinq lieues d'Aix, Capitale de cette Province.

EAUX diſtillées, ou eaux obtenues par le ſecours de la *diſtillation*. On trouve un grand nombre d'*eaux diſtillées* chez les Apothicaires, & on en trouve les *recettes* dans la plupart des *Diſpenſaires*. Mais nous ne conſidérons les *eaux diſtillées* que comme des *récipients*, commodes & des vehicules appropriés, pour adminiſtrer des *remedes* très-actifs, & les rendre plus flatteurs au goût & plus agréables à l'*eſtomac*. Auſſi ne parlons-nous que de celles qui ſont le plus capables de remplir ces *indications*. Le procedé de la *diſtillation* étant généralement connu, nous croyons inutile de le décrire. [M. B.]

Ecrouelleux : celui qui est attaqué d'*écrouelles*. On donne encore cette épithete au vice qui domine dans ceux qui ont les *écrouelles*.

Edulcorer : c'est ajouter du *sucre* ou du *sirop* à certains *remedes*, dans la vue de les rendre plus agréables au gout.

Effervescence : c'est l'action de deux substances l'une sur l'autre, qui excite un bouillonnement & un gonflement : quelquefois elle est accompagnée de chaleur; d'autres fois elle excite du froid, & d'autres fois elle n'excite, ni l'un, ni l'autre. *Potion saline*, prise dans son *effervescence*, T. III, p. 20.

Eglantier, *Rose sauvage*, *Rose de chien*, *Gratte-cul. Rosa sylvestris*, *vulgaris*, *flore odorato*, *incarnato*, C. B. & Turnef. *Rosa sylvestris alba*, *cum rubore*, J. B. *Rosa eglantaria.*, Linn., c. à d., *Rose sauvage commune*, *à fleur odorante*, *de couleur de chair*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Rose sauvage*, *à fleurs blanches*, *mêlées de rouge*, selon J. Bauhin. *Rose églantier*, selon Linné. Cet arbrisseau est de la 21e. classe, 8e. section, 6e. genre de Tournefort ; de l'icosandrie polyginie de Linné ; de la 41e. famille des rosiers d'*Adanson*. Tout le monde connoît cette espece de *rose* dont nos haies sont garnies. On fait un sirop avec les fleurs : avec les fruits nommés vulgairement *Gratte-culs*, on fait une conserve qu'on appelle *Cynorrhodon*.

Elasticité. V. ce que c'est, T. I, n. p. 106.

Elastique, épithete qu'on donne à tous les corps qui jouissent d'*élasticité*.

Elatérium, nom que porte l'*extrait* du *concombre sauvage*. (V. ce mot.) Cet *extrait* coute dix sols le gros.

Électricité : ce mot signifie, en général, les effets d'une matiere très-fluide, très-subtile ; différente, par ses propriétés, de toutes les autres matieres fluides que nous connoissons ; que l'on a observée capable de s'unir à presque tous les corps, mais à quelques-uns préférablement à d'autres ; qui paroît se mouvoir avec une très-grande vîtesse, suivant des loix particulieres, & dont on ne connoît point encore l'essence. De toutes les propriétés de la matiere *électrique*, la plus remarquable est d'attirer & de repousser les corps légers ; & comme le *succin*, en Grec *electron*, a été reconnu, même des anciens Physiciens, comme jouissant de la propriété d'attirer des pailles, &c., on a donné le nom d'*électricité* aux mêmes phénomenes présentés par d'autres corps. L'*électricité* d'un corps se ma-

nifeste encore par les bluettes, les aigrettes de feu qu'on en tire, &c. *Electricité* considérée comme *remede* dans la *paralysie*, V. T. III, *n.* 1, p. 343; contre l'*épilepsie*, Id. n. 1, p. 363; contre les maladies de l'*organe du toucher*, Id. p. 453.

ELECTUAIRE. On donne ce nom à une préparation *pharmaceutique* composée de poudres très-fines, mêlées intimement avec du *sirop*, du *miel*, des *conserves* ou du *mucilage*. Il faut que les *électuaires* aient une consistance telle que les poudres ne puissent se séparer de ce qui les unit, quel que soit le temps qu'on les garde, & qu'ils ne forment point une masse trop solide, afin de pouvoir être avalés facilement. Les matieres qui entrent dans la composition des *électuaires*, sont sur-tout les substances légérement *altérantes*, & on doit les choisir le moins désagréables possible. Les *électuaires astringents* & ceux dans lesquels il entre des *pulpes* de fruit, ne doivent être préparés qu'en petite quantité; parce que les *remedes astringents*, sous forme d'*électuaire*, perdent leurs vertus à être gardés, & que les *pulpes* des fruits sont sujettes à fermenter. (M. B.)

ELECTUAIRE, contre la dysenterie.

Prenez de *confection Japonnoise*, 2 onces,
de *baume de Lucatelle*, 1 once,
de *rhubarbe*, en poudre, demi-once,
de *sirop de guimauve*, quantité suffisante, pour faire un *électuaire*. Il est souvent dangereux de prescrire des *calmants* & des *astringents* dans la *dysenterie*, sans les entre-mêler de *purgatifs*. Dans l'*électuaire* que nous prescrivons, nous joignons un *purgatif* aux autres ingrédients; ce qui le rend beaucoup plus sûr & plus utile pour le but qu'on se propose. On en prend gros comme une noix muscade, deux ou trois fois par jour, selon l'exigence des cas. (M. B.)

ELECTUAIRE contre l'épilepsie.

Pr. de *quinquina*, en poudre, 1 once;
d'*étain*, en poudre, } de chaq.
de racine de *valériane sauvage*, en poudre, } demi-onc.
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un *électuaire*. Le Dr. MÉAD prescrit de prendre un gros d'un *électuaire*, semblable à celui-ci, soir & matin, pendant 3 mois, dans l'*épilepsie*. Il convient cependant d'interrompre l'usage de ce *remede*, pendant quelques jours; par exemple, tous les 9 ou 10 jours. J'ai ajouté l'*étain*, en poudre, parce qu'il arrive souvent que l'*épilepsie* est occasionnée par les *vers*. [M. B.]

ELECTUAIRE contre la gonorrhée.

Prenez d'*électuaire lénitif*, 3 onces,
de *jalap*, en poudre, } de chaque
de *rhubarbe*, en poudre, } 2 gros,
de *nitre*, demi-once,
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un *électuaire* : cet *électuaire rafraîchissant* & *laxatif* est très-avantageux dans l'*inflammation* & la tension du *canal de l'uretre*, accompagnées de *gonorrhée virulente*. La dose est d'un gros, ou la valeur d'une noix muscade, 2 ou 3 fois par jour, plus ou moins, selon qu'il est nécessaire de tenir le ventre relâché. On peut très-bien, dans l'occasion, suppléer à cet *électuaire*, par un autre, qui seroit simplement composé de *crême de tartre* & de *sirop commun*. Dans la *gonorrhée*, lorsque l'*inflammation* est calmée, il faut prescrire le suivant.

Prenez d'*électuaire lénitif*, 2 onces,
de *baume de Copahu*, 1 once,
de *gomme de gaïac*, } de chaque
de *rhubarbe*, en poudre, } 2 gros,
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un *électuaire*. La dose est la même que du précédent. (M. B.)

ELECTUAIRE contre les hémorrhoïdes.

Prenez de *fleurs de soufre*, 1 once,
de *crême de tartre*, demi-once,
de *thériaque*, quantité suffisante pour faire un *électuaire*. On peut prendre une cuiller à café de cet *électuaire*, 3 ou 4 fois par jour. (M. B.)

ELECTUAIRE lénitif.

Prenez de *séné*, en poudre fine, 8 onces,
de *coriandre*, en poudre, 4 onces,
de *pulpe de tamarins*, } de chaque
de *pulpe de pruneaux*, } 1 livre.

Mêlez les *pulpes* & les poudres, &, avec quantité suffisante de *sirop commun*, faites du tout un *électuaire* : ce *remede* est un *laxatif* utile, pris à la dose d'une cuiller à café, 2 ou 3 fois par jour. On peut même s'en servir comme d'un excipient convenable, pour administrer des *remedes* plus actifs, tels que le *jalap*, la *scammonée*, &c. Il peut tenir lieu de l'*électuaire de casse*. (M. B.)

ELECTUAIRE contre la paralysie.

Prenez de graine de *moutarde*, en poudre, } de chaque
de *conserve de rose*, } 1 once,
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour

faire un *électuaire*. On peut en prendre une cuiller à café, 3 ou 4 fois par jour. (M. B.)

ELECTUAIRE *de quinquina*.

Prenez de *quinquina*, en poudre, 3 onces,
de *cascarille*, demi-once,
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un *électuaire*. Dans le traitement des *fievres intermittentes* opiniâtres, on fait bien de joindre la *cascarille* au *quinquina*. Cependant, dans les cas où la *constitution* seroit disposée à l'*éthisie*, il vaudroit mieux supprimer la *cascarille* & prescrire, à sa place, 3 gros de *sel ammoniac crud*. [M. B.]

ELECTUAIRE *contre le rhumatisme*.

Prenez de *conserve de rose*, 2 onces,
de *cinabre d'antimoine*, 1 once & demie,
de *gomme de gaïac* en poudre, 1 once,
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un *électuaire*. Dans les douleurs opiniâtres de *rhumatisme*, qui n'est point accompagné de *fievre*, on donne, avec un très-grand succès, une cuiller à café de cet *électuaire*, 2 fois par jour. [M. B.]

ELIXIR. On donne ce nom à une *teinture*, qui ne differe des *teintures* proprement dites, qu'en ce qu'il est plus composé & qu'il n'a pas leur limpidité.

ELIXIR *acide de vitriol*, ou simplement *élixir de vitriol*.

Prenez de *teinture aromatique*, 1 chopine,
d'*huile de vitriol*, 3 onces.
Mêlez peu à peu; laissez reposer : lorsque le dépôt sera formé, passez à travers le papier à filtrer, posé sur un entonnoir de verre; conservez dans une bouteille : ce *remede* est un de ceux que je connois le mieux convenir aux personnes *hystériques* & *hypocondriaques*, tourmentées par des *vents*, dont la cause est le relâchement de l'*estomac* ou des *intestins* : il réussit parfaitement dans les cas où les *amers* n'ont aucun succès. La dose est depuis dix jusqu'à 40 gouttes, dans un verre d'eau ou de vin, ou d'*infusion de plantes ameres* : on répete cette dose 2 ou 3 fois par jour. On prend ce *remede* dans l'instant où l'*estomac* est vuide, c. à d., demi-heure avant de manger. [M. B.] On peut substituer à cet *élixir*, celui de *vitriol* du *Codex*, qui coute douze sols l'once.

ELIXIR *de Daffy*. V. *teinture de séné*.

ELIXIR *parégorique*.

Prenez de *fleurs de benjoin*, demi-once,
d'*opium*, 2 gros,

d'*esprit volatil aromatique*, · 1 livre.

Mettez les *fleurs de benjoin* & l'*opium* dans l'*esprit volatil aromatique*; laissez *infuser* pendant 4 ou 5 jours, ayant soin de remuer fréquemment la bouteille; passez : cet *élixir* est une des compositions médicinales la plus agréable & la plus sûre pour administrer l'*opium* : il calme les douleurs, appaise la *toux* & les difficultés de respirer; il est singuliérement avantageux dans nombre de *maladies des enfants*, sur-tout dans la *toux convulsive*. La dose, pour un adulte, est depuis cinquante jusqu'à cent gouttes. [M. B.]

ÉLIXIR *de propriété*.

Prenez de *teinture de myrrhe*, 4 onces,
de *teinture de safran*, } de chaque
de *teinture d'aloès*, } 3 onces.

Mêlez; conservez dans des bouteilles bien bouchées : si on fait distiller cet *élixir*, on aura une liqueur appellée *élixir de propriété blanc*. [Codex] Le premier coute huit sols l'once; le second douze sols.

ÉLIXIR *sacré*.

Prenez de *rhubarbe* concassée, 10 gros,
d'*aloès succotrin*, en poudre, 6 gros,
de semences de petit *cardamome*, demi-once,
d'*eau-de-vie de France*, 1 pinte.

Laissez *infuser* pendant 2 ou 3 jours; passez. On peut prendre de ce *purgatif stomachique*, depuis 1 once jusqu'à 1 once & demie. [M. B.]

ÉLIXIR *salutaire*. V. *teinture de séné*.

ÉLIXIR *stomachique*.

Prenez de racine de *gentiane*, 2 onces,
d'*écorce d'orange*, 1 once,
de racine de *serpentaire de Virginie*, demi-once,
d'*eau-de-vie de France*, 1 pinte.

Concassez toutes ces substances, & faites *infuser* dans l'*eau-de-vie* pendant 2 ou 3 jours : cet *élixir* est un bon *stomachique amer*. On peut en prendre un petit verre, 2 fois par jour, dans les maladies de *vents*, dans les mauvaises *digestions*, le manque d'appétit, &c.; & lorsqu'il est pris à plus grande dose, il donne du *ton* à l'*estomac* & réveille l'appétit. [M. B.]

ELLÉBORE ou *Pied de Griffon*. *Helleborus niger fœtidus*, C. B. & TURNEF. *Helleborus niger, flore viridi, vel herbaceo, radice diuturnâ*, J. B. *Helleborus fœtidus, caule multifloro, folioso, foliis pedatis*, LINN., c. à d., *Ellébore noir fétide*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ellébore noir, à fleurs vertes ou herbacées, dont la racine est*

vivace, selon J. Bauhin. *Ellébore fétide, dont la tige, qui porte beaucoup de fleurs, est foliée, & dont les feuilles sont en forme de pieds, garnis de doigts*, selon Linné. Cette plante est de la 6e. classe, 7e. section, 11e. genre de Tournefort; de la polyandrie polygynie de Linné, & de la 55e. famille des renoncules, section 1ere. d'*Adanson*. Sa racine jette de tous côtés une grande quantité de fibres : elle est noire extérieurement & blanche en dedans : la tige est garnie de longues feuilles étroites, portées cinq par cinq, ou six par six, sur un seul pétiole; ce qui les fait ressembler à des doigts, d'où lui est venu le nom de *pied de Griffon* : la tige porte dans sa longueur & à son sommet, des touffes de fleurs verdâtres, qui paroissent dès le mois de Février. On trouve l'*Ellébore* communément dans les campagnes : sa racine est un violent *purgatif*.

Ellébore noir. Helleborus niger, flore roseo, C. B. & Tournef. *Helleborus niger, scapo subuni floro, subnudo, foliis pedatis*, Linn., c. à d., *Ellébore noir, à fleurs rosacées*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Ellébore noir dont la tige, qui ne porte guere qu'une fleur, est presque nue, & dont les feuilles sont en forme de pied*, selon Linné. Cette plante est de la 6e. classe, 7e. section, 11e. genre de Tournefort; de la polyandrie polygynie de Linné; de la 55e. famille des renoncules d'*Adanson*. La racine est un amas de fibres simples, longues & charnues : les feuilles radicales sont au nombre de neuf, portées sur un long pétiole : les feuilles des tiges sont petites, entieres & ovales, sans pétioles : les fleurs naissent au sommet des tiges, en rose, d'un rouge très-pâle. L'*Ellébore noir* croît naturellement en Italie, &c.

Email des dents. On donne ce nom à la couche osseuse, très-blanche, très-dure, qui couvre toute la partie des *dents*, qui est hors des gencives.

Embrocation, espece d'arrosement ou de *fomentation* qu'on fait en pressant, entre les mains, sur quelque partie malade, une éponge, un morceau de laine ou de coton, des étoupes ou du linge, &c. trempés dans des *huiles simples* ou composées; dans des *décoctions*, du *lait*, de l'*oxycrat* ou autre liqueur.

Emétique, nom générique de tous les *remedes* qui font *vomir*; mais on le donne, par excellence, au *tartre stibié*. V. ce mot, & T. II, n. 1, p. 222.

Emménagogue, épithete qu'on donne à une espece de *remedes évacuants*, dont la principale vertu est d'exci-

ter l'écoulement des *regles*, des *lochies*, & de favoriser la sortie du *fœtus*.

EMOLLIENT, épithete qu'on donne aux *remedes* qui, par une humidité tempérée & une douce chaleur, ramollissent les duretes, les *tumeurs*, les enflures, &c., & relâchent les *fibres* trop tendues.

EMONCTOIRE : partie du corps par laquelle s'évacuent les humeurs inutiles ou viciees. La peau est l'*émonctoire* de toute la superficie du corps; le nez est celui du *cerveau*; les *reins* & la *vessie* sont les *émonctoires* pour l'urine, &c.

EMPLATRE. On donne ce nom à un *médicament* externe de consistance assez solide & glutineuse, composé de *cire*, de *résine*, de *poix*, de *gomme*, de *graisse*, de *litharge*, de *céruse*, de *minium*, &c. On en forme des rouleaux solides, dont on étend une portion sur du linge ou de la *peau*, pour appliquer sur quelque partie malade. Les *emplâtres* prennent différents noms, suivant les Auteurs qui les ont inventés; les ingrédients qui en font la base, ou les vertus qu'ils possedent. " Les *emplâtres* doivent avoir différentes consis- ,, tances, relativement à l'usage auquel ils sont des- ,, tinés : ceux qu'on doit appliquer sur l'*estomac* ou la ,, *poitrine*, doivent être doux & souples : ceux, au con- ,, traire, qu'on doit appliquer sur les membres, doi- ,, vent être fermes & *agglutinatifs*. On a avancé que ,, les *emplâtres* pouvoient être imprégnés des vertus d'un ,, *végétal*, en faisant bouillir la plante fraîche dans ,, l'*huile*, qui doit entrer dans la composition de cet ,, *emplâtre*; mais cette *ébullition* est incapable de com- ,, muniquer aux *huiles* aucune vertu importante. Les ,, *chaux de plomb*, bouillies avec les *huiles*, s'unissent ,, avec elles, & forment un *emplâtre* d'une certaine con- ,, sistance, qui sert de base à la plupart des autres *em-* ,, *plâtres*. Lorsqu'on fait bouillir des *chaux* avec de ,, l'*huile*, il faut avoir soin d'ajouter, de temps en ,, temps, une certaine quantité d'eau chaude, pour ,, empêcher que l'*emplâtre* ne noircisse & ne brûle; ,, cependant il faut la verser avec précaution, parce ,, qu'on occasionneroit l'extravasation de la liqueur. ,, [M. B.] V. *emplâtre commun*.

EMPLATRE *agglutinatif*. V. *emplâtre contentif*.

EMPLATRE *anodyn*. Pr. d'*emplâtre contentif*, 1 once,
d'*opium*, en poudre, } de chaque
de *camphre*, } 1 gros.
Faites fondre l'*emplâtre contentif*; laissez refroidir; alors jettez

jettez l'*opium* & le *camphre* que vous aurez auparavant triturés avec un peu d'*huile* : cet *emplâtre* calme, en général, les douleurs *aiguës*, sur-tout celles qui tiennent du *genre nerveux*. [M. B.]

EMPLATRE *antihystérique*.

Prenez de *galbanum*, 3 onces,
de *tacamahaca*, en poudre, } de chaque 1 once
de *cire vierge*, } & demie,
de *térébenthine de Venise*, } de chaque
de *graine de cumin*, en poudre, } 1 once.

Faites fondre le tout ensemble & mêlez le *cumin* : cet *emplâtre* convient dans les maladies *hystériques*. On en étend une quantité suffisante sur un morceau de peau douce, & on l'applique sur le creux de l'*estomac*. J'ai éprouvé qu'il faisoit encore plus d'effet quand on l'arrosoit de 30 ou 40 gouttes de *laudanum liquide*. V. *emplâtre stomachique*. [M. B.]

EMPLATRE *de céruse*.

Prenez de *blanc de céruse*, en poudre, 1 livre,
d'*huile d'olive*, 2 livres,
d'eau, quantité suffisante.

Mêlez ; faites cuire ce mêlange, jusqu'à consistance d'*emplâtre*, ayant soin de l'agiter sans discontinuer, avec une spatule de bois : lorsqu'il est suffisamment cuit, ajoutez, de *cire blanche* 3 onces ; faites du tout un *emplâtre* : on l'appelle communément *emplâtre de blanc de céruse*, pour le distinguer d'un autre qu'on appelle *emplâtre noir*, ou *emplâtre de céruse brûlé*. Ce dernier se prépare sans eau, avec les mêmes ingrédients, excepté que l'on emploie de la *cire jaune* au lieu de la *blanche*. Ils se vendent, l'un & l'autre, quatre fois l'once.

EMPLATRE *chaud*. Pr. d'*emplâtre gommeux*, 1 once,
d'*emplâtre vésicatoire*, 2 gros.

Faites fondre le tout ensemble, sur un feu doux. On applique cet *emplâtre* dans le *rhumatisme sciatique*, & dans les autres douleurs fixes *rhumatismales* ; mais il faut qu'il soit porté pendant quelque temps, & qu'on le renouvelle au moins une fois par semaine. [M. B.]

EMPLATRE *de ciguë*.

Prenez de *poix résine*, 1 livre & 14 onces,
de *cire jaune*, 1 livre & 4 onces,
de *poix blanche*, 14 onces,
d'*huile de ciguë*, 4 onces,
de feuilles de *ciguë* broyées, 4 livres.

Mettez toutes ces substances dans une bassine ; faites chauffer à petit feu, presque jusqu'à consomption de

toute l'humidité ; passez à travers un linge, en exprimant fortement ; laissez refroidir la masse ; séparez-la de ses *fécès* ; ensuite faites liquéfier l'*emplâtre* dans une bassine propre, & ajoutez, de *gomme ammoniac*, en poudre, 1 livre ; mêlez le tout exactement, & formez un *emplâtre*. Il se vend quatre sols l'once.

EMPLATRE *de cire*. Prenez de *cire jaune*, 12 onces,
de *résine blanche*, 6 onces,
de *suif* de mouton, 9 onces.
Faites fondre le tout ensemble : on emploie ordinairement cet *emplâtre* au lieu de celui de *mélilot*. On s'en sert pour panser les *vésicatoires*, & dans les cas où on a besoin d'un doux *digestif*. [M. B.]

EMPLATRE *commun*.
Prenez d'*huile d'olive*, 6 livres,
de *litharge*, réduite en poudre fine, 30 onces,
d'eau, quantité suffisante.
Faites bouillir, sur un feu doux, ayant soin de remuer perpétuellement & de faire ensorte qu'il y ait toujours la valeur de deux pintes d'eau dans le vaisseau. Après que le tout a bouilli deux ou 3 heures, on prend un peu de l'*emplâtre*, on le jette dans de l'eau froide, pour voir s'il a la consistance convenable : s'il est au point qu'on le desire, on laisse le tout refroidir, & on le pêtrit dans les mains pour en exprimer toute l'eau. On emploie ordinairement cet *emplâtre* pour les blessures légeres, & pour les *excoriations* de la *peau* : il adoucit les douleurs, tient les parties chaudement, & les garantit des impressions de l'air, objet de la plus grande importance dans ces cas. Cependant le principal usage de cet *emplâtre* est de servir de base aux autres *emplâtres*. [M. B.]

EMPLATRE *contentif* ou *agglutinatif*.
Prenez d'*emplâtre commun*, 6 onces,
de *poix de Bourgogne*, 4 onces.
Faites fondre ensemble : cet *emplâtre* est particuliérement destiné à contenir les *appareils* dans les pansements. [M. B.] On s'en sert aussi pour rapprocher & joindre les parties charnues, divisées ou déchirées ; alors il fait l'office de *suture*. V. *emplâtre commun*.

EMPLATRE *diabotanum*. Nous ne donnerons pas la *recette* de cet *emplâtre*, composé de plus de soixante substances différentes : nous dirons seulement que c'est un excellent *digestif-résolutif*. On en trouve de tout préparé chez les Apothicaires, qui le vendent huit sols l'once. V. les *Eléments de Pharmacie* de *M. Baumé*.

EMPLATRE *diachylon simple*. Cet *emplâtre* est préparé avec la *litharge*, l'*huile de mucilage*, & une *décoction* de racine de *glaïeul*.

EMPLATRE *diachylon composé*. Il se prépare avec l'*emplâtre diachylon simple*, la *cire jaune*, la *poix résine*, la *térébenthine*, la *gomme ammoniac*, le *bdellium*, le *galbanum* & le *sagapenum*. [Codex] Ils se vendent, l'un & l'autre, quatre sols l'once.

EMPLATRE *diapalme*. Pr. de *litharge*, d'*huile d'olive*, de *sain-doux*, } de chaq. 3 liv.
d'eau, quantité suffisante.

Mettez toutes ces substances sur le feu, & procedez comme pour l'*emplâtre commun* [V. ce mot] Lorsqu'il a la consistance convenable, on ajoute
de *vitriol blanc*, dissous dans quantité suffisante d'eau, 4 onces,
de *cire blanche*, 9 onces.

On tient ce mêlange sur le feu, jusqu'à ce que la *cire* soit bien liquéfiée, & que toute l'humidité soit évaporée; ce qu'on reconnoît lorsque l'*emplâtre* ne boursoufle plus. [Codex] Il coute trois sols l'once.

EMPLATRE *fortifiant*.

Prenez d'*emplâtre commun*,	2 livres,
de *cire jaune*, de *résine* blanche, }	de chaque 3 onces,
de *colchotar de vitriol*,	4 onces,
d'*huile d'olive*,	2 onces.

Broyez le *colchotar* avec l'*huile d'olive*, & jettez sur les autres ingrédients, que vous aurez fait fondre sur un feu doux. [*Pharmacopée d'Edimbourg*.]

EMPLATRE *gommeux*.

Prenez d'*emplâtre commun*,	4 livres,
de *gomme ammoniac*, de *galbanum* purifié, }	de chaque demi-livre.

Faites fondre ensemble; ajoutez de *térébenthine de Venise*, 6 onces.

On emploie cet *emplâtre* comme *digestif* & comme capable de résoudre les *tumeurs* indolentes. [M. B.]

EMPLATRE *de mélilot*. On emploie ordinairement, au lieu de cet *emplâtre*, celui de *cire*. V. *emplâtre de cire*.

EMPLATRE *mercuriel*.

Prenez d'*emplâtre commun*, 1 livre,
de *gomme ammoniac*, dissoute dans quantité suffisante d'eau, demi-livre.

Faites fondre l'*emplâtre commun*; mêlez; & quand le

mêlange sera refroidi, ajoutez 8 onces de *mercure*, que vous aurez auparavant éteint dans 3 onces de *saindoux*. On emploie cet *emplâtre* dans les douleurs des membres, qui sont dues à une cause *vénérienne*. Il est également recommandé contre les *glandes* endurcies, & contre les autres *tumeurs* considérables. [M. B.]

EMPLATRE *de poix de Bourgogne*, V. T. II, p. 383; pour la maniere de le faire & de l'employer.

EMPLATRE *de savon*. Pr. d'*emplâtre commun*, 2 livres,
d'*emplâtre gommeux*, 1 livre,
de *savon blanc*, 9 onces.

Faites fondre ces *emplâtres*; ajoutez le *savon* raclé; faites ensuite cuire jusqu'à consistance d'*emplâtre*. [*Pharmacopée d'Edimbourg.*]

EMPLATRE *stomachique*.

Prenez d'*emplâtre gommeux*, 6 onces,
d'*huile camphrée*, 1 once & demie,
de *poivre noir*, ou de *piment*, si l'on peut s'en procurer, 1 once.

Faites fondre l'*emplâtre gommeux* avec l'*huile camphrée*; ajoutez le *poivre* ou le *piment*, que vous aurez auparavant réduit en poudre. On prend une once ou deux de cet *emplâtre*, on l'étend sur un morceau de peau douce, & on l'applique sur le *creux de l'estomac*: c'est un bon *remede* contre les *vents*, causés par les affections *hystériques* & *hypocondriaques*. On peut frotter le *creux de l'estomac* avec un peu d'*huile exprimée de macis*, ou quelques gouttes d'*huile essentielle de menthe*, avant que d'appliquer l'*emplâtre*. Il peut suppléer à l'*emplâtre anti-hystérique*. [M. B.]

EMPLATRE *vésicatoire*.

Prenez de *térébenthine de Venise*, 6 onces;
de *cire jaune*, 2 onces,
de *cantharides*, en poudre fine, 3 onces,
de graine de *moutarde*, en poudre, 1 once.

Faites fondre la *cire*; ajoutez la *térébenthine*, ayant soin qu'il n'y ait pas trop de feu, crainte de faire évaporer la *térébenthine*; mêlez exactement; jettez les poudres & continuez de remuer la masse tant qu'elle sera chaude. Quoiqu'il y ait plusieurs autres manieres de préparer cet *emplâtre*, cependant il est rare d'en trouver une qui lui donne la consistance convenable. Lorsqu'il est composé avec des *huiles* & d'autres substances grasses, ses principes sont émoussés, & il est susceptible de manquer son effet; d'un autre côté, la *poix* & la *résine* le rendent trop ferme, ce qui est un incon-

vénient aussi nuisible. Lorsqu'on n'a pas les facilités de se procurer cet *emplâtre*, on peut le suppléer, en mêlant avec un *emplâtre doux*, par exemple, l'*emplâtre commun* ou *gommeux*, une quantité suffisante de *cantharides* en poudre ; ou bien en faisant une pâte avec ces mêmes *cantharides*, de la farine, & du *vinaigre*. [M. B.] Ce que dit ici M. BUCHAN, relativement à la consistance de l'*emplâtre vésicatoire*, préparé d'après les *recettes* ordinaires, avoit déja été observé par des Médecins : ils avoient remarqué que dans les cas où la chaleur du corps est considérablement diminuée ou affoiblie, l'*emplâtre vésicatoire* commun, par son trop de fermeté, ne produisoit sur la *peau* qu'une rougeur légere, même après être resté appliqué pendant 36 heures. C'est d'après ces observations qu'on avoit imaginé l'*onguent vésicatoire*, qui étant d'une consistance plus molle, pénetre avec plus de facilité : mais cet *onguent* étant préparé avec des *huiles*, a également l'inconvénient dont vient de parler l'Auteur : il sera donc plus sûr de s'en tenir à la *formule* qu'il décrit, & qui réunit l'avantage de convenir dans tous les cas. V. le mot *vésicatoire*.

EMPLATRE de Vigo. Il y a deux *emplâtres* de ce nom, l'un simple, l'autre avec le *mercure* : ils sont tous deux *fondants*, *résolutifs* : on voit que celui qui est avec le *mercure* s'emploie lorsque les *tumeurs*, les *nodosités* sont dues à des causes *vénériennes* : ces deux *emplâtres* sont très-compliqués, maigré la réforme que M. BAUMÉ a introduite dans leur composition. V. la *Pharmacie de M.* BAUMÉ. Ils coutent l'un & l'autre cinq sols l'once.

EMPOIS, composition *gélatineuse* que tout le monde connoît. V. son utilité dans la *dysenterie*, T. III, p. 99.

EMPYEME, collection de *pus* dans quelque cavité du corps. Cependant comme cette collection a plus souvent lieu dans la *poitrine* que dans toute autre partie, on appelle particuliérement *empyeme* l'*abcès* de la *poitrine*. [V. T. II, p. 157.] On donne également le nom d'*empyeme* à l'opération, par le moyen de laquelle on évacue le *pus* de ce même *abcès*.

EMPYREUME. On donne ce nom à l'odeur de feu désagréable que prennent les liqueurs, lorsqu'on distille à trop grand feu.

EMULSION, nom qu'on donne à un *remede* liquide, qui imite le *lait* par sa couleur, & qui est formé par l'union de l'eau & d'une substance *végétale* particuliere, contenue dans plusieurs especes de semences ; telles que

les *amandes douces* & *ameres*; les *pignons*; les *amandes* de *melon*, de *courge*, &c., & auquel on ajoute souvent du *sucre* ou du *sirop*; ce qui en fait un *médicament* agréable. La liqueur, connue de tout le monde, sous le nom d'*orgeat*, n'est autre chose qu'une *émulsion*. " Les „ *émulsions* sont d'usage, & comme *remedes*, & comme „ récipients de plusieurs substances, qui, sans leur „ secours, ne pourroient être prescrites convenablement sous forme liquide : c'est ainsi que le *camphre*, „ pilé avec des amandes, s'unit parfaitement à l'eau, & „ forme une *émulsion* : les *huiles* pures, les *baumes*, les „ *résines*, & autre substances de cette classe, sont également miscibles à l'eau, par l'intervention des *mucilages*. [M. B.]

EMULSION *camphrée*. Pr. de *camphre*, demi-gros,
d'*amandes douces*, 6,
de *sucre* blanc, demi-once,
d'*eau de menthe*, 8 onces.

Pilez le *camphre* & les *amandes* dans un mortier de marbre; ajoutez par dégré l'*eau de menthe*; passez, & faites fondre le *sucre*. On peut donner une cuiller à bouche de cette *émulsion*, toutes les deux ou 3 heures, dans les *fievres* & autres maladies qui exigent l'usage du *camphre*. [M. B.]

EMULSION *commune*. Pr. d'*amandes douces*, 1 once,
d'*amandes ameres*, 1 gros,
d'eau, 1 pinte.

Dépouillez les amandes de leurs enveloppes; pilez dans un mortier de marbre; ajoutez l'eau peu à peu; passez. [M. B.]

EMULSION *de gomme ammoniac*.

Prenez de *gomme ammoniac*, 2 gros,
d'eau, 8 onces.

Réduisez la *gomme* en poudre; versez l'eau peu à peu, en remuant toujours, jusqu'à ce que la *gomme* soit dissoute : on prescrit cette *émulsion* pour inciser les *phlegmes visqueux* dans la *toux* & faciliter l'*expectoration*. Lorsque les *rhumes* sont opiniâtres, on peut y ajouter 2 onces de *sirop de pavot*. La dose de cette *émulsion* est de 2 cuillers à bouche, 3 ou 4 fois par jour. [M. B.]

EMULSION *de gomme arabique*. Elle se fait comme l'*émulsion commune*, en ajoutant aux *amandes*, après qu'elles ont été pilées, 2 onces & demie de *mucilage* de *gomme arabique* : cette *émulsion*, ainsi que la *commune*, se prescrivent pour boisson ordinaire, dans les cas où il faut adoucir & rafraîchir. [M. B.]

EMULSION huileuse.

Prenez d'*eau distillée*, six onces,
d'*esprit volatil aromatique*, 2 gros;
d'*huile d'olive* de Provence; 1 once.

Mêlez le tout ensemble; ajoutez de *sirop commun*, demi-once : cette *émulsion* convient dans les *rhumes* & dans les *toux* récentes; mais lorsqu'ils deviennent opiniâtres, au lieu d'*esprit volatil aromatique*, on se servira de l'*élixir parégorique*. On donne une cuiller à bouche de cette *émulsion*, toutes les deux ou 3 heures. [M. B.]

ENCENS, ou *oliban*, substance *résineuse*, d'un jaune pâle & transparente, en larmes, semblables à celles du *mastic*; mais plus grosses, oblongues, arrondies : quelquefois elles sont seules; quelquefois il y en a deux ensemble, ce qui les fait ressemblet à des testicules ou des mamelons : c'est delà que viennent les noms ridicules d'*encens mâle* & d'*encens femelle*. On estime celui qui est blanchâtre, transparent, pur, brillant & sec. Tout le monde sait que, jetté sur des charbons allumés, sa fumée exhale l'odeur la plus gracieuse. Réduit en poudre, il coute deux sols le gros.

ENCHIFRENEMENT. V. T. III, n. 1, p. 444.

ENCRE de sympathie. V. la composition de cette liqueur, & la propriété qu'elle a de faire découvrir la *falsification* des vins, faite avec le *plomb* ou ses préparations. T. I, n. 1, p. 191 & suiv.

ENDÉMIQUE, épithete qu'on donne à certaines maladies particulieres à un pays & à une contrée, où elle attaque un grand nombre de personnes en même-temps & continuellement, ou avec des intervalles, après lesquels la maladie reparoît de la même nature & avec les mêmes *symptomes* à peu-près : c'est ainsi que les *écrouelles* sont *endémiques* en Espagne; la *consomption*, en Angleterre; les *hémorrhoïdes*, en Ecosse; le *goëtre*, dans les pays voisins des Alpes; les *fievres intermittentes*, dans les lieux marécageux; le *scorbut*, dans les pays maritimes & septentrionaux, &c. La cause des maladies de cette espece, doit être commune à tous les habitants du lieu où elles regnent constamment; par conséquent, on ne peut la trouver, cette cause, que dans la situation & le climat particuliers du Pays; dans les qualités de l'air & des eaux, & dans la maniere de vivre.

ENFANTEMENT : c'est la sortie du *fœtus* parfait & entiétement accompli, hors du ventre de la mere, soit qu'il soit vif, soit qu'il soit mort. V. *accouchement*.

corps. Pour en avoir une idée, il suffit d'observer les cloches, occasionnées par une *brûlure*, ou par l'application d'un *véficatoire* : cette pellicule blanche, devenue insensible par le décollement & qu'on coupe, est l'*épiderme*, détaché de la peau : on l'appelle encore *sur-peau* ou *cuticule*.

Epididyme, nom que les Anatomistes ont donné à deux petits corps, situés sur la partie supérieure des *testicules*, dont ils semblent proprement être une partie, quoique différents du reste en forme & en consistance : ils sont, comme les *testicules*, formés par la circonvolution des tuyaux *séminaires* mêlés avec les *vaisseaux sanguins*.

Epiglotte, cartilage mince qui couvre la *glotte*. V. ce mot.

Epilepsie, T. III, p. 346.

Epinard, plante potagere, trop connue pour mériter une description. Nous donnerons seulement les noms sous lesquels les *Botanistes* l'ont décrite : ils en distinguent trois especes : ils appellent la 1ere. *Spinacia vulgaris, capsula seminis aculeata*, Turnef. *Spinacia mas*, J. B. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia*, *semine spinoso*, C. B. *Spinacia oleracea*, Linn., c. à d., *Epinard commun, dont la capsule de la graine est épineuse*, selon Tournefort. *Epinard mâle*, selon J. Bauhin. *Patience des jardins* ou *Epinard dont la graine est épineuse*, selon C. Bauhin. *Epinard ; légume*, selon Linné. Ils nomment la 2e. *Spinacia vulgaris sterilis*, Turnef. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia sterilis*, C. B., c. à d., *Epinard commun stérile*, selon Tournefort. *Patience des jardins*, ou, *Epinard stérile*, selon C. Bauhin. Ils appellent la 3e. espece, *Spinacia vulgaris, capsula seminis non aculeata*, Turnef. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia*, *semine non aculeata*, C. B., c. à d., *Epinard commun dont la capsule de la semence n'est point épineuse*, selon Tournefort. *Patience des jardins*, ou *Epinard, dont la graine n'est pas épineuse*, selon C. Bauhin.

Epine du dos ; colonne osseuse, composée de vingt-quatre pieces mobiles, appellées *vertebres*. Le nom d'*épine* lui a été donné, parce qu'elle est munie, dans toute l'étendue de sa partie postérieure, de plusieurs apophyses, pointues, en forme d'épine : elle commence au bas de la tête avec laquelle elle est articulée, forme la partie osseuse du cou, descend le long du dos & finit à l'*os sacrum* sur lequel elle est appuyée comme sur une base : elle est creusée intérieurement, en

forme de cylindre, pour renfermer la *moëlle allongée*; dite aussi *moëlle* épiniere.

EPINE-VINETTE. *Berberis dumetorum*, C. B. & TOURNEF. *Berberis vulgò quæ oxiacantha putata*, J. B. *Berberis vulgaris*, LINN., c. à d., *Epine-vinette des buissons*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Epine-vinette, qu'on croit communément être l'oxiacantha*, selon J. BAUHIN. *Epine-vinette commune*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la 21e. classe, 1ere. section, 5e. genre de TOURNEFORT; de l'hexandrie monogynie de LINNÉ; de la 53e. famille des pavots. d'*Adanson*. L'*Epine-vinette* s'éleve peu: ses branches sont nombreuses & touffues: le bois est jaune, frêle & spongieux: il est couvert d'une écorce mince & lisse: les jeunes branches sont pliantes & faciles à rompre: les feuilles sont alternes, rangées par paquets, simples, entieres, oblongues, epineuses à leur circonference; d'un verd gai; d'une saveur *acide*; soutenues par des pétioles courts & articulés à leur origine: ces *articulations* portent de petites pointes en forme de stipule: ce sont des épines placées à l'origine des feuilles: elles sont quelquefois simples, & quelquefois divisées en deux ou trois: les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, disposées en grappes: elles sont rosacées, composées de six pétales obronds, jaunes, & d'une odeur forte: le stigmate se change en un fruit oblong, cylindrique, mol, long de quatre lignes, rouge, rempli d'un suc *acide*, & de deux noyaux oblongs: cet arbrisseau croît naturellement dans les bois & dans les terreins secs & sablonneux: on l'associe communément dans les clôtures des haies, avec l'aube-épine: il fleurit en Mai. Les piqûres de l'*épine-vinette* ont toujours passé pour être difficiles à guérir.

EPINGLES: dangers auxquels on expose les enfants lorsqu'on attache leurs vêtements avec des *épingles*. Exemple d'un enfant, mort par la *blessure* d'une *épingle*. V. T. I, p. 35 & suiv. Maniere de retirer les *épingles* arrêtées dans l'*œsophage*. T. IV, p. 283.

EPIPLOON, *membrane* grasse, répandue sur les *intestins*, & qui entre dans leurs sinuosités. On peut s'en former une idée en voyant la partie du veau qu'on appelle vulgairement coëffe: elle n'est autre chose que l'*épiploon* de cet animal.

EPISPASTIQUE, épithete qu'on donne aux *remedes* qui attirent; tels sont sur-tout les *vésicatoires*.

EPONGE. Tout le monde connoît cette substance, qui

est une espece de champignon qui se trouve attaché aux rochers qui sont dans la mer. V. T. IV, p. 286 & suiv. où elle est proposée comme un moyen de débarrasser les corps arrêtés dans l'*œsophage* & de les en retirer.

EPREINTES ou *tenesme*. T. III, p. 106.

EQUITATION : ce mot signifie proprement l'art de monter à cheval; mais, en Médecine, il se prend seulement pour l'action d'aller à cheval, ou pour l'exercice du cheval. V. son utilité, T. I, n. 1, p. 267.

ERÉSIPELLE. T. II, p. 314.

ERÉTISME : c'est une sorte d'affection des parties *nerveuses*, dans lesquelles il s'excite une plus grande *tension* ou une *crispation* de leur tissu, qui souffre quelqu'*irritation*, d'où s'ensuit plus de sensibilité.

EROSION. On se sert de ce mot pour marquer une espece de déchirement, fait par une humeur *âcre* : c'est une sorte de solution de continuité qui se fait imperceptiblement & en détail, dans les parties *solides* : on l'excite souvent artificiellement par le moyen des *caustiques*.

ERRETTE. V. *lierre terrestre*.

ERS, *orobe*, *pois de pigeon*, *vesse noire*, &c. C'est une espece de petit pois, d'une forme angulaire, d'un rouge brun, & d'un gout de légume, qui n'est, ni *amer*, ni désagréable : c'est une nourriture dont les pigeons sont très-friands & qui les fait beaucoup multiplier. La farine d'*Ers* est une des quatre *résolutives* : la plante qui fournit l'*Ers* se nomme *Orobus siliquis articulatis*, *semine majore*, C. B. *Orobus*, sive *Ervum multis*, J. B. *Ervum verum*, TURNEF., c. à d., *Orobe dont les siliques sont articulés & dont la graine est grosse*, selon C. BAUHIN. *Orobe ou Ers vulgaire*, selon J. BAUHIN. *Ers véritable*, selon TOURNEFORT.

ERUPTION, sortie de taches, de *pustules*, de *boutons* ou d'autres *exanthêmes* de la *peau*, telles que celles de la *rougeole*, de la *petite-vérole*, du *pourpre*, de la *gale*, des *échauboulures*, &c.

ERUPTIONS des enfants. T. IV, p. 177.

ERUPTIVE, épithete qu'on donne aux maladies accompagnées d'*éruption*, ainsi qu'à celles qui font *crise*, par une *éruption*.

ESCARRE : ce mot se dit particuliérement d'une croute noire *gangrénée*, qui se forme sur la *peau*, sur la chair, sur les *plaies* & les *ulceres*, par l'application de quelque *caustique* ; c'est une partie morte, qui a été bru-

lée par un *cautere actuel* ou *potentiel*, & qui se détache au bout de quelques jours d'elle-même, ou par le moyen de quelqu'*onguent digestif* : ce mot se dit aussi des autres croutes gangrénées qui se font voir sur toutes les parties du corps, dans les *petites-véroles gangréneuses* ; sur les fesses, dans certaines *fievres malignes* ; & ces dernieres paroissent produites par la compression, tout autant que par la qualité délétere des humeurs.

ESPRIT. En Chymie, on donne le nom d'esprit à une liqueur subtile, *volatile*, très-déliée, &c. ; telle que celle qu'on retire des vins, & des substances *aromatiques*, comme l'*esprit-de-vin*, les *huiles essentielles*, &c.

ESPRIT *ardent*. V. *ardent*.

ESPRIT *de lavande simple*.

Prenez de sommités fleuries de *lavande*, 2 livres,
d'*esprit-de-vin rectifié*, 4 pintes.

Faites distiller, à la chaleur de l'eau bouillante, jusqu'à concurrence de 4 pintes. [*Pharmacopée d'Edimbourg.*]

ESPRIT *de lavande composé*.

Prenez d'*esprit de lavande simple*, 2 pinte & demie,
d'*esprit de romarin*, chopine,
de *cannelle*, 1 once,
de *santal* rouge, 3 gros.

Faites macérer pendant 7 jours ; passez. [*Pharmacopée d'Edimbourg.*]

ESPRIT *de Mendérérus*. Pr. d'*alkali volatil de sel ammoniac*, la quantité que vous voudrez ; mettez dans un vaisseau ; versez peu à peu du *vinaigre distillé*, jusqu'à ce que l'*effervescence* soit cessée. On emploie ce *remede* pour exciter la *sueur* & les *urines*. On l'applique à l'extérieur sur les *entorses*, les *foulures*, les *meurtrissures*, &c. Lorsqu'on veut exciter la *sueur*, on en donne une demi-once dans un verre d'*eau de gruau* ; on la répete toutes les heures, le malade étant au lit, jusqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet désiré. [M. B.]

ESPRIT *de nitre*. V. *acide nitreux*.

ESPRIT *de nitre dulcifié*. On donne ce nom à un mêlange d'une partie d'*acide nitreux* & de deux parties d'*esprit-de-vin*, qu'on laisse digérer ensemble. [V. le *Dictionn. de Chymie*.]

ESPRIT *de romarin*.

Pr. de sommités fleuries & fraîches de *romarin*, 2 livres ;
d'*esprit-de-vin rectifié*, 4 pintes.

Procédez comme pour l'*esprit de lavande simple*. [*Pharmacopée d'Edimbourg.*]

Esprit recteur, nom que porte le principe très-atténué, très-subtil, très-*volatil*, dans lequel réside particuliérement l'odeur de tous les corps, qui en sont pourvus. V. le *Dictionn. de Chymie.*

Esprit de sel commun. V. *acide marin.*

Esprit de sel dulcifié. On le prépare en faisant digérer ensemble à froid pendant un mois, de l'*acide marin* & de l'*esprit-de-vin.* V. le *Dictionn. de Chymie.*

Esprit de soufre : ce n'est autre chose que l'*esprit* ou l'*acide du vitriol*, plus aqueux & foiblement uni avec une certaine quantité du principe inflammable. On le retire en faisant brûler du *soufre*, dans un appareil de vaisseaux convenables : les vapeurs qui s'en exhalent se rapprochent, se condensent & fournissent cette liqueur, dont l'usage, en Médecine, est plus sûr que celui de l'*esprit de vitriol.* Il vaut quatre sols l'once.

Esprit de succin : liqueur qui se tire, par la *distillation*, du *succin* ou *karabé.* V. *succin.*

Esprit de térébenthine, V. *huile de térébenthine.*

Esprit de vin, liqueur très-légere, très-volatile, très-fluide; d'une odeur & d'une saveur fortes, pénétrantes, agréables; parfaitement blanche & limpide, qu'on retire, par la *distillation*, des substances qui ont subi la *fermentation* vineuse, sur-tout des vins. Il se vend trois sols l'once. V. T. I, n. 1, p. 198.

Esprit-de-vin camphré.

Prenez de *camphre*,	1 once;
d'*esprit-de-vin rectifié*,	chopine.

Faites dissoudre le *camphre* : cette *dissolution* s'emploie comme *embrocation*, dans les cas de *meurtrissure*, de *contusions*, de *paralysie*, de *rhumatisme chronique*, & pour prévenir la *gangrene.* Si l'on fait dissoudre la quantité de *camphre*, ci-dessus, dans une demi-livre d'*esprit volatil aromatique*, on a l'*essence de Ward.* [M. B.]

Esprit-de-vin rectifié. On donne ce nom à l'*esprit-de-vin* dépouillé, par des *distillations* répétées, de son *phlegme* & de son *huile essentielle* grossiere. V. les caracteres que doit avoir l'*esprit-de-vin rectifié* pour être bien pur, dans les *Eléments de Pharmacie de M. Eaumé*, p. 461 & suiv.

Esprit de vitriol. On donne ce nom aux premieres portions d'*acide vitriolique* qui passent, lorsqu'on distille du *vitriol*, ou lorsqu'on concentre de l'*acide vitriolique.* On le donne même, en général, à tout *acide vitriolique* chargé de beaucoup d'eau surabondante.

Esprit de vitriol dulcifié. V. *essence de Rabel.*

Esprit volatil aromatique.

Pr. d'*esprit de sel ammoniac vineux*, 8 onces;
d'*huile distillée de romarin*, 1 gros & demi,
d'*huile distillée d'écorce de citron*, 1 gros.

Mêlez de maniere que les *huiles* soient parfaitement dissoutes dans l'*esprit de sel ammoniac*. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

ESPRIT volatil de corne de cerf : c'est le produit de la *distillation* de la *corne de cerf*, faite dans une cornue, au feu de réverbere. Les Apothicaires le vendent trois sols le gros.

ESPRIT volatil de sel ammoniac. On donne ce nom à l'*alkali volatil* qui sert de base au *sel ammoniac*, & qu'on a dégagé, par quelqu'intermede, qui lui a enlevé une partie de son principe huileux, qui le faisoit crystalliser & paroître sous forme concrete; ensorte qu'il demeure toujours en liqueur, après cette opération. Il se vend deux sols le gros.

ESPRITS animaux, fluide qu'on croit circuler dans les *nerfs*. On lui a donné ce nom, par analogie, à cause de son extrême ténuité, & de la *volatilité* qu'on lui suppose. Quant à la nature des *esprits animaux*, on l'ignore parfaitement.

ESPRITS nerveux, *fluide nerveux* : c'est la même chose qu'*esprits animaux*. V. ce mot.

ESQUINANCIE, ou *inflammation de la gorge*, T. II, p. 349. *Esquinancie bénigne*, Id. ibid. *Esquinancie maligne*, Id. p. 364.

ESSENCE. On entend, en Chymie, par *essence*, la partie distinctive des mixtes, séparée de toutes les autres parties des corps qui la contenoient : c'en est la partie la plus pure, la plus exaltée, la plus spiritueuse, dégagée des principes grossiers, par le moyen de la *distillation*. Les *plantes aromatiques*, quelques *minéraux*, & certaines parties animales, sont les substances dont on tire les *essences*, qu'on nomme aussi *quintessences*.

ESSENCE de citron. V. *huile essentielle de citron.*

ESSENCE de Rabel ou *eau de Rabel* : c'est l'*acide vitriolique* dulcifié par le moyen de l'*esprit-de-vin*.

Prenez d'*huile de vitriol*, 4 onces,
d'*esprit-de-vin rectifié*, 12 onces.

Versez peu à peu l'*huile de vitriol* sur l'*esprit-de-vin*; laissez digérer, le vaisseau étant bouché. (Codex) Elle coute huit sols l'once.

ESSENCE de Ward. V. *esprit-de-vin camphré.*

ESSENTIELLE. (maladie) On donne ce nom à une maladie qui existe par elle-même; qui seule, blesse les

Etisie ou *hectisie*, maladie qui consume & desseche ceux qui en sont attaqués.

Etouffement. T. IV, p. 338.

Etranglement. T. IV, p. 341.

Evacuant, épithete qu'on donne à tous les secours de la Médecine qui font sortir, par les voies convenables, les humeurs qui pechent par la qualité ou par la quantité : ainsi la *saignée* est, dans ce sens, un *évacuant* ; les *émétiques*, les *purgatifs*, les *expectorants*, les *diurétiques*, les *sudorifiques*, &c. sont des *évacuants* : cependant on entend, plus généralement, par ce mot, les *purgatifs*.

Evacuations accoutumées. V. ce qu'on doit entendre par ces mots, T. I, p. 356 & suiv. Maladies qu'occasionnent leur suppression, Id. ibid.

Evanouissement : V. ce que c'est, T. IV, n. 1, p. 323.

Evanouissement, *causé par l'embarras de l'estomac*, Id. p. 327.

Evanouissement, *causé par les odeurs*, Id. p. 328.

Evanouissement, *causé par trop de sang*, Id. p. 323.

Evanouissement, *causé par trop peu de sang*, Id. p. 325.

Evanouissement, *qui arrive dans les maladies*, Id. p. 329.

Evanouissement, *qui succede à l'accouchement*, Id. p. 330.

Everré, *éverrer un chien* : opération qu'on fait aux jeunes chiens, quand ils ont un peu plus d'un mois : elle consiste à leur tirer le filet ou *nerf* de la langue, qu'on nomme ver ; d'où vient le mot *éverrer*. On prétend que cette opération fait prendre corps aux chiens & les empêche de mordre.

Euphorbe, *gomme-résine* en gouttes ou en larmes, d'un jaune pâle, tantôt rondes, tantôt oblongues, branchues & caverneuses ; d'un gout très-*âcre*, brûlant, qui cause des *nausées* ; sans odeur : elle nous vient d'Afrique ; il faut la choisir pure, seche, pâle ou jaunâtre, & qui, posée légérement sur la langue, allume le feu dans toute la bouche. Aussi doit-on apporter les plus grandes précautions lorsqu'on la réduit en poudre, sans quoi on auroit le nez, la gorge & les yeux enflammés. Les Apothicaires la vendent deux sols le gros.

Euphraise. *Euphrasia officin.* C. B., Tournef. & Linn., c. à d. *Euphraise d'usage*, selon C. Bauhin, Tournefort & Linné. Cette plante est de la 3e. classe,

4e. section, 6e. genre de TOURNEFORT; de la didynamie angiosperme de LINNÉ; de la 27e. famille des personnées d'*Adanson.* Sa racine est menue, simple, ligneuse & tortueuse : elle pousse une petite tige cylindrique, velue, qui ne s'éleve guere plus haut que sept à huit pouces : ses feuilles sont alternes, ovales, longues de trois à quatre lignes, luisantes, veinées & découpées en forme de crete de coq; d'un verd foncé, sans queue; d'une saveur *visqueuse*, un peu *amere* : les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles & dans presque toute la longueur des tiges & des branches : elles sont d'une seule piece, irrégulieres, en masque, blanchâtres & marquées en dedans de petites lignes purpurines & jaunes; partagées en deux levres, dont la supérieure est droite, voutée, échancrée, crenelée & cachant quatre étamines; l'inférieure est partagée en trois segments, échancrés : le calice se change en un fruit ou capsule, long de trois lignes, applati, brun, partagé en deux loges, dans lesquelles sont contenues plusieurs petites graines oblongues, cendrées : cette plante abonde dans nos contrées. On la trouve dans les bruyeres, au bord des bois, dans les terreins arides : elle fleurit en Juin & Août.

EXANTHÊME : ce mot se dit de toutes les *éruptions*, de toutes les taches, dont la *peau* se trouve quelquefois couvette dans les maladies *aiguës*, sur-tout dans certaines *fievres*, qu'on nomme, à cause de cela, *fievres exanthémateuses*.

EXCORIATION ; écorchure superficielle qui n'offense que la *peau* ; dépouillement de l'*épiderme*, par quelque cause que ce soit.

EXCORIATIONS, auxquelles sont sujets les enfants, T. IV, p. 169.

EXCRÉMENT. On donne, en général, ce nom à toute matiere soit solide, soit fluide, qui est évacuée du corps, parce qu'elle est surabondante, inutile, ou nuisible; mais on entend particuliérement, par ce mot, la partie grossiere, le marc des *aliments* & des *sucs digestifs*, dont l'*évacuation* se fait par le fondement. V. T. I, n. 1, p. 120.

EXCRÉTION : action par laquelle les différentes humeurs, qui ont été séparées du *sang*, sont portées hors des *organes secrétoires*. On emploie encore cette expression, pour signifier particuliérement l'expulsion des matieres *fécales*, des *urines*, de la *sueur*, &c. Enfin on donne quelquefois ce nom à la matiere même évacuée

Exercice : importance de l'*exercice* pour les adultes, T. I, p. 238 ; pour les enfants, Id. p. 61.

Exfoliation ; c'est la séparation des parties d'un *os*, qui s'écaille, c'est-à-dire, qui se détache par feuillets ou par lames minces. V. T. IV, p. 242.

Exostose, *tumeur* extraordinaire, qui vient à un *os*, & qui est fréquente dans la *maladie vénérienne*, quelquefois dans le *scorbut* & dans les *écrouelles*.

Exotique, terme qui se dit d'une plante étrangere, d'un fruit étranger : il est opposé à *indigene*. V. ce mot.

Expectorant, épithete qu'on donne aux *remedes* qui font sortir, par les *crachats*, les humeurs nuisibles, qui sont dans les *poumons* & dans la *trachée-artere*.

Expectoration ; action de cracher & de vuider la *poitrine*, des *phlegmes* qui s'y forment & engluent les *poumons* ; expulsion, par les crachats d'humeurs *visqueuses* & grossieres, contenues dans les *bronches* & les véficules du *poumon*. On se sert communément d'*expectoration*, au lieu de *crachement*, excepté lorsqu'il s'agit d'un *crachement de sang*.

Expirateur, épithete qu'on donne aux *muscles* qui aident à l'*expiration*, ou à chasser l'air qui est entré dans les *poumons*, par l'*inspiration*. V. *expiration*.

Expiration. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 33, & n. 1, p. 304.

Extractif : ce mot se dit des parties des corps *médicamenteux* qui sont susceptibles d'être extraites, par quelque moyen que ce soit.

Extrait. On donne ce nom aux substances séparées des *végétaux* par le moyen soit de l'eau simple, soit de quelque liqueur *spiritueuse*, mais qu'on laisse ensuite évaporer, jusqu'à ce que les parties extraites aient acquis une certaine consistance. Les *robs* & les *gelées* sont de vrais *extraits*, qui ne different des *extraits*, proprement dit, qu'en ce qu'ils sont moins purgés d'eau, &, par conséquent, moins secs. " Les *extraits* se préparent en faisant bouillir, dans de l'eau, la substance dont on veut extraire les parties *médicamenteuses*, & en la laissant évaporer & épaissir. Par ce procédé, quelques-unes des parties les plus actives des plantes, sont dépouillées de cette matiere inutile, indissoluble, terrestre, laquelle fait la plus grande partie de la masse. L'eau, cependant, n'est pas le seul *menstrue* employé à la préparation des *extraits* : quelquefois on lui associe des liqueurs *spiritueuses*, & d'autre fois on emploie l'*esprit-de-vin recti-*

„ *sé*, seul. On prépare des *extraits* de diverses substan-
„ ces, comme du *quinquina*, de la *gentiane*, du *ja-*
„ *lap*, &c. Mais comme l'opération qu'exigent les *ex-*
„ *traits*, est, en général, très-difficile, tres-longue &
„ très-ennuyeuse, il paroît beaucoup plus convenable
„ de conseiller de les acheter, chez les Apothicaires,
„ que de les préparer soi-même. Nous nous contente-
„ rons de nommer les *extraits* qui sont le plus ordinai-
„ rement employés dans la *Médecine domestique*; ce sont :
„ *l'extrait d'absinthe*, qui coute deux sols le gros. *L'ex-*
„ *trait de ciguë*, qui vaut trois sols le gros. *L'extrait*
„ *d'ellébore noir*, qui se vend quatre sols le gros. *L'ex-*
„ *trait de gaïac*. *L'extrait de gentiane*, qui coute deux
„ sols le gros. *L'extrait de jalap*. *L'extrait de pavot*.
„ *L'extrait de quinquina*; qui, fait à l'eau, coute huit
„ sols le gros, & douze sols, fait au vin. *L'extrait de*
„ *réglisse*. (M. B.)

EXTRAIT *de Saturne*, ou de *plomb de Goulard*. V. *vi-naigre de Saturne*.

EXTRÊMITÉ : ce mot qui signifie le bout d'une chose, la partie qui la termine, a la même signification en Médecine : c'est dans ce sens, que les bras & les jambes sont appellés les *extrêmités* du corps : les bras se nomment *extrêmités supérieures*, & les jambes *extrêmités inférieures*.

EXULCÉRATION; action de causer ou de produire des *ulceres*. L'*arsenic exulcere* l'*estomac* & les *intestins*; les humeurs *corrosifs*, telles que celle de la *gonorrhée virulente*, celles de certaines *plaies*, *exulcerent* la partie de la *peau* qu'elles touchent, &c.

FALSIFICATION, altération, détérioration : ce terme se dit de l'action de gâter, d'altérer les *remedes* au point d'en rendre l'usage dangereux. V. l'*avertissement* du T. II, p. 10 & suiv.

FALSIFICATION *des vins*, *faite avec le plomb*, *ou ses préparations*; moyens de la reconnoître, V. T. I, n. 1, p. 191.

FALSIFIÉ, *falsifiée*, épithete qu'on donne aux *remedes* gâtés, altérés, &c. V. *falsification*.

FARINES *résolutives*. On donne spécialement ce nom aux quatre suivantes, savoir : celle d'*orge*, de *feve*, d'*ers* ou d'*orobe* & de lupin : mais celles de *froment*, de lentille, de *lin*, de fénugrec, le méritent au moins autant. Les *farines résolutives* se vendent, collectivement & mélangées, un sol l'once.

FAUSSES *côtes*. V. le mot *côte*.

me, la *péripneumonie*, le *rhume*, la *toux humide*; les *fluxions* sur les joues, sur les dents, sur les oreilles, sur les yeux, &c.

FLUXION de poitrine. V. *péripneumonie*.

FLUXION scorbutique. T. III, p. 230.

FŒTUS. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 29.

FOIBLESSE: V. ce qu'on doit entendre par ce mot, T. IV, n. 1, p. 323.

FOIE: V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 148.

FOIE d'antimoine, nom que porte le produit de la détonnation de l'*antimoine* avec son poids égal de *nitre*, & poussé à la fonte. On trouve au fond du creuset deux matieres différentes, qu'on sépare facilement l'une de l'autre, au moyen d'un coup de marteau. La premiere est une *scorie saline*, à-peu-près de même nature que les *scories* ordinaires d'*antimoine*; c'est un vrai *foie de soufre antimonié*, mêlé d'une certaine quantité de *tartre vitriolé*. La seconde est le *foie d'antimoine*; substance compacte, opaque, cassante, rougeâtre & pesante. On lui donne le nom de *foie*, à cause de sa couleur qu'on a cru ressembler à celle du *foie* d'un animal.

FOIE de soufre. On donne ce nom à la combinaison du *soufre*, avec quelques matieres *alkalines*. [V. le *Dictionn. de Chymie*.]

FOLIE. V. T. III, n. 1, p. 327, & n. 1, p. 336.

FOLLICULE, *membrane* qui renferme une cavité, d'où part un conduit *excrétoire*: c'est une *glande* des plus simples, en forme de petite vessie, dans laquelle se dépose une humeur particuliere qui y séjourne, plus ou moins de temps, & y contracte un caractere qui lui est propre, pour en sortir ensuite.

FOLLICULES de séné. V. *séné*.

FOMENTATION. On donne ce nom à un *remede* externe, composé de substances bouillies ou infusées dans de l'eau, du *lait*, du *vin*, de l'*huile*, &c. L'eau seule, froide ou chaude, ou mêlée avec du *vin*, du *lait*, est elle-même une *fomentation*. " Le but qu'on a, en em-
" ployant ce *remede*, est de calmer les douleurs, en dé-
" truisant la *tension* & le *spasme*, ou de fortifier & de
" donner du *ton* aux parties, sur lesquelles on les ap-
" plique. On remplit, pour l'ordinaire, la premiere
" *indication* avec de l'eau chaude seule, & la seconde
" avec de l'eau froide, aussi seule. Cependant il est
" d'usage de joindre à l'eau, dans ces mêmes vues, des
" substances *émollientes*, *anodynes*, *aromatiques*, *as-*
" *tringentes*, &c. Nous allons donner la *recette* de quel-

" ques-

ques-unes des *fomentations* les plus usitées. [M. B.]

FOMENTATION anodyne.

Prenez de têtes de *pavot blanc*, 2 onces;
de fleurs de *sureau*, demi-once,
d'eau, 3 chopines.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte; passez. Cette *fomentation*, comme l'épithete le porte, est d'usage pour calmer les douleurs aiguës & violentes. (M. B.)

FOMENTATION aromatique.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, demi-once;
de *vin* rouge, chopine.

Faites bouillir pendant quelques minutes; passez. Cette *fomentation* s'applique, non-seulement, pour les maladies externes, mais encore pour donner du *ton* aux parties internes : cette même *fomentation*, appliquée chaude sur le *bas-ventre* & sur la *région de l'estomac*, calme très-souvent les douleurs des *intestins* qui accompagnent la *dysenterie*, le *cours de ventre*, les *coliques venteuses*, les douleurs d'*estomac*, les envies de vomir, &c. (M. B.)

FOMENTATION commune.

Prenez de sommités d'*absynthe*, } de chaque
de fleurs de *camomille*, seches, } 2 onces,
d'eau commune, 2 pintes.

Faites bouillir quelque temps; passez. On peut ajouter de l'*esprit-de-vin* à cette *fomentation*, en telle quantité que les circonstances l'exigent; mais cela n'est pas toujours nécessaire. (M. B.)

FOMENTATION émolliente : c'est la même chose que *fomentation commune*. V. ce mot.

FOMENTATION fortifiante.

Prenez d'écorce de *chêne*, 1 once;
d'écorce de *grenade*, demi-once,
d'*alun*, 2 gros,
d'eau de forgeron, 3 chopines.

Faites bouillir les écorces dans l'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte; passez; ajoutez l'*alun* : cette *fomentation* est sur-tout d'usage pour fortifier extérieurement les parties foibles. On peut aussi l'employer intérieurement. [M. B.]

FONCTION. V. ce qu'on entend, en Médecine, par ce terme, T. I, n. 1, p. 134.

FONCTIONS animales, *naturelles* & *vitales*, Id. ibid.

FONDANTS, épithete qu'on donne aux *remedes* qui fon-

dent, dissolvent les humeurs épaissies, & les rendent propres à circuler.

FONDEURS, qualités de l'air qu'ils respirent : maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens qu'ils doivent employer pour les éviter, T. I, p. 103 & suiv.

FORGERONS : maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens de les prévenir, T. I, p. 112 & suiv.

FORMATION des eaux dans le travail de l'accouchement, T. IV, n. p. 123.

FORMULE. Exposition, par écrit, de la matiere & de la forme d'un *médicament* quelconque ; de la maniere de le préparer ; de la quantité ou dose à laquelle on doit le faire prendre, & de toutes les circonstances qui peuvent faire varier son administration : c'est la même chose que *recette*.

FORTIFIANT, épithete qu'on donne aux *remedes* qui ont la vertu de fortifier, de ranimer & d'augmenter les forces.

FOSSES orbitaires. V. *orbite*.

FOUGERE mâle. *Filix, non ramosa, dentata*, C. B. & TURNEF. *Filix, vulgò mas dicta, sive non ramosa*, J. B. *Polypodium Filix mas, frons bipinnata, pinnis obtusis, crenatis*, LINN., c. à d., *Fougere, sans tige, dentelée*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fougere, vulgairement appellée mâle, ou sans tige*, selon J. BAUHIN. *Polypode Fougere mâle, dont les feuilles ont deux ailes, obtuses, crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 16e. classe, 1ere. section, 1er. genre de TOURNEFORT ; de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ, & de la 5e. famille des fougeres d'*Adanson*. Sa racine est épaisse, branchue, noirâtre au dehors, pâle en dedans, garnie de plusieurs appendices ; d'une saveur douceâtre d'abord, ensuite *amere*, un peu *astringente* ; sans odeur : elle jette au printemps plusieurs jeunes pousses, recourbées d'abord, couvertes d'un duvet blanc, lesquelles se changent dans la suite en autant de feuilles larges, hautes d'un pied & demi, deux pieds, droites, cassantes ; d'un verd gai ; qui sont composées de plusieurs autres petites feuilles, placées alternativement sur une côte, garnie d'un duvet brun : chaque petite feuille est découpée en plusieurs lobes ou crêtes larges à leur base, obtuses & dentelées tout autour : il regne une ligne noire dans le milieu des feuilles, & chaque lobe est marqué en dessus de petites veines, & en dessous de deux rangs de petits points, de couleur de rouille de *fer* : ces points sont

FRICTIONS pour la rage. Le moyen le plus simple & le plus sûr de faire ces *frictions*, ou l'application de la *pommade mercurielle*, est de se servir, pour cet effet, d'une plume, ou plutôt d'un pinceau de charpie que l'on chargera de *pommade*. Par cette manœuvre, on ne produira nulle irritation; & s'il y a plusieurs *plaies*, on pourra diviser assez la quantité de pommade, employée chaque fois, pour en appliquer par-tout où cela sera nécessaire. V. *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*, &c., p. 7, n. c, & T. III de cet Ouvrage, n. 1, p. 510.

FRISSON. Les Médecins entendent, par ce mot, un refroidissement douloureux, accompagné d'agitation de tout le corps. On lui connoît trois dégrés, 1°. l'*horripilation*, ou le simple refroidissement; 2°. l'*horror*, ou le *frisson* proprement dit; 3°. le *rigor*, ou le *frisson* accompagné de claquement de *dents*.

FROMENT ou *Bled*, plante cultivée sur une grande partie du globe : elle produit le grain, appellé *Bled*, dont on fait le pain. [Voyez T. I, n. 1, page 207.] La farine, l'*amidon*, le son, qu'on tire du *Bled*, sont d'usage en Médecine. Le *Froment* est appellé, par les *Botanistes*, *Triticum Hybernicum*, *aristis carens*. C. B. & TURNEF. *Triticum Hybernum*, LINN., c. à d., *Froment d'Irlande*, *dont les épis n'ont point de barbe*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Froment d'Irlande*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 15e. classe, 3e. section, 1er. genre de TOURNEFORT; de la triandrie digynie de LINNÉ; & de la 7e. famille des graminées d'*Adanson*.

FRUITS : combien ils sont utiles & avantageux dans la *dysenterie*, T. III, p. 96.

FRUITS gelés. Maniere de les dégeler, T. IV, p. 319.

FUMETERRE, ou *fiel de terre*. *Fumaria officinar. & Dioscorid. flore purpureo*, C. B. & TURNEF. *Fumaria vulgaris*, J. B. *Fumaria officinalis*, *caule diffuso*, LINN., c. à d., *Fumeterre des Boutiques & de Dioscorides*, *à fleurs purpurines*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fumeterre commune*, selon J. BAUHIN. *Fumeterre d'usage*, *dont les tiges sont éparses*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 11e. classe, 1ère. section, 3e. genre de TOURNEFORT; de la diadelphie hexandrie de LINNÉ; de la 53e. famille des pavots d'*Adanson*. Sa racine est menue, blanche, peu fibreuse, plongée perpendiculairement dans la terre : sa tige, haute d'un pied, est partagée en plusieurs branches anguleuses, creuses, lisses, de couleur en partie pourpre, & en partie d'un blanc ver-

dâtre : ses feuilles inférieures sont portées sur de longues queues, un peu larges & anguleuses : elles sont alternes, d'un verd de mer, finement découpées : les fleurs, ramassées en épi, sont petites, oblongues, semblables aux fleurs légumineuses, composées de deux feuilles qui forment une maniere de gueule, à deux mâchoires : à chaque fleur succede un petit fruit arrondi, qui renferme une petite graine ronde ; d'un verd foncé ; d'une saveur *amere* & désagréable. La *Fumeterre* est fort *amere* : elle vient naturellement dans les campagnes, dans les jardins, &c. : les feuilles sont d'usage.

FUMIGATION : action de faire recevoir au corps, ou à quelque partie du corps, la fumée ou la vapeur de quelques substances, telle que celle de l'eau, de *plantes aromatiques*, de *gommes*, de *minéraux*, &c.

FUREUR utérine. V. T. IV, n. 1, p. 51.

FURONCLE : c'est la même chose que *clou*. V. ce mot.

GAÏAC, *bois saint. Gaiacum officin.* ; *lignum sanctum* ; *lignum Indicum* ; *lignum vitæ* ; *Gaiacum Americanorum*, c. à d., *Gaïac des Boutiques* ; *bois saint* ; *bois d'Inde* ; *bois de vie* ; *Gaïac des Amériquains* : c'est un bois solide, compact, pesant, *résineux*, d'un verd sale, noirâtre, ou entremêlé de verd, de brun & de noir, dans sa partie interne qu'on appelle la matrice ou la moëlle : sa partie extérieure, ou l'aubier, est de couleur de buis, ou d'un jaune pâle : ce bois est d'un gout un peu *amer* & légérement *aromatique*, d'une odeur non désagréable, lorsqu'il est chauffé & qu'on le brûle : il est couvert d'une écorce ligneuse, mince, compacte, luisante, brillante, un peu *résineuse*, & comme formée de plusieurs petites lames très-minces. On doit préférer le bois qui est récent, pesant, résineux, le plus noir ; auquel l'écorce est attachée fortement ; qui s'enflamme aisément, & qui, par la chaleur du feu, se fond, en partie, en un marc *résineux*. Il faut rejetter celui qui est pâle, trop sec & sans suc, carié & insipide. On trouve chez les Apothicaires du *Gaïac en écorce*, qu'ils vendent trois sols l'once ; du *Gaïac rapé*, qu'ils vendent deux sols, & du *Gaïac*, en *poudre*, qu'ils vendent trois sols.

GALANGA, racine, dont on connoît deux especes. On trouve, chez les Apothicaires, le grand & le petit *Galanga*. Ce dernier, qui est le plus estimé, s'appelle *Galanga minor* ; *Galanga sinensis*, *officin.*, c. à d. *petit Galanga*, *Galanga Chinois*, *d'usage* ; cette racine est

tubéreuse, noueuse, genouillée, tortue, repliée & recourbée, comme par articulation de distance en distance; divisée en branches, entourées comme par des bandes circulaires, inégale, dure, solide, de la grosseur du petit doigt; de couleur brune au-dehors, & rougeâtre en dedans; d'une odeur vive & *aromatique*; d'un gout *âcre*, un peu *amer*, *aromatique*, piquant & brûlant le gosier, comme le *poivre* ou le *gingembre*. On nous l'apporte en petits morceaux de la Chine & des Indes, où le *Galanga* croît naturellement. Le grand *Galanga*, *Galanga major*, *Galanga Javanensis officinal.*, c. à d., *Galanga de l'Isle Java*, *d'usage*: est une racine tubéreuse, noueuse, inégale, genouillée, semblable à celle du *petit Galanga*, mais plus grande, de la grosseur d'un ou deux pouces; d'une odeur & d'une saveur bien plus foible & moins agréable; d'un brun rougeâtre en dehors & pâle en dedans. On nous l'apporte de l'Isle Java & des côtes de Malabar.

GALBANUM *en larmes*, substance *gommeuse-résineuse*, ductile comme de la cire, à demi transparente, blanchâtre, lorsqu'elle est récente; ensuite jaunâtre ou rousse; d'une saveur *amere* & *âcre*; d'une odeur forte & puante; qui s'allume au feu, comme la *résine*, & se dissout dans l'eau comme la *gomme* & non dans les *huiles*. On en trouve de deux especes; l'une est en larmes, & l'autre en pain. Il faut préférer le premier, & le choisir récent, pur, gras, médiocrement *visqueux*, lorsqu'on le presse entre les doigts; inflammable, blanchâtre & transparent. On nous l'apporte de Syrie par Marseille. On le vend dix sols l'once.

GALE. T. III, p. 245. *Gale humide*, Id. p. 246. *Gale seche*, Id. ibid.

GANGLION. On donne ce nom à l'endurcissement d'un *nerf*; endurcissement qui existe sans causer de douleurs & sans procurer de changement de couleur à la *peau*. Il dépend de la concrétion du *suc nerveux*, produite par la lésion de ses *fibres*, qui ont été offensées par quelque cause extérieure, comme un coup, une trop grande pression du *nerf*, &c. Les *Anatomistes* appellent aussi *ganglions*, de petits nœuds ou pelotons *nerveux*, de forme olivaire, répandus de distance en distance particuliérement dans toute la route du *nerf* intercostal, & à la sortie de chaque *nerf*, que produit la *moëlle de l'épine*.

GANGRENE. V. T. II, n. 1, p. 193.

GANGRÉNEUX, épithete qu'on donne aux *ulceres*, aux *plaies* qui sont accompagnés de *gangrene*.

GARANCE. *Rubia Tinctorum sativa*, C. B. & TURNEF. *Rubia sativa*, J. B. *Rubia Tinctorum, foliis senis*, LINN., c. à d., *Garance des Teinturiers*, cultivée, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Garance cultivée*, selon J. BAUHIN. *Garance des Teinturiers à feuilles rangées par six*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 1ere. classe, 8e. section, 1er. genre de TOURNEFORT; de la tétrandrie monogynie de LINNÉ; de la 19e. famille d'*Adanson*. La racine de la *Garance*, la seule partie de cette plante qui soit d'usage en Médecine, & dans l'Art de la teinture, est longue, rampante, branchue, légérement ligneuse, rouge dans toutes ses parties, grosse comme une plume à écrire; d'une saveur douce, mêlée d'*amertume* & d'astriction; sans odeur: elle pousse des tiges, longues, sarmenteuses, quarrées, noueuses ou genouillées, armées d'épines dans toute leur longueur; les tiges jettent, à chaque nœud, cinq ou six feuilles oblongues, qui environnent la tige en forme de rosette & d'anneau: les feuilles, terminées en pointe, sont attachées à la tige par leur base, & garnies tout autour de poils durs, qui s'attachent fortement aux étoffes des passants: les rameaux sont opposés deux à deux, dans les aisselles des feuilles; ils sont armés d'épines comme la tige: mais la disposition de leurs feuilles differe de celles de la tige: elles sont ordinairement opposées deux à deux, & les rameaux qui portent les fleurs, sortent des aisselles: les fleurs naissent aux sommités des branches, soutenues par des pédicules; formées chacune en petit godet, découpé en quatre, cinq ou six parties, disposées en étoile, d'une couleur jaune verdâtre: à la fleur succede un fruit à deux *baies*, attachées ensemble, noires dans leur maturité, & pleines de suc: chacune renferme une semence, presque ronde, enveloppée d'une pellicule. La racine de cette plante coute six sols l'once.

GARGARISME, nom que porte une espece de *remede*, fait pour être sucé, remué dans le fond de la bouche, dans la gorge, ou pour laver toutes les parties intérieures de la bouche. [V. T. II, p. 271.] " Quoi-
„ que cette classe de *remede* ne paroisse pas d'une grande
„ importance, cependant ils ne sont pas à négliger.
„ Ce sont rarement, à la vérité, des *remedes curatifs*;
„ mais souvent ils pallient les *symptomes*; tels que les
„ *excoriations* de la bouche, les mal-propretés de la
„ langue, &c.; ils sont sur-tout utiles dans les *fievres*
„ & les *maux de gorge*; dans ce dernier cas, un *gar-*

„ *garisme* approprié, guérit quelquefois la maladie ; „ & dans le premier, c. à d., dans les *fievres*, il n'est „ rien d'aussi agréable pour le malade, rien qui le ra- „ fraîchisse davantage qu'un *gargarisme déterſif*, *adou-* „ *ciſſant*, dont on lui fait laver souvent la bouche. Un „ des grands avantages de ces *remedes*, c'est qu'ils sont „ faciles à préparer. On peut trouver par-tout de „ l'*eau d'orge* & du *miel* : si on ajoute à ces deux subs- „ tances autant de *vinaigre*, qu'il en faut pour procu- „ rer une *acidité* agréable, on aura un *gargarisme* très- „ convenable pour adoucir & déterger la bouche. La „ meilleure maniere d'administrer les *gargarismes*, c'est „ de les injecter avec une seringue. [M. B.]

GARGARISME *atténuant-incisif*.

Prenez d'eau commune, 6 onces,
de *miel*, 1 once,
de *nitre*, 1 gros & demi.

Mêlez. On emploie ce *gargarisme*, soit dans l'*esquinancie inflammatoire*, soit dans les *fievres*, pour nettoyer la langue & la gorge. [M. B.]

GARGARISME *commun*. Pr. d'*eau rose*, 6 onces,
de *sirop de girofle*, demi-once,
d'*esprit de vitriol*, quantité suffisante pour donner au tout une *acidité* agréable ; mêlez : ce *gargarisme*, non-seulement nettoie la langue & la gorge ; mais encore, en qualité de doux *répercuſſif*, il enleve quelquefois *les maux de gorge* légers. [M. B.]

GARGARISME *déterſif*.

Prenez de *gargarisme émollient*, chopine,
de *teinture de myrrhe*, 1 once,
de *miel*, 2 onces.

Mêlez : ce *gargarisme* convient lorsqu'il est besoin de nettoyer des *ulceres*, ou exciter l'*excrétion* d'une *salive visqueuse*. [M. B.]

GARGARISME *émollient*.

Prenez de racine de *guimauve*, 1 once,
de *figues grasses*, 2 ou 3.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié ; passez. Si on ajoute à ce *gargarisme*, 1 once de *miel*, & demi-once d'esprit de *sel ammoniac*, on aura un excellent *gargarisme atténuant-incisif*. Il est avantageux dans les *fievres*, accompagnées de rugosités & d'*excoriations* sur la langue ; il adoucit ces parties, & excite l'*excrétion* de la *salive*. Le savant & illustre Chevalier PRINGLE observe que dans l'*esquinan-*

eie inflammatoire, & dans les maux de gorge qui menacent de *suffocation*, les *gargarifmes* ordinaires font d'un très-petit avantage; que ceux qui font *acides* font plus de mal que de bien, en ce qu'ils resserrent les *émonctoires* de la *salive* & du *mucus*, & qu'ils épaississent les humeurs; qu'une *décoction* de *figues* dans du *lait* & de l'eau, a un effet contraire, sur-tout si on y ajoute quelque peu de *sel ammoniac*, parce qu'il incise la *salive* & facilite l'*excrétion* des *glandes* ; effet qui ne manque pas de contribuer à la guérison. [M. B.]

GAROU, *Thymélée de Montpellier*, *Lin sauvage ou batard*, *Trentanel. Thymelæa*, *foliis lini*, C. B. & TOURNEF. *Thymelæa Monspeliaca*, J. B. *Daphne Gnidium*, *foliis linearibus*, *lanceolatis*, *acuminatis*, LINN., c. à d., *Thymélée*, *à feuilles de lin*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Thymélée de Montpellier*, selon J. BAUHIN. *Laurier de Gnide*, *à feuilles de lin*, *lancéolées*, *pointues*, selon LINNÉ. La racine de cet arbrisseau est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre en dehors, blanche en dedans, couverte d'une écorce épaisse, forte & tenace; d'un gout doux d'abord, mais ensuite *âcre*, brûlant & *caustique* : elle pousse un tronc souvent gros comme le pouce, haut d'un pied & demi; deux pieds, divisé en plusieurs branches menues, droites, revêtues de feuilles toujours vertes, assez ressemblantes à celles du *lin*; mais plus grandes, plus larges, pointues, un peu *visqueuses*, ou gommeuses au toucher ou sous la dent : les fleurs naissent aux sommités des branches, ramassées plusieurs ensemble comme en grappes, petites, blanches; formant chacune un tuyau cylindrique fermé dans le fond, évasé par le haut & découpé en quatre parties, opposées en croix avec huit étamines à sommets arrondis : à ces fleurs succedent des fruits, gros à-peu-près comme ceux du *myrte*, plus longs, ovales, charnus, remplis de suc, verds au commencement, puis rouges comme du corail, qui contiennent une seule semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle est cachée une substance ou moëlle blanche, d'un gout brûlant : cet arbrisseau croît naturellement en Italie, en Espagne, dans la Provence & dans le Languedoc, aux lieux bas, rudes, incultes, escarpés, parmi les broussailles, proche de la mer : il fleurit en Juillet, & quelquefois durant toute l'automne. On la cultive dans les jardins : les fruits du *Garou* sont un *purgatif* très-violent, dont les anciens se

servoient, à défaut d'autres, sous le nom de *Granum cnidium*, mais dont nous devons nous abstenir. Nous ne faisons usage que de l'écorce des branches, dont nous nous servons comme de *vésicatoire*, ou pour entretenir l'écoulement d'un *vésicatoire*, qu'on doit garder long-temps. Les Apothicaires vendent le bois & l'écorce trois sols l'once, ou quarante sols la livre.

Gas. V. ce que c'est, T. IV, n. 1, p. 310.

Gastrique, nom que porte le *suc*, ou la liqueur légere, transparente, écumeuse, savonneuse & *saline*, qui découle continuellement des *glandes* de l'*estomac*; & dont l'usage est de servir à la *dissolution* & au mêlange des *aliments*. On donne encore cette épithete à tous les *vaisseaux* de l'*estomac* : ainsi on dit les *veines gastriques*, les *arteres*, les *nerfs gastriques*, &c.

Gélatineux, se dit de tout ce qui a rapport, ou ressemble à de la *gelée*.

Gelée animale. On donne ce nom à la substance *muqueuse* des *animaux*, privée de son eau surabondante : elle doit être consistante & transparente. On donne encore le nom de *gelée animale* à des préparations *mucilagineuses* qu'on fait avec des *sucs* de fruits & des parties animales, & qui prennent une consistance de colle, lorsqu'elles sont bien préparées & refroidies. V. le mot *extrait*.

Gelée végétale ou de fruits, comme de *groseille*, de *pomme*, &c. V. le mot *extrait*, dont une *gelée* quelconque ne differe qu'en ce qu'elle est plus liquide, plus transparente, & édulcorée avec du *sucre*, de la *cassonade*, &c.

Genêt commun. Genista angulosa & scoparia, C. B. *Genista angulosa trifolia*, J. B. *Cytiso-Genista scoparia vulgaris, flore luteo*, Tournef., c. à d., *Genêt, dont les tiges sont anguleuses, & dont on se sert pour faire des balais*, selon C. Bauhin. *Genêt anguleux, à feuilles rangées par trois*, selon J. Bauhin. *Genêt commun, à fleur jaune, dont on fait des balais*, selon Tournefort. C'est un arbrisseau qui s'éleve de quatre à cinq pieds : sa racine est dure, ligneuse, pliante & flexible ; jaune, garnie en quelques endroits de fibres obliques : ses tiges sont grêles, ligneuses : elles jettent plusieurs menues verges anguleuses, vertes, flexibles, que l'on peut plier & entrelacer facilement ; qui servent dans beaucoup de cantons à faire des balais : sur ces verges naissent plusieurs petites feuilles pointues, velues, d'un verd foncé, dont les premieres sont trois à trois, & les autres seules à seules : les fleurs, qui naissent sur

les verges, sont d'une belle couleur jaune, légumineuses, garnies d'étamines, recourbées : à ces fleurs succedent des gousses applaties, larges, noirâtres quand elles sont mures, à deux cosses, remplies de graines plates, dures, rousseâtres & en forme de *rein.* Cette plante vient communément dans les environs de Paris : ses tiges, ses fleurs, & sur-tout les *cendres* de cette plante brûlée, sont d'usage.

GENEVRIER, Genievre. *Juniperus vulgaris fruticosa*, C. B. & TURNEF. *Juniperus vulgaris, baccis parvis purpureis*, J. B. *Juniperus communis foliis ternis baccâ longioribus*, LINN., c. à d., *Genevrier commun*, *arbrisseau*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Genevrier commun, dont les baies sont petites & purpurines*, selon J. BAUHIN. *Genevrier commun, dont les feuilles sont rangées par trois & plus longues que les baies*, selon LINNÉ. Le *Genevrier* est un arbrisseau très-commun dans toute l'Europe : il naît dans les forêts & sur les montagnes : ses racines sont nombreuses, étendues de tous côtés, & quelques-unes sont plongées profondément dans la terre : son tronc est quelquefois de la hauteur de cinq pieds & demi, peu gros, mais branchu, fort touffu ; son écorce est rabotteuse, rougeâtte, sur-tout quand il est sec ; d'une odeur agréable de *résine* : ses feuilles sont fort pointues, très-étroites, longues d'un pouce, quelquefois moins, roides, piquantes, toujours vertes ; rangées, le plus souvent, trois par trois, autour de chaque nœud : ses fleurs sont des chatons qui paroissent au mois d'Avril & de Mai, dans les aisselles des feuilles ; longues de deux ou trois lignes, panachées de couleur pourpre, & de safran, formées de plusieurs écailles, dont la partie inférieure est fournie de trois ou quatre bourses, plus petites que la graine de *pavot*, remplies d'une poussiere dorée, très-fine : ses fleurs sont stériles : les fruits sont en grand nombre, & naissent sur une autre variété de *Genevrier* qui n'a pas d'*étamines* : ces fruits sont des *baies* sphériques, vertes d'abord, très-petites, enveloppées dans un calice, composé de trois feuilles très-petites : ces *baies* noircissent en meurissant, & se couvrent d'une poussiere bleue : elles sont remplies d'une *pulpe* rousseâtre ; d'une saveur *âcre*, *aromatique*, *résineuse*, douce, contenant trois osselets, oblongs, anguleux, durs, dans lesquels se trouve une graine oblongue : les *baies* du *Genevrier* ne sont mures que l'année suivante, & l'on voit quelquefois, sur le même arbre, les fruits de trois années,

tite Germandrée rampante, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Teucrium Germandrée, dont les feuilles sont ovales, découpées, crenelées, portées sur des pétioles; dont les fleurs sont trois par trois, & dont les tiges, légérement velues, sont rampantes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 4e. section, 1er. genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Ses racines sont fibreuses, traçantes, & poussent de tous côtés des tiges couchées sur terre, quadrangulaires, velues; sur lesquelles naissent des feuilles, deux à deux, & opposées, d'un verd gai; longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, étroites à leur base, crenelées depuis leur milieu jusqu'à leur extrêmité, terminées en pointe, *ameres* & un peu *aromatiques* : les fleurs, qui naissent des aisselles des feuilles, sont d'une seule piece, en gueule, purpurines, sans levre supérieure, à la place de laquelle sont les étamines & le pistile : le fruit, formé de la base du pistile, contient quatre graines arrondies. Les feuilles & les fleurs de cette plante sont d'usage : elle vient communément dans le bois de Boulogne, près Paris.

GINGEMBRE, racine tubéreuse, noueuse, branchue, un peu applatie; dont la substance est légérement fibreuse, pâle ou jaunâtre; couverte d'une pellicule brunâtre, dont on a coutume de la dépouiller, lorsqu'elle est récente & avant qu'on nous l'apporte; d'une saveur très-*âcre*, brûlante, *aromatique* comme le *poivre*, & d'une odeur agréable. On nous l'apporte de la Chine, de Malabar & de l'Isle de Ceylan : celle de la Chine est moins fibreuse, & passe pour la meilleure. On vend cette racine quatre sols l'once.

GIRARD-Roussin. V. *cabaret*.

GIROFLE, ou *Clou de Girofle*, fruit desséché avant sa maturité, connu de tout le monde, par le grand usage qu'on en fait dans la cuisine : l'arbre qui le porte s'appelle, *Caryophillus aromaticus, fructu oblongo*, C. B., c. à d., *Giroflier aromatique, à fruit oblong*, selon C. BAUHIN. C'est une espece de laurier, qui croît naturellement dans les Moluques, & que les Hollandois cultivent à Ternate.

GLAIRE, terme employé communément pour désigner une humeur *gluante*, *visqueuse*, *muqueuse*, engendrée dans les *intestins* ou dans toute autre partie du corps, par une cause *morbifique*.

GLAIREUX, *glaireuse*, épithete qu'on donne aux hu-

meurs, aux *crachats*, à la *salive*, aux *selles* ou *déjections*, qui sont gluants, *visqueux* & *muqueux*.

GLAND, nom que porte le bout de la *verge* de l'homme ou cette partie qui est couverte par le *prépuce*. Ce nom lui vient de sa conformité prétendue avec le *gland*, fruit du *chêne*.

GLANDES. On donne ce nom à des corps formés par l'entrelacement de *vaisseaux* de tout genre; recouverts d'une *membrane*, & destinés à séparer de la masse du *sang* quelqu'humeur particuliere, ou simplement à perfectionner la *lymphe*. Celles qui séparent du *sang* quelque liqueur particuliere, se nomment *conglomérées*: ainsi les *reins*, qui séparent l'*urine* du *sang*, sont des *glandes conglomérées*; celles qui servent à perfectionner la *lymphe*, le *chyle*, &c. s'appellent *glandes conglobées*; telles sont les *glandes* des *aines*, des *aisselles*, du *mésentere*, &c.

GLANDES *amygdales*, ainsi nommées parce qu'elles ont la forme d'*amandes*, en Latin *amygdalæ*. Ce sont deux corps rougeâtres, qui occupent, chacun, l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du *palais*, l'un à droite, l'autre à gauche de la base de la langue.

GLANDES *conglobées*. V. *glandes*.

GLANDES *conglomérées*. V. *glandes*.

GLANDES *lymphatiques*. Ce sont des *glandes conglobées*, qui servent à perfectionner la *lymphe*: elles sont répandues dans toutes les parties du corps.

GLANDES *maxillaires*. On donne ce nom aux *glandes* qui appartiennent à la *mâchoire*: elles servent à perfectionner la *salive*.

GLANDES *parotides*. Grosses *glandes salivaires*, blanchâtres, irrégulieres, situées, chacune, entre l'oreille externe & la branche postérieure & ascendante de la *mâchoire inférieure*.

GLANDES *salivaires*, nom générique que portent toutes les *glandes* qui servent à préparer & à perfectionner la *salive*. On voit qu'elles doivent être situées dans la bouche & dans les parties voisines.

GLANDES *tyroïdes*. Ce sont deux *glandes lymphatiques*, situées à la partie inférieure du *larynx*, près du *cartilage tyroïde*.

GLANDULEUX, *glanduleuse*, se dit des parties dans lesquelles se trouvent des *glandes*, qui sont fournies de *glandes*, ou qui appartiennent aux *glandes*.

GLOTTE, nom que porte la fente ou l'ouverture qu'on observe au milieu du *larynx*; ouverture par laquelle l'air

entre dans la *trachée artere*. La *glotte* est le principal organe de la voix : elle est couverte & défendue par un *cartilage*, en forme de feuille de *myrte*, mince & mobile, qu'on appelle *épiglotte*.

GOMME, *suc végétal* concret, qui suinte à travers l'écorce de certains arbres, ou qu'on en tire par une incision faite à ces arbres, & qui se durcit ensuite, par l'évaporation de son eau surabondante. Les *gommes* sont des substances purement *mucilagineuses*, qui, dissolubles dans l'eau, ne le sont pas dans l'*huile*, ni dans aucune substance *spiritueuse* ; en quoi elles different essentiellement des *résines*, qui ne sont dissolubles que dans les liqueurs *spiritueuses*, & nullement dans l'eau, à moins qu'on n'emploie quelqu'intermede *spiritueux*.

GOMME *adragant blanche*, ou *tragacant*, suc qui est tantôt en filets longs, cylindriques, tortillés de différentes manieres, ressemblant à de petits vers ; & tantôt en grumeaux blancs, transparents, secs : cette *gomme* ressemble assez à des égouttures de *cire blanche* : elle n'a, ni gout, ni odeur. On nous l'apporte de l'Isle de Crete, de la Grece & de l'Asie. Il faut choisir celle qui est blanche, & rejetter celle qui est roussâtre, noirâtre, &c. La *gomme adragant blanche* coute vingt sols l'once, & en poudre vingt-quatre sols.

GOMME *ammoniac*, suc concret qui tient le milieu entre la *gomme* & la *résine* ; qui, jetté sur des charbons ardents, s'enflamme ; qui se dissout dans le *vinaigre* ou dans l'eau chaude ; qui, mis dans la bouche, s'étend sous les dents, comme la *cire*, & y devient plus blanc ; qui enfin s'amollit & devient gluant entre les doigts, lorsqu'on le manie. On en trouve de deux sortes chez les Apothicaires : l'une, qui est la meilleure & préférable pour l'usage intérieur, est en larmes de différentes grosseurs, quelquefois rondes, anguleuses, d'un jaune foncé & presque brun extérieurement, d'un jaune clair & blanchâtre intérieurement ; l'autre espece est en grosses masses, formées de grumeaux roussâtres ou bruns, ou d'autres couleurs, mêlée ordinairement de sable & de matiere étrangere, ce qui force à la purifier : l'odeur de la *gomme ammoniac* est assez pénétrante & désagréable : sa saveur est légérement *résineuse*, avec un peu d'amertume dont on ne s'apperçoit pas d'abord. On ne connoît point l'arbre qui fournit cette *gomme*, qui nous vient d'Afrique & du Royaume de Barca. Elle coute dix sols l'once.

GOMME *arabique*, suc *gommeux* qui découle de l'écorce du tronc de différents *acacias*, & entr'autres de celui qui est connu sous le nom d'*acacia d'Egypte* : on trouve cette *gomme* en larmes de différente grosseur : leur figure varie également : les unes sont presque rondes & un peu anguleuses ; les autres sont repliées sur elles-mêmes : on trouve de ces larmes claires, transparentes, presque blanches : elles sont les plus estimées ; d'autres ont la couleur du *succin*, avec beaucoup de brillant dans l'intérieur : la *gomme arabique* n'a pas d'odeur & presque point de saveur : on doit rejetter les morceaux de cette *gomme* qui sont mêlés de paille, de terre & d'autres parties *hétérogenes*. On observera que plusieurs arbres de nos vergers, de nos campagnes ; tels que les *cerisiers*, les *pommiers*, les *pruniers*, &c. fournissent une *gomme*, qui paroît être de même nature que la *gomme arabique* : il est très-probable qu'on pourroit s'en servir aux mêmes usages.

GOMME *de gaïac*. C'est fort improprement qu'on donne le nom de *gomme* à cette substance : c'est une vraie *résine*, soit qu'elle découle naturellement de l'arbre, soit qu'on la prépare dans les boutiques. La premiere espèce seroit un peu plus *gommeuse*, parce que découlant naturellement du *gaïac*, le peu de suc *mucilagineux* que peut contenir cet arbre, se condense avec la *résine*, & ne forme qu'un tout avec elle ; mais celle qu'on prépare, chez les Apothicaires, ne l'est en aucune maniere, parce qu'ils la tirent du bois de *gaïac*, par le moyen de l'*esprit-de-vin*. Quoi qu'il en soit, ce suc *résineux* est léger, très-friable, se cassant en petits éclats ressemblant à du verre, très-transparents, tantôt rousseâtres, tantôt verdâtres, presque sans odeur, mais exhalant une odeur agréable de *résine*, lorsqu'elle est chauffée ou brûlée. Elle coute huit sols l'once.

GOMME *gutte*, suc *gommo-résineux* sec & solide, compacte, dur, brillant, opaque, inflammable ; d'une couleur de *cire* jaune foncée, à laquelle il ressemble assez au premier coup-d'œil, sans odeur : la *gomme gutte* ne se dissout entiérement, ni dans l'*esprit-de-vin*, ni dans l'eau, quoiqu'elle la rende laiteuse, ou plutôt trouble & jaune ; car par le repos, elle tombe peu à peu au fond du vase, & laisse l'eau claire & limpide : mise dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir que peu de saveur ; mais bientôt cette saveur devient *âcre*, & cause beaucoup de sécheresse. On nous l'apporte du Royaume de Siam, de la Chine, & de quelques Provinces de l'Amérique. Elle coute douze sols l'once.

GOUTTEUX, épithete qu'on donne à ceux qui sont attaqués de la *goutte*.

GRAINE de paradis. V. *safran batard*.

GRAISSE, substance onctueuse, de consistance fluide ou molle, qui se trouve, non-seulement dans les *follicules* du *tissu* qui lui est propre, sous presque toute l'étendue des *téguments* de la surface du corps de l'homme, & de la plupart des animaux, mais encore dans les cellules des *membranes* qui enveloppent les *muscles*, qui pénetrent dans les interstices des *fibres musculaires*, qui recouvrent la plupart des *visceres*, tels que les *reins*, le cœur, les *intestins*, &c., & principalement dans le *tissu cellulaire* des *membranes* qui forment le *mézentere*, l'*épiploon*, &c.

GRANDS *remedes*. Cette expression est consacrée au traitement de la *maladie vénérienne confirmée*.

GRATTE-*cul*. V. *églantier*.

GRAVELLE. T. III, p. 33.

GRAVIER. Id. ibid.

GRENADE, *Grenadier*; *Grenadier domestique, à fleurs simples*: *Punica, quæ malum granatum fert*, TOURNEF. *Malus punica sativa*, C. B. *Malus punica*, J. B. *Punica granatum*, *foliis lanceolatis*, *caule arboreo*, LINN., c. à d., *Grenadier qui porte des Grenades*, selon TOURNEFORT. *Grenadier cultivé, ou domestique*, selon C. BAUHIN. *Grenadier*, selon J. BAUHIN. *Grenadier, à feuilles lancéolées, & dont la tige est en arbre*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la 21e. classe, 8e. section, 5e. genre de TOURNEFORT; de l'icosandrie monogynie de LINNÉ; de la 14e. famille des *myrtes* d'*Adanson*. Les branches du *Grenadier* sont menues, anguleuses, couvertes d'une écorce rougeâtre, partagées en rameaux, armées d'épines roides, oblongues, droites: ses feuilles sont placées sans ordre, ressemblantes à celles du *myrte*, ou de l'*olivier*, moins pointues; d'un verd luisant; portées sur des queues rougeâtres; garnies de veines rouges qui les traversent, & de côtes en dessous; d'une odeur forte lorsqu'on les froisse entre les doigts: les fleurs sortent des aisselles des branches: elles sont en rose, de couleur d'écarlate pâle, à cinq pétales: le calice se change en un fruit sphérique de diverse grosseur, au moins comme la plus grosse *pomme*: l'écorce de ce fruit est médiocrement épaisse, dure, ridée extérieurement; d'une couleur rouge dans sa maturité; jaune dans l'intérieur, & dont la saveur est *acerbe*; l'intérieur de ce fruit est garni de cellules d'une

couleur rouge, plus ou moins foncée, & rempli d'un suc dont la saveur est *acidule*, souvent vineuse & agréable. Le *Grenadier* vient naturellement dans nos Provinces Méridionales, en Italie, en Espagne, &c. On le cultive dans nos jardins.

GROSEILLES noires. V. *cassis*.

GROSEILLES rouges, *Groseiller rouge*. Tout le monde connoît ce fruit & l'arbrisseau qui le porte. Les *Botanistes* l'appellent *Grossularia*, *multiplici acino*, *sive non spinosa*, *hortensis*, *rubra*, C. B. & TURNEF. *Ribes vulgaris*, *acidus*, *ruber*, J. B. *Riber rubum*, *inerme*, LINN., c. à d., *Groseiller dont les fruits ont beaucoup de pepins*, ou *Groseiller sans épines*, *des jardins*, *à fruits rouges*, selon C. BAUH. & TOURNEF. *Groseiller commun*, *à fruit acide*, *rouge*, selon J. BAUH. *Groseiller rouge sans épines*, selon LINNÉ.

GROSSESSE. T. IV, p. 105.

GRUAU. On donne ce nom à de l'*avoine*, pilée légérement & nettoyée de ses enveloppes. On fait également du *gruau* avec de l'*orge*, du *bled*, &c. Cependant le plus commun est celui d'*avoine* qui nous vient de Bretagne, de Touraine, &c.

GUÊPE. V. T. III, p. 157, le traitement contre la piqure de cet insecte.

GUI de chêne. On donne le nom de *Gui* à une plante parasite, espece de petit arbrisseau, qui vient sur plusieurs especes d'arbres, & dont celui de *chêne* ne differe pas essentiellement. On l'appelle *Viscum*, *baccis albis*, C. B. & TURNEF. *Viscus quercus & cæterarum arborum*, J. B. *Viscum album*, LINN., c. à d., *Gui*, *à baies blanches*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Gui de chêne & des autres arbres*, selon J. BAUHIN. *Gui blanc*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau croît à la hauteur de deux pieds sur un grand nombre d'arbres; & quoiqu'il porte généralement le nom de *Gui de chêne*, on emploie indifféremment celui des autres arbres; aucun ne méritant de préférence sur l'autre : toutes les tiges du *Gui* forment une masse réguliere, ronde; chaque tige est grosse comme le petit doigt, noueuse, d'un verd brun ou foncé en dehors & d'un blanc verdâtre en dedans : elles jettent beaucoup de rameaux, ligneux, pliants, souvent entrelacés les uns dans les autres, plus gros par les deux bouts, par lesquels ils sont articulés ensemble; couverts d'une écorce verte, un peu inégale & grenue : ses feuilles sont opposées deux à deux, assez semblables à celles du gros *buis*, plus longues, veineuses, arrondies par le bout; d'un

verd jaunâtre ou pâle; d'un gout *amer*, *âcre*, *astringent*; d'une odeur foible, désagréable : les fleurs sont en cloche, & forment des bouquets : à ces fleurs succedent des *baies*, blanches, rondes, molles, un peu plus grosses que des pois, assez ressemblantes à des groseilles blanches; remplies d'un suc *visqueux*.

GUIMAUVE. *Althæa Diosc. & Plinii*, C. B. & TOURNEF. *Althæa* seu *bismalva*, J. B. *Althæa officinalis*, *foliis simplicibus*, *tomentosis*, LINN., c. à d., *Guimauve de Dioscoride & de Pline*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Guimauve* ou *bimauve*, selon J. BAUHIN. *Guimauve d'usage*, *à feuilles simples*, *cotonneuses*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 1ere. classe, 6e. section, 2e. genre de TOURNEFORT; de la monadelphie poliandrie de LINNÉ; de la 50e. famille des mauves d'*Adanson*. La racine de *Guimauve*, partie de cette plante, la plus usitée, est grande, divisée en plusieurs branches, cendrée au dehors, blanchâtre intérieurement, *mucilagineuse* & inodore. On trouve dans le centre un cœur ligneux, gros, à-peu-près, comme une plume à écrire, dure, ne contenant point de *mucilage*; aussi dans l'usage de cette racine, doit-on l'enlever & le jetter: les tiges qu'elle pousse s'élevent à la hauteur de trois ou quarre pieds, grêles, rondes, velues, creuses en dedans, garnies de feuilles alternes, pointues à leurs extrêmités & larges à leur base, cotonneuses, longues de trois pouces, blanchâtres, dentelées, mollasses, ondées & portées sur une longue queue : les fleurs naissent des aisselles des feuilles : elles sont en cloche, échancrées en cinq parties, d'un blanc tirant sur le rouge : le pistile devient un fruit applati & arrondi, composé de plusieurs capsules, disposées en anneau, arrangées autour de leur placenta, qui occupe le centre : ce fruit est de la même forme que celui de la *rose d'outremer*, ou le trémier, que tout le monde connoît pour être un des ornements de nos jardins. La *Guimauve* est commune aux environs de Paris : on la trouve dans les marais, le long des ruisseaux, &c. : la racine & les fleurs sont d'usage.

GYMNASTIQUE; partie de la Médecine qui concerne le mouvement; qui dirige toutes les especes d'exercices du corps pour la conservation & le rétablissement de la santé. V. T. I, n. 1, p. 243.

HABILLEMENT des enfants. T. I, p. 25 & suiv.; des adultes, Id. p. 263 & suiv.

Hépatique, *Herbe de la Trinité ; Trinitaire*, *Hépatique des bois ; Trefle Hépatique*, &c. *Ranunculus tridentatus*, *flore cæruleo & purpureo*, Turnef. *Trifolium Hepaticum*, *flore simplici cæruleo*, C. B. *Trifolium Hepaticum*, sive *herba Trinitatis*, *flore cæruleo*, J. B. *Anemone Hepatica ; foliis trilobis integerrimis*, Linn., c. à d., *Renoncule*, *dont les feuilles ont trois lobes*, *à fleurs bleues & pourpres*, selon Tournefort. *Trefle Hépatique à fleurs simples*, *bleues*, selon C. Bauhin. *Trefle Hépatique*, ou *Herbe de la Trinité*, *à fleur bleue*, selon J. Bauhin. *Anémone Hépatique*, *à feuilles à trois lobes*, *très-entiers*, selon Linné. Les racines de cette plante paroissent être un amas de fibres, d'un rouge noirâtre, entortillées d'une maniere surprenante, au point de n'en pas voir les têtes, dont il sort d'abord des fleurs, ensuite des feuilles, qui sont velues & repliées, lisses quand elles sont étendues, d'un verd foncé en dessus, plus pâles en dessous, fermes, à trois lobes, comme le *trefle* qui est sur les cartes à jouer, entieres à leurs bords, portées sur des queues longues : il sort des mêmes racines plusieurs pédicules, grêles, plus courts que les queues des feuilles, nuds ; qui portent chacun une belle fleur en rose, composée de six ou huit pétales bleus : au milieu est un pistile, qui se change en une petite tête ; sur laquelle sont entassées plusieurs petites graines pointues à la maniére des renoncules. On cultive cette plante dans nos jardins à cause de ses fleurs qui paroissent dans le cœur de l'hiver.

Herbe au Charpentier. V. *mille-feuille*.

Herbe aux cinq côtes, *petit Plantain*, *Plantain étroit*, *Plantain long*, &c. *Plantago*, *angusti folia*, *major*, C. B. & Turnef. *Plantago lanceolata*, J. B. *Plantago lanceolata*, *foliis lanceolatis*, Linn., c. à d., *le plus grand des Plantains à petites feuilles*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Plantain*, *à feuilles lancéolées*, selon J. Bauhin. *Plantain lancéolé*, *à feuilles lancéolées*, selon Linné. Les feuilles de cette espece de *Plantain* sont longues, étroites, pointues, légérement dentelées, velues, marquées de cinq nervures ou côtes, qui parcourent leur longueur, & dont trois sont plus marquées que les deux autres au revers de chaque feuille ; d'une saveur un peu douce, mêlée d'astriction : il s'éleve d'entre les feuilles plusieurs tiges, à la hauteur d'un pied, menues, anguleuses, cannelées, qui portent à leur sommité des épis plus courts que ceux du *grand*

cine est longue, ligneuse : elle pousse une tige à la hauteur de deux pieds, droite, ronde, velue, rameuse : ses feuilles sont grandes, larges, découpées profondément en plusieurs parties, velues, ressemblantes à celles du *Ricin*, du *Plantane* ou de la *vigne*, attachées à de longues queues : ses fleurs naissent aux sommités de la tige, des rameaux & dans les aisselles des feuilles : elles sont composées chacune de cinq feuilles inégales, disposées en rond, d'un bleu foncé, semblables à celles du *pied d'Alouette*, mais beaucoup plus amples, dont la supérieure s'allonge postérieurement : aux fleurs succede un fruit composé de trois ou quatre graines verdâtres, qui s'ouvrent selon leur longueur, & qui renferment plusieurs semences, grosses comme de petits pois, de figure triangulaire, ridées, rudes, unies ensemble, noirâtres extérieurement, blanchâtres ou jaunâtres en dedans, d'un goût âcre, brûlant, *amer*, fort désagréable : cette plante croît dans les lieux sombres & chauds de la Provence & du Languedoc, d'où on nous apporte la graine seche. Il faut la choisir récente, nette & bien nourrie.

Herbe à Robert. Geranium Robertianum, viride, C. B. & Turnef. *Geranium Robertianum murale*, J. B. *Geranium Robertianum pedunculis bifloris, calicibus pilosis, decem angulatis*, Linn., c. à d., *Geraine*, ou *Bec de grue*, ou *herbe à Robert, à feuille verte*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Herbe à Robert, qui croît sur les murailles*, selon J. Bauhin. *Herbe à Robert, dont les pédicules portent deux fleurs, & dont le calice est velu & a dix angles*, selon Linné. Cette plante est de la 6e. classe, 7e. section, 8e. genre de Tournefort ; de la monadelphie décandrie de Linné, & de la 49e. famille des *Geraines* ou *Geranium d'Adanson*. Sa racine est menue, de la couleur du buis : ses tiges sont hautes, velues, noueuses, rougeâtres sur-tout près des nœuds & de la terre, branchues & garnies de quelques poils : ses feuilles sortent en partie de la racine & en partie des nœuds : elles sont velues, portées par une queue rouge, velue, découpées presque comme celles de la *matricaire*, n'ayant que trois segments principaux ; de l'odeur du *panais*, quand on les écrase ; d'une saveur *astringente* ; un peu rouge à leurs bords, quelquefois entiérement rouges : ses fleurs sont rayées de pourpre clair à cinq pétales, disposés en rose, renfermés dans un calice velu, d'un rouge foncé, partagé en cinq parties, garnis dans leur milieu d'étamines jaunes : à ces

ces fleurs succedent des fruits en forme de bec pointu, pleins de graines : toute la plante a une odeur forte, mais agréable.

Herbes émollientes. V. *plantes émollientes.*

Hernie, mot synonyme, en Médecine, avec *descente*. V. ce mot.

Hétérogene, dissimilaire, qui est de différente nature : ce terme est opposé à celui d'*homogene*. V. ce mot.

Hiéra-picra, nom que porte une poudre, composée d'*aloès succotrin*, de racine de *serpentaire de Virginie* & de *gingembre* ; dans la proportion de 4 onces du premier de ces *médicaments* & de demi-once de chacun des deux derniers. [M. B.] V. *teinture sacrée*.

Homogene, similaire, composé de partie de même nature : ce mot est opposé à *hétérogene*. V. ce mot.

Hoquet. T. III, p. 366.

Horripilation, premier dégré du *frisson*. V. ce mot.

Houblon. *Lupulus mas & femina*, C. B., Turnef. & J. B. *Humulus lupulus*, Linn., c. à d., *Houblon mâle & femelle*, selon C. Bauhin, Tournefort & J. Bauhin. *Houblon*, selon Linné. Les racines de cette plante sont menues, entrelacées les unes dans les autres : il en sort des tiges foibles, très-longues, tortillées, rudes, anguleuses, velues, creuses, purpurines, sans vrilles, embrassant étroitement les perches & les arbres sur lesquels elles grimpent : ses feuilles sortent des nœuds des tiges, deux à deux, opposées, portées sur de longues queues, rudes & quelquefois rougeâtres : tantôt elles imitent les feuilles du *murier*, & sont entieres, terminées en pointe : le plus souvent elles sont découpées en trois ou cinq parties, qui ont autant de pointes, dentelées à leur bord, soit d'un côté, soit de l'autre : l'espece qui porte les fleurs n'a point de graine, & celle qui porte des graines n'a, ni étamines, ni fleurs : les fleurs naissent, sur le *houblon mâle*, de l'aisselle des feuilles : elles sont en grappes, comme celles du chanvre, de couleur d'herbe pâle, sans pétales ; composées de plusieurs étamines & d'un calice à cinq feuilles : elles sont stériles : l'espece *femelle* porte des fruits, qui sont assez ressemblants aux pommes de pin, composés de plusieurs écailles membraneuses, peu serrés, de couleur pâle, ou d'un verd jaune, attachées sur un pivot commun : à l'aisselle de ces écailles naissent de petites graines applaties, roussâtres, ameres, de l'odeur d'ail, & enveloppées d'une coëffe membraneuse : cette plante est très-commune.

Les fruits sont employés, par les Brasseurs, dans la préparation de la *biere*.

HUILE, substance ordinairement *liquide*, très-connue, pour l'usage qu'on en fait, soit en *aliment*, soit dans les Arts : toute *huile* est un composé de *phlogistique*, d'*acide*, d'eau & de terre : elle est très-peu dissoluble dans l'eau & susceptible de brûler avec une flamme, accompagnée de fumée & de suie : elle laisse un résidu charbonneux après la *distillation*.

HUILE *d'amandes douces*. Pour faire cette huile, prenez telle quantité d'*amandes douces* que vous voudrez. Il faut qu'elles soient nouvelles & suffisamment séchées à l'air ; frottez dans un linge neuf & rude, pour emporter la poussiere jaune, rougeâtre, qui se trouve à la surface de leurs enveloppes ; pilez dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soienr réduites en pâte ; mettez dans un morceau de toile serrée, & soumettez à la presse, au-dessous de laquelle il y aura un vase pour recevoir l'*huile* qui s'en exprimera : cette *huile* est un peu trouble, lorsqu'elle vient d'être exprimée ; mais elle s'éclaircit en peu de jours, en formant un *dépôt* au fond du vase. La bonne *huile d'amandes douces* est d'autant plus claire qu'elle est plus vieille. Cette huile est souvent *falsifiée* avec celle d'*œillet*, qui n'est autre chose que l'*huile de pavot*, & cette fraude est difficile à reconnoître. Cependant on est certain qu'elle est *falsifiée* de cette maniere, lorsqu'elle a une odeur légere de *térébenthine* ; parce que les Commis des Fermes-Générales sont autorisés à faire mêler une certaine quantité d'*essence de térébenthine* dans toutes les *huiles d'œillet* qui entrent à Paris, afin qu'elles ne puissent plus être employées qu'à l'usage extérieur : mais comme il en passe beaucoup sans être mêlée d'*essence de térébenthine*, on est encore exposé à en acheter de *falsifiée*, soit avec cette *huile*, soit avec celle d'*olive*. La bonne *huile d'amandes douces* ne se fige que par un froid de dix dégrés & plus au-dessous de la congellation, au *thermometre de M. de Réaumur* ; au lieu que l'*huile d'olive*, également bonne, se fige à dix dégrés au-dessus de la congellation du même *thermometre*. L'*huile d'amandes douces* coute trois sols l'once.

HUILE *camphrée*. Pr. de *camphre*, 1 once,
d'*huile d'olive*, 2 onces.

Triturez le tout dans un mortier, jusqu'à ce que le *camphre* soit entiérement dissous. On emploie ce *lini-*

ment, dans les douleurs opiniâtres de *rhumatisme*, & dans quelques autres, accompagnées de tension considérable dans la partie malade. (M. B.)

HUILE *de castor*. V. *huile de palma Christi*.

HUILE *de castoreum*.

Prenez de *castoreum* nouveau & mou,	2 onces;
de *vin rouge*,	3 onces,
d'*huile d'olive*,	12 onces.

Coupez menu le *castoreum*; mettez dans une cucurbite de verre avec l'*huile d'olive* & le *vin*; couvrez le vaisseau, & laissez digérer au *bain-marie* pendant vingt-quatre heures, en l'agitant de temps en temps : alors faites évaporer l'humidité, au même dégré de chaleur; passez avec expression, ou conservez, sur son marc, dans une bouteille qui bouche bien : cette *huile* est d'une couleur rouge brune, & elle a bien l'odeur du *castoreum*. [Codex & M. BAUMÉ] Elle coute quatre sols le gros.

HUILE *essentielle*. On donne ce nom à toutes les *huiles* qui ont, dans un dégré marqué, l'odeur des *végétaux*, dont elles sont tirées : elles sont toutes volatiles, & montent dans le récipient au dégré de chaleur de l'eau bouillante : aussi la plupart s'obtiennent-elles par la *distillation*.

HUILE *essentielle d'anis*. Réduisez en pâte la quantité que vous voudrez de semences d'*anis*, en les pilant dans un mortier de marbre; exposez cette pâte, posée sur un ramis, à la vapeur de l'eau bouillante : lorsqu'elle est bien imbibée, on la met dans une toile & on la soumet à la presse, entre des plaques de fer bien chauffées. Elle coute six sols le gros.

HUILE *essentielle de macis*. Elle se prépare comme celle d'*anis*.

HUILE *essentielle de menthe*. Prenez de *menthe* seche, autant que vous voudrez; jettez de l'eau sur cette *menthe*, jusqu'à ce qu'elle en soit couverte; laissez macérer pendant quelques jours; distillez; séparez l'*huile* qui surnage sur l'eau. [*Pharmacopée d'Edimbourg.*]

HUILE *essentielle de romarin*. Elle se prépare comme celle de *menthe*. Elle coute quatre sols le gros.

HUILE *essentielle de térébenthine*. Prenez de *térébenthine* la quantité que vous voudrez; mettez dans six fois autant d'eau; distillez. La premiere liqueur qui passe est ce qu'on appelle *esprit de térébenthine*; il est légérement *acide* : ce qui passe ensuite est l'*huile de térébenthine*, qu'on appelle encore *essence de térébenthine*.

HUILE *de noix*. Elle se prépare comme celle d'*amandes douces*. (V. ce mot.) Elle coute trois sols l'once.

HUILE *de noix muscades*. Les *noix muscades* contiennent deux especes d'*huiles*, bien distinctes. La premiere est une *huile essentielle*, fluide, qui a beaucoup d'odeur & qui se volatilise au dégré de chaleur de l'eau bouillante. La seconde est une huile épaisse comme celle de *cacao*, & qui, à proprement parler, n'a pas d'odeur. L'*huile de muscade* d'usage est composée de ces deux especes d'*huiles*. On l'obtient de la maniere suivante. Prenez la quantité que vous voudrez de bonnes *muscades*; pilez dans un mortier de fer un peu chauffé; réduisez en pâte; mettez dans une toile forte & soumettez à la presse, entre deux plaques de fer un peu chauffées. L'*huile* qui coule se fige en se refroidissant. On la ramasse, & on la fait fondre à la chaleur du *bain-marie* pour la réduire en masse, afin qu'elle se conserve mieux : elle a une consistance à-peu-près semblable à celle du suif de bœuf. (*Eléments de Pharmacie de M.* BAUMÉ.)

HUILE *d'œillet*. On donne ce nom à l'*huile de pavot*. Comme elle n'a, ni saveur, ni odeur, marquées, les Marchands se sont avisés, depuis plusieurs années, d'en mêlanger avec les *huiles d'amandes douces & d'olives*. Nous avons exposé les moyens de reconnoître cette fraude, sur-tout à l'égard de l'*huile d'amandes douces*. V. *huile d'amandes douces*.

HUILE *d'œufs*. Prenez des œufs durcis; séparez-en les jaunes, que vous ferez sécher dans une poële de fer, sur un feu doux, en les remuant, sans discontinuer, & les écrasant pour les diviser & émietter. Lorsqu'ils seront bien secs, augmentez la chaleur, prenant garde de les faire roussir : ils se gonflent beaucoup en se liquéfiant : lorsque vous les aurez tenus sur le feu, pendant quelques minutes, liquéfiés, mettez-les promptement dans un sac de toile forte, & soumettez-les à la presse entre des plaques de fer chauffées dans de l'eau bouillante : il sort une *huile* d'un jaune doré; d'une odeur agréable & d'une saveur très-douce. De cinquante jaunes d'œufs on tire ordinairement 5 onces d'*huile*. (*Eléments de Pharmacie de M.* BAUMÉ.) Elle coute quarante sols l'once.

HUILE *d'olive*, *huile* dont l'usage est le plus fréquent, sur-tout comme *aliment* : elle ne se prépare qu'en grand. La Provence & le Languedoc sont les Provinces qui

fournissent la meilleure & la plus estimée : voici comme on la prépare. On amasse, aux mois de Novembre & Décembre, une grande quantité d'*olives* bien mûres : on les met en tas, pour qu'elles s'échauffent & perdent de leur humidité aqueuse ; ensuite on les écrase sous la meule, ou on les met dans différents paniers, qu'on place, les uns sur les autres, au pressoir ; la premiere *huile* qui en sort, s'appelle *huile vierge*. On arrose les *olives* d'eau chaude, & en les pressant de nouveau, & assez légérement, il en sort une *huile* qui est encore très-bonne : on agite ensuite les *olives*, on y verse de nouveau de l'eau chaude, on les presse plus fortement, & il en découle une *huile*, chargée de *lie*, & la moins bonne des trois especes. Ces *huiles* se séparent facilement de l'eau, parce qu'elles nagent dessus. V. *huile d'amandes douces*, pour savoir à quel dégré l'*huile d'olive* se fige, parce que c'est un moyen assez sûr de reconnoître sa pureté.

Huile de Palma Christi ; huile de Ricin, &, selon les Anglois, *huile de Castor*. Tous ces noms se donnent à une *huile* grasse, citronnée, qu'on tire, par expression, d'une espece d'aveline, produite par un arbre appellé, *Ricinus Africanus major, caule virescente*, Turnef. *Ricinus vel Palma Christi*, Gerard., c. à d., *grand Ricin d'Afrique, à tige verdâtre*, selon Tournefort. *Ricin*, ou *Palma Christi*, selon Gerard. *Castor*, selon quelques Auteurs Anglois, & *grand Palma Christi, à tiges vertes*, selon les habitants des Isles Françoises. Cette *huile* est un *purgatif doux*, qui est d'une grande utilité, quand on sait l'employer. D'après l'autorité de gens instruits, dit le Dr. Canvane, Médecin de Bath, l'*huile de Palma Christi* est indiquée toutes les fois qu'on peut avoir quelqu'intérêt de purger, dans les cas de *tension*, soit *inflammatoire*, soit *convulsive* ; dans les cas d'*hémorrhagie*, de *vomissement de sang*, d'*hémoptysie*, &c. ; mais il faut qu'elle soit très-fraîche : rance & acrimonieuse, elle occasionne des *maux de gorge* & des douleurs d'*entrailles*. Les personnes *nerveuses* & *irritables*, qu'il est difficile & quelquefois dangereux de purger avec les *médicaments* ordinaires, le font très-bien avec l'*huile de Palma Christi*, qui réunit de plus l'avantage de n'avoir aucune saveur désagréable. On peut la prescrire de la maniere suivante, modifiée cependant selon les circonstances : cette *recette* est de M. Mac-Mahon, D. M. P.

Prenez d'*huile de Palma Christi*, 1 once.

Mêlez avec un jaune d'œuf.
Ajoutez d'eau commune, un verre;
d'*eau de fleurs d'orange*, 2 gros,
de *ſirop de capillaire*, 1 once.
Battez le tout enſemble. Prenez-en une fois.

Le Dr. JOLY, mon ami, digne neveu d'un des premiers Médecins de Geneve, m'écrivoit derniérement qu'on avoit éprouvé d'excellents effets de cette *huile*, contre le *tænia* ou *ver ſolitaire*. On la donne, me dit-il, pure, ſans aucun mêlange, par cuillerée à bouche, d'heure en heure, juſqu'à ce que l'effet ſoit aſſuré. Mais on obſervera qu'elle ne diſpenſe pas de l'uſage de la racine de *Fougere*, qui eſt le vrai ſpécifique contre ce *ver*. [V. T. III, n. 1, p. 138 & 139.] On la donne ſeulement comme *purgatif adjuvant*, ſur-tout aux perſonnes foibles, délicates & *nerveuſes*, à qui les *purgatifs réſineux*, que preſcrit Md. NOFFER, deviendroient dangereux. L'*Huile de Palma Chriſti* coute vingt-quatre ſols l'once.

HUILE *de Palme*, *huile* épaiſſe comme du *beurre*; d'une couleur jaune dorée; d'une odeur aſſez agréable, qu'on tire par *décoction* & par la preſſion de l'amande d'un fruit nommé *aouara*, qui vient ſur une eſpece de palmier, au Sénégal, au Bréſil & en Afrique. Quelques perſonnes imitent cette *huile*, en mêlant de la graiſſe de porc, & du *ſuif de mouton*, avec un peu d'*iris* de Florence, pour lui donner, à-peu-près, l'odeur qu'a cette *huile de Palme*, & on colore ce mêlange avec la racine de *curcuma*. (M. BAUMÉ.) Elle coute trois ſols l'once.

HUILE *de Ricin*. V. *huile de Palma Chriſti*.

HUILE *roſat*. Prenez de *roſes de Provins*, récentes, 1 liv.
d'*huile d'olive*, 4 livres.

On contuſe groſſiérement les roſes rouges dans un mortier de marbre: on les met avec l'*huile* dans un vaiſſeau: on expoſe ce mêlange au ſoleil, ou à la chaleur du *bain-marie*, pendant deux ou trois jours, & on paſſe avec expreſſion. On ajoute, à l'*huile* exprimée, une pareille quantité de fleurs; on fait infuſer comme la premiere fois: on fait chauffer, au *bain-marie*, pour faire diſſiper la plus grande quantité de l'humidité; on paſſe avec expreſſion: on laiſſe dépoſer l'*huile*. On la tire, par inclination, pour la ſéparer des *fécès*, & on la conſerve dans des bouteilles qui bouchent bien. Elle coute trois ſols l'once.

HUILES *animales*, nom que portent les *huiles* tirées des

donne encore quelquefois à ceux qui sont tristes, difficiles, chagrins, *mélancoliques*, &c.

HYSSOPE, ou *Hysope*. *Hyssopus officinar.*, *cærulea* seu *spicata*, C. B. & TOURNEF. *Hyssopus vulgaris*, *spicatus*, *angusti folius*, *flore cæruleo*, J. B., c. à d., *Hyssope des Boutiques à fleur bleue ou à épi*, selon C. BAUH. & TOURNEFORT. *Hyssope commun*, *à épi*, *à petites feuilles*, & *à fleurs bleues*, selon J. BAUHIN. La racine de cette plante est ligneuse, dure, fibrée, de la grosseur du doigt : ses tiges sont hautes d'un pied, ligneuses, cassantes & branchues : ses feuilles naissent deux à deux & opposées; longues d'un pouce ou d'un pouce & demi; larges de deux lignes, pointues, lisses, d'un verd foncé; *âcres*, & d'une odeur agréable : les fleurs viennent, au sommet des rameaux, en grand nombre, disposées en maniere d'anneaux, sur de longs épis, tournées presque toutes du même côté; elles sortent de calices cannelés, partagés en cinq segments pointus : elles sont en gueule, grandes & bleues : la levre supérieure est redressée, arrondie, partagée en deux, & l'inférieure en trois : le calice fournit quatre petites graines arrondies, brunes, cachées dans la capsule de ce calice : l'*Hyssope* fleurit en Mai & Juillet; on la cultive dans nos jardins : elle est toute d'usage.

HYSTÉRIQUE, nom d'une maladie particuliere aux femmes. [V. *affections hystériques*.] Cette épithete se donne encore aux personnes attaquées de cette maladie.

ICHOREUX, *ichoreuse*, épithete qu'on donne au *pus*; aux *humeurs* & aux *déjections*, claires, *séreuses*, qui découlent des *ulceres*, des *abcès*, des boutons de la *petite-vérole de mauvais caractere*, &c.

ICTERE. V. *jaunisse*.

ICTERE noir. V. *jaunisse noire*.

ICHTHYOCOLE, ou *colle de poisson*, espece de colle; faite avec les parties *mucilagineuses* d'un gros poisson, dont on n'est d'accord, ni sur la forme, ni sur l'espece, mais qui se trouve communément dans les mers de Moscovie. Les Anglois & les Hollandois en font le commerce. Pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit blanche, transparente & sans aucune odeur. On en trouve, chez les Apothicaires, en bâtons tortillés : ils la vendent vingt sols l'once. Cette substance mérite attention, & pour l'utilité, dont elle est dans les Arts, & pour la propriété qu'on vient de lui découvrir. Un célebre Médecin, digne par ses talents & son

ſavoir, de la place éminente qu'il occupe, l'emploie, avec le plus grand ſuccès, dans la *vérole confirmée*, lorſqu'un traitement méthodique & ſuivi n'a pas guéri entiérement cette maladie. Je n'ai rien de précis ſur la maniere de l'adminiſtrer. Il eſt probable que quand le nombre d'obſervations ſera aſſez complet pour conſtater l'efficacité de l'*ichthyocole*, ce Médecin reſpectable, & ami de l'humanité, publiera cette importante découverte. Nous aurions déſiré pouvoir ajouter cette notice à la fin du chapitre de la *maladie vénérienne*; mais la feuille, qui le contient, étoit compoſée, lorſque ce fait nous eſt parvenu. Nous n'avons pu, faute de place, que renvoyer à cet article.

IDIOSYNCHRASIE. V. ce qu'on doit entendre par ce mot, T. I, n. 1, p. 344.

IF, ou *Yf. Taxus*, C. B., J. B. & TURNEF., c. à d., *If*, ſelon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. Le bois de cet arbre, toujours verd, ſemblable au *ſapin*, eſt fort dur, rougeâtre, veiné, incorruptible, propre à faire des meubles curieux : ſes feuilles ſont ſemblables à celles du *ſapin*, mais plus foibles ou moins rondes, & plus pointues, diſpoſées comme les dents d'un peigne, luiſantes en deſſus; d'un verd noirâtre; d'un gout un peu *amer* : ſes fleurs ſont de petits bouquets ou chatons d'un verd pâle, compoſés de quelques ſommets remplis d'une pouſſiere très-fine, taillés en champignons, & recoupés en quatre ou cinq crenelures : ces chatons ne laiſſent aucune graine après eux : les fruits naiſſent ſur le même pied, mais dans des endroits différents : ces fruits ſont des *baies* molles, pleines de ſuc, creuſées ſur le devant, d'une belle couleur d'écarlate; qui ne renferment qu'une ſemence ovale, plus petite qu'un grain de *poivre*, dont l'écorce, un peu dure, eſt brune, & qui contient une moëlle d'une ſaveur aſſez agréable. Cet arbre croît dans un grand nombre de Pays, oppoſés, comme en Italie, en Provence, en Languedoc, en Anglererre, &c. On en voit, à Paris, au Jardin du Roi, au Luxembourg, aux Tuileries, &c. : il fleurit au printemps, & ſes baies ſont mûres en automne; il eſt faux qu'elles ſoient *venimeuſes*, & qu'il ſoit dangereux de dormir à l'ombre de l'*If*. V. *Mat. Méd. de M.* GEOFFROY, T. X, p. 164 & ſuiv.

ILÉON, nom que porte le troiſieme des *inteſtins grêles*; il commence à la fin du *jéjunum*, & aboutit au *cæcum*.

IMPÉRATOIRE. On trouve, dans les Boutiques, une

INFLAMMATOIRE, épithete qu'on donne aux maladies qui présentent les *symptomes* de l'*inflammation*, (V. ce mot) & aux causes qui sont capables de la produire.

INFUSER, se dit de l'action de laisser, plus ou moins de temps, des *médicaments* des liqueurs, soit aqueuses, soit *spiritueuses*, soit chaudes, soit froides, pour qu'ils communiquent leurs vertus à ces liqueurs. V. *infusion*.

INFUSION. On donne ce nom à une boisson, imprégnée des vertus d'un ou plusieurs *médicamens*, sans avoir bouilli, quelquefois sans avoir eu besoin de feu; en quoi l'*infusion* differe essentiellement de la *décoction*. (V. ce mot) Pour faire une *infusion*, il suffit de jetter sur les substances, dont on veut extraire les vertus, une liqueur, ou aqueuse, ou spiritueuse, soit bouillante, soit froide, & les laisser digérer, plus ou moins de temps, relativement à la nature de ces substances, & de la liqueur qu'on a employée. On voit qu'il y a des *infusions à chaud*, & des *infusions à froid*; nous avons eu soin de les spécifier dans le cours de l'Ouvrage. " Les *végétaux* donnent, à-peu-près, les mê-,, mes propriétés à l'eau par *infusion* que par *décoction*: ,, & quoique les *infusions* exigent plus de temps, ce-,, pendant elles ont plusieurs avantages sur les *décoc-,, tions*, parce qu'en faisant bouillir certaines substan-,, ces *ameres* & *aromatiques*, l'*ébullition* en fait évapo-,, rer les parties les plus *volatiles* sans en extraire une ,, plus grande quantité de principes *médicamenteux*. ,, L'Auteur du nouveau *Dispensaire* observe qu'on ,, peut très-bien obtenir de riches *infusions* de *végétaux*, ,, même très-foibles en vertu, en reversant plusieurs ,, fois la liqueur sur de nouveaux *végétaux* de la même ,, espece, pour qu'elle se charge, de plus en plus, ,, de leurs parties actives; & que ces *infusions*, ainsi ,, chargées, sont des *remedes* puissants, parce qu'elles

,, contiennent les principes les plus ſubtils, les plus ,, *volatils* & les plus actifs des végétaux, ſous un petit ,, volume, & ſous une forme qui les rend très-miſci- ,, bles aux *fluides* du corps humain. ,, (M. B.)

INFUSION *amere.*

Pr. de ſommités de *petite centaurée*, } de chaque
de fleurs de *camomille*, } 1 once,
de la pellicule jaune de l'écorce } de chaq. eſpece
de *citron* & d'*orange*, ſéparée, } 2 gros.
avec ſoin, de la partie blanche }
à laquelle elle eſt unie, }

Coupez le tout très-menu; faites *infuſer* dans une pinte d'eau bouillante. On fait prendre une taſſe à café de cette *infuſion*, deux ou trois fois par jour, dans les mauvaiſes *digeſtions*, les foibleſſes d'*eſtomac*, les manques d'appétit, &c. [M. B.]

INFUSION *antiſcorbutique.* V. *infuſion contre la paralyſie.*

INFUSION *de chardon bénit.*

Prenez de feuilles ſeches de *chardon bénit*, 1 once. Faites infuſer, pendant ſix heures, dans une chopine d'eau froide; paſſez à travers le papier gris. On peut donner de cette *infuſion* dans les foibleſſes d'*eſtomac*, lorſque les *amers* ne peuvent pas paſſer. On la rend, ſi l'on veut, agréable, en y ajoutant de la *cannelle* ou toute autre ſubſtance *aromatique*. [M. B.]

INFUSION *diurétique de l'Hôpital de Londres.* V. T. III, p. 168.

INFUSION *de ſuc d'Eſpagne.*

Pr. de *ſuc d'Eſpagne*, [*jus de réglisse*,] coupé menu, 1 once.
de *ſel de tartre*, 3 gros.

Faites *infuſer*, toute la nuit, dans une pinte d'eau bouillante; paſſez; ajoutez de *ſirop de pavot*, 1 once. On preſcrit cette *infuſion*, avec ſuccès, dans les *rhumes* récents, dans la *toux*, dans les difficultés de reſpirer. La doſe eſt d'une taſſe à café, 3 ou 4 fois par jour. [M. B.]

INFUSION *de graine de lin.*

Pr. de graine de *lin*, 2 cuillerées,
de *régliſſe*, épluchée & coupée menue, demi-once,
d'eau bouillante, 3 chopines.

Laiſſez *infuſer*, devant le feu, pendant quelques heures; paſſez: ſi on ajoute à ces ſubſtances une once de feuilles de *pas d'âne*, on aura l'*infuſion pectorale*: toutes deux ſont *émollientes*, *mucilagineuſes*: elles ſont ſalutaires comme boiſſon ordinaire dans les *difficultés d'uriner*, dans les *rhumes* & autres *maladies de poitrine*. [M. B.]

INFUSION contre la paralysie.

Pr. de racine de *raifort sauvage*, rapée, } de chaque
de graine de *moutarde*, pilée, } 4 onces,
de l'extérieur jaune de la pelure d'*orange*, 1 once.

Faites *infuser*, pendant 24 heures, dans 2 pintes d'eau bouillante, le vaisseau étant bien couvert. On peut donner une tasse de cette *infusion échauffante* & *stimulante*, 3 ou 4 fois par jour, dans les *attaques* de *paralysie* : elle excite l'action des *solides*, provoque les *urines*; &, si le malade est tenu chaudement, elle favorise la *transpiration* : si, au lieu de la *moutarde*, on emploie 2 ou 3 onces de feuilles seches de *trefle d'eau*, on aura l'*infusion antiscorbutique*. [M. B.]

INFUSION *pectorale*. V. *infusion de graine de lin*.

INFUSION *de quinquina*.

Prenez de *quinquina*, en poudre, 1 once,
d'*eau-de-vie*, 4 ou 5 cuillerées.

Laissez infuser, 2 ou 3 jours, dans une chopine d'eau bouillante : cette *infusion* est un des meilleurs *remedes* qu'on puisse prescrire contre les foiblesses d'*estomac*. On en donne une tasse à café, 2 ou 3 fois par jour, dans tous les cas où il est nécessaire d'employer les vertus *corroborantes* du *quinquina*. (M. B.)

INFUSION *de roses*. Prenez de *roses* seches, demi-once,
d'eau bouillante, 1 pinte,
d'*acide vitriolique*, demi-gros,
de *sucre* fin, 1 once.

Jettez l'eau sur les *roses*, & laissez infuser, pendant 4 heures, dans un vaisseau de terre qui ne soit point vernissé; ensuite ajoutez l'*acide*; passez, & mettez le *sucre*. On donne une tasse de cette *infusion*, légérement *astringente*, dans les *regles* excessives, dans les *pertes*, dans le *vomissement de sang*, & dans les autres *hémorrhagies*. On réitere cette tasse toutes les 3 ou 4 heures : cette *infusion* est aussi un excellent *gargarisme*. Comme les *roses*, vu la petite quantité prescrite pour cette *infusion*, peuvent n'avoir que très-peu & même aucun effet, on aura un *remede* également avantageux, dans les *hémorrhagies*, dont nous venons de parler, si l'on mêle simplement ensemble, sans faire *infuser*, l'eau, l'*acide* & le *sucre*. [M. B.]

INFUSION *de rhubarbe*.

Prenez de *rhubarbe* concassée, demi-once,
d'eau bouillante, demi-setier,
d'*eau de cannelle spiritueuse*, 1 once.

Faites *infuser* la *rhubarbe* dans l'eau bouillante, le vais-

ſeau étant couvert, pendant une nuit ; paſſez ; ajoutez l'*eau de cannelle ſpiritueuſe*. [*Pharmacopée d'Edimbourg*.]

INFUSION *de tamarins & de ſéné*.

Prenez de *tamarins*, 1 once,
de *ſéné*, } de chaque
de *ſel de tartre*, } 2 gros.

Faites *infuſer*, pendant 4 ou 5 heures, dans une chopine d'eau bouillante ; laiſſez repoſer ; ajoutez une once ou deux de *teinture aromatique*. On peut ſupprimer, ou les *tamarins*, ou le *ſel de tartre*, lorſque les perſonnes ſont faciles à purger : cette *infuſion* eſt un *purgatif rafraîchiſſant*, agréable. On en prend une taſſe toutes les demi-heures, juſqu'à ce qu'elle opere : elle peut ſuppléer à la *décoction de tamarins & de ſéné* ordinaire. [M. B.]

INGRÉDIENT, terme générique, ſous lequel on comprend tout ce qui entre dans la compoſition des *médicaments*, tant internes, qu'externes.

INJECTION ; action, par laquelle on fait entrer, avec une ſeringue, des *médicaments* liquides dans le corps, comme dans l'*anus*, le *vagin*, l'*uretre ;* dans les *plaies*, les *ulceres*, les *fiſtules*, les *veines*, &c. On donne également le nom d'*injection* aux liquides qu'on injecte : les *lavements* ſont des *injections*, &c.

INOCULATION *de la petite-vérole*. T. II, p. 258.

INSOMNIE, privation du ſommeil ; veille immodérée ; impoſſibilité de dormir.

INSPIRATEURS, épithete qu'on donne aux *muſcles* qui ſervent à l'*inſpiration*. V. le mot *inſpiration*.

INSPIRATION. V. ce que c'eſt, T. I, n. 1, p. 104.

INTERMISSION ; intervalle entre deux *accès*, ou *redoublements* de *fievre* ou de toute autre maladie, pendant lequel les malades ſe trouvent ſoulagés. V. *fievre intermittente*.

INTERMITTENCE : ce mot s'explique aſſez de lui-même : il ſignifie ceſſation. Ainſi on dit qu'il y a *intermittence* dans une *fievre*, quand, au lieu d'être *continue*, elle laiſſe au malade quelques heures, quelques jours de libres. On ſe ſert encore du mot *intermittence*, à l'égard du *pouls*, lorſqu'il n'a pas ſes battements dans des intervalles égaux. V. le mot *pouls*.

INTERMITTENT, *intermittente*, épithete qu'on donne à une eſpece de *pouls* & de *fievre*. V. *pouls* & *fievre intermittente*.

INTESTINAL, *inteſtinale*, ſe dit de tout ce qui a rapport aux *inteſtins*.

morceaux oblongs, genouillés, un peu applatis, de l'épaisseur d'un ou deux pouces; blancs, dépouillés de leur écorce & de leurs fibres; ayant une odeur de violette bien marquée, & une saveur peu piquante : la plante se nomme *Iris alba Florentina*, C. B. & TURNEF. *Iris*, *flore albo*, J. B. *Iris Florentina*, LINN., c. à d., *Iris blanche de Florence*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Iris à fleur blanche*, selon J. BAUHIN. *Iris de Florence*, selon LINNÉ. Elle est de la 9e. classe, 2e. section, 3e. genre de TOURNEFORT ; de la triandrie monogynie de LINNÉ, & de la 8e. famille des liliacées d'*Adanson*. On la cultive dans des jardins de *Botanique*. La racine coute quatre sols l'once.

IRRITABILITÉ, terme dont se servent les Médecins, d'après GLISSON & M. DE HALLER, pour désigner un mode particulier de contractilité générale des parties *organiques* des animaux.

IRRITABLE, se dit des parties du corps, susceptibles d'*irritabilité*.

IRRITANT : ce qui excite ou met en jeu l'*irritabilité*.

IRRITATION ; *affection* qu'éprouvent les parties *irritables* à raison de leur contractilité ou sensibilité : ou, ce qui revient au même, sensibilité réduite en acte.

ISCHURIE. Maladie. T. III, p. 29.

ISCHURIE rénale, *ischurie vésicale*, Id. ibid. n. 2.

JALAP. *Jalapa officin.*, *fructu rugoso*, TURNEF. *Bryonia mechoacana*, *nigricans*, *vel solanum Mexicanum*, C. B. *Convolvulus Americanus*, *Jalapium dictus*, RAY, Hist., c. à d., *Jalap des Boutiques*, *à fruit plein de rugosités*, selon TOURNEF. *Bryone-Méchoacan noirâtre*, ou *Solanum du Mexique*, selon C. BAUHIN. *Convolvulus d'Amérique*, *appellé Jalap*, selon RAY. On cultive, dans nos jardins, une plante fort connue sous le nom de *Belle-de-Nuit*, appellée, par les *Botanistes*, *Jalapa*, *flore purpureo*, TURNEF. *Mirabilis Jalapa*, LINN., c. à d., *Jalap à fleur pourpre*, selon TOURNEFORT. *Jalap dont les fleurs sont merveilleuses*, selon LINNÉ. Mais, malgré que plusieurs Auteurs disent que sa racine soit purgative, on n'emploie cependant, en Médecine, que la racine de la premiere qui nous vient d'Amérique : il faut la choisir *résineuse*, dure, & qu'elle ne soit pas vermoulue, comme on la rencontre quelquefois chez les Apothicaires. Ce n'est pas qu'en cet état elle soit moins purgative ; c'est, au contraire, parce qu'alors elle l'est trop ; car les vers ne touchent point à la *résine*, qui est la seule partie

qui purge dans cette racine. On sent qu'on seroit embarrassé sur la dose, parce qu'il est difficile de calculer la quantité de la partie *gommeuse*, mangée par les vers. Le *Jalap*, bien choisi, purge très-bien seul : mais il ne convient pas à tout le monde, sur-tout aux personnes délicates, dont il irriteroit les *fibres*, & à qui il occasionneroit des *convulsions*. Voici une maniere sûre de l'administrer à ces mêmes personnes, recommandée par M. Lieutaud. Prenez de racine de *Jalap*, en poudre, 24 grains; partagez en 3 prises égales; mettez une de ces prises dans un verre d'eau de veau, de poulet ou de *tisane*; avalez : une heure après, prenez une 2e. prise, de la même maniere; & une heure après, la 3e. Quelques personnes sont purgées à la 2e.; d'autres ne le sont pas même à la 3e. Il faut alors qu'elles en prennent une 4e.; mais peu sont obligées d'en venir à une 5e. On peut prendre chaque dose de cette poudre, délayée dans une cuillerée d'eau; & boire immédiatement après, le verre d'eau de veau, de poulet ou de *tisane*. Pour les personnes qui ont les entrailles très-*irritables*, on peut ajouter, à chaque dose, la 4e. ou 6e. partie d'un grain d'*opium*. Le *Jalap*, en poudre, mêlé avec un peu de *sucre*, est un *purgatif* très-commode, & d'un usage très-commun pour les enfants, auxquels on en donne depuis un grain jusqu'à 6, proportionnément à l'âge & à la *constitution*. Par exemple, on en peut faire prendre un grain à un enfant nouveau-né; 2 grains à celui qui a passé un an; 3 grains à celui qui a deux ans, &c. : le *Jalap* se donne encore dans les *potions purgatives* : mais nous conseillons de n'en faire usage, de cette maniere, que d'après l'ordonnance d'un Médecin, ou d'après celles de M. Buchan. Quant à la *résine* de *Jalap*, c'est un *remede* violent, qui ne peut être pris que d'après l'avis d'un Médecin éclairé. Le *Jalap*, en poudre, se vend un sol le gros.

Jaunisse. T. III, p. 146.

Jaunisse noire. Id. n. 1, p. 146.

Jéjunum, nom que porte le deuxieme des *intestins grêles*, parce qu'on le trouve toujours moins plein que les autres à l'ouverture des cadavres : il commence au *duodénum* & finit à l'*iléon*.

Joubarbe. [grande] *Sedum majus vulgare*, C. B., J. B. & Turner. *Sempervivum tectorum*, Linn., c. à d., *grande Joubarbe commune*, selon C. Bauhin, J. Bauhin & Tournefort. *Joubarbe*, vivace, *qui vient sur*

les toits, selon LINN. Elle est de la 6e. classe, 7e. section; 1er. genre de TOURNEF.; de la dodécandrie dodécagynie de LINNÉ; de la 33e. famille des *Joubarbes* d'*Adanson*. La racine de cette plante est petite, fibreuse : elle pousse plusieurs feuilles oblongues, grosses, grasses, pointues, charnues, pleines de suc, attachées contre terre à leur racine, rangées circulairement en forme de petit globe, à-peu-près comme celles du fruit de l'*artichaut*, convexes en dehors, applaties en dedans, tant soit peu velues en leurs bords : il s'éleve de leur milieu une tige d'un pied & plus de haut, droite, assez grosse, rougeâtre, moëlleuse, revêtue de feuilles semblables à celles d'en bas, mais plus étroites, & plus pointues, qui la rendent comme écailleuse : cette tige se divise vers son sommet en quelques rameaux réfléchis, qui portent une suite de fleurs à cinq pétales en rose, ou étoilés, de couleur purpurine, avec dix étamines, à sommets artondis : lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des fruits composés de plusieurs graines, ramassées en maniere de têtes, & remplies de semences fort menues : cette plante croît sur les vieux murs, sur les toits des maisons ou chaumieres : elle fleurit en Juillet, & sa tige se seche en automne quand sa graine est mûre. Il y a deux autres especes de *Joubarbe* qu'on emploie indifféremment avec la *grande*, & dont, pour cette raison, nous allons donner une courte description. La premiere s'appelle :

JOUBARBE. [petite] *Trique-Madame*, ou *Tripe-Madame*. *Sedum minus, teretifolium album*, C. B. & TURNEF. *Sedum minus, folio longiusculo tereti, flore candido*, J. B., c. à d., *petite Joubarbe, blanche, à feuille ronde comme les petits vers nommés têtes*, selon C. BAUH. & TOURNEF. *Petite Joubarbe, à feuilles un peu longues, en forme de vers, dont les fleurs sont blanches*, selon J. BAUH. Sa racine est menue, fibrée : elle pousse plusieurs tiges longues à-peu-près comme la main, dures, ligneuses, rougeâtres : ses feuilles sont longuettes, rondes, charnues, succulentes, vermiculaires, ou semblables aux vers gras des fromages qui se pourrissent; disposées alternativement le long des tiges; aux sommités desquelles naissent des fleurs en bouquets, blanches, composées chacune de cinq feuilles en rose, avec plusieurs étamines à sommets pourpres : à ces fleurs succedent de petits fruits comme ceux de la *grande Joubarbe* : cette plante croît en abondance sur les toits des maisons, sur les murailles, aux lieux exposés au soleil : elle fleurit en été. La seconde s'appelle :

JOUBARBE *vermiculaire*, ou simplement *vermiculaire âcre ou brûlante*, *Pain d'oiseau*, &c. *Sempervivum minus, vermiculatum acre*, C. B. *Sedum parvum, acre, flore luteo*, J. B. & TURNEF. *Sedum acre*, LINN., c. à d., *petite Joubarbe, vivace, vermiculaire, âcre*, selon C. BAUHIN. *Petite Joubarbe âcre, à fleurs jaunes*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Joubarbe âcre*, selon LINNÉ. Sa racine est petite, fibreuse : elle pousse plusieurs tiges basses, courtes, menues : ses feuilles sont fort petites, un peu épaisses, grasses, pointues, triangulaires, remplies de suc : les tiges portent, à leurs sommités, de petites fleurs jaunes en étoile à cinq feuilles, avec des étamines de même couleur : les fruits sont comme ceux des deux autres *Joubarbes* : cette plante croît presque par-tout, suspendue par ses racines, ou couchée sur les vieux murs, sur les toits des maisons basses ou des chaumieres : elle fleurit en Juin ; son gout est piquant, chaud & brûlant ; ce qui lui fait donner le nom de *Poivre des murailles*.

JOURS *critiques*. On nomme ainsi les jours où se font les *crises* dans les maladies *aiguës*. [V. le mot *crise*.] On observera que les jours, en Médecine, doivent se compter, dans les *maladies aiguës*, par redoublement ; qu'en conséquence, ils peuvent avoir, ou moins, ou plus de vingt-quatre heures.

JOURNALIERS : maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens de les prévenir, T. I, p. 111 & suiv.

JUGULAIRE *externe*, nom que porte une *veine* saillante de la gorge, qu'on apperçoit le long du cou, sur-tout dans les personnes qui sont dans une forte action, qui sont en colere. Le peuple, dans ce cas, donne le nom de corde à cette *veine*.

JULEP. On appelle *julep* un *médicament* liquide, dont la base est l'eau commune, ou quelqu'*eau distillée simple*, à laquelle on joint un tiers ou un quart d'*eau distillée spiritueuse*, & autant de *sucre* ou de *sirop* qu'il est nécessaire, pour rendre cette *mixture* agréable : quelquefois on l'*acidule* avec des *acides*, soit *végétaux*, soit *minéraux* ; d'autres fois on y joint d'autres *médicaments*, appropriés à l'*indication* qu'on a à remplir. [M. B.]

JULEP *camphré ou de camphre*.

Prenez de *camphre*,	1 gros ;
de *gomme arabique*,	demi-once,
de *sucre royal*,	1 once,
de *vinaigre*,	chopine ;

Pilez le *camphre* avec quelques gouttes d'*esprit-de-vin* rectifié, jusqu'à ce qu'il soit devenu mou; alors ajoutez la *gomme* que vous aurez auparavant fait dissoudre dans une demi-once d'eau, & pilez le tout ensemble jusqu'à ce que le mêlange soit parfaitement uniforme; versez ensuite peu à peu le *vinaigre*, dans lequel vous aurez fait fondre le sucre, en continuant toujours de piler. On donne une cuiller à bouche de ce *julep*, 1 ou 2 fois par jour, même plus souvent, si l'*estomac* peut le supporter, dans les *affections hystériques* & dans les autres maladies qui exigent l'administration du *camphre*. [M. B.]

JULEP *cordial*.

Prenez d'*eau de cannelle simple*,	4 onces,
d'*eau de poivre de la Jamaïque*,	2 onces,
d'*esprit volatil aromatique*, }	de chaque
d'*esprit composé de lavande*, }	2 gros,
de *sirop d'écorce d'orange*,	1 once.

Mêlez. Ce *julep* se donne à la dose de 2 cuillerées, 3 ou 4 fois par jour, dans les grandes foiblesses, les *prostrations* de *forces*, &c. [M. B.]

JULEP *expectorant*.

Prenez d'*émulsion de gomme ammoniac*,	4 onces,
de *sirop scillitique*,	2 onces.

Mêlez. On donne 2 cuillerées de ce *julep*, toutes les 3 ou 4 heures, dans les *toux*, dans l'*asthme* & dans les *obstructions de poitrine*. [M. B.]

JULEP *musqué*, *ou de musc*.

Prenez de *musc*,	demi-gros,
de *sucre*,	demi-once,
d'*eau de cannelle simple*, }	de chaque
d'*eau de menthe poivrée simple*, }	2 onces,
d'*esprit volatil aromatique*,	2 gros.

Triturez ensemble le *musc* & le *sucre*; ajoutez peu à peu les *eaux de cannelle* & de *menthe poivrée* & l'*esprit volatil aromatique*. Ce *julep* se donne à la dose de 2 cuillerées, toutes les 2 ou 3 heures, sur la fin des *fievres nerveuses*, dans le *hoquet*, les *convulsions* & autres *affections spasmodiques*. [M. B.]

JULEP *salin*. Prenez de *sel de tartre*, 2 gros. Faites dissoudre dans 3 onces de suc de *citron*, fraîchement exprimé. Lorsque l'*effervescence* sera cessée, ajoutez d'*eau de menthe simple*, } de chaque

d'*eau de cannelle simple*, }	2 onces,
de *sirop commun*,	1 once.

Ce *julep* calme les angoisses de l'*estomac*, modere les

vomissements, excite la *transpiration* : c'est un bon *remede* dans les *fievres*, sur-tout *inflammatoires*. [M. B.]

JULEP *vomitif*. Faites fondre 4 grains de *tartre stibié* dans 8 onces d'eau ; ajoutez demi-once de *sirop d'œillet*. On donne ce *julep* dans le commencement des *fievres*, qui ne sont point accompagnées d'*inflammation* locale, à la dose d'une cuiller à bouche, tous les quarts d'heure jusqu'à ce qu'il opere. Les *vomitif. antimoniaux* sont utiles, non-seulement, pour évacuer les matieres contenues dans l'*estomac*, mais encore pour solliciter les différentes *excrétions* : aussi, dans les *fievres*, ont-ils à-peu-près les mêmes effets que la *poudre de James*. [M. B.]

JUS *de réglisse*. V. *suc d'Espagne*, ou *suc de réglisse d'Espagne*.

JUSQUIAME *noire*, ou *Hannebanne*. *Hyoscyamus vulgaris vel niger*, C. B. & TURNEF. *Hyoscyamus vulgaris*, J. B. *Hyoscyamus niger*, LINN., c. à d., *Jusquiame commune*, *noire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Jusquiame commune*, selon J. BAUHIN. *Jusquiame noire*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 2e. classe, 1ere. section, 4e. genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie monogynie de LINNÉ, & de la 27e. famille des personnées d'*Adanson*. Sa racine est un pivot, garni de quelques fibres, ridée, longue, épaisse, brune en dehors, blanche en dedans : les tiges s'élevent d'un pied & demi : elles sont droites, cylindriques, couvertes d'un duvet épais : les feuilles sont grandes, molles, cotonneuses, visqueuses, d'un verd gai, découpées profondément & inégalement : elles embrassent la tige par leur base, où elles se terminent en deux especes d'oreilles : les rameaux sortent des aisselles des feuilles, portent, à leur sommet, des fleurs, rangées en épi & enveloppées, pour ainsi dire, dans un amas de feuilles, semblables à celles de la tige : les épis ne s'alongent qu'à mesure que les fruits se forment, & ne sont bien distincts qu'à leur maturité : les fleurs sont en entonnoir, divisées en cinq segments, obtus, jaunâtres à leurs bords, marquées de veines purpurines, mais d'un pourpre noirâtre au milieu : le fruit ressemble à une marmite, dont le couvercle est fermé exactement : il est rempli en dedans de plusieurs petites graines cendrées, arrondies, ridées, applaties : toute cette plante a une odeur forte & désagréable ; elle est fort commune aux environs de Paris.

KALI. V. *soude*.

KARABÉ. V. *succin*.

KERMÈS *minéral*, ou *poudre d'or des Chartreux*, ou *aurifique minéral* : c'est ainsi qu'on appelle une poudre, d'un rouge brun, qui se précipite, après qu'on a fait bouillir quelque temps ensemble de l'*antimoine*, réduit en poudre très-fine, & de l'*alkali fixe*, dissous dans de l'eau. [V. les *Elém. de Pharm. de M.* BAUMÉ.] Il coute six deniers le grain.

KISTE, *capsule*, *poche*; *sac membraneux*, dans lequel est renfermée la matiere de certaines *tumeurs*, qu'on appelle, pour cette raison, *tumeurs enkistées* : telle est une espece de *tumeur* de la poitrine, appellée *vomique*; une espece d'*hydropisie du bas-ventre*, nommée *hydropisie enkistée*, &c. V. ces mots.

LABDANUM, ou *ladanum*, suc *résineux* de la consistance d'*emplâtre* ou d'*extrait* sec; d'une odeur de *résine* très-marqué, lorsqu'on le met sur des charbons ardents; & d'une couleur noirâtre : il découle des feuilles une espece de cyste qui croît en Grece, dans l'Isle de Crete & autres de l'Archipel. Il faut le choisir pur, mou, gluant, en grande masse, qui donne une odeur agréable & s'amollisse facilement par la chaleur; il faut rejetter celui qui est en forme de pain tortillé, & qu'on appelle, pour cette raison, *labdanum in tortis*, qui est d'une odeur foible, & d'une couleur noire, parce qu'il est mêlé d'une quantité prodigieuse d'un petit sable noir.

LABOUREURS : maladies auxquelles sont exposés ces hommes utiles; moyens de les prévenir, T. I, p. 110.

LAIT. Tout le monde connoît cette substance naturelle, liquide, d'un blanc mat, qui résulte du mélange de trois principes très-différents, & qui ne sont liés ensemble que par une adhérence très-imparfaite : ces principes sont, 1°. une graisse subtile, connue sous le nom de *beurre*; 2°. une substance *muqueuse*, appellée *fromage*; 3°. une liqueur aqueuse, chargée d'une matiere *saline* & *muqueuse*, qu'on nomme *petit-lait*. On peut extraire cette matiere saline *muqueuse* du *petit-lait*, & alors on la nomme *sel* ou *sucre de lait*. Le *lait*, employé comme *médicament*, doit être pris au degré de chaleur qu'il a quand il vient d'être trait : on ne doit donc jamais le faire bouillir. V. T. II, depuis la p. 136, jusqu'à la p. 141, & la n. 1 qui l'accompagne.

LAIT *aigre*. V. ses propriétés, T. III, n. *a*, p. 299.

che dans la *pulmonie*. Voyez T. II, page 140, 141 & note 1.

LAITUE. Tout le monde connoît cette plante potagere, dont il y a sur-tout deux especes : celle qu'on appelle *Laitue pommée*, & celle qu'on appelle *Laitue romaine* ou *chicon* : elles sont désignées, chez les Botanistes, par les noms suivants : 1°. *Lactuca sativa, capitata*, C. B. & TURNEF. *Lactuca sativa, vulgaris, capitata*, J. B. *Lactuca sativa, foliis rotundis*, LINN., c. à d., *Laitue pommée, cultivée*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Laitue commune, pommée & cultivée*, selon J. BAUHIN. *Laitue cultivée à feuille ronde*, selon LINNÉ. 2°. *Lactuca romana, longua, dulcis*, J. B. & TURNEF. *Lactuca, folio obscurius virente, semine nigro*, C. B., c. à d., *Laitue romaine douce, à feuille longue*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Laitue, à feuille d'un verd obscur & à semences noires*, selon C. BAUHIN.

LANGUE de cerf. V. *scolopendre*.

LARMOIEMENT. Maladie. V. T. III, p. 432.

LARYNX, nom que portent plusieurs *cartilages*, dont l'assemblage compose la tête de la *trachée-artere*, & qui est l'*organe* principal de la voix : c'est ce corps qui forme l'éminence antérieure du cou, qu'on appelle vulgairement *nœud de la gorge*, ou *morceau d'Adam*, & qui est plus apparente dans les hommes que dans les femmes.

LAVANDE. La *Lavande* dont on fait le plus d'usage, dans ce pays, est celle qui est appellée *Lavande femelle* ou *commune*. *Lavandula angusti folia*, C. B. & TURNEF. *Lavandula spica, foliis lanceolatis, integris, spicis nudis*, LINN., c. à d., *Lavande à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lavande en épi, à feuilles lancéolées, entieres, & dont les épis sont sans feuilles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 3e. genre, 11e. section de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnospetme de LINNÉ ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Sa racine est ligneuse : c'est un pivot garni de grosses fibres qui s'attachent fortement en terre : ses tiges s'élevent de deux pieds : elles sont ligneuses, grêles, quadrangulaires & branchues : les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige & des branches, alternativement disposées en croix : elles sont longues, étroites, entieres & terminées en pointe : les branches sortent des aisselles des feuilles : les fleurs naissent au sommet de la tige & des branches, rangées en épis, disposées par anneaux,

anneaux, accompagnées à leur base par des feuilles florales, quelquefois semblables & quelquefois différentes de celles de la tige : ces fleurs sont labiées, c. à d., en gueule, d'une seule piece, bleues : toute cette plante a une odeur forte, agréable. Les fleurs, infusées dans de l'*eau-de-vie*, donnent la liqueur *vulnéraire* & commune appellée *eau-de-vie de Lavande*; infusées dans de l'*huile d'olive*, elle donne l'*huile* nommée *huile de spic* ou d'*aspic*, &c.

LAUDANUM *liquide de Sydenham.*

Prenez d'*opium crud*, 2 onces,
d'*eau spiritueuse aromatique*, } de chaque
de *vin d'Espagne*, } 10 onces.

Coupez menu l'*opium*; faites digérer dans le *vin d'Espagne* à une chaleur douce, ayant soin de remuer, très-souvent, pendant 12 ou 15 jours; ajoutez l'*eau spiritueuse* & passez. Comme 25 gouttes de cette *teinture* peut contenir environ un grain d'*opium*, la dose peut aller de 20 à 30 gouttes. [M. B.] V. le mot *opium.*

LAVEMENT ou *clystere*; nom que portent toutes les especes de *médicaments liquides* qu'on introduit dans le *bas-ventre*, par l'*anus*; avec une feringue. " Cette ,, classe de *remedes* est d'une plus grande importance ,, qu'on ne se l'imagine ordinairement. Les *lavements* ,, servent, non-seulement à évacuer les matieres contenues dans les *intestins*; mais encore à introduire, ,, dans la *circulation*, des *remedes* très-actifs. On peut, ,, par exemple, administrer l'*opium* de cette maniere, ,, dans les cas où l'*estomac* ne peut pas s'en accommoder : on a, en outre, l'avantage de le donner à ,, plus grande dose à la fois, qu'on ne pourroit faire ,, si on le faisoit prendre par la bouche. Un *lavement* ,, *simple* est rarement capable de nuire, & il est nombre de cas où il peut faire beaucoup de bien; même ,, un *lavement* d'eau tiede, en tenant lieu de *fomentation* aux *intestins*, peut être d'un très-grand avantage ,, dans les *inflammations* de la *vessie*, du *bas-ventre*, &c. ,, Il y a des substances, telle que la fumée de *tabac*, ,, qu'on ne peut introduire, dans les *intestins*, qu'à la ,, maniere des *lavements*; & on en vient facilement à ,, bout par le moyen d'un soufflet, auquel on adapte ,, un bout, propre à cet effet. L'usage des *lavements* ,, ne se borne pas aux *médicaments*; ils servent encore ,, à introduire des *aliments*. On a vu des personnes, ,, qui ne pouvoient avaler, être nourries, pendant un

„ temps considérable, par le secours des *lavements*, „ composés d'*aliments*. „ (M. B.)

LAVEMENT *anodyn*. V. *lavement émollient*.

LAVEMENT *astringent*. V. *lavement d'empois*.

LAVEMENT *carminatif*.

Prenez de fleurs de *camomille*, 1 once,
de graine d'*anis*, demi-once.

Faites bouillir dans 3 demi-setiers d'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que chopine. On administre ce *lavement* dans les *affections hystériques* & *hypocondriaques*, au lieu du *lavement fétide*, dont l'odeur est si désagréable, pour certains malades. [M. B.]

LAVEMENT *diurétique*. V. *lavement de térébenthine*.

LAVEMENT *émollient*.

Prenez d'*infusion de graine de lin*, } de chaque
de *lait* frais, } 6 onces.

Mêlez. Si on ajoute à ce *lavement*, 50 ou 60 gouttes de *laudanum liquide*, on aura un *lavement anodyn*, qui pourra très-bien suppléer à celui qui porte ce nom. [M. B.] V. T. II, n. 1, p. 241, de quelle importance sont les *lavements émollients* dans la *petite-vérole*.

LAVEMENT *d'empois*. Pr. d'*empois*, 4 onces,
d'*huile de lin*, demi-once.

Faites liquéfier l'*empois* sur un feu doux; ajoutez l'*huile*. On administre ce *lavement* dans les *dysenteries* & *flux de sang*, lorsque les *selles* sont ralenties, pour guérir les *ulceres* des *intestins* & émousser l'âcreté des *humeurs corrosives*. On peut, selon les circonstances, y ajouter 40 ou 50 gouttes de *laudanum liquide*, & alors il remplit l'*indication* du *lavement astringent*. [M. B.]

LAVEMENT *huileux*.

Prenez de *décoction commune*, } de chaque
d'*huile d'olive* de Provence, } 4 onces.

Mêlez. Ce *lavement* est très-avantageux pour chasser les petits *vers*, logés dans la partie inférieure du *canal alimentaire*. Si le malade est un enfant, on proportionnera la dose à son âge. [M. B.]

LAVEMENT *laxatif*. Prenez de *lait*, } de chaque
d'eau, } 6 onces,
d'*huile d'olive*, } de cha-
ou de *beurre frais*, } que 2
de *cassonade rouge*, } onces.

Mêlez. Si à ces *ingrédients* on ajoute 1 once de *sel de Glauber*, ou de *sel de cuisine* ou *marin*, on aura ce qu'on appelle un *lavement purgatif*. [M. B.]

LAVEMENT *purgatif*. V. *lavement laxatif*.

LAVEMENT de térébenthine.

Prenez de *décoction commune*, 10 onces,
de *térébenthine de Venise*, dissoute dans un jaune d'œuf; demi-once,
d'*huile d'olive* de Provence, 1 once.

Mêlez. Ce *lavement diurétique* convient dans les obstructions des *voies urinaires* & dans les douleurs de *colique* qui accompagnent la *gravelle*. [M. B.]

LAVEMENT de vinaigre. Pour faire ce *lavement*, il ne s'agit que de mêler 3 onces de *vinaigre*, avec 5 onces d'*eau de gruau* : il peut suppléer au *lavement* simple ou d'eau. Il a de plus l'avantage d'être singuliérement utile dans les maladies *inflammatoires* & *putrides*, surtout dans ces dernieres.

NB. Je crois inutile de donner un plus grand nombre d'exemples de cette classe de *médicaments*, rien n'étant aussi facile que d'introduire, dans un *lavement*, les *ingrédients* qui se trouvent indiqués par les *symptomes* instants de la maladie. [M. B.]

LAURIER. Nous ne décrirons pas cet arbre, que tout le monde connoît, au moins pour en avoir vu des branches garnies de feuilles, dont on fait usage dans la cuisine. On en connoît deux especes : le *Laurier franc*, & le *Laurier royal*; mais elles ne sont que des variétés l'une de l'autre. Le *Laurier franc* s'appelle *Laurus vulgaris*, C. B. & TURNEF. *Laurus*, J. B., c. à d., *Laurier commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Laurier*, selon J. BAUHIN. Le *Laurier royal* se nomme *Laurus regia*, *officin. Laurus latifolia*, C. B. & TURNEF. *Laurus nobilis, foliis lanceolatis, venosis, perennantibus, floribus quadrifidis*, LINN., c. à d., *Laurier royal des Boutiques; Laurier à larges feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Laurier noble, à feuilles lancéolées, veinées, qui ne tombent point, & à fleurs découpées en quatre parties*, selon LINNÉ.

LAXATIF, épithete qu'on donne aux *médicaments*, tant simples que composés, qui lâchent légérement le ventre.

LENTE. [*Fievre*] V. *fievre lente.*

LEPRE. T. III, p. 233.

LESSIVE. On donne le nom générique de *lessive* à une eau *saline* quelconque, chargée, par le lavage, des *sels* dont sont abondamment fournies les cendres des bois à brûler & des autres *végétaux* : telle est la *lessive* des blanchisseuses, qui n'est autre chose qu'une *dissolution* des *sels* qui se trouvent dans les cendres du bois neuf.

LESSIVE des savonniers. On donne ce nom à une *lessive*

d'*alkali fixe*, rendue *caustique* par la *chaux vive*. Pour faire cette *lessive*, on prend 2 parties de *soude*, de *potasse*, ou de *cendres gravelées*, & une partie de *chaux vive*; ou parties égales de *sel alkali* & de *chaux vive*: on les met dans un vase; on verse dessus 12 ou 15 fois autant d'eau pure, & on laisse éteindre la *chaux*: ensuite on fait bouillir le tout pendant quelques moments: on *filtre* cette *lessive* toute chaude, à travers le papier gris, soutenu sur une toile, & on laisse évaporer sur le feu, à tel dégré qu'on juge à propos & suivant l'usage auquel on la destine.

LÉTHARGIE, sommeil profond & continuel, d'où les malades ne sortent presque point: s'il arrive qu'ils s'éveillent, & qu'on leur parle, ils répondent, mais comme des personnes qu'on éveille brusquement, au milieu d'un profond sommeil: ils ne savent ce qu'ils disent; ils oublient ce qu'ils ont dit, & retombent promptement dans leur premier état. La *léthargie* est accompagnée de *fievre*; ce qui la distingue du *coma somnolentum*. [V. le mot *coma*.]

LEVAIN. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 209.

LEUCOPHLEGMATIE. V. *anasarque*.

LEVRES. Tout le monde connoît les *levres*, dont est bordée l'ouverture de la bouche: c'est par analogie, qu'on appelle également *levres*, les deux rebords charnus qui bordent l'ouverture de la *vulve*, chez les femmes; les deux bords de l'ouverture d'une *plaie*, &c.

LEVURE. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 209.

LIE. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 201.

LIEGE, [fragments de] arrêtés, dans le gosier, entre la bouche & l'*estomac*; moyens de les en retirer, T. IV, p. 283 & suiv.

LIENTERIE. Maladie. T. III, p. 102.

LIERRE terrestre, *Terrette*, *Herbe de Jean*, *Rondette*. *Hedera terrestris*, *vulgaris*, C. B. *Calamintha humilior*, *folio rotundiore*; TOURNEF. *Glecoma hederacea*, *foliis reniformibus*, *crenatis*, LINN., c. à d., *Lierre terrestre*, *commun*, selon C. BAUHIN. *Petit Calament*, *à feuilles rondes*, selon TOURNEFORT. *Lierre terrestre*, *à feuilles en forme de rein*, *crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 3e. section, 4e. genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Le *lierre terrestre* se multiplie par-tout, le long des ruisseaux, dans les haies, dans les prés, dans les lieux humides & ombrageux, par le moyen de ses jets quadrangulaires,

rampants & garnis de fibres : il pouſſe des tiges quadrangulaires, petites, baſſes, grêles & rampantes : ſes feuilles ſont oppoſées deux à deux, arrondies, larges d'un pouce, un peu velues, découpées & crenelées, portées ſur de longues queues : à chaque aiſſelle des feuilles naiſſent de petites fleurs bleues, en gueule, découpées en 2 levres : ces fleurs ſont remplacées par 4 graines ſphériques & liſſes : il fleurit en Avril. Les fleurs & les feuilles de cette plante ſont d'uſage.

Ligament, partie blanche, fibreuſe, ſerrée, compacte, plus ſimple & plus flexible que les *cartilages*, difficile à rompre ou à déchirer, ne prêtant preſque point, lorſqu'on la tire. V. T. I, n. 1, p. 89.

Ligaments ronds de la matrice. On donne ce nom à deux faiſceaux *vaſculeux*, réſultant de l'aſſemblage & de la réunion des *vaiſſeaux ſanguins* & *lymphatiques*, de *nerfs*, &c., liés & entrelacés enſemble, au moyen du *tiſſu cellulaire* : ils naiſſent, un de chaque côté, des parties latérales du fond de la matrice : ils paſſent par les *anneaux des muſcles du bas-ventre*, &, diviſés en pluſieurs portions, ils vont ſe perdre dans l'épaiſſeur de la *peau* & de la graiſſe qui concourent à former les grandes *levres*, & dans les *membranes* qui couvrent les parties ſupérieures des cuiſſes.

Ligne blanche, nom que porte une ligne, effectivement blanche, formée par la réunion des *tendons* des *muſcles obliques* & *tranſverſes*, qui ſe joignent au milieu du ventre : cette ligne commence au *ſternum* & ſe continue dans une direction droite juſqu'au *pubis*.

Lilium de Paracelſe, ou *teinture des métaux*. V. le *Codex* ou les *Elém. de Pharm.* de M. Baumé, pour la préparation de ce médicament très-compoſé. Il coûte trois ſols le gros.

Limaille d'acier, ou *de fer* : ce n'eſt autre choſe que de l'*acier* ou du *fer*, réduit d'abord en poudre groſſiere par le moyen d'une lime, enſuite porphyriſée, c'eſt-à-dire, broyée entre deux marbres, & réduit en poudre fine. Elle coute deux ſols le gros.

Limon & *Limonnier. Limon vulgaris*, Tournef. *Malus Limonia acida*, C. B., c. à d., *Limonnier commun*, ſelon Tournef. *Arbre qui porte des Limons acides*, ſelon C. Bauhin. Cet arbre qui approche beaucoup du *Citronnier*, eſt plus rare : auſſi les *Limons* ſont-ils moins communs que les *Citrons* ; ce qui fait qu'on ſubſtitue le plus ſouvent ces derniers fruits aux premiers, ayant eſſentiellement les mêmes vertus rafraîchiſſantes. Les *Limons* ſont cependant plus *acides* que les *Citrons*.

LIMONNADE, boisson *rafraîchissante* connue de tout le monde. Pour faire de la bonne *limonnade*, il faut, dit M. VENEL, prendre des *citrons* frais & bien sains, les partager par le milieu, en exprimer le *suc*, en les serrant entre les mains ; étendre ce *suc* dans une suffisante quantité d'eau, pour qu'elle n'ait qu'une saveur *aigrelette* légere, ou une agréable *acidité* ; passer cette liqueur sur le champ à travers un linge très-propre pour en séparer les pepins & une partie de la pulpe qui peut s'être détachée des *citrons*, en les exprimant, & qui, en séjournant dans la liqueur, y porteroit une *amertume* désagréable ; ensuite on édulcore la liqueur avec quantité suffisante de *sucre*, dont on aura frotté une partie contre l'écorce de ces *citrons*, pour l'aromatiser.

LIN. *Linum sativum*, C. B. & TURNEF. *Linum usitatissimum, foliis lanceolatis alternis, caule subsolitario*, LINN., c. à d., *Lin cultivé*, selon C BAUHIN & TOURNEFORT. *Lin, d'un très-grand usage, à feuilles lancéolées, alternes, dont la tige est presque sans rameaux*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 8e. classe, 1ere. section, 4e. genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie pentagynie de LINNÉ ; de la 37e. famille des amarantes d'*Adanson*. La graine, qui est la seule partie dont on fasse usage en Médecine, est oblongue, applatie, se terminant d'un côté en pointe ; d'une couleur fauve tirant sur le pourpre : elle contient un *mucilage* fort abondant, qui se dépose dans l'eau chauffée, & même dans l'eau froide, si elle y *infuse* assez long-temps ; il ne faut donc point la faire bouillir, lorsqu'on l'emploie en *tisane*, parce qu'elle rendroit la boisson gluante ; qualité qu'il ne faut donner qu'aux *décoctions* prises en *lavements*.

LINIMENT, nom que porte un *remede* externe, qui sert à oindre & frotter quelque partie du corps : le *liniment* est, ou simple, ou composé. L'*huile*, la *graisse*, un *baume*, &c. employés, chacun à part, font des *liniments* simples : si ces substances sont mêlées ensemble, ou avec d'autres ingrédients, on a des *liniments* composés. V. T. II, p. 98.

LINIMENT *d'ail*. Maniere de le faire, T. II, p. 396.

LINIMENT *blanc*. Il se prépare avec les mêmes substances & de la même maniere que l'*onguent blanc*, (V. ce mot.) à l'exception qu'il n'y entre qu'une once de *cire*. On s'en sert dans les cas d'*excoriation*, lorsqu'elle a trop de superficie pour permettre d'user de l'*onguent de plomb* ou de *calamine*. [M. B.]

LINIMENT contre les hémorrhoïdes.

Prenez d'*onguent émollient*, 2 onces,
de *laudanum liquide*, demi-once.

Mêlez ces ingrédients avec un jaune d'œuf, & battez bien le tout ensemble.

LINIMENT d'huile camphrée. V. *huile camphrée.*

LINIMENT de Pringles. V. *liniment volatil.*

LINIMENT spiritueux. Voyez-en un exemple, T. III, p. 29.

LINIMENT volatil.

Prenez d'*huile d'olive*, 1 once,
d'*esprit volatil de corne de cerf*, demi-once.

Mêlez & battez le tout ensemble : si on met parties égales d'*esprit de corne de cerf* & d'*huile d'amandes douces*, on aura un *liniment* très-efficace, pourvu que la peau du malade puisse le supporter. Le Chevalier PRINGLES observe que, dans l'*esquinancie inflammatoire*, un morceau de flanelle imbibe de ce *liniment*, appliqué sur la gorge & renouvelle toutes les 4 ou 5 heures, est un des *remedes* des plus puissants. Il ajoute, qu'après la *saignée*, il ne manque jamais, soit de calmer, soit d'enlever absolument la douleur. [M. B.]

LIQUEURS fermentées. On nomme ainsi toutes les liqueurs qui ont subi une *fermentation* quelconque. V. le mot *fermentation.*

LIQUEURS fortes. On donne ce nom aux esprits tirés, par la *distillation*, des *liqueurs spiritueuses*. L'*eau-de-vie*, le *rum*, l'*arrack*, &c. sont des *liqueurs fortes.*

LIQUEURS généreuses, nom que portent les *liqueurs spiritueuses* qui sont fortes en esprits, ou qui, par la vétusté, ont aquis les qualités nécessaires pour les rendre *fortifiantes* & *cordiales*.

LIQUEUR minérale anodyne d'Hoffmann : c'est un mélange d'*esprit-de-vin* très-rectifié, d'*éther* & d'un peu d'*huile douce de vitriol*. [V. le *Dictionn. de Chymie.*] On peut se passer, & plusieurs bons Artistes se passent d'*huile douce de vitriol*, & donnent pour *liqueur minérale anodyne d'Hoffmann*, les deux premiers produits du bon procédé de l'*éther*. [M. VENEL *cours de Chymie.*] Cette liqueur est très-limpide, blanche & d'une odeur d'*éther* très-suave. Elle coute quatre sols le gros.

LIQUEURS spiritueuses, nom que porte toute liqueur qui a subi la *fermentation spiritueuse*, [V. ce mot.] tels que le *vin*, la *biere*, le *cidre*, le *poiré*, &c.

LIQUIDES. V. ce qu'on doit entendre par les *liquides* du corps humain. T. I, n. 1, p. 89.

Lis des vallées. V. *muguet*.

Litharge. On donne ce nom à du *plomb* qui a perdu une grande partie de son *phlogistique* par l'action du feu, & qui est dans un état de vitrification imparfaite. Lorsqu'on affine l'*argent*, à la coupelle, avec le *plomb*, ce dernier *métal*, qui se scorifie & qui scorifie avec lui les autres *métaux*, alliés avec l'*argent*, se transforme en une matiere figurée en petites lames brillantes, demi-transparentes, qui ont quelque ressemblance avec du *mica* : c'est ce qu'on nomme *litharge*. La *litharge* est plus ou moins blanchâtre ou rougeâtre, suivant les *métaux* qui étoient alliés à l'*argent*. On nomme la premiere *lithargie d'argent*, & la seconde *litharge d'or*. V. *le Dictionn. de Chymie*.

Lithontriptique, épithete qu'on donne aux *médicaments* qu'on croit propres à briser la *pierre* dans les *reins* & dans la *vessie*. V. T. III, n. 1, p. 44.

Lithotome, espece de bistouri, avec lequel on fait à la *vessie* une ouverture pour tirer la *pierre* qui y est contenue.

Lithotomie. V. *taille*.

Lobe, portion de quelque *viscere*, comme du *poumon*, du *foie*, du *cerveau*, &c.

Lobule. Petit *lobe* ; diminutif de *lobe*.

Lochies, purgation ou écoulement après l'*accouchement* ; *vuidanges* ; *évacuation* de sang & d'humeur, qui sortent de la *matrice* immédiatement après l'*accouchement*. V. T. IV, n. 1, p. 139 & suiv.

Lombaire, épithete qu'on donne aux parties qui appartiennent aux *lombes* : ainsi on dit la *région lombaire* pour dire les *lombes* : les *vertebres lombaires* pour désigner les *vertebres* qui sont dans la *région* des *lombes*.

Lombes. On entend par *lombes*, les parties postérieures & latérales du *bas-ventre* : les *lombes* occupent l'espace compris, par-derriere, entre l'*os sacrum* & la derniere *vertebre* du *dos*, &, sur les côtés, entre la derniere *fausse côte* & les *os des hanches*.

Looch, mot Arabe qu'on donne à une composition pharmaceutique, d'une consistance moyenne entre le *sirop* & l'*électuaire* mou ; destinée à être roulée dans la bouche & avalée peu à peu ; ou à être prise par très-petites portions & en lechant. Le *looch blanc* de la Pharmacopée de Paris est composé d'*amandes douces*, d'*amandes ameres*, de *sucre*, d'eau commune, de *gomme adragant*, d'*huile d'amandes douces*, & d'*eau de fleurs d'orange*. Il coute douze sols.

LOTION ; action de laver. *Lotion* se dit encore de la liqueur dont on se lave les pieds, les mains, la tête ; dont on lave les *plaies*, les *ulceres*, &c.

LOUP, nom que porte une espece de *cancer* aux jambes, V. T. III, n. 1, p. 466.

LOUPS-garoux. V. *lycanthropes*.

LUETTE : c'est le nom qu'on a donné à une petite partie charnue, ronde, allongée, ressemblante à-peu-près à un grain de raisin, attachée par une espece de queue à l'extrémité & au milieu du *palais*, à l'entrée du gosier.

LUMBAGO, douleur violente dans les *lombes*, qui ôte à ceux qui en sont attaqués, la facilité de se mouvoir & de se courber en devant : c'est un *symptome* de *rhumatisme*, de *scorbut* ou de *goutte*. V. T. III, n. 1, p. 202.

LUXATION, déplacement d'un ou plusieurs *os*. T. IV, p. 248.

LYCANTHROPES. V. T. III, n. 1, p. 330.

LYMPHATIQUE, épithete qu'on donne aux *vaisseaux* dans lesquels circule la *lymphe*.

LYMPHE. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 68.

MACIS, ou *fleur de muscade* : c'est ainsi qu'on appelle la seconde enveloppe de la *noix muscade* : c'est une substance *membraneuse* & comme *cartilagineuse*, réduite en petits morceaux, étroits & allongés, flexibles ; d'une couleur qui approche du *safran*, très-odorant ; d'une saveur gracieuse, *aromatique*, *âcre* & un peu *amere*, tirant sur celle de l'anis. On voit que le *macis* ne ressemble en rien à des fleurs, &, qu'à cet égard, il est mal dénommé. Le *macis* coute cinq sols le gros. V. *muscade*.

MACHOIRE : c'est la partie des animaux où les *dents* sont placées, & qui sert à mâcher les *aliments*. On la divise en *supérieure* & en *inférieure*, relativement à leur situation.

MAGNÉSIE blanche. On donne ce nom à la terre blanche qui se précipite des eaux meres du *nitre* & du *sel marin*, par le moyen d'un *alkali fixe*. On édulcore ensuite ce *précipité* pour lui enlever tout ce qu'il a de *salin*. [V. le *Dict. de Chymie*.] Cette substance est blanche comme la *craie*, très-légere & n'a aucun gout. Elle coute trois sols le gros.

MAL, se dit de tout ce qui est opposé au bien physique : il est synonyme avec douleur, maladie, infirmité corporelle, &c.

tention du Médecin & contraire à l'état du malade, je ne doute nullement que la Police ne punît sévérement ceux qui se mêlent de faire de pareilles mixtions. (V. *Eléments de Pharmacie*, p. 32.)

MANQUE d'appétit. T. III, p. 301.

MANSTRUPATION, ou *manustrupation*, ou *masturbation*, *vice* honteux, dont on nous dispensera de donner la description. Un Auteur Anglois l'a désigné sous le titre d'*onania*, dérivé d'*Onam*, nom d'un des fils de *Juda*, dont il est parlé dans l'ancien Testament. (*Genese*, Chap. XXXVIII, ℣. 9 & 10.) M. TISSOT a emprunté ce mot & a appellé *Onanisme* un traité excellent sur les maladies terribles qui sont la suite de la *masturbation*. V. T. II, n. 1, p. 157 & l'*Onanisme* de M. TISSOT.

MARASME, extrême maigreur, desséchement général, *consomption* de tout le corps : c'est le dernier dégré de l'*atrophie*.

MARINS ou *gens de mer* : maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens qu'ils doivent employer pour les prévenir, T. I, p. 125 & suiv.

MARJOLAINE. *Majorana vulgaris*, C. B. & TOURNEF. *Majorana*, *majori folio*, *ex semine nata*, J. B. *Origanum Majorana*, *foliis ovatis*, *obtusis*, *spicis subrotundis*, LINN., c. à d., *Marjolaine vulgaire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Marjolaine*, *à grande feuille*, *qui vient de semence*, selon J. BAUHIN. *Origan Marjolaine*, *à feuilles ovales*, *obtuses*, *& dont les épis sont presque ronds*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 3e. section, 13e. genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Sa racine est ligneuse & rameuse : ses tiges qui s'élevent d'environ un pied, sont ligneuses, grêles & branchues : les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige & des branches : elles sont entieres, ovales, obtuses, sans découpures, soutenues par des pédicules très-courts : elles sont couvertes d'un duvet blanc : elles sont d'une odeur pénétrante & agréable, d'une saveur un peu *âcre*, un peu *amere* & *aromatique* : les rameaux naissent dans les aisselles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que la tige : les fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux, disposées en épis courts : les épis ressemblent à des têtes écailleuses, arrondies, serrées, composés de quatre rangs de feuilles, placées en maniere d'écailles velues, d'entre lesquelles sortent de très-petites fleurs blanchâtres,

blanchâtres, d'une seule piece, en gueule, dont la levre supérieure est redressée, arrondie, échancrée, & l'inférieure divisée en trois parties : le pistil est accompagné de quatre embryons, qui se changent ensuite en autant de petites graines, arrondies, rousses, cachées dans une capsule qui servoit de calice à la fleur. La *Marjolaine* vient dans nos Provinces méridionales : on la cultive facilement dans nos jardins : on fait usage de ses feuilles & de ses sommités fleuries, indifféremment avec celles de la plante suivante.

MARJOLAINE à petites feuilles. Majorana tenui folia, C. B. & TURNEF. *Majorana tenuior & lignosior.* J. B., c. à d., *Marjolaine à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Marjolaine plus petite & plus ligneuse*, selon J. BAUHIN. Cette *Marjolaine* ne differe de la précédente que par ses feuilles, qui sont plus petites & qui ont plus d'odeur. On la cultive également dans nos jardins.

MARMELADE de Tronchin.

Prenez de *pulpe* récente de *casse*, } de chaque
de *manne en sorte*, } 1 once & demie,
de *sirop de guimauve*, 1 once,
d'*huile d'amandes douces*, quantité suffisante

pour faire un *électuaire*. On augmente, ou on diminue à volonté la quantité d'*huile d'amandes douces*, selon qu'on veut que l'*électuaire* soit plus ou moins mollet & liquide : quand on veut rendre ce *remede* plus *purgatif*, on substitue au *sirop de guimauve* celui de *fleurs de pêcher*, ou de *roses solutif*, &c. On prend une cuillerée à bouche de cet *électuaire*, le matin ou le soir, dans les *constipations* habituelles, & 2 fois par jour dans les *constipations opiniâtres*.

MARS. V. *fer.*

MASSE alimentaire. On donne ce nom aux *aliments* qui sont encore dans l'*estomac*, tels qu'on les a pris, ou qui n'ont éprouvé que la *mastication* & le mêlange des *sucs digestifs* ; de sorte qu'ils ne sont point encore parvenus au dégré de ténuité nécessaire pour qu'ils prennent le nom de *chyme* ou *chymus*. V. ce mot.

MASTIC en larmes. Résine d'un jaune citronné, diaphane, en grains, ou en larmes, qui, mise sur le feu, fond comme la *cire* & répand une odeur gracieuse : elle est fournie par un arbre appellé *lentisque*, qui croît dans plusieurs Isles de l'Archipel. Le *mastic* de Chio est plus gros & plus *balsamique* que celui du Levant, qui vient par Marseille. Mais nous ne voyons

guere que ce dernier. Il faut le choisir en grosses larmes, blanches, citrines, transparentes, seches, fragiles, odorantes, craquant sous les dents, & qui, un peu mâchées, s'étendent comme la *cire*. Il faut absolument rejetter celui qu'on appelle *mastic en sorte*. Le vrai *mastic en larmes* coute douze sols l'once.

MASTICATION; action par laquelle on mâche les *aliments* : c'est une atténuation qui s'opere dans la bouche, & par le broiement des *dents*, & par le mêlange de la *salive*.

MASTURBATION. V. *manstrupation*.

MATIERE médicale. On donne ce nom à l'ensemble, au *systême* de corps naturels, qui fournissent des *médicaments* : cette branche de la Médecine embrasse donc la connoissance de tous les *médicaments*.

MATRICE, *viscere* particulier à la femelle des animaux, dans lequel se fait la conception, & où le *fétus* se nourrit, croît & s'éleve, jusqu'à ce que, ne pouvant plus prêter à la *dilatation*, la *matrice*, en se contractant, expulse ce *fétus* qui la gêne. La *matrice*, chez la femme, a la forme d'une petite poire applatie devant & derriere : elle est située dans le *petit bassin*, entre la *vessie* & le *rectum*, de maniere que le fond est un peu élevé, & que le cou penche en en-bas, où il est contigu avec le *vagin*.

MATURATIF, épithete qu'on donne aux *remedes*, qui disposent l'humeur d'un *abcès* à se rassembler en un foyer & à *suppurer*.

MAUVE. *Malva vulgaris, flore majore, folio sinuato*, J. B. & TURNEF. *Malva sylvestris, folio sinuato*, C. B. *Malva sylvestris, caule erecto, herbaceo, foliis septem lobatis, acutis, pedunculis petiolisque pilosis*, LINN., c. à d., *Mauve commune, à grandes fleurs, à feuilles ondées*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mauve sauvage, à feuilles ondées*, selon C. BAUHIN. *Mauve sauvage, dont la tige est droite, herbacée, dont les feuilles sont découpées en sept lobes, & dont les péduncules & les pétioles sont velus*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 1ere. classe, 6e. section, 1er. genre de TOURNEFORT ; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ, & de la 50e. famille des *Mauves*, 2e. section d'*Adanson*. Sa racine est simple, peu fibreuse, blanche, plongée profondément dans la terre, d'une saveur douce & *visqueuse* : il sort, de la même racine, plusieurs tiges couchées & quelquefois rampantes, longues d'environ un pied & demi, rondes, velues, moëlleuses, garnies de feuilles;

découpées en sept lobes, crenelées à leur bord, & couvertes d'un léger duvet : les fleurs sortent des aisselles des feuilles en cloche, blanchâtres & purpurines, portées sur de longs pédicules, grêles & velus : il sort du fond de la fleur un tuyau pyramidal, chargé d'étamines purpurines : au bas de ce tuyau est un pistil qui se change ensuite en un fruit plat, orbiculaire, de la même forme que celui de la *Rose d'outremer*, ou *Trémier*. La *Mauve* est très-commune : elle croît d'elle-même le long des haies & des chemins, dans les lieux incultes & sur les décombres : ses feuilles & ses fleurs sont d'un très-grand usage. La plante suivante est aussi commune, & s'emploie de même, de sorte qu'elles peuvent se suppléer l'une à l'autre.

MAUVE. [petite] *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo*, J. B. & TOURNEF. *Malva sylvestris, folio rotundo*, C. B. *Malva rotundi folia, caule prostrato, foliis cordato-orbiculatis, quinque lobatis*, LINN., c. à d., *Mauve commune, à petite fleur & à feuille ronde*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mauve sauvage, à feuille ronde*, selon C. BAUHIN. *Mauve à feuilles rondes, dont la tige est rampante, dont les feuilles, qui sont en cœur, sont découpées en cinq lobes*, selon LINNÉ. Cette *Mauve* ne differe de la précédente que parce que toutes ses parties sont plus petites, que ses feuilles sont plus arrondies & qu'elles ne sont découpées qu'en cinq lobes, au lieu que celles de l'autre le sont en sept.

MAUX de gorge gangréneux. T. II, p. 364.

MÉAT auditif. Méat vient de *meatus*, mot Latin qui veut dire conduit, trou, &c. : le *méat auditif* est donc le trou de l'oreille, comme le *méat urinaire*, est l'*uretre* ou le *canal* par lequel passent les *urines*.

MÉDICAMENT. V. T. I, n. 1, p. 171.

MÉDICAMENTEUX, se dit des *aliments* qui ont des qualités qui les rapprochent, ou qui, dans certaines circonstances, les égalent aux *médicaments*.

MÉLANCOLIE. T. III, p. 327.

MÉLANCOLIE religieuse. T. I, p. 353.

MÉLASSE, matiere grasse & huileuse, mais fluide, qui reste du *sucre*, après le raffinage, & à laquelle on ne peut donner qu'une consistance de *sirop* ; aussi l'appelle-t-on quelquefois *sirop de sucre*. V. T. I, n. *a*, p. 282.

MÉLISSE des jardins, Citronnelle, Piment des ruches ou *des mouches à miel. Melissa hortensis*, C. B. & TOURNEF. *Melissa vulgaris, odore citri*, J. B. *Melissa offici-*

nalis, LINN., c. à d., *Mélisse des jardins*, selon C. B. & TOURNEFORT. *Mélisse commune*, *à odeur de citron*, selon J. BAUHIN. *Mélisse d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 3e. section, 3e. genre de TOURNEF.; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Sa racine est ligneuse, ronde, longue, fibreuse, profonde : elle pousse des tiges hautes d'un pied & plus, quarrées, presque lisses, rameuses, dures, roides, fragiles : ses feuilles sont oblongues, d'un verd brun, assez semblables à celles du calament ou du baume des jardins, luisantes, hérissées d'un petit poil follet, dentelées sur leurs bords ; d'une odeur de citron fort agréable, & d'un gout un peu *âcre* : des aisselles des feuilles sortent des fleurs verticillées, qui ne forment point d'anneaux entiers autour de la tige : elles sont en gueule, petites, blanches ou d'un rouge pâle : à cette fleur succèdent quatre semences jointes ensemble, presque rondes, ou oblongues, enfermées dans le calice de la fleur : on la cultive dans les jardins, & quelquefois on la trouve dans les haies aux environs de Paris : elle fleurit en Juin, Juillet & Août : sa racine ne périt point l'hiver : ses feuilles sont d'usage ; mais il faut avoir soin de les cueillir le printemps, avant la fleur ; car, passé ce temps, elles sentent la punaise.

MELON, fruit connu de tout le monde. La plante qui le produit, est appellée, par les *Botanistes*, *Melo vulgaris*, C. B. & TURNEF. *Melones*, J. B. *Cucumis Melo*, *foliorum angulis rotundatis*, LINN., c. à d., *Melon commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEF. *Melon*, selon J. BAUHIN. *Concombre Melon*, *dont les angles des feuilles sont ronds*, selon LINNÉ.

MEMBRANE : V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 89, & T. II, n. 1, p. 88.

MENINGES : c'est la même chose que *pie-mere* & *duremere*. V. ces mots, & T. II, n. 1, p. 88.

MENSTRUE, se dit d'une liqueur qu'on emploie pour dissoudre en entier, ou pour extraire seulement quelques substances d'un corps. Il y a plusieurs especes de *menstrues*, savoir : 1°. les aqueux, comme l'eau simple, les *eaux distillées* : ces *menstrues* dissolvent les *gommes*, les *sels*, les *extraits* aqueux, les *savons*, &c. 2°. Les *menstrues spiritueux*, comme l'*esprit-de-vin* & les *eaux spiritueuses aromatiques* : ils dissolvent les *savons*, les *résines*, & plus ou moins les matieres *huileuses*.

3e. Les *menstrues huileux* qui dissolvent les *résines*, le *soufre*, &c.

MENSTRUES, mot synonyme avec *regles*, parce que les femmes les ont, en général, tous les mois. V. T. IV, p. 77 & n. 1.

MENTHE à épi, *Menthe de Notre-Dame*, *Menthe Romaine*, &c. *Mentha*, *angusti folia*, *spicata*, C. B. & TOURNEF. *Mentha spicata*, *folio longiore*, *acuto*, *nigriori*, J. B. *Mentha viridis*, LINN., c. à d., *Menthe à petites feuilles & à épi*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Menthe à épi*, *à feuilles longues*, *aiguës*, *d'un verd noir*, selon J. BAUHIN. *Menthe verte*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 2e. section, 10e. genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la 25e. famille des *labiées* d'*Adanson*. Sa racine est un pivot simple, articulé, garni de plusieurs fibres rameuses à chacune de ses articulations : ses tiges s'élevent d'environ deux pieds : elles sont droites, quadrangulaires & rameuses : les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige, oblongues, pointues, d'un verd brun, un peu velues & dentelées en leurs bords : les fleurs forment au haut de la tige, des branches en épi assez long : elles sont petites, en gueule, à deux levres, blanchâtres, semées de petits points rouges, soutenues par des calices faits en cornets, & dentellés tout autour : à chaque fleur succedent quatre semences menues, oblongues, renfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins : elle a une odeur forte & très-agréable : sa saveur est *âcre & aromatique* : elle fleurit l'été.

MENTHE poivrée, *Menthe d'Angleterre*, *Poivrette*. *Mentha*, *spicis brevioribus & habitioribus*, *foliis Menthæ fuscæ*, *sapore fervido piperis*, RAY, Hist. *Mentha piperita*, LINN., c. à d., *Menthe*, *dont les épis sont courts & bien fournis*, *dont les feuilles ressemblent à celles de la Menthe à épi*, *& qui a une saveur brûlante de poivre*, selon RAY, Hist. 3, page 234, Tome 10, f. 2. *Menthe poivrée*, selon LINNÉ. Cette plante, que les Anglois cultivent depuis un temps immémorial, est nouvelle en France : elle se plaît dans un terrein humide & léger : les sécheresses la font périr; & quoiqu'on la ranime par les arrosements, elle ne donne plus qu'une herbe maigre & courte, quand elle est attaquée par le hâle : sa racine est un pivot médiocre, garni de nombreuses fibres rameuses : les tiges s'élevent d'environ un pied & demi : elles sont droites, quadrangulaires : les feuilles

font opposées, deux à deux, le long de la tige : elles font portées par des pétioles courts, fillonnés dans leur longueur : leur forme est ovale, terminée en pointe, & dentelées assez réguliérement tout autour : les rameaux sortent des aisselles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que la tige : les fleurs naissent au sommet de la tige & des rameaux, rangées en épis courts & verticillés : elles sont petites, en gueule, à deux levres inégales, d'un rouge pâle : à chaque fleur succedent quatre semences semblables à celles des autres *Menthes*.

MÉPHITIQUE, épithete qu'on donne aux exhalaisons *vénéneuses*, telles que celles des mines, du charbon, &c. V. le mot *mofette*.

MERCURE, substance *métallique*, presque toujours fluide, très-pesant, qui a l'éclat de l'*argent*, & qu'on appelle vulgairement *vif argent*. Le *mercure* qu'on emploie en Médecine, doit avoir été purifié ; & on ne doit jamais se servir que de celui que les Apothicaires tiennent sous le nom de *mercure révivifié du cinabre*. Il coute sept sols l'once.

MERCURE doux : c'est le *sublimé corrosif* saturé de *mercure* crud & privé, par ce moyen, de sa qualité *corrosive*. Il se vend deux sols le gros.

MERCURIALE mâle, *Foirole*, *Vignoble* ou *Vignette*. *Mercurialis testiculata*, *sive mas*, C. B. & TOURNEF. *Mercurialis mas*, J. B. *Mercurialis annua*, LINN., c. à d., *Mercuriale qui porte des testicules*, ou *mâle*, selon C. BAUHIN & TOURNEF. *Mercuriale mâle*, selon J. BAUHIN. *Mercuriale annuelle*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 15e. classe, 6e. section, 3e. genre de TOURNEFORT ; de la dioécie ennéandrie de LINNÉ ; de la 45e. famille des rithymales d'*Adanson*. Sa racine est tendre, fibreuse, annuelle : elle pousse des tiges qui s'élevent d'environ un pied, anguleuses, genouillées, lisses & rameuses : ses feuilles ressemblent assez à celles de la *pariétaire* : elles sont oblongues, unies, d'un verd brun & luisant, un peu larges, pointues, dentelées sur leurs bords, d'une saveur *nitreuse*, un peu chaude & nauséabonde : des aisselles des feuilles sortent des pédicules courts, menus, qui portent de petites bourses en forme de testicules, ou des fruits à deux capsules, applaties, rudes & velues, qui contiennent chacune une petite semence ovale ou ronde : cette plante croît par-tout, le long des chemins, dans les cimetieres, dans les potagers, les vignobles & autres lieux humi-

des & ombrageux : elle est une des *plantes émollientes*, ainsi que la suivante, qui a absolument les mêmes vertus, & qu'on appelle :

MERCURIALE femelle ou *à épi*. *Mercurialis spicata*, sive *femina*, C. B. & TOURNEF. *Mercurialis femina*, J. B., c. à d., *Mercuriale à épi*, ou *femelle*, selon C. B. & TOURNEFORT. *Mercuriale femelle*, selon J. BAUHIN. Cette espece est absolument semblable à la precédente par sa racine, ses tiges & ses feuilles : la seule différence, c'est qu'elle porte des fleurs ; ce qui devroit la faire appeller mâle de preférence à l'autre.

MÉSENTERE, corps gras & membraneux, ainsi appellé parce qu'il est situé au milieu des *intestins* : il est d'une figure irréguliere, partagé en deux portions, dont l'une est très-large & pelissée : elle attache les *intestins grêles* : l'autre qui est très-longue & contournée, attache les *gros intestins*. Par la maniere dont le *mésentere* attache les *intestins*, il empêche les circonvolutions du *canal intestinal* de s'embarrasser les unes les autres, de s'entortiller, ou de s'étrangler par leurs differentes rencontres. Il leur permet aussi un frottement doux, &, en même-temps, borné par ces attaches. Ces deux portions du *mésentere*, ne sont autre chose que la continuation de la lame membraneuse du *péritoine*, redoublée sur elle-même : elles forment ensemble une espece de rouleau spiral, plus ou moins pelissé par sa circonférence. La premiere de ces portions a retenu particuliérement le nom de *mésentere*, l'autre est appellée *mésocolon*. V. T. I, n. 1, p. 149.

MÉSOCOLON, nom que porte la seconde portion du *mésentere*, & qui attache les *gros intestins*. V. *mésentere*.

MÉTAL, *métaux*, substances pesantes, dures, éclatantes, opaques, qui deviennent fluides, & prennent une surface convexe dans le feu, mais qui reprennent leur solidité lorsqu'elles sont refroidies, & qui s'etendent sous le marteau : qualités que les différents *métaux* ont dans des dégrés différents. On compte ordinairement six *métaux*, savoir, l'*or*, l'*argent*, le *cuivre*, le *fer*, l'*étain* & le *plomb* ; mais on en a découvert un septieme que l'on nomme *platine* ou *or blanc*. V. T. IV, p. 283 & suiv., les moyens de retirer les fragments de *métaux* arrêtés dans le gosier.

MÉTALLIQUE, se dit de tout ce qui appartient aux *métaux*.

MÉTASTASE. On entend, par ce mot, le changement d'une maladie en une autre, qui lui succede immé-

diatement : ce changement s'opere par le transport de la matiere *morbifique*, sur une partie circonscrite & autre que celle qui étoit le foyer de la maladie.

MEURTRISSURE. T. IV, p. 240.

MÉZÉRÉON ou *bois gentil. Thymælea lauri folio deciduo*, sive *laureola femina*, TURNEF. *Thymælea*, *folio deciduo*, *flore purpureo*, *officinis laureola femina*, C. B. *Laureola*, *folio deciduo*, sive *Mezereon Germanicum*, J. B. *Daphne Mezereum floribus sessilibus*, *foliis lanceolatis deciduis*, LINN., c. à d., *Mézéréon*, *à feuilles de laurier*, *tombantes*, ou *Lauréole femelle*, selon TOURNEFORT. *Mézéréon à feuilles tombantes*, *à fleurs pourpres*, *qui est la Lauréole femelle d'usage*, selon C. BAUHIN. *Lauréole*, *à feuilles tombantes*, ou *Mézéréon d'Allemagne*, selon J. BAUHIN. *Laurier Mézéréon à fleurs sessiles*, *à feuilles lancéolées & tombantes*, selon LINNÉ. Cette plante jette plusieurs tiges ligneuses, hautes de trois à quatre pieds, pliantes, cylindriques, difficiles à rompre, couvertes d'une double écorce, dont l'extérieure est mince, cendrée, & l'intérieure verte en dedors, & blanchâtre en dedans : ses feuilles naissent par paquets ; elles sont plus petites, plus minces, plus molles & moins luisantes que celles du *Garou* : ses fleurs ont la même forme : elles sont purpurines, garnies de quelques étamines jaunes, odorantes : ses *baies* sont comme celles du *Garou*. Le *Mézéréon* vient dans les Alpes & les Pyrénées : sa racine, son écorce & ses feuilles sont quelquefois d'usage.

MIASMES. On entend, par ce mot, des corps extrêmement subtils, qu'on regarde comme les propagateurs des maladies *contagieuses*. On a pensé assez naturellement que ces petites portions de matieres, prodigieusement atténuées, s'échappoient des corps infectés de la *contagion*, & la communiquoient aux corps non infectés, en les pénétrant ; après s'être répandus dans l'air, ou par des voies plus courtes, en passant immédiatement du corps affecté au corps non malade : c'est ce qu'on voit tous les jours dans la *petite-vérole*, & même dans la *peste*, où le malade répand l'une ou l'autre de ces maladies, dans le lieu qu'il habite.

MIEL, matiere que les *abeilles* recueillent sur les fleurs des plantes, & qu'elles déposent dans les rayons de *cire*, qu'elles ont construits à cet effet, dans leurs ruches. Pour retirer le *miel*, on rompt les rayons, on les met sur des nattes d'osier, sous lesquelles on a mis des vaisseaux de terre, propres à recevoir le *miel* qui

découle & qui acquiert bientôt de la consistance : le *miel* qu'on obtient de cette maniere, est nommé *miel vierge* : il est le plus pur & le plus estimé. Lorsqu'on s'apperçoit qu'il ne coule plus de *miel*, on enveloppe les rayons dans des sacs de toile, & on les met à la presse : le *miel* qu'on obtient, par ce moyen, n'est pas aussi pur que le premier : il contient toujours quelques parties de *cire* : cependant il est encore assez blanc. Enfin on met ces rayons dans de l'eau sur le feu ; &, après une légere *ébullition*, on les remet à la presse : le *miel* qu'on retire, par ce troisieme procédé, est jaune, & contient beaucoup de *cire* & d'autres matieres étrangeres. Le *miel* de France, le meilleur, est celui du Languedoc, qu'on appelle *miel de Narbonne*, parce qu'on en recueille beaucoup aux environs de cette Ville : il est très-blanc & d'un gout agréable. Mais le *miel* qu'on voit le plus ordinairement à Paris, est celui que nous tirons du Gâtinois : il est pour la bonté, immédiatement après le *miel de Narbonne*. On doit le choisir d'une consistance qui ne soit point trop liquide, épais & grenu. Le plus blanc est toujours à préférer : son odeur & sa saveur doivent être douces, agréables, & légérement *aromatiques* : c'est celui que les Apothicaires vendent communément sous le nom de *miel de Narbonne*, quatre sols l'once. Il faut rejetter celui qui laisse quelque chose de pâteux dans la bouche, parce qu'alors il a été falsifié avec de l'*amidon* pour le rendre plus blanc. Aussi, lorsqu'on doit employer le *miel* dans les boissons, est-il de la plus grande importance de l'acheter chez les Apothicaires. V. T. I, p. 45, 46, 60 & n. 1.

MIEL *mercurial*. Prenez parties égales de *miel blanc*, & de *suc* dépuré de feuilles de *mercuriale* ; faites cuire jusqu'à consistance de *sirop* : ce *miel* ne s'emploie qu'en *lavement*, à la dose de 4 onces. Il coute, tout préparé, un sol l'once.

MIEL *scillitique*. Pr. d'oignon de *scille* séché, 6 gros,
d'eau, chopine.

Laissez infuser 12 heures, sur un *bain de cendres* chaudes ; faites ensuite bouillir pendant quelques minutes ; passez ; exprimez fortement ; ajoutez de bon *miel blanc* 8 onces ; clarifiez le tout, & faites cuire jusqu'à consistance de *sirop*. On le vend, tout préparé, deux sols l'once.

MIGRAINE. T. III, p. 107.

MILIAIRE, épithete qu'on donne aux maladies qui sont

accompagnées d'*éruption*, dont les boutons ou *pustules* sont très-fins ou de la grosseur des grains de millet. V. *fievre miliaire*.

MILLE-*feuille*, *Herbe au Charpentier*, ou *Herbe à la coupure*. *Mille-folium*, *vulgare*, *album*, C. B. & TOURNEF. *Mille-folium stratiotes*, *pennatum*, J. B. *Achillea Millefolium*, LINN., c. à d., *Mille-feuille commune*, *blanche*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mille-feuille*, *dont les feuilles sont ailées*, selon J. BAUHIN. *Mille-feuille*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 14e. classe, 3e. section, 8e. genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie superflue de LINNÉ; de la 16e. famille des composées d'*Adanson*. Sa racine est ligneuse, fibreuse & traçante : ses tiges s'élevent d'un pied & demi : elles sont menues, cylindriques, cannelées, roides, velues & rameuses : ses feuilles sont découpées menu, ressemblantes en quelque maniere à celles de la *camomille*, ailées, découpées profondément, ou plutôt composées d'un grand nombre de folioles, opposées par paires, & terminées par une impaire, lesquelles sont elles-mêmes divisées en plusieurs dentelures : toutes ces divisions des feuilles, dont le nombre est infini, ont fait donner à la plante le nom de *Mille-feuille*, & ce caractere la rend très-reconnoissable : les rameaux, semblables à la tige, sortent des aisselles des feuilles : les fleurs naissent au sommet de la tige & des rameaux en parasol, ou bouquets fort serrés, ronds : chaque fleur est petite, blanche, ou un peu purpurine, ayant un pistil jaune dans son milieu, odorante, soutenue par un calice écailleux, cylindrique, ou oblong : aux fleurs succedent des semences menues. Cette plante est des plus communes; on la trouve par-tout & dans presque tous les pays : elle fleurit en Mai, Juin & pendant tout l'été. Il est une autre *Mille-feuille*, dont les fleurs sont purpurines : ce caractere est la seule différence qui existe entre ces deux plantes : elles s'emploient toutes deux aux mêmes usages.

MILLE-*pertuis*. *Hypericum vulgare*, C. B. & TOURNEF. *Hypericum vulgare sive perforata*, *caule rotundo*, *foliis glabris*, J. B. *Hypericum perforatum*, *foliis obtusis*, *pellucido punctatis*, LINN., c. à d., *Mille-pertuis commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Mille-pertuis commun* ou *perforé*, *à tige ronde*, *& à feuilles lisses*, selon J. BAUHIN. *Mille-pertuis perforé à feuilles obtuses*, *piquées de points transparents*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 6e. classe, 5e. section, 1er. genre de TOUR-

perforé; de la polyadelphie polyandrie de LINNÉ; de la famille des cistes de *Jussieu*. Sa racine est fibreuse, ligneuse & jaunâtre : ses tiges sont nombreuses, roides, ligneuses, cylindriques, rougeâtres, branchues & hautes d'un pied & demi : les feuilles naissent, deux à deux, le long des tiges & des branches, opposées, sans queues, longues d'un demi-pouce & plus, larges de trois lignes, lisses, veinées dans toute leur longueur, & paroissent percées, d'outre en outre, d'un grand nombre de petits trous, quand on les expose entre la lumiere & l'œil, d'où lui vient le nom de *perforé* & de *Mille-pertuis* : mais ce ne sont, ni des trous, ni des pertuis; ce ne sont que des vésicules, couvertes d'une pellicule extrêmement fine, & remplies d'un suc huileux, très-lympide : les fleurs sont en grand nombre à l'extrêmité des tiges & des branches : elles sont en rose, composées de cinq pétales jaunes, dont le milieu est occupé par un grand nombre d'étamines jaunâtres : à ces fleurs succedent des capsules, partagées en trois loges, remplies de graines menues, luisantes, oblongues; d'un brun noirâtre; d'une saveur *amere*, *résineuse* ; d'une odeur de *poix*. Cette plante est très-commune aux environs de Paris: ses feuilles & ses fleurs sont d'usage.

MINÉRAL, *minéraux*. On comprend généralement sous ce nom, toutes les substances qui appartiennent à la terre, & que l'on tire du sein de la terre : mais, dans un sens plus particulier, on entend par *minéral*, un corps terrestre qui renferme, ou des *pyrites*, ou des *sels*, ou des *bitumes*, des *soufres*, ou des parties *métalliques*, soit de demi-*métaux*, soit de *métaux*. *Minéral* est pris adjectivement dans ce sens : *regne minéral*, *substance minérale*, *eau minérale*, &c.

MINEURS, ouvriers qui travaillent dans les mines; maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les en garantir. T. I, p. 107 & suiv.

MINIUM, espece de *chaux de plomb*, d'un rouge jaune assez vif. V. le *Dict. de Chymie*.

MINORATIF : c'est la même chose que *laxatif* : c'est un *purgatif* léger, qui ne produit qu'une évacuation modérée; qui ne fait que diminuer la quantité des humeurs, sans y exciter de trouble ou de mouvement considérable.

MISÉRÉRÉ, espece de *colique*. Voyez T. II, note 1, page 405.

MITHRIDATE, *confection* très-compliquée, qui s'em-

ploie comme la *thériaque*. V. le *Codex* ou les *Eléments de Pharmacie de M. Baumé*.

MIXTE, se dit de tous les corps naturels composés.

MIXTURE, espece de *remedes* qui different des *juleps*, en ce qu'il entre dans leur composition, non-seulement des *sels*, des *extraits* & toute autre substance dissoluble dans l'eau, mais encore des terres, des poudres & autres substances qui ne s'y dissolvent pas : une *mixture* est rarement un *remede* élégant & agréable ; cependant elle devient nécessaire, parce qu'il est des personnes qui prennent volontiers une *mixture*, & qui ne pourroient avaler, ni *bols*, ni *électuaire*. (M. B.)

MIXTURE astringente.

Prenez d'*eau de cannelle simple*, d'eau commune,	de chaque 3 onces,
d'*eau de cannelle spiritueuse*,	1 once & demie,
de *confection du Japon*,	demi-once.

Mêlez. Dans les *dysenteries*, qui n'existent pas depuis long-temps, & après les *évacuations* nécessaires, on donne 1 ou 2 cuillerées à bouche de cette *mixture*, toutes les 4 heures, ayant soin de faire prendre, tous les 2 ou 3 jours, une dose de *rhubarbe*. (M. B.)

MIXTURE diurétique.

Prenez d'*eau de menthe*,	5 onces,
de *vinaigre scillitique*,	6 gros,
d'*esprit de nitre dulcifié*,	demi-once,
de *sirop de gingembre*,	1 once & demie.

Mêlez. On donne 2 cuillerées de cette *mixture*, 2 ou 3 fois par jour, dans les embarras des *voies urinaires*. (M. B.)

MIXTURE laxative absorbante.

Prenez de *magnésie blanche*,	1 gros,
de la meilleure *rhubarbe*,	10 ou 12 grains,
d'eau commune,	3 onces,
d'*eau de cannelle simple*, de *sirop commun*,	de chaque 1 once.

Triturez la *magnésie* & la *rhubarbe*, dans un mortier ; ajoutez les *eaux* & le *sirop* : cette *mixture* convient dans la plupart des maladies des enfants, accompagnées d'*acidités* : elle remédie à ces *affections*, & lâche le ventre. La dose est d'une cuiller à café, répétée 3 fois par jour. A un enfant très-jeune, une seule cuillerée par jour suffit. Lorsqu'on donne cette *mixture* dans l'intention de purger, il faut, ou augmenter la dose, ou doubler la quantité de *rhubarbe* ; elle est un des

vulgare, J. B. *Sinapis nigra, filiquis glabris tetragonis*, Linn., c. à d., *Moutarde à feuille de rave*, felon C. Bauhin & Tournefort. *Moutarde dont les filiques, un peu larges, font liffes, dont les femences font rouffes*, ou *Moutarde ordinaire*, felon J. Bauhin. *Moutarde noire, dont les filiques font liffes & à quatre angles*, felon Linné. Cette plante eft de la 5e. claffe, 4e. fection, 6e. genre de Tournefort; de la tétradinamie filiqueufe de Linné; de la 52e. famille des cruciferes d'*Adanfon*. La racine eft blanche, ligneufe, fibreufe, annuelle : elle pouffe une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, moëlleufe, velue pat en bas, divifée en plufieurs rameaux : fes feuilles font larges, affez femblables à celles de la *rave* ordinaire, mais plus petites & plus rudes : les fommités de la tige & des branches font garnies de petites fleurs jaunes à quatre feuilles, rangées en croix : à ces fleurs fuccedent des filiques liffes & fans poil, à quatre angles, pointues, remplies de femences prefque rondes, rouffes ou noirâtres, d'un gout âcre & piquant : cette plante eft des plus communes ; elle croît naturellement fur les bords des foffés, parmi les pierres, & dans les terres nouvellement remuées. On la cultive dans les champs & dans les jardins : elle fleurit en Juin ; fa graine eft d'ufage dans la cuifine & en Médecine.

Mucilage, fe dit d'une liqueur épaiffe & gluante, comme le blanc d'œuf, non cuit.

Mucilagineux, épithete qu'on donne aux fubftances qui ont les qualités des *mucilages* : ces qualités leur font procurées par des plantes, des racines, des graines, &c., telles que la racine de *guimauve*, la graine de *lin*, &c.

Mucosité. V. *mucus*.

Mucus, mot Latin qui fignifie *morve*. On s'en fert quelquefois, ou de *mucofité*, pour défigner une humeur femblable à du blanc d'œuf, qui enduit différentes cavités du corps.

Mucus du nez ou *morve*. Tout le monde connoît cette fubftance vifqueufe & fluide, qui a été féparée dans les *glandes* de la *membrane pituitaire*, & qu'on eft obligé, plus ou moins fouvent, de recevoir ou d'expulfer dans un mouchoir, en fe mouchant.

Muqueux, *muqueufe*, fe dit de tout ce qui a du rapport au *mucus*.

Muguet ou *Lis des vallées*. Tout le monde connoît les fleurs de cette plante : leur odeur fuave les met au

sang de celles dont on aime le parfum. Les Botanistes l'appellent *Lilium convallium album*, C. B. & Tournef. *Lilium convallium vulgò*, J. B., c. à d., *Lis des vallées blanc*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Lis des vallées commun*, selon J. Bauhin. Les fleurs du *Muguet* sont les seules parties de cette plante qui soient d'usage.

Musc, substance grumeleuse, seche, mais qui paroît onctueuse au toucher; d'une couleur tannée ou brune, ressemblant, au premier coup d'œil, à du sang desséché; d'une saveur un peu *âcre*, avec un peu d'*amertume*; d'une odeur très-forte, très-pénétrante, agréable pour quelques personnes, insupportable pour d'autres. L'animal qui fournit le *musc*, est encore peu connu. Les uns disent que c'est une espece de chevre ou de gazelle qu'on trouve dans le Thibet & le Tonquin; d'autres que c'est un chevreuil de la Chine. On nous apporte le *musc*, enfermé dans des vessies. On doit le choisir bien sec, & l'enveloppe ou la vessie doit être mince; & le poil qui la recouvre de couleur brune : c'est à cette marque qu'on connoît le *musc* de Tonquin, qui est le plus estimé. Tous les autres sont inférieurs, sur-tout celui qui vient de Russie. On falsifie souvent le *musc* avec de la terre : on peut s'appercevoir de cette fraude, parce que le *musc* qui est pur s'enflamme & brûle entiérement, au lieu que celui qui est ainsi altéré, a peine à prendre feu, & laisse un résidu : le *musc* pur, jetté sur une pêle rougie, s'évapore en entier; celui qui est *falsifié* y laisse un charbon. Il est plus difficile de reconnoître d'autres fraudes, telle que le sang desséché, les excréments de plusieurs animaux, &c. qu'on mêle au *musc*. Le *musc* est un excellent *antispasmodique fortifiant*, *céphalique*, *cordial*, *alexitere*, &c. On l'emploie, avec succès, contre la *paralysie*, les maladies *nerveuses* & *convulsives*, &c., même contre la *rage*. Il arrive souvent, dit le Dr. Whytt, que les effets du *musc* sont peu sensibles, parce que celui qu'on emploie n'est pas bon, ou qu'il a été pris à trop petite dose. Riviere dit que de son temps on le donnoit avec succès à la dose de 30 grains, & aujourd'hui il n'est pas rare de voir prescrire cette dose, & même plus forte 3 ou 4 fois par jour.

Muscade ou *Noix muscade* : ce noyau, ferme, compacte & aromatique est d'un usage trop fréquent dans nos cuisines pour mériter une description : il est fourni par un arbre appellé *Nux moschata*, *fructu rotundo*, C. B., c. à d., *Muscadier à fruit rond*, selon C. Bau-

de Linné ; de la 52e. famille des cruciferes d'*Adanson.*

Nausées : c'est la même chose qu'envies de vomir, que *mal de cœur* : c'est, à proprement parler, ce soulévement d'*estomac* qu'éprouvent ceux qui se trouvent, pour la premiere fois, sur un vaisseau.

Nauséux, épithete qu'on donne aux substances dont l'odeur ou le gout désagréable, occasionnent des envies de vomir.

Négus, boisson familiere en Ecosse, même en Angleterre : elle est composée de parties égales d'eau & de vin blanc, *acidulée* avec du suc de *citron*, *édulcorée* avec du *sucre*, & *aromatisée* avec de la *muscade*. On sent que la différence du fort au foible *négus* ne doit consister que dans la proportion, plus grande ou plus petite, de vin, de *suc*, de *citron* & de *muscade*. Nous avons commis une faute, dans laquelle nous a jetté l'inexactitude de l'Imprimeur Anglois. Ayant rencontré plusieurs fois, dans le texte, le mot *négas*, nous l'avons répété autant de fois dans notre traduction. Nous avions bien senti que, dans la supposition où le *négas* seroit une autre boisson que le *négus*, elle devoit lui être analogue, parce que l'une & l'autre sont prescrites absolument dans les mêmes circonstances. Mais pour nous paroître analogues, nous n'en devions pas conclure qu'il n'existoit que le *négus* ; & que *négas* étoit un mot erronné ; & nous n'avions rien qui pût nous tirer d'erreur, quand un Négociant Anglois, à qui nous fimes part de notre incertitude, voulut bien la détruire, en nous assurant qu'on ne connoît point de boisson sous le nom de *négas* ; que ce mot n'est point Anglois, & que c'est absolument une faute d'impression. Nous prions, en conséquence, nos Lecteurs de vouloir bien effacer le mot *négas* par-tout où ils le trouveront, & d'y substituer celui de *négus*.

Néphrétique. V. *colique néphrétique*.

Nerf. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 61, & n. 1, p. 89.

Nerveux, *nerveuse*, épithete qu'on donne à tout ce qui appartient aux *nerfs*, ainsi qu'aux personnes attaquées de *maladies de nerfs*.

Nervin, épithete qu'on donne aux *remedes* qui sont propres à calmer les douleurs de *nerfs*.

Nidoreux, *nidoreuse*, se dit de tout ce qui a une odeur & un gout d'œufs couvés, de pourri, &c. V. T. III, p. 451.

Nitre, *salpêtre*, *sel de nitre* ; *sel neutre*, composé d'un

acide particulier, appellé *acide nitreux*, d'*alkali fixe* & d'un peu de matiere *calcaire*. (V. le *Dict. de Chymie*.) On tire ce *sel* des platras & des décombres des vieilles maisons; des terres & des endroits qui contiennent des matieres *végétales* & *animales* qui sont en *putréfaction*; tels que les étables, les *latrines*, &c. Ce travail, qu'on appelle purification du *salpêtre*, est très-long; il se fait en grand, dans des manufactures, d'où les Apothicaires tirent le *nitre*. Ils prennent celui de la troisieme cuite, & le purifient encore, pour les usages de la Médecine & de la Chymie. Il faut le choisir en beaux cristaux blancs, qui, mis sur les charbons ardents, fusent, sans éclat, sans décrépiter, & y deviennent fluides; & qui, posés sur la langue, produisent un sentiment de froid, suivi d'amertume. Il coute un sol le gros.

NITRE purifié : ce n'est autre chose que le *nitre* très-pur.

NODUS, *tumeur* qui vient sur les *os*, laquelle procede, pour l'ordinaire, d'une cause *vénérienne*.

NOIX de Galle. On donne ce nom à des excroissances contre nature, qui se forment sur divers *chênes*, en divers Pays, à l'occasion de la piqure de quelques insectes. La *noix de Galle* est à-peu-près de la grosseur & de la forme de la *noix muscade :* mais, au lieu d'être toujours unie, elle est le plus souvent anguleuse ou épineuse; d'ailleurs elle n'en a, ni l'odeur, ni la couleur, &c.

NOIX muscade. V. *muscade*.

NOLI-me-tangere. On donne ce nom à une espece de *cancer* du visage. V. T. III, n. 1, p. 466.

NOMBRIL ou *ombilic*, nom que porte le nœud, placé au milieu du ventre, & formé de la réunion & cicatrisation des extrêmités des *vaisseaux ombilicaux*, que l'on coupe à l'enfant aussi-tôt qu'il est né.

NOSTALGIE. V. *maladie du pays*.

NOUEURE. V. *Rachitis*. T. IV, p. 191.

NOURRICES ; défauts des nourrices. T. I, p. 93 & suiv.

NOURRISSAGE ; expression qui signifie tous les soins qu'on doit à l'enfant, depuis le moment de sa naissance jusqu'au *sevrage :* ainsi on entend, par ce mot, la maniere de nourrir l'enfant, de le vêtir, de l'exercer, &c.

NOYÉS ; moyens de les rappeller à la vie. T. IV, p. 293 & suiv.

NUMMULAIRE. V. *herbe aux écus*.

NUTRITION, fonction de la nature, par laquelle le *suc*

nourricier, que les *aliments* fournissent, est assimilé par la *digestion*, & converti en notre propre substance, pour réparer les pertes continuelles que souffrent, sans cesse, les différentes parties de notre corps.

NYMPHES, nom que portent deux especes de crêtes, une de chaque côté, d'un rouge vermeil, dans les jeunes filles; qui descend en grossissant jusque vers le milieu de la *vulve*. On les a appellé *nymphes* parce qu'on a cru qu'elles dirigeoient le cours de l'*urine* : elles sont couvertes par les grandes *levres* : aussi les appelle-t-on quelquefois petites *levres*.

OBLITÉRATION, fermeture d'un *vaisseau*, par l'union de ses parois, de sorte que ce *vaisseau* ne peut plus se rouvrir; ce qui distingue l'*oblitération* de l'*obstruction*. V. ce mot.

OBSTRUCTION, rétrecissement des *vaisseaux* qui empêche la *circulation* des *fluides*, sains ou *morbifiques*, & qui a pour cause la disproportion qui se trouve entre le volume du liquide & le diametre du *vaisseau* : elle peut donc être occasionnée, ou par l'étroite capacité du *vaisseau*, ou par la grandeur de la masse qui doit y passer, ou par le concours de l'une & de l'autre.

ODONTALGIE. V. *mal de dents*.

ŒDEME. On entend, par ce mot, une *tumeur* en général; mais on s'en sert particuliérement pour désigner une *tumeur phlegmatique*, molle, froide & sans douleur, qui cede à l'impression du doigt, qu'elle retient pendant quelque temps : elle affecte toutes les parties du corps indifféremment, & quelquefois tout le corps entier : dans ce dernier cas, elle prend le nom de *leucophlegmatie*, ou d'*hydropisie universelle* : quand elle n'attaque qu'une partie, comme les pieds, les mains, &c., on dit qu'ils sont *œdémateux*, ou enflés.

ŒSOPHAGE. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 118.

OIGNON *de scille*. V. *scille*.

OLIBAN. V. *encens*.

OLIVE, fruit de l'*Olivier* arbre très-commun en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, &c. Il n'est gueres de personnes qui ne connoissent les *Olives*, pour en avoir mangé, après qu'elles ont passé dans une *lessive* de *chaux* & de sarments, & ensuite dans de l'eau douce, pour leur ôter le gout *âpre* & *amer* qu'elles ont naturellement. L'*Olivier*, arbre toujours verd, s'appelle *Olea sativa*, C. B. *Olea fructu maximo*, TURNEF. *Olea Europaea*, *foliis lanceolatis*, LINN.,

c. à d., *Olivier cultivé*, selon C. Bauhin. *Olivier à gros fruit*, selon Tournefort. *Olivier d'Europe, à feuilles lancéolées*, selon Linné. Cet arbre est de la 20e. classe, 2e. section, 2e. genre de Tournefort; de la diandrie monogynie de Linné; de la 29e. famille des jasmins d'*Adanson*.

Ombilic. V. *nombril.*

Ombilical, se dit de tout ce qui a rapport à l'*ombilic*. V. *cordon ombilical.*

Omoplates, nom que portent deux *os* très-larges, très-plats, de figure triangulaire, placés à plat sur le *dos*, à la partie postérieure & supérieure de la *poitrine*: ils sont articulés avec l'*humérus* ou l'*os* du bras.

Onction, action d'oindre une partie du corps, ou tout le corps; de le frotter, de quelque liqueur *onctueuse*, de le graisser, &c.

Onctueux, épithete qu'on donne aux substances qui sont grasses, *huileuses* & *visqueuses*.

Onguent. On donne ce nom à un *médicament* externe, *onctueux*, de consistance moyenne entre le *liniment* & l'*emplâtre*. Les *onguents* sont composés d'*huile*, de *graisse*, de *suif*, de *moëlle*, de *mucilage*, ou de matieres semblables, auxquelles on ajoute des substances *végétales*, *animales* & *minérales*, selon les indications qu'on a à remplir : ils ont des noms relatifs à leurs vertus, à l'*ingrédient* qui en est la base, à leur couleur, ou aux Auteurs qui les ont imaginés. " Malgré les éloges ,, extravagants qu'on a donnés aux diverses préparations de ce genre, relativement à leur efficacité ,, dans la guérison des *plaies*; il est certain que le ,, meilleur *onguent* pour les *plaies* récentes, est du ,, linge sec. Mais quoique les *onguents* ne guérissent ,, point les *plaies* & les *ulceres*, ils servent pourtant à ,, les défendre de l'impression de l'air extérieur, & à ,, faciliter les moyens d'y appliquer des substances capables de sécher, déterger, consumer les chairs baveuses, &c. C'est en conséquence de ces propriétés, que nous allons donner la *recette* des *onguents* ,, les plus simples; il sera facile d'y ajouter les ingrédients qu'indiqueront les circonstances. ,, (M. B.)

Onguent d'althéa ou *de guimauve*. V. *onguent émollient.*

Onguent basilicum jaune.

Prenez de *cire jaune*,
de *résine blanche*,
d'*encens*, } de chaque 3 onces.

Mettez le tout sur un feu doux : quand il sera fondu,

ajoutez 12 onces de *sain-doux ;* passez l'*onguent*, tandis qu'il est encore chaud. On se sert de cet *onguent* pour nettoyer & favoriser la guérison des *plaies* & des *ulceres*. (M. B.)

ONGUENT *blanc*. Pr. d'*huile d'olive*, 1 livre,
de *cire blanche*, } de chaque
de *blanc de baleine*, } 3 onces.

Faites fondre à une douce chaleur ; remuez constamment & fortement jusqu'à ce que le tout soit refroidi : si on ajoute aux ingrédients, ci-dessus, 2 gros de *camphre*, qu'on aura auparavant battu avec un peu d'huile, on aura ce qu'on appelle *onguent blanc camphré*. (M. B.)

ONGUENT *de calamine*.

Prenez d'*huile d'olive*, 3 livres,
de *cire blanche*,
de *pierre calaminaire* préparée & } de chaque
en poudre fine, } 6 onces.

Faites fondre la *cire* dans l'*huile ;* &, aussi-tôt que ce mêlange aura pris un peu de consistance, saupoudrez la *pierre calaminaire*, ayant attention de remuer constamment, jusqu'à ce que le tout soit refroidi : cet *onguent*, connu vulgairement sous le nom de *cérat de Turner*, est un bon *remede* externe, contre les *brûlures* & les *excoriations*, quelle qu'en soit la cause. (M. B.)

ONGUENT *à cautere*.

Prenez de *cantharides*, en poudre fine, demi-once,
d'*onguent basilicum jaune*, 6 onces.

Mêlez. L'usage de cet *onguent* est consacré à panser les *vésicatoires*, & par son moyen on entretient l'écoulement tant que l'on veut. (M. B.)

ONGUENT *émollient*. Pr. d'*huile de palme*, 24 onces,
d'*huile d'olive*, 36 onces,
de *cire jaune*, 6 onces,
de *térébenthine*, 3 onces.

Faites fondre la *cire* dans les *huiles*, sur un feu doux ; mêlez la *térébenthine*, & passez : cet *onguent* supplée à celui d'*althéa*. On s'en sert pour oindre les parties enflammées. [M. B.]

ONGUENT *mercuriel*.

Prenez de *mercure*, *révivifié du cinabre*, 2 onces,
de *sain-doux*, 3 onces,
de *suif de mouton*, 1 once.

Triturez le *mercure* avec une once de *sain-doux*, dans un mortier chauffé, jusqu'à ce que les globules de *mercure* soient entiérement disparus ; ensuite ajoutez le reste du *sain-doux*, & le *suif de mouton* que vous aurez

auparavant mêlés ensemble ; battez le tout fortement : le principal usage de cet *onguent* est d'introduire le *mercure* dans le sang, par le moyen des *frictions*, qu'on fait sur la *peau*. (M. B.)

ONGUENT *de la mere.*

Prenez de *sain-doux*,
de *beurre frais*,
de *cire*, } de chaque 1 livre,
de *suif de mouton*,
de *litharge* préparée,
d'*huile d'olive*, 2 livres.

Mettez le tout, excepté la *litharge*, dans un vaisseau de terre vernissé ; faites chauffer jusqu'à ce qu'il fume : alors ajoutez la *litharge*, bien séchée ; remuez jusqu'à ce qu'elle soit entiérement dissoute : ensuite laissez chauffer jusqu'à ce que ce mêlange ait acquis une couleur brune, tirant sur le noir ; laissez refroidir à demi, & versez dans un pot, tandis qu'il est encore liquide. M. BUCHAN ne parle pas de cet *onguent* ; mais nous avons cru devoir en donner la *recette*, étant d'un usage très-familier & pouvant remplacer la plupart des autres *onguents suppuratifs*. Il coute trois sols l'once.

ONGUENT *de plomb, ou de Saturne.*

Prenez d'*huile d'olive*, 8 onces,
de *cire blanche*, 2 onces,
de *sucre de Saturne*, ou de *plomb*, 3 gros.

Triturez le *sucre de Saturne*, réduit en poudre, avec un peu d'*huile* ; ensuite ajoutez le reste de l'*huile* & la *cire*, que vous aurez auparavant fait fondre ensemble, ayant soin de remuer jusqu'à ce que le tout soit refroidi : cet *onguent*, *rafraîchissant* & légérement *astringent*, convient dans tous les cas où il faut sécher & *cicatriser* quelque partie, comme dans les *brûlures*, &c. (M. B.)

ONGUENT *de soufre.*

Prenez de *sain-doux*, 4 onces,
de *fleurs de soufre*, 1 once & demie,
de *sel ammoniac crud*, 2 gros,
d'*essence de citron*, 10 ou 12 gouttes.

Faites du tout un *onguent*. On l'emploie dans la *gale*, qu'il guérit, pour l'ordinaire, en s'en frottant les parties malades : il est, dans ce cas, le meilleur & le plus sûr *remede* ; & quand il est fait de la maniere que nous venons de le prescrire, il n'a pas de mauvaise odeur. [M. B.]

ONGUENT *pour les yeux.*

Prenez de *sain-doux*, 4 onces,
de *cire blanche*, 2 gros,
de *tuthie préparée*, 1 once.

Faites fondre le *sain-doux* & la *cire*, à petit feu; saupoudrez la *tuthie*, en remuant toujours jusqu'à ce que l'*onguent* soit refroidi. On rendra cet *onguent* plus efficace & d'une consistance plus appropriée, si on y joint 2 ou 3 gros de *camphre*, broyé auparavant avec un peu d'*huile*, & ensuite mêlé intimement avec les autres *ingrédients*. [M. B.]

ONGUENT *pour les yeux*, d'une autre espece.

Pr. de *camphre*, } de chaq.
de *pierre calaminaire* préparée & en poudre, } 6 gros,
de *verd-de-gris*, bien apprêté, 2 gros,
de *sain-doux*, } de chaque
de *suif de mouton*, } 2 onces.

Broyez le *camphre* avec la *pierre calaminaire* & le *verd-de-gris*; ensuite mêlez avec le *sain-doux* & le *suif*, en continuant de triturer jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé: cet *onguent* a été long-temps estimé pour les maladies des yeux; cependant il n'en faut user qu'avec précaution, sur-tout lorsque les yeux sont enflammés, & que la vue est tendre. [M. B.]

ONGUENT *vésicatoire*. V. *emplâtre vésicatoire*.

ONGUENT *vésicatoire adouci*. V. *onguent à cautere*, & T. II, p. 344, n. 1.

OPACITÉ; qualité d'un corps opaque, c'est-à-dire, impénétrable à la lumiere.

OPAQUE, qui n'est point transparent, qui ne donne point lieu au passage des rayons de la lumiere. Les corps opaques sont ceux qui ne transmettent point la lumiere, parce qu'ils n'ont point de *pores* droits disposés en tout sens.

OPHTHALMIE. V. *inflammation des yeux*. T. II, p. 338.

OPIAT, nom donné par les anciens aux *remedes* dans lesquels il entroit de l'*opium*. Mais aujourd'hui on donne ce nom, par abus, à des *remedes* mous, qui sont de vrais *électuaires*, & dans lesquels il n'entre point d'*opium*. Il y a 3 sortes d'*opiats*; il y en a de *purgatifs*, de *corroboratifs* & d'*altérants*.

OPIUM: c'est un *extrait gommo-résineux*, qu'on a préparé avec le *suc* exprimé des feuilles, des tiges & des têtes de *pavots blancs*. Il nous vient d'Egypte & de Turquie: on doit le choisir compacte, pesant, le plus net qu'il est possible, *visqueux*; d'une couleur tirant sur le roux; d'une odeur *nauséux*; d'un goût *amer*

& un peu *âcre.* Comme cet *extrait* eſt un mêlange d'une grande quantité de matieres étrangeres, de feuilles, de tiges briſées, de ſable, &c., on le purifie avant de l'employer en Médecine. Pour cet effet, on coupe la quantité qu'on veut d'*opium* par tranches; on le fait liquéfier au *bain-marie*, dans la plus petite quantité d'eau poſſible; on coule la liqueur, avec forte expreſſion, & on la fait épaiſſir, toujours au *bain-marie*, juſqu'à conſiſtance d'*extrait* : c'eſt dans cet état que les Apothicaires le vendent. Mais on peut faire de l'*opium* avec les *pavots blancs* de nos jardins. Ayez, par exemple, des têtes de pavots; jettez toute la graine; pilez les coques, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites en poudre fine; prenez-en une once; laiſſez infuſer à froid, pendant 2 jours, dans 2 pintes d'eau; paſſez avec expreſſion; faites évaporer, au *bain-marie*, juſqu'à ce que la liqueur ſoit réduite à un demi-ſetier; filtrez; verſez ſur des aſſiettes de faïance, & laiſſez évaporer juſqu'à ſiccité; détachez cet *extrait*, fortement collé aux aſſiettes, & renfermez-le dans une bouteille bien bouchée : cet *opium*, de même que celui d'Egypte, provoque le ſommeil, calme les douleurs, favoriſe la *tranſpiration*, arrête les *cours de ventre*, les *vomiſſements* & les *pertes.* L'expérience nous a appris, dit M. Lieutaud, qu'il étoit moins dangereux que l'*opium* d'Egypte, qu'il agiſſoit plus tranquillement & plus ſûrement. Delà vient que ceux qui le connoiſſent, le préferent, avec raiſon, à tous les autres *narcotiques.* On le donne à la doſe de 1 à 4 grains, ſeul ou mêlé à d'autres *médicaments*, ſuivant les vues qu'on a à remplir. D'après ce que nous venons de dire, ne pourroit-on pas préparer le *laudanum liquide* [V. ce mot.] avec ce dernier *opium ?* Si ſeul il eſt plus doux, plus ſûr que l'autre *opium*, les préparations qu'on en feroit, auroient, ſans doute, les mêmes avantages. V. T. III, p. 487, le traitement qui convient aux perſonnes qui ont été empoiſonnées par l'*opium.* Le *caſtoreum*, ſelon M. Lieutaud, eſt le meilleur *correctif* de l'*opium.* V. *caſtoreum.*

Opodeldoc ou *baume opodeldoc.*

Pr. de racine ſeche de *guimauve*,
de *conſoude*,
de *gentiane*,
d'*ariſtoloche ronde*,
d'*angélique*, } de chaque 6 gros,
de ſommités fleuries de *ſauge*, 2 onces,
de

de fleurs de *lavande*, } de chaque
de *baies de genievre*, } 2 onces,
de *castoreum*, pulvérisé, } de chaque
de *camphre*, } 2 gros,
de feuilles récentes de *sanicle*, } de chaque 2 gros & demi,
de *pied de lion*,
de *pilofelle*,
de *langue de serpent*,
de *pervenche*,
de *romarin*, 1 once,
de semences de *cumin*, 4 gros,
d'*esprit-de-vin rectifié*, 2 livres.

On coupe menu les feuilles & les sommités; on concasse les racines, les semences de *cumin*, le *castoreum* & le *camphre*; on écrase les *baies de genievre* & les fleurs; on met toutes ces substances dans un matras avec l'*esprit-de-vin*; on bouche le vaisseau; on laisse digérer pendant 24 heures, sur un *bain de sable* chaud; on passe avec expression, & l'on ajoute 8 onces de *savon blanc*; on fait digérer de nouveau jusqu'à ce que le *savon* soit entiérement dissous; on conserve ce *baume* dans une bouteille qui bouche bien : quelque temps après qu'il est fait, une partie du *savon* se précipite sous la forme d'un *coagulum*; il faut donc l'agiter toutes les fois qu'on veut s'en servir. Il coute, tout préparé, douze sols l'once. [*Eléments de Pharmacie de* M. Baumé.]

Oppression, ou *oppression de poitrine*, difficulté considérable de respirer : ce *symptome*, assez commun dans les *fievres* & dans les *maladies nerveuses*, est défavorable en proportion de son intensité.

Or, *métal* d'un jaune plus ou moins vif : sa pesanteur surpasse, non-seulement celle de tous les autres *métaux*, mais même de tous les autres corps de la nature. L'*or* est fixe & inaltérable dans le feu, dans l'eau & dans l'air : c'est de tous les *métaux* celui qui a le plus de ductilité, de malléabilité, &c. : c'est le plus parfait des *métaux*.

Orange, *Oranger*. On emploie deux especes d'*Oranges* en Médecine; l'*Orange douce*, & l'*Orange amere* ou *aigre*, appellée encore *Bigarade*. La premiere est le fruit d'un arbre que tout le monde connoît, parce qu'il fait l'ornement de nos jardins. On l'appelle *Aurantium, dulci medulla, vulgare*, Turnef. *Cystus Aurantium petiolis alatis, foliis acuminatis*, Linn., c. à d., *Oranger commun, dont le fruit est doux*, selon Tour-

NEFORT. *Cyste Oranger, dont le pétiole des feuilles est accompagné de deux petites ailes, & dont les feuilles sont en pointe*, selon LINNÉ. L'*Oranger* qui porte l'*Orange aigre*, ou *amere*, ou *bigarade*, se nomme *Aurantium, acri medullâ, vulgare*, TURNEF. *Malus Aurantia major*, C. B. *Aurantia malus*, J. B., c. à d., *Oranger commun, dont le fruit est aigre*, selon TOURNEFORT. *Grand Oranger*, selon C. BAUHIN. *Oranger*, selon J. BAUHIN. Il n'y a aucune différence entre les feuilles & les fleurs de ces deux especes d'*Oranger*.

ORBITES, grandes cavités, situées, une de chaque côté, aux parties latérales & supérieures du nez, dans lesquelles les yeux sont placés.

ORDONNANCE de Médecine : c'est la même chose que *formule*. V. ce mot.

ORDURES entrées dans les yeux ; moyens de les en retirer. V. T. III, p. 435.

OREILLETTE. V. *cabaret*.

OREILLETTES du *cœur*. V. ce que c'est, T. I, n. 1, page 31.

OREILLONS. Maladie des oreilles. V. T. II, n. 1, p. 362.

ORGANE. On entend, en Médecine, par ce mot, une partie, qui est capable d'exécuter telle ou telle action ; de produire telle ou telle opération : aussi toutes les parties du corps, même les plus simples, peuvent être dénommées *organes* ou parties *organiques :* ainsi les *muscles*, sont les *organes* du mouvement ; l'œil est l'*organe* de la vue ; l'oreille, l'*organe* de l'ouie ; la peau, l'*organe* du toucher, &c.

ORGANES de la digestion. V. quels ils sont, T. I, n. 1, p. 118.

ORGANIQUE, se dit de tout ce qui appartient aux *organes*.

ORGE. *Hordeum polystichum Hybernum*, C. B. & TURNEF. *Hordeum polystichum*, J. B. *Hordeum vulgare*, LINN. *Orge d'Irlande*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Orge*, selon J. BAUHIN. *Orge commun*, selon LINNÉ. La plante, qui fournit l'*Orge*, est trop commune & trop connue pour mériter une description. Nous dirons seulement qu'on emploie l'*orge*, en Médecine, sous trois formes différentes : l'*Orge*, tel qu'on le recueille, l'*Orge mondé*, & l'*Orge perlé*. La premiere espece ne reçoit aucune préparation ; la seconde, ou l'*Orge mondé* est de l'*Orge* écrasé légérement, pour lui enlever son écorce, & qu'on conserve ainsi pour l'usage ; l'*Orge perlé*, ainsi nommé, parce qu'il ressemble

die, parce qu'on risqueroit d'en causer une plus considérable. Par exemple, la guérison des vieux *ulceres*, des *hémorrhoïdes* anciennes, des *dartres* opiniâtres, des *gales* habituelles, & de certaines *évacuations périodiques*, causeroit un très-grand désordre dans l'*économie animale* & même la mort, dans certaines circonstances, si on l'entreprenoit. On ne peut alors qu'adoucir, *pallier* le mal par quelques *remedes* appropriés; ce sont ces *remedes*, c'est ce traitement qu'on nomme *palliatifs*.

PAMOISON. On donne ce nom à une diminution subite & considérable des forces du corps & de l'esprit, accompagnée d'un *pouls petit*, *foible* & languissant; d'une *respiration* presqu'insensible; de pâleur & de froid aux *extrêmités* : c'est le premier dégré de la *syncope*. V. ce mot.

PANACÉE, mot qui signifie *remede universel* : titre pompeux que les Charlatans ont donné à leurs *remedes*, comme capables de guérir toutes les maladies. De tous les *remedes* qui ont porté ce nom, les Médecins n'ont conservé que celui qui est appellé *panacée mercurielle*, qui est en effet bon, quand on sait l'appliquer, mais qui, n'étant utile que dans certaines maladies, n'est rien moins qu'une *panacée*.

PANACÉE mercurielle : c'est le *mercure doux*, encore sublimé neuf fois : c'est donc du *mercure* presque pur, & qui ne contient d'*acide marin* que ce qu'il lui en faut pour l'empêcher d'avoir sa forme de *mercure* crud, & pour qu'il conserve une simple apparence d'une matiere *saline*. Elle coute six sols le gros.

PANADE, doit être préférée à la bouillie. V. T. I, n. 4, p. 51.

PANARIS, *tumeur phlegmoneuse*, qui vient à l'extrêmité des doigts, à la racine, ou aux côtés des ongles. Il y a quatre especes de *panaris*. Le premier a son siege sous l'*épiderme*, c'est ce qu'on appelle *mal-d'aventure*; le second dans le corps graisseux; le troisieme dans la gaine des *tendons*; le quatrieme entre le *périoste* & l'*os*, & souvent dans la surface même de l'*os*. V. T. IV, n. 2, p. 226.

PANCRÉAS, corps *glanduleux*, long & plat, de l'espece des *glandes* qu'on appelle *conglomérées* : il est placé dans le ventre, sous l'*estomac*, entre le *foie* & la *rate*, à laquelle il est attaché par l'*épiploon* jusqu'au *duodénum* : sa figure est à-peu-près celle de la langue d'un chien : son usage est de fournir un suc, appellé *pancréatique*, qui se répand dans le *duodénum*, & qui sert à la *digestion*.

liérement consacré à l'espece de *colique*, dite *iliaque*, qu'on appelle, pour cette raison, *passion iliaque*, ainsi qu'aux *accès* des *maladies hystériques* & *hypocondriaques* nommées *passion hystérique*, *passion hypocondriaque*, &c.

PASSION cœliaque. V. *flux cœliaque.*

PASSION iliaque. V. T. II, p. 405.

PATHOGNOMONIQUE : c'est, en Médecine, un *symptome* ou un signe propre, particulier à une maladie, de maniere qu'il en est inséparable, & qu'elle ne peut exister sans qu'il soit apparent & manifeste. V. T. III, n. 1, p. 216.

PATIENCE sauvage, *frisée*. *Lapathum, folio acuto crispo*, C. B. & TOURNEF. *Lapathum acutum crispum*, J. B. *Rumex Patientia crispus*, LINN., c. à d., *Patience, à feuille aiguë, frisée*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Patience aiguë, frisée*, selon J. BAUHIN. *Oseille, Patience frisée*, selon LINNÉ. Sa racine est simple, quelquefois branchue, épaisse, plongée profondément dans la terre, brune en dehors; jaune en dedans : les feuilles, qui sortent de la racine, sont portées sur de longues queues, & celles qui sont sur les tiges les ont plus courtes : elles sont étroites, longues, d'un verd foncé, crêpues ou frisées à leur bord, sur-tout près de leurs queues : ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied & demi, cylindriques, cannelées, légérement velues, remplies de moëlle, branchues, portant à leurs nœuds, qui sont écartés, des feuilles placées alternativement : les fleurs sont au haut de la tige & des rameaux, rangées en longs épis, pendantes à de longs pédicules & formant un grand nombre d'anneaux, de sorte qu'elles couvrent & cachent le plus souvent la tige : ces fleurs n'ont point de pétales : elles sont composées de plusieurs étamines surmontés de sommets jaunes & renfermées dans un calice à six feuilles, dont trois se réunissent & couvrent la graine de maniere à former une capsule séminale : cette graine est triangulaire, rougeâtre, de couleur de châtaigne foncée. Cette plante vient fréquemment dans les environs de Paris; c'est, par cette raison, que nous en avons donné la description de préférence aux autres *Patiences* : si d'ailleurs on connoît bien celle-là, on connoîtra facilement les autres, qui ont entr'elles le plus grand nombre de caracteres communs. La racine de *Patience sauvage frisée* & ses feuilles sont d'usage.

PATIENCE d'eau, *Patience aquatique*, ou *Parelle des marais*. *Lapathum aquaticum, folio cubitali*, C. B. & TOUR-

NEF. *Lapathum aquaticum maximum*, five *Hydrolapathum* J. B., c. à d., *Patience aquatique à feuille coudée*, felon C. BAUHIN & TOURNEF. *Grande Patience aquatique*, ou *Patience d'eau*, felon J. BAUHIN. Sa racine eft plus fibreufe que celle de la *Patience fauvage* : elle eft noire en dehors, d'un jaune de buis en dedans, fort *aftringente* & *amere* : fes tiges font hautes de deux ou trois pieds : fes fleurs & fa graine font femblables à celles de la *Patience fauvage*, mais plus groffes : fes feuilles font larges, longues, femblables à celles de la *rhubarbe des Moines*, mais plus longues, plus dures, plus roides & plus droites, prefque de la longueur d'un pied & plus, terminées en une pointe aiguë, légérement crêpues à leurs bords, un peu *acides* & fort *aftringentes* : cette plante vient communément dans les lieux aqueux, dans les marais & les foffes humides : fes racines & fes feuilles font d'ufage.

PATTES d'écreviffes. V. *écreviffe*.

PAVOT blanc. Papaver hortenfe, femine albo, fativum, Diofcor. album Plinii, C. B. & TURNEF. *Papaver fomniferum* LINN., c. à d., *Povot des jardins, dont la graine eft blanche, Pavot cultivé de Diofcor. Pavot blanc de Pline*, felon C. BAUHIN & TOURNEF. *Pavot, qui fait dormir* felon LINNÉ. Cette plante eft de la 6e. claffe, 2e. fection, 1er. genre de TOURNEFORT ; de la polyandrie monogynie de LINNÉ ; de la 53e. famille des pavots d'*Adanfon*. Sa racine eft environ de la groffeur du doigt, remplie, comme le refte de la plante, d'un *lait amer* : fa tige a deux pieds de haut : elle eft branchue, le plus fouvent liffe, quelquefois un peu velue, fur laquelle naiffent des feuilles affez femblables à celles de la *laitue*, mais oblongues, découpées, crêpues, de couleur de verd de mer : fes fleurs font en rofes, compofées, le plus fouvent, de quatre pétales blancs, placés en rond, & qui tombent bientôt : le calice eft compofé de deux feuilles : il en fort un piftil ou une petite tête entourée d'abord d'un grand nombre d'étamines ; laquelle fe change enfuite en un fruit ou une coque de la figure d'un œuf, garni d'un chapiteau, ridée ou étoilée, munie intérieurement de plufieurs lames minces qui tiennent à fes parois : à ces lames font attachées des graines très-petites, arrondies, blanches & d'un gout doux & huileux. [V. le mot *opium*.]

PÊCHE, *Pêcher*, fruit & arbre des plus connus. Le *Pêcher* eft appellé en Botanique, *Perfica*, *molli carne* &

haut en bas successivement, & les unes après les autres, semblable à-peu-près à celui d'un ver qui rampe, d'où vient qu'on l'appelle aussi mouvement vermiculaire : il sert principalement à faire entrer le *chyle* dans les *vaisseaux lactés*, & à pousser les *excréments* dehors.

PÉRITOINE, nom d'une *membrane*, d'une grande étendue, qui couvre & enveloppe tous les *visceres* du *bas-ventre*. V. T. II, n. 1, p. 111.

PERRUQUIERS : ils sont exposés à devenir *asthmatiques*. V. T. III, n. 1, p. 269.

PERSIL, plante potagere trop connue pour mériter une description. Les Botanistes l'appellent *Apium hortense*, seu *Petroselinum vulgò*, C. B. & TURNEF. *Apium hortense multis, quod vulgò Petroselinum, palato gratum, planum, crispum*, J. B. *Apium Petroselinum, foliis caulinis linearibus*, LINN., c. à d., *Ache des jardins*, ou *vulgairement Persil*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ache des jardins d'après plusieurs Auteurs, qu'on appelle vulgairement Persil, qui est agréable au palais, & dont les feuilles sont étendues & frisées*, selon J. BAUHIN. *Ache Persil, dont les feuilles des tiges sont linaires*, selon LINNÉ.

PERSONNES noyées ; moyens de les rappeller à la vie. T. IV, p. 293 & suiv.

PERTE, *Hémorrhagie* considérable de la *matrice*. V. T. IV, n. 1, p. 96.

PESSAIRE, espece de *remede* solide, fait de maniere à être introduit dans le *vagin*, pour la guérison de plusieurs maladies auxquelles la *matrice* est sujette, surtout pour contenir ce *viscere*, dans sa situation naturelle.

PESTE, maladie *épidémique*, très-*maligne* & très-*contagieuse*, le plus souvent mortelle, qui se manifeste par des *bubons*, des *parotides*, des taches *pourprées*, des *cardialgies*, des tremblements, des *syncopes*, &c. & quantité d'autres *symptomes* qui font périr quelquefois les malades subitemenr. La *peste*, proprement dite, est assez rare en Europe, tandis qu'elle est *endémique* en Asie, même à Constantinople. Mais la *fievre maligne* peut être regardée comme la *peste d'Europe*. V. T. II, p. 178.

PESTIFÉRÉ, qui est attaqué de la *peste*.

PESTILENTIEL, épithete qu'on donne aux maladies qui sont de la nature de la *peste*, aux *symptomes* qui caractérisent la *peste* : ce mot se dit encore de l'*air*, des *aliments infectés*, &c.

PÉTÉCHIALES. V. le mot *pétéchies.*

PÉTÉCHIES, ou taches *pétéchiales.* On donne ce nom à des taches superficielles, rouges, pourprées, semblables à des morsures de puces, dont la *peau* se trouve plus ou moins couverte dans certaines maladies, surtout dans les *fievres malignes*, *épidémiques*, *pestilentielles* : c'est à cause de leur dernier caractere, que les Italiens les ont appellées *pétéchies*, du mot *pedechio*, qui veut dire morsure de puce.

PETIT-bassin. V. *bassin.*

PETIT-lait. On donne ce nom à la sérosité du *lait* débarrassée du *beurre* & du *fromage*, par le moyen de quelqu'*acide* ou d'autres substances qui ont cette propriété. Le *petit-lait* est un *médicament* si utile & d'un usage si étendu, qu'il seroit à desirer que chacun sût le préparer soi-même, soit parce qu'étant à la campagne, on n'est plus à la portée des Apothicaires qui en font commerce, soit parce qu'on n'est pas toujours en état de supporter les frais, dans lesquels il entraîne, acheté chez ces Artistes. Il y a plusieurs especes de *petit-lait.* On a eu soin de spécifier dans le traitement de chaque maladie, celui qu'il falloit employer, & nous allons en donner les *recettes.* Mais comme tous demandent la même manipulation, nous n'indiquerons, dans ces *recettes*, que les *ingrédients*, & nous donnerons cette manipulation, à l'article *petit-lait commun*, pour ne pas nous répéter.

PETIT-lait d'alun. Pr. d'*alun*, en poudre, 2 gros,
de *lait*, frais, chopine.

Faites bouillir l'*alun* & le *lait*, jusqu'à ce que ce dernier soit caillé ; passez. [V. *petit-lait commun.*] On prescrit le *petit-lait d'alun* dans les *pertes de sang excessives* & dans le *diabetes.* La dose est de 2, 3 ou 4 onces, selon que l'*estomac* peut le supporter, & on le répete 3 fois par jour. S'il arrivoit qu'il vînt à faire vomir, il faudroit le couper avec de l'eau. [M. B.] V. T. III, page 27.

PETIT-lait antiscorbutique.

Pr. de *suc* exprimé de *plantes antiscorbutiques*, demi-setier,
de *lait*, frais, 1 pinte.

Faites bouillir ; passez. [V. *petit-lait commun.*] On prescrit ce *petit-lait* dans le *scorbut* ; cependant on retire plus d'avantage en mangeant ces mêmes *plantes*, qu'en prenant le *suc* qu'on en exprime. [M. B.] V. *Plantes antiscorbutiques.*

PETIT-lait commun. Rien d'aussi simple à préparer que

ce *petit-lait*. Nombre de substances ont la propriété de coaguler le *lait*; les *acides*, sur-tout, jouissent de cet avantage : les plus employées sont la *crême de tartre*, la *présure*, le *vinaigre*, les sucs d'*orange*, de *citron*, l'*acide vitriolique*, l'*esprit de soufre*, le *vin*, &c., toutes substances qui sont plus ou moins *acides*. On peut encore employer le *caille-lait à fleurs jaunes & blanches*; les fleurs de presque tous les *chardons*; les fleurs de l'*artichaut*, appellé *chardonnette*; la *membrane* intérieure du gésier des volailles; les matieres que renferme ce gésier, &c. On peut donc faire du *petit-lait* avec la premiere de ces substances, qu'on a sous la main : cependant, si on est dans le cas de choisir, on préférera celles de ces substances, dont les vertus seront le plus analogues aux circonstances; vertus qui constituent les différentes especes de *petit-lait*, & que M. Buchan a eu l'attention de désigner par le nom de la substance, dont il veut qu'on se serve pour le préparer. Le *petit-lait commun* se prépare de la maniere suivante. Prenez de *lait de vache*, frais, 1 pinte. Mettez dans un vaisseau de terre verniffé; posez sur des cendres chaudes; ajoutez 15 ou 18 grains de *présure*, que vous aurez délayée auparavant dans 3 ou 4 cuillerées d'eau; remuez avec une cuiller : à mesure que le *lait* s'échauffe, il se caille; passez à travers un linge; laissez égoutter : comme le *petit-lait* est encore blanchâtre, à raison d'une petite portion de caillé, qui a échappé à la *coagulation*, il faut le clarifier, comme il suit.

Prenez un blanc d'œuf; battez-le avec un verre de ce *petit-lait*; ajoutez 12 ou 15 grains de *crême de tartre*; fouettez ou battez fortement; jettez dans la totalité du *petit-lait*; faites bouillir quelques minutes; passez à travers le papier gris, arrangé sur un entonnoir. Le *petit-lait* passe alors très-clair, & il a une couleur verdâtre.

PETIT-*lait de limon*, *de citron*, *ou d'orange* : ce *petit-lait* ne differe du *petit-lait commun* [V. ce mot] qu'en ce qu'on emploie du *suc* de *limon*, de *citron* ou d'*orange*, au lieu de *crême de tartre*. V. T. II, p. 70.

PETIT-*lait de moutarde*.

Pr. de *lait frais*, } de chaque
d'eau commune, } chopine,
de graine de *moutarde* écrasée, 1 once & demie.
Faites bouillir jusqu'à ce que le fromage soit entiérement formé; passez : ce *petit-lait* est le moyen le plus agréable,

agréable, &, en même-temps, le plus efficace d'administrer la *moutarde* : il est *fortifiant* & *corroborant* : il provoque toutes les *secrétions* ; aussi convient-il dans les *fievres lentes* & *nerveuses*, dans lesquelles il peut suppléer au *vin*. On peut également en faire usage dans le *rhumatisme chronique*, dans la *paralysie*, l'*hydropisie*, &c. On le rend plus agréable, en y ajoutant un peu de *sucre*. La dose ordinaire est une tasse à café, 4 ou 5 fois par jour. [M. B.]

PETIT-*lait au vin*. Il se prépare comme le *petit-lait commun*, [V. ce mot] excepté qu'on emploie du vin au lieu d'autre *acide*. On observera de n'employer que de bon vin ; celui de Bourgogne paroît le mieux convenir.

PETIT-*lait au vinaigre*. Il ne differe du *petit-lait commun* qu'en ce qu'il est préparé avec le *vinaigre* au lieu d'autre *acide*.

PETITE-*vérole*. T. II, p. 225.

PETITE-*vérole confluente*. V. Id. n. 1, p. 225.

PETITE-*vérole crystalline*. Id. p. 226 & 246.

PETITE-*vérole discrete*. V. Id. n. 1, p. 225.

PETITE-*vérole sanguine*. Id. p. 226.

PÉTONCLES, coquillage du genre des peignes, que quelques Naturalistes disent être le même poisson, excepté qu'ils réservent le nom de *pétoncles* aux plus petits peignes. Quoi qu'il en soit, les coquilles des *pétoncles* sont assez généralement connues, parce qu'elles ne different de celles dont se parent les Pélerins, qu'en ce qu'elles ont les oreilles moins régulieres. [M. DE RÉAUMUR.] On fait une *eau de chaux* avec ces coquilles calcinées. V. *eau de chaux*.

PHARINX, espece de sac *musculeux* & *glanduleux*, en forme d'entonnoir, placé au fond de la bouche, dessous les *arrieres-narrines* ; c'est le commencement de l'*œsophage*.

PHARMACIE, nom que porte l'Art qui enseigne la préparation, la mixtion des médicaments, & qui donne la maniere de les composer.

PHARMACOPÉE : c'est la même chose que *Dispensaire*. V. ce mot.

PHIMOSIS. V. T. IV, p. 50.

PHLEGMES. V. T. I, n. 1, p. 51.

PHLEGMON : en général, c'est une *inflammation*, c'est-à-dire, une chaleur immodérée, contre nature, universelle ou particuliere, avec *tumeur* ou sans *tumeur* : en particulier, c'est une *tumeur inflammatoire*, dure,

élevée, circonscrite, accompagnée de rougeur, de douleur & de pulsations, & qui s'étend tant en longueur qu'en profondeur. V. *inflammation*, & T. IV, n. 1, p. 220.

Phlegmoneux, se dit des *tumeurs*, des dépôts qui tiennent du *phlegmon*.

Phlogistique. Les *Chymistes* désignent, par ce mot, le principe inflammable le plus pur & le plus simple: c'est la même chose que le feu élémentaire.

Phlogose. V. *inflammation*.

Phlyctenes, *pustules* ou petites vessies qui s'élevent sur la superficie de la *peau*, & qui sont occasionnées par une humeur plus ou moins *âcre* : telles sont celles qui surviennent à la *gangrene*, à la *gale*, aux *brûlures*, &c.

Phosphore, nom qu'on donne à toute matiere qui est capable de répandre de la lumiere dans l'obscurité. Les *Phosphores* sont, ou naturels, tels que les vers luisants, le bois pourri, les diamants, après avoir été exposés au grand jour, la pierre de Bologne, & certains *spaths*, après qu'ils ont été calcinés : ou artificiels, tels que le *sel*, tiré de l'*urine*, qu'on appelle *Phosphore de Kunckel*, &c. V. le *Dictionn. de Chymie*.

Phrénésie. V. *inflammation du cerveau*.

Phthysie. V. *pulmonie*.

Physiologie, partie de la Médecine qui considere en quoi consiste la vie; ce que c'est que la santé, & quels en sont les causes & les effets : elle donne, en conséquence, la connoissance des divers principes qui constituent le corps humain, & des différentes parties qui le composent : elle développe la structure de ces parties, leurs rapports, leurs fonctions, &c.

Pica. Maladie. V. T. IV, n. 1, p. 88, 89.

Pie-mere, nom d'une des *membranes* du *cerveau*. V. T. I, n. 1, p. 88.

Pied de griffon. V. *ellébore blanc* ou *batard*.

Pierre. Maladie. V. T. III, n. 1, p. 34.

Pierre à cautere : c'est un *sel alkali fixe*, aiguisé par la *chaux*, & privé de toute son humidité par la dessication & la fusion. Elle coute deux sols le gros. V. *caustique*.

Pierre calaminaire; *Cadmie fossile* : terre *métallique* d'une couleur cendrée ou jaunâtre : mise au feu, elle donne une couleur verte à la flamme, & il s'en éleve une fumée blanche : c'est une espece de mine de *Zinc*, qu'on nous apporte d'Allemagne, & sur-tout des en-

virons d'Aix-la-Chapelle. On en trouve aussi près de Bourges : cette derniere est d'un noir rouge, & parsemée de petits grains de fer. On la nomme *calamine de Berry* : mêlée au *cuivre*, mis en fusion, elle forme le *métal* connu sous le nom de *Laiton*.

PIERRE *infernale* : c'est un *caustique* qu'on obtient en dépouillant des *crystaux de lune* de toute leur eau de crystallisation par le moyen de la fusion. Elle coute trente sols le gros.

PIGNONS *doux*. V. *pin*.

PILULE. On donne ce nom à une forme de *médicament* d'une consistance de pâte, un peu ferme, en petites masses de diverses grosseurs, arrondies, & de la forme, à-peu-près, du légume appellé *pois*. La *pilule* differe du *bol* en ce qu'elle est, & plus petite, & plus solide. [V. *bol*.] " Les *remedes* qui peuvent opérer à petites doses, qui font d'un gout & d'une odeur désagréables, & qu'il faut rendre faciles à avaler, sont commodément prescrits sous la forme de *pilules* : cependant s'il est nécessaire que ces *remedes* agissent promptement, il ne faut pas les donner sous cette forme, parce que souvent ils restent un temps considérable dans l'*estomac*, avant que d'être dissous, & , par conséquent, avant que de produire leurs effets. Comme les *ingrédients*, qui entrent dans la composition des *pilules*, sont, en général, tellement rapprochés, qu'une *pilule*, d'un poids ordinaire, peut contenir cinq grains de parties *médicamenteuses* ; en mentionnant la dose de ces *ingrédients*, nous aurons soin de spécifier la quantité de *pilules* qu'il faut prescrire à la fois, comme 1, 2, 3, &c. " [M. B.]

PILULES *calmantes*. Pr. d'*opium purifié*, 10 grains,
de *savon d'Alicante*, demi-gros.

Broyez le tout ensemble, & faites 20 *pilules*. On donne 1, 2, ou 3 de ces *pilules*, dans les cas où les *potions calmantes* ne peuvent passer. [M. B.]

PILULES *de ciguë*.

Pr. d'*extrait de ciguë*, la quantité que vous voudrez,
de feuilles de *ciguë*, seches & réduites en poudre, environ le cinquieme du poids de l'*extrait*.

Mêlez ; faites des *pilules* d'un grain. L'*extrait de ciguë* peut se prendre depuis un grain jusqu'à plusieurs gros par jour. La meilleure maniere cependant de prendre ces *pilules*, est de commencer par une ou deux, & d'augmenter graduellement tant que le malade pourra

les supporter, sans éprouver, d'une maniere sensible, ni stupeur, ni *vertige*. [M. B.]

PILULES *fétides*. Prenez d'*assafœtida*, demi-once,
de *sirop commun*, autant qu'il est nécessaire pour faire une masse dont on fera des *pilules*, du poids de 6 grains. On donne 4 ou 5 de ces *pilules*, 2 ou 3 fois par jour, dans les *affections hystériques* : elles peuvent être également utiles aux *asthmatiques*. Lorsqu'il est nécessaire de tenir le ventre lâche, on ajoute à l'*assafœtida*, une quantité suffisante de *rhubarbe*, d'*aloès*, ou de *jalap*. [M. B.]

PILULES *fortifiantes*.

Prenez d'*extrait de quinquina*, } de chaque
de *sel de Mars*, } demi-once.

Faites des *pilules* de 6 grains. On peut donner 2 de ces *pilules*, 3 fois par jour, dans les foiblesses excessives, dans les maladies causées par relâchement, comme les *pâles couleurs*, &c. [M. B.]

PILULES *mercurielles*.

Prenez de *mercure révivifié du cinabre*, } de chaque
de *miel*, } 1 once.

Triturez dans un mortier jusqu'à ce que les globules du *mercure* soient entiérement disparus; ajoutez :
de *savon d'Alicante*, 2 gros,
de poudre de *réglisse*, ou de mie de *pain*, quantité suffisante pour donner à la masse une consistance propre à faire des *pilules* de 6 grains. Lorsqu'il est nécessaire de rendre ces *pilules* plus *mercurielles*, on peut augmenter la dose du *mercure*, même du double. La dose de ces *pilules* est différente, suivant les indications qu'on a à remplir. Si on ne les donne que comme *altérantes*, 2 ou 3 par jour suffisent : mais pour exciter la *salivation*, il en faut 4 ou 5. En ajoutant une quantité de *rhubarbe*, en poudre, égale à cette masse de *pilules*, & autant de *sirop commun* qu'il sera nécessaire, & faisant du tout de nouvelles *pilules*, on a les *pilules mercurielles purgatives*. [M. B.]

PILULES *mercurielles purgatives*. V. *pilules mercurielles*.

PILULES de *mercure sublimé corrosif*.

Prenez de *sublimé corrosif*, 15 grains,
de *dissolution* bien *saturée* de *sel ammoniac* crud, 2 gros.

Faites dissoudre le *sublimé corrosif* dans cette *dissolution*, & faites une pâte, dans un mortier de verre, avec quantité suffisante de mie de pain; faites de cette masse 120 *pilules* : ces *pilules*, qui font la forme la plus

agréable sous laquelle on puisse prescrire le *sublimé corrosif*, ont été éprouvées comme très-efficaces, non-seulement pour la guérison des *maladies vénériennes*, mais encore pour tuer & chasser les *vers*, même après que les *remedes* les plus puissants avoient été prescrits en vain. [V. le Mémoire du Dr. J. GARDENER, dans les *Essais de Médecine & de Littérature d'Edimbourg*.] Dans les *maladies vénériennes*, on prend 4 de ces *pilules* 2 fois par jour : lorsqu'on ne les prend que comme *altérantes*, 3, 2 fois par jour, suffisent : enfin on n'en prend que 2, 2 fois par jour, lorsqu'il s'agit de chasser les *vers*. [M. B.]

PILULES de Plumier.

Prenez de *calomélas*, } de chaque
de *soufre doré d'antimoine*, } 3 gros,
d'*extrait de réglisse*, 2 gros.

Broyez bien ensemble le *calomélas* & le *soufre d'antimoine*; ajoutez l'*extrait* de *réglisse*; &, avec une quantité suffisante de *mucilage* de *gomme arabique*, faites des *pilules* de 6 grains. On a éprouvé ces *pilules* comme un *remede altérant* très-puissant & très-sûr, dans les *maladies opiniâtres* de la *peau*; & elles ont complété une guérison, que la *salivation* avoit manquée : elles sont d'un excellent effet, même dans les cas *vénériens*. On en donne 2 ou 3 matin & soir; il faut que le malade se tienne modérément chaud, & qu'il boive sur chaque dose, un verre de *décoction des bois* ou de *salsepareille*. [M. B.]

PILULES purgatives.

Prenez d'*aloès succotrin*, } de chaque
de *savon d'Alicante*, } 2 gros,
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire des *pilules* de 6 grains chaque : 4 ou 5 de ces *pilules* suffisent, en général, pour purger. Lorsqu'on ne veut que tenir le ventre libre, on n'en donne qu'une le matin, & une le soir. Il est d'observation que ces *pilules* sont *désobstruantes* & *stomachiques*, de sorte qu'elles peuvent suppléer à celles du Dr. ANDERSON, dont le principal ingrédient est l'*aloès*. Lorsque l'*aloès* est contre-indiqué, on prépare les *pilules purgatives* de la maniere suivante.

Prenez d'*extrait de jalap*, } de chaque
de *tartre vitriolé*, } 2 gros,
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante, pour faire une masse de consistance propre à faire des *pilu-*

les du poids des précédentes, & qu'on donne à la même dose. [M. B.]

PILULES savonneuses, ou contre la *jaunisse*. V. T. III, p. 152 & 153.

PILULES scillitiques.

Prenez de *scille*, seche, en poudre, 1 gros & demi,
de *gomme ammoniac*, } de chaque
de graine de *cardamome*, en poudre, } 3 gros,
de *sirop commun*, quantité suffisante.

Faites des *pilules* de 5 à 6 grains. On donne 2 ou 3 de ces *pilules* 2 fois par jour, ou plus souvent, si l'*estomac* peut les supporter, dans l'*hydropisie* & dans l'*asthme*. [M. B.]

PILULES stomachiques.

Prenez d'*extrait de gentiane*, 2 gros,
de *rhubarbe*, en poudre, } de chaque
de *tartre vitriolé*, } 1 gros,
d'*huile de menthe*, 30 gouttes,
de *sirop commun*, quantité suffisante; faites des *pilules* de 5 à 6 grains: 3 ou 4 de ces *pilules*, prises 2 fois par jour, fortifient l'*estomac* & tiennent le ventre relâché. [M. B.]

PIMENT. V. *Poivre d'Inde ou de Guinée*, &c.

PIN. *Pinus sativa*, C. B. & TOURNEF. *Pinus, ossiculis duris, foliis oblongis*, J. B. *Pinus Pinea*, LINN., c. à d., *Pin cultivé*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Pin, dont les osselets sont durs, & les feuilles oblongues*, selon J. BAUHIN. *Pin, qui porte la pomme de Pin*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la 19e. classe, 3e. section, 5e. genre de TOURNEFORT; de la monœcie monadelphie de LINNÉ; de la 57e. famille des *Pins* d'*Adanson*. Le *Pin* est droit, branchu & touffu : son écorce est raboteuse, gersée & rougeâtre : son bois est ferme, jaunâtre, odorant & *résineux* : ses branches sortent du pourtour du tronc & par intervalle : elles sont garnies d'un grand nombre de feuilles toujours vertes, sortant ensemble, deux à deux, de la même gaine, de 7 à 8 pouces de longueur, très-étroites, creusées en gouttiere du côté qu'elles se touchent, fermes, roides, très-pointues : les fleurs, qui sont mâles & femelles sur le même pied, naissent en grappe au haut des branches : les fleurs mâles sont composées d'un grand nombre d'étamines, sur un axe commun, formant ensemble un chaton allongé : les fleurs femelles sont un assemblage d'ovaires, soutenus par un calice osseux, rassemblés également autour d'un axe commun : il leur

PLACENTA, masse charnue, spongieuse, tissue & entrelacée d'une infinité d'*arteres* & de *veines*, dont le *placenta* est en grande partie composé : il est attaché au fond de la *matrice* des femmes grosses : c'est ce qu'on appelle vulgairement *délivre* ou *arriere-faix*.

PLAIE. T. IV, p. 227.

PLANTAIN, (grand) ou *Plantain à bouquet*. *Plantago latifolia sinuata*, C. B. & TOURNEF. *Plantago major*, *folio glabro*, J. B. *Plantago major*, LINN., c. à d., *Plantain à larges feuilles ondulées*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grand Plantain*, *à feuilles lisses*, selon J. BAUHIN. *Grand Plantain*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 2e. classe, 2e. section, 4e. genre de TOURNEFORT; de la tétrandrie monogynie de LINNÉ; de la 29e. famille des *jasmins* d'*Adanson*. Sa racine est courte, grosse comme le doigt, garnie de fibres blanchâtres sur les côtés : elle pousse des feuilles larges, luisantes, rarement dentelées à leurs bords, ordinairement sans poil, marquées chacune de sept nerfs ou côtes, fort apparents, sur-tout au revers : ces feuilles sont attachées à de longues queues velues : au centre des feuilles, il sort de la racine plusieurs tiges nues, anguleuses, arrondies, velues, qui portent à leur sommet des fleurs rangées en épis longs : ces fleurs sont blanchâtres ou purpurines : il leur succede un fruit ou une coque membraneuse, ovale, pointue ou conique, qui s'ouvre en travers, & qui renferme plusieurs semences menues, oblongues, de couleur rougeâtre. Cette plante est des plus communes : elle fleurit en Mai & Juin, & donne sa semence en Août : les feuilles sont d'usage.

PLANTAIN. [petit] V. *herbe aux cinq côtes*.

PLANTE. On donne ce nom à tout corps organisé qui a essentiellement une racine, & qui produit, le plus souvent, des tiges, des feuilles, des fleurs & des semences. En général, les *plantes* doivent être cueillies dans leur maturité & dans leur plus grande vigueur. Il faut toujours choisir celles qui ont le plus d'odeur, de saveur & de couleur, lorsqu'elles sont douées de ces qualités. Il faut les cueillir par un temps sec & serein, le matin, lorsque le soleil a dissipé la rosée & l'humidité. On cueille les fleurs lorsqu'elles commencent à s'épanouir : quelquefois il faut cueillir, en même-temps, le calice, parce qu'il est la partie dans laquelle réside l'odeur : telles sont celles de *romarin*, de *lavande*, de *sauge*, &c.; d'autres fois il ne faut

cueillir que les pétales, comme les seules parties odorantes; telles sont les fleurs liliacées, comme les *lis blanc & jaune*, la *tubéreuse*, la *jacinthe*, &c. Il y a des fleurs qui perdent leur odeur après avoir été séchées: telles sont les liliacées dont nous venons de parler; d'autres, au contraire, acquierent de l'odeur par l'exsiccation; telles sont les *roses rouges de Provins.* Enfin il y a des fleurs qui, étant trop petites pour être conservées séparément, doivent être cueillies avec les sommités de la plante: telles sont celles de l'*absynthe*, de la *petite centaurée*, de l'*hysope*, de la *fumeterre*, &c. Les fruits, qu'on doit employer frais, doivent être cueillis dans leur parfaite maturité; les autres, lorsqu'ils ne sont pas encore tout-à-fait murs. Il faut toujours que les semences ou graines soient parfaitement mures avant que d'être cueillies, & on doit préférer celles qui sont bien nourries, grosses, entieres, bien odorantes & de saveur bien marquée, lorsqu'elles doivent avoir de l'odeur & de la saveur: les semences perdent beaucoup en vieillissant; les vers & d'autres insectes les attaquent: il faut donc rejetter toutes celles qui donnent de la poussiere, en les secouant: il n'en faut jamais acheter qui ne soient dans leurs capsules ou enveloppes. Il faut cueillir les racines lorsqu'elles sont sans tiges, en automne ou au commencement du printemps. Il faut qu'elles soient entieres & bien nourries. Les bois *résineux* doivent être choisis pesants, sans aubier, allant au fond de l'eau, au lieu de nager, comme sont les autres bois: ils doivent être pris du tronc des arbres de moyen âge. Quant aux bois qui ne sont point *résineux*, ou qui le sont peu, il faut toujours les choisir pesants & odorants, colorés, &c., s'ils doivent l'être: les écorces doivent être prises sur de jeunes arbres, en automne, pour celles qui ne sont point *résineuses*, & au printemps pour celles qui le sont. On prescrit les plantes, ou seches, ou fraîches. Nous avons eu soin de spécifier celles qu'il falloit employer de l'une ou l'autre maniere. On doit apporter une double attention dans le choix des plantes seches, parce que, comme nous l'avons fait observer, (Avertissement du T. II, p. 12 & suiv.) les Herboristes ignorent autant la vraie maniere de les conserver que l'art de les choisir. En général, il faut faire sécher les plantes promptement au soleil, ou dans un lieu chaud, comme dans une étuve, ou sur le four d'un pâtissier, ayant soin de les étendre sur des toiles,

afin que l'air puisse circuler autour, & de les remuer plusieurs fois par jour, afin de renouveller leurs surfaces, & on les laisse exposées de cette maniere jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement seches. Si c'est au soleil qu'on les fait sécher, on a soin de les retirer le soir, pour les préserver du serein de la nuit. Les plantes séchées rapidement & de cette maniere, conservent leurs couleurs vives & brillantes, leur odeur & leurs autres propriétés. Il y a cependant des fleurs qui perdroient leur couleur, si on les faisoit sécher à l'air libre; telles sont celles de *petite centaurée*, de *violette*, &c. : mais il suffit de les mettre en petits paquets, & de les envelopper dans de petits sacs de papier; & séchées, comme nous venons de le dire, elles conservent leur couleur : les oignons doivent être séchés au *bain-marie*, après avoir été éfeuillés. Quant aux semences farineuses, il suffit de les exposer dans un endroit sec & modérémenr chaud : mais les semences *huileuses* & *émulsives* ont besoin d'être exposées à l'abri du soleil & de toute chaleur plus forte que celle qui regne dans les beaux jours de l'automne. On les étend par lits, peu épais, & on les remue de temps en temps : il faut qu'elles soient dans leurs enveloppes. Les plantes, ainsi séchées, sont friables, & n'ont que peu ou point d'odeur dans les commencements; mais, avec le temps, elles ramollissent, deviennent moins fragiles, & acquierent beaucoup d'odeur : pour les conserver, il faut les remuer & les secouer sur un tamis de crin, pour en séparer le sable & les insectes ou leurs œufs, que la chaleur, qu'on a employée pour les sécher, n'a pas toujours été capable de détruire; ensuite on les met dans des bouteilles de verre bien bouchées. En général, les plantes ne peuvent se conserver qu'une année. Tout ce que nous venons de dire, sur la maniere de cueillir & de conserver les plantes, exigeroit des détails, que les bornes étroites de notre table nous interdisent. Ceux de nos Lecteurs qui desireront en savoir davantage sur cet objet, consulteront les *Eléments de Pharmacie* de M. BAUMÉ, depuis la page 44 jusqu'à la page 64.

PLANTES *ameres*. On comprend, sous cette dénomination, la *camomille*, le *lierre terrestre*, la *gentiane*, la *petite centaurée*, le *tresle d'eau*, la *fumeterre*, l'*absynthe*, &c.

PLANTES *antiscorbutiques* : les plus employées sont, le

dans les Indes, particuliérement en Guinée, ainsi qu'au Bresil : ce *poivre* n'est guere d'usage en Médecine; cependant comme M. BUCHAN le fait entrer dans l'*emplâtre stomachique*, nous allons donner les noms sous lesquels les Botanistes l'ont caractérisé. *Piper Indicum vulgatissimum*, C. B. & RAII. *Piper Indicum*, sive *Calecuticum*, sive *Piper siliquastrum*, J. B. *Capsicum siliquis longis propendentibus*, TURNEF. *Capsicum annuum, caule herbaceo, pedunculis solitariis*; LINN., c. à d., *Poivre d'Inde, très-commun*, selon C. BAUH. & RAY. *Poivre d'Inde* ou *de Calicut*, ou *Poivre à siliques*, selon J. BAUHIN. *Piment, dont les siliques sont longues & pendantes*, selon TOURNEFORT. *Piment annuel, dont la tige est herbacée, & les péduncules solitaires*, selon LINNÉ. Il faut choisir les capsules, longues & grosses comme le pouce, droites, nouvelles, entieres & d'un rouge très-foncé.

POIVRE *de la Jamaïque; Poivre de Thévet; Toutes-épices.* On donne ces trois noms au fruit d'un arbre qui croît dans les forêts de la Jamaïque, & dans plusieurs de nos Isles Antilles, telles que la Martinique, la Guadeloupe, &c. : c'est une *baie* brune, luisante & garnie, à son extrêmité, d'une espece de petite couronne: elle renferme des graines noirâtres, d'une odeur & d'une saveur très-*aromatiques* & très-agréables, qui tiennent de celles du *girofle*, de la *cannelle* & de la *muscade.*

POIVRE *long. Piper longum Orientale*, C. B., c. à d., *Poivre long des Indes Orientales*, selon C. BAUHIN. C'est un fruit desséché avant sa maturité, long d'un pouce & plus, oblong, cylindrique & cannelé obliquement en spirale, avec des tubercules, placés en forme de réseaux; partagé intérieurement en plusieurs petites cellules, rangées sur une même ligne en rayons; dans chacune desquelles est contenue une seule graine arrondie, large à peine d'une ligne, noirâtre en dehors, blanche en dedans, d'un gout *âcre*, brûlant, un peu *amer.*

POIX, substance *résineuse* qu'on tire d'un arbre connu sous le nom de *pin*, & dont il y a différentes especes, qui ne sont dues qu'à la préparation qu'on donne à ce suc *résineux.*

POIX *de Bourgogne.* La véritable *poix de Bourgogne*, ou *poix grasse*, est composée de *résine* blanche, fondue avec de la *térébenthine* & de l'*huile de térébenthine.* V. les qualités qu'elle doit avoir pour être bonne, T. II, n. *a*, p. 384.

POIX-*résine* ou *résine de pin*. Elle differe peu du *galipot*. (V. *poix seche*.) Souvent ce qu'on vend pour *poix-résine* n'est que du *galipot* fondu & cuit jusqu'à une certaine consistance : elle est seche & d'une couleur jaunâtre.

POIX *seche*, *bray sec* ou *galipot*. Dans les Pays où croissent les *pins*, tels que la Provence, la Guienne, &c., on fait des incisions au tronc de ces arbres : il en sort une substance *résineuse*, une espece de *térébenthine*, connue sous le nom de *galipot*, assez fluide & blanchâtre. On la distille, & on en retire une *huile* semblable à celle de la *térébenthine*. Le résidu de cette *distillation* est sec, *résineux*, friable & d'une couleur plus ou moins foncée : c'est ce qu'on nomme *poix seche*.

POLYGALA *Virginiana*. V. *sénéka*.

POLYPE, nom qu'on donne à une excroissance charnue, molle, ordinairement rouge, quelquefois blanchâtre : elle se répand en différentes branches, qui sont comme autant de pieds, par lesquels elle représente un poisson de mer, appellé *polype*, donr elle a pris le nom. Nous avons donné le traitemenr du *polype du nez*, comme le plus commun. V. T. III, p. 447.

POLYPODE. *Polypodium vulgare*, C. B., TURNEF. & LINN ; c. à d., *Polypode commun*, selon C. BAUHIN, TOURNEFORT & LINNÉ. Cette plante est de la 16e. classe, 1ere. section, 4e. genre de TOURNEFORT ; de la cryptogamie *filices* de LINNÉ ; de la 5e. famille des *fougeres* d'*Adanson*. Sa racine est longue d'un demi-pied, presque de la grosseur du petit doigt, rampante, à fleur de terre, garnie de fibres menues, comme des poils, relevée de petits tubercules ou verrues ; facile à rompre ; de couleur obscure ou rousseâtre en dehors & verdâtre en dedans ; d'un gout douceâtre & légérement *aromatique*, à la fin un peu acerbe & *stiptique* : ses feuilles ressemblent à celles de la *fougere mâle*. Le *Polypode* croît dans les forêts, sur les troncs des vieux arbres, tels que le frêne, le hêtre, le coudrier, l'aune ; au pied des vieux *chênes*, & sur les vieilles murailles. Celui de *chêne* est le plus estimé. On ne se sert que de sa racine.

POLYTRIC. *Trichomanes*, sive *Polytrichum officin.*, C. B., TURNEF. & J. B. *Asplenium Trichomanes*, *frondibus bipinnatis*, *pinnis subrotundis*, *crenatis*, LINN., c. à d., *Polytric des Boutiques*, selon C. BAUHIN, TOURNEFORT & J. BAUHIN, *Cétérach Polytric*, *dont les feuilles sont à deux ailes*, *dont les folioles des ailes*

sont presque rondes, crenelées, selon LINNÉ. Cette plante est de la 16e. classe, 1ere. section, 3e. genre de TOURNEFORT ; de la cryptogamie *filices* de LINNÉ ; de la 58e. famille des mousses d'*Adanson*. Sa racine est chevelue, fibreuse & noirâtre. Le *Polytric* n'a point de tiges : les pétioles des feuilles lui en tiennent lieu : elles sont toutes radicales : les folioles qui les composent, sont rangées par paires, & terminées, par une impaire, sur les pétioles qui sont presque de la finesse des cheveux ; ce qui la fait ressembler aux *Capillaires* : ces folioles sont presque rondes, crenelées, sessiles : les fleurs naissent sur le revers des feuilles, comme celles des *fougeres* : les feuilles sont d'usage.

POMMADE mercurielle. V. *onguent mercuriel.*

PONCTION, ou *Paracenteze*. Opération Chirurgicale, qui consiste à faire une ouverture à l'*abdomen*, avec un instrument piquant, pour donner sortie à l'eau, comme dans l'*hydropisie ascite*.

PORE, passage, petit trou : ouverture presqu'imperceptible de la *peau*, par lesquels sort la matiere de la *transpiration insensible* & la *sueur*.

POSSET, boisson d'usage en Angleterre. Voici la *recette* qu'en donne l'Encyclopédie, & que m'a certifiée véritable un Anglois. Prenez de *lait* bouillant, 2 pintes ; versez sur une chopine de vin blanc ; édulcorez avec 2 ou 3 onces de *sucre* ; passez. On voit que cette boisson revient assez au *petit-lait* au *vin*.

POTASSE, nom que porte un *alkali fixe*, assez fort ; mais très-impur, qui résulte de la combustion de bois & plantes mêlés ensemble. On donne même le nom de *potasse* aux cendres de ces plantes qui contiennent cet *alkali*.

POTION, espece de *médicament* liquide, prescrit dans l'intention d'opérer sur le champ, & qui, en général, n'a pas besoin d'être répété souvent : tels sont les *purgatifs*, les *vomitifs*, & quelques autres qui doivent être pris en une fois : mais lorsqu'il est nécessaire de répéter la *potion* plusieurs fois, ou d'en continuer l'usage pendant quelque temps, au lieu de la faire recomposer à chaque fois, il vaut mieux en prescrire tout de suite une certaine quantité ; ce qui épargne de l'embarras & de la dépense. (M. B.)

POTION anodyne.

Prenez de *laudanum liquide*,	25 gouttes,
d'*eau de cannelle simple*,	1 once,
de *sirop commun*,	2 gros.

Mêlez. On prescrit cette *potion*, dans les douleurs excessives qui n'exigent point la *saignée* ; dans les *insomnies* accompagnées de trouble & d'agitation : on la répete selon les circonstances. [M. B.]

POTION diurétique.

Prenez de *sel de nitre*, 40 grains,
de *sirop de pavot*, 2 gros,
d'*eau de cannelle simple*, } de chaque
d'eau commune, } 1 once.

Mêlez. Cette *potion* convient dans les *suppressions* & les *retentions d'urine.* [M. B.]

POTION purgative, ou, pour parler vulgairement, *Médecine.* Prenez de *manne en sorte*, 1 once,
de *tartre soluble*, ou de *sel de la Rochelle*, 3 ou 4 gros.

Faites fondre dans 3 onces d'eau bouillante ; ajoutez,
d'*eau de poivre de la Jamaïque*, demi-once.

Comme il arrive quelquefois que la *manne* a de la peine à passer, on peut y suppléer par 1 once, ou 10 gros de *sel cathartique amer*, dissous dans 4 onces d'eau : pour les personnes qui ne peuvent faire usage de *sels*, on prescrira la *potion* suivante.

Prenez de *jalap*, en poudre, 20 grains,
d'eau commune, 1 once,
de *teinture aromatique*, 6 gros.

Broyez le *jalap* avec deux fois autant de *sucre* ; mêlez l'eau & la *teinture*. [M. B.]

POTION saline. V. T. II, p. 347.

POTION sudorifique.

Prenez d'*esprit de Mendérérus*, 2 onces,
de *sel de corne de cerf*, 5 grains,
d'*eau de cannelle simple*, } de chaque
de *sirop de pavot*, } demi-once.

Mêlez. Cette *potion* est utile dans les *rhumes* récents & dans les douleurs de *rhumatisme* ; mais, pour en favoriser l'effet, il faut que le malade boive d'une *tisane* de *gruau* chaude, ou de toute autre boisson légérement délayante, mais chaude. [M. B.]

POTION vomitive. Pr. d'*ipécacuanha*, en poudre, 20 grains,
d'eau commune, 1 once,
de *sirop commun*, 1 gros.

Mêlez. Les personnes qui voudront un *vomitif* plus fort, peuvent ajouter à cette *potion*, un demi-grain, même un grain de *tartre stibié*. Ceux qui ne voudront point prendre l'*ipécacuanha* en poudre, prendront, à sa place, 10 gros de *vin d'ipécacuanha*, ou une demi-once

de ce *vin*, & autant de *strop scillitique*. [M. B.] V. *vin d'ipécacuanha*.

Pouding; que les Anglois écrivent *pudding* : c'est le nom que porte un ragout fort commun parmi les Anglois, qui le diversifient à l'infini : la base en est, ordinairement, de la mie de pain; du lait; de la moëlle de bœuf; des raisins secs; du riz; des pommes de terre, &c. qu'on édulcore avec du *sucre*, & qu'on aromatise, tantôt avec la *cannelle*, tantôt avec la *muscade*, &c. Toutes ces différentes substances, diversement combinées, forment autant de *puddings*. On assure que les Anglois ont plus de cent manieres de diversifier ce mêts. Voici la *recette* du *pudding* à la mie de pain, qu'on appelle *pudding* des malades, parce que c'est celui qu'on donne, le plus communément, aux malades. Elle m'a été donnée par une Dame Angloise, épouse d'un Négociant de cette Ville.

Prenez de mie de pain rassis, émiettée, 1 livre,
de *lait* frais, 1 pinte.

Faites bouillir le *lait*, & versez sur la mie de pain; laissez infuser pendant une heure. Ayez, d'un autre côté, 10 jaunes d'œufs & cinq blancs; battez-les ensemble; ajoutez du *sucre*, au gout du malade. On peut y joindre un peu d'*eau de fleurs d'orange*, & quelques *amandes ameres* pilées, selon les circonstances. Mêlez ces dernieres substances avec la mie de pain imbibée de *lait*; mettez dans le coin d'une serviette, que vous aurez saupoudrée de farine, pour en boucher les pores; nouez cette serviette très-serrée; mettez dans une écuelle pleine d'eau, & faites bouillir pendant 2 heures & demie. On sert quelquefois ce *pudding* sous une sauce, faite avec du *beurre*, du *vin* & du *sucre*.

Poudre. Cette préparation est la plus simple sous laquelle on puisse prescrire un *médicament*. Cependant toutes les substances médicinales ne peuvent point être réduites en poudre, & il y en a qui seroient trop désagréables prises sous cette forme. Les poudres fines peuvent être données dans une boisson légere, comme du *thé*, de l'*eau de gruau*, &c. Celles qui sont plus grossieres demandent un véhicule qui ait plus de consistance; tels que du *strop*, de la *gelée*, du *miel*, &c. Les *gommes* & les autres substances qui se réduisent difficilement en poudre fine, doivent être pilées plus ou moins de temps, avec quelqu'autre d'une nature plus seche : au contraire, celles qui sont, par elles-mêmes, trop seches, sur-tout les substances *aromatiques*,

demandent qu'en les pulvérisant, on les arrose avec quelques gouttes d'eau appropriée. Les poudres *aromatiques* doivent être préparées en petite quantité à la fois, & il faut les tenir dans des vaisseaux bien couverts. En général, toutes les poudres ne peuvent être exposées à l'air trop long-temps, sans perdre, plus ou moins, de leurs vertus. [M. B.]

POUDRE *à canon*, utile pour purger l'air des vapeurs *méphitiques* des puits, des fosses d'aisance, &c. V. T. IV, p. 311 & 312.

POUDRE *aromatique purgative*.

Prenez de la meilleure *rhubarbe*, de *cannelle*, de *sucre* fin, } de chaque 2 gros.

Pilez à part chacune de ces substances, & mêlez ensuite. On prescrit une cuiller à café de cette poudre, 1 ou 2 fois par jour, plus ou moins, selon les circonstances, dans les cas de *vents* accompagnés de *constipation*. [M. B.]

POUDRE *astringente*. Pr. d'*alun*, de *cachou*, } de chaque 2 gros.

Pilez le tout ensemble, & divisez en 10 ou 12 prises égales. On peut prescrire une dose de cette poudre toutes les heures dans les *regles* immodérées, ainsi que dans les autres *hémorrhagies*, & même toutes les demi-heures, si l'*hémorrhagie* est violente. [M. B.]

POUDRE *de Bol*. Pr. de *Bol d'Arménie*, 2 onces,
de *cannelle*, 1 once,
de racine de *tormentille*, } de chaq.
de *gomme arabique*, } 6 gros ;
de *poivre long*, 1 gros.

Réduisez toutes ces substances en poudre ; mêlez. On donne cette poudre *échauffante*, *glutineuse*, *astringente*, à la dose depuis 20 grains jusqu'à un demi-gros dans les *évacuations* excessives, & dans les autres maladies qui demandent des *remedes* de cette espece : si, à ces *ingrédients*, on ajoute 1 gros d'*opium*, on a la *poudre de bol & d'opium*, *remede* très-efficace. On la donne à la même dose que la premiere : mais on ne doit pas aller au-delà de 2 ou 3 prises par jour. [M. B.]

POUDRE *carminative*, ou *contre les vents*.

Prenez de graine de *coriandre*, demi-once,
de *gingembre*, 1 gros,
de *muscade*, demi-gros,
de *sucre fin*, 1 gros & demi.

Réduisez le tout en poudre ; divisez en 12 prises éga-

les. On prescrit cette poudre dans les cas de *vents*, causés par les mauvaises *digestions*, sur-tout aux personnes *hystériques*, & *hypocondriaques*. On peut même la donner en plus petite quantité aux enfants attaqués de *colique*. On la leur donne dans leurs *aliments*. [M. B.]

POUDRE *contre vers*. V. *semen contra*.

POUDRE *de Cob*. V. T. III, p. 509.

POUDRE *diurétique*. Pr. de *gomme arabique*, 4 onces,
de *nitre purifié*, 1 once.

Pilez le tout ensemble; divisez en 24 prises égales. On donne, avec succès, une dose de cette *poudre rafraîchissante*, 3 fois par jour, dans la premiere période de la *maladie vénérienne*. [M. B.]

POUDRE *martiale*. Pr. de *limaille de fer*, } de chaque
de *sucre fin*, } 2 onces,
de *gingembre*, demi-once.

Faites une poudre: elle se donne dans les *suppressions* des *regles* & autres maladies auxquelles convient le *fer*. On en prend la valeur d'une cuiller à café, 2 fois par jour, délayée dans un peu de vin ou d'eau. [M. B.]

POUDRE *d'or des Chartreux*. V. *kermès minéral*.

POUDRE *saline laxative*.

Prenez de *tartre soluble*, } de chaque
de *crême de tartre*, } 1 gros,
de *nitre purifié*, demi-gros.

Mettez en poudre: cette *poudre rafraîchissante* & *laxative* convient dans les *fievres* & autres maladies *inflammatoires* qui exigent qu'on tienne le ventre légérement relâché. On donne cette dose dans un peu d'*eau de gruau*, & on la répete selon les circonstances. [M. B.]

POUDRE *sudorifique*. Pr. de *nitre purifié*, } de chaque
de *tartre vitriolé*, } demi-once,
d'*opium*, } de chaque
d'*ipécacuanha*, } 1 gros.

Réduisez toutes ces substances en poudre; mêlez. Cette poudre, connue sous le nom de *poudre de Dover*, est un puissant *sudorifique*. On la donne dans les douleurs opiniâtres de *rhumatisme* & autres maladies qui exigent qu'on excite des *sueurs* copieuses. La dose est depuis 20 jusqu'à 36 grains. Il est des malades à qui il faut en donner 40 grains. On aide l'effet de ce *remede* avec une ample boisson d'une liqueur *délayante* chaude. [M. B.]

POUDRE *vermifuge* ou *d'étain*.

Prenez d'*étain*, réduit en poudre, très-fine, 1 once,
d'*æthiops minéral*, 2 gros.

Mêlez & divisez en six prises égales. On donne une de ces doses, dans un peu de *sirop*, de *miel*, ou de *thériaque*, 2 fois par jour. Après qu'on aura consommé les six prises, on prendra la *poudre* suivante :

POUDRE *vermifuge purgative.*

Prenez de *rhubarbe*, en poudre, 20 grains,
de *scammonée*, } de chaque
de *calomélas*, } 5 grains.

Broyez le tout ensemble, dans un mortier, pour une dose. On diminuera cette dose, & celle de la *poudre* précédente, si c'est un enfant qu'on a à traiter, & on les proportionnera à son âge. Lorsqu'on ne veut employer que la *poudre d'étain* précédente, il faut la donner à bien plus grande dose. Le Dr. ALSTON a été jusqu'à 2 onces en 3 jours, & il dit qu'administrée à cette dose, cette *poudre* est un des *vermifuges* les plus puissants. Il a purgé son malade avant & après. [M. B.]

POULAINS. V. *bubons vénériens.*

POULIOT, ou Pouillot; Pouliot commun; Pouliot royal. *Pulegium latifolium*, C. B. *Mentha aquatica*, seu *Pulegium vulgare*, TURNEF. *Pulegium*, J. B. *Mentha Pulegium*, LINN., c. à d., *Pouliot à larges feuilles*, selon C. BAUHIN. *Menthe aquatique*, ou *Pouliot commun*, selon TOURNEFORT. *Pouliot*, selon J. BAUHIN. *Menthe Pouliot*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 2e. section, 11e. genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Sa racine est traçante & fibreuse : elle jette des tiges, longues de près d'un pied, quarrées, velues, les unes élevées, les autres courbées, rampantes & s'y enracinant par de nombreuses fibriles qui sortent de leurs nœuds : ses feuilles sont opposées deux à deux, le long de la tige, ovales, découpées régulièrement, attachées immédiatement à la tige : elles sont douces au toucher, noirâtres, d'une odeur douce, mais forte, & d'un gout brûlant : les fleurs sont verticillées ou disposées en anneaux autour des tiges; de couleur bleuâtre ou purpurine; quelquefois d'un rouge pâle, rarement blanches : ces fleurs sont labiées ou en gueule, découpées en deux levres : il leur succede des semences menues. Le *Pouliot* aime les lieux humides, le bord des marais, des étangs, des fossés, &c. : il fleurit en Juillet & Août; on le cueille lorsqu'il est en fleur.

POULS. On donne ce nom au battement des *arteres*. Il vient du mot Latin *pulsus*, qui signifie battement,

pulsation. C'eſt ordinairement au poignet, où paſſe l'*artere radiale*, qu'on tâte le *pouls*, parce que cette *artere* y eſt plus ſenſible que toutes les autres. Les Médecins diſtinguent un grand nombre d'eſpeces de *pouls*, qu'on a peut-être trop multipliées. Il ſuffit de ſavoir que les *pouls* principaux ſont, le *fréquent* & ſon opposé, qui eſt le *rare*; le *fort*, le *foible*; le *grand*, le *petit*; le *dur*, le *mollet*; l'*égal*, l'*inégal*, &c. Mais avant de pouvoir juger de la qualité du *pouls*, chez une perſonne malade, il faut bien connoître celui qui eſt naturel à cette même perſonne, dans l'état de ſanté; car il varie chez les différents ſujets, & chez le même ſujet, relativement à l'âge, à la *conſtitution*, aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouve. C'eſt ainſi que par rapport à la *fréquence du pouls*, on voit que chez les hommes, pris en général, la différence eſt aſſez conſidérable. Le *pouls* des enfants eſt beaucoup plus *vîte* que celui des adultes; & celui des vieillards, beaucoup plus *lent* que celui des uns & des autres. Après le repas, après l'exercice, dans les inſtants où on eſt affecté de quelque paſſion, cette vîteſſe eſt plus ou moins marquée, & toujours ſenſiblement au deſſus de ce qu'elle eſt dans l'état naturel. En général, chez un adulte bien portant, tranquille de corps & d'eſprit, & avant le repas, le *pouls* bat de ſoixante à ſoixante-dix fois par minute. Chez les enfants, toutes choſes égales d'ailleurs, il bat de 80 à 95 fois, & chez les vieillards, de 50 à 60 fois, pendant le même eſpace de temps. Mais il eſt des adultes, chez leſquels le *pouls* bat juſqu'à 80, 90 fois & plus, par minute, tandis que chez d'autres, il ne bat que 50 fois, les uns & les autres étant en parfaite ſanté. Il eſt donc difficile de prononcer, du premier abord, qu'une perſonne, qu'on ne connoît pas, a la *fievre*, ſur-tout ſi, comme il n'arrive que trop communément, on n'a égard qu'à la *fréquence du pouls*. Pour qu'on puiſſe dire que le *pouls* d'une perſonne eſt *fréquent*, il faut qu'il batte un tiers en ſus de ce qu'il batroit dans l'état naturel, c'eſt-à-dire, qu'il donne 95 pulſations, ſi, dans l'état de ſanté, il en donnoit 70. Lorſque, chez la même perſonne, il en donne 105, 110, on dit qu'il eſt *très-vîte*: mais lorſqu'il en donne 140, 150, toujours chez la même perſonne, cette vîteſſe eſt extrême & annonce toujours du danger. Pour éviter toute erreur, à cet égard, il faudroit que chacun s'exerçât ſur ſoi-même, ſur ſes amis, ſur ſes connoiſ-

PRURIGINEUX, épithete qu'on donne aux boutons, aux *pustules* qui occasionnent des *démangeaisons*.

PRURIT : c'est la même chose que *démangeaison*. V. ce mot.

PULMONAIRE. [grande] *Pulmonaire à feuilles larges; Herbe au lait de Notre-Dame; Herbe aux poumons; Herbe de cœur. Symphytum maculosum*, sive *Pulmonaria latifolia*, C. B. *Pulmonaria Italorum, ad Buglossum accedens*, TURNEF. & J. B. *Pulmonaria officinalis, foliis radicalibus ovato-cordatis*, LINN., c. à d., *grande Consoude tachetée*, ou *Pulmonaire à larges feuilles*, selon C. BAUHIN. *Pulmonaire des Italiens, ressemblante à la Buglosse*, selon TOURNEFORT & J. BAUHIN. *Pulmonaire d'usage, dont les feuilles radicales sont ovales & en cœur*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 2e. classe, 4e. section, 5e. genre de TOURNEFORT; de la pentandrie monogynie de LINNÉ, & de la 27e. famille des bourraches d'*Adanson*. Sa racine est blanche, rameuse, *visqueuse* & garnie de fibres éparses : elle pousse une ou plusieurs tiges d'environ un pied, anguleuses, velues & un peu purpurines : les feuilles sortent les unes de la racine même, pressées, couchées sur terre; les autres embrassent la tige, sans queues : toutes ces feuilles sont, en général, oblongues, larges, terminées en pointe, garnies d'un duvet mollet en dessus, en dessous & sur les bords, marbrées de taches blanches irrégulieres, & traversées d'une nervure dans toute leur longueur : ses fleurs sont soutenues, plusieurs ensemble, par de courts pédicules aux sommets des tiges : elles sont en entonnoir, découpées en cinq parties, de couleur tantôt purpurine, tantôt violette, quelquefois l'une & l'autre : à ces fleurs succedent quatre semences presque rondes, renfermées dans le calice : elle croît ordinairement sur les hautes montagnes : elle aime les forêts, les bosquets, les lieux ombrageux. On la cultive aussi dans les jardins : elle sort de terre dès les premiers jours du printemps, & donne sa fleur en Mars & Avril : ses feuilles périssent en automne; mais sa racine est vivace : ses feuilles sont d'usage.

PULMONAIRE de chêne. *Muscus Pulmonarius*, C. B. *Lichen arboreus*, sive *Pulmonaria arborea*, J. B. & TURNEF. *Lichen Pulmonaria*, LINN., c. à d., *Mousse Pulmonaire*, selon C. BAUHIN. *Lichen d'arbre*, ou *Pulmonaire d'arbre*, selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Lichen Pulmonaire*, selon LINNÉ. Cette plante vient sur les troncs des vieux *chênes*, des hêtres, des *sapins* & d'autres

d'autres arbres sauvages dans les forêts epaisses : elle est semblable à l'*Hépatique commune* : (V. ce mot.) mais elle est plus grande de toute maniere : elle est, aussi plus seche & plus rude. Ses feuilles sont fort entrelacées & placées les unes sur les autres comme des écailles : leurs découpures sont extrêmement variées & plus profondes que celles de l'*Hépatique ordinaire* : cette plante est compacte & pliante comme du chamois, & elle représente, en quelque sorte, par sa figure, un *poumon* desséché : elle est blanchâtre du côté qu'elle est attachée aux écorces des arbres, verte de l'autre côté, d'une saveur *amere*, avec quelqu'astriction. On la trouve aussi sur les rochers à l'ombre. On recueille communément celle qui se trouve sur les *chênes* : elle croît dans nos forêts, dans celles de Saint-Germain, de Fontainebleau, &c.

Pulmonique, épithete qu'on donne à ceux qui sont attaqués de *pulmonie*.

Pulpe. On donne ce nom à la substance tendre & charnue des *végétaux*, qu'on peut réduire en une substance molle, à-peu-près de la consistance d'une bouillie ; telle est la chair de tous les fruits tendres, &c. Pour extraire la *pulpe* des fruits, il faut faire bouillir les fruits qui ne sont pas murs, & ceux qui sont murs, mais secs, dans une petite quantité d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient attendris. On pose ces fruits sur un tamis ou sur un linge fort, & on les écrase avec une spatule ou une cuilier. Le *suc* & le paranchyme passent à travers le tamis ou le linge ; ensuite on fait bouillir jusqu'à une certaine consistance, dans un vaisseau de terre, sur un feu doux, ayant soin de remuer continuellement pour que la *pulpe* ne brûle pas. La *pulpe* des fruits qui sont bien murs & frais, peut être obtenue sans faire bouillir les fruits.

Punch. On sait que cette boisson, qui nous vient des Anglois, se prépare, sur le champ, avec de l'*eau-de-vie*, ou de l'*esprit-de-vin*, ou du *rum*, ou du *rack* ; du *citron* & du *sucre*, le tout noyé dans une grande quantité d'eau chaude. Le *punch*, pris comme liqueur, dans les sociétés, dans les cafés, enivre souvent : ce seroit donc un fort mauvais *remede*. M. Buchan n'en-

PUTRIDITÉ, ou *pourriture*, ou *corruption* : état des corps qui ont subi le mouvement intestin de *fermentation*, appellée *putréfaction*, d'où résulte une disposition différente des parties & de nouvelles combinaisons.

PUSTULE ; c'est la même chose que *bouton* : ainsi on dit les *pustules* ou les *boutons* de la *petite-vérole*, de la *gale*, &c.

PYLORE, nom que porte un cercle charnu qui ferme l'orifice inférieur de l'*estomac* : il est ainsi appellé, parce qu'on le regarde comme le portier de l'*estomac*. V. T. I, n. 1, p. 116.

PYRETHRE. On trouve deux racines de ce nom, chez les Apothicaires. La premiere est de la longueur du doigt, menue ; rousse en dehors, grise en dedans ; d'un gout *âcre* & très-brûlant, mais qui ne se fait pas sentir d'abord, & qui augmente à mesure qu'on la mâche & qu'on la garde dans la bouche, où elle laisse à la fin un certain sentiment de froid : elle n'a pas d'odeur. On nous l'apporte seche du Royaume de Tunis. La seconde est plus petite, plus blanche, moins grosse, moins charnue & moins *âcre*.

PYRITE, nom qu'on donne à une substance *minérale* essentiellement composée de *fer* & de *soufre*, mais dans la composition de laquelle il entre quelquefois, accidentellement, du *cuivre* & de l'*arsenic*.

QUAKERS : idée de cette secte Angloise. Les *Quakers* présentés pour exemple de *propreté*. V. T. I, n. 1, p. 270.

QUARTE. V. *fievre quarte*.

QUINQUINA, *écorce du Pérou* ; *écorce fébrifuge*, ou des *Jésuites* ; &c. *Cortex Peruvianus ; arbor febrifuga Peruviana ; China-chinæ ; Quinquina*, RAII, Hist. CINCHONA, LINNÉ. Le *Quinquina* est l'écorce d'un arbre qui croît naturellement dans la Province de Quito, en Amérique. [V. les *Mém. de l'Acad.*, an. 1738.] L'arbre, qui donne ce fameux *remede*, a rarement plus de deux toises & demie de haut : son tronc & ses branches sont d'une grosseur proportionnée : il croît dans les forêts au milieu de beaucoup d'autres plantes, & se reproduit par les graines qui tombent à terre. Ses feuilles sont lisses & d'un beau verd : elles se terminent en pointe : ses fleurs ont, à-peu-près, la forme & la grandeur des jacinthes : sa seule partie précieuse est son écorce, à laquelle on ne donne d'autre préparation que de la faire sécher. La plus épaisse étoit pré-

férée, jusqu'à ce que des analyses savantes, faites en Angleterre, & des expériences répétées, aient démontré, que la plus mince avoit plus de vertu. Mais le choix du *Quinquina* est de la plus grande importance. Celui qui est de bonne qualité, & qui n'est pas ancien, est, dit M. Lieutaud, le *remede* le plus excellent contre la *fievre*, tandis que celui qui est *sophistiqué*, ou de mauvaise qualité, bien loin de guérir la fievre, excite d'autres maladies, toujours plus dangereuses que la *fievre* même. Le meilleur *Quinquina* est celui qui, à l'extérieur, est inégal, raboteux, d'une couleur brune obscure, ne se cassant point, comme les autres écorces en fibres longues, mais se broyant facilement sous les dents; quoique d'un tissu serré; qui a une *amertume* excessive & quelque chose d'*aromatique*; dont l'odeur approche du moisi; qui, dans l'intérieur, a une couleur rougeâtre, approchant de celle de la *cannelle*; mais plus obscure & semblable à celle de la rouille. Nous avertissons, avec M. Vogel, que le *Quinquina* des Apothicaires n'est pas toujours également bon, également salutaire; qu'ils en vendent souvent qui est fortement *acerbe*, qui n'a pas d'odeur, qui est pourri, vermoulu; qui, dans l'intérieur, est d'une couleur brune, noire, jaune, pâle; qui, à l'extérieur, est uni & comme poli, qui n'est point séparé du bois de l'arbre, lequel n'a point du tout de vertu; qui enfin, comme le dit M. Baumé, est mêlé avec des écorces des branches d'autres arbres, qui y ressemblent le plus; telles que celles du cerisier. Il n'est pas douteux que c'est à cette *sophistication* que sont dus les préjugés anciens du peuple, relativement au *Quinquina*. Il a fallu plus d'un siecle, dit M. Tissot, pour fixer tous les esprits sur son usage. Enfin, il paroît qu'on est généralement revenu des préventions défavorables à ce *remede*. L'insuffisance des autres dans plusieurs cas; son efficacité; les cures admirables & sans nombre qu'il opere tous les jours; la quantité de maladies très-différentes des *fievres*, dans lesquelles il est le souverain *remede*; ses effets dans les maladies chirurgicales les plus fâcheuses; le bien-être, la force, la gaieté qu'il procure à ceux qui en font usage, ont dessillé les yeux, & aujourd'hui on lui donne presqu'unanimemenr le premier rang parmi les *remedes* les plus efficaces. On ne croit plus qu'il *gâte l'estomac*, *qu'il fixe la fievre*, *qu'il enferme le loup dans la bergerie*, *qu'il jette dans le scorbut*, *dans l'asthme*, *dans la jaunisse*, &c. L'on est

au contraire, persuadé qu'il prévient tous ces maux, & que s'il a nui, & s'il nuit quelquefois, c'est, comme les autres bons *remedes*, parce qu'il est *falsifié*, ou mal ordonné, ou mal pris, ou enfin quand il se trouve, dans le *tempérament* quelques singularités inconnues qui en pervertissent les effets. La meilleure maniere de prendre le *Quinquina* est en substance, c'est-à-dire, en poudre. On le prend encore en *infusion*, en *décoction*; on en prépare des *extraits*, des *sels*, connus sous le nom de *sel du Comte de la Garray*, de *sel essentiel de Quinquina*; on en prépare des *sirops*, des vins: il entre dans des *élixirs*, des *opiats*, &c. On l'emploie en *lavement*, en *fomentation*, en *cataplasme*, &c. On a observé que le meilleur *menstrue*, pour extraire les vertus du *Quinquina*, est l'eau froide. Le meilleur *Quinquina* coute vingt sols l'once.

QUINTESSENCE. V. *essence*.

QUOTIDIENNE. V. *fievre quotidienne*.

RABIES Canina, nom qu'on donne à la *rage*, causée par la morsure d'un chien enragé. V. *rage*.

RACHITIS, *noueure*, *chartre*. T. IV, p. 191.

RACK, ou *arack*. *Eau-de-vie*, faite avec du *riz*, du *sirop de sucre* & du vin de cocotier, qu'on laisse fermenter ensemble, & qu'ensuite on distille.

RAFRAÎCHISSANT, épithete qu'on donne aux *remedes* qui éteignent la trop grande chaleur du corps, qui, par suite, calment l'agitation des *humeurs* & l'*eréthisme* des *fibres*.

RAGE. T. III, p. 490.

RAGE confirmée. V. Id. n. 1, p. 496.

RAGE mue. V. Id. ibid.

RAIFORT sauvage, *grand Raifort*, *Cram*, *Moutardelle*, *Moutarde des Capucins*, *Moutarde des Allemands*, &c. *Raphanus rusticanus*, C. B. *Raphanus sylvestris*, sive *Armoracia*, J. B. *Cochlearia folio cubitali*, TURNEF. *Cochlearia Armoracia*, *foliis radicalibus lanceolatis*, *crenatis*, *caulinis incisis*, LINN., c. à d., *Raifort sauvage*, selon C. BAUHIN. *Raifort sauvage*, ou *Cochléaria de la plupart des Auteurs*, selon J. BAUHIN. *Cochléaria à feuilles coudées*, selon TOURNEFORT. *Cochléaria*, *dont les feuilles radicales sont lancéolées*, *crenelées*, & *celles de la tige découpées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 5e. classe, 2e. section, 4e. genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie siliqueuse de LINNÉ; de la 52e. famille des cruciferes d'*Adanson*. Sa racine est grosse, droite,

de la longueur d'un pied & plus, garnie dans sa longueur de fibres capillaires & rameuses : elle est blanche, d'un gout forr *âcre* & brûlant : il sort de terre plusieurs feuilles radicales qui sont d'abord découpées profondément comme celles du *polypode* ; mais à mesure qu'elles grandissent, ces profondes découpures disparoissent : les feuilles deviennent entieres, grandes, amples, lancéolées, quelquefois de la longueur de deux pieds, crenelées en leurs bords, & portées par de longs pétioles : du centre de ces feuilles s'éleve une tige à la hauteur d'un pied & demi, deux pieds, droite, cannelée, creuse & ferme, garnie de feuilles, alternes, sessilles, oblongues & découpées irréguliérement, d'une saveur moins brûlante que la racine : les fleurs naissent au sommet de la rige & dans les aisselles des feuilles : elles sont petites, blanches, disposées en croix : aux fleurs succedent de perires siliques, ou de petits fruits presque ronds & enflés, séparés par une cloison mitoyenne en deux loges, qui renferment quelques semences arrondies, lisses & rougeâtres : cette plante, qui fleurit au printemps, croît naturellement dans les fossés humides, & au bord des ruisseaux, des rivieres, des étangs, & dans les prairies arrosées. On la cultive dans nos jardins : sa racine est sur-tout d'usage.

RANCE, se dit de tout ce qui sent le relent, le moisi, le pourri ; qui a contracté une mauvaise odeur pour avoir été renfermé ; ce qu'on observe souvent dans le vieux lard, l'*huile d'olive*, &c.

RANCIDITÉ ; qualité de ce qui est *rance*. V. ce mot.

RARÉFACTION, propriété de *dilatation* & d'expansibilité, que le feu donne à tous les corps solides & fluides : action d'un corps qui acquiert plus de volume sans contenir plus de matiere, sans augmenter de poids ou de pesanteur absolue. Lorsque les *veines* se gonflent près du feu ou dans de l'eau chaude, ce gonflement est occasionné par la *raréfaction* du *sang* & des tuniques mêmes des *veines* ; delà l'augmentation de leur volume, &c.

RATE, nom d'un des *visceres* du *bas-ventre*, situé dans l'*hypocondre* gauche, entre la grosse extrémité de l'*estomac* & les *fausses côtes* : c'est une masse bleuâtre, tirant sur le rouge, d'une figure ovale allongée, longue de sept à huit travers de doigt, large de quatre ou cinq, un peu mollasse.

RAVE des Parisiens, &, par les *Botanistes*, *Raifort cul-*

tivé ou des jardins. Tout le monde fait que la racine de cette plante est d'un usage très-familier sur nos tables. On l'appelle *Raphanus minor*, *oblongus*, C. B. & TOURNEF. *Raphanus*, J. B. *Raphanus sativus*, LINN., c. à d., *Petit Raifort*, *dont la racine est longue*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Raifort*, selon J. BAUHIN. *Raifort cultivé*, selon LINNÉ.

RECETTE : c'est la même chose que *formule*. V. ce mot.

RECTUM, nom que porte le dernier des gros *intestins*, à cause de sa situation qui est droite, relativement à celle des autres : il commence à la fin du *colon*, & finit à l'*anus*.

REDOUBLEMENT ; augmentation de fievre. Le *redoublement* est par rapport aux *fievres continues*, ce qu'est l'*accès* par rapport aux *fievres intermittentes* : il caractérise sur-tout les *fievres rémittentes*. (V. ce mot.) Dans ces dernieres, il revient plus également à des heures réglées ; dans les autres, son retour est moins régulier : c'est ordinairement vers le soir que paroît le *redoublement*.

RÉDUCTION, opération de Chirurgie, par laquelle on remet, en leur place, les parties qui en sont sorties, comme dans les *luxations*, dans les *descentes*, &c. V. ces mots.

RÉGIME, idée précise qu'on doit avoir du *régime*. V. T. I, n. 1, p. 171.

RÉGION, terme emprunté des Géographes, qui entendent, par ce mot, une étendue de pays, renfermée dans certaines limites. Les Médecins entendent donc, par *région*, un espace déterminé de la surface du corps, auquel répondent différentes parties : c'est ainsi qu'on dit :

RÉGION de l'estomac. Pour signifier le *creux de l'estomac* & les parties voisines, prises horizontalement ;

RÉGION lombaire ou *des lombes.* Pour exprimer la partie inférieure du dos, depuis la premiere *vertebre lombaire*, jusqu'à l'*os sacrum*, les parties voisines & latérales, toujours prises horizontalement ;

RÉGION de la matrice. Pour signifier la partie inférieure du *bas-ventre*, le pubis & les parties adjacentes ;

RÉGION des reins. Pour signifier les parties latérales du corps, situées entre la derniere des *fausses côtes* & les *os* des hanches.

REGLES, *menstrues* ou *mois*. On donne ce nom à l'évacuation de *sang*, ordinaire, naturelle & *périodique* des femmes, V. T. IV, p. 77 & n. 1.

Regles supprimées. T. IV, p. 87.

Regles trop abondantes. T. IV, p 94 & suiv.

Réglisse. *Glycirrhisa siliquosa*, vel *Germanica*, C. B. & Tournef. *Glycirrhisa*, *radice repente*, *vulgaris*, *Germanica*, J. B *Glycirrhisa glabra*, *legumen glabrum*, *folioli impari petiolato*, Linn., c. à d., *Réglisse à silique*, ou *d'Allemagne*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Réglisse vulgaire d'Allemagne*, *& dont la racine est rampante*, selon J. Bauhin. *Réglisse dont les feuilles & les légumes sont lisses*, *& dont la foliole impaire est avec pétiole*, selon Linné. Cette plante est de la 10e. classe, 1ere. section de Tournefort; de la diadelphie décandrie de Linné; de la 41e. famille des légumineuses d'*Adanson*. La racine de *Réglisse*, la seule partie d'usage, est trop connue, sur-tout par sa saveur douce & sucrée, pour avoir besoin d'une description particuliere. La plante croît naturellement dans les Pays chauds, en Espagne, en Italie, dans nos Provinces méridionales, en Allemagne, &c. On la cultive dans les jardins.

Regne. Les Naturalistes entendent, par ce mot, les différentes classes, dans lesquelles on range les *mixtes*: ainsi, les *plantes* prises collectivement, composent le *regne végétal*; le *regne animal* comprend tous les *animaux*, & le *regne minéral* est composé de tout ce qui appartient à la terre; tels que les *métaux*, les *minéraux*, les *pierres*, les *terres*, &c.

Régule: ce mot, qui signifie petit Roi, a été emprunté des Alchymistes; il est donné, en général, par les Chymistes, aux matieres *métalliques* séparées d'avec d'autres substances, par le moyen du feu.

Régule d'antimoine: c'est la substance, *demi métallique*, séparée du *soufre*, avec lequel elle forme l'*antimoine*.

Reins, nom que portent deux *visceres*, dans lesquels l'*urine* se sépare du sang: ils sont placés, un de chaque côté, dans la partie postérieure du *bas-ventre*, près les *vertebres lombaires*, entre la derniere des *fausses côtes* & les *os* des îles ou des hanches.

Relachant, épithete qu'on donne aux *remedes*, qui, soit pris intérieurement, soit appliqués extérieurement, sont capables de relâcher, d'étendre ou ramollir les parties *solides*, à l'exception des parties très-dures, comme les *os*, les *cartilages*, &c.

Remede. V. ce qu'on doit entendre par ce mot, T. I, n. 1, p. 171.

REMEDES *de précaution*. T. IV, p. 351.

REMEDES *généraux*. On entend, par *remedes généraux*, ceux qui sont communs, au plus grand nombre de maladies, & qui ne sont que des *adjuvants* par rapport aux *remedes* propres à ces maladies : ainsi la *saignée*, les *lavements*, les *vomitifs*, les *purgatifs*, sont des *remedes généraux*, parce qu'il n'est presque pas de maladies, où il ne soit nécessaire de les prescrire, quoique, pour guérir, il faille avoir recours à d'autres *remedes*, indiqués par les maladies mêmes. Par exemple, on commence ordinairement le traitement d'une *fievre intermittente* bien caractérisée, par un *vomitif* & des *purgatifs*, & cependant on ne la guérit que par le *quinquina*, &c.

REMEDES *de Mlle. Stéphens*. Ces *remedes* consistent en une *poudre*, une *décoction* & des *pilules*. La *poudre* se prépare de la maniere suivante. Prenez des coquilles d'œufs, bien nettes & bien seches ; écrasez ; mettez dans un creuset très-grand ; placez au milieu d'un feu très-ardent ; couvrez d'une tuile, & mettez des charbons par-dessus ; tenez-le dans cet état jusqu'à ce que les coquilles d'œufs soient calcinées au gris-blanc, & qu'elles aient acquis un gout *âcre* & *salé* : cette *calcination* demande au moins 8 heures : alors mettez les coquilles calcinées dans un vaisseau de terre bien sec & bien net, que vous ne remplirez que jusqu'aux 3 quarts, afin que les coquilles trouvent de l'espace, lorsqu'elles viendront à s'humecter ; placez ce vaisseau dans un lieu sec, & laissez découvert pendant 2 mois : dans cet intervalle les coquilles d'œufs prendront une saveur plus douce, & la partie, qui sera suffisamment calcinée, deviendra assez fine pour passer à travers un tamis de crin : alors il faut la tamiser. Pendant que les coquilles d'œufs se préparent, prenez des limaçons des jardins avec leurs coquilles ; nettoyez-les bien ; remplissez-en un creuset ; placez au feu, comme dans l'opération précédente, & laissez jusqu'à ce que les limaçons aient cessé de fumer, c'est-à-dire, pendant environ une heure ; retirez les limaçons du creuset ; réduisez-les tout de suite en *poudre* : cette *poudre* doit être d'un gris fort obscur. Lorsque ces deux *poudres* sont ainsi préparées, on prend 6 parties de la *poudre* de coquilles d'œufs, & une partie de celle de limaçons : on les pulvérise de nouveau dans un mortier, & on passe, à travers un tamis, très-fin : aussi-tôt après, on renferme ce mêlange dans des bouteilles bien

bouchées, & on les conserve, pour l'usage, dans un lieu bien sec. On peut préparer les coquilles d'œufs toute l'année; le meilleur temps cependant est l'été. Quant aux limaçons, l'Auteur préfere le mois de Mai. On prépare ainsi la *décoction.*

Pr. du meilleur *savon d'Alicante*, 4 onces & demie. Battez dans un mortier avec une bonne cuillerée de *cresson de fontaine*, brûlé jusqu'à noirceur, & autant de *miel*, jusqu'à ce que le tout soit réduit en consistance de pâte; formez-en une boule.

Prenez de fleurs de *camomille*,
de feuilles de *fenouil*,
de feuilles de *persil*,
de feuilles de *bardane*, } de chaque 1 once.

Si ces plantes ne sont pas vertes & fraîches, prenez une once de leurs racines; hâchez ces herbes, ou ces racines; coupez par tranches, la boule de pâte, que vous avez préparée plus haut, & faites bouillir le tout pendant une demi-heure, dans 2 pintes d'eau; passez & ajoutez du *miel*, pour l'*édulcorer.* Enfin les *pilules* se préparent comme il suit: prenez, parties égales, de limaçons calcinés, de semences de *carotte sauvage* & de *bardane*, de fruits de *frêne*, de *gratte-cul*, & de *baies d'aube-épine*; faites brûler jusqu'à ce qu'ils ne rendent plus de fumée; mêlez ensemble; pulvérisez dans un mortier, & passez, à travers un tamis très-fin. Prenez une forte cuillerée de ce mêlange, & 4 onces du meilleur *savon d'Alicante*, avec quantité suffisante de *miel*; faites-en une pâte; divisez ensuite en *pilules*, à-peu-près de 8 grains chaque. Voici la maniere de prendre ces *remedes.* Quand il y a une *pierre* dans la *vessie*, ou dans les *reins*, il faut prendre 56 à 60 grains de la *poudre*, 3 fois par jour, c'est-à-dire, le matin, après le déjeûner; à 5 ou 6 heures de l'après-dîner, & le soir, avant de se mettre au lit. On met chaque dose dans un verre de vin blanc, ou de cidre, ou de *punch* léger: après chaque dose, on boit un demi-setier de la *décoction*, ci-dessus, tiede ou froide: quelquefois ces *remedes* donnent, au malade, de la répugnance; alors on lui donne un *calmant*, qu'on réitere au besoin: si le malade est constipé, pendant l'usage de ces *remedes*, on lui donnera quelque *laxatif*; mais pendant le temps, seulement, que durera la *constipation*; car il faut avoir grande attention, en tout temps, d'empêcher le *dévoiement*, parce qu'il entraîneroit les *remedes*: si même le *dévoiement* survient, il faut au-

gmenter la dose de la *poudre*, qui est *astringente*, ou diminuer celle de la *décoction* qui est *laxative*. Pendant l'usage de ces *remedes*, il ne faut pas manger de mets salés, il ne faut point boire de vin rouge, ni de *lait*: il faut prendre peu de liquide, & faire un exercice modéré, afin que l'*urine* s'imprégne davantage de ces *remedes*, & qu'elle soit retenue, plus long-temps, dans la *vessie*: si l'*estomac* ne peut point supporter la *décoction*, il faut prendre, après chaque dose, de *poudre*, un sixieme de la boule, préparée pour les *pilules*: si le malade est âgé, ou d'une *constitution* foible, & fort abattu par les douleurs, ou par la perte de l'appétit, on fait entrer, dans la composition de la *poudre*, une plus grande quantité de limaçons calcinés. On peut même, suivant l'exigence des cas, augmenter cette dose jusqu'à parties égales de poudre de limaçons, & de poudre de coquilles d'œufs. On peut aussi, pour les mêmes raisons, diminuer la quantité des deux *poudres*, & celle de la *décoction*: mais si la personne peut en supporter la dose ordinaire, cela ne sera que mieux. Aux herbes & aux racines, dont nous avons parlé, Mlle. Stéphens en a quelquefois substitué d'autres, comme la *millé-feuille*, la *mauve*, la *guimauve*, le *pissenlit*, & la racine de *raifort sauvage*: elle n'a trouvé, dans l'effet de toutes ces plantes, aucune différence essentielle. Le principal usage des *pilules* est dans les accès de *gravelle*, accompagnée de douleur dans les *reins*, & de *vomissement*; dans les *suppressions d'urine*, occasionnées par une *obstruction* dans les *uréteres*: il faut, dans ce cas, que le malade prenne, toutes les heures, jour & nuit, s'il ne repose pas, cinq *pilules*, jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. Les personnes sujettes à la *gravelle*, ou à rendre du *gravier*, en préviendront la formation, si elles prennent, tous les jours habituellement, 10 ou 15 de ces *pilules*. V. la *Médecine pratique* de J. Allen, trad. de l'Anglois, par M. Boudon, T. III, p. 176-184.

Rémission, terme dont on se sert pour désigner, dans les *fievres*, avec *redoublements* ou *accès*, le temps de la diminution, ou de la cessation entiere des accidents. La *rémission* est complete, dans les *fievres intermittentes*: elle est imparfaite dans celles qui sont avec *redoublements*. V. *fievre intermittente* & *rémittente*.

Rémittente. V. *fievre rémittente*.

Répercussifs, épithete qu'on donne aux *remedes* qui repoussent & répercutent les humeurs de l'extérieur à l'intérieur.

RIGIDITÉ, se dit des *fibres* trop roides, dont les parties sont si fortement unies, qu'elles résistent à l'action des *fluides*, à laquelle elles doivent céder pour la conservation de la santé.

RIS sardonien ou *sardonique*, espece de *convulsion* ou de *spasme convulsif*, dans laquelle les joues sont retirées, de maniere qu'on diroit que le malade rit : c'est un *symptome* très-dangereux, particulier à l'*inflammation du diaphragme* & à quelques maladies *hystériques*.

RIZ. *Oriza Italica*, C. B., J. B. & TOURNEF. *Oriza sativa*, LINN., c. à d., *Riz d'Italie*, selon C. BAUH., J. B. & TOURNEFORT. *Riz cultivé*, selon LINNÉ. Le *Riz*, qui est plutôt un *aliment*, qu'un *remede*, nous est apporté sec des Indes Orientales, d'Italie & d'Espagne. Il faut le choisir nouveau, net, bien nourri, dur & bien blanc.

ROB. V. le mot *extrait*.

ROB de sureau. Prenez de *baies de sureau*, cueillies un peu avant leur parfaite maturité, la quantité que vous voudrez ; écrasez ; laissez macérer pendant 24 heures ; exprimez, par le moyen d'une presse ; mettez ce *suc* dans une bassine avec quelques blancs d'œufs ; battez fortement ; mettez sur le feu ; faites jetter quelques bouillons ; passez ; laissez épaissir, sur le feu, jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse. Il coute, tout préparé, 10 sols l'once.

ROMARIN, *Encensier*. *Rosmarinus hortensis*, *angustiore folio*, C. B. & TOURNEF. *Rosmarinus officinalis*, LINN., c. à d., *Romarin des jardins*, *à feuilles très-étroites*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Romarin d'usage*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la 4e. classe, 3e. section, 6e. genre de TOURNEFORT ; de la diandrie monogynie de LINNÉ ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Sa racine est menue & fibreuse : elle pousse une tige en arbrisseau à la hauteur de 3 ou 4 pieds, divisée en plusieurs rameaux, longs, grêles, chargées de feuilles entieres, étroites, dures, roides ; d'un verd brun en dessus, blanc en dessous, peu succulentes ; d'une odeur forte, *aromatique*, agréable ; d'un gout *âcre* : ses fleurs sont en gueule, fort petites, mais nombreuses, mêlées parmi les feuilles : chacune d'elles est un tuyau, découpé par le haut en deux levres,

de couleur bleue, pâle, ou tirant sur le blanc, plus petite que dans la *sauge*, d'une odeur plus douce & moins pénétrante que celle des feuilles : à ces fleurs succedent quatre semences, pour l'ordinaire menues, ovales ou presque rondes, enfermées dans une capsule, qui a servi comme de calice à la fleur. On cultive le *Romarin* dans les jardins, où il fleurit en Avril, Mai & Juin ; mais il croît naturellement en Espagne, en Italie, en Provence & en Languedoc, où il sent le *camphre* ou l'*encens*, d'où on l'appelle *Encensier.*

RONCE *ordinaire* ou *commune ; Meure de Renard* ou *de buisson ; Meure sauvage. Rubus vulgaris*, sive *Rubus fructu nigro* ; C. B. & TURNEF. *Rubus major, fructu nigro*, J. B. *Rubus, caule aculeato, foliis ternatis, ac quinatis*, LINN., c. à d., *Ronce commune*, ou *Ronce à fruit noir*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Ronce, à fruit noir*, selon J. BAUHIN. *Ronce, dont la tige est armée d'épines, dont les feuilles sont rangées par trois ou par cinq*, selon LINNÉ. Sa racine est menue, serpentante, noueuse, vivace : elle pousse plusieurs branches longues, foibles, pliantes, vertes-rougeâtres, anguleuses, moëlleuses, garnies d'épines fort piquantes & crochues : ces branches se recourbent vers la terre, où elles s'enfoncent & s'enracinent : ses feuilles sont oblongues, pointues, dentelées en leurs bords, rudes au toucher, vertes, brunes en dessus, blanchâtres en dessous, attachées trois à trois, ou cinq à cinq sur une même queue, d'un gout *astringent* : elles tombent à peine en hiver, à moins qu'il n'en croisse d'autres à la place : aux sommités des branches naissent des fleurs à cinq pétales, rougeâtres, disposés en rose, attachés à de courts pédicules & soutenues par un calice découpé en cinq parties, au milieu desquels se trouve un pistil, entourée de nombreuses étamines : à ces fleurs succedent des fruits ronds, ou ovales, faits comme de petites *Meures*, composés de plusieurs *baies*, pleines de suc, entassées les unes près des autres, rouges d'abord, noires lorsqu'elles sont mures, d'une saveur douce assez agréable, qui varie cependant, contenant chacune une semence oblongue : cet arbrisseau croît par-tout, dans les haies, dans les buissons, le long des chemins, dans les bois, les vignes, &c. : il fleurit en Juin, Juillet & Août, & son fruit est mur en automne.

RONDELLE. V. *cabaret.*

RONDOTTE. V. *lierre terrestre.*

Rose. On emploie, en Médecine, sur-tout, deux especes de *roses* : les *pâles* qui sont *solutives*, *laxatives* & *purgatives* ; les *roses rouges* ou *de Provins*, qui sont *toniques*, *déterſives* & *aſtringentes*.

Rose pâle. *Rosa rubra pallidior*, C. B. & Turnef. *Rosa rubello flore majore multiplicato*, ſive *pleno*, *incarnata vulgò*, J. B. *Rosa Gallica*, *caule petioliſque hiſpido aculeatis*, Linn., c. à d., *Roſe d'un rouge pâle*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Roſe*, *dont la fleur*, *peu rouge*, *eſt grande*, *double*, ou *Roſe*, *appellée vulgairement de couleur de chair*, ſelon J. Bauhin. *Roſe de France*, *dont la tige & les pétioles ſont armés d'épines*, ſelon Linné. L'arbriſſeau qui porte cette *Roſe*, ſe cultive dans tous les jardins, à cauſe de la beauté de ſes fleurs & de ſon parfum. On préfere, en Médecine, les fleurs ſimples ; on en prépare l'*eau roſe*, & deux eſpeces de *ſirops*, appellés, *ſirop de roſes ſolutif ſimple*, & *ſirop de roſes ſolutif compoſé* : elles entrent dans des *électuaires*, &c.

Rose rouge ou *de Provins*. *Rosa rubra multiplex*, C. B. & Turnef. *Rosa rubra*, *flore valde pleno & ſemi pleno*, J. B. *Rosa centifolia*, *caule hiſpido aculeato*, *petiolis inermibus*, Linn., c. à d., *Roſe rouge*, *très-double*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Roſe rouge*, *à fleur très-double*, *& demi-double*, ſelon J. Bauhin. *Roſe*, *à cent feuilles*, *dont la tige eſt armée d'épines*, *& dont les pétioles ſont ſans épines*, ſelon Linné. Cette roſe, auſſi connue que la précédente, eſt d'une belle couleur rouge foncée, comme veloutée, d'une odeur foible, mais douce & agréable. Le nom de *Roſe de Provins* lui vient de ce qu'on en a cultivé, & qu'on en cultive encore une grande quantité, aux environs de cette Ville. On en prépare une *conſerve* ſeche, & une liquide, un *ſirop* appellé, *ſirop magiſtral aſtringent* ; le *miel roſat*, l'*huile roſat*, le *vinaigre roſat*, l'*onguent roſat*, &c.

Rougeole. T. II, p. 298.

Rue ordinaire ou *commune*. *Ruta hortenſis latifolia*, C. B. & Turnef. *Ruta ſativa*, vel *hortenſis*, J. B. *Ruta graveolens*, Linn., c. à d., *Rue des jardins à larges feuilles*, ſelon C. Bauhin & Tournefort. *Rue cultivée*, ou *des jardins*, ſelon J. Bauhin. *Rue*, *qui ſent fort*, ſelon Linné. Cette plante eſt de la 6e. claſſe, 5e. ſection, 5e. genre de Tournefort ; de la décandrie monogynie de Linné ; de la 44e. famille des piſtachiers d'*Adanſon*. Sa racine eſt ligneuſe, jaune & garnie de

fibres nombreuses : elle pousse des tiges en maniere d'arbrisseau, quelquefois hautes de quatre ou cinq pieds, grosses comme le doigt, ligneuses, divisées en plusieurs rameaux, couvertes d'une écorce blanchâtre : ses feuilles sont partagées en plusieurs segments, petites, oblongues, charnues, un peu grosses : ses fleurs sont en rose, aux sommités des tiges, ayant quatre pétales, un peu ovales, de couleur jaune pâle : à ces fleurs succedent des fruits composés presque toujours de quatre capsules, assemblées contre un noyau, qui renferment plusieurs semences, en forme de *rein :* toute la plante a une odeur désagréable, & un gout *âcre* & *amer :* elle croît par-tout dans les jardins, aux lieux secs & exposés au soleil : elle fleurit en Juin, & reste verte tout l'hiver jusqu'au printemps, saison pendant laquelle les vieilles feuilles font place aux nouvelles.

RUM, nom que les Anglois donnent à une *eau-de-vie* très-ardente, très-inflammable, tirée, par la *distillation*, d'une *liqueur fermentée*, composée d'un tiers de *sirop de sucre*, & de deux tiers d'eau. Les François nomment cette même *eau-de-vie*, *Taffia.*

RUPTURE, nom qui est synonyme dans quelques Provinces à *descente*. V. *descente.*

RUTA-muraria. V. *sauve-vie.*

SABURRE. On donne généralement ce nom aux matieres *morbifiques*, renfermées dans l'*estomac*, & les autres *premieres voies :* mais ce terme se dit sur-tout des humeurs qui embarrassent ces *visceres* & qui causent des *fievres humorales.*

SACRUM, nom que porte l'*os* triangulaire, sur lequel repose, comme sur une base, l'*épine du dos :* il est articulé avec la derniere *vertebre lombaire* supérieurement ; inférieurement avec le *coccix*, & des deux côtés avec les *os des hanches.*

SAFRAN. Crocus sativus, C. B. & TURNEF. *Crocus*, J. B. *Crocus sativus officinalis*, LINN., c. à d., *Safran cultivé*, selon C. BAUHIN. *Safran*, selon J. BAUHIN. *Safran cultivé d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 9e. classe, 2e. section, 1er. genre de TOURNEFORT ; de la triandrie monogynie de LINNÉ ; de la 8e. famille des liliacées, 8e. section des *Iris* d'*Adanson.* Le *Safran*, qu'on cultive avec succès en France, dans le Languedoc, la Guienne, la Beauce, & sur-tout dans le Gâtinois, en Angleterre, en Allemagne, en Ita-

lie, &c., a une racine bulbeuſe, charnue, reſſemblante à un petit oignon, couverte de pluſieurs petites membranes ſoyeuſes ; quelquefois il a deux bulbes, dont l'inférieure eſt la plus groſſe & chevelue : de cette racine s'élevent cinq ou huit feuilles, longues de ſix à neuf pouces, très-étroites, d'un verd foncé : du milieu de ces feuilles ſort une tige, qui ſoutient une fleur, en lis, d'une ſeule piece, blanche & fiſtuleuſe par ſa partie inférieure ; évaſée à ſa partie ſupérieure, diviſée en ſix ſegments arrondis, de couleur de gris de lin : du fond de la fleur partent trois étamines dont les ſommets ſont jaunâtres, & un piſtil blanchâtre, qui ſe partage en trois branches, larges à leurs extrêmités ſupérieures, & découpées en maniere de crête, charnues, d'un rouge pourpre foncé : c'eſt ce qu'on appelle, par excellence, du nom de *Safran* : c'eſt auſſi la ſeule partie de cette plante qui ſoit d'uſage en Médecine. Il faut choiſir celui qui eſt récent ; d'une odeur pénétrante ; d'une couleur luiſante ; qui tache les mains lorſqu'on le froiſſe ; qui eſt gras, flexible, difficile à mettre en poudre. Parmi ceux qui vendent le *Safran*, en poudre, il y en a, dit M. Baumé, qui mêlent une certaine quantité de *Safran batard*, avec le *Safran de Gâtinois*, qui actuellement ſupplée, dans ce Pays, le *Safran oriental*. Pluſieurs même donnent de ce *Safran batard* tout pur en poudre : mais la fourberie eſt facile à reconnoître, 1°. par l'odeur de ce *Safran*, qui eſt différente de celle du *Safran de Gâtinois* ; 2°. le *Safran batard* ne donne qu'une teinture foible dans l'eau, en comparaiſon de celle que donne le *Safran* fin, dont une très-petite portion peut donner à une très-grande quantité d'eau, ou de vin, une belle couleur citronnée. On vend le *Safran de Gâtinois*, en poudre, neuf ſols le gros.

Safran *batard*, *Carthame*, ou *Graine de Perroquet*. *Carthamus officinar. flore croceo*, Turnef. *Carthamus*, ſive *Cnicus*, J. B. *Cnicus ſativus*, ſive *Carthamum*, C. B. *Carthamus tinctorius*, *foliis ovatis integris*, Linn., c. à d., *Carthame des Boutiques*, *à fleurs de Safran*, ſelon Tournefort. *Carthame*, ou *Safran batard*, ſelon J. Bauhin. *Safran batard cultivé*, ou *Carthame*, ſelon C. Bauhin. *Carthame des Teinturiers*, *à feuilles ovales entieres*, ſelon Linné. Les fleurs du *Safran batard* ne ſont d'uſage que pour teindre de couleur de roſe, la ſoie, les étoffes & les plumes ; on n'emploie, en Médecine, que la graine. On cultive cette plante dans quelques-unes de

des joncs ou des plumes d'oies, pliantes, flexibles, cannelées dans leur longueur : son écorce extérieure est d'un roux cendré : intérieurement elle est blanche, mollasse, un peu farineuse, se réduisant facilement en poussiere, quand on la frotte entre les doigts : elle n'a pas d'odeur : sa saveur est foible, très-légérement *amere :* elle laisse un peu de *visqueux* dans la bouche, sans être désagréable : le cœur est ligneux, uni, se séparant facilement de l'écorce, pliant, difficile à rompre. On nous l'apporte de la nouvelle Espagne, du Pérou & du Brésil. Il faut choisir celle qui est grise en dessus, moëlleuse, facile à fendre dans toute sa longueur, comme l'osier, & qui teint en couleur rouge l'eau dans laquelle on le fait bouillir. On doit rejetter celle qui est cariée & qui répand une espece de farine quand on la secoue. Les Apothicaires la vendent huit sols l'once.

SANG. Fluide très-abondant qui circule dans les *arteres* & les *veines*. V. T. I, n. 1, p. 68.

SANG-dragon, substance *résineuse* seche, friable, qui se fond aisément au feu, inflammable, d'un rouge foncé, ou couleur de sang intérieurement, & lorsqu'elle est pilée, presque brune à l'extérieur ; transparente lorsqu'elle est étendue en lames minces ; sans goût & sans odeur marquée, si ce n'est quand on la brûle : alors elle répand une odeur *balsamique*, qui approche beaucoup de celle du *storax liquide*. On tire le *sang-dragon* d'un arbre qui croît dans les Isles Canaries & dans la Jamaïque. Il se vend vingt sols l'once.

SANGUIFICATION, opération de la nature, par laquelle le *chyle* est converti en *sang*. V. T. I, n. 1, p. 248.

SANGUINOLENT, épithete qu'on donne aux *déjections* & aux *excrétions* qui sont teintes de *sang ;* telles peuvent être les *crachats*, les *selles*, les *urines*, le *pus*, &c.

SANG-sue, insecte aquatique, sans pieds, sans nageoires, sans arrêtes ; qui a la figure d'un gros ver ; long comme le petit doigt & plus ; noir & marqueté de points & de lignes de diverses couleurs ; glissant comme l'anguille. La *sang-sue* vit dans les marais & autres lieux aqueux : sa peau est composée d'anneaux, par le moyen desquels elle nage dans l'eau, & se contracte tellement, hors de l'eau, qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur. La *sang-sue* vit du *sang* des autres animaux, en s'attachant à leur *peau*, en la piquant avec trois dents placées en triangle à l'entrée de sa bouche, & en suçant : cette faculté a fait

imaginer de l'employer pour tirer du *fang* des parties du corps, où on ne pouvoit fe fervir facilement de la lancette : auffi l'applique-t-on, avec le plus grand fuccès, à l'*anus*, aux *vaiffeaux hémorrhoïdaux*, à la *vulve*, aux *tempes*, derriere les oreilles, au grand angle des yeux, à la paupiere inférieure, &c. Avant d'appliquer les *fang-fues*, on les lave dans l'eau ; enfuite on échauffe la peau de la partie dont on veut tirer du fang, en la frottant, ou en la mouillant avec de l'eau tiede, du lait chaud, ou du fang de pigeon. Sans l'un ou l'autre de ces moyens, elles s'attacheroient difficilement. Dès qu'elles font gorgées de fang, elles quittent prife, pour l'ordinaire ; mais fi l'on juge que la quantité de *fang* qu'elles ont tiré, ne fuffit pas, on coupe la queue des *fang-fues*, afin que le fang, qu'elles fucent de plus, puiffe couler par cette ouverture. Quand on juge qu'elles ont affez tiré de fang, on leur jette fur le corps du fel, des cendres, ou on les coupe, le plus près qu'il eft poffible, de la tête. Le fang s'arrête, pour l'ordinaire, dès qu'elles ont ceffé de fucer : s'il arrivoit qu'il ne s'arrêtât pas, il faudroit appliquer fur les petites ouvertures de l'*amadou* ou de l'*agaric*, qu'on affujettit au moyen d'une compreffe & d'une bande. Quand il s'agit d'appliquer les *fang-fues* aux narrines, à l'*anus*, à la *vulve*, &c., il faut ufer de beaucoup de précaution & d'adreffe, afin qu'elles ne pénetrent point, dans ces cavités, plus avant qu'on ne le defire ; accident, qui, comme on le fent, mettroit la vie du malade en danger : fi, par malheur, elles venoient à fe gliffer dans l'*eftomac* par les narrines, & dans les *inteftins* par l'*anus*, il faudroit, fur le champ, faire prendre par haut & par bas, force eau falée, ou de l'eau & du *vinaigre*, ou des *purgatifs* & des *lavements âcres*, afin de les empêcher de pincer ces parties & d'en fucer le *fang* : fi elles étoient arrêtées dans les narrines, de forts *fternutatoires* les feroient rejetter. Les *fang-fues* s'attachent quelquefois aux jambes, & à d'autres parties du corps de ceux qui marchent ou qui fe baignent dans des eaux dormantes : la feule maniere de les faire quitter prife, c'eft de les couper, avec des cifeaux, le plus près qu'il eft poffible de la tête. On obfervera de ne jamais les arracher de force, parce qu'elles laifferoient leurs dents dans la chair ; ce qui occafionneroit une *inflammation* fuivie de *fuppuration* : & comme cela eft arrivé fouvent, on n'a pas manqué d'accufer l'animal d'être ve-

nimeux, tandis que tout le mal dépendoit des instruments tranchants qu'il avoit laissé dans la chair. Nous disons de les couper, le plus près possible, de la tête, parce que ce ver, comme un grand nombre d'autres, survit, lors même qu'il a été coupé en plusieurs morceaux, & que moins la partie coupée est grande, & moins elle vit.

SANIE, matiere claire & *séreuse* qui sort des *ulceres*, particuliérement de ceux des jointures, parce qu'elles sont abreuvées, d'un fluide appellé *synovie*, qui se convertit facilement en *sérosité purulente* & *âcre*. Les Grecs appelloient *ichor*, ce que nous nommons *sanie*.

SAPIN, qui fournit la *térébenthine*, dite de *Strasbourg*. *Abies, taxi folio, fructu sursum spectante*, TURNEF. *Abies, conis sursum spectantibus*, sive *mas*, C. B., c. à d., *Sapin, à feuilles de Pin, dont le fruit est droit*, selon TOURNEFORT. *Sapin, dont le fruit est droit*, ou *Sapin mâle*, selon C. BAUHIN. Cet arbre est plus haut que le *Pin* : son tronc est droit, nud par le bas, couvert d'une écorce blanchâtre & cassante : ses branches croissent tout autour du tronc, quelquefois au nombre de quatre, de cinq, de six, & même davantage : elles sont ainsi rangées, de distance en distance, jusqu'au sommet : ces branches donnent des rameaux de chaque côté, disposés, le plus souvent, en croix, sur lesquels naissent, de tous côtés, de petites feuilles mousses, d'un verd foncé en dessus, un peu blanchâtres en dessous, & traversées par une côte verte : ses fleurs sont des *chatons*, composés de plusieurs sommets d'étamines, qui se partagent en deux loges, s'ouvrent transversalement, & répandent une poussiere très-fine : ces fleurs sont stériles : les fruits croissent dans d'autres endroits du même arbre : ce sont des cônes oblongs, presqu'ovoïdes, courts & gros : ils sont composés d'écailles larges à leur partie-supérieure, attachées à un axe commun, sous lesquelles se trouvent deux semences garnies d'un feuillet membraneux, blanchâtre, rempli d'une humeur grasse & *âcre* : ces fruits sont verds au commencement de l'automne, & donnent beaucoup de *résine* ; mais sur la fin de l'automne & vers le commencement de l'hiver, ils parviennent à leur maturité.

SAPONAIRE, *Saponiere*, ou *Savonniere*. *Saponaria major levis*, C. B. *Saponaria vulgaris*, J. B. *Lychnis sylvestris, quæ Saponaria vulgò*, TURNEF. *Saponaria officinalis*, LINN., c. à d., *grande Saponaire dont les feuilles sont lisses*, selon C. BAUHIN. *Saponaire commune*, selon

J. BAUHIN. *Lychnis sauvage, qu'on appelle vulgairement Saponaire*, selon TOURNEFORT. *Saponaire d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 8e. classe, 1ere. section, 2e. genre de TOURNEFORT; de la décandrie digynie de LINNÉ; de la 36e. famille de la morgeline d'*Adanson*. Sa racine est longue, noueuse, garnie de fibres comme celle de l'*Ellébore noir*, & serpente obliquement dans la terre : elle pousse des tiges hautes d'un à deux pieds, rondes, noueuses, rougeâtres, moëlleuses, qui se soutiennent à peine : ses feuilles sont larges, nerveuses, comme celles du *Plantain*, mais plus petites, opposées, lisses, sans queues : ses fleurs, d'une odeur agréable, tantôt pourpres, tantôt de couleur de chair, naissent au sommet des tiges : elles sont composées de cinq pétales disposés en œillet : à la fleur succede un fruit de figure conique, qui n'a qu'une cavité, remplie de semences menues, presque rondes, rougeâtres. La *Saponaire* croît le long des rivieres, des étangs, des ruisseaux, dans les bois & les prés humides & aux lieux sablonneux : avec cette plante on ôte les taches des habits, comme avec le *savon*; ce qui lui a fait donner le nom de *Savonniere*, ou *Saponaire*. La racine, les feuilles & les semences sont d'usage.

SASSAFRAS. *Sassafras arbor ex Florida*, C. B. *Laurus foliis integris trilobis*, LINN., c. à d., *Sassafras, arbre de la Floride*, selon C. BAUHIN. *Laurier à feuilles entieres & à trois lobes*, selon LINNÉ. Cet arbre, qui croît dans plusieurs Provinces de l'Amérique, sur-tout dans le Brésil, la Virginie & la Floride, nous fournit son bois & son écorce : le bois est d'un roux blanchâtre, léger, d'une odeur foiblement *aromatique* : l'écorce est spongieuse, cendrée en dehors, de couleur de rouille en dedans; d'un gout *âcre*, douceâtre, *aromatique*; d'une odeur pénétrante qui approche de celle du *Fenouil*. On la présere ordinairement au bois; il faut la choisir récente & très-odorante. Le *Sassafras* coute deux sols l'once.

SATURATION. Toutes les parties de la matiere ont plus ou moins de tendance à s'unir les unes avec les autres. Lorsque deux substances sont unies entr'elles de maniere à former un tout *homogene*, on dit qu'elles sont unies jusqu'au *point de saturation*. On se sert, surtout, de cette expression, dans la préparation des *sels*. On dit d'une liqueur composée de deux principes salins, dont il doit résulter, par l'évaporation, un *sel neutre*, qu'elle est au *point de saturation*, lorsqu'il n'y

a aucune partie sensible de ces deux principes, qui soit nue, libre, surabondante ou dominante. V. le *Dict. de Chymie.*

SATURNE. V. *plomb.*

SAUGE *ordinaire*, *grande Sauve. Salvia major, an Sphacelus Theophrasti ?* C. B. & TURNEF. *Salvia latifolia*, J. B. *Salvia officinalis*, LINN., c. à d., *grande Sauge qui est peut-être le Sphacélus de Théophraste*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Sauge*, *à large feuille*, selon J. BAUHIN. *Sauge d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 1ere. section, 4e. genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la famille des labiées d'*Adanson.* Sa racine est vivace, ligneuse, dure, fibreuse : elle pousse des tiges ligneuses, rameuses, velues, d'un verd blanchâtre, ordinairement quarrées; revêtues de feuilles, opposées, oblongues, larges, obtuses, ridées, rudes, comme chagrinées, blanchâtres ou tirant sur le purpurin, ou de différentes couleurs, épaisses, seches, cotonneuses, crenélées sur leurs bords, spongieuses, attachées à des queues un peu longues; d'une odeur forte, pénétrante, agréable; d'une saveur *aromatique*, *amer*, un peu *âcre*, qui échauffe la bouche. Ses fleurs naissent comme en épi, aux sommets des tiges & des rameaux, verticillées, formées en gueule ou en tuyau, découpé par le haut en deux levres, avec deux étamines : elles sont peu odorantes, de couleur bleue tirant sur le purpurin, rarement blanches, soutenues sur un calice, découpé en cinq parties, & d'une odeur extraordinaire de *térébenthine* : il leur succede quatre semences arrondies, noirâtres, renfermées dans une capsule qui vient du calice. La *sauge* se cultive dans les jardins, où elle fleurit en Juin, Juillet & Août : ses fleurs & ses feuilles sont sur-tout d'usage, ainsi que celles de la plante suivante, dont on se sert indifféremment, & que quelques-uns même lui préferent.

SAUGE, [petite] ou *Sauge de Provence. Salvia minor, aurita & non aurita* ; C. B. & TURNEF. *Salvia minor auriculata*, J. B., c. à d., *petite Sauge à oreilles & sans oreilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Sauge à oreilles*, selon J. BAUHIN. Sa racine & ses tiges sont semblables à celles de la précédente : ses feuilles sont plus petites, moins larges, plus blanches, ridées, chagrinées, ordinairement accompagnées à leur base de deux petites feuilles, en façon d'oreillettes, ou d'ailerons; d'une odeur & d'une saveur plus forte, plus pénétrantes

pénétrantes & plus *aromatique* : ses fleurs & ses semences sont parfaitement les mêmes que celles de la *grande Sauge* : elles paroissent dans le même temps. On la cultive dans nos jardins.

SAUMURE, liqueur qui reste dans les vaisseaux où l'on a salé du poisson ou de la viande : cette liqueur, outre qu'elle est salee, est impregnée du *sel* & des parties *volatiles* & *huileuses* des substances animales qui y ont été macérées.

SAVON. On donne le nom de *savon* à toute composition de substances *salines* & *huileuses*, rendue miscible à l'eau par le moyen de ces mêmes parties *salines*. V. le *Dictionn. de Chymie*, pour la maniere de préparer le *savon* ordinaire.

SAVON *d'Alicante*, ou *savon dur d'Espagne*. Ce *savon* ne differe du *savon blanc* ou *médicinal* que parce qu'il est fait avec la *soude* tirée d'*Alicante*. Quoique ce soit la dénomination sous laquelle on prescrit ordinairement le *savon* en Médecine, & notamment dans cet Ouvrage, cependant on n'emploie que le *savon* suivant, que les Apothicaires font eux-mêmes, & qui, lorsque les matieres sont bien choisies, est plus pur, plus parfait & préférable à celui qui se fait en grand dans les manufactures.

Savon blanc ou *médicinal*.

Prenez de la meilleure *huile d'olives*, ou *d'amandes douces*, 8 livres,
de *lessive des Savonniers*, 4 livres.

Mêlez ces deux substances ; agitez, sans faire chauffer, jusqu'à ce qu'elles soient épaissies suffisamment ; mettez dans des moules ; laissez sécher pour faire perdre le gout de la *lessive*. Il coute, tout préparé, huit sols l'once.

SAUVE-vie, ou *Ruta muraria*. *Ruta muraria*, C. B., J. B. & TOURNEF., c. à d., *Rue des murailles*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. Sa racine est chevelue, menue, noirâtre & un peu astringente : ses tiges sont nombreuses, longues de deux ou trois pouces, grêles, verdâtres & noirâtres, ou d'un rouge foncé près de la racine, évasées & découpées à leur sommet : elles portent des feuilles semblables à celles de la *Rue des jardins*, mais beaucoup plus petites, longues de deux ou trois lignes, un peu plus étroites, anguleuses, crenelées tout autour ; d'une saveur *acerbe*, un peu *astringente* & douceâtre ; vertes en dessus, rousseâtres en dessous ; couvertes d'une poussiere

fine, qui n'eſt autre choſe qu'un amas de capſules ſphériques, ſemblables à celles du *Capillaire :* elle naît ſur les rochers & les murailles dans les environs de Paris. On emploie cette plante comme les *Capillaires.*

SCABIEUSE ordinaire des prés & des champs. Scabioſa, pratenſis hirſuta, quæ officinarum, C. B. & TURNEF. *Scabioſa major, communior, hirſuta, folio laciniato*, J. B. *Scabioſa arvenſis, caule hirſuto, foliis pinnatifidis inciſis*, LINN., c. à d., *Scabieuſe des prés, velue*, ou *celle des Boutiques*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Scabieuſe, très-commune, velue, à feuilles déchiquetées*, ſelon J. BAUHIN. *Scabieuſe des prés, dont la tige eſt velue, & dont les feuilles en ailes ſont découpées*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la 12e. claſſe, 6e. ſection, 1er. genre de TOURNEFORT ; de la tétrandrie monogynie de LINNÉ ; de la 20e. famille des *ſcabieuſes* d'*Adanſon.* Sa racine eſt droite, longue & vivace : elle porte d'abord des feuilles radicales qui ne reſſemblent pas à celles des tiges : ces feuilles ſont oblongues, entieres, ſoutenues par de longs pétioles : du milieu de ſes feuilles ſort la tige, haute de deux ou trois pieds, ronde, velue, creuſe, revêtue, par intervalles, de feuilles, oppoſées deux à deux le long de la tige qu'elles embraſſent par leur réunion : ces feuilles ſont amples, découpées en lanieres & velues comme la tige : les branches naiſſent dans les aiſſelles des feuilles & portent les mêmes caracteres que la tige : les feuilles perdent de leurs diviſions à meſure qu'elles approchent du ſommet : les fleurs naiſſent au ſommet de la tige & des branches : elles ſont compoſées d'une multitude de fleurons, de couleur bleue, ou purpurine, ou d'un bleu pâle, raſſemblés dans un calice commun, diviſé en pluſieurs folioles : les fleurons du diſque ſont différents de ceux de la circonférence : ils ſont monopétales, diviſés en quatre ou cinq découpures, preſqu'égales, portés par un calice particulier, qui repoſe ſur le réceptacle commun : à tous ces fleurons ſuccedent des manieres de têtes verdâtres, écailleuſes, garnies, à la baſe, de feuilles en forme de rayons, & compoſées de capſules qui contiennent chacune une ſemence oblongue, ſurmontée d'une couronne. Cette plante croît preſque par-tout, dans les bleds, dans les champs, dans les prés : elle fleurit en Juin & Juillet. Les feuilles & les fleurs de la *Scabieuſe* ſont d'uſage.

SCAMMONÉE, ſuc concret, *réſineux* & *gommeux*, dont on trouve deux eſpeces dans les boutiques. L'une nous

vient d'Alep, & c'est la plus estimée : elle est légere, seche, friable, d'une couleur légérement cendrée & un peu jaunâtre extérieurement, d'un gris noirâtre intérieurement : son odeur est désagréable, fétide, excite des *nausées*, ainsi que sa saveur qui est *âcre* : lorsqu'on la brise, elle est d'un gris noirâtre & brillante; lorsqu'on la manie entre les doigts, elle se change en poudre blanchâtre ou grise. La seconde nous vient de Smyrne : elle est fort compacte, pesante, d'une couleur noire foncée, plus difficile à mettre en poudre que celle d'Alep; aussi est-elle moins estimée ; ces deux especes de *Scammonées* sont tirées de la racine d'une plante appellée *Convolvulus Syriacus* & *Scammonia Syriaca*, Turnef., c. à d., *Liseron de Syrie*, & *Scammonée de Syrie*. On doit préférer la *Scammonée d'Alep* : il faut qu'elle soit brillante, facile à rompre, & très-aisée à réduire en poudre ; il faut qu'elle ne brûle pas fortement la langue, &, qu'étant brisée & mêlée avec la *salive* ou avec de l'eau, elle rende la *salive* ou l'eau, blanche & laiteuse. Il faut rejetter celle qui est brûlée, noire, pesante, remplie de grains de sable, de petites pierres, &c. Elle coute six sols le gros, & en poudre sept sols.

Scarification. Opération de Chirurgie, qui consiste à faire une ou plusieurs incisions à la peau, avec une lancette ou tout autre instrument tranchant. V. *ventouse*.

Sciatique. V. T. III, n. 1, p. 202.

Scille ; Oignon de Scille ; Scille rouge ; grande Scille ; Oignon de mer. Scilla vulgaris, radice rubra, C. B. *Scilla rufa, magna, vulgaris*, J. B. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice rubra*, Turnef. *Scilla maritima*, Linn., c. à d., *Scille commune, à racine rouge*, selon C. Bauhin. *Grande Scille rousse commune*, selon J. Bauhin. *Ornithogale de mer*, ou *Scille à racine rouge*, selon Tournefort. *Scille de mer*, selon Linné. La racine, qui est la seule partie de cette plante qui soit d'usage, est un oignon ou bulbe de la grosseur de la tête d'un enfant : elle est composée de tuniques épaisses, rougeâtres, succulentes, visqueuses, rangées, les unes sur les autres, comme celles des oignons; garnies, en dessous, de plusieurs grosses fibres : elle pousse des feuilles longues de plus d'un pied, larges presque comme la main, charnues, fort vertes, pleine d'un *suc* fort visqueux & *amer* : il s'éleve, de leur milieu, une tige à la hauteur d'environ un pied & demi, droite, qui porte à son sommet des fleurs blanches en rond, auxquelles

succedent des fruits ronds, qui renferment plusieurs semences, arrondies & noires. On préfere à la *Scille rouge*, une *Scille* qui n'en differe que parce qu'elle est *blanche*, mais qui est plus rare. La *Scille rouge* croît sur les bords de la mer en Espagne, en Portugal & en Suisse. On détache les tuniques ou squammes de cet oignon; on les fait sécher, & on les vend, ou brisées en petits morceaux, ou en poudre, quatre sols le gros.

SCOLOPENDRE, ou *Langue de Cerf. Lingua Cervina officinarum*, C. B. & TURNEF. *Phyllitis*, sive *Lingua Cervina*, J. B. *Asplenium Scolopendrium*, LINN., c. à d., *Langue de Cerf des Boutiques*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Scolopendre*, ou *Langue de Cerf*, selon J. BAUHIN. *Cétérach Scolopendre*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 16e. classe, 1ere. section, 9e. genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie de LINNÉ; de la 6e. famille des *fougeres* de *Jussieu* : les feuilles de cette plante, qui seules sont d'usage, sont longues d'un pied & plus, larges d'environ deux pouces, terminées en pointe, d'un verd gai, lisses & portées sur une queue assez longue, qui se termine par une côte qui se prolonge dans tout le milieu de la feuille : le dessous de ces feuilles est garni de sillons roux, qui, comme chez les autres *Capillaires*, sont les fleurs de la plante : elles contiennent beaucoup de semences menues, comme de la poussiere. La *Scolopendre* croît dans les puits, les fontaines, les fentes des pierres, sur les rochers humides & à l'ombre.

SCORBUT. T. III, p. 212.

SCORBUT *accidentel* ou *de mer*. V. Id. note 1, p. 214 & suiv.

SCORBUT *constitutionnel* ou *de terre*. V. Id. ibid.

SCORBUT *mixte* ou *intermédiaire*. V. Id. ibid.

SCORDIUM; *Chamarras*; *Germandrée d'eau* ou *aquatique*. *Scordium*, C. B. & J. B. *Chamædris palustris canescens*, seu *Scordium officin.* TURNEF. *Teucrium Scordium*, LINN., c. à d., *Scordium*, selon C. & J. BAUHIN. *Germandrée aquatique blanchâtre*, ou *Scordium des Boutiques*, selon TOURNEFORT. *Teucrium Scordium*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 4e. section, 1er. genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ; de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Sa racine est traçante & fibrée : ses tiges, longues de neuf à dix pouces, sont couchées à terre pour la plupart, & ne s'élevent que par leur sommet : elles sont

quarrées, velues & rameuses : les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige, à laquelle elles sont attachées par leur origine : elles sont oblongues, plus grandes que celles de la germandrée ordinaire, ridées, dentelées en leurs bords, molles, velues, blanchâtres, d'une odeur d'ail qui n'est pas désagréable, & d'un gout *amer* : les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, le long des tiges & des rameaux, petites, en gueule, de couleur rougeâtre : à ces fleurs succedent quatre semences menues, arrondies, renfermées dans une capsule qui a servi de capsule à la fleur. Cette plante croît aux lieux humides & marécageux, le long des fossés remplis d'eau : elle fleurit en Juin & Juillet.

Scrophules. V. *écrouelles*.

Scrophuleux. V. *écrouelleux*.

Scrotum, nom que les Médecins donnent aux bourses ou enveloppes externes des *testicules*.

Sécrétions. On entend, par ce mot, toutes les humeurs séparées de la masse du *sang* : ainsi les *urines*, la *salive*, la *sueur*, la matiere de la *transpiration*, le *mucus* du nez, le *cérum des oreilles*, &c. sont autant de *secrétions*. On donne même le nom de *secrétion* à l'action par laquelle ces humeurs sont séparées du sang.

Sédentaires : ce qu'on doit entendre par cette classe d'hommes, V. T. I, n. *a*, p. 130. Maladies auxquelles ils sont sujets; moyens de les prévenir, Id. p. 130 & suiv.

Sédiment. On entend, en Médecine, par ce mot, la partie la plus grossiere & la plus épaisse d'une humeur quelconque, qui se précipite au fond du vaisseau dans lequel elle séjourne; tel est le *sédiment* de l'*urine*, &c.

Seigle. *Secale Hybernum*, vel *majus*, C. B. & Turnef. *Secale*, J. B. *Secale cereale*, *Hybernum*, Linn., c. à d.; *Seigle d'Irlande*, ou *grand Seigle*, selon C. Bauhin & Tournefort. *Seigle*, selon J. Bauhin. *Seigle qui a le gout de Froment*, *d'Irlande*, selon Linné. Cette plante est de la 15e. classe, 3e. section, 2e. genre de Tournefort; de la triandrie digynie de Linné; de la 7e. famille des gramens d'*Adanson*. Il n'est guere de personnes qui ne connoissent le *Seigle*, qui tient, sans contredit, le premier rang entre les bleds, après le *Froment* : ses tiges sont plus maigres, mais beaucoup plus hautes que celles du *Froment*; on les appelle pailles, lorsqu'elles sont mures : leurs épis sont applatis & barbus.

SEL. On donne & on doit donner ce nom à toutes les ſubſtances qui, non-ſeulement, ont la propriété caractériſtique des *ſels*, c. à d., la ſaveur & la miſcibilité parfaite avec l'eau ; mais encore qui, lorſqu'elles ſont libres, peuvent communiquer ces mêmes qualités, du moins en partie, aux ſubſtances qui ne les ont pas, ſi on les mêle avec elles, & qui peuvent être ſéparées enſuite, pour reparoître avec tous les caracteres ſalins qui leur ſont propres. Cela poſé, tous les *acides* & *alkalis minéraux*, *végétaux* & *animaux*, tant *fixes* que *volatils*, liquides ou concrets doivent être regardées comme des ſubſtances *ſalines*, ou des *ſels* par eux-mêmes, car ils ont toutes les propriétés, dont nous venons de parler.

SEL *d'abſynthe*. V. *ſel eſſentiel d'abſynthe*.

SEL *ammoniac ; ſel neutre* demi-*volatil* qui réſulte de la combinaiſon du *ſel marin* avec l'*alkali volatil* : il eſt très-*âcre*. Lorſqu'il eſt brut, c'eſt-à-dire en maſſe couverte de ſaletés, il coute 1 ſol le gros ; il en coute deux, lorſqu'il eſt purifié.

SEL *d'Angleterre*. On donne ce nom à un *alkali volatil* concret bien rectifié, tiré de la ſoie ; & beaucoup de Praticiens donnent ce même nom à l'*alkali volatil* concret, tiré du *ſel ammoniac*, & mêlé à la *chaux éteinte*.

SEL *cathartique amer* : c'eſt un *ſel d'Epſom* artificiel compoſé, comme le vrai *ſel d'Epſom*, de *ſel marin* chargé d'*acide vitriolique* : c'eſt la ſeule eſpece de *ſel d'Epſom* qu'on trouve dans les *Boutiques*. Il coute deux ſols l'once.

SEL *commun*, *ſel marin*, ou *ſel de cuiſine ; ſel neutre* parfait qui réſulte de la combinaiſon de l'*acide* particulier, appellé *acide marin*, & de l'*alkali*, auſſi particulier, appellé *alkali marin*.

SEL *duobus*, *arcanum duplicatum*, *tartre vitriolé ; ſel neutre*, compoſé de l'*acide vitriolique* uni juſqu'au point de *ſaturation* avec l'*alkali fixe de tartre*, ou même, en général, avec tout *alkali fixe végétal* bien pur. Ce *ſel* a une grande vogue pour les dépôts d'humeurs laiteuſes, nommés vulgairement *laits répandus*. On le regarde comme un *remede* infaillible dans ces cas, même pour prévenir ces maladies. Delà les *ſages-femmes*, les gardes, certains Chirurgiens, les commeres ne croiroient pas une femme en couche bien traitée & à l'abri de tout accident, ſi elle n'avoit pas pris plus ou moins de *ſel duobus*. On lui en donne, en conſéquence, & dans ſes boiſſons, & dans ſes *purgatifs*. Cependant,

comme le remarque très-bien M. Baron, on ne voit pas pourquoi ce *sel* mériteroit la préférence sur les autres *sels neutres*, pour faire couler le *lait*, ou pour le détourner dans les cas de dépôt; au contraire, comme il est un de ceux dont les principes sont le plus exactement saturés, son action & ses vertus doivent être sensiblement moindres que ceux de la plupart des autres. Il coute quatre sols l'once.

Sel *d'Epsom*, *sel* composé d'*acide vitriolique*, & d'une terre absorbante, d'une nature particuliere, qui paroît ressembler beaucoup à la *magnésie*. On le prépare en Angleterre, en faisant évaporer les eaux d'une fontaine des environs de Londres, appellée *Epsom*. On sent qu'on ne doit trouver qu'une petite quantité de ce *sel* dans le commerce; cependant rien d'aussi commun: aussi le *sel d'Epsom*, qu'on trouve dans nos boutiques, n'est-il autre chose que ce que nous avons appellé *sel cathartique amer*. V. ce mot.

Sel *essentiel*. On donne, en général, ce nom à toute matiere *saline*, concrete, qui conserve l'odeur, la saveur & les autres principales qualités des corps dont elle est tirée. Il n'y a que les *végétaux* & les *animaux*, dont on puisse tirer de ces *sels essentiels*. La méthode générale, pour y parvenir, consiste à faire évaporer, jusqu'à consistance de *sirop*, les *sucs* exprimés & dépurés, ou les fortes *décoctions* des plantes, & à les laisser crystalliser dans un lieu frais.

Sel *essentiel d'absynthe*, *sel* obtenu par l'évaporation du *suc* exprimé de l'*absynthe*, & par la crystallisation: [V. *sel essentiel*] il a toute l'amertume & toutes les vertus de la plante. Il coute huit sols l'once. C'est de ce *sel* dont il est question dans cet ouvrage, toutes les fois qu'on y prescrit le *sel d'absynthe*; car on trouve, dans les boutiques, un autre *sel d'absynthe* qui n'est qu'un *sel lixiviel*: il n'a, en conséquence, aucune amertume; & il n'a que les vertus communes aux autres *sels lixiviels*, c'est-à-dire, qu'il est *apéritif*, *incisif* & *diurétique*.

Sel *essentiel d'oseille*. Ce *sel*, qui est très-blanc, très-*acide*, d'une crystallisation assez confuse, n'est point tiré de la plante nommée *oseille*, qui n'en fourniroit qu'une très-petite quantité, mais d'une autre plante appellée *alléluya*, qu'on cultive, avec soin, dans la Suisse, & dans plusieurs endroits d'Allemagne, où l'on prépare ce *sel* en grand. Il coute cinq sols le gros.

Sel *essentiel de quinquina*. Cette préparation de *quinquina*

eſt mal dénommée ; car ce n'eſt point un *ſel*, c'eſt un *extrait* ſec, ainſi que l'appelle M. BAUMÉ : rien de plus ſimple que cette préparation. On prend la quantité qu'on veut de *quinquina* concaſſé. Par exemple, deux onces. On le met dans 4 pintes d'eau froide ; on laiſſe infuſer à froid pendant 2 jours, ayant ſoin d'agiter ſouvent la bouteille ; on filtre la liqueur à travers le papier gris ; on fait enſuite évaporer ſur un feu doux, ſans faire bouillir juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus qu'une chopine ; on laiſſe refroidir ; on filtre de nouveau ; on partage ſur 3 ou 4 aſſiettes de faïance, & on acheve de faire évaporer, au *bain-marie*, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus qu'un *extrait* ſec qui eſt fort adhérent aux aſſiettes ; on détache cet *extrait*, avec la pointe d'un couteau, pour le faire ſauter en écailles, & on le ſerre dans une bouteille qui bouche bien, parce qu'il attire l'humidité de l'air, & qu'il ſe réunit en pâte, lorſqu'il n'eſt pas conſervé ſéchement : lorſqu'il eſt bien ſec, il eſt brillant, & a effectivement l'éclat de petits *cryſtaux* ; ce qui lui a fait donner le nom de *ſel*. Il coute, tout préparé, vingt ſols le gros.

SEL *gemme*, *ſel foſſile* : ce n'eſt autre choſe que le *ſel marin* ou *ſel commun*, cryſtalliſé par grandes maſſes tranſparentes, dans les entrailles de la terre.

SEL *de Glauber* ; *ſel neutre*, compoſé de l'*acide vitriolique*, uni juſqu'au point de *ſaturation* avec l'*alkali marin*. Il coute quatre ſols l'once.

SEL *lixiviel*. On donne ce nom à tous les *ſels* qu'on obtient des plantes, après les avoir réduites en cendres ; on leſſive ces cendres ; on paſſe cette *leſſive* ; on fait évaporer, juſqu'à conſiſtance de *ſirop*, & on laiſſe cryſtalliſer dans un lieu frais : c'eſt ainſi qu'on prépare un *ſel d'abſynthe*, celui de *Genêt*, &c. : ces *ſels* ne conſervent, ni l'odeur, ni la ſaveur des plantes, dont ils ſont tirés, en quoi ils ſont abſolument différents des *ſels eſſentiels*. V. ce mot.

SEL *marin*. V. *ſel commun*.

SEL *de Mars de Riviere*. On prépare ce *ſel* en laiſſant pluſieurs jours de l'*acide vitriolique*, & de l'*eſprit-de-vin* dans une poële de *fer*, juſqu'à ce que le *ſel* dont il s'agit, paroiſſe ſous une forme ſolide : ce n'eſt, à proprement parler, qu'un *vitriol de Mars*. Il coute trois ſols le gros.

SEL *neutre*. On donne ce nom à toutes les combinaiſons parfaites de pluſieurs ſubſtances *ſalines* : ainſi le *ſel commun* eſt un *ſel neutre*, parce que l'*acide* & l'*alkali*

y ſont dans une combinaiſon telle que, ni l'*acide*, ni l'*alkali* ne dominent. Les *ſels de Glauber*, d'*Epſom*, &c. ſont dans le même cas.

SEL de nitre. V. *nitre*.

SEL de prunelle. V. *cryſtal minéral*.

SEL de la Rochelle; *ſel polychreſte* ou de *Seignette*; *ſel neutre* formé par la combinaiſon de l'*acide* du *tartre* avec l'*alkali marin*. Il coute huit ſols le paquet, ou cinq ſols l'once.

SEL de Saturne. V. *ſucre de Saturne*.

SEL de Sedlitz. Ce *ſel* porte le nom des *eaux minérales de Sedlitz* (V. ces mots) d'où on le tire. Il a beaucoup de reſſemblance avec le *ſel d'Epſom* : il en differe en ce que ſa couleur eſt preſque laiteuſe, qu'il eſt moins tranſparent & qu'il a une plus grande amertume.

SEL de tartre. (V. T. I, n. p. 201, ce que c'eſt que le *tartre*.) Pour en former un *ſel*, on le dépouille, à pluſieurs fois, dans de l'eau, des parties étrangeres dont il eſt impregné; on le purifie par l'ébullition, & on fait cryſtalliſer en laiſſant évaporer. Les Apothicaires le vendent, tout préparé, deux ſols l'once.

SEL végétal, *tartre ſoluble*, *tartre tartariſé*; *ſel* qui eſt dû à la combinaiſon, juſqu'au point de *ſaturation*, de la *crême de tartre*, avec l'*alkali fixe végétal*. Il ſe vend, tout préparé, cinq ſols l'once.

SEL volatil. On donne ce nom à toutes les ſubſtances *ſalines* qui jouiſſent de la volatilité, & qui, comme les *ſels fixes*, ne peuvent point être expoſés au feu, plus ou moins ardent, ſans perte ſenſible. Ces différents dégrés de chaleur, qu'exigent les *ſels volatils* pour ſe volatiſer, ont fait diſtinguer ces *ſels* en deux claſſes : les *ſels volatils*, proprement dits, qui ſe volatiliſent depuis le dégré de chaleur le plus foible, juſqu'à celui qui fait rougir la cornue; & les *ſels*, demi-*volatils*, qui ne ſe ſubliment que lorſque la cornue eſt rouge.

SEL volatil de corne de cerf. Nous avons dit que l'*eſprit volatil de corne de cerf* [V. ce mot.] étoit le produit de la *diſtillation* de la *corne de cerf*. Le *ſel volatil* de cette ſubſtance eſt la matiere *ſaline* qui s'attache au chapiteau, pendant cette opération. Les Apothicaires le vendent ſept ſols le gros.

SELLES. T. I, p. 356 & ſuiv.

SEMENCE : *excrétion* dont tout le monde connoît l'uſage. Maladie qui réſulte de ſa trop fréquente effuſion. V. T. II, n. 1, p. 157, & n. 1, p. 164.

SEMENCES froides. On en compte quatre : celles de *me-*

lon, de *citrouille*, de *courge* & de *concombre :* elles coutent trois sols l'once.

SEMEN-*contra. Poudre contre vers, Barbotine, Sementine.* Cette graine a une saveur *amere* qui excite des *nausées*, & une odeur désagréable. La plante, qui la produit, est, dit M. LIEUTAUD, une espece d'*Absynthe*, ou une espece d'*Armoise*, qui naissent dans la Perside & la Tartarie. On met la *Barbotine* au nombre des *vermifuges*, qui sont spécialement consacrés aux enfants. Elle coute deux sols le gros entiere, & trois sols en poudre.

SÉNÉ, nom que portent de petites feuilles seches, fermes, pointues; d'un jaune verd, de peu d'odeur, & qui n'est pas désagréable; d'un gout un peu *âcre*, *amer*, & qui excite des *nausées*. Il faut choisir le *Séné* récent, d'un jaune verd, odorant, doux au toucher, dont les feuilles soient entieres & non froissées, ni tachées; mondées, sans queues, & dont la *teinture*, faite avec l'eau commune, paroisse d'une couleur foncée. Le *Séné*, tel que nous venons de le décrire, s'appelle *Séné d'Alexandrie*, pour le distinguer d'une autre espece, dont les feuilles sont moins pointues, rudes au toucher, d'un verd foncé & plus grandes. On appelle ce dernier *Séné de Tripoli*. Il est bien inférieur au premier, & ceux qu'on appelle de Moka & d'Italie, sont absolument mauvais. On emploie encore le fruit du *Séné* sous le nom de *follicules* de *Séné :* ce sont des gousses membraneuses, oblongues, recourbées, lisses, applaties, de couleur d'un verd rousseâtre ou noirâtre, qui contiennent des pepins presque semblables à ceux du raisin, applatis, pâles ou noirâtres. La plante, qui porte le *Séné*, est un arbrisseau appellé *Senna Alexandrina, foliis acutis*, C. B. & TURNEF. *Cassia Senna, foliis subovatis*, LINN., c. à d., *Séné d'Alexandrie, à feuilles pointues*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cassier, Séné à feuilles presqu'ovales*, selon LINNÉ. Le *Séné* se vend 1 sol le gros; les *follicules*, deux sols le gros.

SÉNÉKA. *Poligala Virginiana ; Racine contre la morsure du serpent à sonnette.* Cette racine est de la grosseur environ du petit doigt, plus ou moins, selon que la plante est plus ou moins avancée; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnies de fibres latérales, ayant une saillie comme membraneuse qui regne d'un côté dans toute sa longueur : elle est d'un jaune brun en dehors, plus brune en dedans, excepté le cœur qui est blanchâtre, ligneux, flexible & difficile à rompre :

elle a un gout *âcre*, un peu *amer*, & légérement *aromatique*. La plante, que produit cette racine, s'appelle *Poligala Virginiana* : elle est un spécifique contre la morsure du *serpent à sonnette*. Mr. TENNENT, Médecin Anglois, ayant observé, dans la Virginie, que ceux qui étoient mordus par ce serpent, étoient attaqués des mêmes *symptomes* que ceux qu'on observe dans la *pleurésie*, essaya ce *remede* dans cette derniere maladie, & réussit. V. la lettre écrite par ce Médecin à l'Académie Royale des Sciences, & le savant Mémoire de M. BOUVART, inséré dans ceux de cette Académie. Le *sénéka* coute trois sols le gros.

SÉREUX, qui abonde en *sérosité*, qui est aqueux ; épithete qu'on donne au *sang*, aux humeurs, aux *déjections*, au *pus*, qui sont liquides & *sanieux*.

SÉROSITÉ. On donne ce nom à la partie la plus aqueuse, la plus claire & la plus transparente, soit du *sang*, soit du *lait* : mêlée avec le *sang*, & dans les *vaisseaux lymphatiques*, elle est confondue avec la *lymphe* ; cependant elle en differe, en ce qu'évaporée sur le feu, elle s'exhale entiérement, sans laisser de *sédiment*, qu'un peu de matiere *saline* & terreuse ; au lieu que la *lymphe* s'épaissit sur le feu en une espece de *mucilage* ou de *gelée*. La *sérosité* se sépare du *sang* & de la *lymphe*, dans les *reins*, à la *peau*, & en plusieurs autres endroits du corps, pour faire la matiere de l'*urine*, de la *sueur*, de la *transpiration*, de la *salive* & d'autres humeurs *excrémentitielles séreuses* : elle est le dissolvant & le véhicule des *sels*, & de quelques molécules terreuses les plus atténuées : aussi s'en trouve-t-elle chargée dans l'*urine* & la *sueur* : elle est fournie à la masse du sang avec le *chyle*, par la partie la plus aqueuse des *aliments*.

SERPENT à sonnette, *remede* contre la morsure de ce serpent. V. T. III, p. 523 & 524.

SERPENTAIRE de Virginie. La racine, qui porte ce nom, est un amas, un composé de petites fibres, de couleur jaune extérieurement, blanche intérieurement, d'une odeur très-*aromatique*, & d'une saveur *âcre*, *amer*, & *aromatique*. Il faut la choisir récente, pure, très-odorante & non mêlée avec d'autres racines. On nous l'apporte de la Virginie, où elle croît naturellement. La plante qu'elle produit, s'appelle *Aristolochia*, *pistalochia*, *caule nodoso*, seu *Serpentaria Virginiana*, PLUNK., c. à d., *Aristoloche*, *pistaloche*, *à tige noueuse*, ou *Serpentaire de Virginie*, selon PLUNKIUS. Elle coute dix-huit sols l'once.

SÉRUM, se dit de la partie aqueuse, claire, transparente du *sang*, du *lait*, des humeurs animales : c'est la même chose que *sérosité*. V. ce mot.

SETON, mêche de coton, ou mieux, bandelette de linge, qu'on introduit sous la *peau*, par le moyen d'une double ouverture, de maniere que le coton ou le linge étant sous la peau, laisse voir au dehors ses deux extrêmités : avant d'introduire le *seton*, on le trempe dans un *onguent digestif*; tel que le *basilicum*, pour faciliter la *suppuration*, qui coule par les deux petites *plaies*. On entretient cet écoulement en renouvellant les *setons*, toujours trempés dans l'*onguent*, jusqu'à ce que le malade ait recouvré la santé : alors on les retire, & on seche les petites *plaies* avec un peu d'*emplâtre dessicatif*, tel que celui *diapalme* ou de *Nuremberg*, couvert d'une compresse imbibée d'*eau vulnéraire*. [ASTRUC, *Traité des tumeurs*, T. II, p. 179.] Le *seton* est le *remede* le plus efficace contre l'*inflammation des yeux*. V. T. II, p. 261, & pour la maniere de le poser, Id. p. 345 & suiv.

SEVRAGE, temps où l'on doit sevrer les enfants. V. T. I, n. 1, p. 47. Abus d'appeller les enfants pour les faire sevrer. V. Id. n. 1, p. 90.

SEVREUSES; défauts des *sevreuses*. V. T. I, n. 1, p. 90.

SIGNE : indice, marque, caractere visible ou sensible qui nous fait connoître ce qui n'étoit point manifeste. Le signe d'une maladie est ce qui fait connoître & distinguer l'existence d'une maladie, sa nature, sa durée, son issue, quelquefois sa cause, &c.

SIMPLE, nom générique sous lequel on comprend toutes les *plantes* usuelles en Médecine.

SINUS, espece de cavité, dont l'entrée est plus étroite & le fond plus évasé. Il se dit aussi des confluents où plusieurs *vaisseaux sanguins* viennent aboutir. Ce terme, en Chirurgie, signifie un sac, un clapier, une cavité détournée qui se forme dans le fond d'un *ulcere* & dans lequel il se ramasse du *pus*, qu'on ne peut guere faire sortir, ni tarir, sans *incision*.

SINUS frontaux, cavités qui se trouvent entre les deux tables de l'*os frontal*, & qui sont placés au dessus des deux *orbites*.

SINUS maxillaires, cavités des *os de la mâchoire supérieure*, & qui se trouvent au dessus des alvéoles antérieures de cette *mâchoire*.

SIROP. On donne ce nom à une *conserve* liquide faite pour conserver les parties extractives des *végétaux*. « On

„ a long-temps regardé les *ſirops* comme des *remedes* „ d'une grande importance : mais aujourd'hui on ne „ s'en ſert plus que comme de véhicules à des *médica-* „ *ments* très-actifs, ou pour *édulcorer* des *potions*, des „ *juleps*, des *mixtures*, ou enfin pour convertir les *pou-* „ *dres* en *bols*, en *pilules* & en *électuaires*. Comme le „ *ſirop* le plus ſimple peut répondre à toutes ces inten- „ tions, il reſte peu d'occaſion d'en employer d'au- „ tres, & on n'y eſt d'autant moins forcé, qu'il eſt „ rare de trouver des *ſirops* qui ne ſoient point dans un „ état de *fermentation*, & que la doſe d'un *remede* preſ- „ crit, ſous cette forme, eſt on ne peut pas plus in- „ certaine. Les Marchands peuvent tenir des *ſirops* „ pour achalander leurs boutiques; mais de tous les „ *ſirops* qu'on fabrique, il faut en rejetter les neuf „ dixiemes, comme abſolument inutiles dans la prati- „ que de la *Médecine domeſtique*. (M. B.) „

SIROP *balſamique*.

Prenez de *ſirop commun*, 2 livres,
de *teinture de baume de Tolu*, 1 once.

Verſez, peu à peu, la *teinture de baume de Tolu* dans le *ſirop commun*, un peu chaud, ayant ſoin de remuer continuellement. [*Pharmacopée d'Edimbourg*.] On voit que ce *ſirop* eſt, à très-peu de choſe près, le même que celui de *ſirop balſamique de Tolu*, du *Codex de Paris*, qui ſe vend, tout préparé, quatre ſols l'once.

SIROP *de citron*. V. *ſirop commun*.

SIROP *commun* ou *ſimple*. Ce *ſirop* ſe prépare tout ſimplement en faiſant diſſoudre à froid, ou ſur le feu, dans une quantité d'eau quelconque, le double de ſon poids de *ſucre* fin. Si à une once de ce *ſirop ſimple*, on ajoute 25 gouttes de *laudanum liquide*, on aura un *ſirop* qui pourra ſuppléer à celui de *diacode* ou de *pavot* : & c'eſt un *remede* plus ſûr & plus certain que l'un ou l'autre de ces *ſirops*. [V. *opium*.] La vertu lubréfiante & adouciſſante du *ſirop de guimauve* peut également être communiquée au *ſirop commun*, en y ajoutant une quantité ſuffiſante de *mucilage*, de *gomme arabique*. Ceux qui veulent avoir du *ſirop de limon* ou de *citron*, s'en procureront en faiſant diſſoudre, dans une quantité quelconque de *ſuc* de *limon* ou de *citron*, près du double de ſon poids de *ſucre* fin : cette diſſolution ſe fait au *bain-marie* ; mais il faut auparavant paſſer le *ſuc* de ces fruits, & attendre qu'il ait été repoſé. Quelquefois le *ſirop de gingembre* eſt employé comme un véhicule convenable, pour adminiſtrer des *remedes* aux

personnes attaquées de *vents* : c'est pour cette raison, que nous allons en donner la *recette*.

Prenez de *gingembre*, 2 onces.

Pilez; faites *infuser*, dans 1 pinte d'eau bouillante, pendant 24 heures; passez; laissez reposer quelque temps; tirez à clair, & faites fondre, dans la colature, un peu plus que le double de son poids de *sucre* fin, en poudre. [M. B.]

SIROP *diacode*. V. *sirop commun*.

SIROP *de gingembre*. V. *sirop commun*.

SIROP *de guimauve*. V. *sirop commun*.

SIROP *de limon*. V. *sirop commun*.

SIROP *d'orange* ou *d'écorce d'orange*.

Prenez de la pellicule jaune d'*oranges* fraîches de Portugal, 6 onces,
d'eau bouillante, 3 chopines.

Faites *infuser*, pendant une nuit, dans un vaisseau bien couvert; passez; laissez reposer; tirez à clair; faites fondre le double de son poids de *sucre* fin, en poudre, sans faire bouillir. [M. B.]

SIROP *de pavot*. V. *sirop commun*.

SIROP *de quinquina*.

Prenez de *quinquina* concassé, 4 onces,
d'eau pure, 2 pintes,
de *sucre* blanc, 1 livre.

Mettez le *quinquina* infuser dans l'eau froide, pendant 3 ou 4 jours, en agitant souvent le vaisseau; passez; filtrez à travers le papier gris; ajoutez le *sucre*; faites cuire, au *bain-marie*, jusqu'à consistance de *sirop*: c'est ainsi que se font tous les *sirops simples* dont on veut conserver les parties *aromatiques*. Il se vend quatre sols l'once.

SIROP *scillitique*. Pr. de *cannelle*, de *gingembre*, de chaque 1 once,
de *vinaigre scillitique*, 3 chopines.

Faites *infuser* la *cannelle* & le *gingembre* dans le *vinaigre scillitique*, pendant 3 jours; passez; ajoutez de *sucre* fin 5 livres; faites un *sirop*. Il se donne par cuillerées, aussi souvent que l'*estomac* du malade peut le supporter. Il incise & atténue les *phlegmes visqueux* : il facilite l'*expectoration*. [M. B.]

SIROP *simple*. V. *sirop commun*.

SIROP *de sucre*. On donne ce nom à une liqueur sucrée qui découle des cônes, où l'on fait crystalliser le *sucre*, dans la préparation de cette substance : c'est de ce *sirop* qu'on obtient le *rum* ou *taffia*.

de la *vessie*, celui de la *matrice*, & celui qui ferme l'*anus*; qu'on appelle, pour cette raison, *sphincters* de la *vessie*, de la *matrice* & de l'*anus*.

Spina-ventosa. Maladie. V. T. III, n. 1, p. 237.

Spiritueux, *spiritueuse*, terme de Chymie, qui se dit de tout ce qui est *volatil*, *subtil*, pénétrant, composé de parties très-atténuées, très-actives, très-légeres, & très-disposées à s'exhaler, à s'évaporer.

Sporadique, épithete qu'on donne aux maladies qui attaquent diverses personnes, dans différents temps, ou en différents lieux : d'après l'étymologie ce mot signifie semé çà & là.

Sputation; crachement, l'action de cracher.

Squine, ou *racine de Squine*. Cette racine est assez grosse, inégale, ligneuse, d'une couleur rousseâtre, un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle à l'intérieur : elle n'a pas d'odeur, & n'a ordinairement qu'une saveur insipide & terreuse : elle nous vient de la Chine.

Squirre. T. III, p. 453.

Squirreux, *squirreuse*, épithete qu'on donne aux engorgements, aux duretés qui tiennent de la nature du *squirre*.

Stagnation. Etat des humeurs qui n'ont pas entiérement perdu leur mouvement progressif dans les *vaisseaux*, mais qui y circulent lentement, soit à cause de leur abondance ou de leur épaississement, soit en conséquence du vice des *vaisseaux* eux-mêmes.

Staphis-aigre. V. *herbe aux poux*.

Stase. On entend, par ce mot, le repos du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, où elles sont tellement arrêtées ou engagées, jusques dans les plus petits vaisseaux, qu'elles y perdent leur mouvement progressif : c'est en cette perte de mouvement & en ce repos que la *stase* differe de la *stagnation*. V. ce mot.

Stérilité. T. IV, p. 154.

Sternum, nom que porte un *os*, long, étroit, placé sur le devant de la *poitrine*, entre les *cartilages* des *côtes*, qui sont articulées avec lui de l'un & l'autre côté, dans toute l'étendue de ses bords.

Sternutatoire, épithete qu'on donne aux *remedes* qui font éternuer; tels sont le *tabac*, pour ceux qui n'y sont pas accoutumés; les poudres de *cabaret*, de *muguet*, de *poivre*, &c. On donne encore à ces mêmes *remedes* le nom d'*errhins*.

Stomachiques, épithete que portent les *remedes* ap-

propriés aux maladies particulieres de l'*estomac*. On donne encore ce nom aux *remedes* qui fortifient l'*estomac*, qui facilitent la *digestion*, &c.

STUPEUR, *engourdissement*, diminution de sentiment & de mouvement.

STUPÉFIANT, épithete qu'on donne aux *remedes* qui engourdissent, qui diminuent le sentiment. V. *narcotique*.

STYPTIQUE, *remede* propre à resserrer les *vaisseaux*; par conséquent, à arrêter les *hémorrhagies*.

STYRAX calamite, ou *Storax calamite*; substance *résineuse*, brillante, grasse, solide, qui s'amollit sous les dents; composée de grumeaux ou de miettes blanchâtres, roussеâtres; d'un gout *résineux*, un peu *âcre*, agréable; d'une odeur très-pénétrante, tirant un peu sur l'*encens*, sur-tout lorsqu'on le jette sur des charbons ardents; qui se fond promptement au feu; qui s'enflamme lorsqu'on l'approche d'une lumiere, & qui donne une flamme très-claire. On nous l'apporte de Syrie & des autres Pays des Indes, par Marseille. Il coule d'un arbre, appellé *Styrax à feuilles de Coignassier*, selon C. BAUHIN. On voit quelques-uns de ces arbres en Provence; mais ils ne donnent point de *résine*. Le *Styrax* coute dix sols le gros.

SUBLIMATION. Opération de Chymie, qui ne differe de la *distillation* qu'en ce qu'elle n'agit que sur des corps secs. V. *distillation*.

SUBLIMÉ, se dit de tout corps, obtenu par le moyen de la *sublimation*.

SUBLIMÉ corrosif, *sel* composé de *mercure* & de la plus grande partie possible d'*acide marin*. Il coute trois sols le gros.

SUBTIL, *subtile*; corps ou parties d'un corps, très-déliées, très-légeres, qui s'élevent, s'échappent & s'évaporent facilement; telles sont les émanations des corps odorants, &c.

SUC ou *jus*, substance liquide qui fait partie de la composition des *plantes* & des substances *animales*. Pour l'obtenir, il faut exprimer & presser les parties *végétales*, dans lesquelles il est contenu : c'est ainsi qu'on obtient celui de *citron*, celui de *cresson* & autres *plantes antiscorbutiques*. On trouve ce dernier, tout préparé,

chez les Apothicaires qui le vendent deux sols l'once. Ils donnent, au même prix, les autres *sucs* de *plantes*. Quant au *suc* des substances *animales*, on l'obtient par l'*ébullition*. Les bouillons, les *gelées* ne sont autre chose que le *suc* des viandes plus ou moins delayé ou rapproché. C'est, par analogie, qu'on a donné le nom de *suc* à la liqueur *lymphatique* qui se sépare dans l'*estomac*, le *pancréas*, les *nerfs*, &c.

Suc *clarifié de la seconde écorce de sureau*. Pour l'obtenir, on prend une quantité de branches vertes de *sureau*; on ratisse l'écorce épaisse & brune qui les recouvre; on jette cette premiere écorce; on trouve alors une écorce légere, mince, verte; c'est celle dont il faut se servir. On la ratisse, on la ramasse; & quand on en a 2 ou 3 poignées, on la met imbiber, pendant quelques heures, dans une quantité d'eau tiede suffisante, pour qu'elle soit seulement humectée; on la pile ensuite dans un mortier, & on en exprime le *suc*, qu'on clarifie; on l'administre comme nous avons dit, T. III, n. 1, p. 170.

Suc *d'Espagne*, ou *suc* de *réglisse* d'*Espagne*, ou *jus* de *réglisse*: c'est un *extrait* de *réglisse* obtenu, par la *décoction* de la *réglisse* dans l'eau: on le prépare dans plusieurs endroits de l'Europe, & celui d'Espagne est le plus estimé. On le forme ordinairement en especes de bâtons, longs d'environ 5 ou 6 pouces, & de forme, à-peu-près, quarrée, enveloppés dans des feuilles de laurier, afin que les morceaux ne s'agglutinent pas dans le transport. Il faut le choisir noir, sec, brillant dans l'intérieur, bien net, & se fondant entiérement dans la bouche.

Suc *digestif*. V. *suc gastric*.

Suc *gastric*. Humeur *lymphatique*, un peu *visqueuse*, analogue à la *salive*, qui filtre par les *glandes* ou les tuyaux *excrétoirs* de l'*œsophage* & de l'*estomac*, pour lubréfier ces parties & aider à la *digestion*. V. le mot *suc*.

Suc *nerveux*, liqueur qu'on suppose dans les *nerfs*, & qu'on dit servir de véhicule aux *esprits animaux*.

Suc *nourricier*, substance fournie par les *aliments*, & qui, après avoir été élaborée, par les diverses *digestions*, se trouve couverte de maniere à nourrir les différentes parties du corps, & à réparer les pertes continuelles qu'il essuie, tant par la *transpiration*, que par les autres *excrétions*.

Suc *pancréatique*, humeur *lymphatique* qui filtre du *pancréas* dans le *duodénum*. V. *suc* & *pancréas*.

SUCCIN, ou *karabé*, ou *ambre jaune*, substance *bitumineuse*, dure, seche, transparente, cassante, de couleur jaune de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune; d'un gout un peu *âcre*; d'une odeur forte & de *bitume*, lorsqu'on l'échauffe. Le *succin* est inflammable, & il attire les petites pailles & autres corps légers, après avoir été frotté. On est aussi incertain sur l'origine du *succin* que sur celle de l'*ambre gris*. Il paroît, selon M. GEOFFROY, que c'est un suc *bitumineux* & fossile, né dans les entrailles de la terre, qui est d'abord liquide, & qui ensuite s'épaissit en une substance solide & dure. On en trouve sur le bord de certaines mers, & on en tire du sein de la terre; mais ces deux sortes de *succin* sont absolument de même nature. Le meilleur *succin* est celui qui nous vient de la Prusse, qui en fournit des deux especes. On en trouve aussi en Provence, près de Sisteron; en Italie, en Sicile, en Pologne, en Silésie, en Suede, mais en petite quantité, & il n'est, ni aussi beau, ni aussi pur que celui de Prusse.

SUCCION; action de sucer. Maniere de guérir les *blessures* faites par la morsure ou piqure des animaux. [V. T. III, n. *a*, p. 515.] Quelques-uns appellent cette maniere d'opérer, la méthode du secret.

SUCRE, *sel essentiel*, d'une nature particuliere, qu'on retire du *suc* d'une espece de roseau, qu'on cultive principalement dans les climats chauds du Nouveau-Monde & dans les Indes Orientales. On appelle ce *roseau*, *canne à sucre*. V. T. I, n. 1, p. 186.

SUCRE candi. Ce *sucre* se prépare, ou avec de la *cassonade*, ou avec du *sucre raffiné*: on le dissout dans de l'eau: quelquefois on y ajoute une *eau de chaux* foible, sur-tout si on s'est servi de *cassonade*; &, dans ce dernier cas, on écume, on passe & on clarifie: si on s'est servi de *sucre raffiné*, après qu'il est dissous, on le fait cuire, & on le réduit en *sirop* épais; on verse, tandis qu'il est encore chaud, dans des vaisseaux, dans lesquels on a mis de petits bâtons, arrangés en différents sens; on porte dans une étuve, & on laisse en repos, jusqu'à ce qu'on voie des crystaux de *sucre* attachés aux petits bâtons. Lorsque ces crystaux ont une forme qui approche de la cubique, on les détache & on les fait sécher dans des endroits secs. Le *sucre candi* coute, tout préparé, trois sols l'once.

SUCRE d'orge: ce n'est autre chose que du *sucre* fondu dans une forte décoction d'*orge*, & qu'on met ensuite

excrémentitielle qui devoit sortir & être chassée hors du corps.

SUPPRESSION des *regles*. T. IV, p. 87.

SUPPRESSION *d'urine*, ou *ischurie*. T. III, p. 29.

SUPPURATIF, *suppurative*, épithete qu'on donne aux *remedes* qui facilitent & procurent la formation du *pus*, dans une partie enflammée.

SUPPURATION; action de la nature, qui convertit des humeurs en *pus* : c'est proprement la formation du *pus* dans une partie enflammée, qui fait de la *tumeur inflammatoire* un *abcès*.

SURDITÉ. T. III, p. 436.

SUREAU *commun*, *grand Sureau*. *Sambucus*, *fructu in umbella nigro*, C. B. & TURNEF. *Sambucus vulgaris*, J. B. *Sambucus nigra*, LINN., c. à d., *Sureau*, *à fruit noir en ombelle*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Sureau commun*, selon J. BAUHIN. *Sureau noir*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la 20e. classe, 6e. section, 1er. genre de TOURNEFORT; de la pentandrie tryginie de LINNÉ; de la famille des chevre-feuilles d'*Adanson*. Il n'est guere d'arbrisseaux plus communs dans nos climats que le *Sureau*. Il vient presque sans culture : son bois est léger, creux & rempli de moëlle spongieuse; recouvert d'une premiere écorce rude, crevassée, brune, cendrée, sous laquelle s'en trouve une seconde fine & verte qui est d'usage en Médecine. [V. *suc clarifié de la seconde écorce de Sureau*.] Les feuilles sont opposées deux à deux, & soutenues par de longs pétioles sillonnés dans leur longueur, & accompagnées dans leurs aisselles de deux stipules : elles sont composées de plusieurs folioles, rangées par paires, & terminées par une impaire : les folioles sont ovales, terminées en pointes, & dentelées réguliérement : les fleurs naissent au sommet des branches, en larges ombelles, monopétales, en rose blanche, divisée en cinq, & quelquefois quatre segments arrondis : à ces fleurs succedent des fruits ou *baies*, rondes, de la grosseur, à-peu-près, de celles du *Genevrier*, vertes d'abord, & noires dans leur maturité : elles sont remplies d'un *suc* couleur de pourpre, & renferment trois graines assez menues : on les nomme, dans les Boutiques, *Grana actes*, quand elles sont seches : toutes les parties du *Sureau* ont une odeur forte & désagréable : les fleurs, sur-tout, ont une odeur pénétrante, & qui porte à la tête : le *Sureau* fleurit en Mai & Juin; ses fruits sont murs en automne. Toutes les parties du *Sureau* sont d'usage.

SURPEAU : c'est la même chose qu'*épiderme*. V. ce mot.

SUTURE, *couture*, &c. Ce mot signifie, en *anatomie*, une *articulation* particuliere aux *os* de la tête, par le moyen de laquelle les pieces sont engrainées de maniere que les *dents*, par lesquelles elles se tiennent, représentent une couture.

SYMPTOMATIQUE, épithete qu'on donne aux maladies qui dependent du *vice* de quelqu'autre partie, que de celle où elles se manifestent, & dont elles ne sont que le *symptome* ; telle est l'*inflammation* de la *conjonctive* à la suite des *plaies* du *cerveau*, parce qu'elle n'est due qu'à la lésion de la *dure-mere*. On donne encore cette épithete aux *évacuations* qui ne se font pas par la *coction* des humeurs, comme celles qui sont *critiques*, mais par leur *irritation*, ou par la foiblesse des parties, sans terminer les maladies ; telles sont les *sueurs* & les *diarrhées* au commencement des maladies. Les maladies *symptomatiques* sont opposées à celles qui sont *essentielles*. [V. le mot *essentielle*.] Les *évacuations symptomatiques* sont opposées à celles qui sont *critiques*. V. le mot *critique*.

SYMPTOME. On donne ce nom à des *signes*, ou un assemblage de *signes* dans une maladie, lesquels indiquent sa nature & sa qualité : ainsi la douleur, la chaleur & la rougeur sont les *symptomes* de l'*inflammation externe*, &c. BOERRHAAVE nous dit, tout accident contre nature, qui provient de la maladie, comme de la cause, ensorte néanmoins qu'on puisse le distinguer de la maladie elle-même, est proprement un *symptome* de cette maladie.

SYMPTOMES d'humeurs, ou qui indiquent les *purgatifs*. V. T. II, n. 2, p. 47.

SYMPTOMES d'inflammation, ou qui indiquent la *saignée*. V. T. II, n. 1, p. 32, & T. III, p. 51.

SYMPTOMES de pléthore. V. T. III, p. 51.

SYMPTOMES qui indiquent les *lavements*. V. T. II, n. 1, p. 101.

SYMPTOMES qui indiquent de faire *suer*. V. T. II, n. 1, p. 33.

SYMPTOMES qui indiquent les *vomitifs*. V. T. II, p. 86 dans le courant de la note.

SYNAPISME, nom que porte un *remede* externe, en forme de *cataplasme*, dont le principal *ingrédient* est la *moutarde*, appellée en Latin *sinapis*. " Les *synapismes* „ sont employés pour rappeller, dans une partie foi- „ ble, comme dans les cas d'*atrophie* & de *paralysie*,

„ le sang & les *esprits vitaux* : ils sont encore d'usage „ dans les douleurs profondes, comme dans la *sciatique*, &c. Lorsque la *goutte* est remontée dans la tête, „ ou dans l'*estomac*, on applique des *synapismes* à la „ plante des pieds, pour la rappeller dans ces parties: „ on les emploie de la même maniere dans les *fievres* „ *lentes*. On ne laisse point les *synapismes* sur les parties sur lesquelles on les a appliqués, jusqu'à ce „ qu'ils aient occasionné des *vessies* ; mais seulement „ jusqu'à ce que ces parties soient rouges, & que „ cette rougeur ne s'efface point par la pression des „ doigts. Le *synapisme* n'est qu'un *cataplasme* fait avec „ le *vinaigre*, & rendu échauffant & stimulant avec la „ *moutarde*, le *raifort sauvage* ou l'*ail*. Le *synapisme* simple est fait avec parties égales de mie de pain, & „ de graine de *moutarde* en poudre, & de *vinaigre*, quantité suffisante, pour réduire le tour en *cataplasme*. „ Lorsqu'on veut rendre le *synapisme* plus actif, il suffit „ d'y ajouter un peu d'*ail* écrasé. „ [M. B.] Voyez T. II, p. 81.

SYNCOPE, défaillance subite, accompagnée d'abattement de toutes les forces animales & vitales, de pâleur & de froid. On distingue trois dégrés dans la *syncope* : le premier est ce qu'on appelle *pâmoison* ; [V. ce mot.] le second est la *syncope* proprement dite : elle est accompagnée d'une *sueur* froide, d'un *pouls* presqu'imperceptible, de perte de connoissance, de mouvement & de sentiment, enfin d'une *respiration* insensible : le troisieme dégré est appellé *asphixie*. V. ce mot, & T. III, p. 379, où la *syncope* est regardée comme *maladie essentielle*. Voyez de plus, Tome IV, page 323 & 349, notes 1.

SYNOVIE. Humeur *visqueuse*, *mucilagineuse*, semblable à du blanc d'œuf battu, qui lubréfie toutes les *articulations* mobiles, où elle est contenue par des *capsules ligamenteuses* : elle facilite le mouvement, & empêche que les surfaces des *os* ne se froissent, & que leurs croutes *cartilagineuses* ne se dessechent ou ne s'usent.

SYSTÊME : ce terme signifie, en général, un arrangement de principes, un enchaînement, un tour dont les parties sont liées ensemble, ou dépendantes les unes des autres : ainsi, en Médecine, le systême du corps n'est autre chose que la *constitution*, telle que nous l'avons définie. [V. *constitution*.] Le *systême nerveux* est l'assemblage de tous les *nerfs*, &c.

TABAC. Il n'est personne qui ne connoisse cette substance âcre & stimulante. La plante qui le fournit, est originaire d'Amérique, & a été apportée en Europe, il y-a deux siecles, sous les noms de : *Nicotiane*, d'*Herbe à la Reine*, d'*Herbe à l'Ambassadeur*, *de Petun*, &c.; mais celui de *Tabac*, que les Espagnols lui ont donné, de l'Isle de Tabayo, où ils l'avoient trouvé, a prévalu, sur-tout en France. Les Botanistes l'appellent *Nicotiana major*, *latifolia*, C. B. & TURNEF. *Nicotiana major*, seu *Tabacum majus*, J. B.. *Nicotiana Tabacum*, *foliis lanceolatis*, *floribus obtusis*, LINN., c. à d., *grande Nicotiane*, *à larges feuilles*, selon C. B. & TOURNEFORT. *Grande Nicotiane*, ou *grand Tabac*, selon J. BAUHIN. *Nicotiane Tabac*, *à feuilles lancéolées & à fleurs obtuses*, se'on LINNÉ. Elle est de la 2e. classe, 1ere. section, 3e. genre de TOURNEFORT; de la pentandrie monogynie de LINNÉ; de la 27e. famille des personnées d'*Adanson*. Cette plante pousse une tige de quatre à six pieds de haut, & remplie d'une moëlle blanchâtre : ses feuilles naissent alternativement sur cette tige : elles sont fort larges, légérement pointues, *visqueuses*; d'un verd un peu pâle; d'une saveur *âcre* & brûlante : ses fleurs, qui naissent au sommet des rameaux, sont formées en godet, & purpurines. On ne la cultive, en France, que par curiosité, ainsi que les deux suivantes, qu'on peut lui substituer dans l'usage médicinale. 1°. *Nicotiana major angusti folia*, C. B. & TURNEF. *Petun angustifolium*, CLUS., c. à d., *grande Nicotiane*, *à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petun à petites feuilles*, selon CLUSIUS, ou *Nicotiane*, *à feuilles étroites*, *Tabac de Virginie* : ses feuilles sont plus étroites & plus pointues que celles de la grande *Nicotiane*. 2°. *Nicotiana minor*, C. B. & TURNEF. *Nicotiana rustica*, *foliis ovatis*, *floribus obtusis*, LINN., c. à d., *petite Nicotiane*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Nicotiane des champs*, *à feuilles ovales & à fleurs obtuses*, selon LINNÉ, ou *Nicotiane à feuilles rondes*; *Petun*; *petite Nicotiane* : les feuilles, de cette espece, sont arrondies, obtuses & d'un verd un peu brun. Nous ne parlerons pas de l'usage auquel le *Tabac* est communément employé, c'est-à-dire, en poudre, par le nez. On sait qu'il peut nuire à certaines *constitutions*; qu'il est rarement utile pris de cette maniere, mais que l'habitude qu'on en a contractée, le rend souvent nécessaire. Nous dirons seulement que la fumée de *Tabac*, administrée en *la-*

vement, eſt un grand *remede*, dans la *paſſion iliaque* & dans les *deſcentes*, [V. ces deux maladies.] & que c'eſt un ſecours très-puiſſant, pour rappeller les *noyés* à la vie. [V. T. III, p. 298 & ſuiv.] Le *Tabac* conſeillé comme *préſervatif* des *fievres intermittentes* & *rémittentes*. V. T. II, p. 224.

TABÈS. V. le mot *atrophie*.

TABLETTE. V. le mot *électuaire*, pour connoître ce que c'eſt que cette eſpece de *médicament*.

TABOURET, *Bourſette*, *Bourſe* ou *Mallette à Berger*. *Burſa Paſtoris major*, *folio ſinuato*, C. B. & TOURNEF. *Burſa Paſtoris*, J. B. *Thlaſpi Burſa Paſtoris ſiliculis obcordatis*, *foliis radicalibus pinnatifidis*, LINN., c. à d., *grande Bourſe à Berger*, *à feuilles ſinuées*, ſelon C. B. & TOURNEFORT. *Bourſe à Berger*, ſelon J. BAUHIN. *Thlaſpi Bourſe à Berger*, *dont les petites ſiliques ſont preſqu'en cœur*, & *les feuilles radicales découpées en ailes*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la 5e. claſſe, 2e. ſection, 8e. genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie ſiliqueuſe de LINNÉ; de la 52e. famille des cruciferes d'*Adanſon*. Le *Tabouret*, qui eſt des plus communs, qu'on rencontre par-tout, le long des grands chemins, ſur les vieilles maſures, ſur les vieilles murailles, &c., a une racine petite & fibreuſe : elle pouſſe pluſieurs feuilles radicales qui s'étendent à terre par rayons : elles ſont longues, découpées profondément & inégalement : la tige s'éleve d'environ un pied, un pied & demi : les feuilles d'en bas participent du caractere des feuilles radicales ; celles qui les ſuivent en different eſſentiellement : elles ſont entieres, pointues, ſans découpures, terminées à leur baſe par deux oreilles qui embraſſent la tige : les fleurs naiſſent au ſommet des tiges & des branches, rangées en épi lâche, portées par des pédicules foibles : elles ſont blanches, petites, à quatre pétales, ayant des étamines jaunes : le piſtil devient un fruit plat, en forme de cœur, contenant des ſemences, très-menues, rangées, des deux côtés, d'une nervure qui traverſe les deux valves. Les feuilles & les graines ſont d'uſage.

TACAMAHACA, ou *gomme tacamaque* : ſubſtance *réſineuſe*, fauſſement nommée *gomme*, en grains, ou en morceaux blanchâtres, jaunâtres, rouſſeâtres, ou de différentes couleurs, à demi tranſparents; d'une odeur pénétrante, ſuave, tirant un peu ſur celle de la *lavande* & de l'*ambre gris*, quand on la met ſur les char-

gare luteum, C. B. & TOURNEF. *Tanacetum vulgare, flore luteo*, J. B. *Tanacetum vulgare, foliis bipinnatis, incisis, serratis*, LINN., c. à d., *Tanaisie commune jaune*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tanaisie commune à fleur jaune*, selon J. BAUHIN. *Tanaisie commune dont les feuilles, à doubles ailes, sont découpées & crenelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 12e. classe, 4e. section, 6e. genre de TOURNEFORT; de la singénésie polygamie égale de LINNÉ; de la 16e. famille des composées d'*Adanson*. Sa racine est longue, ligneuse, fibrée & serpentante : elle pousse des tiges de deux ou trois pieds, rondes, rayées, légérement velues & remplies de moëlle : ses feuilles sont grandes, ailées, découpées comme par paires, & les découpures dentelées en maniere de scie : ses fleurs naissent au haut des tiges en bouquets, portées sur de petites queues : elles sont composées de plusieurs fleurons très-petits & très-serrés, d'un jaune doré, quelquefois, mais rarement blanches : à ces fleurs succedent des semences menues & oblongues : elle fleurit en Juillet & Août : toute cette plante est d'une odeur forte & désagréable, & d'une saveur *amere* : elle croît presque partout, le long des chemins & des prés, dans les champs, au bord des fossés, dans les lieux humides, &c.

TARTRE. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 201.

TARTRE *émétique*. V. *tartre stibié*.

TARTRE *stibié*; *tartre émétique*, ou simplement *émétique* : c'est ainsi qu'on nomme un *sel neutre*, produit de la combinaison de l'*acide tartareux* avec la partie *métallique* de l'*antimoine*, à demi dépouillée de son principe inflammable : c'est la meilleure & la plus usitée de toutes les préparations émétiques de l'*antimoine* : mais il est fâcheux, dit le célebre MAQUER, que, jusqu'à présent, la méthode de préparer ce *médicament* si important, n'ait point été constante & uniforme. Si l'on consulte, en effet, les différents *Dispensaires*, on trouve qu'ils prescrivent presque tous des procédés différents. La *crême de tartre* est employée par tous : mais les uns veulent qu'on la fasse bouillir avec le *foie d'antimoine* seul; les autres avec le *verre d'antimoine* seul; d'autres avec le *verre* & le *foie* en même-temps. On les trouve également différents sur les doses des *ingrédients*, sur la durée de l'*ébullition*, sur la crystallisation, ou dessication du *sel*, après qu'il a bouilli.... de sorte qu'il est certain que le *tartre stibié*, qu'on obtient par les procédés différents, dont nous venons de parler, a

beaucoup plus, ou beaucoup moins d'*éméticité*, suivant la méthode qu'on a employée : ce qui est assurément un grand inconvénient, pour un *médicament* aussi important que celui-là. Il y a tout lieu de croire, continue cet Auteur, que cette diversité, dans les procédés prescrits pour faire le *tartre stibié*, vient de ce qu'on n'a pas pensé, ou, peut-être même, de ce qu'on n'a pas su, que l'*acide tartareux* ne devient *émétique* qu'autant qu'il dissout de la terre *métallique* de l'*antimoine*, &, sur-tout, qu'autant qu'il forme avec elle un *tartre soluble*, un vrai *sel neutre*, susceptible d'un point de *saturation* très-exacte, de même que les autres *sels neutres* ; car cette *saturation* étant un point fixe, facile à saisir, est donné, en quelque sorte, par la nature. Il y a tout lieu de croire que, si on l'eût connu, tout le monde se seroit accordé à la prescrire, comme on l'a fait pour tous les autres *sels neutres* : mais à présent, que c'est une chose très-certaine, nous devons espérer que toutes les Facultés de Médecine l'adopteront, qu'il n'y aura plus qu'un seul & même *tartre stibié*, &, par-tout, d'un égal dégré d'*éméticité*. Les vœux de ce fameux Chymiste, sont encore bien loin d'être remplis, à l'exception de quelques savants Apothicaires qni ont senti ces vérités, & qui les ont confirmées par l'expérience : ils ne suivent encore presque tous que leur routine ; d'où il suit que la dose convenable, de ce *remède*, ne peut être fixe, & qu'elle doit varier selon l'Artiste qui l'a composé. On voit, tous les jours, que 2 grains de *tartre stibié*, pris chez un bon Apothicaire, font vomir, tandis que la même dose, prise chez un autre, est de nul effet ; & que, prise chez un troisieme, elle fait vomir jusqu'au sang. Voici la *recette* pour préparer le *tartre stibié*, *recette* à laquelle M. Baumé a été conduit par des expériences réitérées, & que M. Maquer a éprouvée sur des malades, avec un succès égal.

Pr. de *crême de tartre*, de *verre d'antimoine* porphyrisé, } de chaque parties égales, ou même un peu plus de cette derniere substance.

Mêlez ; projettez, peu-à-peu, ce mélange dans de l'eau bouillante ; faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune *effervescence*, & que la *crême de tartre* soit entiérement saturée ; filtrez la liqueur, qui laisse sur le *filtre* une certaine quantité de matiere *sulphureuse*, & ce qui n'a pas pu se dissoudre de *verre d'antimoine* ;

laissez refroidir. On obtient de très-beaux crystaux d'un *tartre soluble*, parfaitement saturé de *verre d'antimoine*: ils sont transparents, tant qu'ils sont humides; mais ils perdent, peu-à-peu, à l'air sec, une partie de l'eau de leur crystallisation, & deviennent d'un blanc opaque. Nous finirons cet article, en recommandant à ceux qui seront dans le cas d'employer le *tartre stibié*, de ne le prendre que chez les meilleurs Apothicaires; ou, s'ils n'ont pas la facilité de choisir, de le faire préparer selon la *recette* ci-dessus. On le vend, en poudre, 6 deniers le grain. Voyez T. II, note 1, page 222, pour la maniere d'employer l'*émétique*.

TARTRE *soluble*.
TARTRE *tartarisé*. } V. *sel végétal*.

TARTRE *vitriolé*. V. *sel duobus*.

TÉGUMENT, nom générique qu'on donne à l'*épiderme* & à la peau, parce que ces parties servent à couvrir & à envelopper le corps. Le mot de *tégument* signifie enveloppe, couverture, &c.

TEIGNE, espece de *dartre corrosive*, accompagnée de croute épaisse & écailleuse, de couleur cendrée ou jaunâtre: son siege est sur le cuir chevelu: elle est plus familiere aux enfants qu'aux adultes: son nom lui vient de ce qu'elle ronge les *téguments* de la tête & les bulbes des cheveux, comme les *teignes* mangent les étoffes. V. T. IV, p. 179.

TEINTURE, *extrait* liquide, chargé de la couleur & de la vertu d'une substance quelconque, séparé des parties grossières de cette substance, & fait par le moyen d'un *menstrue* convenable. " Les *liqueurs spiritueuses* ,, rectifiées, sont le véritable *menstrue* des *résines* & des ,, *huiles essentielles* des *végétaux*; les seules capables ,, d'extraire entiérement les principes actifs de ces di- ,, verses substances qui deviennent, par leur moyen, ,, miscibles à l'eau, sinon en totalité, du moins en ,, partie: elles dissolvent encore les parties des subs- ,, tances *animales* dans lesquelles résident leur odeur ,, & leur saveur: aussi les *teintures*, préparées avec les ,, *liqueurs spiritueuses rectifiées*, forment-elles une classe ,, de *remedes*, très-agréable & très-utile, possédant les ,, vertus, les plus essentielles, des *simples*, sans être ,, embarrassées de leurs parties inertes ou inutiles. Ce- ,, pendant comme l'eau est le *menstrue* des *gommes* & ,, des parties *salines* & *sucrées* des *médicaments*, il est ,, nécessaire, dans plusieurs préparations de *teintures*,

„ d'employer des *liqueurs spiritueuses* foibles, ou *rectifiées*, mais mêlées à l'eau. „ [M. B.]

TEINTURE amere. V. *teinture de rhubarbe*.

TEINTURE *aromatique*.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, 2 onces,
d'*eau-de-vie*, 1 pinte.

Faites infuser, à froid, pendant 2 jours; passez : cette *teinture*, toute simple qu'elle est, répond parfaitement aux *indications* qui demandent les préparations de ce genre les plus composées & les plus couteuses : prise pure, elle seroit trop échauffante; mais elle est très-propre à être mêlée aux *remedes* qui seroient trop froids pour l'*estomac*. [M. B.]

TEINTURE *d'assafœtida*. V. *teinture fétide volatile*.

TEINTURE *de baume de Tolu*.

Prenez de *baume de Tolu*, 1 once & demie,
d'*esprit-de-vin rectifié*, chopine.

Mettez sur un feu doux; laissez *infuser* jusqu'à ce que le *baume* soit dissous; passez : cette *teinture* possede toutes les vertus du *baume de Tolu*. On l'emploie dans la *toux* & autres *maladies de poitrine*. La dose est d'une ou deux cuillers à café versées sur un morceau de *sucre* : mais la meilleure maniere de l'employer est en *sirop* : si on joint une once de cette *teinture* à 2 livres de *sirop commun*, on aura ce qu'on appelle le *sirop balsamique*. [M. B.]

TEINTURE *de cantharides*.

Prenez de *cantharides*, en poudre, très-fine, 2 onces,
d'*esprit-de-vin*, chopine.

Faites *infuser* & digérer pendant 2 ou 3 jours; tirez à clair. On emploie cette *teinture* comme un stimulant *âcre*, dans les maladies externes : on en frotte les parties affectées de *paralysie* ou de *rhumatisme chronique*, & on réitere ces frictions. [M. B.]

TEINTURE *d'ellébore noir*.

Prenez de racine d'*ellébore noir*, concassée, 2 onces,
d'*esprit-de-vin*, chopine.

Faites infuser pendant 7 ou 8 jours; filtrez la *teinture* à travers le papier. On peut ajouter & faire infuser, en même-temps, 20 grains de *cochenille* pour donner de la couleur à cette *teinture*. Dans les *suppressions des regles*, on donne une cuiller à café de cette *teinture*, dans une tasse d'*infusion* de *camomille*, ou de *pouillot*, & on la répete 2 fois par jour. [M. B.]

TEINTURE *fétide volatile*. Pr. d'*assafœtida*, 2 onces.
Faites *infuser*, à froid, dans une chopine d'*esprit vola-*

til aromatique, pendant 8 jours, ayant soin de bien couvrir le vaisseau, & de remuer fréquemment; passez : ce *remede* convient dans les maladies *hystériques*, sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de *découragement* & de *défaillance*. On en donne une cuiller à café dans un verre de vin, ou dans une tasse d'*infusion* de *pouillot*. [M. B.]

TEINTURE *de gomme de gaïac*. V. *teinture volatile de gaïac*.

TEINTURE *de myrrhe & d'aloès*.

Prenez de *myrrhe*, 1 once & demie,
d'*aloès hépatique*, 1 once.

Mettez, en poudre, ces deux substances; laissez *infuser*, dans une pinte d'*esprit-de-vin rectifié*, sur un feu doux pendant 6 jours; passez : cette *teinture* est surtout d'usage, parmi les Chirurgiens, pour nettoyer les vieux *ulceres*, & s'opposer aux progrès de la *gangrene*. Il y en a encore qui la recommandent comme un *remede* approprié dans les *blessures* nouvelles. [M. B.]

TEINTURE *d'opium*. V. *laudanum liquide*.

TEINTURE *de quinquina, composée*.

Prenez de *quinquina*, 2 onces,
d'*écorce d'orange*, } de chaque
de *cannelle*, } demi-once.

Mettez le *quinquina* en poudre, & concassez les autres *ingrédients*; faites *infuser* le tout dans 3 chopines d'*eau-de-vie*, pendant 5 ou 6 jours, le vaisseau étant bien couvert; passez : cette *teinture* est, non-seulement, recommandable dans les *fievres intermittentes*, mais encore dans celles qui sont *lentes*, *nerveuses*, & du genre *putride*, sur-tout dans leur déclin. La dose est, depuis 1 gros, jusqu'à 3 ou 4, toutes les 5 ou 6 heures. On la donne dans une liqueur convenable, &, selon les circonstances, *acidulée* avec quelques gouttes d'*esprit de vitriol*. [M. B.]

TEINTURE *de rhubarbe*.

Prenez de *rhubarbe*, 2 onces & demie,
de graine de petit *cardamome*, demi-once,
d'*eau-de-vie*, 1 pinte.

Laissez digérer pendant 8 jours; passez. Ceux qui préferent d'avoir une *teinture de rhubarbe* vineuse, feront digérer les substances, ci-dessus, dans une bouteille de vin de Portugal, auquel ils ajouteront 2 onces d'*esprit-de-vin* rectifié : si on ajoute, à ces mêmes *ingrédients*, une once de racine de *gentiane*, & un gros de *serpentaire de Virginie*, on aura la *teinture de rhubarbe amere* : ces *teintures* sont *stomachiques*, corroborantes &

purgatives : elles sont très-indiquées dans les foiblesses d'*estomac*, les *indigestions*, le relâchement des *intestins*, les *cours de ventre*, les *coliques* & autres maladies de ce genre. La dose est depuis une demi-cuillerée jusqu'à 3 ou 4 & plus, selon la maladie & les indications qui se trouvent à remplir. [M. B.]

TEINTURE de rose.

Prenez de *roses rouges*, seches & sans onglet, 1 once,
d'*esprit de vitriol*, 1 gros,
d'eau bouillante, 1 pinte,
de *sucre*, 2 onces.

Mêlez l'*acide* à l'eau; ajoutez les *roses*; laissez *infuser* pendant 4 heures; passez; mettez le *sucre*. Il faut faire cette *teinture* dans un vaisseau de verre ou de terre vernissé. On peut donner une tasse de cette liqueur *astringente* & *rafraîchissante* dans les *pertes*, dans les *vomissements de sang :* on la répete selon les circonstances : elle convient encore employée comme *gargarisme*. [M. B.]

TEINTURE sacrée, ou d'*hiéra-picra.*

Prenez d'*aloès succotrin*, en poudre, 1 once,
de *serpentaire de Virginie*, } de chaque
de *gingembre*, } 2 gros.

Mettez *infuser*, pendant 8 jours, dans une chopine de vin d'Espagne, & un demi-setier d'*eau-de-vie ;* remuez souvent la bouteille ; passez : cette *teinture* est un *purgatif* sûr & convenable pour les personnes qui sont d'un *tempérament* délicat & *phlegmatique :* mais la maniere, dont elle convient le mieux, est de la prendre à petite dose comme *laxative*. Il faut la donner à 1 ou 2 onces pour qu'elle purge. [M. B.] V. T. II, p. 386.

TEINTURE de séné, composée.

Prenez de *séné*, 1 once,
de *jalap*, } de chaque
de *coriandre*, } demi-once.
de *crême de tartre*, }

Faites *infuser*, pendant 8 jours, dans 3 demi-setiers d'*eau-de-vie* de France; passez, & ajoutez 4 onces de *sucre :* c'est un *purgatif* agréable & qui peut remplacer, dans tous les cas, l'*élixir salutaire* & l'*élixir de Daffy*. La dose est depuis 1 once, jusqu'à 3. [M. B.]

TEINTURE de suie de bois.

Prenez de *suie de bois*, brillante, 1 once,
d'*assafœtida*, demi-once,
d'*esprit-de-vin*, foible, 12 onces.

miettes ; le plus souvent cependant elle est comme du miel solide : elle cede & s'attache aux doigts comme lui ; son odeur est *âcre*, non désagréable, semblable à la *résine* du *mélese* ou à la *térébenthine de Venise*, sur-tout lorsqu'on la manie ou qu'on la jette sur les charbons ardents : elle a une saveur modérément *amere* & *âcre* : elle découle d'un arbre appellé *térébinthe* qui croît naturellement dans l'Isle de Chypre, & dans la partie Orientale de l'Isle de Chio. On en rencontre en Italie & en Provence, qui donnent aussi de la *térébenthine* par incision.

TÉRÉBENTHINE *de Venise*. Elle est ainsi appellée, parce qu'on nous l'apportoit autrefois de cette Ville ; mais elle nous vient actuellement du Dauphiné & de la Savoie : c'est la *térébenthine ordinaire* ou des *méleses* : c'est une substance *résineuse*, limpide, gluante, tenace, plus grossiere que l'*huile*, plus coulante que le *miel*, qui coule entiéremenr & également du doigt qu'on y a trempé : elle est un peu transparente ; d'une couleur jaunâtre ; d'une odeur *résineuse*, pénétrante, *âcre*, agréable, quoiqu'un peu dégoutante ; d'une saveur *âcre*, *amere*, qui surpasse par son âcreté & sa chaleur celle de la *térébenthine de Chio*. Il faut la choisir récente, bien transparente, blanche, liquide, qui ne soit point salie par des ordures, & dont les gouttes s'attachent à l'ongle ; sans couleur : elle découle d'un arbre appellé *mélese*, qui croît abondamment dans les Alpes de France, de Savoie, des Grisons, &c. : elle a les mêmes vertus que celle de *Chio*, & on la préfere pour l'usage intérieur.

TÉRÉBENTHINE *de Strasbourg*, appellée encore *térébenthine de sapin*, *résine liquide des sapins*, *bigion*, &c. : c'est une substance *résineuse*, liquide, lorsqu'elle est récente, plus transparente que celle de *Venise*, moins *visqueuse*, & moins tenace ; d'une odeur plus agréable, qui a, en quelque sorte, l'odeur & la saveur de l'écorce de citron : elle jaunit & s'épaissit avec le temps. Elle nous vient par Strasbourg, d'où elle a pris son nom : elle découle du *sapin à feuille d'if*, &c., qui croît en abondance en Allemagne, & dans les pays du Nord. Cette *térébenthine* a les mêmes vertus & s'emploie aux mêmes usages que celle de *Venise*.

TÉRÉBENTHINE *commune*, *grosse térébenthine* : c'est une substance *résineuse*, *visqueuse*, tenace, plus grossiere & plus pesante que celle de *Venise* & de *Strasbourg* : elle n'est pas transparente, mais blanchâtre, presque de la

la consistance de l'huile un peu condensée par le froid ; d'une odeur *résineuse*, désagréable ; d'une saveur *âcre*, un peu *amere*, & qui cause des *nausées* : elle découle d'elle-même, ou par incision de différentes especes de *pins* ; mais on la recueille sur-tout dans la Provence & la Guienne d'un arbre appellé *pin sauvage*. On emploie rarement cette espece de *térébenthine* en Médecine, quoiqu'elle ait, à peu près, les mêmes vertus que les autres. Elle est consacrée aux Arts.

TÉRÈS, espece de ver. V. T. III, p. 131.

TERRE foliée de tartre, ou tartre régénéré, ou mieux, *sel déliquescent* : noms que porte un *sel neutre*, formé par la combinaison, jusqu'au point de *saturation*, de l'*acide* du *vinaigre* avec l'*alkali fixe du tartre* ou *végétal*.

TERRE du Japon. V. *cachou*.

TERRETTE. V. *lierre terrestre*.

TESTICULES, parties particulieres aux mâles des animaux : ce sont deux corps mous, blancs, de figure ovale, gros environ comme un œuf de pigeon, placés extérieurement chez l'homme, aux deux côtés de la *verge*, & enfermés dans le *scrotum* ou les *bourses*. Leur usage est de séparer & de préparer la *semence*.

THÉ, nom que porte un arbrisseau de la hauteur de nos *grenadiers* ou de nos *myrtes*. Il vient de graines, semées dans des trous de trois ou quatre pouces de profondeur. On n'estime de lui que ses feuilles : à trois ans il en offre en abondance ; mais il en donne moins à sept. On le coupe alors à la tige pour obtenir des rejetons dont chacun fournit, à peu de chose près, autant de produit qu'un arbuste entier. La plupart des Provinces de la Chine cultivent le *thé* ; mais il n'a pas le même degré de bonté par-tout, quoique partout on ait l'attention de le placer au Midi & dans les vallées. Celui qui croît sur un sol pierreux est fort supérieur à celui qui sort des terres légeres & plus supérieur encore à celui qu'on trouve dans les terres jaunes. La différence des terreins n'est pas la seule cause de la perfection plus ou moins grande du *thé* : les saisons où les feuilles sont ramassées y influent encore davantage. La premiere récolte se fait au commencement de Mars : les feuilles alors petites, tendres & délicates, forment ce qu'on appelle le *thé impérial*, parce qu'il sert principalement à l'usage de la Cour & des gens en place. Les feuilles de la seconde récolte qui est au mois d'Avril, sont plus grandes &

plus développées, mais de moindre qualité que les premieres : enfin le dernier & le moins estimé des *thés* se recueille en Mai. Les uns & les autres sont renfermés dans des boëtes d'étain grossier, pour les garantir des impressions de l'air, qui leur feroit perdre leur parfum. Le *thé* est la boisson ordinaire des Chinois. Ce ne fut pas un vain caprice qui en introduisit l'usage dans presque tout leur Empire; les eaux sont mal-saines & de mauvais gout : de tous les moyens qu'on imagina pour les améliorer, il n'y eut que le *thé* qui eut un succès entier. L'expérience lui fit attribuer d'autres vertus. On se persuada que c'étoit un excellent *dissolvant*; qu'il purifioit le sang, fortifioit l'*estomac*, facilitoit la *digestion* & la *transpiration*. La haute opinion que les premiers Européens, qui pénétrerent à la Chine, se formerent du Peuple qui l'habite, leur fit adopter l'idée, peut-être exagérée, qu'il avoit du *thé*. Ils nous communiquerent leur enthousiasme; & cet enthousiasme a toujours été en augmentant dans le Nord de l'Europe & de l'Amérique, dans les Contrées où l'air est grossier & chargé de vapeurs. Quelle que soit, en général, la force des préjugés, on ne peut guere douter que le *thé* ne produise quelques heureux effets, chez les nations qui en ont le plus universellement adopté l'usage. Ce bien ne peut pas être pourtant ce qu'il est à la Chine. On sait que les Chinois gardent pour eux le *thé* le mieux choisi & le mieux soigné. On sait qu'ils mêlent souvent au *thé*, qui sort de l'Empire, d'autres feuilles, qui, quoique ressemblantes pour la forme, peuvent avoir des propriétés différentes. On sait que la grande exportation qui se fait du *thé*, les a rendus moins difficiles sur le choix du terrein, & moins exacts pour les préparations. Notre maniere de le prendre se joint à ces négligences, à ces infidélités; nous le buvons trop chaud & trop fort. Nous y mêlons souvent des odeurs, & quelquefois des liqueurs nuisibles. Indépendamment de ces considérations, le long trajet qu'il fait par mer, suffiroit pour lui faire perdre la plus grande partie de ses vertus. Voyez *Hist. philos. & polit. des Etabl. des Europ. dans les deux Indes*, T. II, p. 294. V. aussi T. I de cet Ouvrage, n. *a*, p. 182, & la n. 1 de la page suiv.

Théorie. Doctrine qui se borne à la considération de son objet sans aucune application à la pratique, que l'objet en soit susceptible ou non. La *théorie de la Mé-*

decine est donc la partie de cette science qui, par le seul raisonnement, conduit à la connoissance des *symptomes* des maladies & des moyens de les guérir, sans être éclairée par les lumieres de l'expérience, que la seule pratique peut donner.

THÉRIAQUE, assemblage monstrueux de substances sans nombre, dont la plupart se combattent. En effet, outre une grande quantité de *médicaments aromatiques*, il en entre, dans sa composition, de *céphaliques*, de *stomachiques*, de *purgatifs*, d'*antispasmodiques*, de *narcotiques*, de *cordiaux*, d'*absorbants*, de *diaphorétiques*, de *diurétiques*, de *vulnéraires*, d'*astringents*, &c. : il y entre du vin, du *miel*, des *drogues ameres* & douces : les unes ont une odeur agréable ; les autres fétide, &c. Quand on réfléchit sur cette composition sans regle, on est tenté de croire, dit M. LIEUTAUD, que celui qui en est l'auteur, a pris indistinctement tout ce qui s'est trouvé sous sa main. Néanmoins il est arrivé, par un heureux hasard, que de ce mêlange sans principes & ridicule, il en résulte un *médicament* qui ne le cede en vertu à aucun de ceux du même genre, & qui est presque le meilleur *remede alexitere*, *tonique* & *stomachique* que la Médecine connoisse. On prépare la *thériaque* presque par-tout. On donne communément la préférence à celle de Venise : a-t-on raison ? c'est ce qu'on ne peut décider, parce qu'on ignore la composition de cette *thériaque*. V. le *Codex* ou les *Elém. de Pharm.* de M. BAUMÉ.

THERMOMETRE, instrument qui sert à mesurer les dégrés de chaleur & de froid.

THYM. *Thymus vulgaris*, *folio tenuiore*, C. B. & TURNEF. *Thymum vulgare rigidius*; *folio cinereo*, J. B. *Thymus vulgaris*, LINN., c. à d., *Thym commun*, *à petites feuilles*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Thym commun*, *rude*, *à feuilles cendrées*, selon J. BAUHIN. *Thym commun*; selon LINNÉ. Cette plante est de la 4e. classe, 3e. section, 7e. genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ ; & de la 25e. famille des labiées d'*Adanson*. Il n'est personne qui ne connoisse cette plante, recherchée pour son odeur agréable, & d'un usage commun dans la cuisine.

THYROÏDE, nom que porte un *cartilage* du *larynx*, fort large & plié de façon qu'il a une convexité longitudinale en devant, & deux portions latérales qui en sont comme les ailes. Les anciens lui ont donné ce nom, parce qu'ils ont cru trouver dans sa configura-

tion de la ressemblance avec un bouclier. On donne encore le nom de *thyroïdes* ou *thyroïdienes* à deux *glandes lymphatiques*, situées à la partie inférieure & latérale du *larynx*.

TILLEUL, *Tillau*, *Tillot* ou *Tillot de Hollande*. *Tilia femina*, *folio majore*, C. B. & TOURNEF. *Tilia vulgaris*, J. B. *Tilia Europæa*, LINN.; c. à d., *Tilleul femelle*, *à grande feuille*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tilleul commun*, selon J. BAUHIN. *Tilleul d'Europe*, selon LINNÉ. Cet arbre n'a pas besoin de description; il n'est personne qui ne le connoisse pour le voir dans nos jardins dont il est un des plus beaux ornements. Les fleurs sont d'usage.

TISANE. On donne ce nom à tout liquide, dont le malade fait sa boisson ordinaire. Les *tisanes* se préparent avec les feuilles, les racines, les fruits, les semences, les bois, ou les écorces, &c. des *plantes*; quelquefois avec des *médicaments*, tirés des *animaux* & des *minéraux*, &c. qu'on fait bouillir ou *infuser* dans de l'eau. Lorsque la *tisane* a bouilli, on l'appelle *décoction*: lorsqu'elle n'a fait qu'*infuser*, on la nomme *infusion*. V. ces mots.

TISANE pectorale commune. Pr. d'*orge perlé*, 2 onces. Faites bouillir, pendant quelque temps, dans 4 pintes d'eau; ajoutez de *raisins* secs, } de chaque
de *figues* seches, } 2 onces,
de *régliffe* épluchée, demi-once.

Continuez de faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. On peut ajouter 2 ou 3 gros de *nitre*, & on aura, non-seulement, une *tisane* très-*rafraîchissante* & très-agréable, mais encore un excellent *remede* dans tous les cas où il faudra tempérer la chaleur du sang. [M. B.]

TISSU. On entend, par ce mot, la disposition de quelques parties de même nature, tressées & entrelacées en forme de toile: c'est ainsi qu'en *Anatomie* on nomme:

TISSU cellulaire, une espece de tresse *membraneuse*, composée en outre de différentes cellules qui communiquent ensemble: ce *tissu cellulaire* enveloppe toutes les parties principales du corps, & toutes les *fibres* qui composent ces parties, auxquelles il sert comme de gaîne: c'est par le moyen de cette tresse, non interrompue, que toutes les parties du corps communiquent entr'elles, & que les *métastases* se font de l'intérieur à l'extérieur, & de l'extérieur à l'intérieur.

TON, état naturel de tension, de fermeté, de vigueur

& de force dont est doué chaque individu, & chaque partie de cet individu.

TONIQUE, épithete qu'on donne à l'action en vertu de laquelle le corps & chaque partie du corps jouissent de la force, de la vigueur, &c. dont ils sont doués. Mais on la donne plus communément, avec M. LORRY, *Traité de la Mélancolie*, à un surcroît de force que la nature retrouve toutes les fois qu'elle a besoin de secours puissants. Effectivement on ne voit jamais mieux l'effet de l'action *tonique* que dans les passions vives, dans la crainte, dans la colere, &c. L'homme dans ces états semble avoir des forces surnaturelles. *Tonique* est encore l'épithete qu'on donne aux *remedes* qui augmentent la force & l'*élasticité* des parties.

TOPHUS, petite *tumeur* blanche, saborteuse, dure & *calleuse*, qui peut se former dans toutes les parties du corps, & qui, lorsqu'elle existe, est un *symptome* ordinaire du *vice goutteux* & quelquefois *vénérien*.

TOPIQUE : ce mot se dit particuliérement des *remedes* externes qu'on applique sur les parties malades; tels sont les *emplâtres*, les *onguents*, les *cataplasmes*, &c. Le mot *Topique* est synonyme avec celui d'*application externe*, dont M. BUCHAN se sert souvent dans cet Ouvrage.

TORMENTILLE, ou *Tourmentille*. *Tormentilla sylvestris*, C. B. & TURNEF. *Tormentilla*, J. B. *Tormentilla erecta*, LINN., c. à d., *Tormentille sauvage*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Tormentille*, selon J. BAUHIN. *Tormentille*, *dont la tige est droite*, selon LINNÉ. Sa racine est un tubercule de la grosseur du pouce, dur, noueux, inégal, tantôt droite, tantôt oblique, de couleur obscure à l'extérieur, rouge en dedans, d'un gout *astringent*, sans odeur : elle pousse plusieurs tiges grêles, foibles, velues, rougeâtres, longues d'un pied, ordinairement courbées & couchées par terre, garnies, par intervalle, de feuilles velues, au nombre de sept pour la plupart, sur une queue : ses fleurs sont composées de quatre pétales jaunes, en rose, auxquelles il succede des fruits presque ronds, qui contiennent plusieurs semences menues, oblongues. La *Tormentille* croît presque par-tout, dans les lieux sablonneux, humides; dans les bois, dans les pâturages secs, montueux, couverts ou ombrageux; elle fleurit en Mai, Juin & Juillet : sa racine est principalement d'usage en Médecine; il faut la choisir récente, grosse & mondée de ses fibres. Elle coute six sols l'once.

TORTICOLIS. V. T. III, n. 1, p. 201.

TRÉPAN, opération de Chirurgie qui consiste à percer le *crâne* ou tout autre *os*, pour donner issue à de la matiere épanchée, soit dans la tête, soit dans l'intérieur des *os*. On donne aussi le nom du *trépan* à l'instrument avec lequel on fait cette *opération*.

TRONC. [partie du corps.] On entend, par ce mot, le corps de l'homme à l'exclusion de la tête, des bras, des cuisses & des jambes.

TROUSSE-galant. V. *choléra morbus*.

TUBERCULE, ce terme, employé quelquefois pour exprimer de petites *tumeurs* qui paroissent sur la surface du corps, est particuliérement consacré pour designer des *concrétions* ou des *tumeurs* dures, *glanduleuses* qui se forment dans le *poumon*, qui excitent une *toux* opiniâtre, une petite *fievre*; finissent par s'ulcérer les uns après les autres, & font périr le malade dans la *consomption*. V. T. II, n. 2, p. 124.

TUBÉROSITÉ, bosse, élévation, *tumeur* qui vient naturellement à quelque partie. En *Anatomie*, on entend, par ce mot, les petites éminences des *os*, où s'attachent les *muscles*.

TUMÉFACTION; action de s'enfler ou de s'élever en *tumeur*, soit par accident, soit par quelque cause interne. Les *glandes* sont sujettes à se *tuméfier*; une chute, un coup, font, pour l'ordinaire, *tuméfier* la partie offensée.

TUMÉFIÉ, *tuméfiée*, se dit de tout ce qui est enflé ou élevé en *tumeur*, soit par accident, soit par quelque vice interne.

TUMEUR. On entend, en général, par *tumeur*, une élévation, un gonflement contre nature de quelque partie du corps, ou du corps entier, produit par une cause *morbifique*.

TUMEURS anomales. V. le mot *anomal*.

TUMEURS inflammatoires externes. V. T. IV, p. 219.

TURGESCENCE, enflure, gonflement. Mais on entend, par ce mot, une *effervescence*, une agitation, un mouvement d'humeurs *excrémentitielles* & superflues, qui cherchent à s'évacuer. Les Médecins expriment souvent cet état des humeurs par le mot *orgasme*.

TUSSILAGE. V. *pas-d'âne*.

TUTHIE, substance pesante, compacte, dure, qui n'est autre chose qu'une espece de suie qui s'est sublimée à la partie supérieure des fourneaux, dans lesquels on a fondu du *cuivre* & de la *pierre calaminaire*, pour en former le laiton. La *tuthie* est sonore, grise à l'exté-

rieur, concave en dedans, assez unie, & d'un blanc tirant sur le jaune. On la prépare avant que de l'employer. Les Apothicaires la mettent en petits trochisques, & la vendent un sol le gros.

TYMPANITE, fausse *hydropisie* du *bas-ventre*, dans laquelle la *peau* est si fort tendue, qu'elle résonne comme un tambour, lorsqu'on frappe dessus : c'est une enflure & une distention du *bas-ventre*, causée par des *vents*, ou par de l'air renfermé dans les *intestins*. On donne quelquefois le nom d'*hydropisie* seche à la *tympanite* ; mais c'est improprement, puisqu'elle est sans eau.

ULCÉRATION, déchirure, ouverture de la *peau*, causée par un *ulcere*.

ULCERE. T. IV, p. 243.

ULCERES fistuleux. V. Id. n. 1, p. 247.

ULCERES des reins & de la vessie. V. T. III, p. 83, & n. 1, p. 85.

URÉTERES, canaux longs, membraneux, de la grosseur d'une plume à écrire : ils sortent, un de chaque côté, de la partie cave du *rein*, & descendent en forme d'*S* capitale, enfermés dans la duplicature du *péritoine* ; ils vont se terminer postérieurement vers le col de la *vessie*. V. T. II, n. *a*, p. 431.

URETRE, nom qu'on donne au canal, par lequel l'urine sort de la *vessie* : il est placé entre les corps caverneux de la *verge*, chez les hommes : son ouverture est au dessous du *clitoris*, chez les femmes.

URINE. V. ce qui constitue l'*urine*. T. III, n. 1, p. 34.

URINE briquetée. V. *briqueté*.

UVA-ursi, *raisin d'Ours*. Cette plante, recommandée contre la *pierre*, [V. T. III, p. 43, & n. 1, p. 44.] est ainsi décrite dans le *Ratio medendi* de M. DEHAEN, Tome I, p. 219, édit. in-12, 1771, Paris. *Uva-ursi*, Αρκτ σταφυλος, TURNEF. *Arbutus caulibus procumbentibus foliis integerrimis*, LINN., c. à d., *Uva-ursi*, *raisin d'Ours*, ou *Arctostaphulos*, selon TOURNEFORT. *Arbousier*, *dont les tiges rampent*, *& dont les feuilles sont très-entieres*, selon LINNÉ. C'est un arbrisseau, dont les tiges rampent sur la terre, croissant dans les lieux très-froids, sur-tout dans ceux qui sont couverts de neige : aussi en trouve-t-on constamment dans les Alpes : l'écorce de cet arbrisseau est touffe : les feuilles sont oblongues, ovales, entieres, charnues, ressemblantes assez à celles du buis ordinaire : il porte des fleurs d'un seul pétale, découpé en cinq feuilles, obtuses, repliées,

petites : le fruit est une *baie* ronde, semblable à une petite cerise, rouge, contenant cinq semences, osseuses & plates. Cette plante est toujours verte, & le fruit ne murit que l'année d'ensuite. Toutes ses parties, sur-tout son écorce & ses feuilles sont *ameres* & *astringentes*, à-peu-près, comme le *quinquina*. Il faut prendre garde de confondre l'*Uva-ursi* avec l'*Airelle*, appellée encore *Myrtille*, *Raisin de bois*, *Bluets*, *Morets*, &c.; car ces deux plantes se ressemblent en tout, excepté que la fleur de l'*Uva-ursi* a dix étamines, tandis que celle de l'*Airelle* n'en a que huit, & que la *baie* de l'*Uva-ursi* n'a que cinq semences, au lieu que celle de l'*Airelle* en a souvent vingt.

VAGIN, nom que porte le conduit qui commence à l'orifice externe des parties naturelles de la femme, & aboutit au col de la *matrice*.

VAISSEAUX. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 68. Leur division en *arteres* & en *veines*. Id. ibid.

VAISSEAUX capillaires, nom qu'on donne aux extrémités imperceptibles des *vaisseaux*, dans lesquels circulent les fluides du corps. V. le mot *vaisseaux*, & T. I, n. 1, p. 69.

VAISSEAUX lactés, ou *vaisseaux chyliferes*. On nomme ainsi les petits conduits ou *vaisseaux* dispersés dans le *mésentere*, & qui portent le *chyle* des *intestins* au *réservoir de Pequet*. V. T. I, n. 1, p. 119.

VAISSEAUX lymphatiques, *vaisseaux* dans lesquels circule la *lymphe*.

VAISSEAUX mésentériques, nom que portent les *vaisseaux* dispersés dans le *mésentere*.

VAISSEAUX sanguins, *vaisseaux* dans lesquels circule le *sang*.

VAISSEAUX spermatiques. V. *cordons spermatiques*.

VALÉRIANE, grande *Valériane des jardins*. *Valeriana hortensis*, *Phu*, *folio olusatri Dioscoridis*, C. B. & TOURNEF. *Valeriana major*, *odorata radice*, J. B. *Valeriana Phu*, *foliis caulinis pinnatis*, *radicalibus indivisis*, LINN., c. à d., *Valériane des jardins*, *Phu*, *à feuille d'ache de Dioscorides*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Valériane dont la racine est odorante*, selon J. BAUHIN. *Valériane Phu*, *dont les feuilles de la tige sont pinnées*, *tandis que celles de la racine sont entieres*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 2e. classe, 3e. section, 5e. genre de TOURNEFORT; de la triandrie monogynie de LINNÉ; de la 10e. famille des *scabieuses* d'*Adanson*. Sa ra-

cine est grosse, ridée, garnie de grosses fibres, qui s'étendent horisontalement; de couleur jaunâtre ou brune; d'une odeur forte & désagréable, & d'un goût *aromatique*: les tiges sont hautes de trois pieds, grêles, rondes, lisses, creuses, rameuses: les feuilles qui sortent de la racine sont entieres ou divisées en trois ou quatre parties, oblongues, terminées en pointe, portées par de longs pétioles, sillonnés dans leur longueur: les feuilles de la tige sont opposées deux par deux: elles sont profondément découpées ou divisées en folioles impaires, longues & pointues: les fleurs sont en ombelle, au haut des tiges & des branches, formant une espece de girandole, petites, de couleur blanche, rouge, d'une odeur suave qui approche un peu de celle du *Jasmin*: à ces fleurs succedent des semences applaties, oblongues, couronnées d'une aigrette: elle fleurit en Avril, Mai & Juin; on la cultive dans les jardins.

VALÉRIANE *sauvage* ou *des bois*, *Valériane commune*, ou *petite Valériane*. *Valeriana sylvestris major*, C. B. & TURNEF. *Valeriana sylvestris magna aquatica*, J. B. *Valeriana officinalis, foliis omnibus pinnatis*, LINN., c. à d., *Grande Valériane sauvage*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Grande Valériane sauvage aquatique*, selon J. BAUHIN. *Valériane d'usage, dont toutes les feuilles sont découpées*, selon LINNÉ. Sa racine est fibreuse, blanchâtre, rampante, d'une odeur fort pénétrante, surtout lorsqu'elle est seche & d'une saveur *aromatique*: elle pousse des tiges à la hauteur d'un homme, droites, grêles, creuses, cannelées, entrecoupées de nœuds d'espace en espace, un peu velues: ses feuilles sont semblables à celles de la *Valériane* des jardins, mais plus divisées, plus vertes, dentelées en leurs bords, un peu velues en dessous, & parsemées de grosses veines: les feuilles de la racine sont semblables à celles des tiges: les fleurs naissent au haut des tiges & des branches; disposées en maniere d'ombelle de la même couleur que celles de la précédente. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des semences garnies d'aigrettes. Cette plante etoit dans les bois taillis & les broussailles: elle fleurit en Mai & Juin. Ces deux *Valérianes* s'emploient indifféremment; cependant la racine de cette derniere est un des meilleurs *remedes* qu'on puisse prescrire dans l'*épilepsie*. Il faut choisir celle qui croît dans les lieux élevés, parce qu'elle a plus de force. La bonne racine de *Valériane sauvage*

a une odeur forte, pénétrante, toute à la fois agréable & désagréable, & qui, si on en flaire une grosse quantité à la fois, enivre : mais elle ne doit pas sentir le *musc* : cette odeur lui est étrangere ; & ne lui est procurée que par l'urine des chats qui en sont excessivement friands, & qui, si on n'y prend pas garde, vont la manger dans les endroits où elle seche & la salissent. [Hill., *on Valer.*] Quand on la mâche, elle a un gout rebutant, qui donne des *maux de cœur*, sans exciter de *vomissement* : le gout est, en même-temps, *amer* & *acerbe.* Il faut faire d'autant plus d'attention à ces caracteres, qu'on trouve quelquefois dans les boutiques, parmi la racine de *Valériane*, celle de *renoncule*, qui est *vénéneuse* ; raison, sans doute, pour laquelle on s'est plaint que ce *remede* endommageoit l'*estomac.* [Hill., ibid.]

Valvules. V. ce que c'est, T. I, n. 1, p. 69.

Vanille. Vanilla, flore viridi & albo, fructu nigrescente. Plum. nov. gen., c. à d., *Vanille, à fleur verte & blanche, & à fruit noirâtre*, selon Plumier. *Nouv. genre de plantes.* Cette plante croît au Mexique : semblable au *lierre*, elle s'accroche aux arbres qu'elle rencontre, les embrasse très-étroitement, & s'éleve par leur secours : sa tige, qui n'a que peu de diametre, n'est pas tout-à-fait ronde, quoique très-souple : elle est assez dure : son écorce est mince, fort adhérente, & verte : elle est partagée comme la vigne par des nœuds éloignés les uns des autres de six à sept pouces : c'est de ces nœuds que sortent des feuilles assez semblables à celles du *Laurier*, mais plus longues, plus larges, plus épaisses, plus charnues : elles sont d'un verd très-vif par-dessus, & un peu plus pâles par-dessous : les fleurs sont noirâtres : une petite gousse longue d'environ six pouces, large de quatre lignes, ridée, mollasse, huileuse, grasse, quoique cassante, peut être regardée comme le fruit de cette plante : l'intérieur de la gousse est tapissé d'une *pulpe* rousseâtre, *aromatique*, un peu *âcre*, remplie d'une liqueur noire, huileuse & balsamique, où nagent une infinité de grains noirs, luisants, presqu'imperceptibles. La récolte de ces gousses commence vers la fin de Septembre, & jusqu'à la fin de Décembre. On les fait sécher à l'ombre : lorsqu'elles sont seches & en état d'être gardées, on les oint extérieurement avec un peu d'huile de coco ou de calba pour les rendre souples, les mieux conserver & empêcher qu'elles ne se sechent

NEFORT. *Rave sauvage, à feuilles presque rondes*, selon C. BAUHIN. *Rave sauvage mâle, à feuilles presque rondes*, selon J. BAUHIN. Sa racine est blanche, simple, menue, garnie de peu de fibres, plongée perpendiculairement dans la terre : sa tige est grêle, cylindrique, haute de sept à huit pouces, rougeâtre & légérement velue ; mais les branches qu'elle répand de côté & d'autre sont plus longues : ses feuilles sont alternes & opposées, ovales ou presque rondes, d'un verd pâle, velues & molles, le plus souvent entieres & quelquefois dentelées à leurs bords, portées sur des queues très-courtes : de chaque aisselle des feuilles s'éleve un pédicule long, grêle, qui porte une fleur semblable à celle de la *Linaire*, petite, d'une seule piece, irréguliere, en masque, divisée en deux levres, dont la supérieure est de couleur fauve, partagée en deux, & l'inférieure d'un verd jaunâtre, partagée en trois : le calice se change en un fruit ou coque membraneuse, arrondie, séparée en deux loges, & remplie de petites graines arrondies. Cette plante croît dans les bleds : on la trouve abondamment après la moisson, parmi le chaume ; on la trouve communément encore dans le bois de Boulogne, près Paris : les feuilles sont *ameres*, un peu *astringentes*, & ont une certaine odeur d'huile. Les feuilles & les sommités fleuries sont d'usage.

VERRE d'antimoine, nom que porte une *chaux d'antimoine* fondue & réduite en une matiere compacte, cassante & brillante, de couleur d'hyacinthe, plus ou moins jaune, ou rougeâtre. V. le *Dictionn. de Chymie*.

VERRE [fragments de] arrêtés dans le gosier. Moyens de les en retirer. T. IV, p. 283 & suiv.

VERRIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens de les prévenir. T. I, p. 103 & suiv.

VERRUE. On donne ce nom à une petite excroissance charnue, dure, indolente, élevée sur la *peau* comme un petit pois. Il en vient plus communément aux mains qu'aux autres parties du corps : c'est quelquefois un *symptome* de *maladie vénérienne* ; mais, dans ce cas, les *verrues* se trouvent, sur-tout, aux parties naturelles. V. T. IV, n. 1 ; p. 46.

VERTEBRES, nom que portent les vingt-quatre pieces osseuses qui composent l'*épine du dos*. On les a divisées en trois portions, relativement aux *régions* du corps, dans lesquelles elles se trouvent. La premiere division s'appelle *vertebres du cou*, ou *vertebres cervicales* : elles

font au nombre de fept. La feconde, *vertebres* du dos, ou *dorfales* : elles font douze. La troifieme, *vertebres lombaires*, ou des *lombes* : elles ne font que cinq.

VERTIGE, *fymptome* commun à un grand nombre de *maladies aiguës*. Les malades qui l'éprouvent, femblent voir les objets tourner & croient tourner eux-mêmes. Lorfqu'indépendamment de cette fenfation, les yeux s'obfcurciffent, & fe couvrent de nuages ; lorfque le malade tombe à terre, & qu'il éprouve des *palpitations de cœur*, on l'appelle *vertige ténébreux*, & il eft l'avant-coureur ordinaire de l'*épilepfie*, de l'*apoplexie*, &c.

VERVEINE. *Verbena communis, flore cæruleo*, C. B. & TURNEF. *Verbena vulgaris*, J. B. *Verbena officinalis*, LINN., c. à d. ; *Verveine commune*, *à fleur bleue*, felon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Verveine commune*, felon J. BAUHIN. *Verveine d'ufage*, felon LINNÉ. Cette plante eft de la 4e. claffe, 3e. fection, 14e. genre de TOURNEFORT ; de la diandrie monogynie de LINNÉ ; de la 26e. famille des *Verveines* d'*Adanfon*. Sa racine eft oblongue, peu groffe, fibreufe, d'un gout tirant fur l'*amer* : elle pouffe des tiges hautes d'un pied & demi, quarrées, un peu velues, quelquefois rougeâtres & rameufes : fes feuilles font oblongues, oppofées deux à deux, découpées profondément, ridées, d'une couleur verte, plus foncées en deffus qu'en deffous, d'un gout *amer* & défagréable : fes fleurs naiffent en épis longs & grêles : elles font petites, formées en gueules, ordinairement bleues, quelquefois blanchâtres : le calice qui porte la fleur fe change en une capfule, qui contient quatre femences jointes enfemble, grêles, oblongues. La *Verveine* croît le long des chemins, près des Villes & des villages, contre les murailles, &c. : elle fleurit en Juin, Juillet & Août ; elle eft toute d'ufage.

VÉSICATOIRE, *médicament* externe qui a la propriété, au moyen des fubftances, dont il eft compofé, de faire élever fur la *peau* des ampoules, des veffies pleines de *férofité*, & de procurer un écoulement aux humeurs qui auroient de la difpofition à fe fixer. [V. *emplâtre véficatoire*.] Avant de pofer un *véficatoire*, on frotte la partie fur laquelle on doit l'appliquer, avec la main, trempée dans du *vinaigre* : on pofe l'*emplâtre*, qu'on laiffe vingt-quatre heures ; enfuite on le leve : on ouvre, avec des cifeaux, les veffies qui fe font formées, pour en faire couler la *férofité*, & on coupe toute l'*épiderme* qui formoit les veffies : on applique fur la *plaie*

fraîche, des feuilles de *poirée*, sur lesquelles on a étendu du *beurre* frais, & on les change toutes les douze heures : si le lendemain, ou quelques jours après, l'humeur paroît vouloir se tarir & la *plaie* se sécher, au lieu de beurre, on étend sur les feuilles de *poirée*, ou sur du linge, de l'onguent *basilicum* saupoudré d'une pincée de poudre de mouches *cantharides*. On a même recours à ce moyen, sans que la *plaie* annonce vouloir se sécher, dans les cas où il est important que l'écoulement de l'humeur soit abondant. Dans la plupart des maladies, on laisse couler les *vésicatoires* tant que la nature y paroît disposée : mais il y en a dans lesquelles il faut les entretenir & même les renouveller, comme nous avons eu soin de le noter. Une chose importante à observer, c'est que, dans les maladies qui sont accompagnées d'*inflammation*, il ne faut appliquer les *vésicatoires* que quand, par les boissons abondantes, par les *saignées* & autres *remedes* appropriés, on a diminué la plénitude des *vaisseaux*, & la disposition ou l'état inflammatoire du *sang*; car si on les applique plutôt, ils aggravent le mal, bien loin de le calmer, parce qu'en augmentant l'action des *vaisseaux*, ils augmenteroient l'*inflammation*. Il n'en est pas de même des *fievres putrides*, *malignes*, &c. Les *vésicatoires* n'ont souvent aucun effet dans ces maladies, parce que si on les applique trop tard, la nature épuisée, & par la maladie, & par une longue suite de *remedes*, ne donne plus de prise à leur action. Il faut suivre, très-attentivement, l'effet des *vésicatoires*. Il arrive souvent que leurs principes passent dans les voies de la *circulation*, se portent sur la vessie & occasionnent des ardeurs, quelquefois une *rétention d'urine*. Dans ce cas, il faut donner au malade des boissons *mucilagineuses*, du *petit-lait*, des *émulsions*, auxquelles on ajoute du *sel de nitre* à petite dose. On peut encore donner l'*émulsion de gomme arabique*, dont parle l'Auteur, T. II, p. 126. V. T. II, p. 171, pour la maniere dont agissent les *vésicatoires*.

VÉSICULE, *petite vessie*. On donne particuliérement ce nom à la petite poche qui contient la *bile* ou le *fiel*, & qu'on appelle, pour cette raison, *vésicule du fiel*. [V. T. I, n. 1, p. 149.] On le donne encore aux petites poches qui contiennent la *semence*, dont elles sont le réservoir, & on les appelle *vésicules séminales*.

VESSIE, nom que porte le réservoir de l'*urine* : la *vessie*

ressemble à une espece de bouteille, dont le goulot est en bas & aboutit au *canal de l'uretre* : elle est située dans le *bas-ventre*, derriere le *pubis*, & vis-à-vis le *rectum*.

VIN. Les effets du *vin* sont d'élever, de favoriser la *transpiration*, d'échauffer toute l'habitude du corps & d'égayer. Le *vin* rouge possede, en outre, une vertu *astringente* ; ce qui le rend propre à donner du *ton* à l'*estomac* & aux *intestins* : aussi est-il très-utile pour s'opposer au progrès des évacuations immodérées. Les *vins* légers & âpres ont aussi leurs propriétés : ils pénetrent facilement dans les différents *émonctoires*, & relâchent doucement. Cependant les effets des *vins* qui ont plus de corps, sont plus durables que ceux des *vins* très-légers. Tous les *vins* doux contiennent une substance *gélatineuse* qui les empêche de passer facilement. Voilà ·urquoi ils échauffent plus le corps qu'une même quantité de *vin* fait, quoique ce dernier soit plus riche en esprits. D'après toutes les qualités que nous venons de découvrir dans le *vin*, il est évident que c'est un excellent *cordial* ; & , s'il faut dire la vérité, il vaut tous les *cordiaux* ensemble. (V. T. II, p. 196.) Mais il n'y a que le bon *vin*, dont on puisse faire cet éloge : on ne doit rien attendre de cet ripopé, qu'on nous vend sous le nom de *vin*, & qui ne contient pas une seule goutte de *suc* de raisin. Il n'est, peut-être, pas de *remede* plus difficile à obtenir (en Angleterre) que le bon *vin*. [V. T. II, n. 1, p. 166.] Le *vin* n'est pas seulement un bon *remede* ; on s'en sert encore comme d'un *menstrue* pour extraire les vertus d'un grand nombre de *médicaments* ; ce à quoi il est d'autant plus propre, qu'il est un composé d'eau, d'*esprit* inflammable & d'*acide* ; ce qui le rend capable d'agir, non-seulement, sur les substances *végétales* & *animales*, mais encore sur les corps *métalliques*, tels que le *fer*, l'*acier*, l'*antimoine*, &c. qu'il dissout de maniere à se charger de leurs vertus. [M. B.] V. la maniere de faire le *vin*, T. I, n. 1, p. 198 ; les signes auxquels on reconnoît qu'il est utile ou contraire, Id. n. 1, p. 195. Les moyens de reconnoître lorsqu'il est *falsifié*, Id. n. 1, p. 191.

VIN amer. Prenez de racine de *gentiane*, de la pellicule jaune de l'écorce fraîche de *citron*, de chaque 1 once,
de *poivre long*, 2 gros,
de bon *vin* blanc, 1 pinte.

Faites *infuser*, à froid, pendant 8 jours ; passez. On

VIN ferré. V. *vin chalybé.*

VIN généreux. V. *liqueurs généreuses.*

VIN d'ipécacuanha. Pr. d'*ipécacuanha*, en poudre, 1 once,
de bon *vin* blanc, 1 chopine.
Faites *infuser*, à froid, pendant 3 ou 4 jours; passez: ce *vin* est un *vomitif* doux qui convient, très-bien, à ceux qui ne peuvent avaler de poudre, ou dont l'*estomac* est trop irritable pour les supporter. La dose est depuis une once jusqu'à une once & demie. [M. B.] On trouve, chez les Apothicaires, un *vin émétique*, qu'on prépare en mettant tout simplement du *verre d'antimoine*, réduit en poudre très-fine, *infuser* dans du *vin*: ce n'est que le *tartre stibié* déguisé; car c'est un *sel neutre* composé d'*antimoine* & de l'*acide du tartre*: au reste, ce *remede* n'est point sûr, parce qu'on ne sait point la quantité de *tartre* qui est contenu dans le *vin* qu'on emploie. On vend ce *vin émétique*, tout préparé, deux fois l'once. Nous ferons observer que M. BUCHAN entend parler du *vin d'ipécacuanha* toutes les fois qu'il prescrit le *vin émétique*.

VIN de quinquina. V. *vin stomachique.*

VIN scillitique. Prenez de racine de *scille*, 2 gros.
Faites *infuser*, pendant 24 heures, dans une pinte de *vin* blanc; passez. La dose est depuis une cuillerée jusqu'à deux, répétées toutes les 2 ou 3 heures.

VIN stomachique. Pr. de *quinquina* concassé, 1 once,
de graine de *cardamome*, } de chaque
d'*écorce d'orange*, } 2 gros.
Broyez; faites *infuser*, dans une pinte de *vin* d'Espagne, pendant cinq ou six jours; passez. On prescrit ce *vin*, non-seulement, comme *stomachique* aux personnes qui ont l'*estomac* foible & délicat, mais encore comme *préservatif* à ceux qui sont sujets aux *fievres intermittentes*, ou qui demeurent dans les lieux où ces *fievres* sont *endémiques*. Il convient encore dans les *convalescences* longues, après une *fievre* telle qu'elle soit; dans les mauvaises *digestions*, & pour donner du *ton* & de la vigueur à toute la *constitution*. On peut en prendre un verre, deux ou 3 fois par jour. [M. B.]

VIN vermifuge. Prenez de *rhubarbe*, demi-once,
de *semen contra*, 1 once.
Broyez & faites *infuser*, à froid, dans une pinte de bon *vin* rouge, pendant quelques jours; passez. Comme les personnes attaquées de *vers*, ont toujours l'*estomac* foible, le *vin* rouge seul leur procure souvent du soulagement; cependant il est infiniment plus salu-

taire & plus actif, lorsqu'il est imprégné des vertus *purgatives* & *ameres*, des substances que nous venons de prescrire. On prend un verre de ce *vin* 2 ou 3 fois par jour.

VINAIGRE, nom que porte la liqueur, qui est le produit de la seconde *fermentation*, ou *fermentation acide*, des liqueurs vineuses : [V. T. I, n. 1, p. 204.] il est très-utile, soit dans les maladies *inflammatoires*, soit dans les maladies *putrides* : ses effets sont de rafraîchir le sang, d'étancher la soif, de s'opposer aux progrès de la *putréfaction*, & de rappeller la nature à la régularité de ses *fonctions* : ses effets sont encore de favoriser les *secrétions*; &, dans quelque cas, d'exciter la *sueur*, tandis que les *remedes* chauds, appellés *alexipharmaques*, sont plutôt capables d'arrêter cette *évacuation* salutaire. Le *vinaigre*, appliqué sur la bouche & sous le nez, & avalé en petite quantité, est souvent très-utile dans les *foiblesses*, les *pâmoisons*, les *vomissements* & les autres *symptomes* des maladies *hystériques* : avalé, il est encore excellent dans les cas où on auroit pris des *poisons*; même lorsque ces substances seroient déja passées dans la masse du sang, parce qu'il a la vertu d'exciter toutes les *excrétions*. Le *vinaigre* est, non-seulement, un *remede* important ; mais encore un *menstrue* très-utile, pour extraire les propriétés d'un grand nombre de *médicaments*. La plupart des fleurs odorantes lui communiquent leur odeur & leurs couleurs. On le joint encore, selon l'indication, à la *scille*, à l'*ail*, à la *gomme ammoniac*, & à plusieurs autres *médicaments* actifs, ou on l'impregne de leurs vertus. Cependant il ne faut pas espérer tous ces effets de toutes les liqueurs qu'on vend sous le nom de *vinaigre*, mais seulement de ceux qui sont bien préparés. Les meilleurs *vinaigres* sont ceux qu'on fait avec les vins de France. Il est nécessaire, dans certaines circonstances, d'employer du *vinaigre distillé* ; mais comme la *distillation* est une opération Chymique, nous n'en parlerons pas. [M. B.] Nous dirons seulement qu'il ne faut employer le *vinaigre distillé*, qu'autant qu'on est assuré qu'il a été *distillé* dans des vaisseaux de verre ou de terre, parce que celui du commerce est presque toujours préparé dans des vaisseaux de cuivre ; ce qui, comme on ne le sent que trop, peut le rendre très-dangereux pour l'usage intérieur.

VINAIGRE *radical*, liqueur obtenue par la *distillation* des *crystaux de Vénus* : c'est le *vinaigre* le plus pur & le plus

concentré qu'il soit possible de se procurer. Il coute quarante sols l'once.

VINAIGRE rosat ou *de rose*.

Prenez de *roses* rouges, demi-livre,
de *vinaigre* fort, 1 pinte.

Laissez *infuser*, pendant 3 ou 4 semaines, à une douce chaleur, dans un vaisseau bien bouché; passez : cette préparation de *vinaigre* est particuliérement d'usage en *embrocation*, dans les maux de tête, &c. [M. B.]

VINAIGRE de Saturne ou *de Plomb*.

Prenez de *litharge*, demi-livre,
de *vinaigre* fort, 1 pinte.

Laissez le tout digérer, sur un feu doux, pendant 3 jours, ayant soin de remuer fréquemment le vaisseau; filtrez la liqueur : cette préparation est de peu d'usage, parce que le *plomb* est, en général, regardé comme un *poison*. Cependant il y a tout lieu de croire que le *plomb*, combiné avec le *vinaigre*, possede des propriétés salutaires, & que, dans un grand nombre de cas, on peut l'employer en sûreté & avec succès. Il y a quelque temps qu'un Chirurgien François, nommé GOULARD, a publié une préparation de *plomb* de cette espece, qu'il vante comme un *remede* sûr & applicable à un grand nombre de maladies : il appelle ce *remede extrait de Saturne*, & prescrit de le composer comme il suit :

Prenez de *litharge d'or*, 1 livre,
de *vinaigre* de vin de France, 1 pinte.

Mettez ensemble dans un vaisseau de terre verniffé; laissez bouillir pendant 1 heure ou 5 quarts d'heure, ayant soin de remuer continuellement avec une spatule de bois; laissez reposer; tirez à clair, & conservez dans des bouteilles : c'est avec de cet *extrait de Saturne* que GOULARD fait son *eau végéto-minérale*, [V. ce mot & *collyre de Plomb*.] eau qu'il recommande dans un grand nombre de maladies externes; telles que les *inflammations*, les *brûlures*, les *contusions*, les *meurtrissures*, les *entorses*, les *ulceres*, &c. Avec de cet *extrait*, il prépare un grand nombre de *remedes* comme des *emplâtres*, des *onguents*, des *cataplasmes*, des *bougies*, &c. [M. B.] Les Apothicaires vendent l'*extrait de Saturne*, trois sols l'once.

VINAIGRE scillitique.

Prenez de *squammes de scilles* séchées, 2 onces,
de *vinaigre* distillé, 1 pinte.

Laissez *infuser*, pendant 10 ou 15 jours, sur un feu

doux; passez la liqueur, & ajoutez environ le 12e. de son poids d'*esprit-de-vin* : ce *remede* produit d'excellents effets dans les *maladies de la poitrine*, occasionnées par une surabondance de *phlegmes visqueux* & épais : il est encore d'usage dans l'*hydropisie* pour exciter l'écoulement des *urines*. La dose est depuis 2 gros jusqu'à 2 onces, selon l'indication qu'on a à remplir. Lorsqu'on veut faire vomir, on le donne à une dose plus forte. Dans les autres cas, il faut, non-seulement, le prescrire à petite dose, mais encore l'incorporer avec de l'*eau de cannelle*, ou toute autre liqueur *aromatique* agréable, pour prévenir les *nausées* qu'il ne manqueroit pas d'occasionner. [M. B.]

VIOLETTE. Violier. Viola martia, purpureo flore simplici & odoro, C. B. & TURNEF. *Viola martia, purpurea*, J. B. *Viola odorata, acaulis, foliis cordatis*, LINN., c. à d., *Violette qui fleurit au mois de Mars, à fleur pourpre, simple & odorante*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Violette qui fleurit au mois de Mars, pourpre*, selon J. BAUHIN. *Violette odorante, sans tige, à feuille en forme de cœur*, selon LINNÉ. Cette plante est de la 11e. classe, 1ere. section, 2e. genre de TOURNEFORT; de la syngénésie monogamie de LINNÉ; de la 49e. famille des *geranium* d'*Adanson*. La *Violette* est si commune & si recherchée pour son odeur agréable, qu'il n'est personne qui ne la connoisse. Ses fleurs & ses feuilles sont d'usage.

VIPERE. [Piqure de la] T. III, p. 50.

VIRULENT, *virulente*, qui est infecté de *virus*; qui est d'une qualité nuisible, *maligne* & *contagieuse*. La *suppuration* des *ulceres cancereux* fournit une *sanie virulente*.

VIRUS, mot Latin, conservé en François, qui signifie la même chose que *venin*, *poison*. On entend par *virus* une qualité *maligne*, pernicieuse, ennemie de la nature : tel est le *virus* de la *vérole*, du *scorbut*, des *écrouelles*, de la *rage*, &c.

VISCERE. On entend, par ce mot, un *organe*, qui, par sa *constitution*, change, d'une maniere plus ou moins marquée, les humeurs qui y sont apportées, ensorte que ce changement soit utile à la vie & à la santé. En ce sens, les *organes*, tels que l'*estomac*, les *intestins*, le *cœur*, le *poumon*, le *foie*, &c. sont des *visceres*. On se sert sur-tout de ce mot quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier, parce que le mot d'entrailles n'a pas de sin-

gulier. Il vient du Latin *viscus*, qui signifie la même chose, & qui est fait de *vesci*, manger, à cause que les *aliments*, en Latin *vesca*, reçoivent diverses préparations dans les *visceres*.

VISCOSITÉ; qualité de ce qui est gluant. Les corps *visqueux* sont composés de parties, tellement engagées les unes dans les autres, qu'elles résistent, long-temps, à leur entiere séparation, & n'obéissent, à la violence qu'on leur fait éprouver, que par une extension de part & d'autre.

VISION; action d'appercevoir les objets extérieurs par l'organe de la vue, ou par les yeux.

VISQUEUX, *visqueuse*, onctueux, gluant. V. *viscosité*.

VITAL, *vitale*, se dit de tout ce qui sert à entretenir la vie dans les *animaux*: ainsi le *cœur*, les *poumons*, le *cerveau* sont des parties *vitales*, parce qu'elles sont de toute nécessité pour le soutien de la vie; & les *fonctions* de ces *visceres*, se nomment *fonctions vitales*.

VITRIOL, *sel*, formé d'un *acide* particulier, qui est le même que celui du *soufre*, uni à une base *métallique* terreuse, & à des parties d'eau: cet *acide* se nomme *acide vitriolique*; il est le plus pesant & le plus puissant des *acides minéraux*. On divise le *vitriol* en *naturel* & en *factice*. Le premier se trouve dans les endroits qui contiennent du *fer* & du *cuivre*; mais on n'en fait point d'usage: on n'emploie que le *factice*, qu'on retire, ou des pyrites, ou des eaux *vitrioliques* par l'*évaporation*. On trouve 3 especes de *vitriols* dans les boutiques, qui ne different, entr'eux, que par les *métaux* qui constituent leur base: savoir, le *vitriol blanc*, le *vitriol bleu*, & le *vitriol verd*.

VITRIOL blanc; *couperose blanche*; *vitriol de Goslar*, ou *de zinc*. On trouve, dans les boutiques, ce *vitriol* en masses blanches, & assez semblables à du *sucre*, d'une consistance ferme. On nous l'apporte de Goslar, dans la Basse-Saxe: il a pour base le *zinc* uni à l'*acide vitriolique*; mais il contient encore plusieurs autres substances *métalliques*; telles que du *plomb*, du *fer* & du *cuivre*. Il ne faut pas confondre le *vitriol blanc* avec la calcination du *vitriol de Mars* ou *verd*, par laquelle on lui fait perdre sa couleur verte, & on lui en fait prendre une blanche. Le *vitriol blanc* coute trois sols l'once.

VITRIOL bleu; *couperose bleue*; *vitriol de cuivre*, ou *vitriol de Chypre*; *sel* formé par l'*acide vitriolique* uni au *cuivre*: il est d'une belle couleur bleue, semblable à celle du saphir: il est sec, d'une saveur très-*âcre*, désagréable

que l'*étain* & l'*antimoine* ; il produit, en s'allumant, une flamme jaunâtre ou verdâtre, & se sublime sous la forme d'une fumée blanche : lorsqu'on retient ces vapeurs, elles forment des filaments blancs & cotonneux, connus sous le nom de *fleurs de zinc* : ces *fleurs de zinc* passent pour un grand *remede* dans un grand nombre de *maladies nerveuses*. Le Dr. GAUBIUS les a données, avec un grand succès, dans les *convulsions* des enfants : il dit qu'elles lui ont mieux réussi dans les *convulsions* occasionnées par la *dentition*, que l'*esprit de corne de cerf*, tant vanté par SYDENHAM : il les prescrit à 1 quart de grain, une ou deux fois par jour, aux enfants, & à un demi-grain, répété selon les circonstances, à un adulte. [V. H. D. GAUBII *Adversariorum varii argumenti*. Leydæ, 1771, p. 113 & suiv.] On nous apporte le *zinc* d'Allemagne, sur-tout de Goslar.

Fin de la Table des Matieres.

ADDITIONS & CORRECTIONS
A LA TABLE DES MATIERES.

PAge 373, avant l'article *AGARIC de chêne*, lisez: *AFFINITÉ.* On doit entendre, par *affinité*, la tendance qu'ont les parties, soit constituantes, soit intégrantes des corps, les unes vers les autres, & la force qui les fait adhérer ensemble, lorsqu'elles sont unies. [V. le *Dictionn. de Chymie.*]

P. 379, avant l'article *ALKALIS volatils*, lisez: *ALKALI volatil-fluor.* M. SAGE désigne, sous ce nom, l'*alkali volatil* dégagé du *sel ammoniac*, par trois parties de *chaux* éteinte, & il le nomme *fluor*, parce qu'il est toujours sous forme fluide. [Voyez son utilité dans l'*asphixie*, dans la *brûlure*, la *rage*, l'*apoplexie*, &c., T. IV, n. 1, p. 349 & suiv.]

P. 384, avant l'article *ANTIPUTRIDE*, lisez: *ANTIPHLOGISTIQUE*, épithete qu'on donne aux *remedes* contre l'*inflammation.*

P. 386, ligne 1ere, par les *ocillations*, lisez: *oscillations.*

P. 386. *APOLEXIE.* T. III, p. 280, ajoutez, & T. IV, n. p. 356.

P. 388, ligne 4me. de l'article *ARSENIC*, quoi qu'un Charlatan vient, lisez: vienne.

P. 390, ligne 1ere., fin de l'article *ASPHIXIE.* Voyez T. IV, n. 1, p. 323, ajoutez, & n. 1, p. 349, 350 & 351.

P. 398, avant l'article *BAUME de Tolu*, lisez: *BAUME de soufre térébenthiné.*

Prenez de *fleurs de soufre*, 2 onces;
d'*huile de térébenthine*, 8 onces.

Mettez les *fleurs de soufre* dans un matras; versez pardessus l'*huile de térébenthine*; faites digérer, au *bain de sable*, jusqu'à ce que les *fleurs de soufre* soient dissoutes: l'*huile* rougit. Lorsque les vaisseaux seront refroidis, tirez à clair, & conservez dans un vaisseau bouché. [*Codex* de Paris.]

P. 403, avant l'article *BOL*, lisez: le mot *bol* signifie deux choses différentes; une espece de terre, & une sorte de *médicament.* On se sert, en Médecine, de deux terres nommées *bols*: le *bol d'Arménie* & le *bol de France.*

BOL d'Arménie. On donne ce nom à une terre *argilleuse*, d'une couleur safranée, ou d'un jaune un peu rouge. Il vient de cette partie de l'Arménie, qui est voisine de Cappadoce. On le falsifie très-souvent. Quelques Auteurs prétendent même que presque tout ce qu'on nous vend pour *bol d'Arménie*, *terre sigillée* & de *Lemnos*, n'est outre chose que de la terre à pipe, broyée avec de l'ocre. On se sert indifféremment du *bol d'Arménie*, & du *bol de France* : ce dernier est même plus en usage, parce qu'il est moins sujet à être altéré.

BOL de France. Ce *bol* est d'un jaune tirant sur le rouge-pâle. On le tire du côté de Saumur & de Blois, de Bourgogne & de différents endroits de la France : ce *bol* est souvent mêlé de matieres étrangeres, telles que des pierres, du gravier, &c. On le prépare, pour cette raison, avant que de s'en servir, c'est-à-dire, qu'en le broyant & en le lavant, on le sépare de ces matieres étrangeres.

P. 409, article *BRULURE*. T. IV, p. 236, ajoutez, & n. p. 354.

P. 445, avant l'article *CONTUSION*, lisez :

CONTRE-poisons de l'*arsenic*, du *sublimé-corrosif*, du *verd-de-gris* & du *plomb*, T. V, p. xiij & suiv.

P. 446, fin de l'article *COR*, ajoutez : V. T. IV. p. 417.

P. 448, avant l'article *CÔTES*, lisez :

COSMÉTIQUES, nom qu'on donne aux fards & aux autres *drogues* qui servent à l'embellissement de la *peau*, & à tenir le teint frais.

P. 449, avant l'article *COURS de ventre*, lisez :

COURBATURE. T. IV, p. 363.

P. 449, avant l'article *COUTELIERS*, lisez :

COUPS de soleil. T. IV, p. 396.

P. 449, à la fin de l'article *CRAIE*, ajoutez : on trouve, dans les boutiques, deux especes de *craies* ; celle de *Briançon* & celle de *Champagne* : mais il n'y a, dit M. NAVIER, [*Contre-poisons de l'Arsenic, du Sublimé corrosif, du Verd-de-gris & du Plomb*, T. I, p. 192, n. b.] que cette derniere qui soit *absorbante* ; celle de *Briançon* ne l'est nullement : elle ne fait pas même *effervescence* avec le plus fort des *acides minéraux* ; & si l'on en apperçoit quelquefois une légere, elle vient de quelques portions, vraiment terreuses, qui s'y rencontrent ; car la *craie de Briançon* bien pure, étant une véritable substance *gipseuse* ou *talqueuse*, ne peut *absorber* & émousser les *acides*, puisqu'elle en est saturée elle-même : si donc on l'emploie quelquefois, en Mé-

decine, avec succès, elle ne peut operer que comme substance *séléniteuse*, très-douce & très-sédative, & non comme un *absorbant* véritable, tel que la *craie de Champagne.*

P. 458, avant l'article *DÉVOIEMENT*, lisez :

DÉTONNATION. On entend, en Chymie, par ce mot, une explosion avec fracas qui se fait par l'inflammation subite de quelques corps combustibles : telles sont les explosions de la poudre à canon, de l'or fulminant, de la poudre fulminante. Comme c'est le *nitre* qui joue le principal rôle dans la plupart des explosions, le nom de *détonnation* a, en quelque sorte, été affecté, en général, à l'inflammation de l'*acide* de ce *sel*, avec les corps qui contiennent du *phlogistique* ; & on le donne, assez communément, même à celles de ces inflammations qui n'occasionnent point d'explosion : ainsi l'on dit faire *détonner* le *nitre* avec du *soufre*, avec des charbons, avec des *métaux*, quoique, par la maniere, dont ces opérations se font dans la pratique, c'est-à-dire, dans les creusets ouverts, & par parties, le *nitre* fasse plutôt l'effet d'une fusée qu'une véritable explosion. [*Dictionn. de Chymie.*]

P. 465, ligne 9 de l'article *EAU de Genievre composée ; empyrume*, lisez : *empyreume.*

P. 499, ligne 3e. de l'article *EXULCÉRATION*, les humeurs *corrosifs*, lisez : *corrosives.*

P. 521, fin de l'article *GOUTTE-rose*, ajoutez : Voyez T. IV, p. 409.

P. 525, avant l'article *HÉPATIQUE commune*, lisez :

HÉPAR sulphuris. Ces deux mots Latins, adoptés par M. NAVIER, signifient *foie de soufre.* [V. ce mot, & ci-devant p. xv de ce Vol.]

HÉPAR alkalin : il se prépare tout simplement en faisant fondre ensemble, parties égales de *soufre* & de *sel alkali fixe :* c'est le *foie de soufre* ordinaire.

HÉPAR calcaire par *détonnation.*

Prenez de *sel de nitre purifié*, } de chaque
de *soufre* commun, } 1 gros,
de poudre d'*écailles d'huître* non calcinées, 18 grains.

Réduisez le tout en poudre, & jettez peu à peu, & par petites pincées dans un creuset placé sur des charbons ardents. Il en résulte une masse, d'un gris blanc, qui a une légere saveur d'*hépar :* si, au lieu d'*écailles d'huître*, on emploie la même quantité de coquilles d'œufs, l'*hépar calcaire* devient plus fort : & si on

ajoute, à cette quantité de coquilles d'œufs, la même quantité de *sel alkali* de *soude*, bien pur & bien sec, on a un *hépar calcaire alkalin* plus abondant que les deux premiers.

HÉPAR *calcaire*, par *fusion*.

Prenez de *chaux vive*, 3 parties,
de *fleurs de soufre*, 1 partie.

Mettez dans un matras; versez, peu à peu, de l'eau de pluie jusqu'à ce que la *chaux* soit bien gonflée : alors étendez la masse dans cinq ou six fois son volume d'eau de pluie; faites bouillir légérement ce liquide, sur un *bain de sable*; filtrez encore chaud, à travers le papier.

HÉPAR *martial*, par *détonnation*.

Prenez de *soufre*,
de *nitre*,
de *limaille de fer*, bien pure, } de chaque parties égales.

Réduisez le tout en poudre, & jettez, peu à peu, & par petites pincées dans un creuset, placé sur un feu ardent : lorsque la *détonnation* est finie, il faut retirer promptement le vaisseau du feu & le couvrir exactement : cette attention est essentielle, autrement toute la partie *sulphureuse* se dissiperoit; ce qui détruiroit l'*hépar*. Il résulte de cette opération, une masse très-dure, noire, d'un gout *salin* d'*hépar* fort *âcre* : si on ajoute un peu d'*écailles d'huître*, ou de coquilles d'œufs aux substances ci-dessus, on aura un *hépar* beaucoup plus actif, & dont la *solution* est claire & beaucoup moins désagréable. M. NAVIER s'est assuré que cet *hépar martial calcaire* étoit beaucoup meilleur que l'*hepar alkalin*, même que l'*hépar martial* simple.

HÉPAR *martial*, par *fusion*.

Prenez de *soufre*, en poudre,
de *sel alkali de tartre*, } de chaque 2 gros,
de *limaille de fer* non rouillée, 1 gros.

Mêlez exactement; mettez dans un creuset couvert, posé sur un feu doux, pour y laisser fondre les substances mêlangées. Il est très-important, dans ce procédé, de veiller à ce que le creuset ne rougisse pas : car, sans cette attention, il arriveroit une décomposition bien contraire au but qu'on se propose : 1°. le mêlange en combustion perdroit beaucoup du *soufre* qui se dissiperoit : 2°. le *fer* acheveroit de le détruire par son *affinité* connue avec l'*acide sulphureux*; de sorte qu'au lieu du *soufre*, si essentiel à l'*hépar* qu'on voudroit obtenir, on auroit un *vitriol martial*, nuisible dans les

circonstances auxquelles on destine cet *hépar martial* : lorsque le mêlange est suffisamment fondu, on retire le creuset du feu; on le verse sur une table de marbre un peu huilée : la masse étant refroidie, on la casse par morceaux; on la renferme dans une bouteille, bien seche & chauffée pour en écarter l'air qui auroit pu apporter de l'humidité : si l'on met fondre une portion de cette matiere dans 4 onces d'eau de pluie bouillante, il en résulte un *hépar* liquide, extrêmement chargé, qui a l'odeur, la saveur & la couleur jaune d'*hépar*, à un dégré supérieur. Ces différents *hépars* sont les *contre-poisons*, decouverts par M. NAVIER, de l'*arsenic*, du *sublimé corrosif*, du *verd-de-gris* & du *plomb*. Voyez, pour la maniere de les employer, ci-devant, p. xiij & suiv. de ce Vol.

P. 527, lignes 2e. & 3e. de l'article *HERBE aux poux*, *staphis-agria*, répété deux fois, lisez : toutes les deux fois, *staphis-agria*.

P. 528, ligne 5e. du *plantane*, lisez : *platane*.

P. 564, ligne 6e., *MANSTRUPATION*, ou *manustrupation*, lisez : *manstupration* ou *manustupration*.

P. 564, ligne 14e. V. T. II, n. 1, p. 157, ajoutez : & T. IV, p. 383 & suiv.

P. 566, ligne 11e., *MASTURBATION*. V. *manstrupation*, lisez : *manstupration*.

P. 572, avant l'article *MEURTRISSURE*, lisez :

MÉTATARSE, nom qu'on donne à la partie moyenne du pied, qui est entre les *orteils* & le *tarse*. Le *métatarse* est composé de cinq *os*, longs & grêles, qui, par leur arrangement, forment une sorte de voûte grillée, dont la disposition répond à celle que font quatre *os* du *tarse*.

P. 583, avant l'article ŒSOPHAGE, lisez :

ŒILLET. L'*œillet*, dont on se sert en Médecine, est celui dont les fleurs ont une odeur douce de *clou de girofle*. Tout le monde le connoît, étant cultivé dans les jardins, pour la beauté de ses pétales qui sont de couleur de chair, d'écarlate, blanche, noirâtre, ou panachée : quelquefois ces petales sont au nombre de cinq; d'autres fois il y en a six ou davantage, variétés qui dépendent de la culture. On en fait le *sirop d'œillet*, une *conserve*, &c.

P. 594, ligne 13e., *PARAPHRÉNÉSIE*. V. *inflammaton du diaphragme*, lisez : *inflammation du diaphragme*.

P. 623, article *PROPHILACTIQUE*, lisez : *PROPHYLACTIQUE*.

P. 629, *RAGE*, T. III, p. 490, ajoutez : & T. IV, n., p. 355.

P. 633, *REMEDES de précaution*, T. IV, p. 351, lisez : p. 426.

P. 637, ligne 4e. de l'article *RETINE*. Cette membrane est l'*expension du nerf optique*, lisez : l'*expansion du nerf optique*.

P. 646, avant l'article *SAPIN*, lisez :

SANTAL. On trouve, dans les boutiques, trois sortes de bois, auxquels on donne le nom de *santaux*, & qu'on distingue par leur couleur.

SANTAL blanc : ce bois paroît venir du même arbre que le *santal citrin*, dont il n'est que la partie extérieure ou l'aubier : sa couleur est beaucoup plus pâle que celle du *santal citrin*, & presque blanche : il n'a qu'une odeur & une saveur très-foible. Il paroît que le *santal blanc* n'est pas d'une grande utilité ; cependant il entre dans plusieurs *remedes* composés du *Dispensaire* de Paris, & dans la poudre dite *des trois santaux*, parce qu'elle est composée de ces trois substances.

SANTAL citrin. Cette espece de *santal* est dure & solide : ses fibres sont droites : sa couleur est citrine ou d'un jaune pâle : son odeur est *balsamique* & agréable, & tient un peu de celle des *roses* : sa saveur est *aromatique* & laisse une légere amertume dans la bouche. On nous apporte le *santal citrin* du Royaume de Siam & de quelques autres endroits des Indes Orientales. L'arbre, dont on le tire, s'éleve à la hauteur des noyers, & se nomme *sarcanda*. On fait peu d'usage du *santal citrin*, si ce n'est dans les compositions pharmaceutiques, &c.

SANTAL rouge, bois dur & compact, dont les fibres paroissent obliques : extérieurement sa couleur est d'un rouge très-foncé & presque noirâtre : intérieurement, elle est d'un rouge plus vif : il n'a point d'odeur, ni presque de saveur ; il laisse seulement une légere astriction. On nous apporte ce bois des Indes Orientales, sur-tout de la Côte de Coromandel. L'arbre qui le produit est nommé *pantoga*. On vend quelquefois du bois de Bréfil pour le *santal rouge* ; mais la couleur du premier est plus claire & d'un rouge tirant un peu sur le jaune. Il ne s'emploie, comme les autres, que dans quelques compositions pharmaceutiques. Le *santal rouge* est celui qu'emploie M. BUCHAN.

P. 651, avant l'article *SCARIFICATION*, lisez :

SCAPHANDRE ; nom que porte un habillement à l'aide

duquel on peut marcher & faire plusieurs mouvements dans l'eau, sans crainte d'être submergé : c'est un corset, fait de *liege*, piqué & recouvert de toile.

P. 653, ligne 11e., qui a servi de capsule à la fleur, lisez : de calice.

P. 661, avant l'article *SIROP d'orange*, lisez : *SIROP d'œillets*.

Prenez de fleurs d'*œillets*, 1 livre ; pilez légérement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois ; mettez dans un vaisseau qui couvre bien ; versez pardessus une pinte d'eau bouillante ; couvrez, & laissez infuser, dans un endroit chaud, pendant 12 heures ; passez à travers un linge ; exprimez-le encore à la presse ; laissez cette infusion se précipiter ; tirez-la à clair ; pesez-la, & sur 17 onces, mettez deux livres de *sucre* concassé ; faites chauffer le tout au *bain-marie* jusqu'à ce que le *sucre* soit entiérement dissous ; on remue le *sirop* de temps en temps pour hâter la dissolution du *sucre*, & on tient le vaisseau fermé, afin qu'il ne se fasse point d'évaporation : lorsque le *sirop* est entiérement refroidi, on le passe à travers une étamine blanche, & on le conserve dans des bouteilles qui bouchent bien.

P. 677, avant l'article *TARTRE*, lisez :

TARSE, nom que porte la partie du pied, articulée avec les *os* de la jambe. Le *tarse* est composé de sept *os*, fort différents, tant en grosseur qu'en figure, & dont celui qui forme le talon est, le plus grand. Ces *os* sont liés & attachés ensemble par des *ligaments*.

P. 685, avant l'article *TERRETTE*, lisez :

TERRES bolaires. On donne ce nom à des especes de terres *argilleuses*, douces, grasses au toucher, qui s'attachent à la langue, & dont le gout est un peu *styptique* ; tels sont les *bols* par excellence.

P. 690, avant l'article *TRANCHÉES*, lisez :

TRAITEMENT de l'empoisonnement, occasionné par l'arsenic, pris intérieurement. T. V, p. xv & suiv.

TRAITEMENT de l'empoisonnement, occasionné par le sublimé corrosif, pris intérieurement. T. V. p. xxix & suiv.

TRAITEMENT de l'empoisonnement, occasionné par le verd-de-gris, pris intérieurement. T. V. p. xxxiij & suiv.

TRAITEMENT de l'empoisonnement, occasionné par le plomb, pris intérieurement. T. V, p. xlvij & suiv.

FIN.